This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

REVUE

HISTORIQUE

REVUE

HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

VINGTIÈME ANNÉE.

TOME CINQUANTE-HUITIÈME

Mai-Août 1895.

LIBRARY
UNIVERSITY

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, Éditeur
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
AU COIN DE LA RUE HAUTEFEUILLE
1895

LIBRARY
LELAND STANFORD JUNIOR
UNIVERSITY

130256

LE

RENVERSEMENT DES ALLIANCES

EN 1756.

I.

Le traité de Westminster, signé le 16 janvier 1756 entre la Prusse et l'Angleterre, est considéré à bon droit par l'histoire comme le point de départ d'une évolution nouvelle de la politique extérieure des grandes puissances européennes et du renversement des alliances jusqu'alors en vigueur. Mais on peut se demander si, dans la pensée des parties contractantes, l'instrument diplomatique qu'elles venaient de conclure avait une portée aussi étendue. Frédéric prévoyait-il l'effet que produirait à Paris sa réconciliation avec le roi George et le parti qu'en tirerait la cour de Vienne pour son œuvre de revanche? Le gouvernement britannique se doutait-il des complications dans lesquelles il se trouverait entraîné à la suite de son impétueux et entreprenant allié?

C'est dans la correspondance volumineuse du premier ministre anglais d'alors, le duc de Newcastle, déposée depuis quelques années seulement au British Museum, que nous trouverons l'appréciation du cabinet britannique sur la valeur de l'alliance prussienne et sur la confiance qu'il était possible de mettre dans leur nouvel ami. Les dépêches échangées entre la cour de Vienne et son représentant à Paris, le comte de Stahremberg, nous édifieront sur les sentiments que produisit dans l'entourage de Louis XV la nouvelle du traité de Westminster et sur l'avantage que la diplomatie autrichienne sut y puiser pour le succès de son entreprise. Avant d'aborder l'examen spécial des deux conventions, il nous suffira de retracer à grands traits les pourparlers et les événements du second semestre de 1755.

Ce fut le 15 juillet que parvint à Londres l'avis de la prise par

l'escadre de l'amiral Boscawen des vaisseaux français *l'Alcide* et *le Lys ;* quelques jours après, la rupture entre les deux pays se manifesta par le rappel des représentants accrédités. Malgré la continuation des pourparlers entre les ministres anglais et le duc de Mirepoix, en dépit des protestations pacifiques constamment répétées, les hostilités étaient prévues depuis plusieurs mois par la cour de Saint-James ; les instructions données à l'amiral anglais dès le mois d'avril 1755 ne laissaient aucun doute sur le conflit qui éclaterait en cas de rencontre avec des bâtiments français ; aussi les conseillers du roi George avaient-ils engagé des négociations avec les alliés habituels de la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Hollande d'une part, la Russie de l'autre, à l'effet de protéger les Pays-Bas autrichiens et éventuellement le Hanovre contre une attaque de la France ou de la Prusse.

A l'époque qui nous occupe, c'est-à-dire vers la fin de juillet, ces tentatives n'avaient guère eu de succès. Les projets et contre-projets échangés entre Vienne, Londres et en dernier lieu le château de Herrenhausen, près de Hanovre, où le roi George était allé faire sa saison de villégiature habituelle, avaient abouti à un ultimatum de la cour d'Autriche consentant à l'envoi de 30,000 hommes dans les Pays-Bas, mais subordonnant cet envoi à un concours actif de l'Angleterre en hommes et en argent et à l'emploi, pour la défense de l'impératrice contre la Prusse, d'une armée russe qui passerait à la solde du gouvernement britannique. Les propositions autrichiennes, appuyées de mémoires dans lesquels on se plaignait en termes amers des exigences et des procédés de la cour de Saint-James, furent mal accueillies par le roi George et son entourage. Cependant les conseils de l'envoyé saxon Fleming et les avis des ministres hanovriens ramenèrent le sang-froid dans l'esprit du roi-électeur et de lord Holdernesse, représentant le cabinet britannique. Ce dernier communiqua à Newcastle[1] un projet qui était de nature à donner satisfaction aux desiderata de l'Autriche et dont la base était une alliance défensive du roi George, agissant tant en qualité de roi d'Angleterre que d'électeur de Hanovre, avec l'impératrice-reine et le roi de Pologne, électeur de Saxe, et les États généraux. L'action de ces puissances, que viendraient appuyer les contingents des princes

1. Le projet préparé par les ministres du Hanovre, avec l'assentiment du roi, fut annexé à la lettre de Holdernesse à Newcastle, en date du 6 juillet 1755.

allemands et les troupes russes à la solde de la Grande-Bretagne, était ouvertement dirigée contre la France et la Prusse.

Il faut attribuer l'échec du projet élaboré à Herrenhausen à l'opposition que rencontra en Angleterre la politique des subsides. Pour l'exécution des engagements que la cour de Saint-James devait prendre, il fallait fournir des soldats ou prendre à la solde anglaise les troupes allemandes que leurs souverains s'empresseraient de vendre ou de louer à beaux deniers comptants. On ne pouvait rien distraire des 40,000 hommes de troupes anglaises qui constituaient les garnisons de l'Angleterre, de l'Irlande, de la Méditerranée et de l'Amérique. Il fallait avoir recours aux traités de subsides et obtenir à cet effet des Chambres les crédits nécessaires. Newcastle, tacticien fort habile en matière parlementaire, comprit les difficultés de la situation : « On veut une guerre maritime, écrit-il[1] à Holdernesse, pas d'opérations sur le continent, pas de traités de subsides. » Il serait cependant possible de surmonter le courant d'opposition qui se manifestait ; mais pour ce succès parlementaire il fallait renforcer le ministère et s'entendre à cet effet avec les principaux opposants. — Quelques jours après, Pitt[2], consulté par le lord-chancelier Hardwicke sur les conditions auxquelles il subordonnerait son concours, se refusait à appuyer les traités et déclarait qu'il aimerait mieux donner une indemnité de 5 millions de livres sterling au roi George que de prendre à la charge de l'Angleterre la défense de ses États électoraux.

Un langage aussi catégorique était décisif ; le cabinet aurait pour adversaire Pitt et ses amis dans la discussion qui s'engagerait au sujet du traité hessois déjà conclu et du traité russe qu'on était sur le point de signer ; il devenait dangereux, sinon impossible, de poursuivre une politique dont le premier effet serait la conclusion de nouvelles conventions du même genre.

Du moment que le cabinet de Londres se déclarait impuissant à obtenir de la Chambre des communes les crédits nécessaires, il fallait renoncer au système proposé et partant à l'alliance autrichienne. Holdernesse et ses collègues s'y résignèrent non sans regret. « Je frémis, écrit le ministre anglais[3], à la pensée d'abandonner le système du continent, quoique je sente la force des rai-

1. Newcastle à Holdernesse, 25 juillet 1755.
2. Hardwicke à Newcastle, 9 août 1755.
3. Holdernesse à Newcastle, « entre nous, » 30 juillet 1755.

sonnements dont vous vous servez dans vos lettres officielles et particulières. Jamais je ne croirai que les avantages les plus grands que nous pourrons emporter en Amérique compenseront le danger de voir la France occuper la Flandre, s'emparer d'Ostende, d'Anvers et peut-être de Flessingue tandis que nous resterons seuls, sans un allié à opposer à un ennemi aussi supérieur. »

Le 6 août, le ministre anglais signifia à Keith par quelques mots secs et hautains que la négociation avec la cour de Vienne était abandonnée.

La politique insulaire triomphait ; le gouvernement britannique sacrifiait l'intérêt personnel de son roi aux exigences de l'opinion anglaise ; il abandonnait toute action sur le continent pour consacrer les ressources de la nation à la guerre maritime et coloniale.

Il faut le reconnaître, la résolution de rejeter les propositions de la cour de Vienne coïncida avec les premiers pourparlers engagés par les ministres britanniques auprès du roi de Prusse. La visite des princesses de Brunswick à Herrenhausen, pendant laquelle on parla pour la première fois d'une réconciliation avec Frédéric, eut lieu au commencement de juillet ; la note que Holdernesse fit remettre à ce prince est datée du commencement d'août ; enfin c'est vers la même époque que la correspondance entre Newcastle et son collègue contient l'expression des espérances que faisaient concevoir les lettres envoyées à Potsdam par l'entremise du duc de Brunswick. Mais les propos échangés étaient encore trop vagues, l'attitude de Frédéric trop réservée pour qu'il fût possible de faire fond sur l'abandon par la Prusse de l'alliance française, à laquelle elle paraissait inféodée. Aussi estimons-nous que, si le calcul d'une entente avec la Prusse fut une fiche de consolation pour la diplomatie anglaise, il ne pesa que d'un poids bien faible sur les décisions du cabinet de Londres. C'est avant tout à des considérations purement anglaises et parlementaires qu'il faut attribuer l'échec des négociations avec l'Autriche. Quelle que fût d'ailleurs l'influence exercée sur les conseils britanniques par les ouvertures du duc de Brunswick, ces avances, qu'on supposait à bon droit autorisées par son beau-frère le roi Frédéric, devaient inspirer au roi George quelques doutes sur la solidité des liens qui attachaient la France à la Prusse et quelque espoir de trouver du côté de cette dernière une compensation au sacrifice de l'alliance autrichienne.

En très mauvais termes avec son oncle depuis quelques années, sur le point d'en venir aux mains avec lui en 1753 à l'occasion de l'affaire des prises et la suspension du paiement des intérêts de la dette de Silésie[1], Frédéric s'était cependant rapproché de l'Angleterre vers la fin de 1754, lors des incidents causés par la conversion au catholicisme du prince héritier de Hesse-Cassel. Cet événement avait vivement inquiété les protestants allemands; le vieux landgrave, adhérent zélé de la doctrine réformée, avait exigé de son fils l'engagement de laisser élever ses enfants dans la religion protestante, de respecter la foi de ses futurs sujets et de ne porter aucune atteinte à l'exercice de leur culte. Pour plus de sûreté il avait fait garantir cette promesse par les principales puissances protestantes, l'Angleterre, la Prusse, la Suède, le Danemark. L'action commune des cours de Londres et de Berlin dans cette circonstance avait donné lieu à un échange de politesses dont, de part et d'autre, on avait depuis longtemps perdu l'habitude.

Un voyage que fit le roi de Prusse dans l'Allemagne du Nord et dans ses États rhénans, vers la fin de mai 1755, fut l'occasion d'une nouvelle tentative de rapprochement. Le programme de l'excursion comprenait un séjour à Brunswick, et l'itinéraire à suivre se rapprochait de la ville de Hanovre et du château de Herrenhausen où le roi George se trouvait en villégiature depuis quelques semaines. Les liens de parenté qui existaient entre les deux monarques, les égards que se doivent les têtes couronnées semblaient indiquer la nécessité d'une démarche dont le voisinage justifierait la convenance. D'après l'historien Koser[2], à la demande formulée par l'intermédiaire de la cour de Brunswick de traverser le territoire de l'Électorat, les ministres hanovriens auraient répondu en promettant l'accueil le plus aimable à l'illustre voyageur. Ce dernier se serait retranché derrière son incognito pour décliner toute espèce de réception et d'honneurs officiels.

Le récit que nous empruntons à la correspondance confidentielle de Holdernesse à Newcastle donne de l'incident une version très différente. D'après le ministre anglais, dont il n'y a pas lieu

1. Frédéric, mécontent de ne pouvoir obtenir une indemnité de l'Angleterre pour la capture de navires prussiens pendant la dernière guerre, avait suspendu le paiement des intérêts de la dette de Silésie, dont les titres étaient entre les mains des maisons de banque de Londres.

2. Koser, *König Friedrich der Grosse*, t. I, p. 577.

de suspecter la véracité, ce fut le roi de Prusse qui fit les avances et le roi d'Angleterre qui ne voulut pas les accueillir.

Un billet confidentiel de lord Holdernesse[1], daté des premiers jours de juin, apprit à Newcastle que, d'après des rapports venus de Brunswick, le roi de Prusse serait disposé à profiter de son passage dans cette ville pour renouer des relations avec son oncle le roi de la Grande-Bretagne. La réponse du premier ministre anglais est empreinte de la plus grande réserve[2]. Il ne fonde pas grand espoir sur l'ouverture du roi Frédéric, mais il pense qu'elle pourra avoir une influence heureuse sur les négociations en cours avec l'Autriche. « La France sera fort intriguée et n'osera pas poursuivre ses projets d'attaque du Hanovre. » « J'aurai été le dernier, ajoute-t-il, à conseiller au roi de faire des avances au roi de Prusse, mais je suis heureux d'apprendre que Sa Majesté raisonne d'une façon si juste et qu'elle ne repoussera pas les ouvertures qui lui seraient faites de ce côté. J'espère même (quoique je le sache fort désagréable pour le roi) que Sa Majesté se prêtera à une entrevue qui n'aboutira à rien qu'à un échange de politesses. »

La lettre de Newcastle se croisa avec une dépêche de Holdernesse[3] : « C'est le prince Ferdinand de Brunswick, relate ce dernier, qui, à la demande du roi de Prusse, a écrit à son frère le duc dans le sens que je vous ai indiqué..... Le duc est chargé de la négociation et promet de faire de son mieux pour empêcher l'entrevue, quoique le roi Frédéric le désire beaucoup. »

Quinze jours après, le ministre anglais donne de nouveaux détails : « Les pourparlers avec le roi de Prusse, écrit-il[4], se sont dissipés en fumée[5]; son principal but était, paraît-il, d'avoir une entrevue avec Sa Majesté. Les ministres de Sa Majesté[6] m'assurent qu'ils ont fait tout leur possible pour amener le roi à y consentir et même à manifester le désir qu'elle eût lieu ; mais Sa Majesté n'a pas voulu écouter leurs avis et Sa Majesté prussienne, ayant échoué dans le détail auquel il tenait le plus, n'a pas jugé convenable d'envoyer complimenter le roi ; il est passé incognito

1. La lettre de Holdernesse ne se trouve pas dans la correspondance de Newcastle, mais il est facile d'en deviner le contenu d'après la réponse de ce dernier.
2. Newcastle à Holdernesse, 6 juin 1755.
3. Holdernesse à Newcastle, « entre nous, » 7 juin 1755.
4. Holdernesse à Newcastle, « entre nous, » 18 juin 1755.
5. En français dans le texte.
6. Messieurs de Munckhausen et Steinberg, ministres hanovriens du roi.

à un mille allemand d'ici. On a cru un moment qu'il serait venu presque sous les remparts de Hanovre, car c'était son chemin le plus direct. Sa Majesté avait donné l'ordre de le saluer des batteries de la ville. Je regrette que cela ne soit pas arrivé. Peut-être une petite politesse de ce genre en eût-elle entraîné une autre ; l'appétit[1] vient en mangeant. »

Un projet de mariage entre la famille royale d'Angleterre et la maison de Brunswick vint heureusement servir de prétexte à de nouveaux pourparlers. Le charme de la princesse Anne-Amélie désarmera la rancune du vieux roi et ouvrira la porte à de nouvelles avances de la part de Frédéric.

Dans un billet écrit en français et à la rédaction duquel l'auteur avait consacré tous ses moyens, Holdernesse rend compte à son chef de la visite que firent la duchesse de Brunswick et ses deux filles à la cour de Hanovre. Il crayonne un portrait fort élogieux de la jeune princesse, parle avec complaisance des menuets qu'il a dansés avec elle et insiste sur l'accueil plein de grâce et de courtoisie que le roi a fait à ses aimables cousines. Puis revenant aux affaires sérieuses : « J'espère, écrit-il[2], que nous retirerons quelque profit de la visite de la duchesse de Brunswick. Son Altesse Royale a dit à Munckhausen que le roi de Prusse lui avait affirmé qu'il ne se laisserait jamais entraîner à attaquer les possessions du roi en Allemagne et qu'elle avait toute raison de croire que Sa Majesté prussienne consentirait à laisser son mari prêter ses troupes au roi[3]. J'ai profité de l'occasion et démontré au roi la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de mettre en pratique le projet immense qui a été récemment élaboré[4] et la nécessité qui en résulte pour nous de cultiver les moindres bonnes dispositions de la part du roi de Prusse ; mes observations n'ont pas été mal accueillies. »

Newcastle et ses collègues, qui venaient de recevoir le projet

1. En français dans le texte.

2. Holdernesse à Newcastle, « entre nous, » 9 juillet 1755.

3. Le duc de Brunswick, d'après un traité qui n'expirait qu'en 1756, devait entretenir à la disposition du roi de Prusse un corps de troupes dont la solde était payée par le trésor français. Sollicité par le roi George pour un arrangement du même genre avec l'Angleterre, il cherchait à obtenir le consentement de Frédéric à ce nouveau traité.

4. Allusion au projet d'alliance avec l'Autriche, la Hollande et la Saxe, préparé par les ministres hanovriens du roi, avec la sanction de ce dernier, et expédié à Londres le 6 juillet 1755.

d'alliance austro-saxonne auquel nous avons fait allusion, et qui étaient fort préoccupés de la difficulté de concilier la nécessité de défendre les États électoraux de leur souverain avec l'opposition grandissante de l'opinion contre la guerre continentale et contre les dépenses qu'elle entraînerait, accueillirent avec satisfaction les nouvelles de Hanovre. Les dispositions accommodantes du roi de Prusse, le langage tenu par sa sœur la duchesse de Brunswick, paraissaient indiquer, sinon le désir d'un rapprochement, tout au moins des velléités d'un échange de vues auquel il pouvait être avantageux de prêter l'oreille. La neutralité de Frédéric, si on pouvait l'obtenir, serait un moyen à la fois économique et populaire de garantir l'Électorat et constituerait pour le ministère un succès diplomatique fort utile pour le rétablissement d'un prestige très ébranlé.

Telle fut la pensée qui dicta à Newcastle une lettre au président Munckhausen, dans laquelle il proposa d'obtenir la neutralité du roi Frédéric : « Si ce prince, écrit-il[1], pouvait être retenu soit par la crainte, soit par un égard prétendu pour la tranquillité de l'Empire, soit par une attention pour sa sœur et sa famille ou telle autre considération que ce soit, cette disposition doit être certainement encouragée..... Les avantages de cette neutralité sont considérables. Les troupes que Sa Majesté est en droit de demander en vertu de son traité avec la Russie[2] ne seront point requises.....; on épargnera par là la dépense énorme des troupes russiennes, si elles étaient à notre solde, et on procurerait, à ce qu'il me semble, une sûreté la plus solide et la plus réelle pour les États allemands du roi. »

Holdernesse partage l'avis de son chef; il préfère de beaucoup l'alliance autrichienne; mais, si l'entente avec la cour de Vienne est impossible, il faut s'arranger avec la Prusse. Pour réussir avec Frédéric, il est indispensable de conserver les dehors avec l'Autriche : « Si Sa Majesté, écrit-il[3], nous croit encore en bons rapports avec nos vieux amis, il sera obligé de se préoccuper d'avoir sur le dos à la fois les deux impératrices et la Saxe, et sera d'autant plus disposé à être raisonnable qu'il aura peu à espérer dans une mêlée générale. Munckhausen appuiera toute

1. Newcastle à Munckhausen, 23 juillet 1755.

2. Newcastle escomptait les résultats du traité en cours de négociation avec la Russie, qui ne fut signé à Pétersbourg que le 30 septembre.

3. Holdernesse à Newcastle, « entre nous, » 3 août 1755.

mesure qui sera de nature à faciliter son projet de mariage. Lady Yarmouth appuie, avec plus de réserve cependant, le projet des ministres allemands, et elle est persuadée qu'il pourra amener une réconciliation entre nous et la cour de Berlin. »

Le ministre hanovrien prépara en effet une note[1] que le duc de Brunswick se chargea de faire parvenir à son beau-frère, et dans laquelle le roi George sollicitait des explications sur l'attitude du roi de Prusse en cas de guerre, et engageait le duc et la duchesse à obtenir de ce prince une déclaration de neutralité pour le cas d'une invasion du Hanovre par une armée française.

A la note de Munckhausen succéda bientôt une démarche de Holdernesse qui se rendit auprès du duc de Brunswick, et remit à ce dernier une pièce écrite demandant à la Prusse une promesse formelle de ne rien entreprendre directement ou indirectement contre les États allemands du roi George.

La négociation, ainsi ébauchée dans les premiers jours d'août 1755, se poursuivit sans grand résultat jusqu'à la fin de novembre. On en connaît les fluctuations par la correspondance de Frédéric dont les lettres reflètent à la fois les hésitations et l'impatience. Il se méfie des Anglais qui lui demandent la neutralité sans accorder aucun avantage en échange; il repousse l'offre d'envoyer un ministre anglais à Berlin. Convaincu par la lecture d'une dépêche du ministre saxon Fleming[2], dont une copie lui avait été envoyée par un employé infidèle de la chancellerie de Dresde, que les ministres anglais veulent le jouer, il se rapproche de la France et parle[3] d'une communication importante à faire au duc de Nivernais, dont la mission lui avait été annoncée; puis il se ravise, cherche à renouer avec l'Angleterre, s'inquiète du silence du cabinet de Londres et fait agir auprès de lui son envoyé Michell.

En dépit des réticences diplomatiques de lord Holdernesse et des embarras parlementaires au milieu desquels se débattait le ministère Newcastle[4], le gouvernement anglais était au moins

1. Cette note est reproduite dans la *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 247.

2. Maltzahn à Frédéric, 5 septembre 1755.

3. Frédéric à Knyphausen, 13 septembre 1755.

4. Le cabinet se trouvait désorganisé par le refus de Legge, ministre des finances, de s'associer à la politique des traités de subsides et par la nécessité de remplacer Robinson comme leader de la Chambre des communes.

aussi disposé que Frédéric à arriver à une entente : « J'ai obtenu du roi, écrit Newcastle[1], l'autorisation pour Holdernesse d'écrire dans les termes qu'il convient au duc de Brunswick. Cette négociation doit être sérieusement activée. »

A Londres, on était parfaitement renseigné sur la pensée secrète du roi de Prusse; presque toute la correspondance échangée entre le monarque et son ministre à la cour de Saint-James, M. Michell, était interceptée[2] et passait sous les yeux du roi George et de ses ministres : « Le roi m'a parlé, écrit Newcastle[3], de la lettre interceptée du roi de Prusse et dont le contenu lui a fait plaisir. Mes propositions de neutralité, a dit Sa Majesté, que je lui ai transmises par le duc de Wolfenbüttel[4], arriveront à point. »

Mais, malgré les bonnes dispositions du roi George et de son premier ministre, le gouvernement anglais fut trop absorbé par les soucis que lui préparaient les débats du Parlement pour suivre de près la négociation pendante; il laissa écouler plus d'un mois avant de répondre à la dernière lettre de Berlin.

Frédéric ne s'expliqua pas ce silence dont il ne comprenait pas les raisons; préoccupé des desseins de la Russie, édifié sur les sentiments personnels de la tzarine, informé de la signature du traité si longtemps en suspens entre cette souveraine et le roi d'Angleterre, il voit dans l'entente avec ce monarque devenu l'allié intime de la cour de Pétersbourg le moyen d'éviter un conflit avec la puissance du Nord, peut-être même de détacher cette dernière de l'influence de la cour de Vienne. Par contre, il est fixé sur le vide des instructions préparées pour le duc de Nivernais, et ne croit au gouvernement français ni le désir ni le pouvoir de l'assister dans une lutte contre les deux impératrices. Aussi penche-t-il de plus en plus pour un arrangement avec l'Angleterre, qui, en assurant la tranquillité sur les frontières russes, lui laissera sa liberté d'action contre l'Autriche.

1. Newcastle à Hardwicke, 3 octobre 1755.

2. Les archives du Record Office à Londres, sous le titre « Confidential Miscellaneous, » contiennent presque toutes les dépêches du roi de Prusse et de son représentant Michell, ainsi que de nombreuses lettres des ministres de Saxe, de Bavière, de Hesse, de Danemark, de Sardaigne, quelques lettres des ambassadeurs d'Espagne et d'Autriche, et deux ou trois billets du duc de Mirepoix.

3. Newcastle à Hardwicke, 12 octobre 1755.

4. Autre titre porté par le duc de Brunswick.

A deux reprises le roi de Prusse demande au duc de Brunswick[1] s'il n'a pas reçu de lettres de Londres ; il insiste sur l'intérêt de connaître la réponse anglaise avant l'arrivée de l'ambassadeur français dont on lui annonce le départ prochain.

D'autre part, il interroge Michell sur la teneur et la portée de la convention anglo-russe qui venait d'être signée à Pétersbourg le 30 septembre.

Enfin, après un intervalle de plus d'un mois, Holdernesse[2] adressa, le 21 novembre, au duc de Brunswick une lettre dont le contenu n'était pas de nature à dissiper les doutes que Frédéric avait conçus sur la sincérité de la cour de Saint-James. Le ministre anglais paraphrasait les déclarations faites au Parlement, assurait Son Altesse Sérénissime que le traité de Pétersbourg était purement défensif, que les troupes à la disposition de l'Angleterre ne se mettraient en mouvement que « dans le cas où quelque puissance viendrait à attaquer les royaumes ou États du roi George. » « Il aurait été à souhaiter, » ajoutait en conclusion Holdernesse, « que le roi de Prusse eût bien voulu s'expliquer un peu plus clairement par rapport à l'envoi d'un ministre anglais à sa cour. »

Frédéric, peu satisfait de cette communication énigmatique et peu disposé à faire une démarche qui le compromettrait aux yeux de la France, reprend son attitude réservée : « Il faut, répond-il[3], ne pas témoigner le moindre empressement et voir si cela éveillera ces gens d'outre-mer. »

Le même jour (2 décembre 1755), le roi de Prusse donne l'ordre à Knyphausen[4] de protester auprès du cabinet français « contre les insinuations malignes de ses ennemis, et d'affirmer qu'il n'avait pris aucun engagement avec la cour de Londres. »

Cette déclaration, s'il faut en croire Knyphausen, produisit une excellente impression sur le roi Louis XV et sur ses conseillers qui commençaient à s'émouvoir des bruits répandus sur la négociation en cours. Véridique, si l'on se contente de la prendre

1. Frédéric au duc de Brunswick, 24 novembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 397.

2. Holdernesse au duc de Brunswick, 21 novembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 413.

3. Frédéric au duc de Brunswick, 2 décembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 413.

4. Frédéric à Knyphausen, 2 décembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 409.

à la lettre, le 2 décembre, elle ne l'aurait pas été trois jours plus tard. Le 5 décembre, en effet, un rapport reçu de Michell modifia complètement les intentions du roi. Le représentant de Prusse, devinant les desseins de son maître et interprétant ses intentions d'après l'esprit plutôt que d'après le texte des dépêches qu'il recevait du cabinet du roi, avait fait auprès des ministres anglais une démarche significative.

« Michell, » écrit Holdernesse[1] à Newcastle, « est allé ce matin, 21 novembre, chez M. Fox[2], et entre autres choses il lui a demandé de lui communiquer une copie du traité russe quand ce document sera soumis au Parlement; cette communication serait le préliminaire et une mesure décisive pour une meilleure entente avec le roi son maître. Fox m'a envoyé Michell, et je viens vous demander si vous croyez désirable de donner satisfaction à sa requête. »

L'assentiment de Newcastle ne se fit pas attendre. Le 25 novembre, Holdernesse fit appeler Michell[3], lui remit une copie du traité anglo-russe, y compris les articles secrets, lui annonça que l'Angleterre était disposée non seulement à renouveler les actes de garantie antérieurs, « mais encore à s'unir étroitement » avec la Prusse; que cette puissance était maîtresse de conserver la paix dans le Nord comme l'Espagne l'était dans le Sud; que, pour engager le roi à entrer dans les vues de l'Angleterre, « on apporterait à Londres toutes les facilités du monde pour terminer à l'amiable, et sur un pied raisonnable, les différends qui existaient entre les deux cours au sujet de l'affaire des prises durant la dernière guerre. »

Michell rendit compte de cette importante communication et ajouta que ces déclarations lui avaient été confirmées par le duc de Newcastle et qu'il croyait à leur entière sincérité. A la dépêche était jointe une copie du traité anglo-russe.

La garantie de la possession de la Silésie, la tranquillité du côté de la Russie, le règlement de l'affaire des prises étaient des avantages positifs auxquels on pouvait bien sacrifier l'amitié de la France. Aussi Frédéric n'hésita pas et, avec cette décision

1. Holdernesse à Newcastle, 21 novembre 1755.

2. Fox avait remplacé, en octobre, Robinson comme secrétaire d'État aux affaires étrangères, département du Sud.

3. Michell à Frédéric, 28 novembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 418.

qui corrigeait la vivacité de ses conceptions et la mobilité de son esprit, il signifia[1] à Michell l'acceptation des propositions anglaises.

Le texte adopté à Londres ne fut modifié, on le sait, que sur un seul point. D'après le conseil de Podewills l'expression « Allemagne » fut substituée à celle de l' « Empire germanique, » de manière à exclure de la garantie de neutralité les Pays-Bas autrichiens ; pour éviter tout malentendu, un article secret ajouté au traité stipula cette exclusion en termes formels. Le contre-projet prussien qui ne différait que sur ce point du projet anglais fut vite rédigé et expédié à Londres à Michell, avec les instructions nécessaires et les pleins pouvoirs pour l'échange des signatures.

Dans la lettre accompagnant cet envoi, qui porte la date du 4 janvier 1756, le roi promet[2], aussitôt le traité de neutralité signé et ratifié, de reprendre le paiement du capital et des intérêts de la dette de Silésie ; en échange, il recevra l'indemnité promise par Holdernesse pour les prises, et dont le montant ne sera pas inférieur à la somme de 20,000 livres sterling ; enfin, il insiste sur la nécessité d'une prompte solution, « vu que, de la part de la France, le duc de Nivernais arrivera au premier jour ici, et qu'il faut en conséquence que je puisse me décider sur mon parti à prendre. »

Le ministère anglais consentit sans difficulté à la modification demandée par le roi de Prusse ; le traité fut signé le 16 janvier 1756. Il porte le nom de White Hall, mais est généralement connu dans l'histoire sous le nom de traité de Westminster, appellation qui appartient plus proprement à l'arrangement antérieur de 1744 conclu entre les mêmes puissances. La convention ne contenait que quatre articles, dont un secret. Les parties contractantes se déclaraient résolues à maintenir la paix en Allemagne et à s'opposer à l'entrée ou au passage dans l'Empire de toutes troupes étrangères ; les garanties réciproques des États des deux souverains étaient renouvelées. L'article secret était relatif à l'exclusion des Pays-Bas autrichiens de la neutralité stipulée.

1. Frédéric à Michell, 7 décembre 1755. — *Correspondance de Frédéric*, vol. XI, p. 418.
2. Frédéric à Michell, 4 janvier 1756.

Le traité de Westminster reçut l'approbation du public anglais. Peu disposée à s'imposer des sacrifices pour la défense du Hanovre, la Chambre des communes avait, en dépit de l'autorité presque despotique qu'exerçait le ministère, froidement accueilli le traité russe qui, d'après les orateurs de l'opposition, semblait dirigé contre le roi de Prusse. C'est en vain que Holdernesse et Fox avaient répondu en insistant, comme preuve de leurs sentiments amicaux pour ce prince, sur la communication qui lui avait été faite. Il restait dans les esprits une inquiétude que vint augmenter la note française portant l'ultimatum de la cour de Versailles. Aussi la satisfaction fut-elle générale quand on apprit que le monarque, considéré jusqu'alors comme le principal allié de la France, non seulement ne prêterait pas son concours à cette puissance, mais garantirait les États allemands du roi George contre une attaque de sa part. « La joie est générale dans la nation, écrit l'envoyé saxon[1]; on regarde la paix sur le continent comme assurée, et, ajoute-t-il avec une pointe de mélancolie, on n'aura plus besoin de voter des subsides aux princes d'Allemagne. »

Dans les cercles officiels, jusqu'aux derniers jours qui précédèrent l'échange des signatures, on était moins rassuré; la correspondance des ministres indique peu de confiance dans leur nouvel allié : « Je connais trop, écrit Newcastle[2], le caractère du roi de Prusse pour me fier entièrement aux apparences favorables; mais notre devoir nous oblige à mettre sa sincérité à l'épreuve. » Son correspondant, le président de Munckhausen[3], lui répond sur le même ton : « Dieu veuille que le roi de Prusse y donne les mains de bonne foi. L'on ne peut sans doute jamais être entièrement sûr de son fait avec ce prince; mais, ce qui augmente mes espérances par rapport à cette négociation, c'est qu'outre des raisons qui regardent le propre intérêt du roi de Prusse....., c'est que le duc de Brunswick remue ciel et terre pour inspirer de meilleures dispositions au roi. »

A Pétersbourg, la nouvelle de l'accord entre la Prusse et l'Angleterre donna lieu au plus vif mécontentement. Comment concilier le traité de Westminster avec la convention du mois de septembre, et surtout avec l'article secret de cette convention

1. Wiedmarckter à Brühl, 20 janvier 1756.
2. Newcastle à Munckhausen, 23 décembre 1755.
3. Munckhausen à Newcastle, 30 décembre 1755.

d'après lequel les parties prenaient « l'engagement de s'entre-communiquer confidentiellement et fidèlement tout ce qui pourra avoir trait à quelque négociation avec l'ennemi commun? » Pouvait-il y avoir doute sur l'intention qu'avaient eue, au moment de la signature, les parties contractantes de désigner par ces mots le roi de Prusse, détesté de la tzarine et suspect à bon droit au gouvernement britannique, à cause de son alliance intime avec la France? Ce fut en vain que l'ambassadeur Williams, informé à la dernière heure[1] du changement de la politique anglaise, fit de son mieux pour donner une nouvelle interprétation à des expressions dont, en sa qualité de négociateur, il connaissait mieux que personne le véritable sens. Sa plaidoirie, malgré les arguments financiers dont il l'appuya, n'eut aucun succès; la cour de Russie ne voulut pas qu'un doute subsistât sur ses intentions; aussi, lors de la ratification du traité, au mois de février 1756, les deux chanceliers, Bestouchew et Woronzow, eurent-ils soin de remettre à Williams une note d'après laquelle l'expression de « l'ennemi commun, » contre lequel devaient être employés les bataillons russes à la solde anglaise, ne pouvait s'appliquer qu'au roi de Prusse.

En Autriche, l'irritation fut grande. L'impératrice Marie-Thérèse ne pouvait voir sans colère l'ancien allié de sa maison abandonner le vieux système pour se rapprocher de son plus dangereux ennemi. En Saxe, en Bavière et dans les autres cours allemandes rattachées à l'influence autrichienne, au sentiment général d'inquiétude vint s'ajouter le dépit causé par la perte des subsides anglais qui constituaient une des principales ressources de leurs revenus.

Quelques jours avant la signature du traité de Westminster, la cour de Saint-James avait reçu la réquisition du gouvernement français. Cette pièce flétrissait en termes acerbes les agissements anglais, qualifiés de brigandages et de pirateries, et sommait le roi de la Grande-Bretagne de restituer les prises faites sur la marine française. La réparation obtenue, on se déclarait prêt à reprendre les négociations interrompues par le rappel de Mirepoix. L'envoi de cet ultimatum fut une surprise pour le ministère Newcastle. Pendant tout le second semestre de 1755, l'attitude passive de la cour de Versailles, qui n'avait pas essayé les

1. Holdernesse à Williams, 26 décembre 1755.

moindres représailles contre les attaques des croiseurs anglais, les pourparlers secrets entamés tant à Londres qu'à Paris, les dispositions pacifiques du roi Louis XV et de Mme de Pompadour[1] avaient entretenu sur les intentions de la France des illusions que venait brusquement dissiper la mise en demeure expédiée de Versailles. Très disposés à reprendre les pourparlers sur la base de leurs anciennes prétentions[2], les ministres du roi George n'osaient pas braver l'opinion[3] en acceptant comme condition préalable une restitution qui eût été la condamnation de la politique sanctionnée par les votes du Parlement; aussi répondirent-ils à la demande française par une note[4] qui, tout en déclinant la satisfaction exigée, pouvait laisser la porte ouverte à une nouvelle conversation diplomatique. Ce refus devait entraîner la continuation d'hostilités que cette fois le cabinet de Versailles paraissait décidé à engager à fond. Les préparatifs d'invasion qu'annonçaient tous les avis du continent donnèrent lieu en Angleterre à une de ces paniques qui se renouvellent périodiquement chez nos voisins d'outre-Manche et qu'explique la faiblesse des ressources militaires du royaume insulaire. Pendant l'hiver et le printemps de 1756, les conseillers du roi George n'eurent d'autre souci que celui de protéger l'Angleterre contre le débarquement des corps de troupes dont on annonçait la réunion sur les côtes de la Normandie et de la Picardie. Les garnisons de la Méditerranée, la défense du Hanovre, les renforts réclamés par l'Amérique, tout fut négligé pour le principal objet. A défaut des bataillons indigènes insuffisants ou trop récemment levés pour pouvoir être utilisés, on appela en Angleterre le contingent hessois, la plus grande partie des troupes hanovriennes; on réclama, d'ailleurs sans succès, à la Hollande les 6,000 hommes qu'en vertu des traités anciens cette puissance devait mettre au service de la Grande-Bretagne. La convention de neutralité signée avec le roi de Prusse paraissait écarter tout danger pour les États électoraux du roi George; il fallait profiter de cette heureuse circonstance pour concentrer sur l'Angleterre, directement menacée, toutes les forces militaires dont on pouvait disposer.

1. Yorke à Newcastle (30 janvier 1756) relate une conversation entre Mme de Pompadour et l'ambassadeur espagnol à Paris. — Voir aussi une lettre de Horace Walpole à son père, datée de Paris, le 28 novembre 1755.
2. Newcastle à Hardwicke, 30 novembre 1755 et 28 décembre 1755.
3. Hardwicke à Newcastle, 14 décembre 1755.
4. Fox à Rouillé.

Préoccupé de la défense du territoire national, résolu à se désintéresser d'une guerre continentale dont l'éventualité d'ailleurs n'était pas à craindre, le ministère britannique ne songea pas à resserrer les liens de l'accord intervenu avec la Prusse. Les quatre premiers mois de l'année s'écoulèrent sans que le poste depuis si longtemps vacant à Berlin fût rempli. Newcastle et ses collègues croyaient que Frédéric, en traitant avec eux, avait été déterminé par le désir d'assurer la tranquillité de ses États[1], mais ils n'estimaient pas que la convention de Westminster pût amener une rupture entre ce prince et la France. La mission de Nivernais, l'accueil fait à cet ambassadeur, le langage tenu par Rouillé, faisaient prévoir la signature par les deux anciens alliés d'un arrangement qui serait la contre-partie du traité de Westminster. Une dépêche interceptée[2] du chargé d'affaires de Suède à Paris vint confirmer cette impression. M. Rouillé avait assuré le représentant de la puissance du Nord, dont les relations intimes avec la France étaient notoires, qu'il connaissait depuis longtemps les pourparlers engagés entre l'Angleterre et le roi Frédéric; les détails de la convention ne lui avaient pas encore été communiqués, mais il était sûr qu'elle ne contenait rien de contraire aux intérêts de la France, Sa Majesté prussienne étant trop clairvoyante pour prendre des engagements nuisibles à ses alliés naturels. Sa Majesté très chrétienne n'avait jamais eu l'intention de commencer une guerre de terre; aussi les nouveaux engagements du roi de Prusse n'apportaient-ils aucun changement aux opérations projetées par la France. Bunge, tout en attribuant cette attitude du cabinet français au désir de ne pas manifester un dépit qui, quelque justifié qu'il pût être, eût été contraire à la dignité de la couronne, estimait qu'en effet le traité de Westminster n'empêcherait pas la France de donner libre cours à la vengeance qu'elle voulait prendre des procédés anglais. Peu de jours après, le cabinet de Londres apprenait par la même voie[3] l'offre de Frédéric de renouveler son traité d'alliance avec la France et l'hésitation de cette puissance à accepter la proposition.

Dans des conditions pareilles, toute démarche de la Prusse tendant à se rapprocher de l'Angleterre devait être favorablement

1. Newcastle à Hardwicke, 28 décembre 1755.
2. Bunge à Höpken, 31 janvier 1756. — Newcastle Papers.
3. Bunge à Höpken, 6 février 1756. — Newcastle Papers.

interprétée; aussi fut-ce avec satisfaction que l'on accueillit à Londres les offres de médiation de Frédéric. « Notre nouvel allié, le roi de Prusse, écrit[1] Newcastle, paraît bien agir. Il s'est montré disposé à s'employer à un arrangement (avec la France); nous ne nous y sommes pas refusés et l'avons autorisé à s'avancer autant que la raison et la prudence nous permettent de le faire; car ici le public est encore emballé pour la guerre. »

L'intervention pacifique de Frédéric, à laquelle les deux nations se prêtèrent plutôt par complaisance pour le médiateur que par espoir d'un résultat pratique, continua pendant le printemps et donna lieu à une correspondance suivie entre Berlin et Londres.

Dans l'esprit de Newcastle et de ses collègues, le traité conclu avec la Prusse ne devait être que l'acheminement vers une ligue des principales puissances du continent dirigée contre la France. D'après ce système, le nouvel allié de l'Angleterre se joindrait à la Russie, à l'Autriche-Hongrie, à l'Empire, à la Hollande pour maintenir la paix sur le continent. La France, complètement isolée, incapable de lutter sur mer contre la Grande-Bretagne, serait bientôt réduite à accepter la paix aux conditions que le cabinet de Saint-James voudrait lui imposer.

Newcastle, dans sa correspondance avec le président Munckhausen, se défend d'avoir renoncé à ses anciens alliés : « Bien loin d'avoir abandonné par là (en traitant avec le roi Frédéric), écrit-il[2], l'ancien système, on a certainement suspendu ou prévenu pour le présent sa ruine....., et on donne lieu de pourvoir à sa sûreté pour l'avenir. » Munckhausen s'exprime dans le même sens dans une lettre au ministre saxon Fleming[3]; d'après lui, l'accommodement avec la Prusse n'a pour objet que le maintien de la paix en Allemagne; il ne doit donner aucun sujet d'inquiétude à l'Autriche et à la Saxe, avec lesquelles le roi George désire maintenir ses anciennes relations amicales.

A Vienne, l'envoyé anglais reçut l'ordre de tenir le même langage. Dans une dépêche en date du 25 mars, adressée à Keith par lord Holdernesse, nous trouvons la justification de la conduite tenue par l'Angleterre à l'égard de la Prusse et l'exposé de la politique qu'elle aurait désiré faire prévaloir en Allemagne avec

1. Newcastle au duc de Devonshire, 7 mars 1756.
2. Newcastle à Munckhausen, 13 février 1756.
3. Munckhausen à Fleming, 26 février 1756. — Vitzthum, vol. I, p. 295.

le concours de l'Autriche. Pour assurer la paix de l'Europe la réconciliation du roi de Prusse avec la Grande-Bretagne et ses alliés était indispensable; le seul moyen d'atteindre ce but était de rassurer ce prince contre les intentions hostiles qu'il prêtait à l'impératrice en lui garantissant la paisible possession de ses États actuels. Cette garantie était d'autant plus conforme à la politique du roi George que jamais ce souverain n'avait songé à donner son concours pour la reconquête de la Silésie. Si l'Autriche avait quelque illusion à ce sujet, il était grand temps de la lui enlever. Le traité russe n'a pas été fait contre la Prusse, mais il constitue une sécurité additionnelle pour l'Autriche. « Le roi George, en effet, ne peut pas admettre des soupçons ou des insinuations sur la bonne foi du roi de Prusse ni attribuer à ce prince le dessein d'attaquer l'impératrice en Allemagne; mais, si un pareil soupçon se trouvait vérifié, si Sa Majesté prussienne devenait l'agresseur contre la maison d'Autriche, le roi se regarderait comme libre, malgré le traité récent de remplir ses engagements vis-à-vis d'elle et de réclamer le concours de la tzarine tel qu'il a été stipulé par le traité signé avec cette princesse. »

Faire avorter les négociations entre les cours de Vienne et de Versailles, que l'on commençait à soupçonner par les dépêches interceptées du ministre suédois[1], par les nouvelles de Paris et par les confidences de Berlin, amener une réconciliation entre l'Autriche et la Prusse, former une coalition de toutes les puissances continentales contre la France, assurer ainsi la tranquillité de l'Allemagne et la sécurité du Hanovre, déterminer l'impératrice à prendre à sa charge la défense des Pays-Bas, tel était l'objectif général indiqué à l'ambassadeur anglais. Le projet de réunir dans la même alliance la Russie, la Prusse et l'Autriche ressort également d'une lettre que Newcastle écrivait le même jour (23 mars) à Yorke[2] : « Il faut que nous prenions bien garde de ne pas provoquer légèrement la cour de Vienne; mais en même temps nous devrons maintenir notre traité avec la Prusse, encourager cette alliance et chercher peu à peu à l'incorporer dans notre vieux système. »

Munckhausen ne partage pas les illusions du premier ministre :

1. Bunge à Höpken, 17 février 1756. — Newcastle Papers.
2. Newcastle à Yorke, 23 mars 1756.

« Le comte Fleming[1], écrit-il à Newcastle[2], paraît être de l'opinion de Votre Excellence pour réunir le nouvel allié avec les anciens. Pour moi, j'avoue..... que, quoiqu'il n'y eût rien de plus satisfaisant et plus désirable que de réunir les cours de Vienne, de Russie et de Berlin, la chose me paraît des plus difficiles, pour ne pas dire impossible, vu les intentions et les systèmes si différents de ces puissances. »

Le rêve du cabinet anglais ne put se réaliser; il n'était guère réalisable. Quand même il eût été possible de surmonter la défiance qu'inspirait à Frédéric sa voisine et rivale l'impératrice Marie-Thérèse, la politique inaugurée à Vienne depuis la rupture des négociations à Hanovre était trop conforme à la pensée intime de cette cour, les grands projets du recouvrement de la Silésie et de l'abaissement de la Prusse conçus par Kaunitz étaient trop avancés pour qu'il fût possible d'espérer un retour aux anciens errements.

A Pétersbourg, l'influence autrichienne était trop forte, les sentiments personnels de la tzarine à l'égard de Frédéric trop vifs pour laisser la porte ouverte à une réconciliation avec ce prince.

Dans l'impossibilité d'appliquer son vaste programme, repoussé à Vienne, éconduit à la Haye, perdant chaque jour son influence à Pétersbourg, le gouvernement du roi George fut amené par les événements à resserrer les liens qui l'unissaient au roi de Prusse; entraîné dans la guerre continentale à la suite de ce prince, il finit par le seconder de son mieux et par lui prêter son concours militaire et financier. Mais ces résolutions énergiques ne furent prises que vers la fin de 1757. Jusqu'alors, bien loin d'encourager les visées belliqueuses de leur nouvel allié, comme on le pensait à Paris, le cabinet de Saint-James ne cessa de lui donner des conseils de prudence et conserva pour lui des sentiments de méfiance qui se manifestèrent longtemps dans la correspondance intime des ministres[3] et qui ne disparurent peut-être jamais du cœur de leur vieux souverain.

1. Le comte Fleming avait écrit à Munckhausen, le 23 mars : « Le traité avec le roi de Prusse est bon si l'on y fait entrer les anciens alliés; sinon, on n'aura fait que changer d'amis sans qu'il soit bien constaté si l'on a perdu ou gagné au troc. » La lettre de Fleming fut envoyée à Londres.

2. Munckhausen à Newcastle, 6 avril 1756.

3. Voir sur les sentiments du roi George la lettre de Newcastle à Hardwicke, du 11 octobre 1756; celle de Holdernesse à Newcastle, du 29 décembre 1756.

S'il est facile de pénétrer les causes et d'apprécier les raisons qui décidèrent le gouvernement anglais à signer la convention de Westminster, la conduite du roi de Prusse semble à première vue beaucoup plus difficile à expliquer. Quel était le motif assez puissant pour décider ce prince à échanger l'alliance intime avec l'État le plus considérable de l'Europe, dont les ressources lui étaient connues, dont il avait reçu dans des circonstances récentes l'appui le plus cordial, pour une entente purement défensive avec une monarchie insulaire dont il ne pouvait attendre aucun secours militaire et dont il ne recherchait pas les subsides financiers? C'est dans la correspondance du roi avec Knyphausen, c'est surtout dans les conversations avec Nivernais qu'il faut chercher la réponse à cette question.

L'envoyé français arriva à Berlin, on le sait, le 12 janvier 1756. Ce ne fut que le 27 de ce mois que Frédéric lui communiqua la nouvelle de la signature du traité anglais qui lui était parvenue deux jours auparavant. Pendant la quinzaine qui s'écoula entre les deux dates, Nivernais, quoique effrayé des progrès de la négociation entamée à Londres, crut à la possibilité d'en empêcher la conclusion; il eut avec le roi de fréquents entretiens, dont il donne dans ses dépêches une analyse aussi précise que détaillée. Écoutons la justification de Frédéric; il fait « une longue et très éloquente énumération de toutes les raisons qui lui rendent ce parti nécessaire : » désir du maintien de la paix, crainte d'une attaque de la Russie, « puissance formidable parce qu'elle est inépuisable en hommes, à qui il ne peut faire aucun mal et qui peut aisément le ruiner en ravageant la Prusse, » avantage de brouiller les cours de Londres, de Vienne et de Pétersbourg, tels sont les motifs qui ont dicté la conduite du roi. La convention n'est pas selon lui contraire aux intérêts de la France, qui ne songe pas à porter la guerre en Allemagne.

« Le roi, ajoute Nivernais, mêle à ces raisonnements les plus fortes et les plus fréquentes assurances de son amitié pour le roi, de son zèle pour nos intérêts, de la conviction où il est que sa liaison avec la France est et doit être pour lui inviolable et fondamentale. »

Il affirme qu'il aurait été prêt à agir avec la France pendant le séjour du roi d'Angleterre en Hanovre; mais les circonstances ont bien changé depuis la conclusion du traité anglo-russe. « Cependant, » ajoute-t-il avec un scepticisme que Nivernais est

sans doute trop poli pour souligner, « comme la convention avec l'Angleterre n'est due qu'aux préoccupations du moment, si l'intérêt n'était plus le même, il trouverait facilement un prétexte pour se délier; qu'on pouvait s'en rapporter à lui; qu'il connaissait son intérêt; que ce qu'il faisait actuellement était dicté par le moment et n'était que pour le moment; enfin que nous devions compter sur la permanence de ses sentiments pour nous et de sa liaison avec nous. » — « Le roi de Prusse à plusieurs reprises exprime le désir d'être le pacificateur, l'arbitre de l'Allemagne et le conciliateur entre la France et l'Angleterre.....; sa vanité serait flattée de ce rôle brillant..... Il me paraît on ne peut pas moins instruit de la nature et de l'importance de notre contestation avec l'Angleterre, et il serait très impropre par cette raison, ainsi que pour bien d'autres, à être le médiateur et le conciliateur de ce procès. Cependant c'est ce qu'il désire passionnément, et il a chargé M. Michell de le proposer à Londres. »

La communication faite et le premier embarras surmonté, Frédéric continua tous les efforts possibles pour effacer l'impression pénible que devait produire la publication du traité anglais. Fidèle à son habitude de donner des conseils qui ne lui coûtaient rien, il entreprit Nivernais[1] sur le projet d'une invasion de l'Angleterre, dressa avec lui un plan de campagne et indiqua les points du territoire de son nouvel allié qui lui paraissaient le plus vulnérables. Comme preuve de son désir de maintenir la cordialité de ses relations avec la France, Frédéric déclara qu'en remettant à ses représentants copie de la convention de neutralité de l'Allemagne conclue avec l'Angleterre, il aurait soin d'expliquer que cet arrangement ne changerait rien aux engagements qui le lient à la France[2].

Bien loin de vouloir rompre avec le cabinet de Versailles, le roi de Prusse ne demande pas mieux que de renouveler le traité de 1741; il autorise Nivernais à en faire la proposition. Il a réponse à toutes les objections qui lui sont faites de Paris. A Rouillé, qui avait observé que l'ancien traité anglo-prussien visé et confirmé par le nouvel acte stipulait l'obligation pour la Prusse d'envoyer des secours à l'Angleterre en cas de réquisition de cette

1. Nivernais à Rouillé, 31 janvier 1756.

2. Les dépêches adressées à Knyphausen, Klinggrœffen, Maltzahn et der Hellen (ministre prussien à la Haye), à la date du 31 janvier, contiennent des instructions conçues dans ce sens.

dernière, le roi, avec sa désinvolture habituelle, réplique « que la garantie générale des royaumes et États était une affaire purement de style et que cette stipulation ne s'effectuerait pas plus qu'en 1745; qu'alors il avait été requis de fournir son secours de 10,000 hommes, qu'il s'en était exempté et qu'il ne serait pas embarrassé de s'exempter encore cette fois-ci. Je lui ai demandé si, dans le cas où nous ferions avec lui un traité défensif, il se croyait en état d'y stipuler des secours en notre faveur; il m'a assuré qu'il n'y trouvait aucune difficulté. »

Dans le négociateur de 1756, dans l'interlocuteur de Nivernais, nous retrouvons le rédacteur de l'avant-propos de 1746[1], qui donnait à ses successeurs l'avis suivant : « Vous verrez dans cet ouvrage des traités faits et rompus, et je dois vous dire à ce sujet que nous sommes subordonnés à nos moyens et à nos facultés; lorsque nos intérêts changent, il faut changer avec eux. Notre emploi est de veiller au bonheur de nos peuples; dès que nous trouvons donc du danger ou du hasard pour eux dans une alliance, c'est à nous de la sacrifier plutôt que de les exposer. En cela, le souverain se sacrifie pour le bien de ses sujets. »

Ces paroles caractéristiques illustrent bien l'absence de préjugés, le sans-gêne cynique que le philosophe de Sans-Souci mettait dans sa diplomatie; aussi, pour arriver à une appréciation saine de ses agissements et à un jugement impartial de ses actes, il faut, ce nous semble, distinguer entre les négociations anglaises avant l'arrivée de Nivernais et les pourparlers entamés avec ce dernier. Pendant la première période, le roi oublie toutes les obligations que lui imposaient sa réputation et sa dignité de souverain pour ne penser qu'à l'intérêt immédiat de ses États; il s'abaisse au mensonge pour éviter les reproches de son allié; honteux de l'action qu'il va commettre, il a hâte de s'abriter derrière le fait accompli; il précipite les événements pour échapper aux représentations qu'il attend de l'envoyé français. A l'arrivée de ce dernier, il n'a pas le courage, dès la première entrevue, de parler du traité; pendant quelques jours, il s'exprime en termes équivoques; il laisse croire à son interlocuteur que les affaires sont moins avancées qu'elles ne le sont en réalité et n'avoue qu'à la dernière extrémité l'existence de la convention. Cet aveu fait, la conduite du roi change : il semblerait qu'il cherche à

1. Avant-propos de l'*Histoire de Frédéric II* écrit par le roi, p. 343.

racheter la tromperie dont il a usé vis-à-vis de la France par la franchise de ses explications, par la sincérité de ses discours, par la chaleur de ses protestations. Était-il de bonne foi à ce moment? Nivernais le crut et nous le pensons avec lui.

Le rapprochement de l'Angleterre et de la Prusse pouvait s'expliquer et, dans une certaine mesure, se justifier. Menacé par les deux impératrices dont les États avoisinaient les siens et dont il n'ignorait pas les sentiments hostiles, brouillé avec l'Angleterre, en mauvais termes avec le roi de Pologne, Frédéric, lorsqu'il fit les premières ouvertures au roi George, n'avait qu'un seul appui, qu'un seul allié, la France. D'autre part, la conquête de la Silésie était un fait beaucoup trop récent pour n'être pas contesté par le vaincu; en cas d'hostilités sur le continent, la Prusse aurait à lutter, non pas pour l'acquisition de nouveaux territoires, mais pour la conservation des provinces annexées. L'expérience de la dernière guerre avait démontré que la France, occupée dans les Pays-Bas et sur le Rhin, n'avait pas été en mesure de secourir son allié dans la lutte que celui-ci avait soutenue contre l'Autriche. La situation dans l'automne de 1755 se dessinait bien autrement menaçante; à l'Autriche viendraient se joindre, grâce aux subsides de la Grande-Bretagne, les armées russes et peut-être les contingents de la Pologne et de la Saxe; quant au secours à espérer de la France, la faiblesse de son gouvernement, la timidité de ses ministres, l'inexpérience de ses généraux, ne permettaient point d'espérer une coopération plus active que celle de la guerre de Succession. Dans ces conditions, la Prusse n'avait rien à gagner et beaucoup à perdre dans une guerre continentale; il était donc de son intérêt d'écarter de l'Europe le conflit qui, allumé en Amérique, pouvait gagner le vieux monde.

Or, l'une des puissances belligérantes, l'Angleterre, plus faible sur terre que sa rivale, s'estimerait heureuse de conserver aux hostilités leur caractère colonial et maritime, et n'interviendrait sur le continent que pour protéger les États électoraux de son souverain. Lui donner sur ce point la satisfaction demandée, garantir la neutralité du Hanovre, serait assurer la paix en Allemagne ou du moins éloigner la guerre du voisinage de la Prusse; les Russes, privés du subside que l'Angleterre n'aurait plus d'intérêt à leur fournir, resteraient dans l'inaction; l'Autriche, inquiète pour les Pays-Bas, se soucierait peu de tenter une attaque isolée contre la Prusse, que d'ailleurs cette dernière

serait en mesure de repousser; quant au conflit entre la France et l'Angleterre, réduit aux proportions infimes de quelques escarmouches au Canada, de quelques engagements sur mer, il serait facile de le terminer par une médiation des puissances neutres, parmi lesquelles le roi de Prusse devrait figurer au premier rang. C'est pour obéir à ces préoccupations, d'ailleurs fort légitimes, c'est dans l'intérêt bien entendu de ses États que Frédéric négocia avec l'Angleterre et signa avec le roi George le traité de neutralité du 16 janvier; mais si, en agissant ainsi, il n'avait cure de l'intérêt et des desseins de la France, il n'entrait ni dans son plan ni dans son désir de se brouiller avec elle. Il voulait assurer la paix de l'Allemagne; il aspirait à devenir l'arbitre entre les cours de Versailles et de Londres; mais, pour jouer ce rôle, s'il était utile de devenir l'allié de l'une, il était indispensable de rester l'ami de l'autre.

Un peu moins de précipitation dans les négociations de Londres n'aurait pas empêché la signature de la convention de Westminster que le gouvernement anglais désirait autant que celui de Berlin, et plus d'honnêteté vis-à-vis de la France eût suffi pour lui conserver la confiance de ce pays. Malheureusement pour le roi de Prusse, ni la patience ni la moralité politique n'étaient au nombre de ses qualités. Rancunier lui-même, mais assez décidé de caractère pour pouvoir subordonner son amour-propre à ses intérêts, Frédéric ne comprit pas toute la portée de l'affront qu'il infligeait à la cour de France en traitant à son insu et avec son ennemi mortel. Il se trompa sur le degré de susceptibilité du roi Louis XV; cette erreur lui coûta les épreuves de la guerre de Sept ans et mit la Prusse à deux doigts de sa perte.

II.

Pendant que l'Angleterre, rassurée sur la tranquillité des États électoraux de son souverain, ne songeait qu'à la défense de ses côtes, pendant que la Russie flottait incertaine entre l'alliance anglaise et l'entente autrichienne, que Frédéric mettait à contribution toutes les ressources de son esprit pour réparer les suites de son brusque changement de front et pour éviter une brouille qui n'entrait pas dans son programme, c'était à Paris, entre les cours de France et d'Autriche, que se dénouait le nœud de la question européenne.

La publication des Mémoires de Bernis, les ouvrages de Beer et d'Arneth, les articles récents du duc de Broglie, ont jeté un jour nouveau sur l'origine des pourparlers entamés entre les cours de Vienne et de Versailles. Nous connaissons aujourd'hui par le menu les détails de la négociation. Le silence opposé par le cabinet anglais aux propositions autrichiennes, la reprise par Kaunitz, en août 1755, du système de l'entente avec la France dont il pouvait à bon droit se considérer l'initiateur, et qu'il avait exposé à la conférence aulique dès le lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle, les ouvertures secrètes faites au roi Louis XV, le rôle de Mme de Pompadour et de l'abbé de Bernis, les réponses évasives du souverain français, tous ces faits ont été trop récemment mis en lumière pour que nous ayons à revenir sur eux. Il nous suffit de rappeler que, jusqu'au mois de janvier 1756, la négociation avec l'impératrice n'avait abouti à aucun résultat. Au grand projet d'amoindrissement de la Prusse mis en avant par la cour de Vienne, la diplomatie française cherchait à substituer un arrangement destiné à déterminer l'attitude de l'Autriche en cas de guerre européenne. Une note, en date du 28 décembre, déclarait qu'en cas de l'extension au continent du conflit américain la neutralité de l'Autriche serait respectée, mais qu'on lui demanderait de refuser le passage à travers l'Allemagne aux Russes et aux Hessois et à toutes autres troupes à la solde anglaise. Au contraire, si les Russes, malgré cette interdiction, persistaient à attaquer la France ou l'un de ses alliés, l'impératrice accorderait le libre passage aux troupes françaises chargées de repousser l'attaque. Une entente sur ces bases entre les cours de Versailles et de Vienne aurait pour résultat, croyait-on, d'assurer la paix sur le continent.

La joie que, d'après Arneth, le contenu de la note française occasionna à Kaunitz ne paraît guère justifiée. Il est vrai que la France remplaçait la garantie des conditions de la paix d'Aix-la-Chapelle, dont il avait été question tout d'abord, par la proposition d'une convention amicale avec l'Autriche et une déclaration de neutralité de cette puissance; mais les conditions attachées à cette neutralité étaient inacceptables, car elles avaient le grand inconvénient de créer des difficultés entre la cour de Vienne et sa fidèle alliée la Russie, en laissant au roi de Prusse tous les avantages de la situation. En attendant cependant, on prenait pied à la cour de France; on était débarrassé, au moins

pour le moment, de l'éternelle menace de l'invasion des Pays-Bas; en un mot, on gagnait du temps, et c'était beaucoup dans les conjonctures difficiles où se trouvait l'impératrice.

Une circonstance surtout pouvait être considérée comme un symptôme favorable à la suite des négociations. La conduite des pourparlers confiée dans le principe au seul abbé de Bernis, qui faisait son rapport directement au roi, était depuis quelque temps contrôlée par un comité formé du ministre Rouillé[1], de son premier commis l'abbé La Ville, du ministre de la marine Machault et du contrôleur général Séchelles. L'institution de ce comité, l'exclusion du comte d'Argenson, que l'on savait partisan dévoué de l'alliance prussienne, donnèrent à Kaunitz et à sa souveraine la certitude d'un premier résultat et l'espoir d'une réussite ultérieure. Cependant la mission du duc de Nivernais, dont le départ après des retards répétés venait enfin d'avoir lieu, était une preuve manifeste de la confiance de la cour de France dans le maintien de son alliance avec la Prusse. L'ambassadeur obtiendrait sans doute de cette puissance le renouvellement du traité encore en vigueur, et, en resserrant les liens existants, mettrait fin aux pourparlers que la rumeur publique accusait Frédéric d'avoir engagés avec son oncle le roi George.

Ce fut donc sous l'influence de considérations quelque peu contradictoires que fut rédigée la réponse de la cour impériale au projet du traité de neutralité conditionnelle mis en avant par la France.

Une longue dépêche de Kaunitz[2] résume les vues de la cour de Vienne, telles qu'elles ressortaient de la conférence tenue à Vienne le 23 janvier. Le chancelier dénonçait les ménagements du cabinet anglais pour le roi de Prusse, et justifiait les mesures défensives que proposait en 1755 sa cour par la crainte d'une entreprise de ce prince contre les États héréditaires de l'Autriche. L'attitude équivoque de l'Angleterre avait enfin dessillé les yeux de l'impératice et lui avait fait comprendre le but égoïste de son allié, qui ne songeait qu'à l'engager dans une guerre contre la France. Irrités du peu de succès de leurs efforts pour contraindre l'Au-

1. D'après d'Arneth, l'initiation de Rouillé et de ses collègues aux pourparlers aurait eu lieu dans le courant de novembre 1755. Le cardinal de Bernis dit que le comité fut institué environ six semaines après l'envoi de la réponse aux ouvertures de Stahremberg; il ne fait pas mention de l'abbé La Ville.

2. Arneth, t. IV, p. 409-415.

triche, les ministres du roi George avaient entamé à Berlin les pourparlers dont on avait déjà averti la cour de Versailles.

De cette revue rétrospective passant à l'examen des propositions françaises, on se déclarait prêt à les accepter en principe; on applaudissait à la demande de restitution des prises formulée en guise d'ultimatum par la cour de Versailles, et on n'hésitait pas à reconnaître qu'un refus de la part du gouvernement britannique donnerait le droit de considérer ce dernier comme l'agresseur dans la guerre probable. On enregistrait avec satisfaction la double déclaration que la France n'avait aucun projet hostile contre les Pays-Bas ou aucune possession autrichienne, et qu'elle ne songeait pas à demander contre l'Angleterre ou le Hanovre le concours de la Prusse, tout en maintenant son alliance avec ce pays. La cour de Vienne ne pouvait que se montrer favorable à la garantie réciproque des possessions des deux États; sans doute une convention de ce genre aurait pour effet d'aliéner les puissances maritimes et d'exposer la France au dépit du roi Frédéric, que la garantie accordée empêcherait de rien entreprendre contre les États de l'impératrice. Mais l'arrangement proposé n'avait rien de contraire aux obligations ni aux intérêts de l'Autriche, les traités défensifs avec la Grande-Bretagne ne s'appliquant pas à une guerre commencée sans nécessité, sans le consentement et au grand préjudice des alliés du royaume insulaire; les intérêts étaient sauvegardés, puisque, à l'égard de la Prusse et de La Porte, ennemis naturels de la cour de Vienne, il n'y avait aucune aide à attendre de Londres, tandis que du côté des Pays-Bas tout danger disparaissait à la suite d'un accord avec la France. Plus la garantie serait générale, plus elle serait efficace; aussi ne faisait-on aucune objection à ce que, en outre de l'Espagne et des puissances italiennes déjà visées, les États amis de la France, et notamment la Prusse, y fussent compris, à la condition qu'il en serait de même des puissances alliées de l'Autriche, parmi lesquelles figurait en première ligne la Russie.

Sur un point, le représentant de Marie-Thérèse devait se montrer intraitable; il devait se refuser absolument à prendre l'engagement de repousser par la force les Russes qui viendraient défendre le Hanovre, et d'accorder toute facilité aux Français pour l'attaque de ce pays. Une pareille proposition était[1] « contra-

1. Kaunitz à Stahremberg, 27 janvier 1756. Cité par Arneth.

dictoire parce que ce serait un fait diamétralement opposé aux lois d'une neutralité, malhonnête et même ridicule parce que ce serait s'engager à favoriser les ennemis de nos alliés. »

Stahremberg devait s'attacher à obtenir la promesse secrète de renoncer à toute entreprise contre le Hanovre; l'entrée en Allemagne des troupes de Louis XV avec l'acquiescement de l'empereur soulèverait contre ce souverain tous les membres de l'Empire et porterait à son prestige un préjudice irréparable.

De l'analyse que nous venons de donner, il ressort que l'impératrice-reine, malgré tout son désir de se rapprocher de la France, n'entendait sacrifier sur l'autel de la nouvelle alliance ni sa vieille intimité avec la Russie ni les obligations qu'entraînait la possession de la couronne impériale si péniblement acquise par son époux.

Dans le rescrit impérial du 27 janvier, destiné à être mis sous les yeux du cabinet français, nous trouvons l'expression officielle et adoucie des desiderata si franchement, nous pourrions dire si brutalement, exprimés par Kaunitz dans sa correspondance particulière. La cour de Vienne constatait avec peine les progrès que faisait la mésintelligence entre la France et l'Angleterre, son espoir de voir le succès de la demande que Sa Majesté très chrétienne venait de faire vis-à-vis de Sa Majesté britannique, et déclarait qu'elle n'avait « pas même songé à vouloir gêner Sa Majesté très chrétienne dans l'usage que sa justice pouvait lui permettre de faire de ses forces. » Puis, abordant le fond du débat, Leurs Majestés Impériales faisaient appel à l'équité du roi pour lui faire sentir « qu'elles blesseraient les lois de l'honneur et les règles de la bonne foi si elles se chargeaient de l'engagement aussi bien inutile de s'opposer au passage des troupes russiennes au cas que le roi de la Grande-Bretagne croirait devoir les appeler à son secours. Sa Majesté très chrétienne a une trop haute idée de l'honnête et du juste pour ne pas comprendre que cette action serait contraire à l'exacte neutralité dont il doit être question. »

« Leurs Majestés Impériales s'expliqueront avec la même cordialité sur les propositions qu'elle a bien voulu leur faire. Elles consistent en trois objets, savoir :

« 1° Une neutralité parfaite à observer par Leurs Majestés Impériales au cas que la France et l'Angleterre en vinssent à une guerre en Europe par rapport à leurs différends en Amérique;

triche, [illegible] réciproque entre la mai-
pourp[illegible] respectifs ;
D[illegible] sur les différends et
tions [illegible] d'Aix-la-Chapelle n'a
on [illegible] le repos de l'Europe.
[illegible] un plaisir de répéter à
[illegible] désirent sincèrement s'en-
[illegible] Elles en voient naître l'occasion
[illegible] très décidées à faire ce qui
[illegible] mettre à profit et pour qu'il
[illegible] solide. »
[illegible] étaient donnés au comte de Stah-
[illegible] en détail les articles proposés,
[illegible] Le duc Charles de Lorraine, gou-
[illegible] l'ordre de mettre des garnisons
[illegible] d'Ostende et Nieuport[1], et d'accueillir
[illegible] les vaisseaux de toutes les
[illegible] au passage dans les Pays-Bas qu'a-
[illegible] « la réponse se trouvait dans l'état où
[illegible] certainement pas dans le cas de pouvoir
[illegible] d'une armée, et tout aussi peu disposés à
[illegible] étrangères quelconques. » Pour les détails
[illegible] on s'en référait au ministre autrichien ;
[illegible] du roi pour qu'il fît « presser et consom-
[illegible] la neutralité de la république de Hol-
[illegible]
[illegible] se terminait par des protestations d'amitié et
[illegible] prompte terminaison des négociations.
[illegible] demander jusqu'à quel point la cour de Vienne
[illegible] admettant l'accession des alliés de la France, et
[illegible] Prusse, dans la ligue projetée. Marie-Thérèse et
[illegible] avaient-ils perdu tout espoir de rompre l'alliance
[illegible] Versailles et de Potsdam ? S'étaient-ils décidés à
[illegible] recouvrement des provinces perdues au maintien de
[illegible] de l'Allemagne et à la sécurité des Pays-Bas ? Le
[illegible] autrichien, en acceptant l'admission du conquérant
[illegible] à ce que nous pourrions appeler le syndicat de
[illegible] reprenait-il une idée qu'il avait déjà défendue auprès

1. [illegible] mettre à l'abri d'un coup de main des Anglais.

de sa souveraine? Espérait-il par cette proposition éveiller les inquiétudes du roi Frédéric dont il connaissait le caractère soupçonneux, et provoquer des explications et peut-être une brouille entre la France et la Prusse?

Quelle que soit la réponse à ces interrogations, il est évident que les instructions dont nous venons de donner l'analyse, et qui furent expédiées de Vienne le 27 janvier 1756, indiquaient une divergence de vues bien accusée entre les deux cours.

A la demande française d'un concours indirect, mais efficace pour l'entreprise projetée contre le Hanovre, l'Autriche répondait par un refus poli, mais catégorique, et offrait en échange une déclaration de neutralité qui, dans son esprit, devait s'étendre à la Hollande et à l'Allemagne.

Il est probable que, malgré les bonnes dispositions des deux souverains, l'accord sur des projets aussi contraires se fût fait longtemps attendre si les événements ne s'étaient pas chargés d'effectuer ce que la diplomatie n'eût pas obtenu. Quand les dépêches de Kaunitz arrivèrent à Paris, la situation était profondément modifiée par la nouvelle du traité de Westminster, signé à Londres le 16 janvier 1756.

Nous n'avons pas à nous étendre sur l'explosion d'indignation et de colère qui eut lieu dans les conseils de Louis XV quand on apprit l'engagement de Frédéric avec l'Angleterre; mais nous devons nous demander si cette indignation était justifiée de la part d'un gouvernement qui négociait lui aussi depuis cinq mois avec le plus grand ennemi de son allié. Tout d'abord, la similarité des agissements des deux cours, le mystère dont Frédéric et Louis XV entourent leurs pourparlers, indiquent, il faut le reconnaître, le peu de confiance que l'un et l'autre mettaient dans une alliance qu'ils proclamaient cependant comme la base de leur action politique. Mais, si d'un examen superficiel du procédé nous passons à l'étude des détails, nous trouvons une différence profonde entre la conduite du roi de France et celle du roi de Prusse.

Frédéric, en traitant avec l'Angleterre, ne pense qu'à sa propre sécurité, ignore les intérêts de son allié, les sacrifie même en lui fermant la route du Hanovre, en protégeant contre toute attaque de la France les États continentaux du roi d'Angleterre. Les diplomates français, il faut le dire à leur honneur, en négo-

ciant avec l'Autriche, ne consentirent pas à sacrifier le roi de Prusse, refusèrent de croire aux accusations lancées contre lui, et firent à Vienne des propositions qui, dirigées contre l'intervention des Russes, auraient assuré la défense des États de ce prince.

« Jusqu'au commencement de février 1756, » écrira plus tard Bernis au comte de Choiseul[1], « le roi rejeta constamment les propositions du mois de septembre 1755, et l'impératrice-reine, qui nous avait confié ses secrets les plus intimes, commençait même à se prêter de bonne grâce à conclure un traité de garantie des États respectifs des deux puissances et de ceux de leurs alliés (les possessions de l'Angleterre toutefois exceptées). Il ne restait que de légères difficultés à aplanir pour signer ce traité, dont la rédaction était chose achevée, lorsqu'on apprit la conclusion de celui de Londres. »

« Ainsi, tandis que le roi essuyait une ingratitude si marquée de la part du roi de Prusse, Sa Majesté refusait de se prêter aux propositions de la cour de Vienne et songeait à assurer par une nouvelle garantie les États d'un prince qui le trahissait. »

« Cependant, si le roi de Prusse, qui, en ratifiant son traité avec l'Angleterre, nous proposait de renouveler le traité que nous avions avec lui et qui était près d'expirer, avait eu la sagesse, après de mûres réflexions, de renoncer à la convention de Londres, jamais le traité de Versailles n'aurait été conclu, et la France aurait conservé en entier son système politique. »

Malgré les assertions optimistes du négociateur français, nous avons peine à croire que l'accord sur les conditions de la neutralité et sur l'exclusion de l'Angleterre eût été si facile à obtenir à Vienne. Nous avons déjà constaté l'opposition faite par Kaunitz à toute attaque contre le Hanovre, et, dans le cours des pourparlers, nous verrons constamment l'Autriche, tout en demandant une action contre la Prusse, se refuser à accorder contre la Grande-Bretagne la réciprocité sur laquelle on insistait à Versailles. Il serait d'ailleurs du domaine de la fantaisie de chercher à deviner les résultats d'une négociation poursuivie dans des circonstances purement hypothétiques; il nous suffit de constater que l'action de Frédéric vint changer les dispositions du gouver-

1. Instructions données à M. le comte de Stainville, ambassadeur à Vienne, 31 juillet 1757.

nement de Louis XV et bouleverser le système dont ce dernier s'était fait le défenseur auprès de l'Autriche.

Ce fut dans les derniers jours de janvier 1756 qu'on apprit à Paris la conclusion du traité de Westminster. Quoiqu'on eût eu vent des pourparlers engagés par Frédéric et que la rumeur croissante d'une entente possible entre les deux souverains protestants n'eût pas été sans influence sur le départ du duc de Nivernais, on n'avait cru ni à Vienne ni à Versailles que le roi de Prusse entrerait dans un arrangement quelconque avec la puissance insulaire sans avoir pris l'avis de son vieil et fidèle allié Sa Majesté très chrétienne. Tout au plus s'imaginait-on[1] « que le roi de Prusse ne conclurait pas et profiterait de l'occasion pour se faire un mérite auprès de la France en lui communiquant les propositions que l'Angleterre lui avait faites. » La confiance dans l'alliance franco-prussienne, la conviction de la nécessité pour Frédéric de s'appuyer sur cette entente, la franchise apparente des déclarations de ce prince, la sympathie bien connue de son représentant Knyphausen pour la France, suffisaient pour dissiper les soupçons que faisaient naître dans les conseils de Louis XV les articles des gazettes hollandaises et anglaises. Aussi, plus ces sentiments étaient-ils vivaces et plus la sécurité avait-elle été grande, plus le réveil fut-il brusque et la surprise douloureuse.

Dans sa réception du mardi 27 janvier, Rouillé, aussitôt que Knyphausen fut introduit auprès de lui, se répandit en reproches dont l'amertume était d'autant plus grande que les expressions indiquaient, au moins à en juger par l'analyse de l'envoyé prussien, plutôt la tristesse que la colère. A l'audience de la semaine suivante les nouvelles plaintes du ministre des affaires étrangères et le langage du contrôleur général, M. de Séchelles, ne durent pas laisser au diplomate prussien beaucoup d'illusions sur les sentiments de la cour française.

Le 4 février, c'est-à-dire aussitôt que l'on avait été fixé sur le texte et la portée des articles de la convention anglo-prussienne, le Conseil du roi tint une séance dans laquelle fut discutée la question du renouvellement de l'alliance avec Frédéric proposé par Nivernais.

1. Stahremberg à Kaunitz, 7 février 1756.

D'après Knyphausen[1], plusieurs membres du Conseil s'étaient opposés à un nouveau traité qui serait contraire aux intérêts et à la dignité du roi, avaient rappelé la défection de Frédéric lors de la paix de Breslau[2], et s'étaient prononcés pour le rappel immédiat de Nivernais et pour la rupture des négociations. « Mais, après des débats très vifs, ajoutait l'envoyé, on est enfin convenu qu'il serait imprudent d'aliéner tout à fait Votre Majesté et de se livrer entièrement au ressentiment dont on était animé..... Le maréchal de Bellisle a fort influé sur cette résolution..... Il est le seul qui ait osé parler au roi et au ministère en faveur du renouvellement de son alliance. »

Knyphausen, dans le compte-rendu qu'il envoya à son royal correspondant, mentionne vers cette époque les fréquentes entrevues de Rouillé et de Stahremberg; les inquiétudes qu'il manifeste étaient fondées. Les avis de Londres, et sans doute l'indignation du roi, avaient provoqué chez le ministre français, jusqu'alors fervent admirateur du roi Frédéric, un revirement subit dont sut profiter avec beaucoup d'habileté l'envoyé autrichien. D'après ce dernier, Rouillé et Séchelles, dans les entretiens qu'ils eurent avec lui, auraient laissé voir les sentiments que leur inspirait la conduite du roi de Prusse; de leur propre initiative, ils auraient[3] « marqué le désir d'arriver à une conclusion avec la cour d'Autriche; ils paraissaient s'attendre à ce que celle-ci remît sur le tapis le premier plan d'alliance; » les discours de M. Rouillé étaient « d'autant plus significatifs qu'ils venaient à la suite des réflexions et des délibérations qu'on avait eu le temps de faire et qu'on avait faites en effet d'un mardi à l'autre. » Les propos inconsidérés des ministres de Louis XV décidèrent Stahremberg à profiter « de son mieux de la conjoncture heureuse et peut-être unique qui se présentait pour engager la France à entrer dans les vues que nous lui avions fait envisager par notre premier plan. »

Sur ces entrefaites, le 4 février, arrive la dépêche de Vienne, en date du 27 janvier, et par conséquent rédigée et expédiée[4]

1. Knyphausen à Frédéric, 8 février 1756.

2. Frédéric, quoique lié à la France par le traité du 5 juin 1742, avait traité avec Marie-Thérèse et signé avec elle, sans la participation de la France, la paix de Breslau, le 11 juillet 1742.

3. Stahremberg à Kaunitz, 7 février 1756.

4. Il ne peut y avoir doute à cet égard. Stahremberg, dans sa dépêche, le dit en propres termes.

avant qu'on connût la signature du traité de Westminster. Stahremberg se demande tout d'abord s'il ne passera pas sous silence des instructions qui ne répondent plus à la situation; mais, après réflexion, il se ravise; Bernis dîne chez lui le jour; il saura la venue du courrier; mieux vaut agir ouvertement et s'assurer le bénéfice de la franchise. Il exposa au diplomate français que, les circonstances étant profondément modifiées, il ne pouvait suivre des instructions qui ne tenaient pas compte de la nouvelle alliance de la Prusse et de l'Angleterre; le changement de front de Frédéric, en détruisant la principale objection à une action intime de l'Autriche et de la France, indiquait la nécessité de reprendre l'examen du grand projet d'août 1755; cependant, pour lui donner une preuve de la bonne foi de l'impératrice et de son désir d'entente, il mettrait sous ses yeux la dépêche qu'il venait de recevoir.

Bernis, tout en se montrant très satisfait de cette marque de confiance, très heureux des bonnes dispositions du cabinet impérial, fut beaucoup plus réservé que son chef dans ses appréciations de la conduite du roi de Prusse et peu disposé à changer le terrain des négociations. Peut-être regrettait-il le projet de neutralité et de garantie européenne dont il était l'initiateur, et dont l'acceptation par la cour de Vienne semblait pouvoir être obtenue malgré les réserves importantes que nous avons signalées. Peut-être lui paraissait-il dangereux d'abandonner l'espoir d'un résultat presque assuré pour reprendre l'examen d'un projet grandiose sans doute, mais qui soulevait des questions multiples et difficiles.

Quels que fussent les motifs auxquels obéit l'abbé de Bernis, il se montra beaucoup plus diplomate que son ministre; il assura son interlocuteur que le roi Louis XV « ne s'était encore ouvert vis-à-vis de personne sur ce qu'il pensait du traité conclu entre les cours d'Angleterre et de Prusse.....; que le roi de Prusse cherchait à donner à sa démarche la tournure la plus favorable qu'il fût possible; que l'offre que faisait ce prince de renouveler le traité de 1741 pouvait faire croire qu'il n'y avait dans le traité nouvellement conclu rien de contraire à ses anciens engagements. » Il ajouta qu'il fallait attendre les dépêches de Nivernais et les avis qui parviendraient de toutes parts pour avoir des indications plus précises; il promit enfin d'en référer au roi et d'apporter une réponse catégorique.

Dans sa dépêche du 27 janvier, Kaunitz avait écrit : « J'entrevois la plus belle perspective du monde pour les deux cours, et il n'est rien que je n'ose espérer pourvu qu'où vous êtes on y aille d'aussi bon jeu qu'on ira ici.....; et qu'on n'imagine pas de vouloir finasser comme par le passé, attendu que ce serait le moyen de tout gâter et vis-à-vis de ma cour et vis-à-vis de moi. » Il faut supposer que Stahremberg considéra que cet avis, excellent pour les diplomates français, ne s'appliquait pas à leur collègue autrichien, car, en attendant de nouvelles instructions de Vienne, il employa toutes les ressources de son esprit et de son talent à faire parler les conseillers de Louis XV, sans se compromettre lui-même. Il eut des conférences avec Rouillé[1], Séchelles et Bernis, « chacun des trois en particulier; » il mit « toute son attention à conserver l'avantage....., en obligeant pour ainsi dire cette cour à parler la première et à revenir comme d'elle-même aux premières propositions. » Les entrevues avec Bernis se multiplient; tout d'abord ce dernier ne parle que de l'alliance des deux cours et relègue au second plan les points qu'il appelle « accessoires, c'est-à-dire les avantages à se faire réciproquement » (par quoi on entendait l'abandon de l'alliance du roi de Prusse, d'une part, et celui de la cession ou de l'échange d'une partie des Pays-Bas, de l'autre). Stahremberg réplique que l'accessoire de Bernis « devait bien plutôt, par le changement des circonstances, être envisagé comme le point fondamental de la négociation. » Tout en se refusant à jouer le rôle d'accusateur du roi de Prusse, il ne perd néanmoins aucune occasion « de relever sans affectation et par manière de discours tout ce qu'il y avait d'odieux, de suspect, d'offensant et de contraire aux intérêts de la France dans la nouvelle alliance » du roi de Prusse. « Cette conduite m'a si bien réussi[2], écrit-il, que je suis enfin parvenu, après différentes gradations, à faire absolument changer de langage au ministère d'ici sur le compte de ce prince. » L'abbé de Bernis, très renfermé d'abord, modifie complètement son ton et se livre peu à peu à la critique de la conduite de Frédéric, « dont on reconnaissait à pleine mesure l'ambition, la mauvaise foi et les vues dangereuses. » Oubliant sans doute les

1. Stahremberg à Kaunitz, 16 février 1756.
2. Stahremberg à Kaunitz, 16 février 1756.

expressions dont il s'était servi quelques jours auparavant, il ajoute que « rien ne pouvait excuser la démarche qu'il (le roi de Prusse) venait de faire, et tout portait à croire que le traité contenait des articles secrets de la plus grande conséquence, puisque, sans un très grand intérêt, ce prince n'aurait sûrement pas risqué de perdre l'alliance de la France; l'on était ici aussi outré et indisposé contre lui que nous pouvions l'être..... On était très décidé de ne pas renouveler le traité de 1741 et de ne faire aucun compte de tout ce que le roi de Prusse pourrait tenter pour amuser cette cour ou pour lui en imposer davantage. »

De ce langage si différent de celui qu'on avait tenu jusqu'alors et de la promesse de lui communiquer « les notions que l'on recevrait de Berlin, soit par les dépêches du duc de Nivernais, soit par les sollicitations du baron de Knyphausen, » Stahremberg augure bien de la suite des négociations.

Cependant le cabinet français hésite encore; on est lié avec la Prusse par les traités de 1741 et de 1745, dont le premier expire en juin 1756 et dont le second est en force jusqu'à l'été de 1757. Ne pourrait-on attendre ces échéances avant de contracter une alliance avec l'Autriche? L'impératrice est-elle prête à rompre avec l'Angleterre? Stahremberg s'évertue en vain à expliquer que le cas de l'Angleterre n'est pas le même que celui de la Prusse; Bernis refuse de se rendre à ce raisonnement.

D'autre part, l'envoi à Berlin de Valory, dont cependant « on fait peu de cas ici, » l'éloge qu'on lui fait des sentiments français du prince de Prusse, frère et héritier du roi de Prusse, indiquent bien les hésitations du cabinet français.

Le 27 février, l'envoyé autrichien est à même de transmettre à Vienne des résultats plus positifs. L'abbé de Bernis, après avoir de nouveau appuyé sur la condition préliminaire et indispensable de la réciprocité et exigé de son interlocuteur une note à ce sujet, s'est enfin décidé, sans attendre les nouvelles instructions de Vienne, à entamer avec lui la discussion des principaux articles du grand projet qui avait été le point de départ de toute la négociation et qui, on se le rappelle, avait été jusqu'alors résolument écarté par la cour de Versailles.

Au sujet de la candidature au trône de Pologne du prince de Conti, que l'Autriche avait offert d'appuyer, Bernis désavoua les vues qu'on attribuait à la cour de Versailles; il pouvait assurer

« que le roi ni son ministère n'avaient aucune part à de telles démarches. » On se contenterait, lors de la mort du roi Auguste, de s'entendre avec la cour de Vienne sur le choix de son successeur. Quant au concert pour l'agrandissement des alliés des deux puissances aux dépens de la Prusse, « on ne voyait ni la nécessité ni la possibilité d'entrer en aucun concert à cet égard, et, réellement, on aimerait mieux renoncer à tout que d'y consentir. »

Le point capital du débat pour le diplomate autrichien était la rupture de l'alliance franco-prussienne. Il donna lieu à une discussion des plus vives ; mais c'était déjà un immense succès d'avoir pu provoquer sur cette question un débat même contradictoire. Bernis acceptait bien la renonciation passive, mais ne voulait pas entendre parler d'une action offensive de la France contre son ancien allié. « Le roi, disait-il, était décidé d'en agir avec le roi de Prusse de la même façon que nous agirions avec l'Angleterre. »

Des conversations qui s'engagèrent, l'envoyé autrichien tira sur les vues du gouvernement de Louis XV la conclusion suivante : « Quant à la substance, il est certain que l'on entre non seulement au moins en partie dans nos vues contre le roi de Prusse et que l'on consent à ce que nous lui reprenions avec le secours de la Russie les États qu'il nous a enlevés, mais que même on ne fera pas difficulté de concourir efficacement à l'exécution de ces vues en nous fournissant des secours en argent dont nous pourrons avoir besoin. »

Pour le moment, on n'irait pas plus loin ; le cabinet français ne consentirait pas au démembrement de la Prusse que désirait l'Autriche. L'abbé de Bernis « me déclara que le roi ne se prêterait jamais à cette proposition. »

A Vienne, les affaires étaient beaucoup moins avancées qu'à Paris. La lenteur des communications, qui exigeaient un délai de plus de sept jours pour le voyage des courriers, ne permit pas de recevoir en temps utile les dépêches que nous venons d'analyser. Aussi les instructions expédiées par Kaunitz le 22 février offraient-elles encore au gouvernement de Louis XV l'alternative de reprendre les pourparlers, soit sur la base de l'alliance proposée en premier lieu, soit sur celle beaucoup plus restreinte de la convention de neutralité mise en avant par la France en novembre et décembre 1755.

Tout d'abord les négociateurs français repoussèrent la dernière

alternative. Bernis, personnellement favorable au projet de neutralité dont il était l'inventeur, dut répondre au nom du roi[1] « que nous étions trop avancés pour pouvoir nous contenter de ne faire que si peu de chose; » que la France ne commettrait pas d'hostilités contre l'Autriche, et qu'une déclaration à cet effet suffirait, sans qu'il fût besoin d'avoir recours à un traité qui attirerait l'attention de l'Europe et ferait soupçonner d'autres arrangements secrets.

Malgré la préférence ainsi marquée pour l'adoption ou tout au moins la discussion du grand projet, Stahremberg ne dissimule pas ses inquiétudes au sujet des négociations engagées à Berlin. Tenu au courant par Bernis de tous les incidents de la mission Nivernais, il en fait part à sa cour et ajoute en guise de commentaire[2] : « Les avances du roi de Prusse n'ont pas laissé que de faire impression sur l'esprit de M. de Nivernais et peut-être aussi sur celui de M. de Rouillé. »

« Ce dernier m'a paru tout à fait disposé à croire que le traité de Londres ne renfermait aucun article secret, et, ce qu'il y a de plus fâcheux et de plus incompréhensible, il persiste toujours à soutenir qu'il ne peut y avoir d'intelligence sincère entre l'Angleterre et le roi de Prusse; que ce prince ne peut trouver ni sûreté ni avantage dans toute autre alliance que celle de la France, et que la France au contraire ne peut jamais rien avoir à craindre de sa part. Ce raisonnement si faux, si mal fondé et qui cadre si peu avec la résolution qu'on a prise et qui m'a été déclarée et confirmée encore depuis, de vouloir abandonner l'alliance du roi de Prusse et de concourir même aux frais de la guerre que nous aurons à lui faire, me donne, je l'avouerai, beaucoup à penser et me cause souvent de très grandes inquiétudes. Je crois pouvoir entrevoir que M. de Rouillé (ou pour mieux dire l'abbé Laville qui le guide dans tout ceci) et M. de Bernis ne sont pas tout à fait d'accord dans leurs principes. Le premier de ces ministres, quoique porté très sincèrement pour l'établissement d'une bonne union entre nos deux cours, voudrait néanmoins, selon toutes les apparences, que ce ne fût pas aux dépens du roi de Prusse. Il lui est même échappé dans nos conversations ces jours

1. Stahremberg à Kaunitz, 11 mars 1756.
2. Stahremberg à Kaunitz, 11 mars 1756.

passés de me dire que le roi de Prusse était un allié nécessaire de la France..... »

« M. de Bernis au contraire me paraît se rapprocher beaucoup davantage de nous; il trouve plus à redire et voit beaucoup plus à craindre que M. de Rouillé à la conduite passée et présente du roi de Prusse. Il est d'ailleurs trop clairvoyant pour ne pas reconnaître que nous ne pourrons jamais consentir que la France garde des ménagements pour ce prince, et que, tant qu'elle les gardera, la nouvelle alliance ne pourra jamais être envisagée de notre part comme un ouvrage bien solide. Il s'opposera toujours fortement à la destruction totale du roi de Prusse, mais ce sera, je crois, par des principes tout à fait différents de ceux de M. Rouillé. »

Les citations que nous venons de faire dépeignent bien les hésitations de la cour de Versailles et les défiances réciproques des deux diplomaties. A Paris, le premier mouvement d'indignation passé, on hésitait à rompre avec l'ancien allié avant d'être bien sûr du nouveau; on devinait les visées belliqueuses de l'impératrice; on craignait de se laisser entraîner à sa suite dans une entreprise dont l'esprit était en contradiction avec la politique séculaire de la France, et on ne voulait s'y décider que moyennant des avantages territoriaux assurés et un concours tout au moins moral contre l'Angleterre. L'envoyé autrichien, au contraire, interprète fidèle des intentions de sa cour, ne perdait jamais de vue le véritable but de sa négociation : brouiller la France et la Prusse d'abord, amoindrir la Prusse ensuite. Sans doute le grand projet de l'alliance offensive serait le meilleur, mais, à son défaut, il se contenterait d'un accord défensif, au besoin d'une convention de neutralité. Il connaît la faiblesse, l'indécision des conseils de Louis XV, le désir de la paix qui a survécu à tous les affronts que l'Angleterre a infligés à la dignité royale; il a peur d'une transaction avec cette puissance, d'un revirement en faveur de la Prusse; il ne veut s'engager qu'à bon escient, et tout en faisant miroiter aux yeux de ses collègues français les immenses avantages que leur pays retirerait de l'alliance autrichienne, il se dérobe quand il s'agit de les préciser et de les coucher sur le papier.

Dans les efforts patriotiques qu'il fit pour faire pencher la balance du côté de l'Autriche, Stahremberg fut admirablement servi par la divergence de vues et de caractères des deux pléni-

potentiaires français. Tandis que Rouillé, moitié par timidité naturelle, moitié par jalousie du collègue dont il enviait le rôle et soupçonnait l'ambition, n'acceptait qu'à son corps défendant une orientation politique qu'il n'avait pas imaginée et à laquelle il découvrait des dangers de tout genre, Bernis mettait d'accord son intérêt et probablement ses convictions en soutenant avec enthousiasme la nouvelle alliance. En lui l'envoyé autrichien trouvait pour la discussion, sinon un confident et un allié, tout au moins un collaborateur de la première heure, aussi résolu que lui à mener à bonne fin l'œuvre commune, un partisan convaincu du système auquel il avait attaché sa réputation et du succès duquel dépendait son avenir comme homme d'État. Ce fut donc à bon droit que l'Autrichien se montra inquiet du départ annoncé de son collègue français pour son poste d'ambassadeur à Madrid : « Je regarderais ce départ, écrit-il, comme un événement très contraire au bien de notre négociation, laquelle ne pourra guère être menée à bonne fin si elle passe en d'autres mains que celles de l'abbé de Bernis, qui, par le moyen de Mme de Pompadour, possède toute la confiance du roi, qui est un homme d'esprit, juste, très au fait des intérêts des princes et intéressé personnellement à la réussite de notre affaire, qu'il regarde comme son propre ouvrage. »

Si de la part du ministre des affaires étrangères de Louis XV nous ne trouvons à cette époque que contradiction et indécision, il n'en était pas de même à Vienne. Le langage que tient Kaunitz à son envoyé est net et énergique ; jamais il ne perd de vue le but du plan politique arrêté dans le conseil du mois d'août 1755. « Il faut qu'on se persuade sérieusement, mande-t-il à Stahremberg[1], et une fois pour toutes en France, que ce n'est nullement la transplantation de l'infant, laquelle en effet nous importe peu, qui nous engage ou pourra jamais nous engager à lui accorder les avantages inestimables pour la monarchie française que nous lui offrons aux Pays-Bas ; mais que c'est uniquement la reprise de la Silésie et du comté de Glatz, et surtout un beaucoup plus grand affaiblissement encore du roi de Prusse, indispensable à notre tranquillité qui en est la réciproque et la condition *sine qua non*, que c'est là l'équivalent et que ce mot ne peut aller à aucune autre chose. »

1. Kaunitz à Stahremberg, 9 mars 1756.

En dépit des impatiences de Kaunitz et de son ambassadeur, malgré la bonne volonté de la cour de Versailles, manifestée par l'ordre de rappel envoyé à Nivernais[1], la négociation ne fit guère de progrès pendant le mois de mars et la première quinzaine d'avril. « Ce qui cause depuis quelque temps, écrit Stahremberg[2], beaucoup de retardement, de désordre et d'autres inconvénients dans notre négociation, est la maladie de l'abbé de Bernis, jointe à plusieurs accidents fâcheux qui lui sont arrivés depuis peu[3]. »

En l'absence de Bernis, il fallait traiter avec Rouillé, qui se montrait beaucoup moins accommodant que son collègue. Stahremberg fait un long récit des difficultés soulevées par le ministre des affaires étrangères, qui suggérait à chaque entrevue des modifications dans la rédaction de la convention de neutralité, d'abord écartée, comme on l'a vu plus haut, et plus tard reprise sur l'insistance de la cour de Vienne[4], et qui voulait y introduire une réserve relative « aux alliances que Sa Majesté très chrétienne a avec le roi de Prusse et d'autres puissances. »

La mort de la princesse de Rohan et de Mme de Bernis, nièce de l'abbé, suivie d'une rechute de ce dernier, vint interrompre de nouveau les pourparlers, qui ne reprirent qu'à la réception des instructions expédiées de Vienne.

Dans la dernière quinzaine de mars, le conseil aulique se réunit sous la présidence de l'empereur et de l'impératrice, et le résultat de ses délibérations fut envoyé à Stahremberg sous la forme d'un rescrit en date du 27 mars. Dans cette pièce, à travers les phrases obscures, les raisonnements recherchés et les assurances de franchise et de droiture dont la cour impériale aimait à parer ses notes diplomatiques, percent l'inquiétude causée par les longueurs de la négociation, le doute sur les intentions de la France et le vif désir de lier cette puissance par une convention dont la signature, plus encore que les stipulations, serait de la plus haute importance.

Avant tout, il fallait éviter le renouvellement du traité de la France avec la Prusse[5] : « Que ceci te serve de règle de conduite

1. Le billet par lequel Rouillé signifia à Nivernais l'ordre de revenir en France est daté du 13 mars 1756.
2. Stahremberg à Kaunitz, 17 avril 1756.
3. Voir sur cette indisposition les *Mémoires de Bernis*, vol. I, p. 263.
4. Kaunitz à Stahremberg, 11 mars 1756.
5. Rescrit du 27 mars 1756.

générale, écrivait-on de Vienne, que notre désir le plus cher, le but vers lequel nous portons de préférence tous nos efforts, est d'empêcher autant que possible le renouvellement du traité entre la France et la Prusse. Si ceci arrivait même, il est vrai que notre traité pourrait encore se faire et le traité défensif prussien avec la France subsister en même temps; mais ce serait perdre tout espoir quant à l'heureuse réalisation de nos desseins secrets, non seulement pour les temps présents, mais encore pour les temps futurs[1]. »

Richard WADDINGTON.

(*Sera continué.*)

1. M. R. Waddington publiera au mois d'octobre un ouvrage important sur les préliminaires diplomatiques de la guerre de Sept ans. Il a bien voulu nous donner deux articles qui résument ou reproduisent la partie de son travail relative au traité de Westminster.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

JEAN-BAPTISTE DE ROSSI[1].

SA PERSONNE ET SON ŒUVRE.

Le 20 septembre dernier, dans le palais pontifical de Castel-Gandolfo, s'est éteint le commandeur Jean-Baptiste de Rossi, et dans la tombe il a emporté les regrets unanimes de l'Église, dont il était le serviteur, de la science, dont il était la gloire; et, maintenant qu'il dort son dernier sommeil, le moment est venu de jeter un regard d'ensemble sur son œuvre, d'en mesurer la grandeur et d'en peser les résultats. Tout entière consacrée à l'étude, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse, sa vie a été féconde, et l'on est pénétré d'étonnement lorsqu'on parcourt la liste de ses œuvres. Elle a été dressée par M. Gatti[2], le fidèle collaborateur du maître; elle mentionne plus de deux cents articles, outre les grandes entreprises telles que la *Roma sotterranea*, les *Inscriptions chrétiennes*, le *Bulletin d'archéologie chrétienne*, les *Mosaïques des églises de Rome*. Publiées dans une foule de revues italiennes, françaises et allemandes, traitant des sujets les plus variés, ces études semblent former un fouillis inextricable, et l'on serait presque tenté de reprocher au grand savant d'avoir répandu sa science sans ordre et sans méthode... Il n'en est rien : l'œuvre de M. de Rossi est aussi simple que sa vie, et il est facile d'en réduire la multiplicité apparente en une puissante unité.

Lorsque, en tête de ses *Inscriptions chrétiennes*, il voulut mettre à côté de son nom le titre auquel il tenait le plus, il ne s'arrêta à aucune des nombreuses dignités dont l'avaient comblé tous les gou-

1. En même temps que nous recevions de M. Pératé la notice sur M. de Rossi, publiée dans notre dernier numéro, notre collaborateur M. Guiraud nous adressait un autre article que nous publions aujourd'hui. L'importance du rôle et de l'œuvre de M. de Rossi nous a paru justifier cette double publication, malgré des répétitions inévitables.

2. Elle a été publiée dans l'*Album J.-B. de Rossi*, 1892. Rome, Cuggiani.

vernements de l'Europe; il se contenta de signer : *Johannes-Baptista de Rossi*, ROMANUS. Voilà le trait dominant de son caractère! Romain! il l'a été par ses affections, par son patriotisme local, par sa foi en l'Église catholique, par ses œuvres toutes consacrées à Rome. Sa vie entière s'est passée à Rome et lui a été consacrée : c'est au Champ-de-Mars, dans l'un des quartiers de la Ville éternelle qui a le mieux conservé sa physionomie propre, à côté du Panthéon d'Agrippa et de l'église de la Minerve, que naquit, le 23 février 1822, celui qui devait unir en lui-même la science de l'antiquité et celle du christianisme; c'est au Collège romain qu'il étudia les lettres et la philosophie, sous l'habile direction des Jésuites; c'est à la Sapience qu'il suivit les cours de droit et reçut, en 1844, le diplôme *ad honorem* de docteur *juris utriusque*. Devenu maître de ses destinées, il s'attacha de plus en plus à sa ville natale. Si ses études le forçaient à parcourir les bibliothèques de l'Europe, s'il allait consulter de précieux manuscrits à Paris, Londres, Einsiedeln et Aix-la-Chapelle, c'était pour retrouver avec plus de plaisir les ruines du Forum et la coupole de Saint-Pierre. C'est au pied du Capitole, dans sa maison de l'Ara-Cœli, qu'il a passé les années les plus fécondes de sa vie, et c'est non loin de là, sur ces collines de Castel-Gandolfo, d'où le regard s'étend sur Rome, que la mort est venue le prendre. La langue des anciens Romains lui était aussi familière que l'italienne : il la parlait et l'écrivait avec la plus grande pureté; il se piquait même d'être un latiniste, et, sur ce point, il n'admettait d'autre supériorité que celle d'un autre maître, le pape Léon XIII.

Je ne sais s'il avait vraiment un patriotisme italien; mais on n'avait pas besoin de pénétrer profondément dans son intimité pour sentir l'intensité de son patriotisme romain. Le 29 juin, il ne manquait jamais d'aller saluer, dans la basilique du Vatican, le protecteur de Rome, saint Pierre, orné, ce jour-là, de la chape et de la tiare pontificales. A l'une de ces fêtes, je l'y rencontrai, pendant que sur la confession, richement décorée, on chantait les vêpres solennelles. Tout en prêtant l'oreille aux chants, il se plaisait à célébrer avec émotion les apôtres, « ces pères de la Rome chrétienne, nouveaux conquérants des nations, *Romae parentes arbitrique gentium;* » il m'expliquait avec bonheur les rites et les usages populaires de ce grand jour; il me parlait des Grégoire, des Léon et de tous ces grands papes, dont les tombeaux se pressent à côté de l'Apôtre; enfin, il énumérait avec complaisance les graves événements qui étaient venus se dérouler ou s'achever sous les voûtes de la basilique : c'était là, dans la chambre de la confession, que Charlemagne avait eu avec le pape Hadrien ce mystérieux entretien d'où étaient

sortis sa donation et le pouvoir temporel; c'était sur cette *rota* de porphyre que s'agenouillaient les empereurs le jour de leur couronnement; et ainsi sa savante imagination évoquait les scènes les plus grandioses..., lorsque tout à coup il s'arrêta, et, avec le recueillement le plus profond, l'enthousiasme du Romain persuadé des glorieuses destinées de la Ville éternelle, il me fit signe d'écouter la fameuse strophe :

O Roma felix, quae duorum principum
Es consecrata glorioso sanguine,
Horum cruore purpurata, ceteras
Excellis orbis una pulchritudines !

Son amour pour la Rome chrétienne s'avivait à chaque parole de l'hymne, et c'est alors que j'ai vraiment compris le caractère profondément romain de sa vie et de son œuvre[1].

Dès ses plus jeunes années, il étudia l'antiquité profane; ses maîtres, les Jésuites du Collège romain, étaient des humanistes, et leur enseignement le familiarisa de bonne heure avec la langue et la littérature latines. S'il parlait facilement le latin, s'il l'écrivait souvent et avec la plus grande élégance, c'est qu'il connaissait à merveille les écrivains de l'ancienne Rome et qu'à chaque instant d'heureuses réminiscences se présentaient d'elles-mêmes à son esprit. La vie antique, avec ses usages, ses mœurs et ses institutions, n'avait pour lui aucun secret, et ces nombreuses connaissances lui furent de la plus grande utilité pour ses recherches archéologiques : plusieurs de ses découvertes dans les catacombes ou dans les basiliques chrétiennes ont été dues à sa science de l'antiquité profane. Les lettres à Atticus le mettaient sur les traces des cryptes de Lucine et de sainte Cécile, les textes de Dion Cassius et de Suétone lui démontraient le christianisme des Flavii et des Acilii à la cour de Domitien; pour faire remonter jusqu'aux temps apostoliques la crypte de Lucine, il se servait des lignes énigmatiques que Tacite a consacrées à Pomponia Graecina. Dans sa dissertation sur les Philosophoumena et le

1. Sur la vie et l'œuvre de M. de Rossi on pourra voir les notices nécrologiques qui lui ont été consacrées par son collaborateur et ami, M. l'abbé Duchesne, dans la *Revue de Paris*, du 1er novembre 1894; par M. Paul Allard, dans le *Correspondant;* par M. Le Blant, dans la *Revue archéologique*, et par l'auteur d'une brochure parue à Marseille, en 1894, sous le titre : *Jean-Baptiste de Rossi;* sous le voile de l'anonyme se cache, dit-on, un vieil ami du commandeur de Rossi, un prélat très versé dans la science des antiquités chrétiennes, le savant évêque de Marseille, Mgr Robert. On pourra aussi consulter l'ouvrage de M. Baumgarten (Rome, Cuggiani, 1892) sur *J.-B. de Rossi, fondateur de la science de l'archéologie sacrée;* c'est un recueil d'anecdotes plutôt qu'une étude sérieuse et approfondie.

pape Calixte, il prouvait qu'il avait obtenu avec honneur le diplôme de docteur *in utroque ;* car il mettait à profit sa connaissance du droit romain pour étudier la condition des martyrs condamnés aux mines, *confessores metallici*, et les relations des chrétiens avec les païens. Enfin, la topographie de l'ancienne Rome lui était aussi familière que celle des catacombes, et c'est avec autant de vérité que de modestie que M. Lanciani lui-même a pu le saluer comme son maître et son guide. Il suffit de rappeler ses nombreuses études sur les temples de la Paix et de Romulus, sur la basilique de Saint-Clément, qu'il nous montre s'élevant à côté d'une caverne mithriaque, au-dessus de ruines du Ier siècle ; sur les stations des sept cohortes de vigiles, sur le Marais de la Chèvre, depuis l'époque royale jusqu'aux premiers siècles du christianisme, enfin, sur les représentations figurées du Forum et d'autres monuments anciens disparus.

Dès 1854, M. de Rossi passait pour le vrai continuateur de l'illustre Borghesi et pour l'un des maîtres, en Italie, de l'archéologie profane ; et, pour mener à bonne fin l'œuvre immense du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, l'Académie de Berlin sentait le besoin de s'assurer sa collaboration et de l'associer, pour la direction de cette grande œuvre scientifique, à Henzen et à Mommsen. Plus tard, en 1860, lorsque l'empereur Napoléon III nomma une commission pour la publication des œuvres de Borghesi, la France, elle aussi, demanda et obtint son concours. Enfin, il n'a jamais abandonné ces études sur l'antiquité profane : au milieu de ses grands travaux sur les catacombes, il trouvait toujours moyen d'envoyer au Bulletin de l'Institut archéologique, au Bulletin de la Commission archéologique de Rome, aux *Studi e Documenti* et à plusieurs autres périodiques de l'Italie ou de l'étranger, des notes et des articles sur un fragment des actes des Arvales, sur l'expression *domus Romula*, sur les greniers de l'Aventin et le service de l'annone, sur les collèges funéraires et sur une foule d'autres questions archéologiques ou épigraphiques, se rattachant parfois à ses études des catacombes, souvent aussi soulevées par le hasard des découvertes. Il aimait à raconter lui-même qu'à peine âgé de quatorze ans, il fut surpris par le célèbre cardinal-bibliothécaire, Angelo Mai, copiant des inscriptions grecques dans les galeries du Vatican ; le sens des mots n'avait déjà pour lui aucun mystère, mais il était arrêté par certaines abréviations, par certains sigles, que d'ailleurs Mai lui-même, malgré toute sa science, ne pouvait pas déchiffrer ; et, quinze ans plus tard, cet enfant, curieux d'épigraphie, était devenu un grand archéologue à la renommée universelle : la science germanique avait besoin de son concours, la France lui demandait ses lumières, une foule de revues sollicitaient des bribes

de son érudition inépuisable ; dès 1850, de Rossi était l'un des maîtres incontestés de l'archéologie et de l'épigraphie profanes.

Et cependant c'était là le moindre de ses titres de gloire. S'il n'avait été que cela, il n'aurait pas soulevé cette admiration universelle qui, à deux reprises, lui a valu les hommages unanimes de l'Europe savante. Dans l'épigraphie antique, des noms comme ceux de Henzen, de Mommsen, de Borghesi ou de Léon Renier peuvent lui être comparés, peut-être même préférés ; mais, là où il est sans rival, où sa suprématie a été reconnue même par les plus illustres, c'est dans le domaine de l'archéologie et de l'épigraphie chrétiennes. C'est l'archéologue chrétien que venaient saluer les érudits de tous pays qui prirent part aux fêtes de 1882 et de 1892 ; c'est dans l'une de ces réunions solennelles qu'au nom du monde savant, Henzen le proclama le fondateur de l'archéologie chrétienne vraiment scientifique, et que l'on grava une médaille en l'honneur de J.-B. de Rossi, *constitutori rei antiquariae christianae.*

En quoi consiste la grande œuvre qu'il a accomplie dans cet ordre de connaissances ?

L'étude des antiquités chrétiennes de Rome date de la fin du XVIe siècle, du jour où Ciacconio, Philippe de Winghe et Jean L'Heureux commencèrent leurs explorations dans les catacombes. Dès les premières années du XVIIe siècle, celui que M. de Rossi saluait comme son premier précurseur, comme « le Christophe Colomb de l'archéologie sacrée, » Bosio, préparait cette *Roma sotterranea*, qui ne parut qu'en 1632, après sa mort, et dans la suite se succédèrent les Romes souterraines d'Aringhi, de Boldetti, de Marangoni : au XIXe siècle, d'Agincourt, le P. Marchi et Perret relevaient les fresques et les plans des catacombes. Évidemment, les érudits n'avaient pas manqué : après une telle abondance de recherches, comment a-t-on pu attribuer à de Rossi, deux siècles et demi après Bosio, la création de cette science ? La raison en est simple : tous les prédécesseurs de M. de Rossi, depuis Ciacconio jusqu'au P. Marchi, étaient des érudits, mais non des savants ; ils cherchaient à satisfaire leur curiosité, mais ils ne fondaient rien, parce que leurs recherches étaient faites sans but et sans méthode, c'est-à-dire sans esprit scientifique. Ce qu'ils cherchaient dans les galeries souterraines, c'étaient des corps saints que l'on exhumait avec respect, pour les exposer à la vénération des fidèles, lorsqu'on avait découvert sur leur épitaphe la palme, symbole imaginaire du martyre ; c'étaient les inscriptions que l'on enlevait pour en enrichir les collections du Vatican, ou pour en décorer les porches des églises ; c'étaient les peintures représentant les scènes ou les paraboles de l'Ancien et du Nouveau Testament ; c'étaient enfin les

plans des grandes chambres souterraines où, croyait-on, l'Église avait vécu, cachée, pendant les persécutions, avant de triompher avec Constantin, dans les splendides basiliques urbaines.

Mais, ce qu'ils ne cherchaient pas, soit qu'ils n'y songeassent même pas, comme Marangoni, Aringhi ou Boldetti, soit qu'ils crussent impossible de le trouver, comme Bosio, c'étaient le nom, l'histoire, la destination et l'importance des catacombes qu'ils exploraient; et, cependant, n'était-ce pas l'essentiel? On savait seulement, depuis les études du P. Marchi, que ces galeries n'étaient pas, comme on l'avait cru longtemps, d'antiques carrières (arénaires) abandonnées, mais qu'au contraire les chrétiens les avaient creusées eux-mêmes pour y ensevelir leurs morts. Aussi, malgré les recherches du XVIIe et du XVIIIe siècle, la plus grande obscurité continuait à planer sur les antiques cimetières chrétiens. On racontait mystérieusement que tout le sous-sol de la campagne romaine était miné par un réseau de galeries souterraines, qui formaient autour de Rome un labyrinthe inextricable; au cours de ses investigations, Bosio s'y était perdu et, sans la protection divine, y serait mort de faim, martyr de la science; plusieurs fois, des promeneurs avaient senti le sol se dérober sous leurs pas, et ils étaient tombés dans des profondeurs d'où l'on n'avait pu les retirer; et, lorsque, tout jeune encore, de Rossi se sentait attiré par un attrait invincible vers les catacombes, son père lui défendait formellement d'y aller, craignant pour son fils les plus terribles dangers. Et, cependant, c'était ce même enfant qui, quelques années plus tard, devait trouver l'explication de cette énigme séculaire et découvrir le fil d'Ariane, qui allait guider dans ces obscurs dédales les savants et les chrétiens!

Avant de commencer les fouilles, il fallait savoir au juste ce qu'on allait leur demander et, tout d'abord, ce qu'étaient les catacombes qu'on se proposait d'explorer. De Rossi interrogea les textes liturgiques et hagiographiques (*Sacramentaires, Passions des martyrs*), les textes historiques tels que le *Liber pontificalis*, enfin les textes topographiques tels que les *Mirabilia Urbis*, les *Itinéraires* et les recueils d'inscriptions composés pour les pèlerins du VIIe et du VIIIe siècle. Ces études patientes, ces recherches poursuivies dans les différentes bibliothèques de France, de Suisse, d'Angleterre et d'Allemagne lui donnèrent une idée beaucoup plus précise des catacombes: elles lui apparurent, à la fois, comme des cimetières et des sanctuaires. C'était là, dans les parois de ces galeries superposées les unes aux autres, que, dès les origines apostoliques, l'Église romaine avait réuni ses enfants dans un même repos (*cœmeterium*); mais c'était là aussi qu'après le triomphe les pèlerins étaient venus de tous pays vénérer

les tombeaux des martyrs. Dès le IVe siècle, lorsque, avec le pape Damase, elles cessèrent peu à peu d'être des cimetières pour devenir des sanctuaires, elles furent transformées : les escaliers étroits des premiers temps ne suffisaient plus à la foule qui s'y pressait; aux jours de fêtes, quand on célébrait le *Natale* d'un martyr, la petite crypte où le saint avait été déposé n'était plus assez large pour contenir les fidèles venus de Rome et de tout le monde chrétien; il fallait donc l'agrandir, ainsi que les galeries avoisinantes et les lucernaires qui l'éclairaient et l'aéraient, et créer de nouveaux escaliers pour éviter le dédale du réseau souterrain aux pèlerins inexpérimentés et les conduire directement au but de leur pieux pèlerinage. Ainsi, le peuple chrétien abandonna les *galeries anonymes*, où l'on n'enterrait plus, pour se concentrer dans les *galeries historiques*, décorées de peintures, de mosaïques et d'inscriptions, où reposaient les martyrs. C'est là que le pèlerin s'arrêtait et priait, c'est sur les murs voisins de ces cryptes qu'il inscrivait grossièrement son nom et sa prière, pour laisser à jamais quelque chose de lui-même dans le lieu sacré!

Mais, si ces cryptes furent le mieux ornées, elles furent aussi, dans la suite, le plus dévastées : leurs marbres et leurs revêtements précieux excitèrent la convoitise des barbares et des pillards. Pour mettre à l'abri des profanations les corps saints, les papes ouvrirent leurs tombeaux et en retirèrent les martyrs. Abandonnées par l'Église, elles furent envahies par les eaux, comblées par les éboulements; les ruines des basiliques supérieures et les débris de toutes sortes tombèrent par les grands lucernaires et les escaliers, et ces anciens sanctuaires ne furent bientôt plus qu'un entassement de décombres. Bosio et ses continuateurs les évitèrent avec soin, parce qu'ils étaient un obstacle à leurs explorations souterraines et qu'on n'en connaissait pas l'importance; de Rossi, au contraire, comprit que ces amoncellements informes recélaient le secret des catacombes; et alors, s'aidant des renseignements fournis par les anciens itinéraires, il aborda ces ruines, les déblaya, en rapprocha avec la plus grande sollicitude les débris épars, reconstitua des inscriptions réduites en mille morceaux, déchiffra les proscynèmes, et finit par reconstituer la plupart des cryptes historiques.

Il aimait à raconter lui-même comment il fit, en 1852, une de ses plus grandes découvertes, celle qui démontra à jamais l'excellence de sa méthode, en lui faisant mettre à jour les sépultures des papes du IIIe siècle. A l'emplacement que les itinéraires semblaient lui désigner, entre la voie Appienne et l'Ardéatine, la catacombe de saint Calixte était obstruée par un amas de ruines informes; malgré le scepticisme général, de Rossi les fit déblayer, et bientôt apparurent en nombre infini de petits fragments d'inscriptions; on déblaie

un mur couvert d'invocations, on les déchiffre péniblement, et qu'y lit-on? la mention d'une « cité des saints, d'une Jérusalem des martyrs, » le nom même du pape saint Sixte! On rapproche les fragments de marbre, on découvre une inscription du plus beau type damasien, et l'on peut reconstituer :

Hic congesta jacet (quaeris si) turba piorum :
Corpora sanctorum retinent veneranda sepulcra,
Sublimes animas rapuit sibi regia coeli.
Hic comites Xysti, portant qui ex hoste trophaea,
Hic numerus procerum servat qui altaria Christi,
Hic positus longa vixit qui in pace sacerdos,
Hic confessores sancti quos Graecia misit,
Hic juvenes puerique, senes, castique nepotes,
Queis mage virgineum placuit retinere pudorem.
Hic fateor, Damasus, volui mea condere membra;
Sed cineres timui sanctos vexare piorum.

C'était l'inscription que les pèlerins du VIIe siècle avaient vue dans la crypte des papes et qu'ils avaient notée dans leurs itinéraires; le doute n'était plus possible : l'on était dans le caveau pontifical du IIIe siècle; et, comme si la preuve n'était pas encore suffisante, voilà que l'on découvrait les épitaphes mêmes d'Anteros, de Lucius, d'Entychien, de Fabien[1]!

Désireux de répondre triomphalement aux aimables railleries de Pie IX, qui traitait de songes les raisonnements des archéologues, de Rossi l'amena au milieu de ces ruines, lui fit toucher du doigt les tombeaux de ses prédécesseurs, et, comme le pape était émerveillé et enthousiasmé, il lui dit, avec l'ironie permise au triomphe : « Ce sont des songes, très saint Père, ce sont des songes! » Et depuis, preuve incontestable de l'excellence de la méthode! les découvertes se multiplièrent : dans ce même cimetière de Calixte, on trouvait bientôt les cryptes de sainte Cécile, de saint Corneille, de saint Eusèbe et de saint Miltiade; à la catacombe de Domitille, celle de sainte Pétronille et des saints Nérée et Achillée; dans le cimetière de Prétextat, celle de saint Janvier; sur la voie Salaria, la basilique de saint Sylvestre et peut-être même la sépulture des Acilii Glabriones.

Ces découvertes étaient précieuses, car elles introduisaient la science dans les centres les plus intéressants du réseau souterrain, puisqu'ils remontaient sûrement à l'époque des persécutions et qu'ils n'avaient jamais cessé, jusqu'aux temps de Charlemagne, d'attirer dans leurs cryptes les pèlerins des pays les plus lointains : les sanctuaires étaient donc mis à jour. Ce n'était pas tout : bien constatés par

1. *Roma sotterranea*, t. II, p. 25.

les recherches archéologiques, bien connus grâce à la littérature sacrée, ces noyaux de catacombes, ces *nuclei* allaient servir de points de repère pour de nouvelles explorations ; ils étaient le gage de nouvelles conquêtes scientifiques.

Datée de la manière la plus précise par la mort du martyr dont elle conservait les reliques, la crypte historique indiquait avec une grande approximation la date du réseau au milieu duquel elle était enclavée, des inscriptions qui s'y trouvaient, des symboles chrétiens qui étaient représentés sur ses *loculi*, ses *arcosolia* et les murs de ses hypogées. Mais, en étudiant les galeries une à une, en notant leurs relations et leurs dépendances, en constatant que, par des raisons architectoniques, telle d'entre elles n'avait pas pu être tracée avant telle autre, on finissait par retrouver, en partant d'une crypte historique, le développement de toute une catacombe, de même qu'un habile naturaliste n'a besoin parfois que d'une vertèbre pour reconstituer une espèce disparue.

Mais à quelle époque, au juste, remontaient les plus anciennes catacombes? quelles galeries vraiment archaïques pouvait-on opposer aux galeries plus récentes qui s'étaient ramifiées à l'infini sous les pontificats de Libère et de Damase? en un mot, quel était le point de départ de cette évolution dont M. de Rossi voulait jalonner les étapes? Certaines passions apocryphes ou d'une authenticité douteuse racontaient que, dès la persécution de Néron, de pieuses dames romaines rendaient, dans leurs domaines privés, les honneurs de la sépulture aux martyrs. Quelle parcelle de vérité se cachait dans ces légendes? y avait-il vraiment des cimetières chrétiens de l'âge apostolique? Malgré sa foi en l'Église romaine et dans ses origines apostoliques, M. de Rossi se garda de tout entraînement et, sans idée préconçue, il aborda l'étude de l'ornementation, de l'épigraphie et des représentations figurées de ces cimetières ; et c'est ici que lui servit à merveille sa connaissance approfondie de l'antiquité classique. Sur la voie Ardéatine, par exemple, il trouvait à la surface du sol des inscriptions profanes, mentionnant de la manière la plus formelle une propriété rustique (*praedium*) de Flavia Domitilla, petite-nièce de Vespasien; et au même endroit, sous terre, se trouvait dans des chambres et des galeries une ornementation du style classique le plus pur, des génies ailés jouant au milieu de pampres et de vignes, tels qu'on en trouve sur les murs de Pompéi; il découvrait des épitaphes chrétiennes de *Flavii*, d'Ulpii, d'Œlii, d'Aurelii; les *nomina* du Ier et du IIe siècle revenaient souvent dans l'épigraphie de ces galeries ; une colonne du VIe siècle, trouvée dans la basilique cimitériale, portait le nom de Achillée (Acilleus), l'esclave et le compagnon de martyre de Flavia Domitilla ; enfin, rapprochés les uns des autres, les

nombreux fragments épars d'une inscription damasienne racontaient les martyres des saints Nérée et Achillée. Cet ensemble de découvertes confirmait à merveille la légende : évidemment l'on était dans la catacombe du IIe siècle qui s'était développée dans le domaine de Domitille, nièce de Vespasien, et devant des tombeaux de l'âge apostolique. C'est en confrontant ainsi les textes des historiens anciens avec les légendaires chrétiens, l'épigraphie profane avec l'épigraphie chrétienne, l'art classique avec l'art chrétien que M. de Rossi reporta au Ier siècle de l'Église l'origine de la crypte de Lucine au cimetière de Calixte, de la crypte de saint Janvier au cimetière de Prétextat, et de certaines parties de la catacombe de Priscille.

Ainsi, le cycle était complet : l'on avait des spécimens authentiques des différents âges de l'Église primitive. Si, dans la catacombe de Domitille, on touchait au Ier siècle, dans celle de sainte Cécile, on était au IIe ; dans la crypte des papes, au IIIe ; au IVe enfin, dans les parties libériennes et damasiennes du cimetière de Calixte. La chronologie des catacombes était donc solidement établie dans ses grandes lignes et dans ses détails. La science était fixée, puisqu'elle s'appuyait désormais sur des dates fixes et qu'elle était intimement unie à l'histoire, soit pour lui demander des renseignements, soit pour lui en fournir.

Il en fut de même de l'épigraphie. Les inscriptions chrétiennes ne se contentaient pas de donner le nom, l'âge du défunt, la date de sa mort et de sa mise au tombeau (*depositio*) ; quelque laconiques qu'elles fussent, surtout au Ier et au IIe siècle, elles n'en portaient pas moins des représentations de la plus grande importance, telles que la palme, la colombe avec le rameau d'olivier, l'ancre souvent renversée, le poisson, la coupe où des oiseaux se désaltéraient, le bon pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée, l'orante revêtue de la dalmatique; enfin, le chrisme[1]. Souvent aussi, à côté du nom du défunt, étaient inscrits les souhaits ou même les invocations que lui adressaient, pour l'autre vie, ses parents ou ses amis : *Vives in Deo,* disait un mari affligé à la femme qu'il pleurait; *in Domino*, disaient des parents à la fille qu'ils avaient perdue ; ailleurs, on demandait pour le mort la paix en Dieu (*pax in Deo*), ailleurs encore, on lui souhaitait de vivre au milieu de saints (*inter sanctos*), de jouir de l'éternel rafraîchissement (*refrigeret tibi*), ou bien encore on le suppliait d'intercéder auprès du Christ pour les vivants (*Vincentia in Christo, petas pro Phoebe et pro virginio suo*[2]).

Il ne suffisait pas de collectionner ces inscriptions, comme avaient

1. Voir, dans la *Roma sotterranea*, t. II, p. 309, le chapitre intitulé : *Dei simboli incisi sugli epitaffi delle tre arce sopra descritte.*

2. *Roma sotterranea*, t. II, p. 304.

fait les chercheurs des derniers siècles, il fallait surtout en dresser un classement chronologique et scientifique : ce fut l'œuvre de M. de Rossi. Il nota avec soin le lieu précis de la catacombe où elles avaient été découvertes : la date de la galerie souterraine datait le plus souvent l'inscription. Il remarqua aussi que, selon les siècles, le caractère des lettres, la langue, le symbolisme variaient; il s'attacha à déterminer la loi de ces variations. Parmi les acclamations, il en distingua qui pouvaient remonter à l'époque apostolique et d'autres beaucoup plus récentes; il fit le tableau de ces changements. Et ainsi, grâce à ces études minutieuses, il put établir d'une manière précise la chronologie et les lois de l'épigraphie cimitériale; l'épigraphie chrétienne était née, et, pour ses étrennes, M. de Rossi lui éleva un monument impérissable dans son *Corpus* des inscriptions chrétiennes antérieures au VIIIe siècle. A peine fondée, cette science rendit les plus grands services : à son tour, elle précisa encore davantage la chronologie des catacombes; mais surtout elle jeta de vives lumières sur l'organisation, la vie et les doctrines de l'Église romaine primitive. Elle nous la montra sous l'autorité suprême du pape, administrée au spirituel par les prêtres des *tituli*, au temporel par les diacres, avec ses clercs inférieurs, ses veuves et ses assistés; elle témoigna de l'antiquité apostolique de ses dogmes et de ses traditions, nous faisant voir sur les inscriptions les plus anciennes des traces évidentes de ses croyances à la Trinité, à la Rédemption, à la vie future, heureuse ou malheureuse selon les mérites ou les démérites, au culte et à la communion des saints.

Les sarcophages des catacombes et surtout les murs et les voûtes des *arcosolia*, des chambres sépulcrales et des lucernaires sont ornés d'un grand nombre de dessins. Plusieurs sont purement décoratifs; ce sont des motifs géométriques, des rinceaux de feuillage, des guirlandes de fleurs, des génies ailés et des monstres marins semblables à ceux de l'art profane ou n'ayant qu'une signification symbolique tout à fait vague, comme la représentation des Saisons au cimetière de Calixte et dans la crypte de saint Janvier. Mais la plupart de ces dessins sont plus précis : ce sont des sujets tirés de l'Écriture sainte. Les chambres dites des sacrements, non loin de la crypte de sainte Cécile, présentent une série très importante de peintures de ce genre : c'est Moïse frappant le rocher pour en faire jaillir l'eau qui désaltère les Hébreux dans le désert; c'est l'histoire de Jonas; c'est le bon Pasteur; le Paralytique guéri emportant son grabat; la résurrection de Lazare; ce sont les douze Apôtres assis autour d'une table et prenant en commun leur repas de pain, de vin et de poissons[1].

1. *Roma sotterranea*, t. II, p. 328-350, les trois chapitres intitulés : *Dei*

Ailleurs, aux cimetières de Priscille et de Domitille, c'est l'Adoration des mages; la Vierge allaitant l'enfant Jésus; Suzanne entre les deux vieillards qui l'accusent injustement, Daniel dans la fosse aux lions; les trois Israélites dans la fournaise; Noé dans l'arche; Abraham immolant Isaac. M. de Rossi a soigneusement relevé toutes ces peintures et toutes ces sculptures, et souvent il a pu rectifier les erreurs de dessin commises par ses prédécesseurs, depuis Ciacconio jusqu'à Paul Perret et Garrucci.

Ainsi, tout l'art chrétien primitif se déroule à nos yeux. Nous le voyons tout d'abord si intimement uni à l'art païen qu'il est parfois impossible de l'en discerner. Dans les plus anciennes cryptes chrétiennes, que ce soit dans celle d'Ampliatus, au cimetière de Domitille, ou dans celle de saint Janvier, au cimetière de Prétextat, l'on trouve les mêmes motifs de décoration, les mêmes représentations que sur les murs des antiques maisons païennes de Rome ou de Pompéi. « L'art chrétien à ses débuts, dit M. Pératé[1], ne se distingue guère de l'art païen environnant; il n'a pas de moyens d'expression particuliers, c'est un système ornemental des plus simples qui continue la tradition païenne, avec choix et mesure, se bornant au motif de pure décoration, bannissant la mythologie et les nudités indécentes. » Mais, peu à peu, il se précise et se distingue de l'art païen par des caractères de plus en plus marqués : les chrétiens ont, peu à peu, leurs artistes, leurs peintres, leurs décorateurs, leurs sculpteurs; ils bannissent les sujets d'origine païenne qu'ils avaient tout d'abord acceptés, en les adaptant aux nouvelles croyances, comme Orphée, Ulysse et les Sirènes. Bientôt, certains types fixes apparaissent, comme l'Orante; on représente avec la même ordonnance, les mêmes poses et les mêmes mouvements, certaines scènes, telles que Daniel au milieu des lions, ou l'Adoration des mages; enfin, à mesure que l'art chrétien se fixe et se précise, il perd de plus en plus son caractère classique et spontané jusqu'au jour où, vers le commencement du ve siècle, il devient hiératique et traditionnel. Grâce aux découvertes de M. de Rossi, grâce surtout à la chronologie scientifique qu'il a pu dresser des peintures et des sculptures cimitériales, nous pouvons suivre cette évolution de trois siècles, qui sert de transition entre l'art romain et l'art byzantin.

L'archéologie chrétienne fut aussi du plus grand secours à l'his-

cinque cubicoli adorni di pitture simboliche alludenti principalmente al battesimo ed all' eucaristia; Interpretazione delle pitture alludenti principalmente al battesimo ed all' eucaristia; enfin *Le altre pitture e sculture dei cubicoli e sepolcri del cimitero di Callisto.*

1. Cf. l'excellent article consacré par M. Pératé aux Catacombes dans la Grande Encyclopédie, t. IX, p. 788-794.

toire des dogmes. A mesure qu'ils donnèrent à leur art un caractère particulier, les chrétiens eurent l'idée toute naturelle de lui faire représenter certains mystères de leur religion; l'ornementation devenait ainsi un enseignement. Il ne faudrait pas sans doute exagérer l'importance dogmatique de ces représentations figurées : tirant le plus souvent leur origine de l'initiative privée, elles n'ont pas la valeur d'une définition de concile; de plus, les sujets étaient choisis, non pas selon les besoins de l'enseignement, mais selon les convenances de ce qu'ils devaient décorer ou de la personne qui en commandait l'exécution; il était naturel que dans des cimetières on évoquât, de préférence, les idées de la mort chrétienne et du salut, de la Rédemption et de la Résurrection. Il ne faut donc pas tirer du silence des catacombes un argument négatif contre l'antiquité de tel ou tel dogme. Si les peintures des cryptes ou les sculptures des sarcophages ne le représentent pas, c'est qu'apparemment il n'y a pas eu lieu de le faire, ces représentations étant des motifs de décoration plutôt que les pages complètes et méthodiques d'un catéchisme officiel. Mais, si ces lacunes ne prouvent rien contre l'antiquité d'un dogme, la présence de tel ou tel sujet peut être de la plus grande utilité pour leur histoire. Si telle peinture du IIIe ou du IIe siècle fait une allusion évidente à l'Eucharistie, n'est-on pas en droit de conclure qu'au IIIe et au IIe siècle la communauté chrétienne croyait à ce mystère? On voit dès lors de quelle importance fut, pour l'histoire des dogmes, la chronologie des décorations figurées des catacombes. M. de Rossi a consacré à cette grave question plusieurs chapitres de la Rome souterraine et de savantes dissertations parues soit dans son Bulletin d'archéologie chrétienne, soit dans différents recueils scientifiques. C'est ainsi que, dans ses études sur la crypte de Lucine[1], il montra l'antiquité presque apostolique des symboles eucharistiques et que, dans sa dissertation intitulée : *Imagines selectae Deiparae Virginis in coemeteriis subterraneis udo depictae* (Rome, 1863), il fit remonter jusqu'à la première moitié du IIe siècle la madone de Priscille et le culte de la Vierge Marie.

Il ne suffisait pas de décrire et de dater les peintures et les sculptures chrétiennes; il fallait encore les interpréter. Ne voulant pas livrer aux profanes la pure substance de sa doctrine, l'Église primitive enveloppait d'un savant symbolisme la représentation ou la prédication publiques de ses dogmes; seuls, les initiés recevaient sans voiles l'enseignement divin, seuls, ils possédaient la clef du symbolisme chrétien. Nombreux sont les textes patristiques qui parlent de cette *discipline du secret*. Ainsi, la palme, la colombe, l'ancre et tous les

1. *Roma sotterranea*, t. I, p. 346-350.

signes mystérieux gravés sur les inscriptions, les sculptures des sarcophages, des verres, des lampes et de tous les objets trouvés dans les hypogées, les peintures des cryptes, tout cela était indéchiffrable pour les profanes, mais avait un sens profond pour les initiés.

Dès 1855, M. de Rossi se proposa d'arracher à ce symbolisme ses secrets, en commençant par expliquer, dans son étude *De christianis monumentis* ἰχθὺν *exhibentibus*[1], le sens mystique de la représentation du poisson. L'entreprise était délicate. Catholique sincère et fervent, il devait résister à la tentation de vouloir retrouver sur les murs des catacombes l'enseignement de l'Église moderne; et, pour le cas où ses recherches confirmeraient l'antiquité de la tradition romaine, il devait leur donner un caractère tellement scientifique que l'esprit le plus prévenu ne pût pas se refuser à en admettre les résultats. Sa grande connaissance des Pères de l'Église lui en fournit les moyens. Il s'était aperçu que certaines de leurs allégories correspondaient à certaines peintures des catacombes, avec cette différence toutefois que, chez eux, l'explication accompagnait souvent le sens mystique. Il n'y avait donc qu'à rapprocher les symboles figurés et les métaphores écrites et à demander à celles-ci l'explication de ceux-là. De la sorte, ce n'était plus M. de Rossi qui interprétait les antiques représentations, c'étaient les Pères de l'Église eux-mêmes qui, en donnant le sens de leurs comparaisons mystiques, donnaient en même temps la clef du symbolisme chrétien primitif. Dès lors, l'archéologie chrétienne nous fit pénétrer dans l'âme des premiers fidèles, nous découvrant leurs aspirations, leurs espérances et leurs croyances. Ce poisson qui se retrouve si souvent dans les fresques souterraines, sur les sarcophages et les inscriptions, ce n'est pas un simple ornement, comme les dauphins du cycle maritime païen, c'est le poisson des vivants (ἰχθὺς ζώντων), comme l'appelle une inscription; c'est le poisson sauveur, comme l'appelle une autre inscription (ἰχθὺς σωτὴρ); c'est Jésus-Christ lui-même, nous dit Tertullien : « Nos pisciculi *secundum* ἰχθὺν *nostrum Jesum Christum* in aqua nascimur, nec aliter quam, in aqua permanendo, salvi sumus. » Par conséquent, lorsque dans l'une des chambres de saint Calixte nous voyons un poisson expirant sur le harpon qui l'a frappé, nous avons, sans aucun doute, sous les yeux le mystère de la Rédemption : l'ἰχθὺς, c'est Jésus-Christ, le harpon c'est la croix. Et lorsque, dans un autre de ces hypogées, nous voyons les apôtres prendre en commun leur repas de pain, de vin et de poisson, il ne s'agit pas seulement du miracle de la multiplication des pains, c'est le poisson sauveur et vivifiant, c'est Jésus-Christ se don-

1. Cette étude a paru dans le *Spicilegium Solesmense* de dom Pitra (Paris, 1855), t. III, p. 544-577.

nant en nourriture à ses fidèles, c'est une représentation mystique de l'Eucharistie. Enfin, lorsque dans une autre de ces chambres nous voyons sur un trépied, symbole du sacrifice, le pain et le poisson sur lesquels un homme impose les mains devant une femme qui prie, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette scène l'oblation du pain, l'oblation de l'ἰχθύς, du Christ en personne, c'est-à-dire le sacrifice de l'Eucharistie. Jonas englouti par la baleine et rendu à la vie le troisième jour, c'est le Christ mis au tombeau et ressuscitant trois jours après, c'est le symbole de la Résurrection et de l'immortalité. Moïse, le chef de l'ancienne Loi, figure saint Pierre, le chef de la nouvelle, et, lorsqu'il frappe le rocher pour en faire jaillir les eaux qui vont désaltérer son peuple au milieu du désert, c'est saint Pierre, représentant de Dieu, distribuant à l'Église les eaux salutaires de la grâce. Le paralytique guéri et emportant son grabat sur son dos, ou bien le bon Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée, c'est le symbole de la rémission des péchés. La palme, signe de victoire, c'est le triomphe définitif du bien sur le mal, c'est l'éternité bienheureuse. Et ainsi une série de peintures, se succédant depuis le commencement du IIe siècle jusqu'à la fin du IVe, rend visibles à nos yeux et en quelque sorte palpables l'apostolicité et la continuité des traditions dogmatiques de l'Église romaine[1].

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur l'œuvre de M. de Rossi, archéologue chrétien, ce qui nous frappe le plus c'est son caractère scientifique et sa merveilleuse unité. Depuis les découvertes de la crypte des papes et de saint Corneille jusqu'à la reconstitution de la hiérarchie, de la discipline et des dogmes de l'Église primitive, tout s'enchaîne avec la rigueur d'un syllogisme; les déductions qui ont préparé les découvertes sont si simples qu'on se demande avec étonnement pourquoi l'esprit humain a ainsi tardé à les faire; mais n'en est-il pas de même pour toutes les grandes inventions? D'ailleurs, la clarté des démonstrations, l'enchaînement logique des déductions cachent sous leur aisance les études les plus approfondies, rendues possibles par une merveilleuse force de travail. Pour reconstituer la topographie des catacombes et de leurs anciens sanctuaires, M. de Rossi dut rechercher, dans les principales bibliothèques de l'Europe, les recueils d'inscriptions chrétiennes copiées par les pèlerins des VIIe, VIIIe et IXe siècles, et c'est à la poursuite de ces recueils épigraphiques qu'il alla successivement à Turin, à Florence, à Venise, à Paris, à Londres, à Trèves, à Mayence, à Einsiedeln. Quand on parcourt, à la fin du tome II des Inscriptions chrétiennes, l'index des manuscrits qu'il a consultés ou fait consulter

1. *Roma sotterranea*, t. II, p. 328-350.

dans les principales collections de l'Europe, on ne tarde pas à reconnaître que c'est sur les fondements les plus solides qu'il a appuyé son système scientifique.

Il a exposé dans trois grands ouvrages son œuvre d'archéologue chrétien. En 1861, il faisait paraître le premier volume de sa *Roma sotterranea cristiana*, qui devait être suivi de deux autres volumes, en 1867 et 1877. C'est la description minutieuse des fouilles qui ont été faites dans les différentes régions du cimetière de Calixte, le relevé des nombreuses inscriptions qui y ont été trouvées, avec une étude sur leurs formules épigraphiques, enfin une savante explication des peintures et des sculptures souterraines. Après avoir décrit d'une manière aussi détaillée le cimetière officiel, l'*archicimetière* de l'Église romaine, il voulait consacrer plusieurs volumes aux autres nécropoles; depuis plusieurs années, il avait sur le métier un quatrième volume sur la catacombe de Domitille; un cinquième nous aurait parlé de celle de Priscille et des merveilleuses découvertes qu'il y avait faites pendant ces dernières années; mais la paralysie et la mort sont venues le surprendre en pleine activité scientifique, et l'œuvre est restée interrompue.

Heureusement, M. de Rossi n'a pas attendu l'apparition de ces volumes pour entretenir le monde savant de ses découvertes; au fur et à mesure qu'il les faisait, il les exposait, les expliquait et les commentait dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne*, précieux recueil dont il commença la publication en 1863, et dans lequel il fit paraître, en trente ans, plus de trois cents dissertations sur toutes les questions intéressant l'archéologie chrétienne et en particulier les catacombes. C'est là qu'ont paru ses études sur les Philosophoumena et le pape Calixte, sur la chaire de saint Pierre au Vatican et le cimetière ostrien, sur la basilique de saint Clément et plusieurs autres monuments de Rome, sur la catacombe de Domitille, les *Flavii* chrétiens et le tombeau de sainte Pétronille, enfin sur le cimetière de Priscille, la basilique de saint Silvestre et les Acilii Glabriones. Le Bulletin sort même du rayon de la Ville éternelle; il nous décrit les catacombes d'Albano et de Bolsène, les monuments chrétiens du Latium et de l'Ombrie, et il tient au courant le lecteur des découvertes archéologiques opérées en Italie, en France et en particulier en Algérie et en Tunisie.

Enfin, M. de Rossi a concentré son œuvre épigraphique dans ses Inscriptions chrétiennes de Rome antérieures au VIIe siècle (*Inscriptiones christianae urbis Romae, septimo saeculo antiquiores*), dont le premier volume parut en 1861, avec une dédicace au pape Pie IX, et le second (1re partie) en 1877. Comme la Rome souterraine, dont elle est le complément indispensable, cette grande œuvre est incomplète,

et cependant elle est déjà immense, puisqu'elle nous donne, dans le premier volume la plupart des inscriptions dont les originaux ont été trouvés aux catacombes, et, dans le deuxième, de nombreux recueils épigraphiques renfermant une foule d'inscriptions perdues, que les pèlerins d'avant le IXe siècle avaient pieusement copiées dans les sanctuaires urbains et suburbains. De savantes études, écrites dans le latin le plus pur, précèdent ces deux tomes et nous donnent les principales règles de l'épigraphie chrétienne.

Il est à remarquer que, dans son Bulletin comme dans ses Inscriptions chrétiennes, M. de Rossi a dépassé les limites qu'il semblait s'être d'abord fixées : sortant des quatre premiers siècles de l'Église, il a empiété sur la période byzantine, puisque, parmi les dissertations de cette précieuse collection, nous en trouvons sur les sarcophages chrétiens du VIIIe siècle découverts à Saint-Laurent *in Lucina*, sur l'église cardinalice des Saints-Quatre-Couronnés au Célius, sur le pavement de Sainte-Marie di Castello à Corneto et sur plusieurs autres sujets descendant jusqu'aux XIe et XIIe siècles. De même, dans ses Inscriptions chrétiennes, il ne s'est pas contenté de donner les épitaphes des catacombes, il a encore publié celles des papes et des grands personnages politiques ou religieux qui avaient été ensevelis, avant le VIIe siècle, dans les églises urbaines ou dans les basiliques cimitériales. Saint Grégoire a régné bien après l'ère des martyrs, et cependant la belle inscription métrique de son tombeau, qui appelle *Consul de Dieu* ce dernier des Romains, figure dans le recueil de M. de Rossi, et à bon droit. C'est qu'à Rome, encore plus qu'ailleurs, le moyen âge chrétien est sorti tout naturellement de l'antiquité. Les grandes basiliques qui ont persisté jusqu'à la tourmente de la Renaissance, c'étaient celles qu'avaient fondées Constantin, Libère, Damase, les empereurs et les papes du IVe siècle; les sujets mystiques qui en décoraient les murs et les absides avaient été empruntés aux peintures des catacombes; au point de vue symbolique, il y a peu de différence entre la mosaïque presque classique de Sainte-Pudentienne et les mosaïques byzantines de Saint-Jean-de-Latran et de Sainte-Marie-Majeure; en un mot, l'art byzantin et la civilisation du moyen âge s'expliquent à Rome par l'archéologie chrétienne.

Il est donc naturel qu'après avoir étudié la Rome païenne et celle des martyrs, M. de Rossi ait voulu poursuivre encore plus loin l'histoire de sa chère patrie, et qu'il se soit laissé entraîner à l'étudier dans son art et sa civilisation médiévales. C'est à cette troisième période de son activité scientifique qu'il faut rattacher ses recherches sur *les Mosaïques des églises de Rome antérieures au XVe siècle*, qu'il garda pendant plus de vingt ans sur le métier (1872-1894), et aux-

quelles il travaillait encore dans les derniers jours de sa vie. Il faisait marcher cette œuvre de concert avec la publication de sa Rome souterraine, de ses Inscriptions, de son Bulletin, de sa collaboration au *Corpus*, et cependant, à elle seule, elle aurait suffi pour remplir la vie d'un savant ordinaire. Il y relève avec la plus scrupuleuse exactitude les antiques mosaïques qui ornent encore de nos jours ces vénérables sanctuaires, dont la plupart ne s'ouvrent guère plus que pour le jour de la station ou de la fête patronale, mais qui ont encore conservé comme un parfum de l'Église primitive. Elles furent groupées par ordre chronologique depuis le IVe siècle, qui nous a valu l'abside de Sainte-Pudentienne, d'un style si classique et si pur, jusqu'à celles de l'Ara-Cœli et de Saint-Chrysogone, qui ne remontent pas au delà du XIVe siècle; elles ont été toutes reproduites avec le plus grand luxe en chromolithographies du plus grand format, et les feuilles de texte qui les accompagnent en expliquent l'histoire et le symbolisme.

Au IVe siècle, nous les voyons sortir des catacombes avec les mosaïques du cimetière de Cyriaque, et de l'art classique avec celles de Sainte-Pudentienne et de Sainte-Constance; peu à peu, dans le courant des Ve, VIe, VIIe et VIIIe siècles, les influences byzantines s'accusent sur l'arc de Galla-Placidia à Saint-Paul-hors-les-Murs, dans les absides des Saints-Côme-et-Damien et de Saint-Venance; enfin, on tombe dans la plus grande barbarie, au IXe siècle, avec les mosaïques qui furent commandées par le pape Pascal Ier pour Sainte-Cécile-au-Transtevère, Sainte-Marie *in Domnica* sur le Célius, Sainte-Praxède sur l'Esquilin. Mais, après une éclipse de plusieurs siècles, l'art reparaît avec la renaissance des XIIe et XIIIe siècles, qui nous a donné les belles décorations de Saint-Clément, de Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Marie-du-Transtevère, de Saint-Paul-hors-les-Murs, de Saint-Jean-de-Latran et les œuvres des Cosmati et de Vasalleto. Voilà une nouvelle page, — et des plus intéressantes, — ajoutée par M. de Rossi à l'histoire de l'art chrétien et de la ville de Rome.

Il ne s'en tint pas là, et, dans une série de dissertations parues soit dans son Bulletin, soit dans un grand nombre de périodiques italiens ou étrangers, il *illustra* plusieurs monuments romains du moyen âge, soit qu'il découvrît les antiques peintures de l'oratoire Saint-Nicolas au Latran, soit qu'il montrât l'église Saint-Barthélemy s'élevant dans l'île, sur les ruines d'un temple d'Esculape, soit qu'il étudiât l'antique monastère de Saint-Érasme au Célius. Bientôt, désireux de connaître de plus en plus sa ville de Rome, il en rechercha les anciennes représentations, et il en découvrait dans les fresques de Cimabue à Assise, de Sodoma à Monte-Oliveto, près de Sienne, et il publiait, en 1879, tout un recueil de vues de Rome antérieures

au XVIe siècle. Enfin, il faisait quelques incursions dans la période de la Renaissance; en deux brochures fort curieuses, il montrait le réveil du paganisme dans l'Académie romaine présidée par Pomponius Letus, et l'hostilité des humanistes contre l'Église, éclatant avec la conspiration de Stefano Porcari, sous Nicolas V.

Ainsi, on ne saurait imaginer une œuvre scientifique plus étendue et plus variée que celle de M. de Rossi; il s'est exercé sur les siècles les plus opposés, depuis les premiers temps de la Rome païenne jusqu'à ceux de la Renaissance; tour à tour, il a emprunté les secours de la numismatique, de la topographie, de l'épigraphie, de l'archéologie, de l'hagiographie et leur a rendu avec usure, par les progrès qu'il leur a fait faire, les services qu'il leur avait demandés. Il a déchiffré les inscriptions des tombeaux païens et des catacombes chrétiennes, les manuscrits des bibliothèques de l'Europe et de nombreux actes d'archives. Il a touché aux plus graves questions de l'histoire politique et de l'histoire de l'art, de la liturgie et de la théologie. Si l'on ne regarde que la variété des sujets, la précision des informations, l'abondance des renseignements, son œuvre nous apparaît tout d'abord comme une immense encyclopédie. Mais elle est bien plus encore; une encyclopédie n'est, après tout, qu'une compilation impersonnelle sans prétention à l'originalité; au contraire, rien n'est plus personnel que l'œuvre de M. de Rossi, puisque toujours elle a transformé les questions qu'elle a traitées et fixé davantage les sciences qu'elle a interrogées. Un dictionnaire n'a d'autre plan que celui que lui fournissent les lettres de l'alphabet; au contraire, une unité nette et précise se dégage des études nombreuses et variées de M. de Rossi. S'il a précisé les règles de l'épigraphie chrétienne au point d'en paraître le fondateur, s'il a fait l'examen le plus minutieux des galeries souterraines, s'il a soigneusement relevé les sculptures des sarcophages, les peintures des catacombes, les mosaïques des églises, s'il a disserté sur l'origine et la paléographie de tel manuscrit, ce n'était dans aucun cas pour en rester là ni pour se montrer habile épigraphiste, paléographe distingué, archéologue éminent, c'était avant tout pour permettre à ces *sciences auxiliaires* de fournir à l'histoire des renseignements de plus en plus certains, de plus en plus précis. C'est vers l'histoire que tendait son œuvre multiple : préciser davantage l'histoire primitive de l'Église romaine primitive, de sa doctrine, de sa hiérarchie, de sa liturgie, de son art et en montrer la continuité et le développement à travers tout le moyen âge, voilà le résultat dernier de ses efforts, voilà ce qui lui a valu sa renommée universelle.

En même temps qu'elle se déroule à nos yeux avec la plus belle ordonnance, son œuvre nous apparaît dans sa majestueuse sérénité.

C'est un axiome dans certains milieux que l'on ne saurait parler avec impartialité de ce que l'on aime, et que c'est une mauvaise disposition pour faire l'histoire du christianisme que d'être chrétien convaincu. La vie scientifique de M. de Rossi est un éclatant démenti à ces théories singulières qui font une obligation d'ignorer ou d'abhorrer ce qu'on voudrait étudier. Catholique fervent, M. de Rossi a toujours été plein de respect et de soumission pour les dogmes et les préceptes de l'Église. Enfant, il apprenait à lire dans les *Actes des martyrs;* âgé et malade, il observait avec un soin scrupuleux les jeûnes liturgiques, et c'est à l'église qu'au milieu de ses prières il a été foudroyé par la paralysie. Il était si dévoué à la papauté que le cardinal-vicaire a pu l'appeler *catholicum virum..., ecclesiae et apostolicae sedi addictissimum,* et que, lui adressant ses félicitations à l'occasion de son 70e anniversaire, Léon XIII lui-même n'a pas manqué d'insister sur ce trait de son caractère : *Tua nunquam obscura fuit addictissima nobis et Ecclesiae voluntas... quo magis possis huic Urbi decori esse, Ecclesiae utilitati et solatio nobis, exemplum praebens filii sapientis qui, ut sacris docemur litteris, laetificat patrem.* C'est toujours par une invocation religieuse qu'il commença toutes ses grandes entreprises scientifiques. Au début de ses Inscriptions chrétiennes, il « demande à Dieu de lui donner quelques consolations quand paraîtra cet ouvrage, si cela est bon et utile au salut de son âme, sinon qu'il en soit ce qu'il plaira à sa volonté divine, bien disposé d'avance à tout accepter. » Et cependant sa foi si vive n'a jamais gêné la liberté du savant; c'est qu'elle était en même temps très éclairée; elle savait ce qui était de son domaine intangible, ce qui « avait été abandonné par Dieu aux libres discussions des hommes; » elle ne se croyait pas ébranlée par le peu de solidité de traditions adventices; le peu d'authenticité de certaines légendes hagiographiques lui importait peu; mais surtout il lui répugnait comme une lâcheté et une hypocrisie d'être servi par des réticences ou des entorses données à la vérité scientifique.

Aussi, ses convictions religieuses ne gênèrent en rien ses recherches archéologiques. Sans que sa foi fût blessée, il put combattre les théories qui faisaient du vase de sang et de la palme les signes infaillibles d'un tombeau de martyr, discuter et parfois rejeter comme apocryphes certaines passions et certaines légendes, en rectifier d'autres et prouver, avec M. l'abbé Duchesne, que le martyrologe dit hiéronymien n'a rien de commun avec saint Jérôme. Il fut prudent dans l'explication du symbolisme chrétien, se gardant bien de vouloir retrouver à tout prix, dans les peintures des catacombes, le symbole tout entier. Enfin, il s'abstenait soigneusement d'affirmer d'une manière catégorique l'apostolicité d'un cimetière, quand elle ne lui

paraissait pas suffisamment démontrée. Quelques traits m'ont montré combien étaient grands ses scrupules. A Priscille, un graffite du IVe siècle porte ces paroles énigmatiques : *Venimus ad calicem;* il eût été consolant pour des âmes pieuses de les voir ainsi traduites : « Nous nous sommes approchés du calice, nous avons communié; » mais M. de Rossi se rappela certain texte de saint Augustin, et il crut plutôt voir dans cette inscription une allusion aux libations que faisaient encore sur les tombeaux les chrétiens du IVe siècle, aimant mieux ainsi enlever à cette inscription ce qui en aurait fait le principal intérêt, aux yeux de beaucoup de gens, et rester dans la vérité scientifique. Une autre fois, au nom de deux savants, M. l'abbé Duchesne et M. l'abbé Ulysse Chevalier, je lui demandai la date du *Vaticanus latin 7172;* de sa réponse dépendait une grave question, celle de l'antiquité en Occident de la légende et du culte de saint Alexis. Si le manuscrit datait du IXe siècle, comme le prétendaient les uns, la légende était ancienne; elle n'était, au contraire, qu'une importation orientale de la fin du Xe siècle, s'il n'était que du XIe siècle, comme d'autres l'affirmaient. Ne trouvant pas des raisons paléographiques suffisantes pour incliner dans un sens ou dans l'autre, M. de Rossi ne se prononça pas, et, malgré l'importance religieuse que certains érudits donnaient, bien à tort, à la question, il laissa en suspens son jugement.

Son impartialité était reconnue de tous; dans leurs polémiques, les savants catholiques recouraient à lui comme au plus éclairé et au plus juste des arbitres, et les plus illustres représentants de la science protestante n'hésitaient pas à le saluer comme un maître. A l'occasion des fêtes de 1892, Mommsen, au nom du Comité de publication du *Corpus*, le proclamait le prince de la science italienne, le fondateur de l'archéologie chrétienne, *principi eruditorum italorum, archaeologiae christianae fundatori :* l'une des lumières de la théologie protestante, M. Harnack, s'associait à cet hommage et adressait à M. de Rossi l'antique salutation *vivas, valeas, floreas.* Si quelque pasteur évangélique de Hanovre ou d'ailleurs était effrayé par les conclusions que pouvait tirer en faveur de sa doctrine l'Église catholique des œuvres du maître, ce n'était pas à lui qu'il s'en prenait; il essayait plutôt de convaincre d'exagération quelque disciple maladroit; il attaquait en termes généraux et vagues l'école romaine, mais jamais son chef; l'on ne découvrait jamais la couronne! C'est en effet une sorte de souveraineté scientifique qu'a exercée M. de Rossi. Plus heureux que tant d'autres savants, il a vu le succès couronner ses efforts et son œuvre s'imposer au monde scientifique; il est entré vivant dans l'immortalité.

Les honneurs ne lui ont pas manqué; dès ses premières décou-

vertes, il put compter sur l'affectueuse protection de Pie IX; à plusieurs reprises, ce pape, à l'âme enthousiaste et communicative, l'invita à sa table et alla le surprendre au milieu de ses fouilles, dans les galeries souterraines. C'est à ses frais que furent publiées les Inscriptions chrétiennes et la Rome souterraine, et il en accepta la dédicace. C'était avec la plus grande joie qu'il appréciait chaque nouvelle découverte et qu'il se la faisait exposer par l'auteur. De plus en plus fréquents, ces entretiens firent bientôt de M. de Rossi le confident des pensées, des joies et des tristesses de Pie IX. Quoique moins expansif que son prédécesseur, Léon XIII n'en prodigua pas moins à M. de Rossi les marques de son estime; à plusieurs reprises, il lui adressa des brefs élogieux et s'associa aux manifestations de 1882 et de 1892. *Scriptor* de la Vaticane, où il aimait à se dire le successeur de Galletti, préfet du musée chrétien de Latran, dont il fut le fondateur, secrétaire général de la Commission d'archéologie sacrée, et, par là, administrateur absolu des catacombes, membre et, le plus souvent, président des Académies pontificales, décoré de tous les ordres des États de l'Église, M. de Rossi avait reçu des papes toutes les dignités et tous les honneurs qui peuvent se conférer à des laïques; il était une manière de cardinal laïque. La plupart des gouvernements étrangers avaient suivi cet exemple, et, pour n'être distancée par personne, la France élevait, en 1892, l'illustre archéologue à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Pour célébrer le 60e et le 70e anniversaire du maître, des savants du monde entier se réunirent à deux reprises à Rome pour lui apporter leurs éloges et leurs hommages. Les fêtes de 1892 furent les plus brillantes; dans l'antique basilique cimitériale de Saint-Sixte, on érigea un buste à M. de Rossi devant une élite d'érudits, et, quelques jours après, ces savants venus de tous pays, et appartenant à toutes les confessions chrétiennes, s'unissaient, sous la présidence du vicaire du pape, pour remercier Dieu d'avoir donné et conservé un pareil maître à la science; le *Te Deum* fut chanté comme pour un triomphe, et, fait encore plus extraordinaire! à l'Évangile, revêtu des ornements sacerdotaux, le cardinal Parocchi prononça, *inter missarum solemnia*, l'éloge de M. de Rossi; le panégyrique d'un vivant prononcé par le représentant du pontife suprême, n'était-ce pas déjà comme une apothéose, une canonisation? On voulait même avoir de ses reliques : nombreux étaient les Américains et les Anglais qui se procuraient de ses photographies et le priaient d'y apposer sa signature; il le faisait comme une chose naturelle. On venait même en pèlerinage auprès de lui : saint Jérôme raconte qu'aux temps d'Auguste, un Espagnol fit le voyage d'Italie pour contempler les traits de Tite-Live; il le vit et s'en retourna satisfait, *vidit et gavisus est*. Que de fois cet acte de vénération a

été de nos jours renouvelé pour M. de Rossi ! Que de prêtres français et allemands, que de pieux laïques gravirent, avec ferveur, les pentes raides de son escalier, pour contempler le savant qui leur semblait un Père de l'Église! Il se prêtait avec la plus aimable condescendance à ces manifestations parfois importunes! C'est qu'il en comprenait la légitimité ; c'est qu'au fond de lui-même, il se classait parmi les *Mirabilia Urbis* qui devaient entrer dans le programme de tout pèlerinage à la Ville éternelle.

Il avait pleine conscience de sa valeur. Il n'était pas rare, dans les conférences qu'il faisait aux catacombes, de lui entendre tenir ce langage : « Voilà, messieurs, une découverte qui a suffi pour immortaliser Bosio; après lui, chaque siècle en a fait une de semblable, et moi j'en fais quand je veux ! » Vanité! murmuraient les esprits prévenus ou superficiels; conscience de l'œuvre accomplie et de l'excellence de la méthode, pensaient plutôt ceux qui connaissaient de plus près sa carrière scientifique.

Malgré ces honneurs extraordinaires, il était plein de bonté et même de prévenance. Loin de mettre la lumière sous le boisseau, faiblesse commune à beaucoup d'érudits, il avait un impérieux besoin de la répandre : *Sine invidia communico*, répondait-il un jour à un savant qui venait le remercier de ses renseignements; la citation ne pouvait pas mieux s'appliquer. C'est à ce désir de communiquer sans cesse la science que l'on a dû ses conférences d'archéologie chrétienne aux catacombes. Une fois par mois, la pieuse association des *cultores martyrum*, dont il était l'inspirateur, faisait[1] célébrer dans un cimetière surburbain une messe solennelle en l'honneur des martyrs et des saints qui y avaient reposé : le 22 novembre, c'était à saint Calixte, dans la crypte de sainte Cécile; le 31 décembre, à Priscille, dans la *Capella graeca;* le 14 février, à saint Valentin, sur la Flaminia; le 12 mai, à Domitille, dans la basilique des saints Nérée et Achillée. Pour la circonstance, ces anciens sanctuaires se paraient de guirlandes de buis et de lumières; la foule se pressait au milieu des ruines et des sarcophages, et, après de nombreux siècles de silence, les galeries souterraines se renvoyaient les échos des chants liturgiques. La messe finie, M. de Rossi montait sur un fût de colonne, sur des débris de maçonnerie, et, devant une assemblée variée, il racontait en français l'histoire de la catacombe où on se trouvait, et du martyr dont on fêtait l'anniversaire : « Vous, » lui disait dans une circonstance solennelle l'éminent directeur de

1. Cette pieuse coutume s'est conservée; c'est l'un des élèves du maître, M. Marucchi, qui continuera la série de ces intéressantes conférences d'archéologie chrétienne.

l'École de Rome, M. Geffroy, « c'est sous terre que vous enseignez. Au fond de ces catacombes que vous avez ouvertes, à côté des autels, parmi les souvenirs et les reliques sacrées de ceux qui ont combattu le terrible combat pour la vie céleste, à peine les chants religieux ont-ils cessé, votre parole s'élève pleine et sûre d'elle-même, faite pour l'enseignement, nourrie de méditation, de science profonde et sincère, d'infinis souvenirs. Et, debout sur une pierre, dans l'ombre souterraine, entouré d'un auditoire d'élite venu de tous pays pour vous entendre, vous avez pour témoins et garants de vos démonstrations lumineuses les inscriptions, les peintures, les sarcophages sculptés qui vous entourent ! »

Chez lui, dans son salon décoré de peintures des catacombes, M. de Rossi continuait à distribuer à ses auditeurs les résultats de la science. Il recevait avec la plus grande amabilité tous les visiteurs, quel que fût leur âge ou leur condition; que l'on fût grand-duc, archevêque ou simple étudiant, on était l'objet de toutes ses avances; il était *tout à tous*. Ses causeries étaient charmantes : grâce à sa prodigieuse mémoire, il donnait un tour original et précis aux sujets que l'on abordait; il évoquait avec une intensité de vie extraordinaire l'histoire de Rome (même l'histoire contemporaine), et bientôt, cessant de parler, on écoutait, sans en perdre un mot, la merveilleuse conférence archéologique ou historique dont on avait fourni l'occasion.

Il aimait surtout à voir chez lui les jeunes gens envoyés en mission, à Rome, par les différents pays de l'Europe; s'il leur connaissait un certain goût pour ses propres études, il voulait les avoir pour disciples; pour eux, il multipliait ses coquetteries, il rendait ses causeries plus brillantes, il s'intéressait à leurs recherches, à leur avenir, et, de visiteurs timides, il ne tardait pas à s'en faire des élèves pleins d'ardeur et d'affection pour le maître. Quoiqu'il montrât toujours la plus grande bienveillance aux instituts allemands et autrichiens, les héritiers du Saint-Empire, et que, parmi les prêtres du *Campo Santo* teutonique, il comptât de brillants disciples tels que MM. Kirsch et Wilpert, néanmoins, il semblait montrer une certaine prédilection pour l'École française. Il se rappelait que de France lui étaient venus les premiers encouragements, que dom Guéranger, abbé de Solesmes, avait plusieurs fois soutenu son courage, pendant les premières fouilles de saint Calixte; que l'abbé Martigny avait longtemps publié une édition française de son *Bullettino*, enfin que, dans cette même École, il avait trouvé dans la personne de M. l'abbé Duchesne un ami sincère et un savant collaborateur. Aussi, il aimait à venir au palais Farnèse, à travailler dans sa bibliothèque, à se sentir entouré de l'affectueuse admiration des membres de cette mission; et lorsque, bien représentés par leur directeur, ils prirent une

part active aux fêtes de 1892, il se plut à proclamer qu'il aimait l'École française comme s'il en était un des fondateurs. Elle lui rendait en affection et en respect l'intérêt qu'il lui portait, et plus d'un de ses membres s'est senti frappé au cœur quand il a appris la mort de l'excellent commandeur, dont la gloire n'avait pas altéré la bonté.

Au milieu de ses succès et de ses honneurs, M. de Rossi avait conservé à l'Église romaine la fidélité qu'il lui avait vouée dès ses jeunes années, et, lorsque, après la prise de Rome par l'Italie, le 20 septembre 1870, il fallut choisir entre le maître de la veille et celui du lendemain, entre le pape et la Maison de Savoie, il n'hésita pas! il se rangea du côté du roi déchu, dont la souveraineté temporelle était restreinte aux limites du Vatican. Comment pouvait-il oublier les faveurs extraordinaires dont Pie IX l'avait comblé, la protection toute-puissante qu'il avait reçue de lui? Et puis, une raison encore plus intime l'avait décidé : pour lui, la patrie ce n'était pas l'Italie, c'était Rome; et Rome, c'était le pape. Il fit consister son patriotisme dans l'amour de la Rome pontificale, de la Rome des apôtres et des martyrs, et, tandis que les fidèles du nouveau régime célébraient avec la *Marche royale* et l'*Hymne à Garibaldi* la renaissance de l'Italie, lui, continuait à chanter, mais avec plus d'émotion encore, devant la confession de Saint-Pierre, le vrai chant national de Rome :

O Roma felix, quae duorum principum
Es consecrata glorioso sanguine,
Horum cruore purpurata, ceteras
Excellis orbis una pulchritudines!

C'est au pape Pie IX qu'il dédiait encore, en 1877, le troisième volume de la Rome souterraine. Élu à diverses reprises conseiller municipal ou conseiller provincial, il siégea toujours dans la minorité hostile au nouveau régime. Plusieurs fois, l'Italie officielle essaya de se le concilier; en 1892, en particulier, elle aurait voulu prendre part aux fêtes qui furent célébrées en l'honneur du grand archéologue et lui décerner de nouvelles distinctions. Mais il ne voulut pas, afin de conserver intacte jusqu'au bout sa fidélité au Vatican; et, seule de toutes les nations, l'Italie ne figura pas dans cette apothéose de l'une de ses gloires. Et cependant, M. de Rossi n'était pas un intransigeant; peut-être même, au fond de son âme, n'avait-il qu'une confiance fort limitée dans le rétablissement du pouvoir temporel; mais les questions de fidélité ne se discutent pas. Après avoir bien montré son choix, il ne dédaigna pas d'entrer parfois en relations officieuses avec les maîtres du jour : quand il s'agissait de défendre contre le vandalisme moderne les catacombes ou les monuments chrétiens de Rome, contre les exigences du « plan régulateur, » il n'hésitait pas à porter ses réclamations aux ministres italiens, et, venant de lui, elles

étaient souvent admises. Cependant, il déplorait de n'avoir pas pu sauver de la destruction l'antique cloître des Franciscains de l'Ara-Cœli ; il s'était butté à la statue de Victor-Emmanuel que l'on voulait ériger à cet emplacement, sur le Capitole ! Il ne pardonnait pas aux Piémontais d'avoir bouleversé la ville de Rome, fait disparaître les villas et les couvents qui lui donnaient un aspect si particulier, transformé les antiques quartiers, et détruit une foule d'antiquités chrétiennes et médiévales. Leur venue lui déplaisait aussi parce que, sous ce flot étranger, la population romaine avait été profondément modifiée.

Ce dernier trait nous ramène à l'essence même du caractère de M. de Rossi. C'était un Romain : il l'était par ses origines, par sa vie, ses sympathies et même ses haines; il l'était par sa foi et son dévouement au saint-siège ; il l'était surtout dans son œuvre scientifique, puisque Rome fut l'objet constant de toutes ses études. Aussi, ce n'est pas seulement sur la première page de ses Inscriptions chrétiennes, c'est sur toutes ses actions, sur tous ses sentiments, sur toute sa vie qu'il aurait pu mettre cette fameuse signature qui donne avec son nom le fond de son âme : *Johannes-Baptista de Rossi*, ROMANUS !

Jean GUIRAUD.

QUELQUES RÉFLEXIONS
SUR L'ORIGINE DES DACO-ROUMAINS[1].

Dans son article intitulé *l'Empire valacho-bulgare* et paru dans un des derniers numéros de la *Revue historique* (novembre-décembre 1894), M. Xénopol, citant M. D. Onciul comme opposé à ses appréciations sur la théorie de Rösler (note de la page 277), ajoute : « La principauté de Valachie n'a point son origine au sud du Danube, ainsi que le prétend M. Onciul, mais bien en Transylvanie ; *née d'une révolution des Roumains contre l'État hongrois*, elle brisa ses relations avec le pays dont elle voulait secouer le joug et chercha un point

1. M. de Gérando a bien voulu traduire pour la *Revue historique* l'article suivant de M. Paul Hunfalvy. Le regretté savant hongrois professait, on le sait, des opinions très différentes de celles qu'a exposées ici même, à plusieurs reprises, notre collaborateur, M. Xénopol. Il a semblé qu'on ne lirait pas sans intérêt les « Réflexions » de M. Hunfalvy et les observations de M. Xénopol, que nous donnons à la suite.

d'appui chez les princes slavons du sud du Danube. Voilà l'origine de la puissante influence des Bulgares sur la constitution des États roumains. Ils empruntèrent aussi aux Bulgares ce titre de Jean, que les Bulgares, après Jonitzà, attachaient au nom de tous leurs princes. »

Sur cette « révolution des Roumains contre l'État hongrois, » révolution qui se serait accomplie, d'après M. Xénopol, en 1290, l'histoire du temps garde un silence absolu. Il n'y est pas fait la moindre allusion, non seulement dans les chroniques hongroises, mais encore dans aucun des recueils de chartes publiés jusqu'à ce jour. Je n'en citerai que deux : le *Codex diplomaticus Hungariae* par Georges Fejér, 40 vol. in-8°, et le *Urkundenbuch zur Geschichte von Siebenbürgen*, par Firnhaber et G. Teutsch, édité par l'Académie de Vienne.

Nous avons une connaissance assez complète, et fondée sur des documents, des règnes de Béla IV, d'Étienne V et de Ladislas IV au XIIIe siècle. Une révolution comme celle qu'indique M. Xénopol ne serait certainement pas restée dans l'oubli, alors que des événements bien moins considérables, — la guerre des bourgeois de Nagy-Szeben, par exemple, contre l'évêque et le chapitre de Fejérvár, — sont connus dans tous leurs détails comme s'ils s'étaient passés de nos jours.

M. Xénopol n'ignore pas que la future Moldavie et la future Valachie étaient possédées au XIe et au XIIe siècle par les Coumains. Lui-même signale dans son article la part considérable qu'eurent ces derniers dans la fondation de l'empire valacho-bulgare, qui sans eux n'aurait jamais pris naissance (environs de 1185). Quand la puissance des Coumains eut décliné, leur pays, limitrophe de la Transylvanie de deux côtés (ouest et nord), passa sous l'autorité des rois de Hongrie; Béla IV, comme « rex junior, » c'est-à-dire du vivant encore de son père, André II, prit dès 1233 le titre de « rex Cumaniae. »

Après l'invasion des Tatars-Mongols, ce même Béla IV, en 1247, concéda aux Frères Hospitaliers de Jérusalem, qui l'avaient aidé à recouvrer son royaume : *Terram de Zevrino cum alpibus ad ipsam pertinentibus et aliis attinentiis omnibus, pariter cum Kenezatibus*[1] *Joan et Farcasii usque ad fluvium Olt;* en d'autres termes, ce qui fut plus tard la Petite-Valachie : *excepta terra Kenezatus Lytva Vayvodae, quam Olacis relinquimus, prout iidem hactenus tenuerunt.* Toutefois, il se réservait la moitié des revenus de la province de Zevrin, mesure appliquée également aux *kenézats* mentionnés dans l'acte. Le roi ajoute :

Ad haec contulimus praeceptori antedicto et per ipsum domui Hos-

1. Du mot slave *kenéz* (prince, chef de tribu). [Note du traducteur.]

pitalis a fluviis Olt et Alpibus Ultrasylvanis (Transylvanis) totam Cumaniam sub eisdem conditionibus, quae de terra Zevrino superius sunt expressae, excepta terra Szeneslai vayvodae Olacorum, quam eisdem relinquimus, prout iidem hactenus tenuerunt, sub iisdem etiam conditionibus per omnia, quae de terra Lytva sunt superius ordinata.

Les donataires respectifs devaient percevoir en entier, pendant vingt-cinq ans, les revenus de la Coumanie, — qui devint plus tard la Grande-Valachie, — mais la moitié seulement des revenus du *kenézat* de Szeneslav, l'autre moitié devant en être versée au trésor royal.

Le but de cette importante donation était d'assurer la défense et le repeuplement des contrées qui en étaient l'objet. La charte s'en explique en ces termes :

Arma assumere contra omnes paganos cujuscunque nationis, necnon contra Bulgaros et alios schismaticos..... Praeceptor curam et operam dabit ad populandum non solum dictas terras (de Zevrino et Cumania) nostri regni, et quod rusticos de regno nostro cujuscunque conditionis et nationis, ac Saxonicos vel Teutonicos de regno nostro non recipiant ad habitandum terras supradictas, nisi de licentia regia in speciali[1].

Il est clair que la province de Zevrin (Petite-Valachie) et de même la Coumanie (Grande-Valachie) faisaient partie des États du roi de Hongrie Béla IV; il est clair aussi que dès 1247 on y trouve installés des *kenéz* et des *vayvodes* valaques, payant tribut au roi et tenant de lui leurs terres.

Les Frères Hospitaliers ne s'étant pas fixés dans leur nouveau domaine, les deux provinces rentrèrent, comme de raison, sous l'autorité immédiate du roi.

Béla IV eut pour successeurs son fils Étienne V (1270-1272), puis le fils de ce dernier, Ladislas IV, encore mineur quand il monta sur le trône (1272-1290). L'autorité royale, ébranlée par les dissensions de Béla IV et de son fils, fut loin de se raffermir sous la minorité de Ladislas. Aussi, les *kenéz* et les *vayvodes* d'au delà des Alpes, ou « transalpins, » essayèrent-ils de s'y soustraire, osant en ceci ce qu'osaient d'ailleurs d'autres grands de Hongrie. Une charte de Ladislas s'exprime ainsi :

1. Cette charte, d'une si grande valeur au point de vue historique, a été publiée pour la première fois par Pray, dans ses *Dissertationes historico-criticae in annales veteres Hunnorum, Avarum et Hungarorum*, auctore Georgio Pray. Vindobonae, 1774. Fejér et d'autres l'ont ensuite reproduite. Si quelque historien français en prenait connaissance et la comparait ensuite à l'interprétation qu'en donne Hurmuzaki dans ses *Fragmenta zur Geschichte der Roumainer*, il s'écrierait sans aucun doute : « Voilà comme il n'est pas permis d'écrire l'histoire ! »

Cum nos in aetate puerili regnare cepissemus, Lythen vayvoda una cum fratribus suis per suam infidelitatem aliquam partem de regno nostro ultra Alpes existentem pro se occupaverat, et proventus illius partis nobis pertinentes nullis admonitionibus reddere curabat.

Bientôt cependant « magister » Soos de Sóvár mit fin à ces abus : il livra bataille à Lythen, le tua de sa propre main et fit prisonnier son frère Barbat; envoyé au roi, ce dernier ne fut relâché que contre une grosse rançon.

Tous ces faits sont établis par des documents. Quant à la grande révolution de 1290, pas un document ne la mentionne. Au contraire, les chartes que nous avons citées montrent que, dès avant 1247, les rois de Hongrie, pour repeupler la province de Zevrin et la Coumanie, en avaient cédé diverses portions à des *kenéz* valaques sous des conditions qui nous sont inconnues, mais qui garantissaient un certain revenu au roi. Signalons la clause la plus importante de l'acte de donation signé en 1247 : défense est faite de repeupler les pays concédés avec des gens originaires de Hongrie ou de Transylvanie, qu'ils soient laboureurs ou artisans, « Saxons[1], » Allemands, ou de telle autre nationalité. Évidemment, les mêmes principes dirigèrent l'organisation des *kenézats* valaques; c'est donc ailleurs, au delà du Danube, que les *kenéz* et les *vayvodes* cherchèrent des colons pour repeupler les terres qui leur avaient été accordées.

En somme, dès avant 1290, il y avait des *kenéz* et des *vayvodes* dans la Roumanie actuelle, et la première révolte des Valaques eut lieu avant 1290 (de 1272 à 1275), sous les auspices du vayvode Lythen et de Barbat son frère.

Pour que la principauté de Valachie prît naissance, il n'y avait besoin d'aucune espèce d'exode[2] ou de *révolution*, comme dit M. Xénopol. Cet exode (ou révolution) a été imaginé pour les besoins de l'histoire roumaine conçue d'une certaine façon.

Un mot là-dessus.

Dans le courant du xve siècle, quand les études latines eurent repris en Hongrie comme ailleurs, la question de l'origine des Valaques commença d'y préoccuper les esprits. En ce temps-là, par suite de la conquête turque, tout souvenir avait disparu des Valaques transdanubiens, des Valaques de la péninsule balkanique (Vlachi, Blaci).

Le représentant le plus marquant du xve siècle en Hongrie est

1. Colons venus en partie de la Saxe et jouissant d'une certaine autonomie. [Note du traducteur.]

2. Il n'y avait nul besoin que les Valaques y vinssent de Transylvanie. [Note du traducteur.]

Antoine Bonfinius. Voici les paroles qu'il adresse « ad divum Uladislaum[1] serenissimum Ungariae Boemiaeque regem » : « Nam Unnorum historiam, qui Hungarorum fuere progenitores, *a Matthia rege*[2] *mihi delegatum,* et paulo ante ejus obitum initam, ut conscriberem, ab origineque mundi ad haec usque tempora, quaecunque memoratu digne intercessere, memoriae traderem, jussu Tuo factum est. » Bonfinius s'exprime en ces termes sur l'origine des Valaques : « Valachi e Romanis oriundi, quod eorum lingua adhuc fatetur, quum inter tam varias Barbarorum gentes sita adhuc extirpari non potuerit, ulteriorem Istri plagam, quam Daci et Getae quondam incoluere, habitarunt; nam citeriorem Bulgari, qui ex Sarmatia prodiere, deinde occuparunt. E legionibus enim et coloniis, a Trajano ac caeteris Romanorum imperatoribus in Daciam deductis Valachi promanarunt. Quos Pius[3] a Flacco, pronunciatione germanica Vlachos dici voluit : nos contra ἀπὸ τοῦ βάλλειν καὶ τῆς ἀκίδος dictos esse censuimus, quum sagittandi arte praepolleant. Nonnulli Valachiae a Diocletiani filia nomen inditum censuere, quae illorum principi nupsisse fertur » (Decas II, liber VII).

Les savants ont de ces explications-là pour ce qu'ils n'entendent pas, tout en faisant les entendus.

L'opinion de Bonfinius sur l'origine des Valaques fut généralement adoptée, avec des additions plus ou moins nombreuses. Bonfinius, d'ailleurs, rapporte fidèlement les faits; il ne cherche pas à dissimuler la défaite de Charles Ier par le vayvode Bazarod et raconte comme quoi, sous Louis Ier ou le Grand, Bogdán émigra de Marmatie, événement qui donna naissance à la principauté de Moldavie. Voici ce dernier passage :

« Ejus etiam tempore Bogdan Valachorum princeps, qui, destituta habitatoribus Tartarorum vicinitate Moldavia, quae interior Valachia est, ad Marmarusiam habitabat, coactis Valachis, in patriam regionem, Ludovico regi subjectam, remigravit, idque inconsulto rege fecit, quod is aegre tulit. Sed cum illorum foecunditate provinciam in dies compleri coepisse audivit, eam, pacta conditione, ultro concessit, ut Moldaviae vaivoda, ut aiunt, grata obsequia et stata quotannis stipendia Pannoniae regi persolveret » (Decas II, liber X).

Les écrivains roumains qui apparaissent çà et là dans le courant du XVIe et du XVIIe siècle reproduisent généralement, comme je l'ai dit, ces mêmes traditions, un peu amplifiées par chacun d'eux et

1. 1490-1516.
2. 1458-1490.
3. Le pape Pie IV, avant sa nomination Aeneas Sylvius.

embellies pour ce qui a trait surtout à l'indépendance des vayvodes.

Mais, au delà de 1746, un changement de front eut lieu d'abord chez les historiens hongrois, puis à leur suite chez les historiens roumains.

A cette date de 1746, Schwandtner édita en effet les *Scriptores rerum Hungaricarum*. Le premier ouvrage de cette grande collection fut le « Anonymi Belae regis notarii de gestis Hungarorum liber, » enfoui jusqu'alors dans la bibliothèque impériale de Vienne. L'auteur se présente lui-même en ces termes : « *P. dictus magister ac quondam bonae memoriae gloriosissimi Belae regis notarius*, N. suo dilectissimo amico, viro venerabili et arte liberalis scientiae imbuto salutem, et suae pationis effectum. »

Il raconte en manière de prologue qu'au temps de ses études, étant condisciple de ce sien ami N., il avait écrit une histoire des Troyens qui avait beaucoup plu à cet ami, lequel l'avait engagé à écrire de même « genealogiam regum Hungariae et nobilium suorum, qualiter septem principales personae, quae *Hetumoger* vocantur, de terra Scythiae descenderunt, etc. » Parvenu à un âge avancé, il a donc satisfait au vœu de son ami. Il paraît fort content de son œuvre et s'écrie :

Felix igitur Hungaria,
Cui sunt dona data varia :
Omnibus enim horis
Gaudeat de munere sui literatoris.

Dans son récit, une fois les Hongrois parvenus en Gallicie, le souverain de la contrée vient pieds nus au-devant d'Almus, leur chef, qu'il sait descendant d'Attila et venu pour en réclamer l'héritage ; il le supplie « ut ultra *Hovas* (havas = alpe), versus occidentem in terram Pannoniae descenderent, » et lui apprend par la même occasion ce qu'est devenu l'empire d'Attila :

Mortuo illo, praeoccupassent Romani principes Terram Pannoniae, usque ad Danubium, ubi collocavissent pastores suos.

Terram quae jacet inter Tisciam[1] et Danubium, preoccupavisset sibi Keanus magnus dux Bulgariae, avus Salani ducis, — le chef actuel, — usque ad confinium Ruthenorum et Polonorum, et fecisset ibi habitare Sclavos et Bulgaros.

Terram vero, quae est inter Thisciam et sylvam Igfon, quae jacet ad Erdeu-elu (Erdö-el[2]) a fluvio Morus usque ad fluvium Zomus[3], preoccupavisset sibi dux Morout, cujus nepos dictus est ab Hungaris Menu-

1. La Tisza (Theiss). [Note du traducteur.]
2. *Ultra sylvam*, en hongrois. [Note du traducteur.]
3. Ce sont le Maros et le Szamos. [Note du traducteur.]

Morout (Mén-Marót), eo quod plures habeat amicas[1], et terram illam habitarent gentes, qui dicuntur Cozar.

Terram vero, quae est a fluvio Morus usque ad castrum Urscia (Orsova), praeocupavisset quidam dux Glad, de Bundyn (Bdyn = Bödön) castro egressus, adjutorio Cumanorum.

Naturellement, les Hongrois sont partout vainqueurs, si bien que Tuhutum, un des capitaines d'Arpád, fixe « in porta Mezesiana » (aux portes du Meszes) la limite orientale du nouvel empire. Mais là, il apprend qu'il existe encore une *terra Ultrasylvana* (Erden-el) « ubi *Gelou, quidam Blacus* dominium tenebat. » Il fait explorer ce pays; on lui dit que « habitatores terrae illius viliores homines essent totius mundi, quia essent Blasii et Sclavi, quia alia arma non haberent, nisi arcum et sagittas, et dux eorum Gelou mimus esset tenax..... et *quia a Cumanis et Picenatis multas injurias paterentur.* » Tuhutum, là-dessus, demande à Arpád l'autorisation de tenter cette nouvelle conquête, dont voici les principaux incidents, toujours d'après l'« Anonyme. »

Gelou « dux Blacorum, » informé des préparatifs de Tuhutum, veut lui barrer le passage « ad portes Mezesinas[2]. » Mais Tuhutum, tournant cette position, débouche sur l'*Almás*. Les deux camps sont en présence, séparés par la rivière. Avant l'aurore, Tuhutum fait passer l'eau à une partie de ses forces pour prendre Gelou à revers. Gelou, réduit à s'enfuir, veut gagner une forteresse dans le voisinage du Szamos (properans ad castrum suum juxta fluvium Zomus positum), mais les hommes de Tuhutum l'atteignent sur les bords du *Kapos* et le tuent. A cette nouvelle, d'eux-mêmes Valaques et Slaves mettent bas les armes, prennent pour chef Tuhutum et lui jurent fidélité en un endroit nommé depuis *Eskuleu*, en souvenir précisément du serment (eskü) qui y fut prêté. « Habitatores terrae videntes mortem domini sui, sua propria voluntate dextram dantes, dominum sibi elegerunt Tuhutum, et in loco illo, qui dicitur *Esculeu*, fidem cum juramento firmaverunt, et a die locus ille nuncupatus est *Esculeu*, eo quod ibi juraverunt. »

Ce genre d'historiens, pour qui les peuples valent en raison de leurs qualités guerrières et non pas en raison de leur sagesse politique ou de leur degré de civilisation, ces esprits peu mûrs goûtèrent fort en Hongrie les récits du chroniqueur anonyme. Que d'États les Hongrois n'avaient-ils pas dû conquérir pour fonder leur nouvelle patrie! États dont avant 1746 personne n'avait soupçonné l'existence. — Le

1. *Mén* veut dire en hongrois *étalon*. [Note du traducteur.]
2. Il s'agit, comme plus haut, du *Meszes*. [Note du traducteur.]

« notaire du roi Béla » fut proclamé par les historiens de Hongrie, — exceptons Georges Pray et quelques autres, — le Moïse de l'histoire nationale, et ceux qui ne lui rendaient pas hommage passaient presque pour des traitres. On était aveuglé par une foi ardente.

Voici pourtant, chez l'auteur en question, deux anachronismes qu'il est impossible à M. Xénopol lui-même de méconnaitre.

En premier lieu, l'auteur parle d'une alliance entre les Hongrois et les Coumains contractée sous les murs de Kiev, vers 888, par conséquent.. Or, les Coumains n'apparaissent en Russie qu'environ deux siècles plus tard. Et, tout en signant ce pacte, à Kiev, vers 888, les Coumains auraient molesté à la même époque, en compagnie des Petchénègues, les Valaques et les Slaves de la Transylvanie (quia a Cumanis et Picenatis (Bissenis) multas injurias paterentur). Or, les Petchénègues seuls pénétrèrent dans la Moldavie de nos jours sur les pas des Hongrois; encore au temps de saint Étienne, ils étaient seuls maitres de ce pays; les Coumains n'y acquirent la prépondérance qu'à partir de 1100 environ.

Second point. Chez le « notaire du roi Béla, » Salanus, le plus puissant des souverains attaqués, se fait aider par l'empereur de Byzance; or, quand vinrent les Hongrois, la rive droite du Danube était aux mains des Bulgares; leur vaillant chef, Siméon, y eut même à subir des « injurias » de la part des Hongrois. L'empire grec ne s'étendit de nouveau jusqu'au Danube qu'entre 1018 et 1185.

On peut s'étonner que les écrivains hongrois ne se soient pas aperçus d'une circonstance bien extraordinaire; la voici : le « notaire du roi Béla » ne sait rien d'*Arnulf*, qui décida les Hongrois à l'invasion; rien non plus de *Svatopluk*, l'habile prince morave, maître du nord-ouest de la Hongrie, qui fut en guerre avec Arnulf et contre qui précisément furent appelés les Hongrois par ce dernier. Il ne sait rien de *Siméon*, le chef bulgare dont nous avons déjà parlé. C'étaient trois personnages de première importance à l'époque où parurent les Hongrois, et le fameux Moïse de l'histoire de Hongrie ignore leur existence! Par contre, nulle part on ne trouve le nom des souverains qu'il mentionne et qui se seraient partagé l'empire d'Attila, comme si les Avares, dont l'auteur ne souffle mot, n'avaient jamais existé, malgré leurs 250 années de séjour en Hongrie et tout le bruit qu'ils ont fait en Orient comme en Occident. Les écrivains hongrois n'ont pas vu que les histoires du chroniqueur anonyme sont généralement des fictions adaptées à l'étymologie de certains noms de lieux. Ils n'ont pas vu qu'il transporte aux dernières années du IXe siècle les conceptions politiques et le système de propriété en vigueur à la fin du XIIIe, genre d'erreur que du reste le

« notaire du roi Béla » n'est pas le seul à commettre. Ils n'ont pas vu, en un mot, que son élucubration n'est pas de l'histoire, pas plus que le Roland Furieux de l'Arioste.

Quant aux écrivains roumains..... Mais reprenons les choses de plus haut.

La réforme s'étant, non seulement répandue parmi les Hongrois et les « Saxons » de la Transylvanie, mais encore étant devenue leur religion dominante, les « Saxons » luthériens commencèrent à faire imprimer des livres en langue valaque à l'usage des popes, gens fort ignorants, et les Hongrois calvinistes imitèrent cet exemple. On employait, pour l'impression de ces livres, l'alphabet cyrillique, alphabet officiel dans les éparchies slaves de l'Orient. Ainsi, *la littérature roumaine eut ses commencements en Transylvanie, et cela aux frais et par les soins des Allemands et des Hongrois*, dans un temps où personne, en Valachie ou en Moldavie, ne songeait encore à rien publier. Le lecteur français pourra se procurer facilement la *Chrestomathie roumaine*, dont le premier volume (Introduction, Grammaire, Textes, 1550-1710) a paru en 1891, à Leipzig et à Bucharest. A la page XXV commence la liste des premiers ouvrages édités en langue valaque avec leurs titres et leurs lieux d'impression, parmi lesquels figurent Szász-Város (Broos, en valaque Orestie), à la date de 1580 et de 1582; Szász-Sebes (Mühlbach), à la date de 1577; Brássó (Kronstadt), aux dates de 1562, de 1581. L'auteur dit bien : « On peut tirer la conclusion que la littérature roumaine de la Transylvanie se répandait de bonne heure en Moldavie et *vice versa*. » Mais plus haut, à la même page, il fait cet aveu : « En 1642, le métropolitain Varlaam publia à Jassy la *Cazania*, traduite par lui; *c'est le premier livre imprimé en Moldavie !* » Ainsi, les Roumains sont redevables des origines de leur littérature à la Réforme, en d'autres termes *aux Allemands et aux Hongrois*, qu'ils ont coutume de faire passer *pour leurs ennemis mortels*.

Quand la Transylvanie eut fait retour aux rois de Hongrie, — c'étaient maintenant les Habsbourg, — les Jésuites, tout-puissants à la cour de Vienne, et quelques prélats de Hongrie, d'un zèle exagéré, imaginèrent pour endiguer le protestantisme en Transylvanie de faire rentrer les Valaques schismatiques dans le giron de l'Église romaine. C'est ce qu'on a appelé « l'Union, » qui réussit en grande partie (1700, 1701). Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, les évêques « unis » prirent l'habitude d'envoyer des jeunes gens s'instruire à Rome. Trois de ces derniers devinrent remarquables : Georges Sinkai de Sinka, Grégoire Major de Dicsö-Szent-Márton et Samuel Klein de Száda, nobles tous trois. — Ce sont les véritables restaurateurs de

la science et de la littérature roumaines. Klein a composé la première grammaire roumaine, éditée par Sinkai à Vienne en 1780 (*Elementa linguae Daco-Romanae*). Pour la première fois, les Valaques étaient traités de Daco-Roumains. « Gentem placuit non mihi solum sed et aliis *Daco-Romanam* appellare, quod ei a diversis provinciis, quas incolit, diversa nomina indita sint; » ainsi s'exprime Sinkai dans la préface de la seconde édition, parue à Bude en 1805. La grammaire en question a encore ceci de remarquable qu'il fut *le premier livre valaque imprimé en caractères latins*. Quatre ans plus tard, Yonach Vakaresci fit paraître de son côté une grammaire valaque à Bucharest, mais en employant des lettres cyrilliques.

C'est Grégoire Major qui a le plus fait pour la langue valaque, pour y introduire notamment l'alphabet latin. Dans un dialogue intitulé « Pentru inceputul limbei Romănă » (dictionnaire valaque-hongrois-allemand. Bude, 1825), il a démontré que la langue du peuple à Rome, la vraie langue née du sol, était identique au valaque de nos jours, tandis que la langue littéraire, celle des Cicéron, des Virgile, des Horace, etc., était une langue fabriquée, artificielle. Il a également cultivé l'histoire des Valaques; ce fut même sa grande tâche, celle qui a primé les autres.

En effet, d'après les documents, les Valaques n'apparaissent pour la première fois en Transylvanie qu'en 1222, et seulement dans la partie la plus méridionale du pays, comme simples pasteurs. Quelles avaient été donc leurs destinées à partir de 270, de 272, quand Aurélien eut fait évacuer la Dacie trajane aux *Provinciales* et aux légions romaines pour les établir en Mœsie, sur les deux rives du Danube? Le chroniqueur anonyme, produit au grand jour en 1746, parlait d'un empire valaque dont les historiens hongrois reconnaissaient aussi l'existence. Mais qu'avaient fait les Valaques de 275 jusqu'à 900, époque de la conquête hongroise? qu'avaient-ils fait jusqu'à 1222, la date la plus ancienne à laquelle il soit question d'eux dans les documents?

Major prétend que tous les colons n'abandonnèrent pas la Dacie; en outre, ceux qui restèrent étant venus avec femme et enfants, la race romaine fut propagée par eux pure de tout mélange.

Ils étaient chrétiens, possédaient une Église hiérarchiquement organisée, et par suite une littérature en langue romaine qui fleurit jusqu'au concile de Florence. Mais alors, l'évêque de Moldavie ayant signé, de concert avec l'empereur grec, l'acte d'union des Églises grecque et romaine, — union mal vue des prélats d'Orient, — les Valaques, fanatisés par un autre évêque, successeur du premier, mirent en tas et brûlèrent tous les livres latins. Et, pour effacer jus-

qu'au souvenir de l'ancienne civilisation romaine, ils introduisirent partout, dans l'organisation politique, dans la liturgie, etc., la langue slave et l'alphabet cyrillique. *Voilà comment ces Latins, ces Romains, se transformèrent, jusqu'à un certain point, en Slaves!*

Sinkai aborda le problème avec bien plus de science. Sa chronique est intitulée, un peu longuement (nous traduisons) : « Chronique des Roumains et d'un grand nombre d'autres peuples, tellement mêlés aux Roumains que l'histoire de ces derniers n'est pas compréhensible sans la leur. Ouvrage composé par Georges de Sinka, dans l'espace de trente-quatre ans, à l'aide de plusieurs milliers d'auteurs. »

Sinkai pense aussi que la population romane de la Transylvanie était chrétienne. Théophile, archevêque de Transylvanie (Archiepiskopu din Ardealu), figura en 325 parmi les trois cent huit pères de l'Église du concile de Nicée. Théophile, remarque Sinkai, s'intitule, il est vrai, évêque de Gothie, mais la question est de savoir où il résidait. Et Sinkai répond : « Je pense que c'est en Transylvanie, à Belgrad » (Weissenburg), car, du reste, ajoute-t-il, « je n'ai rien trouvé nulle part sur les commencements de la dignité métropolitaine en Transylvanie » (pentru cu inceputulu mitropoliei cei romanesci din Belgradu aiurilea nu-lu afeu)! Ulfilas, le traducteur de la Bible en langue gothique, fut de même métropolitain de Transylvanie comme Théophile (Ulfila mitropolitu Ardealului. Chronica, I, 59). *Méthode et Constantin (Cyrille) étaient pareillement des Roumains; voilà pourquoi ils ne voulurent pas reconnaître le patriarche Photius et se rallièrent au pape. Ce sont les Roumains qui ont converti les Bulgares au christianisme.* Ces échantillons suffisent, je pense, pour faire apprécier la portée de Sinkai comme historien. Lui-même, naturellement, est pénétré de la valeur de son œuvre; ne s'est-il pas écrié, en 1808 : « Tantae molis erat Romanam condere gentem! »

Major et Sinkai eurent de nombreux sectateurs. J'en ai fait connaître la plupart sous ce titre : « Opinions et fables, » dans une section importante de mon ouvrage : *les Roumains et leurs prétentions*[1]. Au dire des écrivains roumains, les Romains auraient conquis au profit des Valaques, leurs descendants, tout l'espace compris entre la Tisza (Theiss) et le Dniester, entre les Carpathes du Nord et le

1. *Die Rumänen und ihr Ansprüche*, von P. Hunfalvy, Wien und Teschen. Verlag von Karl Prochaska, 1883. Dans ma galerie figurent : le Notaire du roi Béla, Antoine Bonfinius, Gibbon, Amédée Thierry, Henri Kiepert, das Bittgesuch der Siebenbürgischen Walachen von 1791, Georges Sinkai de Sinka, Tribonius Laureanu, Michel Kogolnicean, Bogdan Petriceiku Hasdeu, André Siaguna, Gregor Urechi, Cronica lui Hurul, Julius Jung, Joseph Ladislas Pic, Eudoxe de Hurmuzaki, Ch.-F. Maurer.

Danube. Cette terre appartient donc, « jure divino et humano, » aux Valaques. Les Hongrois et les Allemands ne sont que des intrus. Le « notaire anonyme » le dit d'ailleurs : « Habitatores terrae videntes mortem domini sui sua propria voluntate dexteram dantes dominum sibi elegerunt Tuhutum, etc. » En d'autres termes, les Valaques ont simplement admis les Hongrois à s'établir parmi eux. Avec le temps, ces Barbares, par force et par ruse, privèrent de tout droit les anciens maîtres de la contrée et les réduisirent en servitude.

Là-dessus les écrivains roumains sont unanimes. Ils diffèrent d'autant plus relativement à l'histoire même des Roumains transylvains depuis 275 jusqu'à 1222, c'est-à-dire jusqu'au moment où, pour la première fois (nous l'avons dit), la présence de ces derniers dans le sud de la Transylvanie apparaît dans les documents.

M. Xénopol a émis sur ce point une opinion de grand poids dans son « *Istoria Romanilor din Dacia Traiana.* Volume I : Istoria Vecche. Jassi, 1888, » ouvrage que nous allons rapidement faire connaître. Mais d'abord il faut signaler un fait historique d'importance capitale. Le voici : quand les Hongrois conquirent la Hongrie actuelle (y compris la Transylvanie), ils n'y trouvèrent, comme habitants, *que des Slaves.* C'est ce que prouve, en premier lieu, la *langue hongroise.* Elle fut très accueillante pour les mots étrangers. Or, sur tout le territoire où elle est parlée, de Posony (Presbourg) et de Soprony au Sereth, sur sa frontière occidentale comme sur sa frontière orientale, on y trouve mêlé le même nombre de mots slaves, et ces mots sont les mêmes. De mots valaques, elle n'en contient pas. Si la thèse soutenue avec tant de science et de passion par les auteurs roumains était vraie, à savoir qu'il eût existé en Transylvanie, de 275 à la conquête hongroise (environs de 900), *un peuple roman de race et de langue, outre cela chrétien, civilisé, ayant une littérature,* et supérieur à la population slave de l'époque, ce fait devrait avoir sa trace dans la langue hongroise, qui, de Posony et de Soprony jusqu'à la Tisza (Theiss), serait, pour ainsi parler, *nuancée de slave* et *nuancée de valaque* de la Tisza au Sereth.

Une seconde preuve de ce que nous avançons est fournie par la *Toponymie,* la nomenclature des lieux. De même que dans la Hongrie propre certains noms (Pest, Visegrád, Nógrád, Csongrád, Miskolcz, etc.) témoignent qu'à une époque antérieure des Slaves habitaient les contrées correspondantes, d'où la langue slave a depuis disparu, pareillement et bien plus encore la toponymie transylvaine est-elle imprégnée d'éléments slaves. De nos jours encore, il existe en Transylvanie des localités au nom purement slave : Toplicza, Bukova, Dobra, Glimboka, Glagovicza, Kovászna, Ponor, Zalatna,

Pojana, Presaka, Prislop, Ribice, Rovina, Buda, Ostrov, Lunka Cerna (prairie noire), etc., etc. Comme noms de rivières, on trouve : Strela, Cerna, Bisztricza, Ilova, Krasna, Trnava (Küküllő), etc., etc. Comme noms de montagnes : Verfu (vrch = sommet), Dealu, Stina, Magura (ce dernier en 97 endroits différents), etc., etc.[1]. Aux lecteurs peu au fait des langues slave, hongroise et roumaine, nous soumettons l'observation suivante : tandis qu'en Grande-Bretagne, sur les bords du Rhin, dans la Suisse du Nord, en Bavière, etc., tous pays qui ont cessé depuis longtemps d'être habités par des populations de langue romane, les noms de lieu d'origine romaine subsistent encore, en Transylvanie, il n'est pas jusqu'à ce nom de ville si fameux : *Sarmizegetusa* (en langue dace), jusqu'au nom plus célèbre encore d'*Ulpia Traiana Augusta*, qui ne revêtent dans la bouche même des Valaques la forme slave de *Gredistie* (ruines). Peut-on douter, après cela, qu'à un moment donné *la population romane n'ait totalement disparu de la Dacie trajane, — quelles qu'eussent été d'ailleurs ses vicissitudes, — et qu'elle n'ait été remplacée dans ce pays par une population slave, en un mot que la tradition historique n'y ait subi une interruption brusque et complète?*

M. Xénopol est convaincu du contraire. Voici ce qu'il écrit dans son ouvrage cité plus haut : « A coup sûr, la population latinisée de la Dacie n'évacua pas tout entière ses foyers après la retraite des légions romaines. Ceux qui avaient quelque chose, les habitants des villes surtout, s'en allèrent, la plèbe resta incontestablement. »

Mais que devint cette plèbe latine tout le temps que les Sarmates occupèrent la Transylvanie à la suite des Romains (de 270 à 375)? — Elle se cacha dans les montagnes, répond M. Xénopol. — Aux Sarmates succédèrent les Huns (de 375 à 455). Quant à ceux-ci, déclare M. Xénopol, ils ne firent en Transylvanie que des incursions de brigands, par le défilé de la Tour-Rouge (Veres Torony) ou les vallées du Maros et du Szamos; la population romane et sarmate subsista donc tant bien que mal dans le pays. M. Xénopol a même découvert qu'on y parlait à cette époque une langue latine populaire, « latina poporana » (voyez son livre à la page 325). En effet, dit-il, Priscus, en 448, fit la remarque, à la cour d'Attila, où il avait accompagné l'ambassadeur de Byzance Maximus, que les « Scythes, » c'est-à-dire les Huns et les Goths, employaient de préférence leurs propres idiomes barbares, *sauf quelques-uns qui, en contact avec des populations romanes, savaient aussi l'ausonien* (Si acea a Ausonilor, acei dintre dinsii, care vin in atingere cu Romani). Déjà, d'après les édi-

1. Constantin-Jos. Jirecek, *Geschichte der Bulgaren* (Prague, 1876), à la page 82.

teurs de Bonn, cette langue ausonienne n'était autre chose que le latin des campagnes, le latin populaire, latin en usage, comme on voit, dans la Dacie trajane, où il était parlé par *la population daco-romane* (vorbita de Daco-Romanii din Dacia traiana). Mais voici l'objection. Ces gens dont parle Priscus, que fréquentaient les Barbares versés dans la langue ausonienne, c'est-à-dire parlant latin, c'étaient, il le dit clairement, des gens des villes établies au sud du Danube (ὅσοις αὐτῶν πρὸς Ῥωμαίους ἐπιμιξία); Priscus vise ici et nous devons entendre la Dacie d'Aurélien, non pas la Dacie trajane. Depuis 275, en effet, l'empire romain ne dépassait plus le Danube du côté du nord et du monde des Barbares. Priscus, en traversant les contrées qui sont actuellement les comitats de Temes et de Torontál, n'y vit rien qui rappelât l'ancienne influence de Rome : tout y était barbare, mets, boissons, genre de vie, etc.

Revenons. Aux Huns succède la domination des Gépides, mais *seulement*, au dire de M. Xénopol, *sur les bords de la Tisza* (*Theiss*) *et dans la Mœsie transdanubienne*. La population romane de la Dacie ne fut donc pas inquiétée.

Les Avares, à leur tour, bornèrent leurs conquêtes aux vallées riches en pâturages.

Tout cela contredit, notons-le en passant, une des doctrines favorites des écrivains roumains. Selon ceux-ci, à chaque nouvelle invasion de Barbares, la population romane fuyait dans les montagnes, puis retournait à ses foyers une fois les envahisseurs partis; d'autres survenant, elle fuyait encore pour reparaître de nouveau après leur retraite. Ceci pendant des siècles. Le récit de M. Xénopol ôte toute raison d'être à ces fuites périodiques.

Enfin voici les Slaves. Arrivés non en assaillants, mais en gens qui cherchent un refuge devant d'autres Barbares, ils se répandent dans toute la Transylvanie, trouvent partout des Roumains et *s'établissent parmi eux dans les montagnes. Voilà pourquoi on trouve tant de noms slaves dans la topographie des montagnes transylvaines; voilà pourquoi le contact fut si intime entre les Slaves et les Roumains*. Aucune des races qui campèrent en Transylvanie à côté des Roumains ne se mêla à ceux-ci au même degré. Les Slaves, au contraire, se fondirent entièrement avec eux, *tout en leur transmettant la nomenclature slave qu'ils avaient donnée aux montagnes du pays*.

Ainsi, nul doute possible : la Transylvanie a été occupée par les Roumains antérieurement aux Hongrois et aux Allemands. Car ceux-ci n'y vinrent, le fait est certain, qu'après les Slaves. Mais les Slaves eux-mêmes n'y vinrent qu'après les Roumains, *et sans altérer en*

rien la primitive nature roumaine, comme les fleuves tombent dans la mer sans altérer la salure de son eau. Les Roumains furent la mer où s'engloutirent les flots pressés de l'élément slave. De toutes les idées de M. Xénopol, celle-ci est la plus triomphante.

Mais les poissons d'eau douce ne peuvent pas vivre dans la mer. De même, ne semble-t-il pas que dans la grande mer roumaine les noms de lieu slaves auraient dû périr? Et, d'ailleurs, à quel propos les Slaves auraient-ils été chercher ces noms? Partout et toujours les peuples nouveau-venus adoptent la nomenclature géographique en vigueur à leur arrivée : ils ne baptisent à leur manière que les lieux dépourvus de noms. S'il y a tant de noms de lieu slaves en Transylvanie, c'est la preuve qu'une profonde révolution ethnographique avait effacé tout souvenir des anciennes dénominations daces et romaines. Dans cette révolution, l'ancienne population romane avait disparu, et les établissements slaves trouvèrent « table rase. » Ainsi naquirent les nouvelles dénominations slaves. C'est la vraie marche de l'histoire.

Après les Slaves, M. Xénopol attribue un rôle considérable dans la Dacie trajane aux Bulgares, qui y règnent, selon l'auteur, de 678 à 892. Comme les Slaves, d'ailleurs, ils se perdent dans la grande mer roumaine; le caractère natif des Roumains demeure intact. Chose plus étrange, c'est à ces Bulgares que les fiers descendants de Rome empruntent l'alphabet cyrillique et la langue slave pour s'en servir dans l'administration politique et religieuse, voire même dans la liturgie. — Nous objecterons qu'entre 678 et 864 les Bulgares étaient encore païens et n'avaient point d'alphabet. L'écriture cyrillique date de Constantin et de Méthode, qui l'ont inventée, et c'est au temps de la conquête hongroise que les disciples de ces deux apôtres propagèrent dans la Bulgarie transdanubienne la religion et la littérature religieuse des chrétiens. Si l'on peut se persuader, à la grande rigueur, que les fils des Romains aient accepté la nomenclature géographique des Slaves, moins puissants, moins nombreux, moins civilisés qu'eux, il serait vraiment trop fort qu'ils dussent aux Bulgares, à des païens ignorant l'écriture, un alphabet, une langue, tout un enseignement religieux.

M. Xénopol pense qu'aux environs de 892 les Roumains, accrus des Slaves et des Bulgares, formaient une puissante nation maîtresse de toute la Dacie trajane. Et cette puissante nation ni Siméon, le vaillant chef des Bulgares, ni Svatopluk, le rusé calculateur, ni le roi des Allemands Arnulf, personne ne s'avise qu'elle existe. Mais, si elle avait vraiment existé, là où M. Xénopol l'indique, ces trois monarques ne se seraient-ils pas forcément ligués avec elle contre

l'ennemi commun, les Hongrois, et ceux-ci auraient-ils effectué leurs conquêtes ?

Les étymologies de M. Xénopol à propos de certains noms de lieu sont pareillement admirables; mais, pour en juger, il faudrait que le lecteur eût connaissance des langues qui s'y rapportent.

Citons pourtant celle-ci comme exemple : dans l'ancien district de Besztercze se trouve une commune dont le nom allemand, *Treppen*, s'explique de soi par la disposition en forme d'escalier d'une haute falaise qui la domine (treppen = escalier). M. Xénopol change ce nom en *Tarchiu* et veut y voir un souvenir de la roche Tarpéienne (!).

La manière dont la Transylvanie a été colonisée est suffisamment connue. Pièces en main, on peut suivre l'immigration spontanée ou provoquée des « kenéz » et leur établissement dans les contrées vides d'habitants, où « novae plantationis modo condescendentes..... similiter ex novo plantassent et condescendissent » et pour lesquelles ils devaient, d'une part, service aux châteaux royaux, et, d'autre part, au fisc la « quinquagesimam » (un mouton sur cinquante). Voilà de l'histoire réelle. Mais il faut autre chose à nos *Romains* du Danube.

Paul HUNFALVY.

RÉPONSE DE M. XÉNOPOL.

En ce qui concerne l'exode ou la *révolution* des Roumains en 1290, Hunfalvy soutient qu'aucun document du temps n'en fait mention, « quoiqu'il possède une connaissance assez complète et fondée sur des documents des règnes de Bela IV, Étienne V et Ladislas VI au XIIIe siècle. » Nous regrettons de le dire, mais la connaissance « assez complète » de Paul Hunfalvy se trouve être sur ce point en défaut. Voici les documents sur lesquels nous nous sommes basé pour établir la révolte des Roumains de Transylvanie en 1290. Il est d'abord avéré que les persécutions dirigées par les Hongrois catholiques contre les populations orthodoxes de leurs États, populations qui étaient précisément celles d'origine roumaine, avaient pris un caractère de violence particulière vers la fin du XIIIe siècle. Plusieurs bulles papales de l'année 1290[1] invitent les nonces du pape en Hongrie à procéder violemment contre les Coumains et les hérétiques et *schismatiques* de la Transylvanie. Ce dernier terme a été de tous temps appliqué aux Roumains, comme il ressort des innombrables docu-

1. Publiées toutes par Theiner, *Mon. hist. Hungariae.*

ments hongrois où il est employé. A la suite des persécutions réitérées, provoquées par les invitations de la papauté, les *schismatici*, c'est-à-dire les Roumains, se révoltèrent, circonstance attestée par le document suivant, qui, chose assez difficile à comprendre, n'a pas été connu par Hunfalvy :

1291. Nicolaus episcopus, venerabili patri archiepiscopo Colocensi, salutem. Occurit nostris sensibus non immerito admirandum quod post obitum quondam Ladislai regis Ungarie (Ladislas le Coumain, mort en 1290), de statu regni et novitatibus plurimis inibi subsecutis nihil ad apostolice sedis notitiam perduxisti... et precipue cum nonnunquam retroactis temporibus *dispendia gravia et jacturas que diversis provincie Colocensis incolis intulit truculenta sevitia scismaticorum* et etiam paganorum..., utrum post præfati tamen regis obitum *hujusmodi mala periculave cessaverint aut invaluisse noscantur* et an ipsius regni status pacis et quietis commodis affluat, nuntio nobis aut litteris nullatenus expressisti[1].

Cette bulle parle évidemment d'une révolte des schismatiques, c'est-à-dire des Valaques du diocèse de Clouj, arrivée sous le règne de Vladislas le Coumain, et dont le pape ne savait pas si elle avait pris fin ou non. Nous n'avons donc pas inventé cette révolution pour « les besoins de l'histoire roumaine conçue d'une certaine façon. »

Il est difficile de suivre Hunfalvy dans le reste de son travail, tant il est décousu; c'est d'ailleurs le défaut de cet historien maghyare. L'arrangement logique des arguments n'a jamais été son fort. Ainsi, après avoir critiqué notre affirmation sur la révolte des Roumains en l'année 1290, l'auteur saute tout d'un coup et sans aucune préparation à la critique du témoignage produit par le notaire anonyme; de là il passe aussi, sans la moindre nécessité logique, à l'introduction de la langue roumaine dans les écrits du peuple roumain et constate que « les Roumains sont redevables des origines de leur littérature à la Réforme, en d'autres termes aux Allemands et Hongrois qu'ils ont coutume de faire passer pour leurs ennemis mortels. » De cette question, qui n'a rien à faire avec la continuité du séjour des Roumains dans la Dacie, Hunfalvy saute à pieds joints dans l'étude des noms de lieux. Dans le district de Bistritze, se trouve un village qui porte, dans la bouche des Roumains, le nom de *Tarkiiu*, et ce village est situé à la base d'une falaise haute et abrupte. D'après toutes les lois phonétiques de la langue roumaine, il est évident que ce mot dérive de *Tarpeia* et indique par conséquent une réminiscence de la roche Tar-

1. Theiner, *Mon. hist. Hungariae*, I, p. 374; Fejer, *Codex diplomaticus*, VI, 1, p. 87.

péienne. Hunfalvy veut voir dans ce nom roumain une corruption de l'allemand *Treppen*.

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter les assertions erronées que Hunfalvy a semées dans son article. Notre histoire des Roumains de la Dacie trajane, qui paraîtra bientôt traduite en français à la librairie Leroux, s'occupe en détail de toutes les questions auxquelles touche l'article de Hunfalvy, et les lecteurs qu'intéressent les problèmes ardus que soulève l'histoire roumaine les y trouveront exposées avec les preuves à l'appui. Ils pourront juger alors si l'écrit posthume de Hunfalvy sur les Roumains possède plus de valeur comme vérité historique que ce qu'il a écrit là-dessus sa vie durant.

A.-D. XÉNOPOL.

RÉCITS DE LA CHOUANNERIE.

L'AGENCE ANGLAISE DE BORDEAUX.

Dans les premiers jours du mois d'août 1804, moins de six semaines après l'exécution de Georges Cadoudal, alors que la police traquait dans le Morbihan les derniers insurgés et se croyait au moment d'en finir avec eux, elle recevait du préfet de Nantes un avis qui la jetait en de nouvelles alarmes. Ce fonctionnaire signalait divers symptômes d'agitation en Vendée. Plusieurs anciens chouans, dont on avait depuis longtemps perdu les traces, venaient de reparaître dans le Bocage, et parmi eux des hommes considérés comme redoutables : Henri Forestier, le chevalier de Céris, Duchesne-Chénier et Bertrand-Saint-Hubert. Des rapports s'étaient aussitôt établis entre eux et divers individus fixés dans le pays, que leur passé de brigands devait, à toute alerte, exposer aux soupçons, bien qu'ils eussent bénéficié de l'amnistie générale proclamée en 1800, lors de la pacification de la Vendée. A la suite de conférences secrètes, ceux-ci s'étaient mis en campagne dans un but mystérieux. Le commissaire général de police de la Loire-Inférieure dénonçait leurs allées et venues. L'un d'eux, des plus ardents au temps de la chouannerie, Turpault, maintenant lieutenant des douanes à la direction de Lorient, était arrivé à Nantes en vertu d'un congé. Mais ce congé paraissait

n'être qu'un prétexte. Turpault ne quittait plus Mme Bertrand-Saint-Hubert, installée dans cette ville depuis la disparition de son mari et surveillée par la police à raison du nom qu'elle portait. Un autre, Jean-Baptiste Gogué, ancien combattant en Vendée, où il était officier sous les ordres de Charette, établi depuis l'amnistie comme médecin à Boussaye près Clisson, quittait fréquemment sa demeure sans rien trahir des motifs de ses absences. Daniel Daniaud-Duperrat, qui, lui aussi, avait fait le coup de feu contre les bleus, comme aide de camp de Lescurre et de Sapinaud, et qui depuis tenait un magasin de liqueurs rue Jean-Jacques-Rousseau, à Nantes, partageait souvent l'existence nomade de Gogué. Un sieur Philippe Kémar, rentier à Clisson, se joignait à eux. A tout instant, ils partaient ensemble pour des destinations inconnues. Des réunions dont la police locale, encore qu'elle en ignorât l'objet, connaissait l'existence avaient lieu fréquemment dans les châteaux de la Vendée. Beaucoup de jeunes gens s'y rencontraient. On les croyait résolus à soulever le pays. En attendant l'heure marquée pour ce soulèvement, plusieurs d'entre eux s'étaient rendus à Paris, soit pour y chercher les ressources nécessaires à leurs projets, soit pour mieux dissimuler leurs intentions. Enfin, et c'était là ce que présentaient de plus inquiétant les avis du préfet de Nantes, il existait sur divers points du Bocage des dépôts de plomb, notamment chez l'abbé Jacqueneau, desservant de la Guyonnière.

Que ces avis arrivassent à la police par la préfecture de la Loire-Inférieure, alors qu'elle eût dû les recevoir par celle de la Vendée, c'est ce dont d'abord elle ne parut pas surprise. Elle donna tous ses soins à discerner ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les avertissements qui lui étaient transmis. A ce moment, le comte de Bourmont, détenu depuis le mois de juillet 1801 dans la forteresse de Besançon, venait de s'en évader peu de jours après le chevalier d'Andigné, avec son aide de camp Hingant de Saint-Maur. Ces évasions audacieuses, coïncidant avec les symptômes signalés en Vendée, permettaient de croire à l'imminence d'un mouvement insurrectionnel dont les fugitifs se préparaient à prendre la direction. Pour conjurer leurs complots, il convenait d'agir avec vigueur. Ordre fut expédié au préfet de la Vendée de redoubler de vigilance et de s'assurer avant tout si, comme on l'avait dit, existaient des dépôts de plomb à la Guyonnière ou ailleurs. D'autre part, le préfet de la Gironde et celui des Deux-Sèvres étaient invités à exercer une surveillance rigoureuse autour du « jeune La Rochejacquelein, » celui qui avait épousé la veuve de Lescure. Louis de la Rochejacquelein habitait ordinairement au château de Citran près de Bordeaux. Mais on avait remar-

qué que maintenant il s'en éloignait à tout instant sous prétexte d'aller visiter les propriétés qu'il possédait dans les Deux-Sèvres. Il s'agissait de se convaincre que tel était bien le but de ses voyages. Le dernier avait eu lieu au moment où arrivaient des plombs chez le curé de la Guyonnière. C'est grâce aux indiscrétions de celui-ci qu'on le savait.

Interrogé par le sous-préfet de Montaigu, qui s'était transporté dans sa paroisse, l'abbé Jacqueneau n'avait fait aucune difficulté pour reconnaître que, depuis quelque temps, il était détenteur d'un dépôt de plomb, reçu des mains du médecin Gogué, et enfoui par prudence dans un champ de navets. Il révéla de même qu'il en existait plusieurs autres en divers endroits. Légalement, ces dépôts n'offraient rien de délictueux. Mais la participation de Gogué aux circonstances en lesquelles ils avaient été faits les rendait suspects. Gogué était mal noté dans les bureaux de Fouché. On ne croyait pas à la sincérité de sa soumission. Son nom, découvert dans une affaire jugée louche dès le premier moment, ne pouvait qu'aggraver les soupçons qu'avaient éveillés les avis de la police de Nantes. Le sous-préfet de Montaigu, stylé par son chef hiérarchique le préfet de la Vendée, n'ignorait rien de ces choses. Aussi s'efforça-t-il de tirer de l'abbé Jacqueneau plus que celui-ci ne voulait dire. Il n'en put rien obtenir qui fût compromettant pour Gogué. L'abbé Jacqueneau avoua seulement que les plombs lui avaient été expédiés sur l'ordre du médecin par un horloger de Nantes nommé Merland. On s'enquit aussitôt de ce dernier. Ses notes n'étaient pas meilleures que celles de Gogué. Il fut établi qu'on avait vu en sa possession, peu de jours avant, de l'or anglais. On découvrit chez lui un moule à balles et un modèle de roues d'artillerie. Mais il refusa d'expliquer à quel usage il destinait ces objets et l'emploi qu'il comptait en faire. S'il déclara avoir eu des rapports avec Turpault, s'il reconnut avoir vendu de concert avec lui des plombs à Gogué, c'est que la vérification de ses livres ne lui permit pas de le nier. On l'arrêta préventivement, ainsi que Turpault, en attendant que la vérité se fît jour en ce qui les concernait.

On revint ensuite à l'abbé Jacqueneau avec l'espoir de lui en faire conter plus long. Mais ce desservant de village, ancien aumônier des armées vendéennes, était passé maître en l'art de ruser. Il égara si bien le sous-préfet de Montaigu que celui-ci, ne pouvant élucider cette mystérieuse affaire, se décida à expédier à Paris le trop récalcitrant abbé. Peut-être ce dernier ne demandait-il pas mieux que d'arriver jusqu'à Réal, qui dirigeait sous les ordres de Fouché une partie de la police de l'Empire. L'attitude qu'il prit en présence

de ce haut fonctionnaire permet de le supposer. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que Gogué fut laissé en liberté. Il avait été interrogé lui aussi. Aux questions du sous-préfet, il s'était contenté de répondre qu'en achetant des plombs il opérait pour le compte d'un négociant de la Rochelle qu'il négligea de nommer. Le sous-préfet s'était contenté de cette réponse. Mais Réal ne s'en contenta pas. Il avait vu l'abbé Jacqueneau, causé avec lui, et, volontairement ou non, celui-ci s'était laissé arracher les confidences les plus graves pour Gogué.

En réalité, Gogué conspirait. Le commerce de plomb auquel il semblait se livrer n'était qu'un prétexte. Il conspirait pour les Bourbons avec Bertrand-Saint-Hubert, Turpault, Daniaud-Duperrat et toute une bande d'anciens chouans. Le négociant de la Rochelle, dont il avait parlé au sous-préfet de Montaigu, était leur complice. Il se nommait Orion de la Floullière. Comme Gogué, comme les autres, c'était un agent de l'Angleterre. Le métier devait rapporter gros, puisque Gogué, qui vivait naguère misérable, n'ayant pas à lui vingt-cinq louis, avait passé subitement à un état d'aisance et venait de placer vingt-cinq mille francs. Quant au plomb accumulé dans les divers dépôts découverts, il était destiné à faire des balles.

La gravité de ces révélations mettait en lumière la légèreté de conduite du sous-préfet de Montaigu. Une verte semonce lui fut adressée avec l'ordre de se saisir de Gogué : « J'espère que vous allez réparer cet oubli de vos devoirs. » Le préfet de la Vendée reçut également un blâme pour avoir laissé à son collègue de la Loire-Inférieure le soin de faire parvenir à la police des avertissements qu'il eût dû être le premier à transmettre. A l'ordre qui lui était donné d'arrêter les coupables s'ils étaient à sa portée, Réal ajoutait : « Lorsque vous ferez de pareilles arrestations, ayez toujours bien soin de saisir les papiers des individus arrêtés et de suivre bien exactement le fil des manœuvres criminelles qu'ils pourraient vous indiquer. » Du reste, à l'heure où ces conseils arrivaient au préfet de la Vendée, son opinion était faite. L'enquête à laquelle il s'était livré tardivement venait de l'édifier sur la culpabilité de Gogué. Il avait expédié la gendarmerie à Boussaye pour s'emparer du médecin. La gendarmerie arriva trop tard. On pensa que Gogué s'était réfugié aux environs de Nantes. « Je vous invite à donner les ordres pour s'assurer de la personne de Gogué, écrivait le 29 août le préfet de la Vendée à son collègue. Si je n'avais donné ma parole d'honneur de ne pas profiter des déclarations qui viennent de m'être faites confidentiellement, dès aujourd'hui je vous donnerais la preuve que c'est un conspirateur. Sans manquer à mes engagements, je puis

vous assurer que j'en ai toutes les présomptions. » Des ordres analogues étaient envoyés de toutes parts en ce qui touchait les divers individus sur qui venaient d'être appelés les soupçons de la police.

Pendant ce temps, Réal achevait de confesser l'abbé Jacqueneau. Celui-ci confirmait ce qu'on savait déjà d'un commencement d'embauchage, pratiqué parmi de jeunes propriétaires de Bretagne et de Vendée, à l'effet de les rallier à la cause royale. Il ne désignait aucun de ceux qui s'étaient laissé enrôler. Mais la police était frappée par la présence à Paris d'un grand nombre de gens venus des départements de l'Ouest « en une saison qui n'est pas celle que choisissent ordinairement les provinciaux pour venir s'amuser dans la capitale. » Elle les surveillait afin de s'assurer qu'ils ne se concertaient pas entre eux.

Une surveillance analogue s'exerçait à Bordeaux sur les individus qui, en 1799, avaient fait partie de l'Institut royaliste, organisé dans cette ville lorsque le comte de Provence entreprenait de remanier le personnel de ses agents de l'Ouest. Parmi ces individus tenus pour suspects se trouvait le marquis Louis de la Rochejacquelein, dont Réal avait signalé au préfet de la Gironde les fréquents déplacements. En peu de jours, le marquis devenait, à son insu, l'objet d'un espionnage. Un soir, un agent du commissaire général de police de Bordeaux se présentait au château de Citran en se disant marchand de vins. Vu l'heure de sa visite, on le retint à dîner. Il passa la soirée en compagnie de la famille de la Rochejacquelein et de divers invités. Il acquit ainsi la preuve que les absences du marquis étaient moins fréquentes qu'on ne le disait, et qu'en ce moment il se trouvait chez lui, ne songeant pas à en sortir. En fournissant ces renseignements à ses chefs, l'homme de police traçait un croquis du salon de Citran et des personnes qui s'y trouvaient en même temps que lui. L'une des dames de la Rochejacquelein, la veuve de Lescure, est « très agissante, caractère altier et impérieux. » Sa belle-sœur, femme du cadet des deux frères, « est douce et affable. » L'agent ayant dit qu'on était à la veille d'une guerre nouvelle, « on s'est réjoui en exprimant l'espoir que Napoléon serait vaincu. » Dans son rapport, il nomme au hasard de sa mémoire les invités présents : la baronne de Preuil, Mme de Rauzan, M. de Pichon, M. de Courcy, ancien capitaine de Languedoc-Infanterie, le marquis de Labadie, ancien garde du corps, MM. d'Aste, du Roy, de Verthamont, de Paumier, la comtesse de Saint-Hilaire. Il ajoute : « Les deux La Rochejacquelein sont de grands chasseurs fougueux et bouillants. Dans leurs courses, ils cassent, brisent, tuent des chevaux. »

Quelque intéressants que fussent ces détails, ils ne présentaient

rien qui pût servir de base à une accusation contre les La Rochejacquelein. Cette piste fut abandonnée. On suivait toujours celle de Gogué et de ses complices. Elle conduisit tout droit les agents chargés des recherches dans la retraite où se cachait le médecin avec Bertrand-Saint-Hubert. C'était à Bordeaux. Ils y furent arrêtés tous les deux le 10 septembre. Avis en fut donné à Réal par Pelet de la Lozère, son collègue, à la direction de la police. La Gironde faisait partie de l'arrondissement dont la surveillance lui était confiée. Il est intéressant de mentionner ici la réponse de Réal. Elle démontre la défiance et les craintes que lui inspirait l'audace des chouans : « Sur toutes choses, mon cher collègue, recommandez que les précautions les plus sévères soient prises pour que les détenus ne puissent être enlevés ou ne puissent s'échapper dans le trajet. »

Quatre jours plus tard, Daniaud-Duperrat, prévenu d'être le trésorier de l'association, se laissa surprendre chez sa sœur, Mme Sablon, au château de la Gaudinière, commune d'Écoyeux, à deux lieues de Saintes, et avec lui Philippe Kémar. Aucune charge positive ne pesait sur celui-ci, si ce n'est d'avoir voyagé avec Gogué. Mais, comme ses notes portaient qu'antérieurement à l'amnistie de 1800 il s'était associé à divers actes de brigandage et notamment à des arrestations de diligences, on en conclut que ce n'était point par hasard qu'il se trouvait en compagnie de Daniaud-Duperrat, et on le garda. Il fut d'ailleurs bientôt établi qu'il n'avait pas pris part aux actes qu'on incriminait dès ce moment sans les connaître. Le grief le plus grave qui pût être allégué contre lui consistait dans ses offres à Daniaud-Duperrat : « Je ne vous demande pas ce que vous faites, lui disait-il; mais, quand vous aurez besoin de moi, vous me trouverez. »

Cette circonstance révélée par Daniaud-Duperrat fut suffisante pour faire envoyer Kémar devant une commission militaire, mais non pour le faire condamner. Quant à Daniaud-Duperrat, il prenait déjà ses précautions pour ne pas l'être. Jusqu'à ce moment, toujours et partout il s'était montré honnête homme. Il avait acquis en Vendée une réputation sans tache. Il comptait à son actif des actions honorables qui ne permettaient de douter ni de sa droiture ni de son courage. Mais, tombé aux mains de la police, toute énergie morale lui manqua. Affolé par la crainte d'être envoyé à l'échafaud, il s'abandonna dans l'espoir de se sauver aux révélations les plus accablantes pour ses complices, non cependant sans avoir obtenu la promesse que, pour prix de ses complaisances, il serait sursis en ce qui le concernait à l'exécution du jugement, quel qu'il fût, que rendrait la commission militaire devant laquelle il s'attendait à être envoyé.

Les interrogatoires des prévenus arrêtés déjà avaient révélé l'existence à Bordeaux et à Nantes d'une agence royaliste ayant des ramifications en Vendée, où elle préparait un soulèvement. On sut par Daniaud-Duperrat que l'Angleterre était l'inspiratrice de cette création, qu'elle avait promis des secours : quinze cent mille francs par mois et un fonds permanent de douze millions. La concentration des bandes devait se faire aux Sables-d'Olonne, sous le commandement du comte d'Artois, ayant autour de lui Dumouriez, d'Autichamp et Suzannet. Une organisation analogue existait pour la Bretagne. Mais Daniaud-Duperrat n'en connaissait ni les moyens ni les ressorts, le chevalier de Céris, de qui il tenait ces renseignements, lui ayant dit seulement à propos de la Bretagne que le duc de Berry et le duc de Bourbon devaient prendre la direction du mouvement.

Il avoua que son commerce de liqueurs, comme le commerce de plombs de Gogué, n'était qu'un prétexte destiné à faciliter et à dissimuler, en les expliquant, les allées et venues, et le maniement de fonds qu'exigeait l'organisation du complot. Il dénonça ses complices, ceux que la police tenait déjà : Gogué, Turpault, Merland, Philippe Kémar, Bertrand-Saint-Hubert; ceux qu'elle ne tenait pas encore : Henri Forestier, Élie Papin, Duchesne-Chénier, le chevalier de Céris, tous anciens chouans, et Orion de la Floullière, dont les premières révélations de l'abbé Jacqueneau avaient établi la complicité. Il raconta enfin que l'agence recevait ses fonds de Madrid par l'intermédiaire d'un banquier de cette ville, Diego Carrera, Français émigré, naturalisé Espagnol. Diego Carrera tirait des traites tantôt sur Bathman de Bordeaux, tantôt sur Jean et Louis Batbédat de Bayonne, et le plus souvent à l'ordre d'un sieur Pignerolles, qui n'était autre que Henri Forestier, qualifié dans la correspondance propriétaire à la Havane. Ces traites étaient expédiées à divers négociants de Bordeaux qui les escomptaient, en attendant l'échéance, et en remettaient les fonds au chevalier de Céris, rentré secrètement en France et caché depuis six mois chez l'un de ces négociants, Acquard Vreilhac. Les autres personnes qui avaient reçu et escompté des traites étaient Pitard-Laclotte, Michel Cesbron, Jean-Baptiste Roger de la maison Marie Brizard et Roger, et un agent de change bordelais nommé La Plène.

Les révélations de Daniaud-Duperrat n'alarmèrent pas outre mesure la police. Elle n'y vit qu'une preuve nouvelle des procédés à l'aide desquels l'Angleterre excitait les illusions des émigrés. Prodigue de promesses, mais résolue à ne pas les réaliser, elle ne les tenait que dans la mesure nécessaire pour alimenter les ferments d'agitation sur les côtes de l'Océan, de Bordeaux à Brest. Partout,

depuis la rupture de la paix d'Amiens, comme antérieurement à cette paix, l'intervention des Anglais dans nos affaires intérieures revêtait ce même caractère. Il n'y avait donc pas à se troubler en la retrouvant une fois de plus, en sa forme ordinaire, à Bordeaux et à Nantes. Ce qui semblait plus grave, c'est qu'il y eût encore des gens assez crédules pour ajouter foi à ces promesses fallacieuses ou assez fanatiques pour les exploiter et y trouver prétexte à insurrections. C'est ce mal qu'il fallait couper dans sa racine. Puisque, si peu de temps après l'exécution de Georges, les émigrés et les chouans, sans se laisser intimider par cet exemple, relevaient la tête, le gouvernement impérial était contraint de traiter avec la dernière rigueur la révolte renaissante. Pour faire comprendre quelles circonstances l'y contraignaient, il importe d'indiquer brièvement ce qu'était le personnel d'insurgés qu'il surprenait, la main dans de nouveaux complots, et d'esquisser la physionomie de quelques-uns des hommes qui le composaient.

En première ligne se trouvaient Henri Forestier et le chevalier de Cériş. Henri Forestier, fils d'un cordonnier de la Pommeraye-sur-Loire, et qui, dans l'émigration, se faisait appeler marquis de Forestier, était né en 1775. Élevé par un gentilhomme breton, M. de Dommaigne, il avait dix-sept ans quand éclata l'insurrection vendéenne. Son protecteur ayant organisé un corps de cavalerie aux ordres de Henri de la Rochejacquelein, Forestier le suivit comme volontaire. Sa belle mine, son courage, une audace indomptable l'eurent bientôt fait remarquer. L'année suivante, il commandait la légion dans laquelle il avait d'abord servi comme simple soldat. Plus tard, cette légion s'étant grossie des compagnies éparses de la cavalerie vendéenne, il en cédait le commandement au prince de Talmont, mais restait à côté de ce dernier avec le titre de général en second. On le retrouve ensuite un peu partout avec Stofflet, avec Puisaye, avec Georges Cadoudal, et toujours donnant l'exemple de la plus téméraire vaillance. Le 30 août 1799, il est grièvement blessé à l'attaque de Cirières, en Vendée. Sa blessure l'oblige à abandonner momentanément la vie active. Il reste dans l'ombre et ne reparaît plus qu'après la pacification de 1800. Peu de temps avant la conspiration de Georges, il était à Lyon, revenu depuis peu d'un long voyage à travers l'Europe, durant lequel il s'était mis en rapports directs avec le comte de Provence et le comte d'Artois et avait été présenté à la cour d'Espagne.

Déjà, à cette époque, la police le soupçonnait de conspirer. Elle saisit bientôt des preuves qui confirmèrent ses soupçons. Le général Moncey, directeur de la gendarmerie, reçut l'ordre de le faire arrêter

et fusiller sans jugement. Cet ordre, c'est Conchery, chef de division dans les bureaux de Moncey, qui fut chargé de l'expédier à Lyon. Or, Conchery était de cœur avec les chouans. Il fut même convaincu bientôt après d'avoir favorisé leurs menées et comparut devant les mêmes juges que Georges. Obligé de faire arrêter Forestier, il manda un des amis de ce dernier, lui fit lire la lettre qu'il écrivait aux autorités de Lyon, de telle sorte que Forestier, averti à temps, échappa aux gendarmes chargés de s'emparer de lui. Il quitta de nouveau la France. La police le croyait en Espagne ou en Portugal lorsqu'elle surprenait tout à coup la preuve de sa coopération à l'agence anglaise de Bordeaux. Elle établissait bientôt qu'il était arrivé dans cette ville avec le chevalier de Céris peu de temps après s'être enfui de Lyon, et que de là, tantôt sous le nom de Daubrée, tantôt sous celui de Pignerolles, il rayonnait, allant partout où l'organisation du complot rendait sa présence nécessaire.

Son principal collaborateur, le chevalier de Céris, était comme lui un jeune homme et de même trempe. La police le connaissait sous trois noms qu'il prenait tour à tour au gré des circonstances : Rhedon, Dubois et Beaudoin. Dès les débuts de l'insurrection vendéenne, elle le considérait comme un chouan dangereux. A trois reprises, pendant la guerre, elle l'avait capturé, mais trois fois il était parvenu à s'enfuir; c'est par contumace qu'en l'an VIII, dans la Vienne, il avait été condamné à mort. Depuis, elle le cherchait en vain. Elle apprenait tour à tour sa présence à Lyon, à Madrid et à Londres; il lui revenait qu'il voulait assassiner Bonaparte. Mais, en dépit de ses efforts, elle ne parvenait pas à le saisir, tant il était habile à la dépister. Au commencement de 1804, à la veille du procès de Georges, tandis qu'on le cherchait à Paris, il vivait tranquillement à Bordeaux, caché chez Acquart-Vreilhac, correspondant avec Forestier, qui ne tardait pas à le rejoindre. Ils avaient été choisis tous deux par le gouvernement anglais pour être ses agents à Bordeaux et sur les frontières d'Espagne. Telle était l'audace de Céris que, pour s'assurer la liberté d'aller et venir librement, il était parvenu, quoique émigré et proscrit, à se faire délivrer par le consul de France à Cadix un passeport au nom de Dubois, à destination de Lorient et valable jusqu'en 1806.

A Bordeaux, nos deux conspirateurs bravaient la police, et, au mépris de toute prudence, fréquentaient nombre de gens : Mme de Saluces, Jean-Baptiste Roger, Michel Cesbron, La Plène, d'autres encore. Parfois, ils se déplaçaient, allaient voir les La Rochejacquelein, le duc de Lorges et même le curé Jacqueneau et le médecin Gogué en Vendée. Par l'intermédiaire d'officiers de la marine amé-

ricaine, ils avaient organisé leur correspondance avec l'Angleterre. Le souci de leur sûreté ne les empêchait pas de mener joyeuse vie. Leurs plaisirs les entraînaient souvent jusqu'à Biarritz. La caisse royaliste, alimentée par l'escompte des traites Diego Carrera et gérée par Daniaud-Duperrat, payait leurs dépenses. Il fut ultérieurement établi que, pendant leur séjour à Bordeaux, ils avaient reçu quatre cent mille francs dont il n'y eut pas possibilité de préciser l'emploi. Dans les notes de police conservées au dossier de l'affaire, on trouve leur signalement : Forestier, « très grand, bien dessiné, redingote gris américain, bottes à revers, chapeau rond; » Céris, « brun, cheveux courts, gros favoris allant jusqu'au menton, petite vérole, coup de feu à l'oreille, habit noir très court, collet droit et haut, bottes à revers. »

Elles contiennent d'autres détails, ces notes de police. A en croire ce qu'elles révèlent, Henri Forestier était en liaison réglée avec une grande dame espagnole, la comtesse d'Oyenhaussen, sœur du duc d'Alcantara. C'est d'elle sans doute qu'il est question dans une lettre sans signature écrite à Londres le 21 octobre 1806, au lendemain de la mort de Forestier, tombée on ne sait comment entre les mains de Bourrienne, ministre de France à Hambourg, et communiquée par lui à la police de Fouché : « Nous avons perdu un bon chef vendéen, Henry, marquis de Forestier, qui possédait tous les plans et connaissances de la France. Il nous reste sa maîtresse, une femme clandestine, qui les possède. C'est une femme à grands moyens qui est dangereuse pour l'usurpateur par ses accointances. Elle nous est d'un appui fort avantageux pour nous et pour le roi. » Quant au chevalier de Céris, il était l'amant d'une « demoiselle Élise » de laquelle il avait un enfant et qui se faisait appeler Mme Dubois.

Indépendamment de ce collaborateur muni de pouvoirs égaux aux siens, Forestier en comptait plusieurs autres qui s'étaient volontairement placés sous ses ordres. L'un d'eux, Élie Papin, se trouvait dans une situation des plus singulières. Il n'était considéré comme royaliste que depuis 1799. Antérieurement à cette époque, il avait servi la République et figuré avec distinction dans l'armée des Pyrénées. Il s'était ensuite retiré à Bordeaux. Aussi, lorsque, en cette année 1799, fut découverte dans cette ville l'organisation contre-révolutionnaire connue sous le nom d'Institut, la police fut-elle fort surprise de trouver Élie Papin parmi les directeurs de cette agence. Décrété d'arrestation, mais prévenu à temps, il partit pour Paris, et par ses amis Lannes, Augereau, Moncey, — il descendait chez celui-ci quand il venait dans la capitale, — il obtint l'annulation des ordres qui le concernaient. Pour prix de la clémence dont il bénéficiait, il

promit son dévouement au Premier Consul. Assuré de sa protection, il revint à Bordeaux. Il ne tarda pas à y conspirer de nouveau. Il s'était engagé à fournir à la police des renseignements sur les royalistes de la Guyenne. Il profita de la liberté que lui donnait ce rôle pour devenir l'agent des princes et des émigrés. C'est lui qui reçut à leur arrivée à Bordeaux Forestier et Céris, les présenta aux hommes influents du parti et leur trouva chez Acquart-Vreilhac l'asile où ils demeurèrent pendant plusieurs mois. Avec eux, avec Turpault, Bertrand-Saint-Hubert, Daniaud-Duperrat, un sieur Couvreur sur lequel les renseignements manquent et Duchesne-Chénier, ancien chouan venu de Madrid avec Forestier, il parcourut à plusieurs reprises le Bocage, prêchant la révolte et hâtant l'exécution des projets de l'agence anglaise. Tous ces conspirateurs furent dénoncés par Daniaud-Duperrat. Il compléta ses révélations en désignant un sieur Alexis Pagès comme habituellement chargé de leur fournir chevaux et voitures et de transporter leurs correspondances.

En quelques entretiens avec la police, il en dit si long qu'elle en sut bientôt autant que lui. Les interrogatoires subséquents de l'abbé Jacqueneau et de Gogué complétèrent ces dénonciations. Elle put alors se convaincre qu'elle surprenait le complot en cours de préparation, avant qu'il eût reçu son organisation définitive et commencé à produire des effets. En peu de jours, Michel Cesbron, Jean-Baptiste Roger, Alexis Pagès allèrent rejoindre dans les prisons de Nantes les divers inculpés qui venaient d'y rentrer après avoir fait un assez long séjour dans celles de Paris. Mais ce n'étaient là que des coupables sans importance. La police attachait plus de prix à la capture de Forestier, de Céris et d'Élie Papin. Les autorités de la Gironde recevaient l'ordre de les rechercher sans relâche. Malheureusement les agents qu'elle employait se montrèrent infidèles. Avertis par leurs soins, dans des circonstances que les pièces signalent sans les préciser, nos conspirateurs se dérobèrent à toutes les poursuites. Élie Papin trouva un refuge à bord d'un navire américain qui le transporta aux États-Unis, d'où il ne devait revenir que sous la Restauration pour recevoir des mains de Louis XVIII le brevet de maréchal de camp en vertu duquel il commanda jusqu'en 1821, — date de sa mort, — la subdivision militaire de Lot-et-Garonne. Henri Forestier et le chevalier de Céris, non moins favorisés que lui, purent gagner l'Espagne, d'où ils allèrent se fixer à Londres. On a vu plus haut que le premier y mourut en 1806. Avec eux s'étaient enfuis Acquard-Vreilhac et Duchesne-Chénier. Orion de la Floullière parvint d'abord à se soustraire aux recherches. Il est établi par les pièces qu'il fut pris ultérieurement. Il figure au procès, mais sa culpabilité ne put

être établie. Celle de l'agent de change La Plène le fut moins encore. On ne le poursuivit pas plus que les banquiers Bathman et Batbedat sur qui étaient tirées les traites Diego Carrera. Il leur fut facile de prouver qu'ils en ignoraient l'objet.

La fuite de Forestier, de Céris et de Papin mettait la police dans l'impossibilité de connaître tous les secrets de l'agence anglaise. Les inculpés tombés en son pouvoir n'étaient que des comparses. Ils ne pouvaient rien dire de plus que ce qu'ils avaient dit. Elle se décida cependant à poursuivre l'instruction comme si elle eût tenu tous les coupables, à les traduire tous, contumaces ou non, devant une commission militaire.

De cette instruction, qui se prolongea pendant plusieurs mois, il ne reste dans les documents que des traces superficielles et des détails accessoires. On y voit par exemple que Jean-Baptiste Roger, ce jeune associé de la maison Marie Brizard et Roger qui s'était compromis en escomptant plusieurs des traites, trouva dans sa mère une femme ardente à multiplier les démarches en sa faveur. Au moment de l'arrestation de son fils, Mme Roger se trouvait à Paris. Elle y était venue afin de poursuivre des contrefacteurs de ses produits. Elle se mit aussitôt en campagne pour tirer le prisonnier des mains de la police. Elle n'y réussit pas. Mais, grâce aux influences qu'elle fit agir, grâce surtout à l'intervention de la Chambre de commerce, qui écrivit officiellement à l'empereur, elle parvint à assurer à Henri Roger la clémence de ses juges.

Il n'apparaît pas que des démarches semblables aient été faites en faveur des autres inculpés. En raison des révélations que leur devait la police, les plus compromis d'entre eux, Gogué, l'abbé Jacqueneau et Daniaud-Duperrat se croyaient sûrs de l'impunité, ce qui du reste n'empêchait pas celui-ci de chercher à s'évader et à passer en Portugal. Les charges qui pesaient sur les autres détenus ne présentaient rien de grave, si ce n'est pour Bertrand-Saint-Hubert. Mais il préparait son évasion, et telle était sa certitude d'y réussir qu'il ne jugeait pas utile de solliciter la bienveillance du tribunal devant lequel il allait être appelé. Enfant perdu du parti royaliste, homme d'intrigue et de coups de main, accoutumé à une vie d'aventures et même soupçonné dans son parti d'avoir servi la police, lorsqu'en 1800 elle cherchait à faire assassiner Georges, l'idée de s'enfuir lui avait été suggérée par la liberté relative dont, comme ses codétenus, il jouissait dans sa prison. Le concierge favorisait leurs relations avec le dehors, transportait leurs lettres, recevait les réponses, l'argent qu'on apportait pour eux. Il ouvrait facilement aux visiteurs la porte de leur cachot. Saint-Hubert et Daniaud-Duperrat, quoique bien portants,

obtinrent des médecins des certificats de complaisance sur le vu desquels ils furent conduits à l'hôpital. « Ils ne manquent de rien, écrivait la police de Nantes à Réal. Leurs femmes sont mises avec luxe. Ils ont des ressources cachées. » Et Réal de répondre : « Mettre auprès d'eux des surveillants pour savoir où sont les caisses et les caissiers. »

Cet ordre est daté du 16 août 1805. Quand il arriva à Nantes, Daniaud-Duperrat, malhabile à feindre une maladie, avait été déclaré guéri et ramené en prison. Bertrand-Saint-Hubert restait seul à l'hôpital. On lui donna pour compagnon un voleur de bas étage chargé de l'espionner. Le résultat de cette ingénieuse combinaison fut que les deux détenus, considérés comme malades, s'évadèrent ensemble. L'enquête ordonnée ensuite ne révéla pas les circonstances de leur fuite. Il fut tout aussi impossible de retrouver Saint-Hubert. La population de Nantes, en majorité favorable aux chouans, applaudissait au succès de sa tentative et, très probablement, c'est dans quelque maison de la ville qu'il s'était réfugié. A la veille d'un procès retentissant, le mauvais esprit des habitants inquiétait le général Travot, commandant de la douzième division militaire. La garnison venait de partir pour Brest. Pour assurer la sécurité publique, il n'avait qu'une poignée de soldats, deux ou trois cents. Il demandait à grands cris quelques renforts. Le Ministre de la police et le Ministre de la guerre lui répondaient qu'on ne pouvait augmenter la garnison dont l'insuffisance l'alarmait, « sans compromettre la sûreté des côtes. » Au surplus, cette situation difficile devait finir avec le procès et le procès était à la veille de s'ouvrir, en vertu d'un décret impérial qui, le 18 septembre 1805, avait traduit devant la commission militaire spéciale de la douzième division, siégeant à Nantes, les dix-neuf individus impliqués dans l'affaire.

Sur ce procès, les renseignements font défaut. Nous n'avons retrouvé aux Archives que le texte du jugement rendu le 23 frimaire an XIV (14 décembre 1805) par la commission militaire, sous la présidence du commandant Gressne, du 24e régiment d'infanterie. Aux termes de ce jugement sont condamnés à mort : Céris, Forestier, Élie Papin, Duchesne-Chénier, tous quatre contumaces, et Gogué présent; à des peines correctionnelles variant de deux ans à neuf ans de détention : Pitard-Laclotte, mort au lendemain de sa condamnation, Bertrand-Saint-Hubert, Daniaud-Duperrat, Jacqueneau, Merland et Acquard-Vreilhac. Sont acquittés : Jean-Baptiste Roger, Jean-Philippe Kémar, Pierre-François Turpault, Alexis Pagès, Pierre Orion, Michel Cesbron et sa femme Jenny Cesbron qu'on voit figurer parmi les accusés, sans qu'il soit établi pour quelles causes

elle était avec eux. Jusqu'au dernier moment, Gogué avait espéré qu'il lui serait fait grâce. Mais il était décidé qu'en l'absence des principaux complices, et pour que la condamnation ne fût pas illusoire, la justice suivrait son cours en ce qui le concernait. Le malheureux essaya de disputer sa vie, de gagner quelques heures en promettant des révélations nouvelles. Quand il eut été prouvé qu'il ne pouvait rien ajouter à celles qu'il avait déjà faites, il fut exécuté, seul à payer de sa tête ce qui était plus encore la faute d'autrui que la sienne.

Les autres condamnés subirent leur peine jusqu'au bout, sans qu'un seul instant le moindre adoucissement fût apporté aux rigueurs dont ils avaient été l'objet. Elle se prolongea même bien au delà de la durée à laquelle elle avait été fixée. En 1808, Daniaud-Duperrat, détenu au Temple quoiqu'il eût purgé sa condamnation à deux ans de prison, adressait à l'empereur suppliques sur suppliques, à l'effet d'obtenir sa mise en liberté. Au dehors, sa sœur Mme Sablon appuyait ses démarches. Mais Réal résistait : « Jacqueneau et les autres complices, écrivait-il au ministre, ont dû continuer à garder la prison. Il n'y a point de motifs à traiter Daniaud plus favorablement. On propose à Son Excellence d'ordonner qu'il gardera la prison par mesure de haute police. » Si cruelle qu'elle paraisse, cette décision était dictée par l'examen du dossier de Daniaud-Duperrat. En 1805, étant incarcéré à Nantes, l'imprudent avait confié à un détenu les projets de contre-révolution qu'il nourrissait pour le jour où il s'évaderait. Il voulait soulever l'Ouest, provoquer les désertions, et ces projets la police les connaissait par celui qui en avait reçu la confidence. Daniaud-Duperrat n'en persévérait pas moins dans ses réclamations. D'une note de Desmarets, il résulte que, le 15 novembre 1810, il fut extrait de son cachot à sept heures du matin et conduit chez ce haut fonctionnaire pour s'entendre dire que « son affaire était interminable. » En 1811, il était encore à Vincennes. A la même époque, l'abbé Jacqueneau était à la Force. Depuis longtemps, sa peine avait pris fin, et même les démarches de son évêque qui plaidait pour lui ne pouvaient le faire relâcher. Une pétition signée Jacqueneau, annexée au dossier, est de 1812. Elle porte en marge ce seul mot, écrit de la main de Réal : « Ajourné. » Jacqueneau ne recouvra la liberté qu'en 1814. En 1816, il faisait réclamer dans les bureaux de la police l'ordre de Fouché en vertu duquel il avait été arrêté en 1804.

En même temps qu'elle exécutait avec cette implacable dureté l'arrêt de la commission militaire de Nantes, la police recherchait activement les condamnés qui lui avaient échappé. C'est surtout au

chevalier de Céris qu'elle en voulait. C'est que celui-là était de beaucoup le plus dangereux. Aussi veillait-on avec une attention jalouse sur tous ceux qu'on soupçonnait d'avoir eu ou d'avoir encore des rapports avec lui. Sa maîtresse, cette Mme Dubois dont il a été question plus haut, était l'objet d'un incessant espionnage. Depuis la fuite de Céris, elle vivait retirée à Troyes sous la surveillance de la police. La gérante de l'hôtel où elle avait élu domicile communiquait au préfet de l'Aube les lettres de sa pensionnaire, celles qu'elle écrivait comme celles qu'elle recevait. Ayant demandé et obtenu en avril 1806 l'autorisation de passer un mois à Paris, elle ne cessa d'être suivie, à son insu, d'un agent secret dont le rapport est au dossier. Bien que Mme Dubois se présentât partout comme la veuve du chevalier de Céris, la police sut, par sa correspondance ainsi surprise, que celui-ci était encore vivant. Il continuait à donner de ses nouvelles à sa maîtresse : « Adieu, ma chère amie, lui disait-il, je te couvre des baisers brûlants de l'amour. » Mais ce n'est pas de ce genre de confidences que la police était friande. Un événement imprévu lui en apprit plus long.

En 1808, l'escadre de l'amiral Lallemand captura un navire anglais, *the Bristol Packet*, en route pour Londres. Parmi les papiers saisis, on trouva diverses lettres adressées d'Espagne à un sieur Coriol, dont la lecture révéla que Coriol et Céris n'étaient qu'un seul et même personnage, et confirma tous les faits de la conspiration de 1804. Réfugié à Londres, Céris continuait à conspirer. On crut même un moment avoir découvert la piste de ses intrigues. Le percepteur de Fournois (Charente-Inférieure), nommé d'Anglars, fut arrêté. On l'accusait d'avoir pratiqué l'embauchage et reçu de Céris des fonds pour payer les volontaires qu'il enrôlait, en vue d'un soulèvement. Mais il se justifia en prouvant qu'il n'avait jamais eu de relations avec ce rebelle.

Il semble d'ailleurs qu'à cette occasion la police entendit parler de celui-ci pour la dernière fois. Dans les innombrables dossiers que j'ai compulsés, je n'ai pu retrouver son nom, si ce n'est à la date du 10 septembre 1814. A cette époque, les papiers saisis à bord du *Bristol Packet* furent retirés du ministère de la police, on ne sait par qui. Cette circonstance permet d'expliquer les nombreuses lacunes que présentent les dossiers des pièces relatives à l'agence anglaise de Bordeaux.

Ernest DAUDET.

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

MOYEN AGE.

Publications de textes. — Les volumes publiés en 1894 par la Société de l'histoire de France se recommandent tous à la fois par la valeur historique des textes et par l'excellence des éditions. La *Revue historique* a déjà parlé du tome II du poème français sur la vie de Guillaume le Maréchal, mis au jour par M. P. Meyer; inutile de revenir sur ce document, dont on ne saurait exagérer l'importance pour la fin du XIIe et le début du XIIIe siècle. D'autre part, M. G. Raynaud, qui avait déjà publié, en collaboration avec le regretté S. Luce, le tome VIII de Froissart, a bien voulu se charger de la suite de ce travail de longue haleine, minutieux et particulièrement pénible. Luce avait terminé l'impression du livre Ier, si souvent remanié par l'auteur et dont les dernières rédactions conduisent le récit jusqu'à l'an 1377, mais il ne laissait ni notes ni travaux préparatoires pour la suite de l'œuvre, et le tome IX est dû tout entier à M. Raynaud. Ce dernier s'est tout naturellement conformé au plan tracé par son prédécesseur, et le nouveau volume se compose comme les précédents de trois parties : un commentaire critique, indispensable pour rectifier les erreurs innombrables du chroniqueur, le texte établi sur les meilleurs manuscrits, et enfin un choix de variantes pris dans les principaux exemplaires. Toutefois, le nouvel éditeur a cru pouvoir s'écarter sur quelques points secondaires des errements suivis par S. Luce. L'annotation du sommaire est plus concise et exempte de quelques longueurs et de quelques inutilités qui apparaissaient dans les volumes précédents; d'autre part, M. Raynaud ne s'est pas astreint à donner toutes les variantes de tous les manuscrits, beaucoup n'étant que de simples fautes ou des additions malencontreuses de copistes peu respectueux de la leçon originale. Ces deux modifications nous paraissent également heureuses. Sur un autre point, on doit également louer le nouvel éditeur; Luce n'utilisait guère pour l'annota-

documents d'origine française
ivement à Paris. M. Raynaud a pu
sections du Record Office à Londr
d'une foule de renseignements
Le tome IX de Froissart, qui ren
hroniques, soit l'histoire des quatre
V, est donc, on le voit, de tous points
que souhaiter au nouvel éditeur le t
pour atteindre le terme de cette long

de France a fait également paraître en
nouvelle édition de la célèbre *Chro*
par M. DE MANDROT à son véritable au
temps cette histoire du règne de Louis X
quelque peu équivoque; qualifiée de
dès le XVIe siècle, à cause de la liber
, elle était généralement regardée, d
Quicherat, comme une mauvaise compila
soigneux, qui avait eu communication
règne de Louis XI. A. Vitu avait bien essa
de l'ouvrage au prétendu greffier de l'
de Troyes, et proposé pour auteur un bour
au XVe siècle, Denis Hesselin. M. de Mandrot
heureusement décidé la question; il a retrouv
le nom de Jean de Roye et suppose avec toute
le nom de Jean de Troyes est le résultat d'une
nos éditeurs. D'autre part, ce Jean de Roy
domestique et familier de la maison de Bour
de l'hôtel de la famille à Paris, — et cette
époque les détails donnés sur cette branche
les ménagements qu'il a pour eux dans son réc
public. L'auteur est favorable à Louis XI,
le droit de juger librement la politique de ce pri
même, terminer la première rédaction de l'œ
la conduire plus tard en quelques pages jus
une histoire absolument contemporaine et a
le désirer; elle n'a rien d'officiel, mais
les sentiments et les idées de la haute b
du temps, fidèle à la royauté, mais passablen

de Roye, connu sous le nom de Chronique Scanda
Bureau, in-8°.

frondeuse et aimant à critiquer ses maîtres. Un peu plus tard, dans les dernières années du siècle, un familier des Dammartin reprendra l'ouvrage en sous-œuvre et fera de la chronique de Jean de Roye une histoire apologétique de cette puissante maison; cette recension verra presque immédiatement le jour et reparaîtra plus tard au XVIIe siècle dans le *Cabinet du roi Louis XI* de l'Hermite de Soliers. La chronique dite de Jean de Troyes a été plus d'une fois imprimée depuis 1611, mais l'édition de M. de Mandrot, annotée avec soin, scrupuleusement revue sur les manuscrits anciens et mise sous le nom du véritable auteur, n'aura pas de peine à faire oublier ces impressions hâtives et sans valeur critique. M. de Mandrot a définitivement éclairci la question et enrichi d'un nouveau nom la liste toujours incomplète des chroniqueurs du XVe siècle.

Les *Mémoires* de Gourville, à peine sortis des mains de l'auteur, circulaient en manuscrit et étaient universellement goûtés des contemporains; publiés dès 1724, ils ont été souvent cités et réimprimés plusieurs fois, et la nouvelle édition de M. L. Lecestre (Société de l'histoire de France) contribuera sans doute à leur donner un regain de faveur. A vrai dire, ces *Mémoires* sont de tout point dignes de leur réputation; le style en est agréable, le récit piquant et aisé, et il y est parlé de quelques-uns des faits les plus importants du XVIIe siècle et des plus grands personnages du temps. Bien plus, l'auteur, qui s'y est peint au naturel (sauf quelques oublis et omissions bien explicables) avec candeur et bonhomie, n'est pas un parlementaire d'allure sévère et inabordable ou une femme bavarde et à esprit court; c'est un aventurier, une sorte de Gil Blas, comme l'a dit Sainte-Beuve, qui, parti de fort bas, a su faire sa fortune politique et privée, et, après avoir débuté par des actions peu dignes d'un galant homme, mourir dans la peau d'un parfait et honnête gentilhomme. Valet de chambre des Larochefoucauld, partisan dévoué des Condé pendant la Fronde, une fois la paix faite avec Mazarin, il s'attache à Fouquet et fait, grâce à la faveur du tout-puissant ministre, une fortune scandaleuse dans les finances. Poursuivi pour ses malversations, il est condamné à mort par contumace, laissé pourtant libre, passe quelque temps à l'étranger, puis par un coup du sort rentre en faveur auprès de Louis XIV et de Colbert, devient l'intendant des Condé et meurt opulent, aimé et estimé de tous. C'est là vraiment une merveilleuse carrière; pour faire fortune au milieu de toutes ses traverses, il fallait à Gourville une souplesse, une dextérité extraordinaires; il était saintongeais, mais digne d'être gascon. Le personnage est donc amusant; dénué de tout sens moral, il a raconté fort crûment la plupart de ses hauts faits, n'omettant que les cas les plus graves, ceux qui

auraient pu blesser de trop puissants protecteurs, et beaucoup plus soigneux de la réputation de ses grands amis que de la sienne propre. Mêlé aux plus grandes affaires du temps, en relations avec toute la cour, il a vu et su beaucoup de choses et en a raconté un bon nombre. Sans doute, il a pu se tromper sur quelques détails, sur quelques dates; il écrivait ses mémoires de souvenir et dans un âge avancé, mais les erreurs qu'il a commises sont faciles à réparer, et elles ne touchent guère le fond même des choses. C'est un témoin excellent et d'autant plus véridique que la pruderie ne l'embarrasse pas. Il est fidèle à la cause qu'il a embrassée jusqu'au jour où son intérêt l'amène à abandonner cette même cause; il prévient d'ailleurs ses premiers patrons et sert avec la même fidélité, avec la même ardeur, le nouveau parti auquel il s'est rallié. Juger la société qu'il nous dépeint serait assez difficile à un moraliste; un historien peut être plus indulgent; il y voit en jeu les éternelles passions humaines, et on peut recommander la lecture des *Mémoires* de Gourville aux écrivains prudes qui parlent de décadence et passent leur temps à vanter les âges anciens. Le seul avantage du XVIIe siècle sur le nôtre a été d'être plus amusant et plus pittoresque, et encore est-ce peut-être affaire de costume; les mœurs publiques ont été et seront sans doute toujours détestables. On ne saurait dire trop de bien de l'édition de M. Lecestre; préface étendue, agréablement présentée, texte revu sur les manuscrits du temps et supérieur à celui des précédentes impressions, annotation copieuse et variée empruntée aux sources imprimées et manuscrites, on y trouve réunis tous les éléments d'un travail critique. C'est l'application à un texte historique du XVIIe siècle de la méthode suivie généralement pour ceux du moyen âge; il serait grand temps qu'on éditât avec le même soin et la même conscience les principaux mémoires des derniers siècles de l'ancien régime.

Au XVe siècle vivait à Vienne, en Dauphiné, une sainte fille, nommée Philippe de Chantemilan, qui, après avoir consacré sa vie entière à des œuvres de charité et de piété, mourut en 1451, lors d'une épidémie qui dévasta la province. A peine morte, elle fut béatifiée par la voix commune; son culte s'est conservé dans le pays et son nom figure encore dans les livres liturgiques de l'église de Vienne. En 1845, les Bollandistes avaient publié sur cette sainte, peu connue en dehors du Dauphiné, une notice rédigée par un de leurs prédécesseurs à la fin du XVIIIe siècle. M. l'abbé Ul. CHEVALIER a eu la bonne fortune de retrouver le manuscrit original des documents que les Pères Jésuites avaient connus indirectement, et il les publie dans sa collection de *Documents inédits sur le Dauphiné* (8e livr., Paris, Picard, 1894, XLIII-100 p. in-8°). Le nom seul de l'éditeur suffit à recomman-

der cette publication; la première partie du manuscrit publié, laquelle est rédigée en français, est bien un peu confuse et prolixe, mais à la suite on trouve le récit en latin des miracles attribués à sainte Philippe, chaque miracle étant daté et attesté par-devant notaire. Au milieu de beaucoup de détails sans grand intérêt, l'historien y relève pas mal de renseignements utiles pour la connaissance des mœurs et des croyances du XVe siècle. La notice préliminaire renferme une bibliographie raisonnée des travaux où il est question de la pieuse héroïne, bibliographie aussi complète et aussi exacte qu'on a le droit de l'attendre de l'auteur du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Le tout est un bon complément rectificatif à la notice des Pères Bollandistes, qui n'avaient eu à leur disposition que des textes mutilés, incomplets et d'origine douteuse.

On ne saurait exagérer l'influence exercée sur la société et sur l'Église au XIIIe siècle par l'ordre des Dominicains; non seulement ce nouvel institut contribua, par la prédication, par l'enseignement et aussi par la rigueur, à faire rentrer dans le giron de l'Église romaine les populations du midi de la France, non seulement il produisit les plus grands théologiens et meilleurs juristes de cette période du moyen âge, mais encore il fit sentir son action dans la politique générale de l'Église et de l'État. L'ordre dut pour une bonne part cette fortune extraordinaire, mais à tout prendre légitime, à l'excellente discipline que les premiers fondateurs surent lui imposer et qui se conserva durant de longues années. L'organisation en était une heureuse combinaison de la liberté et de l'autorité; à la base le système électif, mais obéissance absolue aux chefs une fois librement choisis, relations étroites entre les couvents, enfin surveillance constante exercée par les chapitres provinciaux et généraux. C'est en partie faute de cette organisation savante que l'ordre de Saint-Benoît était tombé si rapidement en décadence; elle assura à l'ordre de Saint-Dominique une longue prospérité. Les Franciscains avaient une organisation analogue, mais moins solide, et surtout, plus heureux que leurs rivaux, les Frères prêcheurs ont eu la chance exceptionnelle de compter dans leurs rangs un esprit supérieur, particulièrement amoureux de l'histoire et curieux de tout ce qui pouvait intéresser son ordre, le célèbre Bernard Gui. Non seulement ce diligent écrivain a passé de longues années à réunir tous les renseignements possibles sur l'histoire des différents couvents, mais encore il a formé un recueil des actes des chapitres provinciaux. Copiant, partout où il les rencontrait, les rôles renfermant les délibérations de ces assemblées, il a pu, de 1297 à 1304, former une collection à peu près complète de ces procès-verbaux. Du tout nous avons des copies originales conservées à Bor-

deaux, à Toulouse, à Agen, à Barcelone, et le texte intégral vient d'en être publié par M. l'abbé Douais sous le titre suivant : *Acta capitulorum provincialium ordinis Fratrum praedicatorum* (1239-1302)[1]. Le premier volume renferme les chapitres de la première province de Provence. L'intérêt de ces textes est très varié; non seulement on peut y relever une foule de noms de théologiens, de prédicateurs plus ou moins célèbres en leur temps et dont les œuvres se retrouvent dans les anciennes collections de manuscrits, mais on y trouve mille détails curieux sur l'histoire religieuse et même politique du XIIIe siècle. Dans les notes, l'éditeur a donné de nombreux extraits de l'histoire des couvents de l'ordre due au même Bernard Gui. Le tome II et dernier renfermera la suite de la collection ou plutôt les quelques procès-verbaux subsistant des chapitres des autres provinces.

Le tome III du *Chartularium Universitatis Parisiensis*, publié par le P. Denifle et M. Émile Chatelain, a paru dans les derniers mois de l'année 1894 (Paris, Delalain, in-4°); ce nouveau volume, digne de ses deux aînés, embrasse la période qui va de 1350 à 1354 et renferme une multitude d'actes inédits tirés des archives du Vatican et des bibliothèques et archives françaises, principalement de Paris. On y remarque toujours la même abondance de renseignements pour l'histoire des études et pour celle du corps enseignant et des classes lettrées, mais ce nouveau tome emprunte un intérêt tout particulier au rôle extraordinaire joué par l'Université de Paris dans l'Église et dans l'État. Ce rôle était la juste récompense du grand mouvement du XIIIe siècle, mais, fait singulier, l'influence de ce grand corps s'accroît et arrive au point culminant au moment même où la décadence vient de commencer. L'Université parisienne, qui traite de puissance à puissance avec les papes et les rois, que les Universités étrangères regardent comme leur modèle et leur mère, qui obtient même des éloges de ses adversaires, n'est plus le grand corps du temps de saint Louis. Les études classiques sont négligées, la scolastique, stérile et vide, a remplacé les recherches originales, la vénalité a envahi le corps enseignant; ce grand organisme vit sur sa réputation passée et, attaché à une méthode routinière, défendant avec la même passion les privilèges les plus respectables et les abus les plus évidents, il va s'isoler du reste du monde et laisser à un autre pays, à l'Italie, le soin de restaurer les lettres. Pour le moment, elle n'en est pas moins une des lumières du monde, elle va jouer un rôle prépondérant lors du grand schisme, et, s'il y a décadence, il ne semble pas que les

1. Toulouse, Privat, 1894, in-8°.

contemporains en aient eu conscience. Il serait impossible d'analyser les 500 et quelques pièces renfermées dans ce nouveau volume ; beaucoup ont trait aux procès soutenus par l'Université, d'autres aux querelles théologiques, notamment à la fameuse affaire de Jean de Monteson ; notons encore des statuts intérieurs, les rôles des nouveaux gradués envoyés à la curie, quantité de pièces sur les premières années du grand schisme, etc. ; enfin, n'oublions pas le procès intenté au chancelier Jean Blanchard, accusé de nombreuses prévarications, de vente de grades, etc., procès qui jette un jour peu favorable sur les mœurs universitaires du XIVe siècle. Inutile d'ajouter que l'annotation de ce tome III est aussi complète, aussi précise que dans les précédents ; MM. Denifle et Châtelain estiment à quatre le nombre des volumes nécessaires pour atteindre l'avènement de Louis XI, terme qu'ils ont fixé à leurs recherches. Le jour où cette monumentale entreprise aura été achevée, aucune des anciennes Universités de l'Europe ne pourra montrer pareille collection ; il est vrai qu'aucune n'a joué un si grand rôle ni si longtemps fait parler d'elle dans le monde.

Tel qu'il s'annonce, ce cartulaire sera donc énorme, et pourtant les éditeurs ont renoncé à y faire entrer tous les documents anciennement connus ou trouvés par eux. Tels sont les curieux registres des actes des différentes nations. On sait que les étudiants de Paris se classaient par nationalité : Français, Picards, Normands et Anglais ; cette dernière nation prit plus tard, le nombre des Anglais à Paris ayant fortement diminué, le nom de nation d'Allemagne ; elle comprenait douze provinces ou royaumes (Grande-Bretagne et nord de l'Europe). Plus heureuse que les autres, elle a conservé une partie de ses archives, et on a les *libri procuratorum* complets, sauf quelques lacunes, de 1333 à 1492. MM. Denifle et Châtelain en ont entrepris à leurs propres frais la publication intégrale sous le titre d'*Auctarium chartularii Universitatis Parisiensis*, dans le même format et avec les mêmes caractères que la publication principale (Paris, Delalain, in-4°). L'entreprise mérite d'autant plus d'être encouragée qu'elle est faite sans subvention. Ces textes présentent autant d'intérêt que les textes relatifs à l'Université elle-même ; les délibérations en style barbare permettent de se représenter la vie intime du corps enseignant et des étudiants à Paris, et la longue introduction des éditeurs met bien en relief tout ce qu'on peut y relever de curieux sur l'organisation même des études, la nature de l'enseignement, la vie des élèves, etc. On y trouvera jusqu'à une liste des cabarets fréquentés par les étudiants du Nord, qui, à en croire les dictons vulgaires, étaient célèbres comme grands buveurs et grands mangeurs. Les éditeurs

comptent faire paraître dans cette publication annexe les livres des procureurs des nations de France et de Picardie, dont quelques-uns existent encore pour la seconde moitié du XVe siècle. Inutile d'ajouter que l'annotation du volume est aussi minutieusement soignée que celle du cartulaire même et que les textes sont établis avec toute la rigueur désirable.

Au cartulaire de l'Université de Paris, ceux qui s'occupent de l'histoire de l'enseignement en France doivent joindre la volumineuse publication de M. Marcel Fournier. La partie relative au moyen âge est dès à présent terminée en trois volumes, et l'éditeur a entamé la seconde série, qui se rapportera aux temps modernes. Le premier fascicule du tome IV renferme un choix d'actes, la plupart en allemand, relatifs à l'Université de Strasbourg (1524-1621), et pour éditer ces textes particulièrement difficiles, M. Fournier s'est associé M. Engel, dont on connaît plusieurs travaux fort intéressants sur cette école célèbre. Cette collection d'actes est certainement des plus intéressantes; l'école strasbourgeoise, réorganisée à la suite de l'établissement de la Réforme dans cette ville, fut une des plus brillantes du XVIe siècle et contribua à faire de la capitale de l'Alsace un des centres littéraires et scientifiques les plus actifs de l'Europe. Toutefois, ne l'oublions pas, cette école n'est française ni de langue ni d'esprit, et ce n'est pas à Strasbourg qu'on peut étudier l'influence exercée sur l'enseignement en France par les idées de la Réforme; c'est à Nîmes et plus tard dans les académies protestantes de Sedan et de Puylaurens. Cette réserve faite, on est d'autant plus à l'aise pour reconnaître l'intérêt du nouveau volume, qui éclaire d'un jour tout nouveau l'histoire de l'humanisme, si dignement représenté dans les régions rhénanes par l'illustre Jean Sturm et ses savants collaborateurs.

Ouvrages généraux. — Il y a déjà dix-huit mois qu'une mort prématurée a enlevé Julien Havet à l'amitié et à l'estime de tous ceux qui s'occupent de sciences historiques. Agé de quarante ans à peine, il avait déjà donné sa mesure et fait prévoir quels services il pourrait rendre; il n'a abordé aucun sujet sans le renouveler entièrement, grâce à la rigueur de sa méthode, et fourni des modèles absolument achevés à tous ceux qui lui succéderont. Tandis que, grâce à des soins pieux, se prépare le recueil des mémoires et travaux du jeune maître, quelques amis, désireux de donner une preuve sensible de leurs regrets, ont réuni les éléments d'un volume de mémoires dédié à sa mémoire. En moins de dix mois, tant les directeurs de l'entreprise ont trouvé partout de bonne volonté, on a pu réunir cinquante-quatre mémoires et achever l'impression d'un beau volume de plus de 800 pages, qui vient de paraître à la librairie Leroux sous le

titre suivant : *Mélanges Julien Havet. Recueil de travaux d'érudition dédié à la mémoire de J. Havet.* On trouvera plus loin la liste des mémoires figurant dans ce beau volume ; tous, sauf un court morceau d'un autre genre et dont l'insertion dans un volume de cette nature a un peu surpris, ont trait à cette érudition dont J. Havet avait fait l'objet unique de ses recherches. Chacun, parmi les amis personnels du critique, a tenu à collaborer à l'œuvre commune, qui reste ainsi comme un témoignage durable des chaudes amitiés qu'il avait su se créer dans le monde de l'érudition française et étrangère.

Un docteur en droit, M. L. Bocquet, vient de publier une histoire juridique du célibat dans l'antiquité et du célibat ecclésiastique[1] ; du premier nous n'avons rien à dire, le sujet ne rentre pas dans le cadre du présent bulletin ; le second est une revue rapide de la législation canonique sur la matière jusqu'aux décisions du concile de Trente. L'auteur est au courant du sujet et nous paraît avoir montré avec précision combien l'Église a varié dans sa doctrine sur ce point délicat. Aujourd'hui, c'est une simple question de discipline ; on comprend d'ailleurs fort bien que le mariage des prêtres puisse être regardé comme incompatible avec la constitution même de l'Église romaine et surtout avec la confession auriculaire. Mais plus anciennement on a allégué contre le mariage des prêtres des raisons de doctrine plus puissantes et plus respectables ; la virginité, dès l'origine, est regardée comme un état plus parfait que le mariage, et ce dernier, dès le temps de saint Paul, n'est admis qu'à titre de nécessité regrettable, suite de la déchéance de l'âme humaine ; la chasteté, la continence sont des vertus supérieures dont tout chrétien doit rechercher la pratique, et, si le mariage est nécessaire à la perpétuité de l'espèce, c'est un état inférieur que le sage fera bien de fuir dans la mesure de ses forces. La fortune rapide de ces doctrines antiphysiques est due à la fois à l'influence des idées des derniers philosophes antiques et au développement extraordinaire des sectes hérétiques qui pullulèrent au IIe et au IIIe siècle. En somme, la théorie du célibat met fort longtemps à se développer ; elle triomphe grâce au monachisme, mais la papauté aura grand'peine à la faire adopter partout. On sait quelle résistance l'Allemagne, le nord de l'Italie et une partie de la France devaient opposer aux tentatives de réforme de Grégoire VII ; le célibat n'est considéré universellement comme une règle stricte qu'au XIIIe siècle, et, le jour où la nouvelle loi est partout acceptée, on en

1. Paris, Giard, 2 vol. in-8°.

voit immédiatement les mauvais effets; ce ne sont que plaintes contre l'immoralité des clercs, et cette immoralité est et sera toujours le meilleur argument des novateurs contre l'Église romaine. Celle-ci, au surplus, ne s'en émeut guère, et jusqu'au concile de Trente elle maintient obstinément, au nom de règles supérieures, une institution contraire à la fois aux mœurs et à la nature humaine. A cet égard, la réforme viendra d'ailleurs, en France tout au moins; au XVIIe siècle, l'Église gallicane travaille elle-même à sa réforme, sous l'action plus ou moins directe du parti janséniste, et de nos jours, malgré quelques accidents beaucoup plus rares que ne le croient les partis extrêmes, le clergé français pratique certainement le célibat plus exactement qu'aux plus beaux temps de ce moyen âge si vanté par certaine école historique. Le livre de M. Bocquet est intéressant, écrit sans parti pris; nous n'y avons relevé qu'une ou deux erreurs dogmatiques dont nous signalons la plus importante en note[1].

En 1887 et 1890, M. F. Aubert avait mis au jour les deux premiers volumes d'une étude fort considérable sur le Parlement de Paris jusqu'à l'avènement de Charles VII; un dernier volume restait à publier sur la procédure de ce grand corps. Au lieu de ce complément, l'auteur vient de donner au public une *Histoire du Parlement de Paris de l'origine à François Ier* en deux volumes in-8°[2]; le cadre chronologique est du coup fort élargi, et M. Aubert parle longuement, dans son nouveau travail, de la procédure. On peut donc considérer le travail comme terminé. On doit tout d'abord reconnaître qu'en conduisant son exposé jusqu'à 1515 l'auteur a été bien inspiré; l'avènement de Charles VII ne marquait point de changement notable dans l'organisation intérieure et dans le fonctionnement de ce grand corps judiciaire; sous François Ier, au contraire, par suite du développement de l'absolutisme royal, ce même corps a subi de profondes modifications; bien plus, au temps des derniers Valois, il va commencer à jouer un rôle politique dans l'État et tantôt enfler ses prétentions, tantôt subir une diminution de son indépendance. M. Aubert a naturellement conservé une grande partie de son ancienne rédaction, en l'abrégeant le plus souvent et en continuant chaque chapitre jusqu'à la mort de Louis XII. C'est ainsi qu'il montre Charles VII, Louis XI et les deux successeurs de ce dernier prince, peu respectueux de leurs

1. Il est faux d'affirmer que le mariage ne comptait pas au moyen âge parmi les sacrements; nous renverrons l'auteur aux traités *De septem sacramentis* réimprimés par l'abbé Migne dans sa *Patrologie* et tous antérieurs au XIIIe siècle.

2. Paris, Picard, 1894.

propres ordonnances, violer continuellement le principe de l'élection des membres de la cour, par eux-mêmes publiquement reconnu, et imposer leurs favoris, plus ou moins dignes de ces hautes fonctions. Le Parlement essaie de sauver les apparences, de prévenir les desseins de la cour, en maintenant le principe électif, sans toujours y réussir. Un peu plus loin, M. Aubert nous montre la cour essayant de supprimer l'usage des cadeaux en argent faits par les parties à leurs rapporteurs. Ce qu'on appelait les épices avait fini par devenir un usage universellement reconnu, si bien que le Parlement lui-même se chargeait de les taxer pour chaque affaire; mais il voulait empêcher les dons en argent, les menus présents donnés de la main à la main, qu'avec raison il regardait comme extrêmement dangereux pour la bonne administration de la justice. On le voit sévir plusieurs fois, soit contre les conseillers eux-mêmes, soit contre les parties, quand celles-ci ont eu affaire à un conseiller incorruptible, mais l'habitude semble bientôt établie, et les textes littéraires du xve et du xvie siècle prouvent qu'aucun plaideur ne se hasardait chez un conseiller rapporteur sans quelques menus cadeaux destinés à le prévenir en sa faveur. C'était là une coutume détestable, qu'expliquaient sans la justifier les retards apportés par la royauté au paiement des gages.

La première partie du tome II, la seule entièrement nouvelle, traite de la procédure particulière du Parlement, question d'autant plus difficile que cette procédure s'est formée lentement et n'a jamais été réglée par écrit. M. Aubert, pour une partie du sujet, a pu utiliser l'excellent ouvrage de M. Guilhiermoz : *Enquêtes et procès*, longuement analysé ici même, mais pour le reste il a dû employer directement les textes originaux et dégager de tout ce fatras quelques règles précises. Il traite successivement de l'appel, sujet très important, la plupart des causes étant portées devant le Parlement par voie d'appel, de l'introduction de la cause (ajournement, présentation, défaut et congé), de la demande et défense (premières opérations de la procédure), des preuves (enquêtes testimoniales, descentes sur les lieux), enfin des jugements et de leur exécution; un dernier chapitre traite des arbitrages et accords. L'ouvrage se termine par une conclusion dans laquelle l'auteur résume les principaux faits qu'il estime avoir établis. L'ouvrage est en somme fort intéressant; l'auteur a-t-il absolument épuisé la matière ? on ne saurait l'affirmer, mais, ce qu'on doit dire hautement, c'est que, de tous les ouvrages publiés jusqu'ici sur l'histoire du Parlement de Paris, aucun ne saurait, pour l'étendue et la sûreté des informations, se comparer à celui de M. Aubert; plus la tâche était difficile, plus il faut savoir gré à l'auteur de l'avoir

entreprise et pardonner quelques lapsus et erreurs de détail, inévitables en un sujet aussi vaste et aussi complexe[1].

Une des causes premières de la faveur accordée aux doctrines albigeoises par les habitants du midi de la France aux XIIe et XIIIe siècles fut bien certainement l'abaissement intellectuel et la profonde corruption du clergé dans cette partie du royaume. La papauté, tout naturellement, se préoccupa de cette situation, et, tandis qu'un tribunal d'exception poursuivait les sectaires et leurs partisans, elle s'attacha à regagner ces populations de foi trop tiède par la prédication et l'enseignement. Les principaux auxiliaires des souverains pontifes dans cette tâche difficile furent les Frères prêcheurs, *Domini canes*, pour employer un jeu de mot familier aux gens du XIIIe siècle. M. l'abbé Douais étudie, d'après les textes et principalement d'après les ouvrages de Bernard Gui, l'action de cet ordre fameux à Narbonne[2]. L'ouvrage est intéressant, et on y voit comment, à force d'énergie patiente, les disciples de saint Dominique, à peine en sûreté à Narbonne au début, finissent pour ainsi dire par conquérir la place et y régner en maîtres. Ils n'ont pourtant pas toujours été fort adroits, et par des poursuites indiscrètes ils ont souvent soulevé contre eux une population inquiète et ombrageuse; mais ils ont trouvé de puissants protecteurs, et avec le temps leurs prédications agissent; à la fin du XIIIe siècle, ce n'est plus contre les Albigeois qu'ils luttent, mais, toujours fils obéissants du saint-siège, contre les Fratricelles et les Franciscains plus ou moins hétérodoxes. On peut donc admettre avec M. l'abbé Douais que l'influence de ces prédications, de cet enseignement théologique, a été extrêmement forte et durable, mais l'auteur, qui attribue à cette cause unique la réconciliation du Midi avec l'Église romaine, nous paraît faire trop bon marché de l'Inquisition, dont lui-même a jadis fait l'apologie. Ne tenir aucun compte de l'action de ce terrible tribunal, action qui dura plus de cent ans et qui ne s'arrêta que faute de prévenus à poursuivre, c'est admettre qu'il était inutile de l'établir, et c'est vraiment faire d'une singulière façon l'apologie de l'Église romaine. L'arbitraire et la cruauté sont toujours des maux, mais se permettre l'un et l'autre inutilement, alors que la douceur et la persuasion auraient suffi... Inutile de conclure. La théorie est vraiment maladroite; mieux vaudrait soutenir que l'Inquisition et ses agissements étaient des maux nécessaires.

1. A parler vrai, beaucoup des menues erreurs que nous avons relevées au cours d'une lecture rapide paraissent être des fautes d'impression.

2. *L'Albigéisme et les Frères prêcheurs à Narbonne au XIIIe siècle.* Paris, Picard, 1894, in-8°.

L'opuscule de M. Douais n'en est pas moins, sauf cette réserve, fort intéressant; c'est un tableau curieux de la vie extérieure d'un grand couvent au XIIIe siècle.

La science la plus cultivée par les Frères prêcheurs au XIIIe siècle fut la science théologique, et elle régna en maîtresse à *la Faculté de théologie de Paris*, dont M. l'abbé FÉRET a entrepris l'histoire. Le deuxième volume de l'ouvrage vient de paraître[1]; il embrasse l'histoire de cette puissante école durant le XIIIe siècle, c'est-à-dire durant les cent ans qui suivent l'organisation définitive de l'Université de Paris. Comme dans le premier volume, l'auteur s'attache principalement à faire la biographie des principaux docteurs qui ont étudié ou enseigné dans les écoles parisiennes; la méthode n'est pas sans danger; l'exposé se trouve ainsi comme émietté. Pour remédier à ce défaut, M. Féret a, dans une première partie, étudié l'organisation de l'Université et de l'enseignement à cette époque (grands collèges et avant tout la Sorbonne), puis les conflits entre les maîtres séculiers et les ordres mendiants (Guillaume de Saint-Amour), enfin les principales questions doctrinales discutées par la Faculté de théologie durant ces cent ans : Joachim de Flore et l'Évangile éternel, enseignement d'Aristote, opinions de Raimond Lulle, examen de quelques propositions du Maître des sentences, Pierre Lombard. Cette partie générale est intéressante; nous trouvons pourtant un peu bref le chapitre consacré aux études et à la méthode; quelques pages pour expliquer la révolution profonde subie par l'enseignement de 1200 à 1250, c'est vraiment bien peu, et nous regrettons d'autant plus cette sécheresse que M. l'abbé Féret nous paraît avoir sur la question une opinion peu répandue, mais à notre sens absolument juste : à savoir qu'au point de vue littéraire le XIIIe siècle, trop souvent vanté comme le grand siècle du moyen âge, est de tout point inférieur au XIIe. Pour ce qui regarde la littérature latine, le fait n'est pas douteux; au temps de saint Louis, il n'y a plus d'écrivains latins. Pour la théologie même, l'affirmation paraît plus risquée, et pourtant, si on cite au XIIIe siècle quelques grands théologiens, et le plus grand de tous, saint Thomas, ne doit-on pas reconnaître que ces grands génies ont été surtout des compilateurs et des raisonneurs? Au XIIe siècle, on a réellement créé; aujourd'hui encore tout homme lettré, tout esprit curieux peut prendre plaisir à lire les œuvres d'un Hugues de Saint-Victor, pour ne citer que celui-là. Nul aujourd'hui, à moins d'y être forcé, ne se risquera à étudier saint Thomas d'Aquin ou Albert le Grand, et les héritiers et disciples de ces grands esprits

1. Paris, Picard, 1895, in-8°.

sont encore plus inabordables. Le XIIe siècle est la fleur, le XIIIe le fruit, la maturité que suivront tout à l'heure la décadence et la corruption. C'est là une idée nouvelle pour le grand public; nous aurions aimé à la voir développer par M. l'abbé Féret, qui, quelques mots de lui nous le donnent à penser, n'est pas éloigné de la partager.

M. F. Rocquain vient de faire paraître le tome II de son grand ouvrage : *la Cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther*[1]; sous le titre de *les Abus, la décadence de la papauté*, il renferme une revue rapide de la politique européenne et une étude de l'influence de la papauté sur cette même politique de 1198, avènement d'Innocent III, à 1373, mort de Grégoire XI. Faire tenir en 571 pages l'histoire de cette longue période était assez difficile, et M. Rocquain a dû tout naturellement ne parler que des faits les plus importants, négliger tout ce qui est secondaire. On ne saurait donc traiter l'ouvrage comme un livre d'érudition ordinaire; l'auteur connaît la majeure partie des ouvrages et publications parus en France; il nous a paru beaucoup moins au courant des travaux allemands. Nos voisins ont beaucoup étudié depuis quelque vingt ans la période qui s'étend de la mort de Frédéric II au grand schisme, et ont publié quantité de textes, intéressant autant la papauté que l'Empire. Cette réserve importante faite, nous sommes plus à l'aise pour louer le talent très réel dépensé par M. Rocquain dans une œuvre un peu ingrate; écrire de pareils ouvrages est d'autant plus méritoire que l'auteur ne saurait contenter ni les érudits qui demandent à un livre des faits nouveaux et des renseignements inédits ni le grand public, qui de plus en plus malheureusement ne s'intéresse guère à ces travaux de généralisation. On doit encore savoir gré au savant académicien d'avoir rompu avec la tradition constante chez la plupart des écrivains français et d'avoir essayé d'écrire autre chose qu'une plate et faible apologie de tous les politiques qui, durant deux siècles, se sont succédé sous le nom de papes sur la chaire de saint Pierre. Beaucoup d'historiens, d'esprit fort libre, appartenant même parfois à la confession protestante, n'ont vu dans ces souverains que les auxiliaires dévoués de la politique française, sans oser juger librement les excès de cette même politique. Pourrait-on citer beaucoup d'historiens de notre langue qui aient su juger sainement Charles Ier d'Anjou ou qui aient osé qualifier comme elle le mérite l'impolitique et injuste guerre d'Aragon en 1285? Un patriotisme mal entendu a conduit la plupart d'entre eux à trouver toujours légi-

1. Paris, Thorin, 1895, in-8°.

time tout ce qui tendait à établir la suprématie française en Europe, suprématie qui a valu à notre race l'aversion et la haine d'une partie de la chrétienté. M. Rocquain nous paraît donc sur ce point avoir eu raison et avoir plus sainement jugé les choses; mais qu'il est difficile de garder le juste sentiment des choses! Les historiens auxquels il est fait allusion plus haut faisaient, sans aucune restriction, l'apologie de la politique pontificale; M. Rocquain, par réaction, s'est peut-être laissé entraîner dans le sens contraire, et, le titre même du volume le montre, a vu surtout les abus du régime. Il y a là, semble-t-il, quelque chose d'exagéré; beaucoup des faits, très justement relevés par l'auteur, se retrouvent ailleurs qu'à la cour de Rome. Si les écrivains du XIIIe siècle parlent en termes véhéments de la vénalité de cette cour, ils ne se montrent pas plus doux pour les puissants du siècle, et la vénalité régnait en maîtresse au Louvre sous Philippe le Bel comme au palais d'Avignon sous Jean XXII. Ces abus, ces vices qui nous frappent sont ceux du siècle, et, du moment qu'un historien ne croit pas à la mission providentielle de la papauté, n'y voit qu'une institution humaine, il doit être d'autant plus porté à l'indulgence. On peut aller plus loin; abstraction faite de toute idée religieuse, l'existence même, la constatation de ces abus donne une idée extraordinaire de la papauté. Quel gouvernement en Europe a pu avec la même souplesse traverser des crises aussi terribles, et, sans sacrifier aucune de ses prétentions, se retrouver toujours sur pied? Quelle dynastie a fourni à l'État pareille suite de politiques habiles et d'administrateurs experts? M. Rocquain parle de la décadence de la papauté au XIVe siècle; cette décadence ne saurait être niée; mais, pour une institution en décadence, cette même papauté avait encore à ce moment une belle carrière à remplir.

C'est sans doute par erreur que M. A.-L. Masson a fait adresser à la *Revue historique* un exemplaire de son ouvrage : *Jean Gerson, sa vie, son temps et ses œuvres*[1]; c'est en effet avant tout une œuvre d'édification, entièrement dépourvue de notes, et dont l'auteur ne paraît pas suffisamment au courant des travaux les plus usuels de l'érudition. Le volume s'ouvre par une longue introduction sur le moyen âge, pleine d'erreurs de fait; nous n'en relèverons qu'une vraiment extraordinaire : M. Masson fait mourir Abélard à Cluny, auprès de son ancien adversaire, saint Bernard, confondant ainsi l'abbé de Clairvaux et Pierre le Vénérable; c'est du reste une apologie constante des hommes et des idées de cette période historique, et tous ces écrivains et tous ces polémistes qui ont pensé et agi si vigou-

1. Lyon, Vitte, 1894, in-8°.

reusement deviennent sous la plume de l'auteur de pâles figures rappelant les saints de plâtre de certaines boutiques d'objets de piété. Gerson a subi la même transformation malheureuse; l'auteur a pourtant lu les œuvres du grand écrivain gallican, mais il les a assez mal comprises pour croire que Gerson admettait la suprématie papale, et, après avoir analysé les innombrables traités du grand polémiste, il considère comme à peu près certain qu'il est l'auteur de l'*Imitation*. C'est vraiment jouer de malheur; non seulement M. Masson ne paraît pas connaître les derniers travaux qui ont fixé le lieu d'éclosion de ce traité célèbre, non seulement il rejette pour des raisons plus que frivoles l'attribution à Thomas a Kempis, dont il paraît n'avoir point lu attentivement les œuvres si fines et si délicates, mais les raisons données par lui à l'appui de sa thèse prouvent une inexpérience regrettable des règles de la critique. Citer l'opinion du grand Corneille en pareille matière était bien inutile; l'auteur du Cid pouvait traduire l'*Imitation* en vers admirables, mais il n'entendait rien aux matières d'érudition. Quant à trouver des ressemblances entre les idées de Gerson et celles de l'auteur anonyme, rien de plus facile; on pourrait faire des rapprochements encore plus inexplicables entre les œuvres des mystiques du XIIe siècle et l'*Imitation*. Il est plus singulier de voir attribuer à Gerson, à un prêtre séculier, à un docteur de l'Église, un écrit composé au fond d'un cloître et destiné aux âmes vouées uniquement à la vie contemplative.

L'histoire économique du moyen âge est encore à faire; on connaît assez exactement les faits eux-mêmes; on peut donner le chiffre des revenus d'une foule de grands personnages de cette époque, entasser une masse de prix des choses, sans en être beaucoup plus avancé. On sait sans doute ce que coûtait à tel moment, dans telle ville, un objet fabriqué ou une denrée de première nécessité; mais ce prix ne nous dit rien, car on ne connaît pas exactement le pouvoir de l'argent, et, de plus, les besoins de nos ancêtres étant moindres que les nôtres, de là une foule de variations extrêmement faibles, à peine appréciables, mais dont l'ensemble a fortement agi sur la fortune publique et privée. Leber avait jadis tenté le travail, et ses chiffres, faute de mieux, sont encore aujourd'hui cités et employés. D'autres, N. de Wailly par exemple, avaient publié des tables donnant année par année jusqu'à 1789 la valeur intrinsèque de la livre tournois et sa valeur de cours. M. le vicomte D'AVENEL vient de reprendre la question en l'élargissant et donne au public sous le titre suivant : *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800* (Paris, Impr. nationale, in-8°) deux énormes volumes de

chiffres s'appliquant à tous les objets usuels, à tout ce qui a pu faire l'objet de transactions. Le travail nécessaire pour dresser ces tableaux compliqués a dû être colossal, et cette partie de l'ouvrage remplacera fort avantageusement l'ouvrage de Leber. Une introduction étendue (elle occupe près de 500 pages) résume les conclusions que l'auteur croit pouvoir tirer de tout ce long travail préliminaire.

M. d'Avenel a volontairement compliqué sa tâche : beaucoup de ses devanciers ne prenaient pour base de leur calcul que le prix d'un objet de première nécessité, le blé par exemple; d'autres se basaient uniquement sur les salaires. L'auteur montre très justement que ce sont là des sources insuffisantes. Un ouvrier du XIXe siècle a besoin d'une foule d'objets dont son congénère du XIIIe siècle ne connaissait pas l'usage; par suite son salaire actuel est beaucoup moins élevé relativement qu'on ne le croit à première vue. D'autre part, si le prix du blé n'a pas augmenté dans la même proportion que celui des autres objets de première nécessité, cela tient à des causes économiques profondes, extérieures pour ainsi dire, et dont l'action se fera sans doute longtemps encore sentir. Mais, tenir compte de tous ces prix ainsi recueillis péniblement un peu partout, ramener pour chaque cas à la monnaie et aux mesures modernes les chiffres donnés par les anciens documents, enfin ne pas négliger les changements survenus dans les habitudes ou dans les mœurs, voilà ce qui est indispensable, et de là une série de petits problèmes dont la solution est parfois bien difficile. Voici par exemple un fait qu'on ne doit point oublier, si on veut se rendre compte de la valeur relative de l'argent : M. d'Avenel l'indique lui-même très justement. Prenons tel grand financier d'aujourd'hui; il pourra ne pas posséder un revenu supérieur à celui d'un grand seigneur du XVIe siècle, d'un Anne de Montmorency par exemple, mais combien sa vie personnelle sera moins coûteuse ! Il vit seul, sans tous les parasites, clients et serviteurs, qui dévoraient la substance du patricien d'antan; il pourra avoir le goût du luxe personnel, mais ses vêtements, si chers qu'on les suppose, ne pourront jamais l'être autant que les somptueuses parures du courtisan d'autrefois. Ce dernier, s'il sortait, montait dans un carrosse luxueux, attelé de six chevaux de prix, s'entourait d'une armée de laquais dorés sur toutes les coutures. Le banquier d'aujourd'hui, s'il a quelque goût, se servira d'une voiture simple attelée d'un bon cheval et se fera suivre de deux domestiques au plus. Il dépense donc moins pour sa dépense personnelle, et une somme de 100,000 francs représentera plus pour lui qu'une valeur équivalente pour son congénère.

M. d'Avenel s'est rendu compte de toutes les difficultés de cette

étude complexe, et c'est pour arriver à les résoudre dans la mesure du possible qu'il commence par étudier le pouvoir de l'argent. Ce pouvoir a extrêmement varié avec les temps; très élevé au XIIIe siècle, il baisse au XIVe, se relève au XVe, baisse de nouveau après la découverte de l'Amérique pour remonter une fois encore à la fin du règne de Louis XIV; actuellement il s'abaisse de jour en jour davantage, et on ignore encore quand et pourquoi s'arrêtera le mouvement. L'auteur étudie ensuite les monnaies et les métaux précieux et montre comment et pourquoi ni les altérations de monnaies au moyen âge ni les catastrophes qui suivirent le système de Law n'ont eu d'action sur le prix de la vie, l'équilibre temporairement troublé sur quelques points du royaume se rétablissant rapidement. L'avilissement de la livre, étalon de la monnaie, ayant été ininterrompu depuis le moyen âge, a été la cause principale de l'abaissement des revenus, évalués anciennement en livres-monnaie, et cet avilissement a été beaucoup plus rapide en France qu'en Angleterre; en 1789, la livre sterling vaut encore 25 francs; dans notre pays, elle est tombée à 95 centimes. Ce chapitre est suivi de deux autres sur le prêt à intérêt et sur le commerce de l'argent; puis vient une étude sur le mouvement de la fortune mobilière. L'auteur prouve que la diminution du pouvoir d'achat de l'argent, la dépréciation de la livre, monnaie de compte, enfin l'abaissement du taux de l'intérêt ont amené de 1200 à 1789 une diminution telle dans les revenus qu'une rente de 1,800 fr. en 1200 est réduite à 95 fr. au moment de la Révolution, conclusion qui peut surprendre au premier abord, mais qui paraît absolument certaine. La terre échappe à ces variations, mais tous les revenus mobiliers, soit valeurs industrielles, soit revenus de capitaux placés, les subissent.

Le livre II est tout entier consacré à la terre, et M. d'Avenel étudie successivement le servage, dont l'abolition graduelle est due selon lui, et il paraît avoir raison, au développement de l'agriculture, au besoin d'avoir des bras pour cultiver la terre, bien plus qu'à des considérations pieuses ou humanitaires; le cens, dont il examine successivement toutes les formes innombrables; les droits féodaux, qu'il regarde fort justement comme un progrès relatif sur l'état de choses antérieur; le fermage, la part du propriétaire dans les produits du sol cultivé; par suite de circonstances variées, cette part a augmenté sensiblement aujourd'hui, et la situation du fermier est plus précaire qu'elle ne l'était il y a cent ans, et cela en dépit des progrès indéniables de l'agriculture. L'auteur s'occupe ensuite des variations de la valeur des terres, question extrêmement difficile et compliquée par l'obligation de tenir compte de la variété des mesures rurales. Des chiffres réunis par lui, il semble résulter que cette valeur a beaucoup

plus varié qu'on ne le croit d'ordinaire; elle monte de saint Louis à Philippe le Bel; elle baisse à dater de l'avènement des Valois pour remonter à la fin de la guerre de Cent ans; le mouvement est plus ou moins rapide, plus ou moins lent, suivant les provinces, et les guerres civiles du XVIe siècle l'entravent sur une foule de points. Le revenu lui-même de la terre varie de son côté, mais il n'obéit pas aux mêmes lois, et, s'il a fortement augmenté, cela tient à d'autres causes, souvent locales, difficiles à marquer et dont l'action reste parfois presque imperceptible. Même étude sur les prix et les revenus des terres de 1600 à 1800; on constate pour cette période la même fluctuation; à plusieurs reprises, la valeur de la terre hausse et baisse pour monter définitivement à dater du milieu du dernier siècle. Cette longue introduction se termine par un aperçu comparatif du prix et du loyer des maisons au moyen âge et à l'époque moderne. La fin du tome I et le tome II tout entier sont occupés par d'innombrables tableaux admirablement disposés, fort clairs et qui seront d'une grande utilité.

Tel est cet ouvrage, fruit d'un long travail et de recherches extrêmement étendues. Que M. d'Avenel ait résolu toutes les questions, on ne saurait l'affirmer, mais il les a vues, il en a compris et fait comprendre l'étonnante complexité. Il y aura toujours en pareille matière une part d'inconnu que l'historien doit seulement chercher à rendre aussi minime que possible, mais l'auteur a su justement faire sentir cette complication; il a tenu compte de tous les éléments et ne présente ses chiffres qu'à titre de renseignements. La lecture de la préface est tout à fait suggestive; on peut la recommander à tous les politiciens qui, prenant le malheureux corps social pour sujet de leurs expériences, essaient par des mesures ridicules, protectionnistes ou socialistes, c'est tout un, de réglementer ce jeu des infiniment petits. Un historien ne peut qu'avoir de la pitié pour ces fantoches politiques qui prétendent par des lois mal venues et incohérentes entraver la marche fatale des choses; autant vouloir arrêter les marées; à vrai dire, le seul rôle d'un gouvernement paraît être, et c'est la conclusion de M. d'Avenel, de ne point s'opposer au libre fonctionnement des lois économiques; à vouloir les régenter, il s'expose au ridicule et va au-devant d'un échec.

Histoire locale. — *Le Pouillé de l'ancien diocèse de Sens*, dressé par MM. Quesvers et Henri Stein (Paris, Picard, 1894, in-8°), renferme, d'après les anciens répertoires analogues du moyen âge et des temps modernes, la liste de toutes les paroisses et églises de cette circonscription ecclésiastique. Il y a plusieurs manières de disposer un pareil travail; on peut, soit publier le texte intégral d'un pouillé

plus ou moins ancien en complétant à l'aide des documents les indications sommaires fournies par ce pouillé, soit fondre en une seule liste toutes les notices anciennes et dresser une liste nouvelle et plus complète de tous les établissements religieux. MM. Quesvers et Stein ont adopté ce dernier parti. Pour chaque église et chapelle, ils donnent le nom, le vocable et ajoutent quelques détails historiques empruntés aux documents originaux, publiés ou inédits. Ainsi exécuté, un pouillé n'est plus seulement un document géographique, mais une étude historique et bibliographique. Les deux auteurs ont dépouillé quantité de collections manuscrites, consulté tous les ouvrages imprimés publiés sur cette vaste région; leur travail peut passer pour à peu près complet. C'est une bonne introduction au recueil des inscriptions du diocèse de Sens dont ils annoncent la publication prochaine.

Singulière destinée, à coup sûr, que celle de l'île de Maguelonne; ancienne ville romaine, devenue au VIe siècle évêché chrétien, elle est détruite par Charles Martel et occupée par des pirates sarrasins; l'église cathédrale, rétablie au XIe siècle, y subsiste jusqu'au XVIe, puis c'est la ruine et la désolation, et aujourd'hui ce n'est plus qu'un écart dépendant de la commune de Villeneuve. L'histoire de ce siège cathédral est aujourd'hui bien connue, grâce principalement aux travaux de Renouvier et de Germain. M. Fr. Fabrèges a jugé toutefois utile de la raconter à nouveau, et le premier volume de son volumineux travail s'arrête au début du XIIIe siècle[1]. L'ouvrage est intéressant, et l'auteur a certainement lu tout ce qu'on a écrit sur sa chère Maguelonne; l'introduction est un dithyrambe enthousiaste en l'honneur du pays, fort beau et fort curieux assurément, mais qu'un homme du Nord, habitué aux frais ombrages, a bien le droit de trouver un peu brûlé et desséché. Inutile d'y relever quelques appréciations d'ordre général que tous les lecteurs de M. Fabrèges n'accepteront pas aisément; l'auteur aime peut-être trop à confier au lecteur ses sentiments personnels; ce travers, pour employer une expression peut-être trop sévère, a tout au moins l'avantage d'animer le discours et de réveiller l'intérêt. On devine d'ailleurs que pour écrire un ouvrage aussi monumental sur une église plutôt obscure, il a fallu faire comme Simonide et parler souvent des alentours du sujet; il eût été difficile, sans cet artifice oratoire, de consacrer quarante grandes pages à Maguelonne cité romaine[2]. Même défaut

1. *Histoire de Maguelonne.* Paris, Picard, in-4°, t. I, CIV-511 p.

2. Expression d'ailleurs impropre, car *Magalona* n'a jamais eu le titre de *civitas.*

dans le chapitre sur les premiers évêques; la question de l'apostolicité ne peut se poser pour le siège de Maguelonne, qui n'avait pas aux premiers siècles du christianisme le titre de *civitas;* et, sur ce point, on doit renvoyer M. Fabrèges, non point au mauvais, et à certains égards ridicule, ouvrage de l'abbé Faillon, mais aux lumineuses et définitives dissertations de M. l'abbé Duchesne. La suite de l'ouvrage, fort heureusement, est plus sérieuse; à dater du XIe siècle, l'auteur a des documents en grand nombre, et son exposé, un peu touffu, un peu prolixe encore, est intéressant à lire et complète sur plus d'un point les travaux de Germain. Tout ce qui touche à l'histoire même de la ville épiscopale est donc fort intéressant; la partie la plus faible de l'ouvrage est évidemment celle qui regarde l'histoire générale : ainsi le chapitre sur l'hérésie albigeoise : il était inutile, les nouvelles croyances n'ayant jamais pénétré ni à Maguelonne ni à Montpellier, et les appréciations de l'auteur sont de tous points inacceptables. Ailleurs, on pourrait noter une trop grande indulgence pour la politique pontificale; la vente du comté de Melgueil aux évêques de Maguelonne par le pape Innocent III fut un pur acte de spoliation, les droits de suzeraineté du saint-siège ne pouvant faire oublier les droits supérieurs de la couronne de France. Mais voilà assez de reproches; en continuant, nous risquerions de tromper le lecteur; l'*Histoire de Maguelonne* n'est pas sans défauts, mais elle est intéressante, et, si M. Fabrèges n'a pas toujours su se borner, il a du moins su éviter la sécheresse, défaut habituel des monographies d'érudition.

Les *Recherches historiques sur l'île de Cette avant l'ouverture du canal des Deux-Mers*, par M. E. Bonnet[1], ont un caractère tout différent; l'auteur a su ne dire que l'essentiel et se garder de toute hypothèse. Avant la fondation du port, sous Louis XIV, cette île n'était habitée que par quelques rares pêcheurs et paysans. Jusqu'au XVIIe siècle, elle fut couverte d'épaisses forêts, qu'on fit disparaître méthodiquement pour en expulser plus aisément les pirates. Du même siècle datent les premiers travaux pour la construction du port; le duc de Montmorency, gouverneur de Languedoc, y élève un petit fort, mais ces premières tentatives échouent, et l'île de Cette reste à peu près déserte jusqu'au jour où Riquet et M. de Bezons y font aboutir le canal des Deux-Mers. C'est à cette date que s'arrête M. Bonnet, après avoir brièvement retracé l'histoire de ce petit coin de la côte languedocienne, depuis les premières mentions qu'en font les géographes grecs et latins jusqu'à la création du port qui allait transformer tout le pays. A. Molinier.

1. Montpellier, Firmin, 1894, in-8°, VIII-122 p.

TEMPS MODERNES.

M. Ch. de Larivière a entrepris de faire connaître au public français la grande Catherine, telle qu'elle se montre à nous dans sa volumineuse correspondance, publiée par les soins de la Société historique russe. Son ouvrage, conçu sur un plan très vaste, comprendra quatre volumes : Catherine II écrivain, Catherine II et les philosophes, Catherine II intime, et Catherine II et la Révolution française. C'est par ce dernier volume[1] que M. de Larivière vient de commencer sa publication, pensant, non sans raison, que c'était la partie de son travail qui serait la plus instructive pour nous et la plus capable de nous mettre en goût. M. Rambaud a mis en tête du volume une intéressante préface où il a fait ressortir les conclusions du livre. M. Albert Sorel avait déjà indiqué, dans son bel ouvrage sur l'Europe et la Révolution française, la principale de ces conclusions : c'est que Catherine II, en même temps qu'elle manifestait la plus vive indignation des excès révolutionnaires en France et qu'elle excitait les souverains d'Autriche, de Prusse et de Suède à prendre les armes pour rétablir Louis XVI et ensuite pour le venger, ne songeait absolument qu'à poursuivre ses desseins contre la Turquie et contre la Pologne et à occuper ses alliés de Prusse et d'Autriche du côté de la France pour être plus libre de poursuivre ses desseins à l'orient de l'Europe. Cette politique égoïste de Catherine a été, ainsi que M. de Sybel l'avait le premier montré, avec la jalousie entre la Prusse et l'Autriche, la principale cause de l'échec de la coalition. M. de Larivière a apporté des textes nouveaux à l'appui de ces vues historiques de MM. de Sybel et Sorel, et il a surtout insisté sur la transformation qui s'est opérée dans l'esprit de Catherine à l'égard des doctrines des philosophes et des théoriciens politiques français, dès les premières manifestations de l'esprit révolutionnaire. Ses sympathies pour la France se sont changées subitement en une véritable aversion; elle a persécuté tous ceux qui, de près ou de loin, étaient suspects de sympathie pour les idées révolutionnaires, et La Harpe seul, le précepteur du prince Alexandre, parmi tous les représentants des idées nouvelles, est resté en faveur auprès d'elle. Sa haine contre l'« Égrillarde, » comme elle appelait la Révolution, réagit sur la société russe tout entière, et tous les Français résidant en Russie eurent à souffrir de l'animosité qu'excitait le nom seul de leur pays.

1. *La Grande Catherine d'après sa correspondance.* I. *Catherine et la Révolution française.* Paris, Le Soudier, 1895, in-12.

Il est remarquable que, malgré la violence de ses sentiments contre les révolutionnaires, Catherine ait su s'abstenir de toute action directe contre la France pour poursuivre une politique purement utilitaire. C'est qu'au fond elle était un politique exclusivement réaliste. Malgré son goût pour les philosophes, elle n'était pas un esprit philosophique; elle n'a pas compris grand'chose à la Révolution, elle n'en saisit ni les causes, ni les caractères, ni les conséquences générales; mais avec sa justesse de coup d'œil elle comprit tout de suite que le despotisme d'un Gengis-Khan serait la suite fatale de l'anarchie révolutionnaire.

M. de Larivière a consacré trois chapitres spéciaux à l'étude des rapports de Catherine avec Necker, Mirabeau et Sénac de Meilhan. L'impératrice a peu compris Necker, pas du tout Mirabeau, et elle a cru trouver en Sénac de Meilhan l'historiographe qu'elle souhaitait; mais n'a pas tardé à être excédée des importunités de ce solliciteur infatigable. Elle s'en est débarrassée avec désinvolture. Ce récit des mésaventures d'un Français en Russie forme un amusant épilogue du livre de M. de Larivière. Peut-être eût-il été mieux à sa place dans le volume sur les rapports de Catherine avec les philosophes et les gens de lettres.

M. Rod. Reuss a publié en 1880 un premier vol. de documents sur *l'Alsace pendant la Révolution française* (Fischbacher, cf. *Rev. hist.*, XXX, 142) consacré à la correspondance des députés de Strasbourg en 1789. Le second vol., qui vient de paraître, contient la *Correspondance de François-Étienne Schwendt* et des pièces inédites diverses relatives à l'histoire de Strasbourg durant les années 1790-1791, tirées des archives municipales. Ce volume constitue une contribution très importante à cette histoire de l'Alsace révolutionnaire, qui n'a point encore été écrite, mais dont M. Reuss a esquissé maint épisode et pour laquelle il a préparé de nombreux matériaux, recueillis, publiés et commentés avec cet esprit d'impartialité absolue qui s'allie chez lui à l'amour le plus ardent pour la grande comme pour la petite patrie. La correspondance de Schwendt avec la municipalité strasbourgeoise nous fait toucher au doigt ce qu'eut de difficile et de pénible l'adaptation des organismes municipaux de l'ancienne France aux institutions unitaires de la France nouvelle. Strasbourg a salué avec joie le régime nouveau, mais elle doit lui sacrifier bien des privilèges, des libertés, des revenus. Elle lutte courageusement pour protéger ses intérêts menacés par la suppression de sa douane particulière, par les nouveaux règlements relatifs au tabac et au commerce, par le trouble apporté dans la perception des octrois et des impôts municipaux, enfin par la naturalisation des Juifs. En 1790,

les choses suivent un cours relativement pacifique et normal, et, si la situation politique avait pu rester ce qu'elle fut alors, la transformation de la France aurait pu, semble-t-il, s'opérer sans graves bouleversements. Mais, en 1791, la constitution civile du clergé vient jeter dans les esprits des éléments de perturbation et de haine. Nous avons ici une fois de plus la preuve que ce sont les funestes lois religieuses de la Constituante qui ont précipité la Révolution dans les voies de la violence. A Strasbourg, où les éléments modérés étaient en immense majorité et dirigèrent la ville jusqu'au jour où le ministère girondin s'associa aux jacobins locaux pour les opprimer et leur imposer, au mépris de toute légalité et de toute justice, la domination de la minorité, la municipalité, avec l'admirable Dietrich à sa tête, tout en exécutant fidèlement les lois, s'efforça de laisser une place à la liberté religieuse. On lit avec un véritable soulagement de conscience la lettre courageuse par laquelle M. de Turkheim, administrateur des fondations charitables, réclama pour les pauvres des hospices le droit de prier Dieu à leur guise et de recevoir les secours religieux des mains des prêtres de leur choix. Cette belle lettre d'un protestant est un témoignage, digne d'être recueilli, des idées de tolérance dont les anciens persécutés étaient alors presque les seuls représentants. La municipalité strasbourgeoise montre une activité éclairée pour tous les grands intérêts de la ville. Elle organise l'enseignement primaire municipal gratuit dans toutes les paroisses; elle demande l'organisation d'un institut des hautes sciences pour remplacer les anciennes Universités et elle fait ressortir le rôle admirable que Strasbourg peut jouer comme intermédiaire entre l'Allemagne et la France, et qu'elle n'a pu jouer en effet qu'à la condition d'être française. Rien de plus douloureux d'autre part que de voir la calomnie s'attacher aux excellents citoyens qui administraient Strasbourg, incriminer non seulement leur civisme, mais leur patriotisme, provoquer l'arrestation de Dietrich, qui, malgré son acquittement à Besançon et sa réélection à Strasbourg, fut conservé en prison pour être finalement conduit à l'échafaud. M. Reuss arrête son recueil en février 1793. Le règne de la Terreur va commencer. Nous ne pouvons donner qu'une idée imparfaite de l'intérêt des documents qu'il a recueillis. L'historien y trouvera beaucoup à prendre pour l'histoire générale de la Révolution comme pour l'histoire spéciale de l'Alsace.

M. C. de Lacroix a publié, sous le titre de *Souvenirs du comte de Montgaillard* (Ollendorff), un recueil d'Ana sur le règne de Louis XVI, la Révolution, l'Empire et le règne de Louis XVIII, que Montgaillard avait formé pendant qu'il travaillait avec son frère, l'abbé de Montgaillard, à la rédaction de l'Histoire de France depuis la fin du règne

de Louis XVI jusqu'en 1825, et que M. de Lacroix a retrouvé parmi des papiers abandonnés du ministère de l'intérieur, destinés à être détruits[1]. Ces anecdotes ne méritaient à aucun degré le titre de *Souvenirs du comte de Montgaillard*. On n'y trouvera aucun renseignement ni sur la vie accidentée de cet intrigant fort habile, qui se mit au service du comte de Provence en 1793, pour le trahir en 1796 au profit du Directoire, et qui remplit ensuite auprès de Bonaparte et de Louis XVIII l'office de conseiller officieux et d'indicateur politique; ni sur les grands événements auxquels il fut mêlé. On n'y trouvera rien en particulier ni sur la conspiration royaliste de Pichegru ni sur le 18 fructidor. Par contre, beaucoup de médisances d'un caractère scandaleux, de cancans de salon ou d'antichambre, où l'historien pourra glaner çà et là quelques traits véridiques, mais dont il devra constamment se méfier. Nous ne donnerons qu'une preuve du peu de confiance que doivent inspirer ces prétendus souvenirs. Nous lisons, p. 248 : « Cambacérès poursuivit avec violence la famille royale...; il demanda et fit adopter l'exécution dans les vingt-quatre heures du monarque. » Or, Cambacérès commença par nier le droit de la Convention de juger Louis XVI et demanda ensuite le sursis jusqu'à la paix avec tant d'insistance qu'il fut classé dans le recensement des votes parmi ceux qui avaient voté la détention. Deux pages plus loin nous lisons qu'en 1810 Cambacérès proposa comme préfet de police « un homme tout à fait inconnu, M. Pasquier. » Or, Pasquier était alors conseiller d'État et baron de l'Empire. On peut se demander, en présence de pareilles absurdités, si c'est bien Montgaillard qui a écrit ces notes, si elles ne lui ont pas été fournies par quelque infime plumitif. — La biographie que M. de Lacroix a mise en tête du volume aurait pu compenser par son intérêt ce qui manque aux prétendus souvenirs. Malheureusement, elle a été composée bien rapidement, d'après des documents sur lesquels nous ne sommes nullement renseignés; elle n'élucide que très imparfaitement l'aventureuse existence de cet agent secret qui a été mêlé de si près aux intrigues de d'Antraigues. Veut-on une preuve de la légèreté avec laquelle a travaillé M. de Lacroix? On lit, p. 19, que le capitaine de la Barre servit, en août 1785, de témoin au mariage de Montgaillard et qu'il mourut du chagrin que lui causa la mort de son neveu, le

1. Avec ces notes, sans valeur réelle, se trouvait toute une série de Mémoires politiques composés par Montgaillard, sur Napoléon et sur Louis XVIII, beaucoup plus intéressants. On peut se demander comment le ministère de l'intérieur fait mettre au pilon des papiers de ses archives, sans même en faire examiner le contenu, au lieu de les verser aux Archives nationales, comme la loi l'exige.

chevalier de la Barre. Or celui-ci fut décapité en 1766. Son [illegible] mais plus de dix-neuf ans à mourir de chagrin.

M. Chuquet a raconté en 306 pages l'histoire de la *Guerre 1870-71* [illegible]. Après avoir montré, dans ses volumes sur les guerres [illegible], qu'il savait raconter des campagnes dans le plus [illegible] détail, en appuyant chacune de ses assertions de toutes [illegible] et en discutant chaque point douteux, M. Chuquet vient [illegible] qu'il savait aussi composer un récit bref, rapide, entraînant, où rien d'essentiel n'est omis, et où n'entre rien d'inutile, [illegible] au nombre de ces esprits rares qui savent abréger tout parce [illegible] tout.

M. Chuquet s'est strictement renfermé dans le plan qu'il s'est [illegible] et qu'il a traité en neuf chapitres, intitulés : Wissembourg, [illegible] et Forbach, Gravelotte, Sedan, Metz et Strasbourg, Le [illegible], Saint-Quentin, Paris. Il a écrit une histoire strictement militaire; il s'est abstenu de parler soit des questions diplomatiques, soit des questions de politique intérieure, mais en même temps cette histoire militaire n'est pas de l'histoire technique et stratégique. C'est de l'histoire vivante. Toutes les grandes opérations militaires, toutes les grandes batailles sont racontées avec une extrême précision, mais on voit toujours devant soi les hommes qui ont dirigé ces batailles et qui y ont combattu. Ce sont des êtres vivants, souffrants, à qui nous avons affaire, non à des pièces d'échiquier. Des traits sobres et bien choisis mettent du pittoresque dans ces récits; çà et là une anecdote caractéristique vient éclairer la psychologie des armées et des peuples qui luttent; enfin les hommes qui ont dirigé et conduit la guerre sont peints en quelques traits qui restent inoubliables. Le roi Guillaume, Moltke, Mac-Mahon, Bazaine, Ducrot, Gambetta, Freycinet, Chanzy, sont dessinés d'un crayon sobre et vigoureux; même les personnages de second plan, comme Grémieux ou Fourichon, sont croqués au passage d'un trait leste et juste. Ce qui est surtout admirable dans ce livre, c'est la sûreté critique de l'auteur et son impartialité. Ceux qui se sont plongés dans la littérature infinie de la guerre franco-allemande et qui savent la difficulté de démêler la vérité au milieu des témoignages contradictoires, admireront la sûreté avec laquelle M. Chuquet a dégagé non seulement la vérité des faits, mais aussi leurs causes et leur liaison. Le récit de Sedan est un chef-d'œuvre et le rôle de chacun des trois chefs, Mac-Mahon, Ducrot et Wimpfen, marqué avec une justesse et une équité à laquelle rendront témoignage tous ceux qui ont vu de près ce drame effroyable. Bazaine a été jugé avec une connaissance exacte de la vraie psychologie de ce personnage équivoque et égoïste.

M. Chuquet a parfaitement vu que la trahison de Bazaine a uniquement consisté à subordonner toutes ses démarches à l'idée de conserver son armée intacte pour le lendemain de la paix, afin d'être le maître des destinées de la France. La seule hypothèse qu'il croyait inadmissible, la résistance de Paris et de la France durant plus longtemps que les provisions de l'armée de Metz, est précisément celle qui s'est réalisée. Nulle part, je crois, on ne trouvera un récit aussi exact et aussi clair que dans le livre de M. Chuquet des louches négociations poursuivies par Bazaine avec Frédéric-Charles et avec l'impératrice. La lecture du livre de M. Chuquet sera amère et salutaire; son patriotisme a consisté non à offrir à notre vanité des excuses dérisoires, non à accabler nos ennemis d'accusations gratuites, mais, tout en rendant hommage aux miracles de courage et de dévouement accomplis par nos troupes, aux talents militaires de certains chefs, aux prodiges accomplis par Gambetta dans la reconstitution et l'approvisionnement des armées de province, à faire toucher au doigt les fautes commises et les vices d'organisation ou de conduite qui nous ont condamnés à la défaite. Les Allemands n'étaient pas seulement mieux organisés que nous; ils ont fait preuve dans la guerre de 1870 de qualités de hardiesse et d'initiative dont on ne les croyait pas capables. Si l'ensemble de la campagne a été conduit par la méthode scientifique d'un Moltke, toutes les premières victoires des Allemands ont été dues, en même temps qu'à la maladresse et au manque d'entente des généraux français, à l'impétuosité, au coup d'œil et à l'esprit de solidarité des généraux allemands. Ils nous ont vaincus plus d'une fois contre les règles. Si dans la première partie de la guerre les Français ont eu le dessous à cause de leur manque de préparation, de l'infériorité de leur artillerie, de l'insuffisance dans le commandement, de l'incertitude et de la timidité de leurs mouvements, dans la seconde partie de la guerre, la défaite est venue de l'absence de concentration et de méthode, de l'éparpillement de nos forces et du manque d'habitudes militaires chez les officiers comme chez les soldats. Nous croyons que notre armée a fait de grands progrès depuis 1870, mais il lui en reste beaucoup à faire; nous espérons que nos officiers liront tous le livre de M. Chuquet et tireront profit des salutaires leçons qu'il contient.

HISTOIRE DU DROIT ET HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Le septième volume du cours de *Littérature celtique* de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE est consacré à des études sur le *droit celtique* (Thorin). Il se compose de deux parties. La seconde est une intro-

duction aux traités de la saisie mobilière privée dans le *Senchus-môr*, où nous trouvons, indépendamment des observations purement juridiques, des renseignements précieux sur les assemblées publiques, sur les fêtes, sur le rôle d'arbitres joué par les Brehons et la détermination de la date du *Senchus-môr*, que M. d'Arbois place à la fin du VIIIe siècle environ, à l'exception de deux traités sur la saisie mobilière qui doivent être, le premier antérieur et le second immédiatement postérieur à l'année 700. La première partie du volume est consacrée aux différences fondamentales entre le droit celtique et les doctrines juridiques modernes. Après avoir montré comment, dans les sociétés primitives, l'État n'intervient pas pour assurer la sécurité mutuelle des citoyens et des familles, il étudie le rôle du serment par les forces de la nature dans les relations juridiques et les rapports qui rattachent à ces serments les épreuves judiciaires. Un chapitre important est consacré au duel, qui n'est pas à proprement parler à l'origine un duel judiciaire, mais une forme adoucie de la guerre privée, auquel est donné le nom de duel conventionnel, parce qu'il résultait d'une convention entre les deux familles adverses. Une étude sur la composition, et en particulier la composition pour meurtre, occupe les trois quarts de la première partie du volume et apporte, comme l'étude sur le duel, des points de comparaison très importants à l'histoire de nos institutions primitives, soit en ce qui concerne la distinction entre le prix du corps et le prix de l'honneur, soit en ce qui concerne l'établissement de la hiérarchie sociale et les origines de la féodalité étroitement rattachées au contrat de cheptel (l'étymologie qui fait venir *fief* d'un mot germanique qui signifie *bétail, vieh*, est mise hors de doute), soit enfin en ce qui concerne le détail même du système de la composition. M. d'Arbois a relevé des ressemblances très intéressantes entre la loi salique et le droit irlandais : le prix de l'homme libre représente dans la loi salique environ sept fois le prix d'une femme esclave, comme dans le droit irlandais. Le délai de quarante nuits joue un très grand rôle dans les deux procédures; enfin, on retrouve en Irlande quelque chose d'analogue aux *fredum* des lois germaniques. Nous ne pouvons suivre dans le détail les recherches si ingénieuses qui remplissent les vingt-cinq paragraphes de ce chapitre V, mais nous les recommandons à la sérieuse attention des historiens et de tous les juristes qui s'occupent de l'époque franque.

Le tome VI de l'*Histoire du droit et des institutions de la France* (Pichon), par M. Glasson, contient la suite de l'étude sur la féodalité. Le chapitre IX complète l'étude sur le domaine de la couronne et les finances royales qui avait été commencée au volume V. Le cha-

pitre x s'occupe de la justice royale, le chapitre xi de la procédure, le chapitre xii du droit pénal. M. Glasson a réuni dans ce volume un nombre considérable de renseignements présentés sous une forme généralement claire et vivante. Même après les travaux de M. Aubert, on trouvera beaucoup de choses nouvelles dans le chapitre sur la justice royale et l'on verra l'excellent usage que M. Glasson a su faire de certains textes, tels que, par exemple, le Journal de Nicolas de Baye, qu'il a minutieusement dépouillé. Les paragraphes 12 et 13 sur les baillis, sénéchaux et prévôts, le paragraphe 26 sur l'arbitrage offrent un ensemble de faits qui renouvelle sur quelques points l'histoire de nos institutions. Nous signalerons aussi dans le chapitre sur la procédure l'intérêt des paragraphes consacrés aux preuves, enfin nous recommandons tout particulièrement ce qui concerne les finances, et la démonstration, à notre avis très probante, de l'absence de tout impôt royal régulier et de toute conception nette du pouvoir royal d'imposer avant l'époque de Charles VII. Nous n'insisterons pas, l'ayant déjà fait précédemment, sur les négligences qui diminuent sur certains points la valeur du travail d'ailleurs si méritoire de M. Glasson, mais nous ne saurions trop attirer son attention sur la nécessité de veiller à la correction des indications bibliographiques qui laissent trop souvent à désirer, surtout en ce qui concerne les livres allemands.

M. Philippe Godet vient de nous donner une nouvelle édition de son remarquable ouvrage sur l'histoire littéraire de *la Suisse française* (Fischbacher). Les remaniements qu'il lui a fait subir en font, à quelques égards, un ouvrage nouveau. Un chapitre entier de plus de cinquante pages est consacré à la période contemporaine depuis 1840. Ernest Naville, Victor Cherbuliez, Amiel, Secrétan, Rambert ont pris place dans ce tableau d'une portion de la littérature française, qui garde son caractère bien particulier et qui, cependant, par Calvin, par Rousseau, par Mme de Staël, est mêlé au grand courant intellectuel de la France et se trouve avoir exercé une influence considérable sur les destinées de notre littérature. Des développements importants ont été ajoutés aux chapitres qui traitent de la Réforme, du xviiie siècle et des débuts du xixe. Le livre de M. Godet mérite une place d'honneur parmi les ouvrages qui traitent de l'histoire littéraire de la France; nos critiques et nos professeurs y trouveront bien des points de vue nouveaux et verront des œuvres prendre une saveur nouvelle en les considérant sous l'angle spécial auquel M. Godet était tenu de se placer.

G. Monod.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

PUBLICATIONS RELATIVES A L'HISTOIRE ROMAINE.

Près de dix ans se sont écoulés depuis que H. Haupt a rendu compte pour la dernière fois dans la *Revue historique* (vol. XXVII, p. 122 et suiv., XXVIII, p. 129 et suiv.) des travaux parus en Allemagne et en Autriche sur l'histoire romaine. Si nous voulions entreprendre de combler cette lacune, il nous faudrait une place infiniment plus considérable que celle dont nous pouvons disposer; cependant nous ne voudrions pas commencer notre bulletin sans donner au moins un rapide aperçu des travaux parus de 1884 à 1891 sur l'histoire romaine dans ces deux pays. Le but et le plan du bulletin historique de la *Revue* excluent d'ailleurs l'idée d'un répertoire complet des publications parues; nous nous proposons seulement d'indiquer les différentes directions qu'ont prises les recherches sur l'histoire romaine en Allemagne et en Autriche, quels sont les domaines exploités de préférence, et de faire ressortir, parmi la masse des ouvrages publiés, ceux qui ont conduit à des résultats importants ou qui ont ouvert les voies à de nouvelles études. C'est en nous plaçant à ce point de vue que nous avons fait notre choix et nous ne pourrons mentionner dans notre aperçu qu'un petit nombre parmi les travaux publiés en dehors des revues, des programmes et des dissertations. Un second article rendra compte des travaux parus pendant les années 1892 et 1893.

Ouvrages divers. — Nous devons à G. Thouret la publication de l'histoire romaine de K. W. Nitzsch[1], d'après les leçons du professeur et les papiers trouvés après sa mort. Quoique dans ces conditions nous ayons plutôt les fragments d'un livre qu'une histoire de Rome, il mérite d'être signalé à cause de la manière originale dont l'auteur utilise les sources et de l'importance qu'il accorde aux questions économiques. Dès 1856 et 1858, dans son célèbre compte-rendu du grand ouvrage de Mommsen, Nitzsch avait exposé ses idées sur la classe des paysans romains, sur la lutte des intérêts entre la population agricole et non agricole, sur la lutte des éléments vieux romains dans la légion et dans l'assemblée du peuple contre la domi-

1. *Geschichte der römischen Republik*, herausgegeben von G. Thouret. I-II Band. Leipzig, Duncker und Humblot, 1884-1885.

nation de la classe capitaliste en voie de formation (p. v). Sans doute nous sommes en contradiction absolue avec Nitzsch dans sa manière de présenter le caractère et l'activité de César, plus encore dans sa glorification de Pompée. Dans la préface, Nitzsch donne un résumé de l'historiographie jusqu'à Niebuhr, résumé appelé à rendre des services à d'autres encore qu'aux historiens de Rome.

L'esquisse de Niese[1], qui va de la fondation à l'invasion lombarde, est excellente dans l'ensemble comme dans les détails. Nous aurions seulement désiré, puisqu'elle fait partie d'un manuel, y trouver un plus grand nombre d'indications bibliographiques et d'observations critiques.

Dans trois volumes récents, Ihne[2] est arrivé jusqu'au triomphe d'Octave. La *Revue historique* a déjà caractérisé sa manière d'écrire (vol. XXXVII, p. 170) avec ses qualités et ses défauts; je me bornerai donc à faire observer que le récit, souvent trop étendu, froid et compassé des luttes intestines et des troubles du dernier siècle de la République est fait d'un bout à l'autre en opposition à celui de Mommsen et ne peut, en ce qui concerne la forme littéraire, l'élévation des points de vue et des raisonnements, se mesurer avec ce brillant ouvrage; je doute aussi que les efforts réitérés de Ihne pour « sauver » la réputation de Cicéron rencontrent une approbation générale et je suis convaincu que sa manière d'apprécier l'activité politique de César n'est pas conforme au caractère de ce grand homme d'État. Le huitième volume est d'ailleurs basé sur un manuscrit, laissé par A.-W. Zumpt, qui ne s'adapte pas aussi bien que le croit Ihne à l'ensemble de l'ouvrage. En ce qui concerne l'époque impériale, il n'est plus nécessaire aujourd'hui d'attirer l'attention sur le cinquième volume de Mommsen[3]. Cette vivante peinture des provinces romaines, présentée avec un luxe de détails admirable et une surprenante puissance de description a, depuis son apparition, fécondé et stimulé les recherches sur cette époque. Sur la partie de l'ouvrage de Mommsen consacrée à la domination romaine en Orient, le savant orientaliste Nœldeke publie[4] une série d'observations parmi les-

1. *Abriss der römischen Geschichte* (Handbuch der classischen Alterthumswissenschaft), herausgegeben von Iw. Müller. Band. III, 567. Nördlingen, Beck, 1889.

2. *Römische Geschichte.* Bd. VI, 1886; VII, 1890; VIII, 1890. Leipzig, Engelmann.

3. *Römische Geschichte.* Bd. V. Die Provinzen von Cäsar bis auf Diocletian. Berlin, Weidmann, 1885.

4. *Ueber Mommsen's Darstellung der römischen Herrschaft u. römischen Politik im Orient.* Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft, XXXIX, 331.

quelles je relèverai seulement celle-ci : il est d'avis que Mommsen étend trop loin l'hellénisation de la Syrie et de l'Orient en général et attache trop peu d'importance à l'extension de la langue nationale.

Leonhard[1] entreprend, dans un attachant écrit, d'expliquer le droit actuel par l'histoire du passé, l'influence de Rome sur la société moderne. Il nous montre comment l'État romain a conquis la suprématie, comment il s'est transformé en État universel, puis d'État païen en État chrétien.

Mentionnons encore l'essai, sans doute plutôt superficiel, fait par Riess[2] de montrer les principales divergences d'opinion entre Ranke et Mommsen sur l'histoire romaine; il n'a pas tenté d'ailleurs de soumettre à un examen critique ces contradictions fondamentales. Ribbeck[3] a fait l'histoire de la poésie pendant la république, le siècle d'Auguste et l'époque impériale, dans un ouvrage de forme parfaite dont l'étude procure une réelle jouissance.

Époque des rois. — Rappelant la disposition des Romains à choisir des noms de bon augure, Birt[4] hasarde l'hypothèse que le plus ancien nom de Rome a été Valentia (cf. Schwegler, *Rœm. Gesch.*, I, 419), de même que des colonies se sont appelées Valentia, Pollentia, Potentia; le nom secret a été Quirium, croit-il, mais déjà à l'époque de Pyrrhus, on dérivait « Rome » de Ῥώμη. Les légendes sur la fondation de la ville sont attribuées par Niese[5], comme autrefois par A.-W. de Schlegel, à l'imagination des Grecs, et Trieber[6] cherche à prouver que la légende de Romulus a été empruntée par Fabius à Sophocle (Tyro) en passant par Dioclès de Peparethos. Cauer[7] examine les légendes d'Ulysse et d'Énée, transmises aux Romains par Stésichore. Mommsen[8] voit, avec raison, dans l'histoire de Tatius une invention postérieure, née au temps de l'union des Romains et des Sabins; de même que la légende de Rémus, elle témoignerait du désir de légitimer et de sanctifier la forme républicaine, le dédoublement de la royauté comme étant, non une transformation révolu-

1. *Roms Vergangenheit u. Deutschlands Recht.* Leipzig, Veit, 1889.

2. *Grundprobleme der röm. Geschichte in ihrer verschiedenen Auffassung bei Ranke u. Mommsen.* Preuss. Jahrb. LVI, 543.

3. *Geschichte der römischen Dichtung*, I, II, III. Stuttgart, Cotta, 1887, 1889, 1892.

4. *De Romae urbis nomine sive de robore Romano.* Marburg, 1887, Univ. Programm.

5. *Die Sagen von der Gründung Roms.* Sybel's histor. Zeitschrift, XXIII, 481.

6. *Die Romulussage.* Rhein. Mus., XLIII, 569.

7. *De fabulis Graecis ad Romam conditam pertinentibus.* Diss. Berlin, 1884.

8. *Die Tatiuslegende.* Hermes, XXI, 570.

tionnaire de l'organisation antérieure, mais le rétablissement de la constitution romaine primitive. D'après Bæhrens[1], la légende d'Acca Laurentia exprime les rapports entre Rome et la confédération de Laurentum, et les avantages que Rome en a retirés. Buechsenschuetz[2] fait porter sa critique sur la situation économique et agraire de l'ancienne Rome; il montre que dans ces conditions précaires le commerce cédait le pas à l'agriculture et cette observation le conduit à tracer un tableau différent de celui de Mommsen. Dans le second volume de son ouvrage, si vaste et témoignant d'une si profonde érudition, Cuno[3] a recherché les traces pénétrantes, à son avis, de l'influence étrusque dans l'État et le peuple romains, jusqu'à l'époque de la deuxième guerre punique; il voit dans les Étrusques une peuplade de l'Italie primitive, parente des Latins et mélangée avec les Rhètes venus des Alpes; dans Rome une fondation étrusque dont Caere serait l'origine. Deecke[4] a étudié à fond l'histoire des Falisques, leur soumission par les Étrusques, les luttes avec Rome, et nous fait un tableau intéressant de leur civilisation. D'après les précieuses études de Jordan[5] sur la royauté élective dans l'ancienne Rome, la légende de Romulus et Rémus se serait généralement répandue dès le ve siècle et la tradition des quatre rois suivants se serait peut-être fixée à l'époque des guerres samnites. Les noms de certaines *gentes* plébéiennes : Pompilius, Hostilius, Marcius, Tullius, nous font remonter à une époque antérieure à la domination des familles patriciennes, époque qui ne connaissait pas encore la prééminence de ces dernières.

République. — La dissertation de Cichorius[6] a fait faire un pas important à la question des fastes consulaires. Partant d'une observation de Mommsen, il nous montre comment les *cognomina* manquant dans les plus anciennes listes de fonctionnaires ont été peu à peu ajoutés dans les ouvrages historiques, depuis Licinius Macer; il retrouve ensuite la source commune des *fasti Hydatiani* et de la Chronique paschale, non pas dans les fastes capitolins, mais dans

1. *Acca Laurentia.* Fleckeisen's Jahrb. für Philol., 1885, p. 777.

2. *Bemerkungen über die römische Volkswirtschaft der Königszeit.* Berlin, 1886. Progr. Nadrowski, *ein Blick in Roms Vorzeit* (Thorn, 1884), conclut de l'examen des noms gentilices que les premiers Romains étaient des pâtres et des pêcheurs.

3. *Vorgeschichte Roms.* Bd. II. Graudenz, Selbstverlag, 1888.

4. *Die Falisker, eine sprachlich-geschichtliche Untersuchung.* Strassburg, Trübner, 1888.

5. *Die Könige im alten Italien.* Ein Fragment. Berlin, Weidmann, 1887.

6. *De fastis consularibus antiquissimis.* Leipziger Studien, IX, 171. Voyez l'opinion contraire dans l'article de G. F. Unger, Philologus, XLVI, 306.

Macer, tandis que la tradition de Diodore indique une source différente et qu'il s'en trouve encore une plus étendue et probablement rédigée par Atticus dans les fastes capitolins et le chronographe de 354. D'après cela les fastes capitolins n'auraient pas de valeur indépendante. Quant à l'époque où ils ont été rédigés, Huelsen[1] combat avec de bons arguments la thèse de Hirschfeld, qui en fait remonter la rédaction à l'année 742, année où Auguste revêtit la charge de grand pontife et par laquelle se termine la quatrième table. Niese[2] a publié de pénétrantes observations sur la falsification des noms dans la tradition annalistique; il est d'avis qu'il n'y a pas eu (comme il est généralement admis) élection de deux tribuns en l'an 494, mais que, selon Diodore, c'est en 471 seulement que quatre tribuns ont été élus du coup. Cette opinion est attaquée avec raison par Joh. Schmidt[3], qui maintient l'institution du tribunat populaire à l'année 494 et attribue le récit de Diodore au dédoublement ultérieur. Huelsen et Lindner[4] prouvent de façon à peu près certaine que la bataille de l'Allia a eu lieu sur la rive droite du Tibre. Lackner[5] a essayé de prouver qu'il n'y a pas contradiction entre Tite-Live et Polybe au sujet de la chronologie des guerres contre les Gaulois; il ne m'a pas convaincu; cependant sa critique de la tradition annalistique est justifiée, ainsi que son jugement sur la Vie de Camille par Plutarque, dont il voit les sources dans Tite-Live et Denys. Niese[6] réfute par une sérieuse argumentation le récit de la loi agraire de Licinius et de Sextius; il préfère s'en tenir à la tradition antérieure, celle de Diodore, et il ne fait pas remonter la loi au delà de la seconde guerre punique parce qu'elle suppose une étendue de l'*ager publicus* telle que Rome n'a pu en disposer qu'après avoir soumis presque toute l'Italie. R. von Scala[7] nous donne non seulement une critique approfondie, et le plus souvent juste, des sources de la guerre contre Pyrrhus (parmi lesquelles il donne la préférence à celle de Jérôme), mais juge aussi avec pénétration les différentes phases de la lutte et son importance au point de vue de l'histoire universelle.

Guerres puniques. — Wœlfflin[8] considère l'inscription de Caius Duilius comme une copie de l'original datant de la fin du règne

1. *Die Abfassungszeit der capitolinischen Fasten.* Hermes, XXIV, 185.
2. *De annalibus Romanis observationes.* Marburg, 1886. Univ. Progr.
3. *Die Einsetzung der römischen Volkstribunen.* Hermes, XXI, 460.
4. *Die Alliaschlacht, eine topographische Studie.* Rom, 1890.
5. *De incursionibus a Gallis in Italiam factis quaestio historica*, I, II. Gumbinnen, 1887, 1888. (Programme.)
6. *Das sogenannte licinisch-sextische Ackergesetz.* Hermes, XXIII, 410.
7. *Der pyrrhische Krieg.* Berlin-Leipzig, 1884.
8. Dans les Sitzungsberichte de l'Académie de Munich, III, 293.

d'Auguste ou du commencement de Tibère. Sur la question tant controversée des sources, Hesselbarth[1], dans un ouvrage annoncé déjà par la *Revue historique* (vol. XXVII, p. 387), se range à l'opinion de ceux qui considèrent Tite-Live comme ayant avant tout puisé dans Polybe; dans le détail ses recherches sont souvent acceptables, mais, si l'auteur pense avoir résolu le point essentiel de la question, on sera difficilement de son avis. Von Breska[2] conclut dans le sens d'une pluralité de sources chez Tite-Live. D'après K.-J. Neumann[3], Caelius Antipater ne composa sa guerre punique qu'après 117 avant J.-C. Soltau[4] étudie les traités conclus entre Rome et Carthage et résout négativement le point de savoir s'ils étaient datés. Faltin[5] considère également Polybe comme la meilleure source, quoique ses données sur la situation politique de Sagonte ne soient pas exemptes de parti pris. Les remarquables travaux de Meltzer[6] montrent la tendance qui pousse les historiens latins à dénaturer, en faveur des Romains, les questions de droit, et traite de la situation politique à Rome et à Carthage et de la prise de possession de la Sardaigne par Rome. Dans les Analectes de Egelhaaf[7] je relève l'indication que le traité entre les Romains et Hasdrubal a été conclu en 225 ou 226, que Polybe en donne la meilleure relation de même que pour le traité entre Hannibal et Philippe V. Il est facile, en jetant un coup d'œil sur la position des Romains dans la haute Italie, de se convaincre que à ce moment Hasdrubal commit une lourde faute. Faltin[8] espère résoudre les difficultés qu'offrent les sources au sujet de l'entrée d'Hannibal en Étrurie, en admettant l'existence d'une seconde Faesulae (aujourd'hui Fojano, près de Cortona). Stuerenburg[9] place le champ de bataille de Trasimène sur la rive septentrionale du lac (vallée du Tuoro). Reusch et Solbisky[10] soutiennent l'opinion que la bataille de

1. *Historisch-kritische Untersuchungen zur* 3 *Dekade des Livius*. Halle, Waisenhaus, 1889.
2. *Quellenuntersuchungen im* 21/23 *Buche des Livius*. Berlin, 1889. Programme.
3. Philologus, XLV (1886), 385.
4. Philologus, XLVIII (1889), 131, 276.
5. *Ueber den Ursprung des* 2. *punischen Krieges*. Neuruppin, 1887. Programme.
6. *De belli punici secundi primordiis adversariorum capita quattuor*. Dresde, 1885. Programme.
7. Historische Zeitschrift, LIII (1885), 430.
8. Hermes, XX, 71.
9. *Zu den Schlachten am trasimenischen See und in den caudinischen Pässen*. Leipzig, 1889. Programme.
10. Reusch, dans un programme d'Altkirch, 1888; Solbisky, dans un programme de Weimar, 1888.

Cannes eut lieu sur la rive droite de l'Aufidus. A remarquer, quoiqu'elles soient poussées trop loin dans le détail, les attaques de Streit[1] contre la véracité de Tite-Live; il l'accuse d'avoir par ses exagérations et ses inventions déformé la tradition annalistique.

D'après des inscriptions récemment découvertes, Mommsen[2] avait conclu que la bataille décisive de l'année 202 s'était livrée à Zama-Regia (Westzama); J. Schmidt[3] tient au contraire pour Ostzama; Zielinski[4] place la bataille de Cirta au printemps de 202, celle de Zama au cœur de l'été de la même année. Mentionnons ici l'excellent travail de von Scala[5] sur le développement intellectuel de Polybe, et principalement ses dispositions pour la poésie et la philosophie; l'ouvrage est approfondi et témoigne d'une solide érudition et d'une intelligence remarquable. Thommen[6] voudrait montrer comment l'œuvre de Polybe se forma peu à peu par de nombreuses transformations du plan primitif. Dans des travaux de ce genre, sur la composition d'ouvrages historiques, il arrive que de certains passages isolés on tire des conclusions risquées, parce que l'on suppose un travail systématique qui ne peut guère avoir été dans le plan de l'auteur.

Fin de la République. — Pour les récits des procès de Scipion, Niese[7] préfère Polybe à Tite-Live. L'opinion de Klimke[8], d'après laquelle le récit transmis par Diodore de l'agitation politique des Gracques serait le plus ancien et remonterait même à une source contemporaine, L. Calpurnius Piso, est réfutée par Busolt[9] dans un mémoire excellent, et le parti pris aristocratique de Diodore est attribué, d'après lui, au fait qu'il a utilisé Poseidonios. D'après Paape[10], Marius est calomnié dans les sources d'opinion aristocratique, mais l'apologie qu'il fait de lui ne s'étend qu'aux années 103 à 100.

Nous avons à mentionner plusieurs travaux[11] sur M. Livius Dru-

1. *Zur Geschichte des 2. punischen Krieges nach der Schlacht von Cannæ.* Berliner Studien, IV. Berlin, Calvary, 1887.

2. Hermes, XX, 44. Cf. v. Oppolzer, ibid., p. 318.

3. Rhein. Museum, XLIV, 397; XLV, 318.

4. Dans les *Commentat. in honor. Ribbeckii* (1888), p. 23.

5. *Die Studien des Polybius.* I. Stuttgart, Kohlhammer, 1890.

6. *Ueber die Abfassungszeit der Geschichten des Polybius.* Hermes, XX, 196; cf. Philologus, XLVI, 753.

7. *De annalibus Rom. observationes alterae.* Marburg, 1888. Index lectionum.

8. *Die ältesten Quellen zur Geschichte der Gracchen.* Königshütte. 1886. Programme.

9. *Quellenkritische Beiträge zur Geschichte der röm. Revolutionszeit,* dans les Fleckeisens Jahrb., 1890, p. 321, 405.

10. *De C. Mario quaestiones selectae.* Diss. Königsberg, 1888.

11. E. Marcks, *Die Ueberlieferung des Bundesgenossenkriegs* 91-89 *v. Chr.* Strassburger Dissertation, Marburg, 1884; Strehl, *M. Livius Drusus im J.* 663

sus. E. Marcks estime que les plans de ce tribun sont décrits avec justesse dans Tite-Live et que cet historien est également la source la plus importante pour l'histoire de la guerre sociale, sur laquelle Marcks donne des éclaircissements au point de vue chronologique. Strehl donne avec raison la préférence aux récits d'Appien sur ceux de Cicéron qui ne voit qu'un côté de la question. Sa conclusion, — que Drusus n'a pas servi des intérêts oligarchiques, mais a suivi la voie ouverte par C. Gracchus, — est combattue par Busolt dans le travail mentionné précédemment. Asbach voit la cause de la chute de ce tribun dans la proposition relative aux alliés. Mommsen montre de manière irréfutable que les communes détachées de Rome pendant la guerre sociale n'ont pas été attribuées seulement à huit tribus rurales, que l'on ne peut par conséquent tirer du groupement des tribus des conclusions quant à la position des partis pendant la guerre. Un nouveau volume de feu Neumann[1], publié par Faltin, nous donne un tableau approfondi et conforme aux sources, de l'époque comprise entre la mort de Sylla et la fin de la conjuration de Catilina, époque pendant laquelle se prépara la dissolution de la République; à noter le jugement sur Pompée qu'il considère comme un général vaniteux et médiocrement doué, et le blâme sévère jeté sur Cicéron. Bienkowski[2] indique Salluste comme la source la plus importante pour la guerre de Sertorius; dans un second mémoire, il se base surtout sur les fragments trouvés par Hauler. Fabricius[3] paraît avoir fourni la preuve que Théophane a été la source de Strabon pour les campagnes de Pompée en Orient, mais nos moyens ne suffisent pas pour reconstituer son œuvre, et Fabricius exagère son importance historique. Buresch[4] reprend pour la motiver plus fortement l'opinion émise par Weizsæcker, que le récit fait par Plutarque de la conjuration de Catilina repose sur Cicéron. Nous rappellerons ici que le second volume de l'ouvrage de Schvarcz[5] sur la

a. u. c. Dissertation, Marburg, 1887; Asbach, *Das Volkstribunat des M. Livius Drusus*. Bonn, 1888. Programme. Mommsen, Hermes, XXII, 101.

1. *Geschichte Roms während des Verfalls der Republik*, herausgegeben von Faltin. Bd. II. Breslau, Köbner, 1884.

2. *De fontibus et auctoritate scriptorum belli Sertoriani*. Denkschriften der Krakauer Acad. der Wiss. VIII, 1890. *Kritische Studien über den sertorianischen Krieg*, dans les Wiener Studien, XIII (1891), 129, 210.

3. *Theophanes von Mytilene und Q. Dellius als Quellen der Geographie des Strabon*. Strassburg, Heitz, 1888. Cf. la notice sur le travail d'Arnold dans la *Revue historique*, vol. XXVII, 381.

4. *Die Quellen zu den vorhandenen Berichten von der catilinarischen Verschwörung*, dans les Commentat. in hon. Ribbeckii, p. 217. Cf. John, Fleckeisens Jahrb., 1885, p. 841, und Philologus, XLVI, 650.

5. *Die Democratie*. Bd. II. Leipzig, Friedrich, 1890.

démocratie à Rome vient de paraître, — le premier a été étudié dans cette *Revue*, vol. XXVIII, p. 157; — il est plein d'aperçus originaux, d'observations pénétrantes, malheureusement il est dominé par des opinions préconçues; le même sujet fournit à Roscher[1] des remarques intéressantes sur la formation de la souveraineté populaire à Rome et les bornes que lui opposèrent le fonctionnarisme et le sénat.

Je ne puis mentionner que quelques-uns des nombreux ouvrages qui s'occupent avec succès de la chronologie des lettres de Cicéron. Sternkopf[2], dans trois études, a classé avec un soin méticuleux, et souvent commenté avec bonheur, la correspondance de Cicéron dans les années 68 à 60, du 30 juillet 50 aux débuts de la guerre civile, enfin dans les années 48 et 47. De même le travail de Koerner[3] a fait faire un pas appréciable à la question. Ziehen[4] consacre une étude soigneuse aux événements arrivés du 17 mars 49 au 9 août 48, tandis que Judeich[5] s'occupe spécialement de la guerre d'Alexandrie et traite son sujet avec une suffisante clarté. Fourer[6] classe les événements du 3 septembre 47 à la fin de la guerre d'Espagne. Schneider[7] commente avec beaucoup de jugement, au point de vue topographique et stratégique, les événements qui se sont passés près d'Ilerda, souvent en opposition à Gœler et à Mommsen. D'après Grohs[8], Dion n'a pas de valeur appréciable pour l'histoire des années 49 à 44; il s'appuie, il est vrai, sur Tite-Live et utilise Suétone et les *acta publica*, mais avec peu de soin. Il faut tirer de pair les comptes-rendus annuels de Haupt[9] sur cet historien. L. Wiegand[10] se refuse à conclure d'après Dion, XLII, 20, que César ait possédé

1. *Umrisse zur Naturlehre der Democratie*, Abhandlungen der Sächs. Ges. der Wiss., XI (1890), 649. Leipzig, Hirzel.

2. *Quaestiones chronologicae de rebus a Cicerone inde a tradita Cicilia provincia usque ad relictam Italiam gestis*, etc., 1884; *Cicero's Correspondenz in den J.* 68-60 *v. Chr.* Elberfeld, 1889. Programme; *Zur Chronologie und Erklärung der Briefe Cicero's in den J.* 48 *und* 47; Dortmund, 1891; Programme.

3. *De epistulis a Cicerone post reditum usque ad finem anni u. c.* 700 *datis quaestiones chronologicae.* Diss. Leipzig, 1885.

4. *Ephemerides Tullianae rerum inde a XVII m. Marti* 49 *a. Chr. usque ad IX m. Augusti a. Chr. gestarum.* Diss. Bonn, Budapest, 1887.

5. *Caesar im Orient.* Mit einer Karte u. 4 Plänen. Leipzig, Brockhaus, 1885.

6. *Ephemerides Caesarianae.* Diss. Bonn, 1889.

7. *Ilerda.* Berlin, Weidmann, 1886.

8. *Der Wert des Geschichtswerkes des Cassius Dio für die Jahre* 49-44 *v. Chr.* Berlin, Calvary, 1884.

9. Philologus, XLIII, 678; XLIV, 132, 557.

10. *Julius Caesar und die tribunicische Gewalt.* Diss. Dresde-Leipzig. 1890.

la pleine puissance tribunicienne, il n'accorde que l'inviolabilité personnelle et le droit de prendre place au banc des tribuns. V. Pfannschmidt[1] place la rédaction du *Bellum civile* de César immédiatement après la guerre d'Alexandrie et défend par des arguments solides l'authenticité de cet écrit. De vives controverses ont été soulevées par une hypothèse émise par Landgraf[2] et basée surtout sur l'observation de la langue; d'après cette hypothèse, Asinius Pollio aurait fourni à Hirtius les matériaux pour une partie du *Bellum alexandrinum* et mis à sa disposition son journal de l'expédition d'Afrique, puis, après la mort d'Hirtius et comme son ami le plus proche, il aurait mené le travail à bonne fin. En principe, Wœlfflin[3] tient également pour cette opinion, qui a soulevé d'autre part[4] des contradictions plus ou moins vives. O. E. Schmidt[5] esquisse, surtout d'après les lettres de Cicéron, un portrait intéressant du meurtrier de César, Brutus, et, puisant à la même source, il cherche, avec le soin bien connu qu'il apporte à ses travaux, à exposer les vues politiques de Cicéron pendant la guerre de Modène; il n'échappe pas toujours au danger d'interpréter ces lettres dans un sens favorable à son idée et de les dénaturer en n'en prenant que des extraits. Cichorius[6] a mis en lumière, d'après de nouvelles inscriptions, les rapports entre Rome et Mytilène.

Époque impériale. — La courte étude d'Asbach[7] décrit d'une manière attachante le développement de l'empire romain, le chemin parcouru du principat à la monarchie et la théorie, donnée par

1. *Zur Geschichte des pompeianischen Bürgerkriegs.* Weissenfels, 1888. Programme.

2. *Untersuchungen zu Caesar und seinen Fortsetzern*, insbesondere über Autorschaft und Composition des *Bellum alexandrinum* und *africanum*. Erlangen, 1888; *der Bericht des C. Asinius Pollio über die spanischen Unruhen d. J. 48 v. Chr.* (Bellum Alexandrinum, ch. 48-62). Erlangen. Leipzig, 1890.

3. Sitzungsber. der Münchner Acad., 1889; Archiv für latein. Lexicographie und Grammatik, VI, 85; *Asinii Pollionis de bello Africo commentarius*, rec. Wölfflin und Miodonski. Leipzig, 1889.

4. Je me bornerai à renvoyer aux résumés faits par M. Schanz dans sa *Römische Litteraturgeschichte*, p. 170 et suiv., et par M. Widmann dans le Philologus, L, 550.

5. *M. Junius Brutus*, Verhandlungen der Görlitzer Philologenversammlung, 1889, p. 165; *Beiträge zur Kritik der Briefe Cicero's an M. Brutus u. zur Geschichte des mutinensischen Krieges*, Fleckeisens Jahrbücher, 1890, p. 190.

6. *Rom und Mitylene.* Leipzig, Teubner, 1888; comp. Sitzungsberichte der Berliner Akademie XLIV (1889), p. 953, et Rubensohn dans la Philologische Wochenschrift de Berlin, 1888, p. 1535 et suiv.; du même, la dissertation intitulée : *Crinagorae Mitylenaei vita et epigrammata.* Berlin, 1887.

7. *Römisches Kaiserthum und Verfassung bis zur Erhebung Vespasian's*, Raumers Hist. Taschenbuch, VII, 107.

Sénèque, du gouvernement d'un seul. KLEBS[1] nous fait observer à quel point l'idée dynastique est absente dans l'historiographie de l'époque impériale, car les familles régnantes ne duraient pas assez longtemps pour prendre racine dans le cœur de leurs sujets et ne pouvaient pas fonder une monarchie héréditaire; ce n'est qu'après Constantin que se forma une légende généalogique qui faisait descendre la nouvelle dynastie de l'empereur Claude. Dans son analyse du césarisme, ROSCHER[2] a caractérisé aussi les maîtres de Rome et exposé la transformation de la puissance suprême en despotisme. C.-J. NEUMANN[3] a publié un excellent tableau du développement de l'Église chrétienne; nous parlerons en détail de cet ouvrage lorsqu'il sera terminé. Nous devons attirer l'attention sur les mémoires de W.-A. SCHMIDT[4] rassemblés par Rühl et dès longtemps appréciés par les érudits compétents. Ceux dont il doit être fait mention ici traitent de la ruine des droits du peuple à Rome, du journalisme officiel, de la transformation de la république en monarchie et des projets de réforme de Galba. Mentionnons encore que, dans le domaine si négligé de l'iconographie, BERNOUILLI[5] exerce une critique sérieuse et a publié un travail en rapport avec l'état actuel de nos connaissances sur ce sujet.

GARDTHAUSEN[6] a entrepris la tâche méritoire de consacrer une monographie au siècle d'Auguste; le récit est mené jusqu'à la bataille d'Actium, les observations et la bibliographie sont données dans un volume spécial. Le noyau de l'ouvrage n'étant pas paru, nous nous contenterons pour le moment de cette brève mention. Un grand nombre de mémoires traitent des guerres d'Auguste. Pour les campagnes de Drusus, ASBACH[7] donne la préférence au récit de Florus, car celui de Dion reproduit une source très postérieure et troublée par la légende; pour les guerres de Tibère dans les années 4 et 5, il recommande Velleius, pour la défaite de Varus Velleius, Tacite et Florus, Dion n'ayant aucune valeur pour ces événements. La dissertation

1. *Das dynastische Element in der Geschichtschreibung der röm. Kaiserzeit.* Histor. Zeitschrift, LXI (1889), 43.

2. *Umrisse zur Naturlehre des Cäsarismus,* Abhandlungen der sächs. Gesellschaft der Wiss. IX (1888), 641. Leipzig, Hirzel.

3. *Der röm. Staat und die christliche Kirche bis auf Diocletian.* I Band. Leipzig, Veit, 1890.

4. *Abhandlungen zur alten Geschichte*, herausgegeben von Rühl. Leipzig, Teubner, 1888.

5. *Römische Iconographie.* I, II Band. Stuttgart, Spemann, 1882, 1886.

6. *Augustus und seine Zeit,* I, 1, II, 1. Leipzig, Teubner, 1891.

7. *Die Ueberlieferung der germanischen Kriege des Augustus.* Bonn, Jahrb. 85, 14.

de Deppe[1] contient un certain nombre de matériaux utiles, mais est pleine d'idées arbitraires. Mommsen[2], se basant sur la découverte des monnaies de Barenau que Menadier[3] a soumises à un examen approfondi, a placé le théâtre de la catastrophe de Varus dans les environs du grand marais voisin d'Osnabrück et a prouvé que les relations des écrivains ne contredisent pas cette opinion. Zernin[4] et Dahm[5] se rangent à son opinion en étudiant la question au point de vue stratégique. Dahm estime que le récit de Dion est relativement le meilleur et nous décrit en détail la marche de Varus. De même, Zangemeister[6], qui place la bataille le 2 août de l'an 9 ap. J.-C., est d'avis comme Mommsen que les monnaies de Barenau ont en tous les cas été laissés là par une armée battue ou détruite. Veltmann[7] tente d'enlever toute valeur à cette découverte, mais les arguments qu'il fait valoir sont absolument insuffisants; pour Neubourg[8] enfin, il ne subsiste aucun doute que la bataille ait eu lieu près de Detmold et que le monument de la Grotenburg soit donc à sa place. Des travaux de ce genre, et le nombre n'en est que trop grand, n'ont qu'un intérêt de curiosité; la bonne volonté et le patriotisme local ne peuvent suppléer à une culture philologique. Von Sondermuehlen[9], dans un écrit plein d'assertions invraisemblables, revendique contre Mommsen le droit de priorité; dès 1875, il avait désigné comme théâtre du combat les montagnes au nord d'Osnabrück, mais sans d'ailleurs en donner des raisons probantes; Schierenberg[10] soutient une âpre polémique contre tous ceux qui professent des opinions différentes des siennes, mais s'efforce inutilement de

1. *Kriegszüge des Tiberius in Deutschland 4 und 5 n. Chr.* Bielefeld, Helmich, 1886.

2. *Die Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Sitzungsber. der Berliner Acad. 1885, p. 63. A paru en édition séparée et augmentée.

3. *Der numismatische Nachlass der Varianischen Legionen.* Sallets Zeitschrift für Numismatik, XIII, 89.

4. *Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Allgem. Militärzeitung, 1885, p. 24.

5. *Die Hermannschlacht.* Hanau, 1888.

6. *Zur Frage nach der Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Westd. Zeitschrift, VI, 234, 535. Il traite la question de la date dans la Westd. Zeitsch., 1887, p. 239. Cf. Deppe dans les Jahrbücher de Bonn, LXXXVII, 53.

7. *Funde von Römermünzen im freien Germanien und die Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Osnabrück, Rackhorst, 1886. Cf. v. Sallet's Zeitschrift für Num., 1886, 19.

8. *Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Detmold, 1889.

9. *Spuren des Varusschlacht.* Berlin, 1888, 3. Auflage 1894.

10. *Die Kriege der Römer zwischen Rhein, Weser und Elbe unter Augustus und Tiberius und Verwandtes.* Nouvelle édition complétée et corrigée de *Die Römer im Cheruskerlande* 1862. Frankfurt am Main, 1888.

résoudre le problème à l'aide de Velleius, de Florus, voire même de l'Edda. Dans une brève exposition, Tieffenbach[1] nous fait un tableau de la bataille, mais déclare n'être pas convaincu que les monnaies découvertes proviennent nécessairement de là. Je passe sous silence d'autres études et mentionnerai seulement le travail de Riese[2], qui prétend que sous Auguste il n'y avait pas de province de Germanie; la consciencieuse Histoire des Chattes (dans la Hesse actuelle) et leurs guerres avec les Romains, par Duncker[3]; enfin les précieuses recherches de Kallée[4], un ancien officier, sur l'occupation des pays rhétiques de la Haute-Germanie et la délimitation des frontières.

Bormann[5], comme on sait, a repris et solidement motivé l'opinion déjà émise par Nissen que le *monumentum Ancyranum* n'est autre que l'inscription funéraire de l'empereur Auguste et ne contient donc que les *honores;* d'autre part, que s'il faut admettre une rédaction antérieure, elle a été certainement remaniée en l'an 14 après J.-C.; on n'a cessé depuis de discuter à quel genre appartient ce monument, unique de son espèce. Mommsen[6] ne le considère ni comme une inscription funéraire, ni comme un testament politique au sens exact du mot, mais comme un mémoire politique dans lequel Auguste passe rapidement en revue son long règne, en partie devant le conseil de l'empire, auquel il expose en détail la situation de l'État, en partie devant l'opinion publique, pour laquelle il résume dans un court aperçu ses faits de guerre et ses œuvres de paix. La défaite de Varus n'y étant pas mentionnée, la rédaction remonte à l'an 9 après

1. *Ueber die Œrtlichkeit der Varusschlacht.* Berlin, 1891. Les travaux de Höfer, Knoke, Dünzelmann ont été étudiés dans cette *Revue*, vol. XLI, 168; XLII, 168; cf. XXXVII, 385; XLII, 170. F. Wolf, *Die That des Arminius.* Berlin, Luckhardt, 1891, travail sans valeur; Köcher, *Die Varusschlacht.* Hist. Taschenbuch, VI. Folge, IX Jahrg., 1891, p. 1, approuve la critique des sources faite par Ranke contre la thèse de Mommsen.

2. *Forschungen zur Geschichte der Rheinlande in der Römerzeit.* Leipzig, Teubner, 1889.

3. *Geschichte der Chatten*, herausgegeben von G. Wolff (Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde, XIII, 225. Cassel, 1888.

4. *Das rätisch-obergermanische Kriegstheater der Römer.* Stuttgart, Kohlhammer, 1889.

5. *Bemerkungen zum schriftlichen Nachlass des Kaisers Augustus.* Marburg, 1884. Rectorats-Programm.

6. Mommsen dans la Hist. Zeitschrift, XXI (1887), p. 385; Hirschfeld dans les Wiener Studien, VII, 170. Cf. *Bursians Jahresberichte*, vol. VI (1888), p. 87. Joh. Schmidt dans le Philologus, XLIV, 442; XLV, 393; XLVI, 70; Wölfflin dans les Sitzungsberichte der Münchner Academie, 1886, p. 253; Nissen dans le Rhein. Museum, XLI, p. 481; Geppert, Programm des Berliner Gymnas. zum grauen Kloster, 1887; Plew, voyez le discours cité plus loin, p. 145, n. 5.

J.-C. O. Hirschfeld ne se range pas non plus à l'opinion de Bormann; le fait qu'Auguste parle lui-même, ainsi que la conclusion, ne pouvaient, selon lui, convenir à une inscription funéraire, mais ces raisons sont vivement combattues par Joh. Schmidt, qui, d'ailleurs, s'était mis d'abord du côté de Bormann. Wœlfflin considère l'inscription comme quelque chose d'analogue à un livre de comptes d'un père de famille ou d'un marchand romains; d'après de Wilamowitz, Auguste, de même qu'un chef de famille, fait la somme de sa vie en partie pour justifier de son titre de *divus;* à cette occasion, il rappelle les πράξεις Ἡρακλέους. Nissen défend lui-même son opinion contre celle de Hirschfeld et conteste l'authenticité de la suscription; Geppert fait remarquer la disposition défectueuse du document et les raisons pour lesquelles on ne peut admettre que Tibère l'ait complété; Plew note l'influence considérable que ce monument autobiographique a exercée sur la littérature correspondante.

Dans sa belle dissertation sur les six premières odes du troisième livre d'Horace, Mommsen[1] soutient que les odes, tout en étant des poèmes de cour, ne contenaient pas uniquement de basses flatteries, mais reposaient en somme sur un sentiment juste et vrai. C'est un fait avéré depuis longtemps, que le discours mis par Dion dans la bouche de Mécène est de pure invention, nous n'en remercions pas moins P. Meyer[2] de l'analyse qu'il nous en donne; il ne me semble pas prouvé cependant que Dion se soit proposé de donner à Alexandre Sévère un modèle d'énergique volonté. Abraham[3] s'efforce de donner une juste appréciation de Tibère, mais il exagère l'influence de Séjan et en écrase la personnalité du puissant dominateur. On peut souscrire presque d'un bout à l'autre à son analyse de Velleius et au jugement qu'il porte sur les hommes remarquables de la première époque impériale, car il reconnait la partialité de cet historien pour les membres de la famille impériale et leurs partisans. P. Hœfer[4] se fonde, pour dénier toute valeur aux indications locales dans Tacite, sur ce fait qu'il a utilisé comme source pour la campagne de Germanicus le poème de C. Pedo Albinovanus. Cette raison est inadmissible, mais il faut prendre ce travail en considération, à cause des observations qu'il contient sur les localités. Schmidt-

1. Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1889.

2. *De Maecenatis oratione a Dione ficta.* Diss. Berlin, 1891.

3. *Velleius und die Parteien in Rom unter Tiberius.* Berlin, 1885; Programme; *Tiberius und Sejan.* Berlin, 1888. Programme.

4. *Der Feldzug des Germanicus im J.* 16 *n. Chr.* mit einer Karte. 2ᵉ Ausgabe Bernburg et Leipzig, Bacmeister, 1885. Cf. les remarques de Pflugk-Harttung dans le Rhein. Mus., 1886, p. 73.

MAYER[1] établit un parallèle entre le discours de Claude dans Tacite, sur le droit de cité à accorder aux Gaulois, et l'original de la table de bronze de Lyon; il arrive au résultat, important aussi pour d'autres discours relatés dans les œuvres de cet historien, que pour ce qui concerne les idées, la langue et le contenu, on constate des divergences sensibles. O. HIRSCHFELD[2] montre comment Tacite n'a pu se débarrasser complètement du formalisme annalistique. KRETHER[3] réunit dans les écrits de Sénèque les expressions qui paraissent se rattacher aux idées chrétiennes; cependant il ne me semble pas prouvé que le philosophe ait été favorablement disposé pour la nouvelle religion et se soit mis en rapports avec saint Paul; je ne puis pas davantage souscrire au jugement porté par DIRICHLET[4] sur la première époque impériale et basé sur les anecdotes que Sénèque le Philosophe nous fournit sur les empereurs.

Dans une vaste étude sur les persécutions des chrétiens sous Néron, ARNOLD[5] conclut, certainement d'une manière trop catégorique, que l'empereur n'a pas persécuté les chrétiens pour des causes religieuses, que plus tard seulement des écrivains ecclésiastiques lui ont prêté cette intention. Les études de CHAMBALU[6] pour l'histoire des Flaviens sont des collections de matériaux soigneusement compulsés; les conclusions obtenues, par exemple en ce qui concerne les rapports de Vespasien et de Titus, ne sont pas toujours acceptables. PICK[7] explique le titre impérial gravé sur les monnaies de Titus; à cette occasion il étudie la question constitutionnelle de l'association à l'empire et les consulats de Domitien. ASBACH[8] fixe la série des consulats de 69 à 96, étudie les événements arrivés sur les bords du Rhin de 83 à 98 et fait connaître dans un excellent mémoire ses idées, d'ailleurs en bien des points discutables, sur les opinions poli-

1. *Die Rede des Kaisers Claudius über das jus honorum der Gallier bei Tacitus ann. XI*, 24 *und die wirklich gehaltene Rede.* Zeitschrift für öster. Gymn., 1889, p. 869.

2. *Zur annalistischen Anlage des Taciteischen Geschichtswerkes.* Hermes, XXV, 363.

3. *L. Annaeus Seneca und seine Beziehungen zum Urchristenthum.* Berlin, Gärtner, 1887.

4. *Der Philosoph Seneca als Quelle für die Beurtheilung der ersten Kaiser.* Königsberg, 1890. Programme.

5. *Die neronische Christenverfolgung.* Leipzig, Richter, 1888.

6. *Flaviana.* Philologus, XLIV, 106, 502; XLV, 100; XLVII, 569, 765.

7. *Zur Titulatur der Flavier.* Cf. *Sallet's Zeitschrift für Num.*, XIII, 190-355.

8. *Consularfasten* dans les Jahrbücher de Bonn, LXXXV, 105. Cf. ibid., LXXII; *Kriege der Flavier an der Nordgrenze des Reichs;* ibid., LXXXVI, 26; *Cornelius Tacitus.* Historisches Taschenbuch, VI. Folg. Jahrg. 5 und 6, 1886-1887, V, 55; VI, 141.

tiques de Tacite; il considère son Agricola et sa Germanie comme des écrits destinés à soutenir et à justifier la politique de Trajan. Dirichlet[1], au contraire, appuie avec raison sur le caractère apologétique du premier de ces écrits et Mommsen[2], dans un brillant discours, refuse de considérer le second comme une œuvre de parti pris au sens ordinaire du mot; il prétend que Tacite évite en général de se prononcer dans les questions à l'ordre du jour en Bretagne, en Germanie, en Arménie, et que sa Germanie n'est qu'un traité de géographie et un chapitre détaché de ses Histoires. Pour d'autres travaux de valeur, je suis obligé de renvoyer aux excellents comptes-rendus annuels sur Tacite par Andresen[3]. L'ouvrage bien connu de Gregorovius[4] sur Hadrien a été remanié à fond et a beaucoup gagné; le sous-titre indique quel en est le principal but. La pénétrante étude de Plew[5] sur l'emploi que Spartien et Dion ont fait de l'autobiographie d'Hadrien conclut à des résultats en partie différents de ceux de Dürr; d'après lui, la principale source de Spartien est Marius Maximus qui, pour la première moitié de son règne et jusqu'à la fin de ses voyages, a utilisé surtout l'autobiographie de l'empereur. Il conteste plus loin que la réorganisation militaire d'Hadrien ait transformé complètement le système antérieur et montre que Dion est faussement renseigné sur les rapports entre Apollodore et l'empereur.

Plusieurs ouvrages sont consacrés aux *Scriptores historiae Augustae*[6]. Dans une étude de vastes dimensions, Dessau a motivé l'opinion émise par lui que la collection n'est pas l'œuvre de plusieurs auteurs, mais celle d'un seul personnage, contemporain de Théodose. Mommsen, au contraire, en place la rédaction à l'époque de Dioclétien et de Constantin et admet qu'elle a été remaniée sous Constantin, plus à fond encore sous Théodose, tandis que Seeck prend parti pour l'opinion de Dessau. Klebs ne croit pas à une rédaction unique et

1. *Ueber die Tendenz des tacitleischen Agricola.* Stralsund, 1887. Programme; cf. J. Büsse, *de Taciti Agricola.* Hildesheim, 1888. Programme.

2. *Festrede zur Feier des Geburtstags Friedrich's II* dans les Sitzungsberichte de l'Acad. de Berlin, 1886, p. 39.

3. *Jahresberichte des philologischen Vereins zu Berlin,* 1887, p. 31; 1889, p. 223; 1890, p. 279; 1892, p. 215.

4. *Der Kaiser Hadrian. Gemälde der römisch-hellenischen Welt zu seiner Zeit.* 2. Auflage. Stuttgart, Cotta, 1884.

5. *Quellenuntersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrian.* Strassburg, 1890. Pour la première partie, cf. le travail du même auteur : *Kritische Beiträge zu den Scriptores historiae Augustae.* Strassburg, 1885. Programme.

6. Dessau dans Hermes, XXIV, 337; Mommsen, ibid., XXV, 228; Seeck dans les Fleckeisens Jahrbücher, vol. CXLI, 609; Klebs dans le Rhein. Mus., XLV, 436; Wölfflin dans les Sitzungsber. de l'Acad. de Munich, 1891, p. 465.

sur ce point partage donc l'opinion de Mommsen, mais il rejette l'idée d'un double remaniement parce que les passages attribués aux rédacteurs qui suivirent faisaient précisément partie du noyau primitif de la biographie; d'après Wölfflin, c'est Vopiscus qui l'a rédigée. Si ces travaux n'ont pas résolu définitivement la question, du moins ils ont puissamment contribué à faire comprendre et apprécier le recueil. Après avoir analysé avec soin les événements des années 193 à 235, Wirth[1] traite en appendice une série de questions isolées; il y étudie par exemple la vie de Dion. L'intéressante esquisse de Seeck[2] sur l'avènement et la chute de Maxime, dans laquelle il accorde, il est vrai, trop de créance aux récits d'Hérodien, est vivement prise à partie par Sommer[3]; sur bien des points, particulièrement au point de vue chronologique, il l'attaque avec raison; cependant nos sources sont trop maigres pour que l'on puisse arriver à un résultat certain. Pour l'époque de Dioclétien et de ses successeurs, nous devons mentionner en première ligne la suite de l'Histoire des empereurs de Schiller[4]. Ce second volume forme un excellent manuel où le sujet est travaillé à fond et la critique pleine de mesure. Ohnesorge[5] entreprend de prouver, contre Kuhn, la valeur de la Liste de Vérone et la fait remonter à l'époque de Dioclétien. Seeck[6] a consacré plusieurs mémoires à cette époque si riche en problèmes; il a daté les discours d'Eumène, commencé des recherches sur Hydace et la Chronique de Constantinople et arrive à ce résultat que la chronique paschale doit être rejetée chaque fois que son témoignage reste isolé. Son esquisse sur la tentative de Dioclétien et de ses successeurs pour établir un système monétaire régulier est intéressante. Seeck ne se dissimule pas que ces recherches ne peuvent avoir que la valeur d'une hypothèse tant qu'elles ne seront pas basées sur une collection générale des monnaies. Dans d'autres

1. *Quaestiones Severianae.* Dissert. Bonn, Leipzig, 1888.

2. *Der erste Barbar auf dem römischen Kaiserthrone.* Preuss. Jahrb., LVI, 267. Le même auteur montre dans le Rhein. Mus., 1886, p. 161, que la plus grande partie des suscriptions d'Haloandre, dans Cod. Just., est fausse.

3. *Die Ereignisse der Jahre* 238 *n. Chr. und ihre Chronologie.* Görlitz, 1888. Programme.

4. *Geschichte der römischen Kaiserzeit.* Band II, von Diocletian bis zum Tode Theodosius des Grossen. Gotha, Perthes, 1887.

5. *Die römische Provinzliste von* 297, I. Duisburg, 1889. Programme.

6. *Studien für Geschichte Diocletians und Constantins* dans Fleckeisen's Jahrb., 1888, p. 713; 1889, p. 601; 1890, p. 609. *Die Münzpolitik Diocletians und seiner Nachfolger*, Sallet's Zeitschrift für Numismatik, XVI, p. 36, 113. Cf. Mommsen, *Die fünfzehn Münzstätten der fünfzehn diocletianischen Diöcesen;* ibid. XV, 239. *Die Verwandtenmorde Constantins.* Zeitschrift für wiss. Theol., XXXIII, 63.

études il prouve, contre Gœrres, que la mort de Fausta est l'œuvre de Constantin et que Licinius le jeune fut assassiné pour des raisons politiques. Klebs[1] considère le fragment de Valois comme le reste d'une biographie de l'empereur rédigée par un contemporain. V. Schultze[2] a publié une série d'articles sur l'histoire de Constantin; ses hypothèses souvent très risquées appellent la contradiction, par exemple, dans la question de savoir jusqu'à quel point l'empereur a voulu se reconnaître comme chrétien en se faisant représenter sur une colonne avec une croix; plus loin, il étudie les constructions de temples à Constantinople, l'inscription de Hispellum, les rapports de Constantin avec les haruspices, sur l'organisation politique et les sacrifices, sur la mort de Licinius. Flasch[3] nous donne un portrait du premier empereur chrétien; la critique qu'il fait d'Eusèbe n'est pas assez incisive. Seuffert[4] montre comment la législation de Constantin se pénètre de plus en plus d'idées chrétiennes. W. Schwarz[5], dans une étude de valeur, établit la chronologie des actes et des écrits de Julien et contrôle l'authenticité des lettres dont quelques-unes lui semblent comme fausses. Hecker[6] ramène la tradition concordante dans Ammien, Libanius et Zosime sur les actes de Julien en Gaule à une source commune, aux propres commentaires de l'empereur; il n'est pas prouvé cependant que ceux-ci aient été de dimensions aussi vastes. Wiegand[7], dans une consciencieuse étude, place le théâtre de la bataille contre les Alamans dans les « Hausberge » près de Strasbourg et défend cette opinion contre Nissen[8], qui le place plus au nord, à la Lauter. Hecker[9] est d'accord avec Wiegand sur la question d'emplacement en tant qu'elle peut être résolue, mais l'accuse de ne pas donner une idée juste des péri-

1. *Das valesische Bruchstück zur Geschichte Constantin's*, Philologus, XLVII, 53. Cf. Ohnesorge, *Der Anonymus Valesii de Constantino*. Diss. Kiel, 1885.

2. *Untersuchungen zur Geschichte Constantin's des Grossen*. Zeitschrift für Kirchengeschichte, VII, 343; VIII, 517. Le premier volume de l'ouvrage de V. Schultze : *Geschichte des Untergangs des griechisch-römischen Heidenthums* a été analysé dans cette *Revue*, XXXVII, 390; le second est paru en 1892.

3. *Constantin d. Gr. als erster christlicher Kaiser*. Erlangen, Bucher, 1891.

4. *Constantin's Gesetze und das Christenthum*. Würzburg, Hertz, 1891. Discours.

5. *De vita et scriptis Juliani imperatoris*. Diss. Bonn, 1888.

6. *Zur Geschichte des Kaisers Julianus*. Kreuznach, 1886. Programme. Ajoutez une dissertation de Leyde par G. C. G. Th. Koch : *de Juliano imperatore scriptorum qui res in Gallia ab eo gestas enarrarunt auctore disputatio*. 1890.

7. *Die Alamannenschlacht vor Strassburg*, 357; eine kriegsgeschichtliche Studie. Strassburg, 1887, et Westdeutsche Zeitschrift, VII, 63.

8. *Die Alamannenschlacht bei Strassburg*. Westdeutsche Zeitschrift, VI, 319.

9. *Die Alamannenschlacht bei Strassburg*. Fleckeisen's Jahrbücher, 1889, p. 59.

péties et de l'importance de la bataille ; ce reproche est fondé sur un examen attentif des sources.

Judeich[1] a décrit la catastrophe d'Andrinople. L'ouvrage de Gueldenpenning[2] ne remplit pas son but autant qu'il serait désirable pour cette période si importante de l'histoire universelle, mais vaut comme tableau d'ensemble ; Keller[3] a réuni les événements extérieurs de la vie de Stilicon, mais il ne saurait être question d'une histoire de cette époque comme le promet le titre de l'ouvrage. Le livre de Birt[4] n'est pas seulement important pour l'histoire de la satire ; il met la personnalité de Claudien mieux en lumière et prouve, comme pour Stilicon, qu'il était chrétien. Koch[5] a tenté de dater plus exactement les poésies de Claudien.

Enfin, Mommsen[6] nous donne sur la plus basse époque des études remarquables qui se rattachent au rétablissement des consuls comme conséquence de la fusion des deux empires.

Institutions politiques et administratives. — Le troisième volume de l'ouvrage de Mommsen[7] sur le droit politique à Rome vient de paraître ; c'est la dernière pierre de cet imposant édifice. Il y expose le développement du patriciat et de la plèbe, leurs droits et leurs devoirs civiques, en particulier l'obligation des corvées et du service militaire, et la compétence de l'assemblée du peuple ; plus loin, il étudie les différentes classes de citoyens (affranchis, sénateurs, chevaliers) et la situation des sujets ; enfin, il décrit avec précision et netteté les traits fondamentaux du droit municipal par rapport à l'État. La seconde partie contient la formation et la composition du sénat, son organisation intérieure et sa compétence en ce qui concerne la religion, le droit, la guerre, l'administration financière, les affaires étrangères, l'administration de Rome, de l'Italie et des provinces, son rôle législatif et sa situation sous les empereurs. Se rattachant à cet ouvrage, Schiller[8] a publié pour le manuel de

1. *Die Schlacht bei Adrianopel am 9. Aug. 378.* Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, VI (1891), 1.

2. *Geschichte des oströmischen Reichs unter den Kaisern Arcadius und Theodosius II.* Halle, Niemeyer, 1885.

3. *Stilico oder die Geschichte des weström. Reichs* 395-408. Berlin, 1884.

4. *Zwei politische Satiren des alten Roms ;* Marburg, Elwert, 1888 ; *De fide Christiana quantum Stilichonis aetate in aula imperatoria occidentali valuerit.* Marburg, 1885. Universitätsprogramm.

5. Rhein. Mus., XLIV, 575.

6. *Ostgothische Studien.* Neues Archiv für ältere deutsche Geschichtskunde, XIV, 223.

7. *Römisches Staatsrecht.* Band III, 1, 2. Leipzig, Hirzel, 1887-1888.

8. *Die römischen Staats-und Rechtsalterthümer.* Handbuch der Alterthums-

Iw. Müller un abrégé des institutions politiques et judiciaires, remarquable par la clarté de l'exposition et par l'abondance des indications bibliographiques.

Herzog[1] a soumis à une critique indépendante et minutieuse un sujet hérissé de difficultés; il s'était proposé de donner un aperçu conforme à l'état actuel de la science, de la constitution romaine dans son développement historique et d'après son organisation intérieure; il y a pleinement réussi. Le grand ouvrage de Karlowa[2], sans doute destiné avant tout aux juristes, mais non moins précieux pour l'historien, expose le droit constitutionnel, les sources du droit, le droit privé, le droit civil, le droit et la procédure criminels dans leur développement historique et leur perfectionnement; le soin particulier avec lequel il étudie la période de Dioclétien et de Constantin mérite une mention spéciale.

Jœrs[3] ne s'adresse pas seulement aux juristes, mais aussi aux philologues et aux historiens; dans un travail fortement condensé, il expose la formation de la science juridique dans l'ancienne Rome; je signalerai comme particulièrement brillantes, outre les remarquables portraits de certaines personnalités influentes, en particulier de M. Porcius Caton, les pages sur la jurisprudence pontificale et la formation du *jus gentium*. Nous devons faire observer encore que les nombreux écrits de L. Lange[4] sur les institutions romaines, disséminés jusqu'à présent dans des revues et des programmes, viennent d'être réunis.

Dans son magistral ouvrage sur la séparation du pouvoir militaire et du pouvoir civil, A. Nissen[5] considère le *jus pomoerii* comme la base fondamentale des libertés civiles et leur protection contre la puissance militaire. Detlefsen[6] signale l'importance du *pomoerium* comme limite entre l'*urbs* et l'*ager populi Romani* et discute en détail les agrandissements qu'il a subis par suite de l'extension des frontières de l'empire; Huelsen[7] fournit à cette thèse un appoint topographique en revisant les assertions de Jordan et en fixant à nou-

wissenschaften her. von Iwan Müller, vol. IV, 696-843. Nördlingen, Beck, 1887. 2. Auflage, Munich, Beck, 1893.

1. *Geschichte und System der römischen Staatsverfassung*. I, II. Leipzig, Teubner, 1884, 1887, 1891.

2. *Römische Rechtsgeschichte*, I, II, 1-2. Leipzig, Veit, 1885-1892.

3. *Römische Rechtswissenschaft zur Zeit der Republik*. I. Berlin, Vahlen, 1888.

4. *Kleine Schriften aus dem Gebiete der klassischen Alterthumswissenschaft*, I, II. Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1887.

5. *Beiträge zum römischen Staatsrecht*. Strassburg, Trübner, 1885.

6. *Das pomerium Roms und die Grenzen Italiens*. Hermes, XXI, 497.

7. *Das pomerium Roms in der Kaiserzeit*. Hermes, XXII, 615.

veau, d'après deux bornes récemment découvertes, le développement du *pomoerium*. Dans cet ordre d'idées, il faut mentionner les études de Middel[1], dont les vues diffèrent en bien des points de celles de Nissen, sur la signification juridique des termes *tumultus, decretum tumultus, senatus consultum ultimum* et *justitium*. Kromayer[2] étudie comment s'est édifié le principat; il place le début du second triumvirat dans la seconde moitié de l'an 37; de 33 à 27, Auguste exerça le pouvoir comme général en chef, de 27 à 23, comme possédant l'*imperium* proconsulaire, conféré par la loi, enfin depuis 23 en vertu de la puissance tribunitienne. Klebs[3] considère comme très probable que la préfecture de la ville fut organisée déjà par Auguste comme constituant l'administration permanente et suprême de la police. Merkel[4] suit la progression du traitement des fonctionnaires, depuis qu'Auguste alloua aux gouverneurs de la ville des traitements en argent au lieu de traitements en nature, et fournit des documents pour l'histoire du fonctionnarisme romain. Hartmann[5] arrive à une série de résultats nouveaux dans son travail sur les peines de l'*exilium*, de l'*aquae et ignis interdictio*, de la déportation et de la relégation.

Administration municipale et provinciale. — La liste dressée par Kubitschek[6] des villes de l'empire romain considérées comme rattachées aux tribus est un travail excellent, basé sur les matériaux considérables du *Corpus inscriptionum* de Berlin et remplace avantageusement l'ouvrage, vieilli maintenant, de Grotefend. Il y aurait une série d'objections graves à faire au livre de Kuntz[7], dans lequel il prétend prouver que les listes des provinces dans Pline ont été dressées par ordre des censeurs et que Pline n'a pas utilisé seulement pour l'Italie la statistique des villes commencée sous Agrippa

1. *De justitio deque aliis quibusdam juris publici rom. notionibus.* Diss. Erlangen, 1887.

2. *Die rechtliche Bedeutung des Principats.* Diss. Strasbourg, 1888.

3. *Zur Entwicklung der kaiserlichen Stadtpräfektur.* Rhein. Mus., XLII, 164.

4. *Ueber die Entstehung des römischen Beamtengehalts und über röm. Gerichtsgebühren* (Abhandlungen aus dem Gebiete des röm. Rechts. III. Halle, Niemeyer, 1888).

5. *De exilio apud Romanos inde ab initio bellorum civilium usque ad Severi Alexandri principatum.* Diss. Berlin, 1887.

6. *Imperium romanum tributim discriptum.* Prague et Leipzig, Tempsky, Freytag, 1889.

7. *De Augusto Plinii geographicorum auctore.* Diss. Bonn, 1888; *Agrippa und Augustus als Quellenschriftsteller des Plinius in den geographischen Büchern der Naturalis Historia.* Fleckeisen's Jahrb. Supplement XVII (1890).

et terminée après sa mort par Auguste. Ohnesseit[1] fournit un appoint précieux à l'histoire des fonctions municipales en montrant comment, depuis le milieu du IIe siècle de notre ère, des commissions spéciales (*curae*) se détachèrent de la questure, de l'édilité, des fonctions des *magistri ad templa*, des pontifes et des augures; comment le duumvirat perdit de son importance et une série de fonctions municipales inférieures durent, en faveur de l'empire, être exercées par des décurions. Jung[2] est l'auteur d'une courte esquisse du système municipal dans les provinces. O. Hirschfeld[3], dans une suite de ses remarquables études sur la Gaule, s'occupe du service des incendies dans les villes romaines, plus tard, de la police de sûreté à Rome, en Italie et dans les provinces; et de ses minutieuses et prudentes recherches il ressort que la police n'avait pas d'organisation systématique dans l'État et que nous n'avons de renseignements exacts sur la police municipale que pour l'Orient. Heisterbergk[4] discute avec clarté et pénétration les opinions émises sur le *jus italicum*; il conteste que l'on puisse conclure du nom seul à la signification juridique et expose, en la motivant avec force, son opinion qu'une commune devenait colonie romaine, quand le *jus italicum* lui était conféré. — En ce qui concerne la topographie de Rome, je puis renvoyer aux excellents comptes-rendus annuels de Huelsen[5]. Le troisième et dernier volume de l'ouvrage de Gilbert[6], dont il a été parlé dans cette *Revue*, t. XXVII, 402, XXIX, 192, XXXI, 421, est paru; il traite de la ville en général et des monuments. Le bon abrégé de O. Richter[7] est paru dans les Monuments de l'antiquité classique par Baumeister et dans le manuel d'Iw. Müller. Il faut signaler encore les recherches d'Elter[8] sur le plan de la ville

1. *Das niedere Gemeindeamt in den römischen Landstädten.* Philologus, XLIV, 518.

2. Histor. Zeitschrift, LXI, 1.

3. *Gallische Studien.* III. Sitzungsberichte der Wiener Academie, 1884, p. 943; *Die Sicherheitspolizei im römischen Kaiserreich.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1891, p. 845. Cf. *Die ägyptische Polizei der röm. Kaiserzeit nach Papyrusurkunden.* Ibid., 1892, p. 815.

4. *Name und Begriff des jus italicum.* Tübingen, Laupp, 1885.

5. *Jahresberichte über Funde und Forschungen zur Topographie der Stadt Rom.* Mittheilungen des kaiserlich deutschen archæol. Instituts-römische Abtheilung, IV, 227-291 pour les années 1887, 1889; VI, 73-150 pour les années 1889-1890.

6. *Geschichte der Stadt Rom.* III. Leipzig, Teubner, 1890.

7. *Topographie der Stadt Rom.* 1887.

8. *De forma urbis Romae deque urbis antiqua facie.* Univ. Progr. I, II. Bonn, 1890, 1891; *Vaticanum*, Rhein. Mus., 1891, p. 112.

qui, ainsi que l'avait déjà fait remarquer Hülsen, était orientée, non vers le nord, mais vers le sud-est; il semble cependant douteux que les constructions faites par Sévère en aient été la cause; ensuite son histoire de *l'ager Vaticanus*, rattachée au *Vaticani montis imago* d'Horace, et la preuve que le nom de *mons Vaticanus* n'a pas été employé dans l'antiquité. O. Hirschfeld[1] décrit le tombeau de famille des Jules, dans lequel Nerva fut encore inhumé, et réunit les quelques documents que l'on possède sur les monuments funéraires des empereurs suivants. — La connaissance que nous avons des provinces d'Orient a été considérablement augmentée par de grands voyages qui ont fourni un nombre appréciable de documents topographiques et d'inscriptions. La munificence du comte de Lanckoronski facilita une expédition en Pamphylie et en Pisidie, au cours de laquelle furent explorées les ruines de Sillyon, Aspendos, Adalia, Perge, Side. Une expédition organisée par le ministère de l'intérieur en Autriche et dirigée sur les campagnes de Lycie, de Milyas, de Kibyratis ne fut pas moins féconde; Rhodiapolis à elle seule est une riche mine de monuments. Les récits de voyage de E. Petersen, G. Niemann, F. von Luschan[2] ont paru dans de splendides publications. Jung[3] donne un aperçu quelque peu étriqué de la géographie de l'Italie et des provinces. Huebner[4] rassemble une série de travaux dès longtemps appréciés, sur le développement de la domination romaine en Bretagne et en Espagne, sur le *limes* romain et les villes romaines en Allemagne. L'ouvrage de Schuerer[5], sous son nouvel aspect, peut prétendre aussi pour la forme et le fond à une place d'honneur dans la littérature historique. Wilcken[6] expose, dans plusieurs études, la valeur histo-

1. *Die kaiserlichen Grabstätten in Rom.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1886, p. 1149.

2. *Reisen in Lykien und Karien*, beschrieben von O. Benndorf und G. Niemann. Vienne, Gerold, 1884. *Reisen in Lykien, Milyas und Kibyratis*, ausgeführt auf Veranlassung der österreichischen Gesellschaft für archæologische Erforschung Kleinasiens, herausgegeben von E. Petersen und F. v. Luschan. Vienne, Gerold, 1884, 1889. 2 Bände; *Städte Pamphyliens und Pisidiens*, unter Mitwirkung von G. Niemann und E. Petersen, herausgegeben von Karl Grafen Lanckoronski. I. Vienne, Tempsky, 1890. Ajoutez l'article de G. Hirschfeld dans le Berl. phil. Wochenschrift, 1890, p. 1517, 1549, 1581.

3. Dans le Handbuch d'I. Müller, IV. Nördlingen, Beck, 1887.

4. *Römische Herrschaft in Westeuropa.* Berlin, Hertz, 1890.

5. *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, I. Leipzig, Hinrichs, 1889.

6. *Observationes ad historiam Aegypti prov. Rom., depromptae e papyris Graecis Berolinensibus ineditis.* Diss., Berlin, 1885; *Arsinoitische Tempelrechnungen.* Hermes, XX, 430; *Kaiserliche Tempelverwaltung in Aegypten.* Hermes, XXIII, 592.

rique des papyrus de Berlin (voy. *Rev. hist.*, XXVIII, 141), qui jettent un jour nouveau sur l'administration des nomes, du temple arsinoïque dédié à Jupiter Capitolin et des sanctuaires en général; il prouve que le grand prêtre d'Alexandrie avait la haute main sur tous les temples du pays et que cette centralisation n'était pas un héritage des Ptolémée, mais une organisation nouvelle des empereurs. Il n'est pas possible de rendre justice en quelques mots au livre de Mitteis[1], remarquable par la manière dont il pose le problème et par les recherches de détail. La doctrine dominante sur l'unité juridique de l'empire romain a omis ou négligé de tenir compte des coutumes suivies dans les différentes provinces; Mitteis expose le droit hellénistique, la réception du droit romain en Orient et montre, en se basant sur les monuments épigraphiques, sur les papyrus égyptiens, sur le code syriaque, comment des droits particuliers importants ont subsisté dans le domaine des droits personnels et de la famille, surtout en ce qui concerne la dot et les biens. Sa méthode de travail, prudente et mesurée, a donné une série de résultats certains qui seront le point de départ de nouvelles études dans ce domaine.

Von Brinz[2] donne une nouvelle définition de la province comme étant une propagation de la magistrature romaine; Domaszewski[3] étudie la situation des commandants de légions en Mésie, les frontières et les douanes de cette province; O. Hirschfeld[4] la romanisation de la Narbonnaise; nous lui devons aussi un excellent travail sur les gouverneurs de provinces appartenant à l'ordre équestre, surtout sur la compétence de ces fonctionnaires.

Les érudits locaux se sont occupés avec activité de rechercher les traces des Romains sur le territoire allemand; leurs résultats ont été publiés, en majeure partie, dans les périodiques des sociétés d'histoire que Haupt a analysés dans la *Rev. hist.*, vol. XXVII, p. 122 et suiv. Je me réserve d'apprécier leur activité dans un compte rendu postérieur. Il serait nécessaire de consacrer un chapitre tout entier au compte rendu des recherches sur le *limes;* je me bornerai cette fois à mentionner quelques travaux[5] d'orientation ou d'ensemble et

1. *Reichsrecht und Volksrecht.* Leipzig, Teubner, 1891.

2. *Zum Begriff und Wesen der römischen Provinz.* Festrede, Munich, 1885.

3. Rhein. Museum, 1890, p. 1, 203; 1891, p. 599.

4. *Beiträge zur Geschichte der Narbonensischen Provinz;* Westdeutsche Zeitschrift, VIII, 119; *Die ritterlichen Provinzialstatthalter.* Sitzungsberichte der Berliner Academie, 1889, p. 417.

5. H. Haupt, *Der römische Grenzwall in Deutschland,* Würzburg, 1885; G. Wolff und O. Dahm, *Der röm. Grenzwall bei Hanau;* Programme; Hanau, 1885; E. Hübner dans les Jahrbücher de Bonn, LXXX, 375; LXXXVIII, 1-78;

l'ouvrage considérable de A. DE COHAUSEN[1]. Depuis que MOMMSEN[2], dans une conférence à la société archéologique de Berlin, le 9 décembre 1890, eut démontré l'impérieux besoin de donner une direction unique aux recherches sur le *limes*, et que la subvention a été accordée par l'État, d'après une décision du Reichstag, le 16 janvier 1892, cette question essentielle est entrée dans une phase nouvelle et pleine de promesses; il sera rendu compte dans un travail d'ensemble du résultat de ces recherches.

La vie privée, la vie sociale et religieuse. — Dans un manuel très utile à consulter VOIGT[3] a rassemblé une grande quantité de matériaux pour une histoire de la civilisation et a décrit le développement de la famille romaine, la condition des citoyens, le mouvement commercial. Ce sujet complexe est divisé en trois parties : la population de la Rome ancienne, la période qui s'étend jusqu'à la fin de la république, caractérisée par l'invasion de l'élément hellénique, enfin l'époque impériale jusqu'à Dioclétien, pendant laquelle l'élément provincial transforme l'élément romain. Les recherches de BELOCH[4] sur la population du monde antique aboutissent à des résultats très hypothétiques; il fallait s'y attendre, étant donnée la quantité insignifiante de documents qui existent sur cette question et qui ont été rassemblés avec soin dans son ouvrage. Nous sommes redevables à PŒHLMANN[5] d'un travail tout à fait remarquable; il s'est proposé d'étudier la surpopulation des grandes villes de l'antiquité, ses causes et ses effets, et il apporte à cette tâche une intelligence très vive de la situation économique autant qu'un sens historique très développé; il nous montre aussi pour Rome les suites de l'accroissement de la population : difficulté de nourrir la masse des prolétaires, hausse du prix des terrains, surélévation des maisons, cherté des logements et conditions hygiéniques déplorables. LIEBENAM[6] traite de l'étendue du

J. Ohlenschlager, *Die röm. Grenzmark in Bayern*, 1887; la conférence de Duncker au congrès des philologues à Giessen, 1887; Samver, *Die Grenzpolizei des röm. Reiches*. Westd. Zeitschrift, I, 311; comp. Asbach dans les Jahrbücher de Bonn, LXXXVI, 271.

1. *Der römische Grenzwall in Deutschland*. Wiesbaden, Kreidel, 1884; Nachtrag, 1886.

2. Correspondenzblatt der westdeutschen Zeitschrift, IX (1890), 287.

3. *Privatalterthümer und Culturgeschichte* (Iw. Müller's Handbuch, Bd. IV, 745-931). Nördlingen, Beck, 1887, 2te Auflage, 1893.

4. *Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt*. Leipzig, Duncker et Humblot, 1886.

5. *Die Uebervölkerung der antiken Gross-Städte*. Preisschriften der Jablonowskischen Gesellschaft, XVI. Leipzig, Hirzel, 1884.

6. *Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens*. Leipzig, Teubner, 1890.

droit d'association dans l'empire romain, en tenant compte surtout des associations ouvrières dont l'organisation est décrite en détail d'après les inscriptions.

Le *Maximum*[1] de Dioclétien, ce document si précieux au point de vue de l'histoire de la civilisation, a été réédité par Mommsen; son travail a paru à la fois dans le supplément du troisième volume des Inscriptions latines et en édition séparée. Il est accompagné d'un commentaire détaillé de Bluemner pour la rédaction duquel personne, sans doute, n'était mieux qualifié que l'auteur de l'ouvrage sur la technologie industrielle[2], dont le dernier volume comprend la métallurgie, la fabrication du verre et la peinture. Des données contenues dans les tables alimentaires de Bénévent et de Velleia, Mommsen[3] conclut que la situation des petits propriétaires fonciers en Italie au IIe siècle n'était pas aussi défavorable qu'on le prétend généralement, bien que la situation agraire fût déjà mauvaise. Matthiass[4] et von Brinz[5] ont cherché à exposer clairement le côté juridique des institutions alimentaires. Weber[6] a fait faire un progrès considérable aux problèmes agraires; pourvu de connaissances historiques, économiques et juridiques, il commence par établir les différentes formes d'arpentage des champs romains avec leurs caractères de droit public et privé, puis il examine les effets des assignations, la nature juridique et économique du champ exempt d'impôt, le développement de l'*ager publicus*, et fait, en abrégé, une excellente histoire de l'agriculture romaine, traitant à fond, à cette occasion, la question du colonat. La dissertation de Wissowa[7] sur ce que les anciens nous disent des pénates montre combien il est plus sûr pour l'histoire religieuse de travailler sur les documents topographiques, archéologiques, épigraphiques, que de se baser seulement sur les indications des érudits comme Varron, Nigidius, Hygin. La collection de documents rassemblés par Friederichs[8] sur le culte des *matronae* est dépassée par le

1. *Der Maximaltarif Diocletian's.* Berlin, Reimer, 1891. Cf. Blümner dans les Preussische Jahrbücher, 1893, I, 453.

2. *Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künstler bei den Griechen und Römern.* Band IV, 1-2. Leipzig, Teubner, 1887.

3. *Italische Bodentheilung und die Alimentartafeln.* Hermes, XIX, 393.

4. *Römische Alimentarinstitution und Agrarwirtschaft.* Jahrbücher für Nationalökonomie, X (1885), 505.

5. *Zu den Alimentenstiftungen der römischen Kaiser.* Sitzungsberichte der Münchner Academie, 1887, p. 209.

6. *Die römische Agrargeschichte.* Stuttgart, Enke, 1891.

7. *Die Ueberlieferung über die römischen Penaten.* Hermes, XXII, 29.

8. *Matronarum monumenta congessit, congesta digessit...* Diss. Bonn, 1886. Cf. Ihm, dans les Jahrb. de Bonn, LXXXIV, 177.

travail plus complet de Ihm[1], qui étudie la propagation et la représentation figurée de ces divinités bienfaisantes, considérées comme protectrices de la famille et du peuple. Drexler[2] continue les études commencées avec succès par Lafaye sur le culte de Sérapis, Isis, Harpocrate, Anubis hors d'Égypte, et publie une étude approfondie sur le culte des divinités égyptiennes dans le pays du Danube et dans l'Asie-Mineure. Diels[3] fournit les preuves que les oracles sibyllins de l'an 125 av. J.-C., conservés à Phlégon, appartenaient à la collection capitoline et rattache à ce travail des observations savantes sur cette question grosse de difficultés. Habel[4] dresse avec soin des fastes de prêtres, discute la qualification et le droit à la prêtrise et essaye d'expliquer l'absence, sur les monnaies d'Antonin le Pieux, du titre important de *pontifex maximus*, en supposant que ce titre est implicitement contenu dans le mot Pieux. O. Hirschfeld[5] décrit le développement du culte des empereurs d'après les coutumes orientales et hellénistiques, comment ce culte s'adressa d'abord à Rome, puis aux gouverneurs de la République, et comment Auguste autorisa, avec hésitation d'abord, en Orient et dans ses colonies ce culte pour le service duquel, déjà sous sa domination, des *augustales* furent établis. Plus loin, il discute l'attitude des différents empereurs à l'égard de ces honneurs divins, qui étaient rendus aussi à d'autres membres de la maison impériale. Buechner[6] dresse une liste des villes qui portaient le titre de néocores parce qu'elles avaient élevé des temples aux empereurs et célébraient tous les cinq ans des jeux en leur honneur.

Je ne puis mentionner que très brièvement les nombreuses publications parues dans le domaine de la chronologie. Avec une fécondité extraordinaire et un zèle infatigable, Soltau[7] a essayé de fixer certains points de son système ou de se défendre contre les polémiques qui n'ont été aussi violentes sur aucune autre partie des institutions

1. *Der Mütter-oder Matronencultus und seine Denkmäler.* Bonn, 1887, et aussi dans les Jahrb. de Bonn, LXXXIII, 1.

2. *Der Isis-und Serapiscultus in Kleinasien.* Wiener Numismatische Zeitschrift, XXI (1889), 1-234; *Der Cultus der aegyptischen Gottheiten in den Donauländern.* Leipzig, Teubner, 1890.

3. *Sibyllinische Blätter.* Berlin, Reimer, 1890.

4. *De pontificum Romanorum, inde ab Augusto usque ad Aurelianum condicione publica* (Breslauer philologische Abhandlungen, III, 1888).

5. *Zur Geschichte des römischen Kaisercultus.* Sitzungsberichte der Berliner Acad., 1888, p. 833.

6. *De neocoria.* Diss. Giessen, 1888.

7. Son système chronologique a été résumé dans cette *Revue*, XLII, 398; les articles de Soltau ont paru dans différents recueils périodiques.

romaines. L'ouvrage de Holzapfel[1] est le plus propre à initier à ces questions chronologiques; il traite de la concordance des années romaines avec celles de l'ère chrétienne, examine à ce propos la manière la plus ancienne de compter les années, les différentes ères et l'histoire du calendrier. Unger[2] se dispense malheureusement, au milieu du chaos des opinions diverses, de rendre compte, comme il convenait de le faire dans un manuel, des résultats très différents obtenus par les érudits, et se contente d'exposer ses idées personnelles. Par contre, Ginzel[3] publie une table des éclipses de soleil visibles à Rome de l'an 800 à l'an 1 av. J.-C. et des éclipses de lune de l'an 400 à l'an 1; c'est un travail important, qui nous fournit des points de repère sûrs pour la chronologie. Aug. Mommsen[4] tente d'expliquer les efforts faits par Auguste pour rétablir dans le calendrier l'ordre qui en avait disparu malgré la réforme faite par César; parmi les travaux consciencieux de Bilfinger[5] je me bornerai à mentionner son livre sur le jour civil.

Jetons, pour terminer, un coup d'œil sur quelques ouvrages concernant le système militaire. L'esquisse de Schiller[6] sur les antiquités militaires est un guide d'orientation utile et commode. La conception traditionnelle de la tactique manipulaire consiste en ceci : c'est que les subdivisions des hastati, principes, triarii, formaient trois lignes; les dix manipules de chaque ligne étaient rangés en intervalles égaux à la ligne de front et les manipules de chaque ligne d'arrière étaient disposés comme des pions de jeu d'échecs sur les intervalles de la précédente; les lignes d'arrière pouvaient ainsi relever celles d'avant pendant le combat. Delbrueck[7] élève contre cette opinion des objections sérieuses; il pense qu'il faut se figurer les intervalles beaucoup plus petits, car l'ennemi aurait pu sans cela pénétrer à travers et entourer les lignes; il défend sa manière de voir

1. *Römische Chronologie.* Leipzig, Teubner, 1885.

2. *Zeitrechnung der Griechen und Römer* (Iw. Müller's Handbuch I, 549). Nördlingen, Beck, 1886; 2. Auflage, 1892.

3. *Finsternisscanon für das Untersuchungsgebiet der römischen Chronologie.* Sitzungsberichte der Berliner Acad. 1887, LII, 1099. Cf. Wochenschrift für class. Philol., 1888, p. 216.

4. *Reformen des röm. Kalenders in den Jahren* 45 *und* 8 *v. Chr.* Philol., XLV, 411.

5. *Der bürgerliche Tag.* Stuttgart, Kohlhammer, 1888.

6. *Römische Kriegsalterthümer* (Iw. Müller's Handbuch IV). Nördlingen, Beck, 1887, 2. Auflage, 1893.

7. *Triarier und Leichtbewaffnete*, Sybel's histor. Zeitschrift, LX (1888), 238; *Die Manipularlegion und die Schlacht bei Cannæ.* Hermes, XXI, 65, contre l'article de Soltau dans Hermes, XX, 262. Cf. Kuthe, Programme. Wismar, 1885.

contre les attaques de Soltau. Von Domaszewski[1] indique la position des *signa* dans le combat, lesquels se trouvaient toujours dans la première division, et la signification de l'aigle qui, depuis Marius, était l'étendard de la légion; Mommsen fait observer à cela dans un supplément que l'aigle ne servait pas uniquement de symbole, mais indiquait la place du général en chef. Le grand mérite de l'ouvrage réside dans la description minutieuse des emblèmes de combat faite d'après les monnaies et les inscriptions. Le travail de Hankel[2] contient des idées intéressantes sur les fonctions des tribuns militaires; E. Marcks[3] a étudié en détail les divisions des alliés, qui ne comprenaient à l'origine que l'infanterie et la cavalerie. L'histoire des légions a été faite avec succès par Met. Meyer, Ritterling, E. Schulze[4], qui ont rassemblé tous les renseignements relatifs à ces légions, à leurs cantonnements, à leurs campagnes et aux travaux publics qu'elles ont exécutés. Il faut tenir grand compte du compte-rendu de A. Müller[5] sur les ouvrages les plus récents concernant le costume et l'armement des armées romaines. Gundermann[6] nous donne une édition critique des stratagèmes de Frontin et des recherches sur leurs sources. Mommsen[7] montre comment les milices provinciales étaient levées dans les pays frontières et employées essentiellement dans leur patrie; dans une autre étude sur le système militaire romain depuis Dioclétien, il explore un domaine jusqu'ici peu connu; il traite de l'occupation militaire des frontières, des fédérés placés à la frontière, des *scholae*, des *palatini* et *comitatenses*, des *bucellarii*, des fondements juridiques du service militaire, de la force des divisions et des corps de troupes formés dans les États clients ou à l'étranger.

W. Liebenam.

1. *Die Fahnen im römischen Heer.* Abhandlungen des arch.-epigraphischen Seminars, V. Vienne, Gerold, 1885; Mommsen : arch.-epigraph. Mittheilungen aus Oesterreich, X, 1.

2. *Die Ernennung und sociale Stellung der Kriegstribunen.* Dresden, 1890. Programme.

3. *De alis quae in exercitu romano tempore liberae reipublicae fuerint.* Diss. Bonn, 1886.

4. Met. Meyer, *Geschichte der legio XIV gemina;* Philologus, XLVII, 653; Ritterling, *De legione Romanorum X gemina;* Diss. Leipzig, 1885; E. Schulze, *De legione Rom. XIII gemina.* Diss. Kiel, 1887.

5. Philologus, XLVII, 514, 721.

6. *Quaestiones de Frontini Strategematon libris.* Leipzig, Teubner, 1888.

7. *Conscriptionsordnung der Provinzialmilizen.* Hermes, XXII, 547. Cf. la *Rev. hist.*, XXVIII, 437; *Das römische Militärwesen seit Diocletian.* Hermes, XXIV, 195.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

La cité moderne et la métaphysique de la sociologie, par J. IZOULET. Paris, Alcan.

Le livre de M. Izoulet est le plaidoyer civique le plus passionné, l'hymne le plus enthousiaste qui, depuis longtemps, ait été composé en faveur de la cité moderne. Bien qu'il soit écrit par un philosophe, il n'a rien, dans la forme, qui rappelle les œuvres de philosophie ordinaires : c'est plutôt à Michelet, à V. Hugo, à J. Revel qu'il fait songer, et surtout à Carlyle, que l'auteur a précédemment traduit. Le style en est chaud, vibrant, coloré, riche de comparaisons et d'images, fulgurant même et antithétique à l'excès ; il semble que la dialectique s'y dissimule le plus possible dans une longue suite de chapitres que l'on voudrait moins morcelés, mais, à chaque instant, des formules nettes, concises, paradoxales, originales et expressives viennent rappeler les vérités acquises, éclairer le chemin parcouru et prouver au lecteur que son guide ne l'égare point. — Ce que M. Izoulet a voulu dans cet ouvrage, c'est reprendre la tentative de Hegel et nous donner une théorie de l'État étroitement rattachée à une théorie générale du monde. Toutefois, son originalité propre, — et c'est par là principalement qu'il nous intéresse, — est d'avoir demandé non à la logique et à la raison pure, mais à la biologie et à l'histoire les principes sur lesquels il s'appuie et leur démonstration. L'une lui fait connaître l'animal physique, l'autre l'animal politique ; celle-là les organismes inférieurs, relativement achevés, celle-ci les organismes supérieurs, les sociétés « en train de se faire, » et c'est en s'appuyant sur leurs données, qui mutuellement se complètent, qu'il cherche à édifier son système.

Voyons d'abord quelles sont les données de la biologie. — L'une des découvertes les plus importantes de cette science relativement récente est celle du protozoaire (l'amibe par exemple), qui est plus différent encore de l'animal que l'animal ne l'est de l'homme. Or, si nous examinons de près cet infiniment petit, nous constatons qu'il a bien une individualité physiologique propre et que l'unique cellule qui le constitue est capable de remplir les quatre fonctions essentielles à la vie végétative et à la vie de relation : se nourrir, se reproduire, agir et sentir. Mais combien ces fonctions sont rudimentaires et imparfaites ! — Observons maintenant le métazoaire, l'animal proprement dit qui n'est qu'un agrégat de cellules. En lui, les cellules se sont partagé les fonctions qu'une seule remplissait autrefois, d'où spécialisation, coordination et subordination ; d'où aussi perfection plus grande dans le travail accom-

pli. Grâce à l'association qui a rendu possible la division du travail, de simples virtualités ont donc pu passer à l'acte, des facultés nouvelles surgir, l'être en un mot se transformer; mais, à mesure que cette transformation s'opère, la vie psychologique, la conscience qui était inhérente à toutes les cellules vivantes, semblent se retirer de plus en plus dans quelques cellules spéciales, les cellules dirigeantes, celles qui constituent le cerveau.

L'histoire, qui n'est que « la genèse de la cité, » nous fait assister à des transformations semblables dans l'organisme social. Qu'est-ce en effet que la cité? Un agrégat de métazoaires, comme le métazoaire est un agrégat de protozoaires. Or, l'histoire nous prouve que, ici encore, sous l'influence de l'association, des aptitudes nouvelles se manifestent à mesure que le principe de la division du travail reçoit des applications plus rigoureuses. C'est ainsi que l'individu passe de l'existence indépendante à l'existence interdépendante, de la vie sauvage à la vie civilisée; que d'animal il devient citoyen et d'anthropoïde homme; que de l'instinct il s'élève à la raison, de l'appétit à l'aspiration, de l'automatisme à la liberté, du règne de la force à celui de la justice, chaque degré de cette évolution étant marqué par l'apparition de quelque chose de nouveau, d'original, d'inédit, par une véritable création. Cette création, l'histoire nous la montre se complétant peu à peu à travers les âges à mesure que la cité devient plus parfaite, que « le peuple s'organise au dedans et se fait « place au dehors. » — Toutefois, de même que la vie psychique semblait en quelque sorte se condenser tout à l'heure dans le cerveau, de même la conscience sociale semble devenir ici la prérogative d'une élite de savants et de poètes, de législateurs et d'administrateurs qui constituent précisément l'État. C'est pourquoi il doit y avoir dans l'organisme social, comme dans l'organisme humain, hiérarchie et subordination, des gouvernants et des gouvernés.

On voit dès lors quels rapports étroits relient entre eux l'Individu, la Société et l'État.

Pris en lui-même et abstraction faite de tout ce qu'il doit à la société, l'individu n'est rien que virtuellement. Tout ce que nous sommes nous vient de nos ancêtres et des milieux où nous avons vécu. Isolés, nous n'aurions pu inventer ni les sciences, ni les arts, ni l'industrie. L'individualité est donc bien un fait essentiellement social, une résultante, et toute autre manière de la concevoir est dangereuse, car elle amène l'homme à méconnaître ses devoirs et à se considérer comme en dehors de la société par laquelle il existe. — Si cette méconnaissance des liens qui nous rattachent à la cité est pourtant si commune, si même dans nos lois on oppose sans cesse l'homme et le citoyen, les droits de l'un et les droits de l'autre, la cause en doit être cherchée, suivant M. Izoulet, et dans les excès du despotisme et dans le Christianisme lui-même. Lorsque l'individu, au lieu de se sentir soutenu par la société dont il fait partie, se sent au contraire menacé, entravé, il se replie sur lui-même, s'éloigne de la vie politique, oublie les bienfaits qu'il a reçus

pour ne songer qu'aux maux qu'il a soufferts. Au lieu de vivre de la vie commune, il s'isole ; au lieu de collaborer à l'œuvre sociale, il ramène tout à lui ou se donne tout à Dieu. Là est le vice capital de nos sociétés modernes, vice qu'ont tenté de détruire la Renaissance, la Réforme et la Révolution sans y être encore parvenues.

L'individu s'explique donc par la société, c'est par elle également que s'explique l'État. Cette conception de l'État est à la fois l'une des plus originales de l'œuvre de M. Izoulet, et aussi l'une de celles qui soulèveront sans doute le plus d'objections. Il est à remarquer, d'abord, que nulle part l'auteur n'identifie l'État et la Société, que nulle part il ne songe à assimiler leurs droits. Si l'État est une élite composée des savants et des poètes, des législateurs et des administrateurs, cette élite elle-même n'existe que par la foule dont elle est sortie ; sa supériorité, elle la doit à l'influence exercée sur elle par tous les membres de la cité, même les plus obscurs ; sans la cité, elle n'aurait pu ni se constituer ni s'affirmer. Par conséquent, si c'est là une conception aristocratique, — et assurément c'en est une, — on ne saurait la confondre avec aucune autre. Les titres de l'État ne lui viennent ni d'une sorte de délégation supérieure et divine, ni de vertus qu'il aurait en propre et dont il ne serait redevable à personne, ils lui viennent uniquement de l'association à laquelle il appartient ; c'est pourquoi il doit compte à cette association de toute son intelligence, de toute son affection et de toute son énergie. C'est là la première conséquence de cette théorie. — En voici une seconde qui n'est pas moins importante : par cela même que l'élite est le produit de la cité dont elle résume les qualités les plus hautes, la cité doit naturellement en accepter la direction et même l'accepter « avec amour, » car seule elle serait aussi incapable de se guider que les organes du corps sans l'aide du cerveau. Une sorte de contrat tacite relie donc entre eux tous ces éléments et en fait un vaste organisme, organisme où circule une vie d'autant plus intense que l'accord est plus parfait et le sentiment de la solidarité plus profond.

Quels sont maintenant les droits les plus importants? Ceux de la cité ou ceux de l'État? — Bien que M. Izoulet ne s'explique nulle part sur ce point d'une manière explicite, son opinion n'est pas douteuse. Il est évident, en effet, qu'il ne saurait admettre ni les théories des « Individualistes » purs qui, avec Spencer, conçoivent uniquement l'État comme une institution défensive, pour ne pas dire négative, et qui n'en attendent pas d'autre bien que la sécurité pour les personnes et pour les contrats, ni celle des « Étatistes, » Jacobins ou autres, qui placent les droits de l'État au-dessus de tout. Les premiers, en limitant outre mesure ces droits, oublient que les progrès et les améliorations dont bénéficie la cité viennent, en définitive, de l'élite qui pense et qui oriente la foule ; les seconds, en les exagérant, oublient ce que doit cette élite aux individus qui forment la cité. Aussi bien est-ce une conciliation entre ces opinions opposées que M. Izoulet semble avoir poursuivie. Pour lui, les droits qui priment tous les autres, ce sont les

droits de la cité, puisque nul acte ne peut lui être nuisible, sans l'être en même temps à chacun de nous, puisque c'est d'elle que tout dépend. Toutefois, l'auteur n'a garde d'en conclure que tout soit pour le mieux dans la cité moderne dont il signale au contraire, à maintes reprises, les défauts; seulement, ces défauts, il veut qu'on les combatte non par la violence, mais par la persuasion, aussi l'un de ses plus beaux chapitres est-il celui qu'il consacre au respect de la loi.

L'ouvrage de M. Izoulet est, comme on le voit, très logiquement construit, et il était nécessaire d'en indiquer les grandes lignes afin d'en bien montrer l'unité. En lui toutes les parties se tiennent de telle sorte que, si l'on en admet le principe, il est bien difficile d'en rejeter les conclusions. Mais que vaut ce principe en vertu duquel l'association serait suffisante à créer toutes les facultés les plus hautes, l'âme elle-même que l'auteur définit « la fille de la cité? » — Nous n'avons pas à le discuter ici au point de vue biologique, mais nous doutons que l'histoire justifie pleinement l'application qui en est faite à la sociologie. — Et d'abord, tout s'explique par l'association des individus, mais cette association elle-même ne reste-t-elle pas inexpliquée? En second lieu, on conçoit malaisément que des êtres n'ayant à l'origine, par hypothèse, ni liberté, ni raison, ni par conséquent le sentiment de la justice, aient pu, par le seul fait de leur groupement, donner naissance à notre organisme social et à la vie scientifique, artistique et morale qui l'anime; c'est pourquoi nous sommes amenés à nous demander si la cause ici n'a pas été confondue avec l'effet, et si les hommes, au lieu d'être devenus raisonnables parce qu'ils s'étaient formés en sociétés, ne s'étaient pas, au contraire, groupés en sociétés parce qu'ils étaient raisonnables. Les données de la science sur nos véritables origines sont trop peu précises pour que l'hésitation au moins ne soit pas légitime. Si encore M. Izoulet nous avait décrit avec plus de précision les différentes étapes que la cité a franchies, en partant de l'une des premières, la famille, par exemple; s'il nous avait montré par des faits que l'évolution des facultés mentales a bien été telle qu'il la conçoit, on le suivrait avec une sécurité plus grande; mais il procède le plus souvent par affirmations catégoriques, comme si chacune de ces affirmations était par l'histoire suffisamment établie; or, l'histoire, sur tous ces points, est, croyons-nous, beaucoup moins affirmative. Cette objection, il est vrai, l'auteur se l'est faite à lui-même, et nous tenons à donner sa réponse, car elle caractérise fort bien toute son étude : « On m'objectera peut-être, dit-il, d'apporter, au lieu d'une démonstration rigoureuse, une intuition toute personnelle, et de ne pas faire voir dans le dernier détail la cité créant la raison. — *Démontrer minutieusement! Faire voir dans le dernier détail!* voilà ce que nous exigeons d'emblée. Quant aux intuitions, nous en faisons bon marché. En toute sincérité, je crois qu'il y a là une erreur totale... Tout le monde sait qu'il y a deux sortes de savants : les hommes à *idées*, à *vues*, à *intuitions*, et les hommes d'*enquête*, de *calcul* et de contrôle minutieux et rigoureux. Les

premiers sont aventureux parfois, mais féconds. Les seconds sont sûrs, mais parfois stériles. Ces deux espèces d'hommes, qui souvent se détestent, sont en effet inverses, mais complémentaires. Sans les premiers, après tout, qu'auraient donc à vérifier les seconds? Trouver le *vrai* d'abord, le *vérifier* ensuite; telle est la marche logique. En toutes choses, les *trouveurs* passent devant » (p. 545), et M. Izoulet est un trouveur. — Nous n'insisterons pas sur sa théorie de la justice qui aboutit à une condamnation formelle de l'impératif catégorique, et au rejet de toute notion de désintéressement et de sacrifice, mais nous ne pouvons pas ne pas signaler les dangers que présente sa théorie de l'élite et de l'État. Est-il légitime de limiter cette élite aux savants et aux poètes, aux législateurs et aux administrateurs ? La conception que s'en fait l'auteur, dont le panthéisme n'est nullement dissimulé, ne conduit-elle pas, bien qu'il s'en défende, à la doctrine fort connue en France des hommes providentiels? Ces hommes auront beau savoir tout ce qu'ils doivent à la cité, s'ils ont l'intime conviction d'être le cerveau qui pense, de résumer en eux tout ce qu'il y a d'excellent dans la foule, souvent aveugle, ne seront-ils point tentés, même dans l'intérêt de tous, d'imposer au besoin par la force ce qu'ils considèrent comme un bien? M. Izoulet, nous l'avons dit, repousse énergiquement ces conséquences, mais sa théorie nous paraît difficilement y échapper. — Enfin, en protestant, et avec raison, contre la tendance qui porte l'individu à s'opposer à l'État, il nous semble exagérer outre mesure les dangers de l'individualisme. Sans doute il est bon, il est juste de ne jamais oublier ce que la société a fait pour nous; mais n'est-il pas bon également pour l'homme de prendre conscience de lui-même, de sa personnalité, de sa dignité propres? C'est dans cette conscience, plus encore que dans le sentiment de leur dépendance, que les héros célébrés par Carlyle et admirés par M. Izoulet ont puisé la confiance et l'énergie nécessaires pour accomplir leurs plus belles œuvres. — Nous serions surpris si, sur tous ces points et sur beaucoup d'autres, M. Izoulet ne rencontrait pas de nombreux contradicteurs. Le grand mérite, en effet, des ouvrages qui ressemblent au sien est de semer des idées, de stimuler la critique, de faire penser en un mot. Le succès de cette étude sur la *Cité moderne* n'est donc pas douteux, et son influence sera d'autant plus grande qu'elle a, par le fond, toute la solidité d'une œuvre scientifique et, par la forme, tout l'attrait d'un roman.

P.-Félix Thomas.

Felice Calvi. **Storia del Castello di Milano, detto di Porta Giovia,** dalla sua fondazione al di 22 marzo 1848. Milan, Antonio Vallardi, 1892. 1 vol. in-8°, 547 pages. (Publié à 250 exemplaires.) Prix : 10 fr.

Le gros volume que M. Calvi vient de consacrer à l'histoire du châ-

teau de Porta Giovia à Milan ne donne nullement ce que son titre semble annoncer. On ne trouvera pas ici la description de ce château, fondé par Galéas II Visconti, restauré par Jean Galéas, saccagé après la mort de Filippo Maria et détruit par ordre de la république Ambrosienne, reconstruit malgré les protestations des Milanais par François Sforza sous la direction de Filarete, devenu et resté la résidence de la cour et du gouvernement sous Galéas-Marie, Jean Galéas et Ludovic Sforza, embelli et augmenté par ces trois princes, et devenu la clef de voûte de toute domination en Lombardie. C'était là cependant le véritable sujet du livre; il avait été traité déjà en partie par Beltrami dans ses *Vicende Edilizie del Castello di Milano*, que M. Calvi paraît ignorer ou du moins ne cite pas.

M. Calvi a écrit, à propos du Castello de Milan, une histoire générale, sommaire et superficielle du duché de Milan depuis les derniers Visconti jusqu'aux *Cinque Giornate* de 1848. Son ouvrage est divisé en cinq chapitres : Visconti (p. 7-32); Sforza (p. 33-126); Domination de Louis XII, de François Ier et des derniers Sforza (p. 127-226); Domination espagnole (p. 227-334); Philippe V, Charles III et domination autrichienne (p. 335-420); Époque révolutionnaire et moderne (p. 421-512).

L'auteur ne s'est même pas borné à faire un résumé de l'histoire politique du duché. La majeure partie de son livre, fort mal composé, est remplie par des digressions, soit sur l'histoire générale de l'Italie, soit sur l'histoire de la civilisation des arts et des lettres à Milan. Ces dernières sont de plus en plus nombreuses à mesure que l'auteur se rapproche davantage de l'époque contemporaine. Pour celle-ci, son livre n'est plus qu'un tableau du mouvement social, littéraire et artistique de Milan au XIXe siècle. Il y est question du *Conciliatore*, de la *Biblioteca Italiana*, de la Scala et du Carcano beaucoup plus que de Radetsky. Il y a quelques pages de souvenirs personnels sur ce que l'auteur a pu voir des *Cinque Giornate*. Le *Castello* est absolument oublié.

L'annotation du livre, à laquelle M. Calvi a consacré des rubriques spéciales dans son index analytique, présente le même caractère : elle consiste en une suite de courtes notes biographiques, généalogiques, etc., consacrées aux personnages milanais ou autres cités dans le texte, ou relatives à de petits problèmes d'histoire. Les notes bibliographiques et les références manquent presque complètement. L'auteur semble ne s'être pas servi des livres d'histoire milanaise, même contemporains, les plus répandus : Gioda, Formentini, Hübner, De Castro, Tivaroni, De Leva, pour ne citer qu'eux, lui sont inconnus ou lui ont été inutiles.

Texte et notes, l'ouvrage de M. Calvi est superficiel, incomplet et inexact. Voici quelques observations faites sur les pages 115 à 130 qui sont relatives à l'un des épisodes les plus dramatiques et les plus intéressants de l'histoire de Milan et surtout du Castello, la guerre entre Louis XII et Ludovic Sforza.

P. 100. La note sur Bartolomeo Calco (ou Calchi) et sur sa famille ne paraît pas précise. Il n'est rien dit de la conduite de B. pendant la crise

de 1499-1500. — Il avait eu à traiter sévèrement, par ordre de Ludovic, divers membres de la famille Trivulce (cf. une lettre de lui à Ludovic [Bibl. nat., Nouv. acq. lat. 1520, fol. 16 r°], dont je dois la copie à M. L. Auvray) :

Ill^me^ et ex^mo^ signor mio obser^mo^. Visto quanto me ha scripto la Ex^tia^ vostra sopra li fratelli de Bernardino da Trivultio (?), cancellaro de M. Zoanne Jacomo, li ho facto subito chiamare, et è comparso Paulo, uno de loro, alquale ho facto commandamento che lui inseme cum li fratelli debij uscire del Dominio ducale in termine de 4 di, sotto pena de la vita et confiscatione de li beni. Lui me ha dicto essere seperato da li fratelli, et che uno de loro, che ha nome M. Jo. Antonio doctor è ad Roma; doi altri, l'uno prette Christoforo, canonico de S^to^ Ambrosio, è qui, et l'altro, Ludovico, era in villa. Ha tolto carico de farlo intendere a questi dui et farli venire ad me che li faro el medesimo commandamento. Del che me parso darne noticia. Mediolani, die 5 Augusti 1499. Servitor Barth^a^ Chalcus.

[*Au dos :*] Illmo et ex^mo^ principi et d., domino meo obser^mo^, domino duci Mediolani, etc.

Toutefois, après le départ de Ludovic Sforza, il s'était rallié à la domination française, avait prêté serment de fidélité et d'hommage à Louis XII, et celui-ci lui avait confirmé en échange la possession de ses divers biens et privilèges. Une copie contemporaine des lettres royaux accordés à B. Calco est à Milan, Bibl. Ambros., cod. E 74 *inferiore* (cf. *Archives historiques, artistiques et littéraires*, t. II, p. 542). Au retour de Ludovic Sforza, Calco se remit à son service. Après la chute définitive du duc, il fut emprisonné par le gouvernement français, traité assez sévèrement, condamné à une forte amende, puis fut l'objet d'un édit d'amnistie, rendu le 5 mai 1500 (*Miscellanea di Storia Patria*, XIII, p. 369, à la suite de la Chronique de Andrea Da Paullo). — Agostino Calco accompagne Ludovic Sforza dans le voyage de Mantoue de juin 1498 et contresigne une lettre du duc au duc de Ferrare (*Bulletin du comité des travaux historiques*, t. XII (1893), p. 306, et *Documents sur les relations de Louis XII, de Ludovic Sforza et du marquis de Mantoue, de 1498 à 1500* (n° 7, p. 28). — Camillo Calco, sur lequel M. Calvi ne donne aucun renseignement, était employé à la chancellerie milanaise. C'était un fonctionnaire impassible ou sceptique : il est venu à son bureau le 31 août 1499. Le registre de lettres missives de Ludovic (aujourd'hui 62, Castellani, 1496-1499) contient à la première page cette mention :

Camillus Chalcus, filius Bartholomaei Chalci, primarii secretarii ducis Ludovici. Haec scripsi dum Galli ad urbem appropinquarent, cum victoriam apud Alexandriam fuissent adepti maximis copiis, duceque Jo. Jacobo Trivultio, et princeps cum familia ad imperatorem profugere deliberasset. 1499 ultimo die augusti.

Tristano Calco, l'historien, que M. Calvi dit être d'un *altro lignaggio*, appartient cependant à la même famille, d'après sa propre déclaration. Dans son traité (inédit) *De magistratibus mediolanensibus ad magnificentissimum equitem Marcum Antonium Maurocenum patricium lega-*

tumque Venetum libri tres, il parle plusieurs fois de ses liens de famille et de son respect pour B. Calco : *Illud ex insperato verum percommode cecidit ut quod vix optare unquam ausus essem, patronus et totius vitae meae ornamentum Bartholomeus Calchus huic ipsi deambulationi interesset;* et, dans le second livre, parlant du « segretario ducale, » que M. Calvi appelle « segretario generale » et dont le titre n'était pas défini d'une façon bien fixe (« Hunc alii *primarium secretarium,* alii *magistrum ab secretis,* alii *ab epistolis,* alii a similitudinem officii *mecenatem;* nos, si placet, quoniam grecissari libet, neoterico, ceterum non inepto verbo *archigrammateum,* vocemus »), Tristano Calco ajoute : *quod eum nunc locum tenet gentis nostrae praecipuum lumen, Bartholomeus Chalcus, et quod ego sub ejus disciplina et auspitiis mereo.* — Bartholomeo Calco était un travailleur acharné; ses amis lui reprochaient de ne pas se reposer assez souvent. Un congé de trois jours à la campagne était pour lui une fête extraordinaire (cf. une lettre, conservée dans le Carteggio Generale de Milan, et adressée par Jo. Antiquario à B. Chalco) :

Optimo et maximo a secretis B. Chalco Ja. Antiquarius salutem. Triduo indulgentiam ab istis molestissimis occupationibus ruri tibi statuisse gaudeo. Gauderem magis si, delegata filiis, quoniam jam licet cum aetate atque gratia plurimum floreant, curarum sar[cin]a, frequentius ac diutius id faceres. Nomini tuo per omnem rerum varietatem fecisti satis, atque cum pro his ipsis quos genuisti tuae vitae commodo permultum detraxeris. Vera nunc demum pietas ab illis exigit ut te quam longissimi aevi compotem esse velint. Quos tamen, quia tui simillimi sunt, nihil magis cupere certe scio quam ut, quocumque poterunt, studio tibi accepta cuncta referant. Evolassem ego quoque istuc ea ratione si per valetudinem liceret, ut in te vel tantillum cernerem quod mihi mira laetitia animi ocium usurpo, vigentior mox rediturus ad dilitescentes domi, (quia absum a regia), voluptates honestas ac minime, ut arbitror, vanas. Studia enim benevolentissimorum hominum ubi invicem coherent validius evalescere consueverunt. Neque mihi aliquid impensius vendico, quod ab optimis rationibus tuis profectum esse non sentiam. Vale.

Mediolano, ad III Non. Jun. M CCCC LXXXXVIIII.

P. 110. M. Calvi aurait pu ajouter à l'énumération des diverses armoiries des Sforza « l'aquila che porta lo illustrissimo signore Ludovico per insegna, quale ha in un de' piedi l'oliva e nel altro el ferro, » décrite par Baldassare Taccone dans le sonnet suivant (Bibl. nat., ms. ital. 1543, fol. 94 v°) :

Jove ha mandato al Moro quagiù in terra
Lucel chinciel portò gia Ganimede :
Qual tien l'oliva nel suo dextro pede
Che vol dire pace, en l'altro el fer che è guerra.

Acio che tutto el suol ch'Italia serra
Ceda a costui cogni metal possede
E di virtute ogni altro prince excede,
E i bassi exalta e gli puotenti aterra.

Fede, justitia e gran clementia sono
Fidel compagno al suo canuto ingegno
E stanno intorno al suo sublime trono.

Che diren noi? Se non che stato degno
Dhaver da Jove havuto un tanto dono
Che lalta Roma gia portò per segno.

P. 113. L'épitaphe de l'enfant mort-né de Ludovic Sforza, que M. Calvi cite d'après Morigi, est conservée au musée archéologique de Brera (à Milan). Elle est gravée sur une plaque de marbre noir. Le texte donné par M. Calvi est inexact. Il faut lire, au lieu de : amisi ante vitam, amissa ante vita (lig. 1). Je dois la collation de l'original à M. Ed. Jordan.

Fol. 114. Au sujet du deuil de Ludovic, après la mort de Béatrice, il fallait citer les exigences du duc pour les draperies et tentures de son appartement dans son voyage de Mantoue en 1498. Par contre, ce qui est dit de la frugalité de Ludovic et de ses repas debout est inexact. Ludovic était très gourmand, et son deuil ne l'empêcha pas de satisfaire ses goûts (cf. les textes que j'ai cités dans *les Amies de Ludovic Sforza, Revue historique,* 1892, t. XLVIII, p. 39).

P. 118 et 120. Les renseignements donnés par M. Calvi sur les préparatifs de défense du Castello par B. da Corte sont tout à fait insuffisants. — Ajoutons que, dès le 20 décembre 1498, Ludovic y avait fait mettre en ordre de l'artillerie, avait fait creuser un souterrain permettant de le ravitailler et d'y introduire des troupes (l'ambassadeur vénitien, ap. Marino Sanuto, II, 1251), et avait pris des précautions minutieuses pour le défendre; le 2 septembre, il y avait, dans le Castello et dans le *zardin* qui y était contigu, 500 hommes d'armes, de la cavalerie légère, 1,500 provisionati, « armés comme des paladins » (l'ambassadeur florentin, 2 septembre 1499; Firenze, *A. d. S., Lettere alla Signoria,* reg. 12). Son autorité de témoin oculaire est plus grande que celle du podestat de Crema, Liom (ap. M. Sanuto, II, 1214), qui parle de 1,500 fantassins et de 200 provisionati (le chiffre est d'ailleurs analogue); il y avait 1,500 pièces d'artillerie, de la poudre pour 40,000 ducats, une salle pleine de viande salée, 30,000 mesures de grain (renseignements vénitiens, peut-être exagérés). Le château était confié à l'ancien gouverneur de la Rochetta, le pavesan Bernardino da Corte (l'ambassadeur florentin, 2 septembre 1499; *ibid.*); avec lui étaient ses frères G. Giacomo da Corte, Ambrosio da Corte, l'ex-châtelain de Trezo, Cristoforo da Calabria, Bergonzio Botta, Pareto Corso, Filipin dal Fiesco et Brancon da Basagiepié (?) (lettre de Caravazo, 3 septembre 1499; M. Sanuto, II, 1222; déposition de Mella Romanengo, 16 septembre 1499; *ibid.*, II, 1321); ces renseignements sont plus précis que ceux de Grumello, seuls cités par M. Calvi.

P. 120. M. Calvi ne dit rien des instructions données par Ludovic Sforza à B. da Corte et autres défenseurs du château (lettre de Crema,

2 septembre 1499; M. Sanuto, II, 1209; lettre de Ferrare, 3 septembre 1499; *ibid.*, II, 1203; déposition de H. de Duchi à Trevi, 7 septembre 1499, ap. Sanuto, II, 1268).

P. 118. La note sur Simone Arrigoni est inexacte. Arrigoni avait commencé par être un des amis de Ludovic Sforza, qui croyait, à ce qu'il dit lui-même, lui avoir des obligations. L'ambassadeur mantouan Brognolo, dans une lettre du 14 août 1498, dit au marquis de Mantoue que Ludovic Sforza lui fait demander la grâce de Zoanne Arrigoni, fils de Pietro Sozino, détenu par le marquis à Carreto, et ce « a la requisitione de suoi parenti qua et maxime de uno Simone Arrigone, alquale la Excellentia sua se reputa obligata » (Mantoue, *Archivio Gonzaga*, E XIX, 3). Sous la domination française, S. Arrigoni ne fut pas seulement le brigand et le tyranneau de campagne dont parle ici M. Calvi. Il ébaucha des intrigues politiques avec l'ambassadeur vénitien, offrant de livrer à la République son château de Valsassina (cf. une lettre de Leone Blanco au Sénat de Venise sur ce sujet : *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais*, n° 29, p. 1). Arrigoni insista; le 14 novembre 1504, Blanco dit de lui :

Pui volte è stato cum mi et hame dicto molto maravegliar che quella illustrissima Signoria non li responda ad tante offerte e de quella importantia.

S. Arrigoni disait ne demander aucune démonstration à la République, mais se réserver pour l'éventualité d'une guerre entre Louis XII et Venise :

Jo non voglio gia che la illustrissima Signoria faci alcuna demonstratione, e mi pare conveniente che la se conservi in bona intelligentia cum la Christianissima Maestà, ma quando predita Maestà se volesse rompere cum lei, so quanto la mia offerta seria a suo proposito, et in facto la se ne ricordera et pentira.

Enfin, le 14 novembre, S. Arrigoni disait encore à Blanco :

Questa matina poi siamo stati insieme et lui mi ha dicto : « Io non ne saperia tener niente : sapiate per certo che questo apunctamento è contra la illustrissima Signoria et lo ho per via certa, et la impresa se fara più prestò che non pensate; et el Re venira in persona : avisandovi che già sono preparati circa franchi 200 m. per pagar le fantarie, et el Re che non ha cossa al mundo piu al core che de far questa impresa, già do anni li ha commenzati mettere insieme... »

Mais Blanco ne voulait pas s'engager ni compromettre la république de Venise :

... A questa parte li respose cum dolce et conveniente parole come mi paresse el bisogno rechiedere. Essendo questo homo maistro de intrade et de qualche conditione et inzegno e che praticha assai con molti de quelli chi sanno qualche cossa, ho voluto scriver alla Extia V. quelle parole che mi ha dicto anchor che facilmente potriano esser zance, et senza fondamento, perche voglio più presto erar in scriver una tal zanza che erar cum tacerla, et maxime che la voce quasi comune e del medesmo tenor circa lo accordio. — Mediolani, die XIIII Novembris 1504.

Tous ces renseignements sont contenus dans une lettre de Blanco, adressée « Ill^mis et ex^mis Dominis Capitibus excelsi consilii Decem, » et conservée à Venise (*A. d. S., Secretari a Milano, busta 15*). Cette correspondance est malheureusement très fragmentaire et n'indique pas quels furent les résultats de ces pourparlers. On doit les supposer négatifs. Plus tard, Arrigoni semble avoir repris ces négociations avec un nouvel envoyé vénitien, Nicola Stella (lettre de N. Stella au conseil des Dix, 13 janvier 1506 (1507). Venise, *ibid., busta 15*) :

A penultimo del passato reverenter scripsi a V. S. quanto mi refferite e richiese D. Simon Arrigon, e stando fin qui per intender la resolutione de quello, son da lui per fido internontio e cum contrasegni molto sollicitato per sapere qualche sentimento de le cosse proposte. Duolmi replicare alla Signoria Vostra, etc.

Mais, sur ces entrefaites, S. Arrigoni fut livré au gouvernement français, jugé et condamné (cf. *Documents pour la domination française dans le Milanais*, n° 51 : *Arrêté contre Simone Arrigoni et consorts, accusés de haute trahison*. Milan, 18 février 1507). Dans son interrogation, il parla de ses relations avec la Seigneurie et essaya de rejeter son crime sur les excitations de Venise et aussi de Trivulce. L'ambassadeur vénitien Stella, protesta hautement contre ces insinuations. Sa lettre du 28 mars 1507, où il racontait le procès, est malheureusement perdue, mais il y fait allusion dans une lettre suivante du 8 avril 1507, adressée « Excelsis Dominis capitibus excellentissimi consilii Decem Dominis collendissimis (*sic*) » (Venise, *ibid., busta 15*), qui mérite d'être reproduite intégralement :

Serenissime princeps et excellentissimi domini, Domini collendissimi.

Per mie lettere de 28 del passato, Vostra Sublimità potra haver inteso quanto reverenter gli denota circa le parole contenute ne li constituti del quondam infelice D. Simon Rigon, lecti in publico arengo, et como li repudiò maxime quando si nominò la Signoria, cum laqual parea chel havesse intelligentia, etc. Novamente mi retrovai cum el signor Zuam Jacomo, el qual como devotissimo de V. Subtà mi desse chel era vero che la Celne Vra era mixta in lo processo formato contra dicto Arigon, perche el meschino per salvarsi non solum nominò quella, ma etiam accusò dicto Signor Zuam Jacomo e molti altri a fine di scorrer e zerchar di farsi grato e di fugir la pena; tandem che avendo cognosciuto che ogni suoi dicti e pensieri non li giovava, e chel gli parea dover haver la merita penitentia, domente chel si retrovasse uno suo confessor, e gli racontò como tuto lhavea narrato contra la verita, e comenciò da la Subtà Vra, poi dal signor Zuam Jacomo e del tuto dicea haver mentito di quello era sta notato nel processo. El qual confessore, infuso da divina gratia, azo la verità se intendi, volse che a queste parole altri se gli trovasse, e cussi fu chiamato el frate compagno del confessore et il capitano del castello, et, in presentia ipsorum, el dicto D. Simon disse quod non erat verum quello che era sta scripto esto chel fusse sta astretto sottoscriver, e questo medemo el proverello disse asseverando paulo ante mortem al loco de la justicia. El perho dicto signor Zuan Jacomo che si sente innocente de simel objectione, ha deliberato partirse in questo zorno per andare da la Chrma Maesta, alaqual judica che gli sia sta mandata la copia del

processo predicto e che non gli sia fabricata qualche mala impressione contra di se, non solum per la Rma Signoria del legato quanto per Mons. el gran maestro per causa del mareschalchato di Franza, qual tenne dicto Sr Juan Jacomo, al qual molti, e praecipue dicto Monsignor gran maestro, li ha molto lochio. Io vedo dicto signor Zuan Jacomo quodammodo desperato, el qual va per justificarsi, et anderà ad trovare la Chrma Mta fin dove la si trovera de qua aut de la da monti. Et essendomi dicte le prefate parole, zoe che V. Subtà in dicto processo sia inserta quello che per avanti judicai per quel che fu recitato e lecto in arengo quando chel dicto Arigon fù justitiato, mi ha parso debito darvi notitia a la prefata Subtà Vra azo la intenda de questa materia quello che intender si po. Cujus gratiœ me devotissime commendo.

Mediolani, die VIII Aprilis 1507.

Servulus devotissimus Nicolaus Stella Secretarius.

Malgré ces dénégations de la dernière heure, l'existence d'une intrigue plus ou moins avancée entre Venise et Arrigoni reste vraisemblable.

P. 121. Quel est le cardinal Fracassa qui accompagne Ludovic Sforza en Allemagne? N'est-ce pas un lapsus qui déguise le cardinal Ascanio ou une confusion du cardinal San Severino avec son frère?

P. 122. Arluno, dans son histoire inédite de Milan (Milan, Bibl. Ambros., A 114 *inferiore*, p. 123 et suiv.), attribue le salut de Ludovic Sforza à Como, à « Laurentiani Sodalitii comes et sacerdos Andreas Ecclesianeus. » Les poursuiveurs étaient, d'après lui, Francesco Trivulcio et Donato Carcano. — La narration générale du départ et de la fuite de Ludovic Sforza en Allemagne est ici incomplète et peu précise.

P. 122. Le projet prêté par Corio (et rapporté ici) à Ludovic Sforza de se retirer chez le Grand Turc, après son arrivée en Allemagne, est imaginaire. Ce qui a pu donner naissance à ce propos, c'est le projet d'envoi au roi de Hongrie, comme ambassadeur, de Galéas Visconti.

P. 123. Le voyage d'Isabelle d'Aragon n'eut pas lieu à la date où semble le placer M. Calvi : ce ne fut que longtemps après le séjour de Louis XII à Milan et le départ de son propre fils pour la France que la princesse quitta à son tour la Lombardie. Son voyage, par Mantoue et Bologne, fut agréable. Elle écrivait de Toresella, le 3 février 1500, au marquis de Mantoue (Archivio Gonzaga, E XIX, 2, 1500-1620) :

A li hore 18 giungeremo ad Dozolo dove visitaremo la illustrissima nostra Madama Antonia e poi veneremo ad Mantua per visitarla insieme alla marchesana.

Elle devait débarquer à Borgoforte et priait le marquis de lui envoyer dix-huit chariots pour ses bagages et deux « carette » pour elle et sa fille. Le 11 février elle arrivait à Bologne; Ghirardacci raconte ainsi son entrée :

Giunse in Bologna Mad. Isabella, già moglie del duca Gio. Galeazzo Sforza con i figlioli che passava a Napoli, tuta ramaricata per aver il re mandato Francesco suo filiolo giovinetto in Francia. Fu dà Giovanni incontrata con molti cittadini ad Arizola e tre carrette di gentildonne la vennero ad incontrare e fu con onore da Madonna Ginevra e da tutti i figlioli ricevuta, e doppo tre giorni si parte per Napoli.

Dès son arrivée à Naples, le roi Frédéric lui constitua une maison. Au mois de mai, il monta ses écuries et même un haras, aux dépens, il est vrai, de Ludovic Sforza (cf. *Grande Archivio di Napoli,* Collaterali Comune, reg. 16, fol. 175 v°) :

Rex Sicilie. Noi havemo donato ala illustrissima duchessa Ysabella, nostra nepote, cento jumente de quelle erano del ill^mo^ ducha de Milano con li soi stalloni necessarii, como per memoriale ne li havemo expedito, quale resta impotere del mio cavallaricho, se contene ; pero ve dicemo et ordinamo che debiate consignare dicte jumente et stalloni ad omne requesta del homo de dicta duchessa che mandarra ad pigliarele, e non fare altramente per quanto havete cara nostra gratia. Datum in castello nostro novo Neapoli, XVI Maii M. quingentesimo. — Rex Federicus. De Summa : Vitus Pisanellus.

Il est à remarquer que le roi Frédéric donne à Isabelle, dans la suscription de cette lettre, le titre de *Ducissa Mediolani.*

P. 127. M. Calvi partage l'erreur commune à beaucoup d'historiens en disant que le Castello était (le 4 sept. 1499) « l'ultimo propugnacolo sulle cui torri sventolasse aucora la bandiera degli Sforza. » Tiranno en Valteline résista encore longtemps, ainsi que Trezzo, commandé par Lodovico Visconti.

P. 128. M. Calvi passe sous silence les négociations entamées par Trivulce avec le gouvernement provisoire pour obtenir la reddition du Castello sans violence (cf. Rosmini, *Istoria del maresciallo Trivulzio,* II, p. 262). Après les premières ouvertures par des tiers, Trivulce agit directement. Dès le 5 septembre, il envoya à Da Corte un *dottor da conto* (dépêche de Vespucci, ambassadeur florentin, 5 sept. 1499).

P. 128, note. Il y eut un commencement de siège et de bombardement dont M. Calvi ne dit rien; les dépêches des ambassadeurs alors présents à Milan lui auraient fourni sur ce siège et sur ces négociations de nombreux et intéressants détails, que je ne puis, vu leur longueur, reproduire ici, mais que je publierai prochainement ailleurs.

P. 128, note. M. Calvi dit d'après Benaglia que les richesses du château furent partagées entre Trivulce, B. Visconti et Corte. C'est faux. Pourquoi d'ailleurs citer Benaglia puisqu'on a le texte même du traité entre B. da Corte et Trivulce? Les historiens ont négligé généralement de citer ce texte : ainsi je ne le trouve pas mentionné dans le commentaire de M. de Maulde à son édition de la Chronique de Jean d'Auton.

P. 128, note. M. Calvi dit que les Français perdirent le Castello pendant la restauration sforzesque de février-avril 1500. C'est faux.

P. 129, note. Le vrai nom du *legatus totius Italiae* envoyé par Alexandre VI à la rencontre de Louis XII à Milan n'est pas le cardinal de Bruges, mais Giovanni Borgia. Il mourut au cours de cette légation, peut-être empoisonné par son cousin César.

P. 130. Sur ce second siège du château, les dépêches diplomatiques contiennent des textes non moins intéressants que ceux précédemment signalés, mais que je ne puis pas non plus citer ici faute de place.

P. 130. Appeler le cardinal d'Amboise « Il Rohan » est une erreur que je ne croyais permise qu'à M. Yriarte. Il s'agit du cardinal d'Amboise, ou de Rouen, « Il Roano, » « Rothomagensis. » Il y a quelque incertitude du reste dans la lecture des noms français ; ainsi, p. 134, La Palisse devient La Paillisse.

P. 130. Le château de Milan fut muni d'une bonne garnison. En 1505, un compte des « estats » faits par le roi à Nicolas de Neufville, par lui commis à la Trésorerie des guerres de sa duché de Milan, « pour l'année commençant le premier jour de janvier 1504 et finissant le derrenier jour de décembre ensuyvant 1505, » mentionne « au chastel, place et roquette de Millan, le nombre de cent hommes d'armes et deux cents archiers pour la garde, seureté et deffense desdits chastel et roquette. » Ils recevaient : les hommes d'armes 10 livres tournois, et les archers 7 livres 10 sols par mois (Bibl. nat., f. fr. 7882).

P. 131. La liste des Gibelins arrêtés en Milanais ou extradés, bon gré mal gré, par les états voisins, est fort incomplète. Contrairement à l'opinion de M. Calvi, la répression de la révolte fut fort douce, et il y eut notamment peu de sang répandu.

P. 131. M. Calvi oublie de dire que c'est au Castello que le 17 avril le peuple de Milan alla processionnellement chercher le cardinal d'Amboise pour l'inviter à venir au Broletto recevoir leur soumission :

Nobiles et cives ipsius urbis... adierunt... D. Georgium de Ambasia... et humiliter exposuerunt quod, ex quo universa multitudo populi non poterat sic facile convenire in arce, in qua ipse R. Dominus hospitio receptus erat... Supplicaverunt ut dignaretur se transferre ad palatium prope ecclesiam cathedralem qui nuncupatur curia vetus... (Bibl. nat., coll. Dupuy 628.)

P. 137. Il est inexact que Maximilien Sforza se soit contenté pour punir Sagramoro Visconti de lui ôter sa charge. Sagramoro et ses nombreux complices furent punis de confiscation. L'arrêté pris le 25 mars 1513 « contra D. Sagramorem Vicecomitem et certos alios » est conservé dans le reg. Panigarola L 163 v° (Milan, *A. d. S.*).

On voit par les exemples précédents, que l'on aurait pu multiplier, à quelles critiques, graves ou légères, prête presque à chaque page, pour un court épisode, l'ouvrage de M. Calvi. C'est un livre de lecture aisée et attrayante, orné d'ailleurs de photogravures intéressantes, mais non pas, il s'en faut, le livre exact et abondamment renseigné que l'auteur avait la prétention d'écrire sur le château de Milan pour en expliquer les transformations parallèles à l'évolution de la société lombarde[1].

Léon-G. Pélissier.

1. Une seconde édition de ce livre, que l'on annonce comme revue et augmentée, paraît en ce moment, mais je ne l'ai pas vue encore.

P.-F. Willert. **Henry of Navarre and the Huguenots in France.** New-York and London, Putnam, 1893. In-8°, v-478 pages.

Le livre de M. Willert fait partie d'une collection intitulée : *Heroes of the Nations* (les principaux collaborateurs sont, comme M. W. lui-même, des *fellows* d'Oxford) : c'est assez dire qu'il n'y faut chercher ni discussions critiques ni recherches originales. L'auteur n'a voulu que faire connaître aux lecteurs de langue anglaise la physionomie de Henri IV et grouper autour de cette figure la France huguenote du XVIe siècle.

Est-ce à dire qu'il n'ait fait qu'une œuvre de banale vulgarisation? On sent au contraire, à chaque ligne, que ce petit résumé repose sur de sérieuses études personnelles. M. W. est visiblement au courant des dernières publications, bien qu'il se soit interdit de les citer. S'il a subi sans aucun doute l'influence de Baird, il sait au besoin se séparer de l'historien américain (p. 335).

Son premier chapitre : *la Réformation en France,* me paraît juste dans son ensemble. Peut-être exagère-t-il l'importance de l'intervention de Calvin dans le développement de la Réforme française, développement déjà fort avancé en 1536. — De même, s'il explique fort bien comment la doctrine de la prédestination, loin d'endormir les âmes dans une sorte de fatalisme paresseux, surexcita au contraire les énergies; s'il est vrai qu'en son fond le calvinisme était favorable à la démocratie, il n'est pas tout à fait historiquement exact de dire que, « en France comme partout, les calvinistes furent les adversaires du despotisme, les champions du gouvernement populaire. » En fait, les opinions politiques des réformés varièrent, avec le temps, en raison de leurs intérêts[1]. Par contre, M. W. restreint à l'excès la part qui revient aux classes populaires dans le mouvement réformé avant 1559; je le renverrai simplement à un texte de Giovanni Michiel, qui est de 1561[2].

Mais c'est à Henri de Navarre que M. W. a consacré le meilleur de son travail. — Il estime à leur juste valeur les commérages de Sully (p. 126 et 383). Il retrace avec sagacité les origines de la Saint-Barthélemy. Surtout il nous donne du caractère du roi une idée qui me paraît approcher aussi près que possible de la vérité : « C'était un homme de sensibilité facile et d'émotions ardentes, quoique peu profondes et peu durables, » qui « passait rapidement des larmes au rire. » Était-il jamais sincère? « Il sentait probablement, à l'heure même, ce qu'il exprimait avec tant de chaleur et de naturel; » mais, comme il connais-

1. G. Weill, *les Théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion.*

2. Alberi, t. III, p. 426 : « E fin qui, per causa delle rigorose esecuzioni, non si sian mostrati altri che gente popolare, che, dalla vita in poi [excepté la vie], hanno avuto poco altro che perdere... » Il est vrai qu'il restreint lui-même la portée de cette affirmation un peu plus bas.

sait fort bien son tempérament mobile, il se servait de sa brusquerie même pour mieux tromper autrui; après tout, « si on le mesure à l'idéal de ce temps, si on le compare, par exemple, à Philippe II ou à Élisabeth, » on sera tenté de louer sa franchise.

Il y a là une analyse assez délicate. M. W. a bien vu que le Béarnais était tout autant le fils d'Antoine de Bourbon que celui de Jeanne d'Albret. — Les qualités de pénétration et de finesse de l'auteur sont surtout sensibles dans les deux chapitres consacrés à la conversion (v et vi), et qui me semblent être les meilleurs du livre. M. W. n'est ni un puritain ni un apologiste; il se tient à l'écart de toute exagération dans un sens ou dans l'autre; il ne grossit l'importance ni des larmes versées par le roi en présence de son vieux ministre La Faye ni de son mot gaillard sur « le saut périlleux; » mais il ne néglige ni l'un ni l'autre de ces faits : tous deux sont également des expressions sincères d'une âme qui changeait sans cesse : « Henri IV n'était pas un incrédule; il n'était pas inaccessible à l'émotion religieuse... Mais ces émotions étaient superficielles et passagères, son ambition profonde et durable. » Ajoutez qu' « à n'en pas douter, au fond du cœur, il tenait le protestantisme pour plus voisin de la vérité que le romanisme, » mais que malgré tout il était, comme le dit très bien l'auteur anglais, « *a latitudinarian;* » persuadé qu'il n'y avait pas entre les deux confessions une antinomie irréductible, sincèrement désireux de donner à la foi religieuse une base assez large pour que tous les chrétiens pussent s'y réunir et s'y réconcilier.

Mais, quelque vérité qu'il puisse y avoir dans cette remarque d'un étranger, que la conversion ne pacifia la France qu'au prix d'une hypocrisie (p. 265), que le roi par là donna à la nation un fâcheux exemple et prépara la Révocation, il est bien difficile à des Français de juger avec cette sereine sévérité un acte qui sauva la France. De même (p. 271), il n'est pas contestable qu' « en achetant la soumission des rebelles, Henri IV apprit à la noblesse française que la turbulence était une source de bénéfices, leçon qu'elle n'oubliera pas pendant les régences de Marie et d'Anne; » mais qu'y faire? et ne devait-on pas tout sacrifier au rétablissement de la paix intérieure?

M. W. juge l'édit de Nantes avec une impartialité que n'ont pas toujours pratiquée les protestants du XVIe et du XVIIe siècle, — ni même ceux du nôtre. Il montre que Henri ne pouvait guère le promulguer plus tôt ni faire aux huguenots une situation plus avantageuse. Il montre le même esprit de modération lorsqu'il parle du traité de Vervins, conclu avec l'Espagne malgré les engagements qui liaient Henri à Élisabeth et aux Provinces-Unies.

L'ouvrage est accompagné de quatorze illustrations, toutes faites d'après des documents contemporains (mais malheureusement d'une exécution un peu molle et banale), d'un fac-similé, de deux tables généalogiques et d'un index. — Somme toute, c'est un excellent résumé, intéressant et agréable à lire, et il n'existe pas, à notre connaissance,

d'ouvrage français qui donne, en si peu de pages, une idée à la fois aussi exacte et aussi complète du plus populaire de nos rois[1].

H. HAUSER.

The Memoirs of Edmund Ludlow, Lieutenant General of the Horse in the army of the Commonwealth of England, edited, with appendices, by C. H. FIRTH. 2 vol. Oxford, Clarendon Press, 1894.

L'édition des *Mémoires de Ludlow* que vient de publier M. Firth peut être considérée comme définitive. Elle est telle qu'on devait l'attendre de l'éditeur si scrupuleux et si exactement informé des *Mémoires de Mrs. Hutchinson*, de la *Vie du duc de Newcastle* et des *Clarke Papers*. Le nombre prodigieux de documents analysés dans les notes ou publiés dans les appendices donnent une importance toute nouvelle à l'ouvrage de Ludlow. Cette édition est d'ailleurs la seule qui soit complète. Lorsque parurent les Mémoires, les deux premiers volumes en 1698 et le troisième en 1699[2], l'éditeur supprima les attaques virulentes dirigées contre Ashley Cooper. Ces passages, retrouvés par M. Christie et publiés par lui en 1871, à la suite de sa *Vie de Shaftesbury*, ont été remis en place dans l'édition de M. Firth.

L'introduction complète sur bien des points l'étude déjà ancienne de Guizot[3]. Fils d'un père puritain, Ludlow fut de bonne heure préparé à son rôle de républicain intransigeant. Pendant la première guerre civile, il servit principalement dans le comté de Wilts, et la première partie de ses Mémoires est surtout intéressante pour l'histoire locale. Mais, comme le remarque M. Firth, la physionomie générale de cette guerre, où officiers et soldats étaient improvisés, où la moindre bicoque se transformait en forteresse, où chaque ville, chaque comté, chaque famille même se scindait en deux partis hostiles, s'y trouve rendue avec une vérité frappante. Cependant les idées de Ludlow devenaient de plus en plus radicales. Quand il fut élu à la place de son père pour représenter le comté de Wilts (mai 1646), il se rangea dans le petit groupe des « honnêtes gens, » c'est-à-dire des républicains, à une

1. P. 5. Je pense que c'est l'imprimeur qui fait dire à M. W. que la première édition de l'*Institution* est de 1555! — P. 29. Oléron pour Oloron. — P. 97. Ce n'est pas en Béarn, c'est en Rouergue, à Milhau, que se tient l'assemblée de 1573; le Béarn, vicomté souveraine, avait son organisation particulière. — P. 273 : Froissart racontant l'histoire de Jeanne Darc! — P. 390. Ce n'est pas « *tout* soit vieil et antique, » mais « *tant* soit vieil. »

2. La première page porte : *Suisse. Imprimé à Vevay dans le canton de Berne.* Mais tout porte à croire que les Mémoires furent en réalité publiés en Angleterre.

3. Dans ses *Portraits politiques*. Guizot a également donné dans sa *Collection de Mémoires* une traduction de Ludlow.

époque où beaucoup d'indépendants croyaient encore pouvoir conserver la forme monarchique. La seconde guerre civile rendit nécessaire l'union des indépendants de toute nuance contre les presbytériens et le roi. Ludlow nous fournit des renseignements fort intéressants sur les négociations qui eurent lieu entre les officiers et les républicains de la Chambre, et qui aboutirent à l'expulsion des presbytériens. Il prit même une part active à cette « purgation » du Parlement et siégea plus tard parmi les juges du roi. Deux ans après, malgré les insinuations de ses amis, qui lui représentaient que Cromwell cherchait à se débarrasser de lui, il accepta d'aller en Irlande commander en second sous Ireton. En dépit de la rigueur de ses principes, Ludlow garda son commandement militaire après l'expulsion du Rump et même après l'expulsion du Petit Parlement, avec lequel durent s'évanouir ses rêves de réforme les plus chers. C'est seulement en 1655 qu'il fut rappelé pour avoir fait circuler des pamphlets dirigés contre le Protecteur.

Cromwell mort, Ludlow se jeta avec plus de passion que jamais dans les intrigues qui amenèrent la chute de Richard Cromwell. Il nous donne plus d'un détail intéressant sur ce point. Nommé lieutenant général en Irlande après le premier retour du Rump aux affaires, il essaya de jouer le rôle d'arbitre dans le conflit qui éclata entre le Parlement et l'armée. Il ne réussit qu'à se compromettre auprès des deux partis. Son armée d'Irlande se révolta, et le Rump, rétabli pour la seconde fois, lui enleva toutes ses dignités. La Restauration le força à s'enfuir. Il se réfugia en Suisse, à Vevey, et y vécut jusqu'en 1692 en compagnie de quelques autres « régicides. » Il avait cru pouvoir retourner en Angleterre en 1689, mais il y fut fort mal accueilli et reprit le chemin de l'exil.

M. Firth a très bien montré quelles causes diminuent la valeur historique des Mémoires de Ludlow, dont quelques historiens, et Guizot en particulier, se sont servis avec trop de confiance. La sincérité de Ludlow est hors de cause. Carlyle, qui lui reproche avec insistance son étroitesse d'esprit et son invincible obstination, ne songe pas à nier son honnêteté. Mais c'est en exil, et, semble-t-il, entre 1663 et 1673, que Ludlow composa ses Mémoires. Pour écrire l'histoire de la guerre civile et du protectorat il dut se fier surtout à ses souvenirs. Il ne semble guère avoir consulté que les Mémoires, alors inédits, de sir John Berkeley, qu'il suit très exactement pendant trente pages (t. I, p. 153 à 182). Aussi les erreurs chronologiques sont-elles très nombreuses, surtout lorsqu'il s'agit d'événements auxquels Ludlow n'a pas été directement mêlé. Les campagnes de Cromwell en Irlande sont racontées fort inexactement, et le récit des difficultés qui amenèrent en 1647 la marche de l'armée sur Londres forme le plus extraordinaire imbroglio que l'on puisse imaginer.

Ludlow mérite surtout créance là où il a été témoin oculaire. Encore faut-il faire la part de la passion politique qui le porte à dénaturer, sans en avoir conscience, les faits qu'il rapporte. Partisan fanatique de la

forme républicaine, il ne peut parler avec sang-froid de ceux qui ont trahi la « bonne vieille cause, » les Ashley Cooper, les Monk, les Cromwell. L'idée que le gouvernement républicain, représenté par le Rump, ne s'appuyait que sur une minorité, tout comme le gouvernement du Protecteur, ne pénétra jamais dans l'esprit étroit et sectaire de Ludlow. Comme le remarque l'auteur anonyme de la *Modeste justification d'Olivier Cromwell* (1698), « cet officier de cavalerie au cerveau épais » ne comprit jamais qu'il y avait inconséquence à se vanter d'avoir purgé le Parlement et à faire en même temps à Cromwell un crime de l'avoir expulsé. Ludlow est persuadé que Cromwell avait, dès 1646, formé le projet de s'emparer du pouvoir et que, pour comprendre ses actes, il faut se servir « du commentaire de ses actions postérieures. » Aussi, même lorsqu'il rapporte avec exactitude les paroles ou les actes de Cromwell, comme il a presque toujours oublié dans quelles circonstances le fait s'est produit, les explications qu'il en donne et les conclusions qu'il en tire sont généralement erronées. Les Mémoires de Ludlow ont contribué dans une large mesure à faire à Cromwell cette réputation d'« hypocrite raffiné » qui s'est attachée à lui jusqu'à notre temps, et dont les travaux de M. Gardiner et de M. Firth ont achevé de le réhabiliter.

D. Pasquet.

Studien zur Geschichte des fünften Kreuzzuges, von Reinhold Röhricht. Innsbruck, Wagner, 1891. In-8°, VI-139 pages.

M. Röhricht avait été chargé par feu le comte Riant de publier pour la Société de l'Orient latin plusieurs volumes de texte relatifs à la cinquième croisade, qui eut, on le sait, pour théâtre la vallée du Nil. Deux volumes avaient déjà paru, en 1879 et 1882; un troisième, contenant l'*Epistolarium*, était sous presse quand la mort du comte Riant amena la dissolution de la Société, qui, malgré de laborieux efforts, n'a pu jusqu'ici être reconstituée. M. Röhricht, désireux de faire profiter le monde savant du fruit de ses recherches, les a réunies sous le titre transcrit plus haut. Ce mince volume, fort intéressant, contient une étude sur l'histoire même de la croisade, une autre sur l'expédition d'André, roi de Hongrie, laquelle date de 1217, l'analyse ou le texte intégral d'un certain nombre de lettres où il est question de la croisade; l'analyse de chartes diverses sur le même sujet; enfin un catalogue étendu des croisés dont l'auteur a relevé les noms dans les documents manuscrits et imprimés. Ce nouveau volume, joint aux deux que M. Röhricht avait publiés précédemment, renferme tous les éléments d'une histoire critique de cette expédition, si brillamment commencée, si tristement finie. Espérons que M. Röhricht se chargera quelque jour d'écrire cette histoire; nul ne pourrait mieux que lui s'acquitter de cette tâche.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1894, 6e livr. — H. Lacaille. La vente de la baronnie de Coucy (d'après les pièces du procès qui fut porté devant le Parlement après la mort du dernier sire de Coucy, Enguerran VII, mort à Brousse en 1397, et à cause de la rivalité des deux héritières, filles du défunt; l'une d'elles, Marie de Bar, circonvenue par le duc d'Orléans, vendit à celui-ci son héritage en 1400; mais il n'avait acquis en fait qu'une part de cet héritage, si important au point de vue politique. De là une nouvelle procédure qui n'était pas encore terminée quand le duc fut assassiné. La sentence définitive du Parlement prononça le partage de la seigneurie le 11 août 1408). — J. Viard. L'hôtel de Philippe de Valois (fin de ce curieux document). — L. Delisle. Manuscrits légués à la Bibliothèque nationale par Armand Durand (une chronique de Sigebert du XIIe s., exemplaire jadis conservé dans l'abbaye de Signy; les matériaux amassés par N. Heinsius pour établir le texte des poésies de Claudien; le ms. original de la *Bibliothèque littéraire du Maine*, par Ansart, et dont le 1er vol. seul avait été publié, etc. Publie en appendice le texte de la Chronique de Signy, qui va de 1134 jusqu'à 1330 environ, et qui est transcrite dans le ms. de Sigebert). = Bibliographie : *Giry*. Manuel de diplomatique (art. de Ch.-V. Langlois). — *Delaville Le Roulx*. Cartulaire général des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem; tome I (art. de L. Delisle, qui signale un certain nombre d'erreurs portant la plupart sur des noms ou des choses de Normandie. Éloge de la publication en général). — *Krause*. Hincmarus, de Ordine palatii. — *Sabatier*. Saint François d'Assise (l'étude des sources est neuve et intéressante, mais l'auteur leur fait dire plus qu'elles ne contiennent). — *L. Merlet* et *Clerval*. Un ms. chartrain du XIe siècle; Fulbert, évêque de Chartres (ms. composé entre 1026 et 1028; il contient le martyrologe d'Usuard, un obituaire et quelques offices liturgiques : à la publication de divers extraits du martyrologe, les éditeurs ont ajouté d'utiles commentaires hagiographiques. Renseignements précieux sur la cathédrale de Fulbert, bâtie de 1020 à 1028). — *R. Brandi*. Die Chronik des Gallus Ohem (nouv. édit. de cette chronique de Reichenau). — *L. de Marchi* et *G. Bertolani*. Inventario dei mss. della r. Biblioteca universitaria di Pavia; vol. I.

2. — La Révolution française. 1895, 14 févr. — Ét. Charavay. Notice biographique sur La Fayette, 1757-1834; fin le 14 mars. — Chassin. La mission de Lequinio et de Laignelot à Rochefort et en Vendée, 1793-94 (chapitre extrait du tome IV de *la Vendée patriote*). —

FOUBERT. L'idée autonomiste dans les districts de Paris en 1789 et en 1790 (analyse le plan de réforme pour l'administration parisienne délibéré par le comité central des districts tenu à l'archevêché). — BRETTE. Lettres de Thiroux de Crosne, lieutenant général de police, à Louis XVI, 20-30 avril 1789 (sur les assemblées tenues à Paris pour la nomination des députés aux États généraux et sur l'insurrection des ouvriers du faubourg Saint-Antoine). = 14 mars. Th. LHUILLIER. Laurent Le Cointre, de Versailles, député de la Convention. — Albert MÉTIN. Les origines du comité de sûreté générale (montre comment la Constituante, par la création du comité des recherches, et la Législative, par l'institution du comité de surveillance, avaient préparé la Convention à confondre, dans le comité de sûreté générale, non seulement le pouvoir exécutif, mais encore le pouvoir judiciaire, ainsi que le législatif); 1er art. — Jos. DURIEUX. Une fête aux Invalides, 22 sept. 1797.

3. — La Correspondance historique et archéologique. 1894, n° 1. — Principaux accroissements des collections du Département des mss. de la Bibliothèque nationale pendant l'année 1893. — FUNCK-BRENTANO. Les privilèges de l'Académie royale de musique au XVIIIe s. = N° 2. Les mss. du comte de Lignerolles. — E. MAREUSE. Lutetia furens (réédite un placard de la Ligue). — F. CHAMBON. L'arbre généalogique de la maison de Bourbon du P. André de Saint-Nicolas (il a été composé en 1682 par un maître faussaire). = N° 3. E. COUARD. L'auteur de la Marseillaise détenu à Saint-Germain-en-Laye en 1793 et en 1794. — J. VIARD. Une joueuse de vielle accusée de sorcellerie, 1317. — J. CHAVANON. Une lettre missive du XIVe s. (du maire de Bordeaux au sire de Pons, concernant les trêves de Guyenne, 1397). = N° 4. FUNCK-BRENTANO. Notes additionnelles à l'introduction du catalogue des archives de la Bastille. — LABANDE. Autour du mariage; mœurs et coutumes avignonaises des XIVe et XVe s. = N° 5. A. MOREL-FATIO. Un grand d'Espagne, agent politique de Louis XIV (publie un mémoire du duc de Caminha à Louis XIV, devant qui il fait ressortir les services qu'il peut rendre à la cause française dans le cas de l'ouverture prochaine de la succession d'Espagne. Appréciés par les ambassadeurs ou les chargés d'affaires de Louis XIV : Rébenac, Blécourt, Harcourt, ses services paraissent n'avoir reçu du roi aucune récompense, même après l'avènement de Philippe V). = N° 6. MAREUSE. Un accès d'humeur de Napoléon Ier; la représentation de *l'Intrigante* à l'Élysée, le 29 mars 1813. — E. COYECQUE. Les archives anciennes des domaines de la Seine aux archives départementales (inventaire de ces archives, qui viennent d'être récemment versées au dépôt départemental). = N° 7. G. DAUMET. La question des bourgeois de Calais (le récit de Le Bel et de Froissart doit, jusqu'à preuve formelle du contraire, être admis par la critique). — F. MAZEROLLE. Dépenses d'orfèvrerie faites pour le sacre de Louis XIV, 1651-54. = N° 8. F. CLAUDON. Essai sur les origines de la municipalité de Langres (histoire de la lutte entre l'évêque de Langres et ses bourgeois, pendant tout le XIIIe et le XIVe s.;

c'est en 1398 qu'on rencontre le premier magistrat municipal. Le chapitre, qui possédait une partie de la ville, réussit, jusqu'à la fin du XIVe s., à maintenir ses sujets dans sa dépendance). = N° 9. Alph. Dunoyer. Guillaume Briçonnet, négociateur et général des finances, 1493 (art. très documenté). — L.-G. Pélissier. Miracles en 1602 dans le pays de Saluces. = N° 10. H. Lacaille. Notice sur les archives de la Chambre des comptes de Blois à la fin du XVIIIe siècle, et sur quelques inventaires qui en ont été conservés. = N° 11. Comte Ch. de Beaumont. Le 18 brumaire an VIII (lettre anonyme adressée à un destinataire inconnu, racontant la « légende » du 18 brumaire). — Fr. Claudon. Un séjour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (tentative avortée contre Langres en déc. 1363). = N° 12. Marquis de Fayolle. Fouilles de la tour de Vésone à Périgueux. = 1895, n° 13. G. Duval. La succession de Marat (publie une procuration donnée par le frère de Marat à leur sœur, l'autorisant à gérer les biens du défunt). — F. Molard. Archives anciennes du prieuré de Branches. = N° 14. A. de Witte. Notes sur les Roëttiers, graveurs généraux des monnaies aux Pays-Bas méridionaux. — L.-G. P. Un cadeau pontifical en 1699 (envoyé par le pape à la reine de Pologne, Marie d'Arquien). — F. de Villenoisy. Le congrès de Vilna et la préhistoire européenne. — A. Spont. Document relatif aux travaux du château de Plessis-lez-Tours ou d'Amboise vers 1470. — C. de la Roncière. La Pragmatique sanction de 1438 et Alain de Coëtivy (publie un *motu proprio* du 30 janv. 1446, par lequel le pape Eugène IV interdit à l'évêque d'Avignon de se prévaloir de la promesse qui lui avait été faite d'un chapeau de cardinal. Ce chapeau devait payer les efforts d'Alain pour faire révoquer la Pragmatique; mais ces efforts n'avaient pas abouti). = N° 15. Levillain. Une édition des lettres de Jean de Salisbury, par Baluze (notes de Baluze dans le ms. lat. de la Bibl. nat. 9349). — Grandin. Procuration donnée par Henriette-Marie de France, fille de Henri IV (pour la fondation d'une messe à N.-D. de Liesse en souvenir d'un naufrage auquel elle avait échappé). — Chambon. Gilbert Gaulmin et un procès de sorcellerie à Moulins en 1623. — Grandin. Un mariage clandestin au XVIIe s.

4. — Revue rétrospective. Juillet à décembre 1893. — E. Asse. Le baron de Ferriol et Mlle Aïssé (renouvelle très profondément, d'après la correspondance de Ferriol, l'histoire de ce singulier diplomate). — Souvenirs de la guerre d'Espagne, 1809-1812 (fin). — La bataille de Fontenoy racontée par le baron d'Heiss. — Pièces relatives aux journées des 5 et 6 juin 1832 (d'après une conversation de Mahul avec le général de Laïdet; accompagnées de pièces officielles). — Journal intime de M. G.-P. Villenave (curieux pour l'histoire de la bourgeoisie). — Le général O'Hara, gouverneur de Toulon, prisonnier en 1793 (d'après les documents des archives de la guerre; sa capture volontaire était un moyen de négocier pour permettre aux Anglais de quitter Toulon). = Janvier-juin 1894. Villenave. Mon livre ou Moi et d'autres (curieux détails sur Gall, sur les processions de la Restauration, sur le duc de

Richelieu, etc.). — Documents concernant le cœur de Louis XVII (il fut conservé par Pelletan, qui chercha en vain, ainsi que ses héritiers, à le restituer à la famille royale. Ces documents confirment absolument la mort de Louis XVII au Temple). — Notes du sergent-major Rattier sur la campagne d'Italie de 1796. — Lafayette jugé par le comte d'Espinchal (sévère, mais juste). — Lettres de Rattier à son père sur les campagnes de 1808 à 1814. — La France en 1752. — F. Funck-Brentano. Dumouriez à la Bastille et au château de Caen (du 13 sept. 1773 à juillet 1774 ; il se plut à la Bastille et retrouva à Caen Mlle de Broissy, qu'il épousa). — Une table chronologique des vingt premiers volumes de la Revue rétrospective termine ce volume, après lequel commence une nouvelle série.

5. — **Bulletin critique.** 1895, n° 5. — *Rushforth.* Latin historical inscriptions, illustrating the history of the early empire (utile et bien informé). = N° 6. *A. Legendre.* Carte de la Palestine ancienne et moderne (excellent). = N° 7. *Jos. du Teil.* Le livre de raison de noble Honoré du Teil, 1571-1586. — *P. Gaffarel.* Bonaparte et les républiques italiennes (ouvrage de seconde main, compilé hâtivement dans des histoires vieillies ou sans valeur, et rempli d'erreurs ou d'à-peu-près). — Les Universités d'Allemagne (article par Charles Goyau ; ces Universités tendent à perdre leur caractère de laboratoires scientifiques). = N° 8. *J. Feuvrier.* Un collège franc-comtois au XVIe s. (bon). — *Id.* La conquête de la Franche-Comté en 1674 ; relation inédite. — *Id.* Notes historiques sur la ville de Dôle (bon). = N° 9. *Karapet ter Mkrtschian.* Die Pauliniaker im byzantinischen Kaiserreiche und verwandte ketzerische Erscheinungen in Armenien (travail consciencieux et méritoire ; rend à l'Arménie la juste part qui lui revient dans le mouvement d'opposition des Pauliciens à l'Église orthodoxe grecque).

6. — **Journal des Savants.** 1895, janvier. — G. Paris. Les sources du roman de Renard ; fin (sources d'origine orientale ajoutées au récit primitif dont *Ysengrinus* et le Goupil sont les acteurs principaux ; maintenant, c'est le lion, Noble ou le roi qui occupe la première place. Le *Roman* est une fable d'origine populaire, propagée, mais non imaginée par les clercs ; les quelques ressouvenirs des fables antiques qu'on y trouve proviennent aussi de la tradition orale ; mais surtout il faut faire une grande part à l'invention des conteurs du XIIe s. La partie la plus considérable du *Roman* n'a pas de sources au sens propre du mot). — L. Delisle. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus ; nouv. éd. par le P. C. Sommervogel. = Mars. B. Hauréau. Manuscrits de Poitiers et de Valenciennes (observations sur le tome XXV du *Catalogue général des mss.*).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1895, n° 6. — *Maulde-La-Clavière.* Louise de Savoie et François Ier (beaucoup de faits très intéressants pour l'histoire des mœurs, et surtout du changement dans les mœurs de la haute aristocratie sous l'influence des guerres

d'Italie, influence que l'auteur a peut-être exagérée). — *A. Brette.* Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789; vol. I (excellent recueil). = N° 7. *J. Parisot.* Patrologia syriaca (nous avons déjà annoncé dans le précédent numéro le 1er vol. de cette Patrologie, qui comprend les homélies d'Aphraate). — *R. Pischel.* Beitrage zur Kenntniss der deutschen Zigeuner (bon). — *P. Lacombe.* De l'histoire considérée comme science (livre intéressant et instructif). = N° 8. *R. Kerviler.* Répertoire général de bio-bibliographie bretonne; fasc. 18-20 : *Burg-Cer.* — *Dayot.* Napoléon raconté par l'image. = N° 9. *Vogel.* Diodori bibliotheca historica; volume IV (contient les livres XIII-XV). — *Soltau.* Livius Quellen in der III Decade (trop de conjectures et d'affirmations tranchantes, mais travail consciencieux et pénétrant). — *Burger.* Neuere Forschungen zur ælteren Geschichte Roms (histoire critique de la ligue latine entre 358 et 342 av. J.-C.). = N° 10. *R. Stæhelin.* Huldreich Zwingli; sein Leben und Wirken (début d'une biographie de Zwingli, qui promet d'apporter beaucoup de faits nouveaux). — *G. Pascal.* Jean de Lasco, baron de Pologne, évêque catholique, réformateur protestant, 1499-1560 (n'ajoute rien aux travaux de Dalton et de Kuyper). — *Fruin.* Uitreksel uit Fr. Dusseldorpii Annales, 1566-1615 (ces Annales de Frans van Dusseldorp étaient inédites; l'auteur était catholique et donne des renseignements de première main sur la vie civile des catholiques hollandais de son temps). = N° 11. *Lehmann.* Der letzte Feldzug des Hannibalischen Krieges (trop de dissertations critiques et pas assez d'histoire). — *Delbrel.* Les Jésuites et la pédagogie au XVIe s. : Jean Bonifacio (bon). — *A. Ledieu.* Abbeville et le Ponthieu (recueil de notes et de documents). — *J. Melber.* Dionis Cassii Cocceaini Historia romana (réédition du texte de Dindorf avec un appareil critique). = N° 12. *Sarwey* et *Hettner.* Der obergermanisch-rætische Limes des Rœmerreiches; 1re livr. (début d'une grande publication qui doit faire connaître le résultat des fouilles entreprises sur le tracé de l'ancienne frontière romaine en Germanie et en Rhétie). — *Duro.* Pro Academia Hispaniensi (M. Duro a entrepris de défendre l'Académie d'histoire contre les attaques réitérées de M. H. Harrisse et rédige à son tour une *Bibliografia colombina,* qui est fort maltraitée par l'auteur anonyme du présent article). = N° 13. *Baden-Powell.* A short account of the Land revenue and its administration in British India (résumé important de trois gros volumes que l'auteur avait précédemment consacrés aux *Land systems of British India;* on y voit en particulier que les diverses communautés de villages hindoues sont de formation secondaire et ne peuvent être considérées comme des vestiges d'un état primitif de communisme agraire). — *Sathas.* Bibliotheca graeca medii aevi; vol. VII : Anonymi compendium chronicum (publie deux textes anonymes : l'un, qui est une histoire universelle allant jusqu'en 1261; l'autre, une brève chronique racontant les événements qui amenèrent la prise de Constantinople par Mahomet II; dans la préface, l'éditeur parle en particulier des stratiotes et de la littérature stratiotique).

8. — **Revue archéologique.** 1894, sept.-oct. — Edm. Le Blant. J.-B. de Rossi. — Espérandieu. Recueil des cachets d'oculistes romains; fin. — Dr Carton. Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère, près Tunis. — G. Daressy. Les grandes villes d'Égypte à l'époque copte. — Ph.-E. Legrand. Documents relatifs aux antiques du comte de Choiseul-Gouffier. — Brtnicky. Notes sur le mont Palatin. = Nov.-déc. Miss Eug. Sellers. Sir Charles Newton (notice nécrologique sur le célèbre archéologue, mort le 28 nov. dernier, à l'âge de soixante-dix-sept ans). — L. Heuzey. Mission de M. de Sarzec en Chaldée; huitième campagne de fouilles, 1894. — S. Reinach. Notes sur quelques pierres gravées portant des signatures d'artistes. — Pautowsky. Iconographie de la chapelle palatine. = 1895, janv.-févr. Fr. Houssay. Les théories de la Genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite. — A. Martin. Exploration archéologique dans le Morbihan. — P. Berger. Le mausolée d'El-Amrouny (avec deux inscriptions, l'une en latin, l'autre en néo-punique; celle-ci est la traduction de celle-là; en outre, deux séries de bas-reliefs représentant des scènes de la vie d'outre-tombe). — S. Reinach. Chronique d'Orient.

9. — **Nouvelle Revue historique de droit.** 1895, janv.-févr. — P. Dareste. Une prétendue loi de Solon (analysée par Plutarque dans sa *Vie de Solon*, ch. xx; mais Plutarque et après lui presque tous les juristes n'ont pas compris le texte. Il n'est pas vrai que l'épiclère mariée à un impuissant puisse se donner un amant, pourvu qu'elle le prenne parmi les parents de son mari; il est moins vrai encore que le mari puisse lui-même donner sa femme à un autre homme de sa famille, pour qu'il assure ainsi la perpétuité de sa famille et de son culte. Solon a dit que, dans ce cas, l'épiclère s'adressera à l'archonte éponyme qui lui rendra sa liberté; la femme épousera alors qui elle voudra dans la famille de l'ayant droit). — M. Fournier. Notes et documents sur les professeurs de droit en France; 4e art. : le recrutement professoral et la conduite des professeurs de droit à l'Université de Valence au xvie s. — A. Esmein. Un passage de la *Somme rurale* de Boutillier dans l'édition de Charondas le Caron de Paris, 1603 (montre, par un exemple, combien d'additions et de gloses se sont glissées dans le texte de cette édition). — H. Monnier. Études de droit byzantin : l'Épibolè; suite et fin (après Justinien).

10. — **Revue de géographie.** 1894, déc. — L. Drapeyron. Le premier atlas national et la Ménippée de Tours, 1594; 3e centenaire (explique par des raisons topographiques pourquoi c'est à Tours et en 1594 qu'a été édité le « Théâtre françois, » notre premier atlas national, et composée la Satyre Ménippée). — Boutroue. Une heure en Sicile; suite en janvier (conférence où il a été parlé pendant une heure sur la Sicile). = 1895, 1er janvier. E. Levasseur. La question des sources du Mississipi. — B.-A.-V. Sébastien Cabot, navigateur vénitien; suite (âpre critique du travail de Tarducci); suite en

février (réédite les arguments de M. Harrisse pour prouver que Cabot n'est pas né Vénitien, mais Génois, et qu'il toucha au continent américain, non en 1494, mais en 1497) ; suite en mars. = Mars. Levasseur. Christophe Colomb, d'après la « Raccoltà di documenti e studi » publiée par la « Commissione Colombiana. » La marine au temps de Colomb, d'après M. d'Albertis ; suite et fin en avril.

11. — Le Correspondant. 1895, 25 janvier. — Costa de Beauregard. Le comte Auguste de la Ferronays ; II : Voyage à Prague (août et septembre 1833 ; peinture touchante et lamentable de la cour de Charles X). — Marquis de Nadaillac. La dernière élection municipale à Pompéï (d'après les inscriptions). — Lecanut. La jeunesse de Montalembert ; III : l'Irlande et O'Connell (sept.-oct. 1830, d'après le journal inédit et les articles de *l'Avenir ;* impressions d'un voyage en Irlande où Montalembert visita évêques, prêtres et paysans et fit visite à O'Connell, à Derrynane). — D'Avenel. Le droit de chasse sous la monarchie. = 25 févr. Lecanut. La jeunesse de Montalembert ; IV : les Hommes de *l'Avenir ;* les premières relations avec Lamennais et Lacordaire (d'après ce journal et les lettres de Lacordaire ; celles de Montalembert sont malheureusement perdues ; Michelet, Balzac, Hugo surtout, Vigny même, ont donné leur appui à *l'Avenir ;* Vigny y écrivit). — Ch. de Lacombe. Les souvenirs du général Paulin (sur les campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, d'Autriche, de Russie, de 1804 à 1814 ; récits sincères et pittoresques). — Id. Le roman du prince Eugène (d'après le livre de M. Pulitzer ; la correspondance du prince Eugène avec sa femme achève de faire connaître un des caractères les plus nobles et les plus sympathiques de l'époque impériale). = 10 mars. E. Lamy. Le général Philippe de Ségur (M. L. trace le plan d'une politique de réorganisation républicaine de l'Europe que, croit-il, Napoléon aurait pu pratiquer avec succès s'il n'avait commis la faute de se faire empereur). — Biré. Balzac royaliste (très intéressants détails sur le rôle et les écrits politiques de Balzac de 1820 à 1833. M. B. retire définitivement à Balzac le droit à la particule). — Journal du maréchal de Castellane (1804 à 1812 ; tableau très vivant de la fièvre de plaisirs et d'action de l'époque impériale). —V. Pierre. Les secrets de la vie chrétienne pendant la Terreur (réunit les faits touchants et parfois sublimes d'héroïsme et de dévouement que l'on a recueillis sur la vie des prêtres non assermentés pendant la Terreur ; fait ressortir le rôle admirable joué par les femmes qui cachèrent ces prêtres et les aidèrent à remplir leur ministère). — Lanzac de Laborie. Le chancelier Pasquier et la Révolution de juillet (le baron de Barante et la société politique de 1832 à 1837). = 25 mars. Mme O. Feuillet. Souvenirs et correspondances (curieux sur les rapports de Feuillet avec l'empereur au moment de l'empire libéral). — Journal du maréchal de Castellane ; II : la Retraite de Moscou (ces notes au jour le jour sont d'un pittoresque effroyable ; document de premier ordre). — Biré. Balzac royaliste (fin de cet excellent travail : les candidatures de Balzac à la députation et les exposés

de ses vues politiques en avril 1831, dans son *Enquête sur la politique de deux ministères* et dans les chroniques politiques de la *Chronique de Paris* de 1836. Balzac a vu avec un coup d'œil prophétique les dangers du suffrage universel; il a été un des défenseurs de la conquête de l'Algérie, de l'alliance russe; il a jugé la bourgeoisie, les ouvriers, les paysans avec une clairvoyance extraordinaire). — Fragments du journal de Françoise Krasïaska (amusant et curieux tableau de la vie de la noblesse polonaise en 1759). — ALLARD. L'aristocratie chrétienne sous Constantin et Constance (remarquable étude sur la société du IVe s.).

12. — La Revue de Paris. 1895, 1er janvier. — Albert VANDAL. Une trahison en 1812 (commise, au compte de Tchernitchef, par d'obscurs employés de ministère qui livrèrent à l'agent russe des papiers importants concernant la campagne préparée par Napoléon contre la Russie; un de ces employés fut condamné à mort, deux autres acquittés, mais retenus en prison par mesure administrative; ils y restèrent jusqu'en 1814). = 15 janvier. E. LAVISSE. Victor Duruy; fin le 1er mars (étude très attachante qui fait revivre quelques années de l'histoire intérieure du second empire). — BARANTE. Le premier ministère Thiers, févr.-août 1836 (lettres et souvenirs). — PALÉOLOGUE. Adrienne Le Couvreur, d'après sa correspondance. — D. DE CHAMPEAUX. Les souvenirs du général baron de Salle (extraits de ces souvenirs concernant : 1° le passage du Danube devant Wagram, 5 juillet 1809; La Salle était officier de génie; c'est lui qui construisit le fameux pont de cent mètres jeté tout d'une pièce sur la rive gauche du fleuve: 2° Drouet d'Erlon à Ligny; Waterloo. Explique pourquoi Drouet, appelé à la fois par l'empereur à Ligny et par Ney aux Quatre-Bras, resta incertain et ne permit pas à Napoléon de refouler les Prussiens assez loin pour les empêcher de rallier Wellington à Waterloo). = 1er févr. H. WELSCHINGER. L'ami de M. de Talleyrand (rapide biographie du comte de Montrond). = 15 févr. MAZZINI. Lettres à Thomas Émery, 1838-1843 (ce Th. Émery s'appelait en réalité L.-A. Melegari; ardent patriote, il attendait le salut d'une monarchie constitutionnelle et restait catholique; aussi la correspondance cessa-t-elle entre deux hommes d'opinions si différentes). — Chancelier PASQUIER. Le procès des ministres, 1re partie; suite et fin le 1er mars (extrait du tome V des *Mémoires*).

13. — Revue des Deux-Mondes. 1895, 1er févr. — Ed. SCHURÉ. Sanctuaires d'Orient; 2e partie : l'Égypte ancienne; 1er art. : les Pyramides, Memphis, Abydos. — Vicomte DE VOGUÉ. Un plaidoyer pour le Directoire : les Mémoires de la Réveillière-Lépeaux. = 15 févr. Ét. LAMY. La fin du second empire; 3e art. : le Dernier jour (raconte ce qui se passa à Paris les 2, 3 et 4 sept. 1870). — Eug. RITTER. Les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau; 1er art. : ses Ancêtres et sa famille (histoire de la famille de Rousseau pendant deux cents ans; comment s'est formé le caractère de Rousseau; étude minutieuse, précise et très instructive); 2e art. le 15 mars : les Charmettes (comment se sont for-

mées les idées de Rousseau ; l'auteur résume ce qu'il a exposé plus au long dans les *Mém. de la Soc. de la Suisse romande* sur les idées religieuses de Mme de Warens, qui eurent beaucoup d'influence sur les études que Rousseau fit lui-même. C'est là que se formèrent dans son esprit les premiers linéaments de sa philosophie religieuse). = 1er mars. Comte Benedetti. Un ambassadeur anglais en Orient (lord Stratford de Redcliffe, ambassadeur à Constantinople ; son caractère ; sa conduite dans l'affaire des Lieux saints et, plus tard, dans les négociations qui précédèrent le traité de Paris. L'auteur raconte les faits où il a été mêlé lui-même, étant alors à l'ambassade française de Constantinople ; lord Redcliffe y paraît seulement de temps en temps). — Jean Cruppi. Linguet et le procès du chevalier de la Barre (refait l'histoire de ce procès d'après les pièces elles-mêmes ; montre que La Barre a été condamné à Abbeville, non pour avoir mutilé un crucifix, mais pour avoir prononcé des paroles blasphématoires, que les magistrats ont été encouragés dans leur procédure haineuse par l'opinion publique, que leur sentence fut confirmée par le Parlement sans débat et par une simple « adoption de motifs. » Vainement défendu par Linguet, il fut une victime du fanatisme religieux ; Linguet eut du moins l'honneur de sauver trois des complices du malheureux chevalier, Moisnel, Saveuse et Douville-Maillefeu). — Vicomte de Vogüé. Le dernier maréchal (d'après des notes prises par Canrobert au cours de sa vie et communiquées par sa famille). — G. Valbert. Warren Hastings et son dernier biographe (analyse la biographie de Hastings par le colonel Malleson). = 15 mars. A. Sorel. De Léoben à Campo-Formio ; 1er art. : les Préliminaires de la paix (expose la prodigieuse campagne de 1796-1797 et les négociations de Bonaparte avec l'Église). — G. Fouillée. La psychologie des peuples et l'anthropologie.

14. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1894. Bulletin de nov.-déc. — Delattre. Notes sur la nécropole punique voisine du Serapeum à Carthage. — Héron de Villefosse. Rapport sur les objets découverts dans la nécropole punique du Serapeum. — Ph. Berger. Note sur un pendant de collier en or avec inscription punique (contient le nom d'une divinité appelée Pygmalion). — Ch.-É. Ruelle. Le musicographe Alypius corrigé par Boèce. — Héron de Villefosse. Rapport sur la mission du lieutenant d'artillerie H. Lecoy de la Marche dans le sud tunisien (publie cinq inscriptions avec un commentaire). — H. Wallon. Notice sur la vie et les travaux de L.-F.-Alfred Maury. — Homolle. Les fouilles de Delphes. = Séances. 1895, 8 févr. E. Müntz. L'histoire des roses d'or pontificales au moyen âge (montre l'importance politique que les papes attribuaient à cet acte, qui nous paraît de pure courtoisie ; signale une quarantaine de personnages à qui la rose, ou plutôt la branche de roses, a été envoyée dans le cours du XIVe s.). — H. Cordier. Un atlas coréen du XVIIIe s. (au Musée britannique). = 15 févr. Arbois de Jubainville. Le nom de Condorcet (étude d'étymologie celtique). —

S. Reinach. De plusieurs bas-reliefs avec des inscriptions grecques (communiqués par M. Dobrusky, conservateur du musée de Sofia, en Bulgarie; ils proviennent de l'ancienne Thrace et ajoutent beaucoup au recueil d'inscriptions de la Thrace publié par A. Dumont et Homolle). = 22 févr. Arbois de Jubainville. Le nom d'homme *Lauros* et les gentilices *Laurius* et *Laurinus* (études sur l'étymologie de noms de lieu). — Héron de Villefosse. Inscriptions inédites de Tunisie (communiquées par M. Gauckler; elles fixent la position de *Thuraria*, sur la route de Carthage à Hippo Regius, et de *Meninx*, dans l'île de Djerba). — Bouché-Leclercq. Le règne de Séleucus II Callinicos et la critique historique; suite le 15 mars.

15. — Société nationale des Antiquaires de France. 1895. Séance du 6 février. — M. Mowat communique la photographie d'un médaillon d'or de Théodoric récemment trouvé en Italie. = 13 février. M. Cagnat lit une note sur une inscription récemment trouvée à Timgad et faisant connaître la carrière d'un magistrat romain, P.-Fl. Pudens Pomponianus. Cette inscription est écrite en onciales et permet de faire remonter jusqu'au IIIe s. l'emploi de l'onciale dans les inscriptions. — M. l'abbé Beurlier fait une communication sur les archives du patriarcat de Constantinople et sur les fonctions du *Chartophylax*, chargé de la garde de ces archives. = 6 mars. M. G. Bapst fait une communication sur l'origine de l'insigne des maréchaux de France, le bâton de commandement. M. Bapst y voit un insigne d'administration. — M. de Barthélemy lit une note de M. le baron de Baye sur un cimetière d'époque barbare découvert à Noison-les-Citeaux, dans la Côte-d'Or, et une lettre de M. de Puymaigre relative à une inscription latine de l'église de Cattenom (Lorraine). = 13 mars. M. Durrieu communique le texte d'une lettre d'A. Marcello, de 1449, relative à un jeu de cartes que Michelino di Besozzo, peintre milanais, avait peint pour Filippo-Maria Visconti et que Marcello envoya plus tard en France. — M. Romano communique le dessin d'un nouveau sceau de Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem. — M. Cagnat annonce la découverte à Batteria, en Tunisie, d'une inscription où se lit probablement l'ethnique *Bitensis*. — M. de Barthélemy communique, de la part de M. Duval, archiviste de l'Orne, l'empreinte de la matrice d'un sceau du XVe s., de Louis Cottet, prieur de Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. = 27 mars. M. Cagnat complète la communication qu'il a faite précédemment sur une inscription nouvellement découverte à Timgad et écrite en onciales. L'étude de certaines lettres confirme les conclusions qu'il a déjà énoncées sur l'âge du monument. — M. l'abbé Duchesne fait une communication sur la dualité des saintes tuniques au VIe s. — M. Bordeaux communique une étude sur la date où apparaît le bâton de maréchal de France comme insigne du commandement.

16. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1895, 15 févr. — Dupin de Saint-André.

Les pasteurs et les membres de l'ancienne Église réformée de Tours, d'après des documents inédits. — Ch. Frossard. La Réforme en Béarn; 1er art. : Protestation du syndic de Béarn contre un privilège accordé au clergé, 1560. — N. W. Églises réformées disparues dans le pays chartrain : Brezolles, la Ferté-Vidame. — N. W. et Lods. Barthélemy Claris; son apostolat et son évasion du fort d'Alais, 1732. = 15 mars. Fr. Borel. Une poursuite en mariage en 1572; le pasteur Cyprien Isnard et les ministres de l'église de Genève. — M. de Richemond et N. W. Cozes en Saintonge (épisodes de l'histoire des persécutions huguenotes au XVIIe s.). — N. Weiss. Les protestants du Languedoc et leurs persécuteurs en 1752 (texte inédit d'un Mémoire remis à Paulmy d'Argenson par Paul Rabaut).

17. — Revue de Champagne et de Brie. 1894, sept.-oct. — J.-C. Humblot. Notice historique sur la Neuvelle-les-Coiffy, Haute-Marne (publie plusieurs dénombrements et autres pièces relatives à l'histoire de cette localité, surtout à l'époque moderne). — A. Bonvallet. La prévôté royale de Coiffy-le-Châtel, aujourd'hui Coiffy-le-Haut; suite (archéologie et épigraphie); fin en nov.-déc. (pièces justificatives). — A. Rousselot. Notes historiques et généalogiques sur les seigneurs de Chaumondel et de Pisseloup. = Nov.-déc. H. Jadart. Topographie ardennaise (publie un répertoire des fiefs, offices, terres et produits divers, biens et domaines nationaux du département des Ardennes, mis en vente dans les *Affiches de Reims* de Havé, de 1772 à 1792). — Comte D. de Riocour. Les archives des actes de l'état-civil de Châlons. — A. Rousselot. Notes historiques et généalogiques sur les seigneurs de Chaumondel et de Pisseloup.

18. — Revue des Universités du Midi. Nouvelle série des *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*. T. I (17e année), n° 1. Janv.-mars 1895 (Bordeaux, Féret). — F. Antoine. Cicéron et Cérellia (les rapports de Cicéron avec cette femme n'ont cessé d'être parfaitement honnêtes). — Ducros. L'encyclopédie du XVIIIe s. — C. Jullian. Bulletin historique régional : Bordeaux (énumère les ouvrages relatifs à cette ville parus depuis 1888).

19. — Société des Antiquaires de l'Ouest. Bulletin. 1893, 3e trim. — Champeval. « Assiette du don et octroyt fait à Monseigneur le duc d'Orléans par les gens des troys estats du pays et comté de la Basse-Marche. » = 1894, 3e trim. Alf. Barbier. Une enquête au bourg de Saint-Hilaire-de-Poitiers en 1422 (« pour la juridiction de haulte, moyenne et basse justice et assises tenues ès des Trois-Piliers » (*sic*)). — Colonel Babinet. La chronique de Galfridus le Baker de Swynebroke, XIVe s. (sans valeur; l'auteur a trouvé moyen d'estropier le nom de Camden en *Camdem* ou même *Handem* et d'appeler partout M. Thompson, directeur du British Museum, de son petit nom : *Maunde*. Dans une revue qui s'adresse à des érudits, devrait-on laisser passer des phrases comme celle-ci : « M. Maunde (*sic*) décrit complètement, en savant

bibliophile, Bodley ms. 761, et Cotton, ms. »? L'auteur de la chronique est appelé tantôt Galfridus le Baker, tantôt Geoffroy ou Geffroy le Baker, tantôt Baker tout court. Tout cela en moins de cinq pages!). = 4e trim. Alf. Barbier. Inscriptions recueillies aux Ormes-Saint-Martin en 1894 (XVIIe s.). — Un favori du Régent (Pierre Boutet de Marivatz, baron des Ormes). = Mémoires. 2e série, t. XVI, 1893 (Poitiers, 1894). Alf. Barbier. Une sœur de Brantôme, religieuse de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, 1538-1567. — E. de Fouchier. La châtellenie de Chouppes en Mirebalais (généalogie de la famille depuis la fin du XIIIe s.). — L. Babinet. Épisodes de la troisième guerre civile en Poitou, 1569 : assaut de Châtellerault, rencontre de Saint-Clair, bataille de Moncontour (avec une discussion sur la position des deux armées à cette dernière bataille). — Lièvre. Une méprise archéologique : les puits funéraires (ces puits, explorés par l'abbé Baudry depuis trente ans, et où l'on a cru trouver des débris de mobilier funéraire avec des résidus de matière animale, ne sont que de vulgaires latrines. Quicherat lui-même s'était laissé tromper par les imaginations de l'abbé Baudry). — Alf. Barbier. Études sur le Châtelleraudais (1° les vigueries du *Pagus castri Araldi* du VIIIe au XIe s.; 2e constitution féodale de la ville et de la vicomté au XVe s.; 3e les textes du *Livre noir* de Châtellerault relatifs aux droits, privilèges et domaines du vicomte Jean VII d'Harcourt). — M. de la Marsonnière. États de services d'un gouverneur de la ville et du château de la Haye en Touraine, ancien exempt des gardes du corps du roi Henri IV. — Lièvre. Les chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde; supplément.

---

20. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 5e série, t. IV, 2e livr. — U. Berlière. Le chroniqueur Guillaume de Vottem, prieur de Saint-Jacques à Liège (extraits de cette chronique écrite au XIVe s.). — E. Bacha. Note sur la taxe des bulles en destination de l'Angleterre et sur la procédure du Compulsoire dans l'ancien droit (ces bulles étaient surtaxées). — J. Halkin. Documents concernant le prieuré de Saint-Séverin-en-Condroz, de l'ordre de Cluny (bonne notice faite d'après les archives; ce prieuré établi en 1091 dura jusque vers 1532). — E. Bacha. Chartes de Val-Dieu (sommaire de 82 documents datés de 1189 à 1260); suite dans livr. 3 (XIIIe et XIVe s.). = Comptes-rendus : *Blok*. Histoire du peuple néerlandais (intéressant). — *De la Brière*. Ferry de Carondelet, ambassadeur à Rome (bon). — *Trosée*. La trahison de Georges de Lalaing, comte de Renneburg (important pour l'histoire des *Malcontents* au XVIe s.). — *D'Aragon*. Un paladin au XVIIIe s. : le prince Charles de Nassau-Siegen (bon). = 3e livr. C. Piot. Le siège de Charleroi en 1693 (on ne connaissait l'histoire de ce siège que par la relation française de Vaultier et Beaurain; P. a découvert le journal tenu par le commandant de la place, Juan de Castillo). — Mathot. Manuscrits inédits relatifs à l'histoire d'Anvers (fait connaître entre autres une intéressante chronique de Van Straelen

qui a rapport aux années 1785-1817). — A. Cauchie. Notes sur les papiers d'État du maréchal Antoniotto, marquis de Botta-Adorna, conservés à la bibliothèque ambroisienne, à Milan (documents précieux pour l'histoire des Pays-Bas au XVIIIe s.). — F. Van Ortroy. Quatre lettres autographes de Gérard Mercator à Henri de Rantzau. = 4[e] livr. G. Kurth. Les chartes de Saint-Hubert (indique l'importance du chartrier de la célèbre abbaye ardennaise; ce chartrier est aujourd'hui conservé aux archives d'Arlon). — Pirenne. Note sur l'édition du *Spiegel historiael* de Van Velthem, par Van der Linden et de Vreese (cette chronique donne le récit des événements qui se sont passés de 1248 à 1316 dans les Pays-Bas. P. expose comment la nouvelle édition devrait être faite). — E. Lameere. Relation de la campagne de Flandre de 1649, par J.-A. Vincart, secrétaire des avis secrets de guerre (les écrits de Vincart, écrits en espagnol, nous font connaître l'histoire militaire des Pays-Bas depuis 1633 jusqu'en 1650 avec une grande fidélité). — F. Magnette. Rapport sur les archives impériales de Vienne (fait connaître des séries de documents relatifs à l'histoire des Pays-Bas). — F. Magnette. Un épisode de l'histoire de l'Escaut (travail très intéressant : les chefs-villes du Brabant réclamèrent en 1781 l'affranchissement de l'Escaut; Joseph II, jugeant la question insuffisamment mûre, découragea ses sujets. Il devait reprendre l'affaire, sans succès, en 1784).

21. — Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. 3e série, XXVIII, 8e livr. = Compte-rendu : *A. Cuvelier*. Historique des bataillons de tirailleurs francs en Belgique (la création des corps francs en 1830 a été désastreuse). = 9[e]-10e livr. A. Wauters. Sur le peu de créance que méritent quelques-unes de nos sources historiques (étude critique sur Jacques de Guyse). — J. Neuwirth. Considérations sur les artistes brabançons en Bohême pendant le XIVe s. (intéressant et neuf). = Comptes-rendus : *C. Piot*. Correspondance du cardinal de Granvelle, t. XI (concerne le gouvernement de Farnèse). — *Ch. Comhaire*. Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut (bon). = 11[e] livr. E. Discailles. Un entretien du prince de Metternich et de J. Lebeau en 1839 (Metternich était partisan du maintien de la Belgique indépendante). = Compte-rendu : *Goblet d'Alviella*. La migration des symboles (important au point de vue de l'art de l'ornementation). = 1895, 1re livr. Comptes-rendus : *Knuttel*. Histoire des catholiques en Hollande pendant le XVIIIe s. (très intéressant). — P. Fredericq. Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue (ces documents permettront d'élucider complètement l'histoire du réformateur liégeois). = 2[e] livr. Comptes-rendus : *H. Denis*. La dépression économique et sociale et l'histoire des prix (importante étude d'histoire économique). — C. Piot. Alonzo Coello, peintre espagnol à Bruxelles (recherches sur la biographie de cet artiste qui vécut au XVIe s.).

22. — Messager des sciences historiques de Belgique. 1894,

3e livr. — P. Verhaegen. Le procès et la mort de P.-J. d'Herbe, de Bruges, fusillé à Bruxelles le 17 octobre 1794 (épisode de l'occupation de la Belgique par les troupes républicaines). — A. de Ridder. Les règlements de la cour de Charles-Quint. — Ad. Dubois. L'expédition de Walcheren (détails intéressants sur l'histoire de la Belgique en 1809). — H. Hosdey. La Belgique monastique sous l'ancien régime (répertoire historico-bibliographique de tous les monastères ayant existé en Belgique avant le XIXe siècle). — P. Claeys. L'antisémitisme à Gand en 1800 (vexations subies par les Juifs). = 4e livr. A. du Bois. Pendant l'expédition de Walcheren, en 1809 (suite). — P. Bergmans. Note sur l'imprimerie à Ostende. — P. Poullet. Notes sur l'esprit public en Belgique pendant la domination française, 1795-1814 (beaucoup de détails curieux et inédits puisés dans les rapports de police).

23. — Le Muséon. 1894, n° 5. — A. Gueluy. Aperçu critique sur le Bouddhisme en Chine au VIIe s. (étude sur l'influence exercée par l'empereur T'ai-tsoung sur la littérature de son pays de 627 à 650); suite en 1895, n° 1. — A. Wiedemann. Le roi dans l'ancienne Égypte (nature et limites de l'autorité royale). — A. Marre. Malais et Siamois. De l'esclavage dans la presqu'île malaise au XIXe s. (d'après le moraliste malais Abdallah ben Abd-el-Kader, 1797-1857; tableau très sombre de l'abrutissant despotisme sous lequel vivent un million de Malais, sujets du roi de Siam). — E. Lefébure. Sur les noms royaux de la XVIIIe dynastie égyptienne (explique la différence qui existe entre les noms des reines étrangères dans les hiéroglyphes et les cunéiformes par un certain mode de naturalisation nécessité par les idées religieuses de l'Égypte). — Van Hoonacker. Le lieu du culte dans la législation rituelle des Hébreux (l'institution du sanctuaire unique n'est pas une innovation introduite au VIIe s.). = 1895, n° 1. I. de Moor. Agonie et fin de l'empire d'Assyrie (discute la date réelle de la chute de Ninive et la fixe à 608). — E. Lefébure. Protée dans la chronologie d'Hérodote. — E. Drouin. Les Huns Ephtalistes dans leurs rapports avec les rois perses Sassanides. = Compte-rendu : *Chaillon*. Recherches archéologiques et historiques sur Tretz et sa vallée (bon).

24. — Revue de l'Instruction publique en Belgique. 1894, 5e livr. — G. Duflou. L'institut Taylor à Oxford. = Comptes-rendus : *U. von Wilamowitz-Mœllendorff*. Le problème des sources de l'histoire d'Athènes (affirme quelquefois sans preuves; beaucoup d'érudition). — *C. Langlois* et *H. Stein*. Les archives de l'histoire de France (indications précieuses). = 6e livr. G. Duflou. Les écoles publiques anglaises (notes de voyage; observations judicieuses). = Comptes-rendus : *Delbrel*. Les Jésuites et la pédagogie au XVIe s. (démontre que les Jésuites ont réagi dès le XVIe s. contre les sévérités abusives dans l'éducation de la jeunesse). — *Dahlmann-Waitz*. Quellenkunde der deutschen Geschichte; 6e éd. (bien au courant). — *Champion*. Le serment du Jeu de Paume (rectifie de nombreuses légendes). = 1895, n° 1. De Harlez. La religion persane sous les Achéménides (les Achéménides, tout en professant la

croyance au dieu Ahuramazda de l'Avesta, ne reconnaissaient pas l'autorité religieuse de ce livre et n'en suivaient pas toutes les doctrines). = Comptes-rendus : *Pauli*. Realencyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft (nouv. édition, par Wissowa, t. I, très complet). — *Duvivier*. Les influences française et germanique en Belgique. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre, jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (grâce à cet ouvrage, la querelle des d'A. et des D. est sans doute le débat féodal dont l'histoire est la mieux connue). — *Bonebakker*. Van Sente Brandane (nouv. édition du *de fortunatis insulis* de saint Brandan, moine irlandais du VIe s.).

25. — Revue de Belgique. 1894, 9e livr. — M. Heins. Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de Belgique (Bruxelles, Anvers, Gand, Liège). = 11^e^ livr. Ch. Rahlenbeck. L'Empire sous les Luxembourgeois; 1re part. (le duc Henri de Luxembourg et l'influence teutonique dans les Pays-Bas).

26. — Revue générale de Belgique. 1894, 10e livr. — C. Grandin. Mirabeau devant le bailliage de Pontarlier. = 11^e^ livr. A. Delvigne. Le commandeur de Rossi (étude critique sur ses ouvrages). = 12^e^ livr. Comptes-rendus : Journal de Marie-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême (détails curieux). — *De Broc*. Un évêque de l'ancien régime sous la Révolution (il s'agit de de Maillé de la Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul). — *A. Lallié*. Le diocèse de Nantes pendant la Révolution (consciencieux). — *G.-F. Didot*. La captivité de Sainte-Hélène, d'après les rapports inédits du marquis de Montchenu (grande abondance de détails). — *De Lacombe*. Jeunesse de Berryer (intéressant pour l'histoire des premières années du XIXe s.). — *Ricard*. Le concile national de 1811 (dissipe bien des obscurités). = 1895, livr. 1. C. Woeste. Le second empire (d'après l'ouvrage de Delagorce). — P. Poullet. La Belgique et la chute de Napoléon Ier (intéressantes révélations sur l'état de l'esprit public, d'après les rapports de police). = N° 2. Comptes-rendus : *C. Duvivier*. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre (excellent ouvrage).

27. — Analecta Bollandiana. 1894, 3e livr. — Vita B. Odiliae viduae Leodiensis (suite).— M. Bonnet. Acta Andreae apostoli cum laudatione contexta (d'après le codex grec de Paris 1463, id. de Naples, II, c. 26, et celui de Coislin 105); suite dans la livr. 4. = Comptes-rendus : *Couderc*. Le vénérable cardinal Bellarmin (tient trop du panégyrique). = 4^e^ livr. Lettre inédite sur la mort du B. Pierre Canisius (lettre écrite le 25 mai 1598 par J. Van Ryswyck; elle fournit de curieux détails restés jusqu'ici inconnus à tous ses biographes). — F. Peregrinus-Maria-Souliex. Vita ac legenda beati Joachimi Senensis. — Vita beati Antonii Peregrini (d'après le codex 559 de Padoue). = Comptes-rendus : *Barbier de Montault*. Hagiographie (on ne prend pas l'auteur au sérieux). — *Cruvellier* et *Andrieux*. Histoire religieuse et hagiologique du diocèse de Digne (ce n'est pas une œuvre de critique). — *A. Deschamps*. L'apôtre

saint Martial (ce livre n'a rien de commun avec les recherches scientifiques). — *Usener*. Acta M. Anastasii Persœ (édition critique faite avec beaucoup de soin). — *Fages*. Histoire de saint Vincent Ferrier (excellent). — *Rössler*. Cardinal I. Dominici O. Pr. 1357-1419 (démontre que ce personnage n'a pas été, comme on l'a soutenu, le mauvais génie du pape Grégoire XII). — *Hartl* et *Schrauf*. Die Wiener Universität und ihre Gelehrten, 1520-1565 (excellent). = 1895, 1re livr. De codicibus hagiographicis J. Gielemans canonici regularis in Rubea Valle (description de ces manuscrits qui se trouvent à la bibliothèque impériale de Vienne). — La plus ancienne vie de saint Géraud d'Aurillac, † 909 (cette biographie date du second quart du xe siècle). — Miracula beati Antonii Peregrini ex apographo musei Bollandiani. = Comptes-rendus : *O. Bardenhewer*. Patrologie (c'est une véritable histoire de la littérature chrétienne depuis les origines jusqu'à saint Isidore de Séville).

28. — Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. T. XXV, 1re livr. — E. Reusens. Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (bulle de Martin V, de 1425, dispensant les professeurs de Louvain de la résidence au lieu de leurs bénéfices; nombreuses faveurs accordées à l'Université; fondation de la Faculté de théologie en 1431). — A. Kempeneer. Lettres de J. Staetman au cardinal Bonelli (importantes pour l'histoire des troubles religieux dans les Pays-Bas au xvie s.). — A. Carpentier. Biographie de J.-J. Havelange (dernier recteur magnifique de l'ancienne Université de Louvain, mort déporté à Sinnamary en 1798). = Compte-rendu : *S. Bormans* et *E. Schoolmeesters*. Cartulaire de l'église de Saint-Lambert de Liège (ce compte-rendu semble inspiré par des inimitiés personnelles plus que par des considérations d'ordre scientifique). = 2e section. E. Demarneffe. Cartulaire de l'abbaye d'Afflighem (81 chartes datées de 1086 à 1148).

29. — Annales du cercle historique et archéologique de Gand. I, 1re livr. — H. Pirenne. Les sources de l'histoire de Flandre au moyen âge (se borne aux sources narratives : vies de saints, miracles, chroniques et annales). — J. Vuylsteke. Le bon mardi (épisode de l'histoire gantoise du xive siècle; rectifie des erreurs commises par les anciens historiens). — De Limburg-Stirum. Les fourches patibulaires en Flandre.

30. — Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous. 1894, no 9. — U. Berlière. La congrégation bénédictine des exempts de Flandre (détails inédits et curieux sur la réforme introduite dans certaines abbayes bénédictines de la Flandre à la suite du concile de Trente. « Les Bénédictins des Pays-Bas ne saisirent pas alors complètement le rôle important qui pouvait leur revenir dans la lutte contre l'hérésie et dans la culture des sciences sacrées »). = Compte-rendu : *A. Ehrhard*. Die altchristliche Literatur und ihre Erforschung seit 1880 (excellent répertoire). = No 10. U. Berlière. Saint Wolfgang, évêque

de Ratisbonne (importance de son rôle de restaurateur de la vie monastique). = Compte-rendu : *G. Esser*. Die Seelenlehre Tertullians (très bon livre). = N° 11. U. Berlière. Biographie de D. S. Bæumer (bénédictin, 1845-1894, auteur d'un bon travail sur Mabillon). = N° 12. D. Bède Camm. La controverse sur les ordinations anglicanes (expose les controverses et les raisons qui ont déterminé le saint-siège à tenir ces ordinations pour nulles). — B. Statistique de l'ordre bénédictin. = 1895, n° 1. G. Van Caloen. Rome et la Russie (considérations sur les possibilités de la réconciliation de l'église schismatique avec Rome). — D. V. D. B. L'Église et l'antiquité classique (à propos de l'ouvrage de Nerrlich : *Das Dogma vom Klassischen Alterthum in seiner geschichtlichen Entwicklung*. Le but des humanités n'est pas uniquement d'introduire l'enfant dans la connaissance des langues et de l'esprit de l'antiquité ; mais il est également faux et dangereux de rejeter à priori l'étude de l'antiquité comme opposée à la doctrine de l'Église). = Comptes-rendus : *Spreitzenhofer*. Die Entwickelung des alten Mönchthums in Italien (bon). — *Caplet*. Bernardi I abbatis Casinensis in Regulam S. Benedicti expositio (fournit beaucoup de détails intéressants sur les rites monastiques d'Italie et de France). = N° 2. J. Chapman. Le témoignage de saint Irénée en faveur de la primauté romaine (Irénée pose Rome comme centre nécessaire de l'unité de la foi catholique). = Comptes-rendus : *Ingold*. Grégoire et l'église constitutionnelle d'Alsace (beaucoup de choses nouvelles). = N° 3. U. Berlière. D.-Jean de Rode, abbé de Saint-Mathias de Trêves (réformateur bénédictin du XVe s.). = Comptes-rendus : *G. Grupp*. Kulturgeschichte des Mittelalters, t. II (beaucoup de savoir et de recherches, mais n'est pas un livre exclusivement scientifique). = N° 4. Compte-rendu : *Arndt*. De libris prohibitis commentarii (contient un intéressant historique de l'Index).

31. — Bulletin de la Commission des églises wallonnes. T. VI, 2e livr. — E. Lesens. Nicolas Dericq, grand marchand de Rouen au XVIIe siècle, sa famille (étude généalogique sur ce personnage important de l'église protestante en Normandie). — F.-C. Barbin de Telliers. Notice sur la famille Barbin de Telliers avant et après la révocation de l'édit de Nantes (contient en appendice un intéressant journal du siège de Maastricht en 1794). — M.-A. Perk. Une question capillaire (exposé des curieuses controverses qui se produisirent en Hollande au XVIIe s. sur la question du port des cheveux longs par les pasteurs). — J.-W. Enschedé. Étienne Roger, libraire à Amsterdam (grand éditeur de livres protestants français, † 1722). — G. Bonet-Maury. Biographie de F.-C.-J. Van Goens (théologien protestant, 1815-1892). = Comptes-rendus : *H. Tollin*. Die Kirche des Refuge insbesondere in Magdebourg (très complet). — *D. Muret*. Geschichte des Kinderhospiz der franz-reformierten Gemeinde (bon travail). = 3^e^ livr. A.-J. Enschedé. Jean, baron de Béarn, d'Abère et d'Usseau (biographie de cet officier béarnais qui chercha un refuge en Hollande et y mourut en 1739 après avoir obtenu le grade de général au service des Provinces-Unies).

— H.-D. Guyot. Les deux compagnies de Français réfugiés à Groningue (détails généalogiques sur la famille Du Houx). — Journal d'Abraham Drolenvaux, diacre wallon à Leyde, 1689 (manuscrit intéressant de la bibliothèque de Göttingue. Drolenvaux était le beau-père du célèbre Boerhave). — « L'illustre président Jannin ressuscité et son ambassade, de la part de leurs hautes et nobles puissances les seigneurs, les États généraux des Provinces-Unies, auprès de Sa Majesté très chrétienne Louis quatorzième » (c'est un plaidoyer en faveur des protestants de France, composé au XVIIe siècle, au plus fort des persécutions). — W.-N. du Rieu. Rapport sur les travaux de la Commission de l'histoire des églises wallonnes pendant l'année 1892-1893 (entre autres choses curieuses on nous révèle dans ce document que les premiers *Settlers* de l'Amérique furent des Wallons).

32. — Revue de l'art chrétien. 1894, 1re livr. = Compte-rendu : *Dehaines.* Fêtes et marches historiques en Belgique et dans le nord de la France (intéressant). = 4e livr. J. Helbig. Biographie du baron Béthune (célèbre archéologue belge, créateur des écoles de Saint-Luc, † 1894).

33. — Revue belge de numismatique. 1894, 4e livr. — Maxe-Werly. Histoire numismatique du Barrois (suite). — V. Lemaire. François de Hondt, orfèvre, ciseleur, médailleur (1786-1862). — B. de Jonghe. Biographie d'A. Meyer (numismatiste allemand, 1824-1894). = Comptes-rendus : *De Belfort.* Description générale des monnaies mérovingiennes; t. IV (bon). — *A. de Barthélemy.* Sur la classification des monnaies mérovingiennes (propose de substituer à l'ordre chronologique le classement géographique). = 1895, livr. 1. De Chestret de Haneffe. Monnaies frappées dans les seigneuries de Obbicht et Grevenbicht. — Ter Gouw. Les fausses monnaies au XVIIe s. = Compte-rendu : *De Witte.* Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant (bon). = 2e livr. A. Blanchet. Observations relatives au type des monnaies d'Érétrie, de Dicœa et de Mende. — H. Dannenberg. Les appellations monétaires sur les monnaies du moyen âge. — Von Ernst. Les dernières quinze années de Théodore Von Berckel. = Comptes-rendus : *M. de Nahuys.* Histoire numismatique du royaume de Westphalie sous le règne de Jérôme Napoléon. — *A. de Vitte.* De la fabrication des coins monétaires au XVIIIe s. dans les Pays-Bas autrichiens.

34. — Bulletin de la Société royale de géographie d'Anvers. XIX, 1re livr. — Georlette. Américo Vespuce dans l'histoire et dans la légende. — O. Van Ertborn. Le desséchement du Zuiderzée. — Wauvermans. Essai sur l'histoire de l'école cartographique anversoise au XVIe siècle (suite). = 3e livr. Wauvermans. Essai de l'histoire de l'école cartographique anversoise au XVIe s. (suite. Ortelius, Mercator, de Jode). — F. Donnet. Les Anversois aux Canaries, un voyage mouvementé au XVIe s. (d'après une relation de 1754).

35. — Bulletin de la Société royale belge de géographie.

1894, n° 3. — E. Goblet d'Alviella. Les Russes, les Anglais et les Chinois sur le toit du monde (étude sur ces influences rivales en Asie). — J. du Fief. Le partage politique de l'Afrique en 1894. — Dutron. La question de l'Oubanghi-Ouellé. = N° 4. O. Laurent. De Chicago à Québec. = N° 5. X. La campagne arabe au Congo (relation détaillée de l'expédition Dhanis). — G. Delvaux. La Perse et ses débouchés pour le commerce belge. — A. Dutron. La fin du conflit franco-congolais. = N° 6. J. du Fief. La Corée (description très détaillée). — A. Tanaka. L'archipel du Niphon. — J. Leclerc. La Golconde africaine (intéressante étude sur les mines de diamant du Cap).

36. — Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. XXIV, 1re livr. — Baron de Chestret de Haneffe. Les reliques de saint Lambert et les sept fiévés (intéressante étude d'histoire provinciale). — Schuermans. Le perron républicain. — Ambroise-Joseph Janson (recherches sur l'histoire de Liège pendant la Révolution française). — E. Poncelet. Les dépenses de la cité de Liège en 1509.

37. — Documents de la Société archéologique de Charleroi. XIX, 11e livr. — D. Van Bastelaer. Les cimetières francs de Thuillies (discussions sur la chronologie des cimetières, les repas mortuaires, la crémation, etc.). — D. Van Spilbeeck. Obituaire de l'abbaye de Soleilmont (de 1639).

38. — Annales de la Société archéologique de Namur. XX, 4e livr. — E. del Marmol. Notice historique sur le village de Bouges (d'après les documents des archives). — E. de Pierpont. Les instruments en silex provenant des stations néolithiques de la région de la Meuse (cf. de Mortillet, *Rev. de l'école d'anthropologie de Paris*, I, 211). = Comptes-rendus : *Barbier.* Histoire de l'abbaye de Floreffe (bon). — *D. U. Berlière.* Documents inédits pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique (beaucoup de pièces intéressant le comté de Namur). — *Bormans* et *Schoolmeesters.* Cartulaire de l'église de Saint-Lambert à Liège (important). = E. del Marmol. Encore l'oppidum Atuaticorum (discute le chiffre de 53,000 prisonniers indiqué mais non expressément garanti par César).

39. — Annales du cercle archéologique du pays de Waas. XIV, 2e et 3e livr. — F. Van Naemen. Les Frères Mineurs Récollets au pays de Waas (d'après les documents des archives; intéressant pour l'histoire religieuse des Pays-Bas au xviie et au xviiie siècle). = 4e livr. Épitaphier waasien.

40. — Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. T. XLI. — Dussart. Quelle est la patrie du peintre Jean Memmelinck? (se prononce pour Mayence et discute longuement la thèse de Ronsse qui fait naître Memling à Bruges). — E. Feys. Roland le Fèvre (receveur général de Flandre sous la régence de Maximilien d'Autriche).

41. — Byzantinische Zeitschrift. Bd. IV, Heft 1, 1895. — M. Treu. Michael Italikos (Cramer, au t. III de ses *Analecta graeca*, a publié divers textes dont il n'a pas su trouver les auteurs, entre autres des lettres qu'il attribue à un grammairien inconnu et au temps de l'empereur Alexis Comnène. Or, l'auteur de ces lettres se nomme clairement lui-même « Michael Italikos; » c'est un contemporain et un ami de Theodoros Prodromos; il fut évêque de Philippopoli de 1142 à 1166 environ). — Patzig. La « légende de Troie » de Johannes Antiochenus (brève analyse de ce récit, qui a été incorporé dans la chronique de Johannes Sikebiota; il est intéressant pour la question de Dictys de Crète). — Asmus. Un essai de reconstitution de l'Histoire ecclésiastique de Philostorgios (par une comparaison instituée entre la bibliothèque de Photius, l'Epitome, Nicétas et Suidas). — J. Gay. Note sur la conservation du rite grec dans la Calabre et dans la terre d'Otrante au XIVe s.; liste de monastères basiliens (d'après les archives du Vatican). — Ch. Diehl. Études sur l'histoire de la domination byzantine en Afrique : le gouvernement byzantin et les populations indigènes. — Lambros. Les empereurs Léon et son frère Alexandre; leur règne simultané à Byzance (commente une inscription où les deux frères sont associés à l'empire). — E. Cumont. Note sur une inscription d'Iconium (publie un nouveau texte, correct cette fois, de l'inscription; elle est de l'année 1297 et mentionne un prince Comnène, Michel, avec le double titre de « porphyrogénète » et d'« émir, » enterré à Iconium, ville seldjoucide). — Swainson. Monogrammes gravés sur les chapiteaux de Saint-Serge à Constantinople. — Kirpičnikof. Les miniatures byzantines. — Comptes-rendus : *Forchheimer* et *Strzygowski*. Die byzantinischen Wasserbehälter von Konstantinopel (excellente étude de topographie et d'architecture). — *Clausse*. Basiliques et mosaïques chrétiennes. Italie, Sicile (excellentes descriptions). — *Al. von Warsberg*. Eine Wallfahrt nach Dodona (vives impressions littéraires). — *Uspensky*. Das Synodikon für die Woche der Rechtgläubigkeit (textes intéressants pour l'histoire des Iconoclastes). — *Nikephoros*. Μάρκος ὁ Εὐγενικὸς καὶ Βησσαρίων ὁ Καρδινάλις (excellent). — *Stamatiadès*. Ἰκαριακὰ ἤτοι Ἱστορία καὶ περιγραφὴ τῆς νήσου Ἰκαρίας (bonne monographie). — *Novakovitch*. Serbes et Turcs aux XIVe et XVe s. (bon). — *Tchestakof*. La Chronique de Georgios Monachos Hamartolos et ses sources (de l'inexpérience. Cet ouvrage et le précédent sont écrits en russe). — *W. Regel*. Fontes rerum Byzantinarum; t. I (comprenant les discours politiques du XIIe siècle).

42. — Gœttingische gelehrte Anzeigen. 1894, n° 12. — *Mirbt*. Die Publizistik im Zeitalter Gregors VII (excellent). — *Ad. Bachmann*. Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrich III und Max I; vol. II (consacré à la formation des États modernes à l'orient et à l'occident de l'Empire, et en particulier de la grandeur politique de la maison d'Autriche au XVe s.; elle comprend deux parties : 1° le mariage bourguignon, 1467-1477; 2° le différend de l'Empire avec la Hongrie, 1474-1486. Ouvrage pénible à lire, mais plein de choses). — *H. Wartmann*. Urkun-

denbuch der Abtei Sanct-Gœle; 4e partie : 1360-1392. — *G. Kœhler.* Geschichte der Festungen Danzig und Weichelmünde bis zum Jahr 1814 (bon). — *R. Heberdey.* Die Reisen des Pausanias in Griechenland (bon).

43. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. Bd. LXXI, 1894, Heft 1. — Hæntzsche. Les origines du droit exclusif concédé au chapitre de Hildesheim d'élire l'évêque (jusqu'au XIIe s., l'élection fut faite par le clergé et par le peuple; en 1179, le chapitre obtint le « jus consentiendi » à l'élection; puis le clergé et le peuple perdirent toute influence sur l'élection, qui ne tarda pas à être faite uniquement par le chapitre). — Schmitz. Les synodes provinciaux en Gaule depuis le Ve s. (étudie leurs principales décisions; elles tendaient à fortifier l'unité de l'Église par l'observation et l'extension des canons promulgués par les grands conciles œcuméniques, puis à compléter la législation générale de l'Église par des arrêtés sur la discipline ecclésiastique et à remettre partout en honneur les anciens pénitenciers romains). = Compte-rendu : *Brzezinski.* Die Concordate des apostolischen Stuhls mit Polen im XVI Jahrh. (bon). = Heft 2. Arndt. Les différents rites en usage dans l'Église catholique et leurs rapports réciproques. — C. Henner. Des publications récentes relatives à l'histoire du droit et de l'Église en Bohême. = Compte-rendu : *Hanauer.* Coutumes matrimoniales au moyen âge (bon). = Heft 3. Schmitz. La discipline ecclésiastique et la pénitence à l'époque mérovingienne et carolingienne (contre Sebass et Hinschius; traite en particulier du « Poenitentiale sancti Columbani »). = Heft 4. Schmitz. Les droits des métropolitains et des évêques en Gaule du IVe au VIe s. — H. Weber. Les synodes paroissiaux dans l'ancien évêché de Bamberg (d'après des documents inédits. Ces synodes furent tenus par les prêtres des paroisses avec adjonction de laïques, afin de surveiller et de maintenir la discipline ecclésiastique et la morale publique). = Compte-rendu : *Lehmann.* Preussen und die katolische Kirche seit 1640; Bd. VII (important). = Heft 5. Wahrmund. La bulle de Grégoire XV « Aeterni patris filius » et l'influence exercée par les États sur l'élection des papes (art. très détaillé basé sur des documents inédits. Explique les motifs et l'histoire de la rédaction de cette bulle en 1621; expose l'interprétation que les contemporains lui donnèrent et l'importance juridique de la bulle au point de vue du temps présent). = Heft 6. Holder. Du droit pour les papes de désigner leurs successeurs (en 1892, l'auteur fit paraître, sous le titre *Die Designation der Nachfolger durch die Pæpste,* un livre qui souleva de vives objections; ce sont ces objections qu'il se propose de réfuter dans le présent mémoire).

44. — Deutsch-evangelische Blætter. Jahrg. XIX, Heft 8, 1894. — Beyschlag. De la part que prit l'Université de Halle au développement de l'esprit allemand depuis le XVIIe s. (discours prononcé à l'occasion du deuxième centenaire de l'Université). = Heft 9. J. A. L'origine du Pentateuque (art. de vulgarisation). = Heft 10. La première inspection générale des paroisses évangéliques dans la principauté de Bran-

debourg en 1540-1542, d'après des documents inédits. = Heft 11. Dechent. Le synode de Francfort-sur-le-Mein de l'année 794 (il témoigne qu'à cette époque les rapports entre l'Église et l'État étaient très satisfaisants). = Heft 12. Moser. Gustave-Adolphe (le roi de Suède fut conduit par les plus purs motifs à s'immiscer dans les affaires allemandes).

45. — Jahrbücher für deutsche Theologie. Bd. IV, Heft 1, 1895. — Lezius. L'auteur du traité pseudo-cyprien « de Duplici martyrio » (ce traité a été fabriqué par Érasme). — Lemme. Stephanos, Fortunatus et Achaïcus (commente le passage de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens, xvi, 15-18; contributions à l'histoire des institutions chrétiennes à l'époque apostolique. Ces hommes n'étaient pas de Corinthe; c'étaient des prédicateurs venus à Corinthe du dehors; il faut les comparer aux « prophètes » mentionnés dans la « Didachè »).

46. — Der Katholik. Jahrg. LXXIV, 1894, Bd. X, juillet. — Riessler. A quelle époque faut-il placer l'acte héroïque de Judith? (sous le règne du roi d'Assyrie Rammân-nirâri III, 811-783). — Gass. L'élection d'Albert, margrave de Brandebourg, à l'archevêché de Mayence en 1514 (à l'aide d'un grand nombre de lettres inédites qui furent échangées à cette occasion entre l'électeur palatin et l'évêque de Wurzbourg, l'auteur expose les intrigues de la Bavière pour obtenir cette dignité en faveur d'un prince bavarois). — Falk. Daniel Mauch, chanoine et écolâtre de Worms (savant distingué mort en 1567). = Comptes-rendus : *Pieper*. Entstehung der stændigen Nuntiaturen (important). — *Greve*. Geschichte der Benedictiner Abtei Abdinghof in Paderborn (excellent). = Août. Gallus Jacob Baumgartner; suite en sept.-oct. et nov. (« landammann » de Saint-Gall, 1797-1869; d'après sa biographie par Al. Baumgartner). = Compte-rendu : *Brunengo*. Le patriciat romain de Charlemagne (important). = Septembre. Bellesheim. Le centenaire du collège des Jésuites à Stonyhurst en Angleterre (détails sur l'histoire de l'établissement des Jésuites dans ce pays). — Paulus. Histoire de la prédication à la fin du moyen âge (montre le zèle que le clergé séculier et les moines apportaient à la prédication dans les dernières années du xve s. et les premières du xvie). = Comptes-rendus : *Wolff*. Geschichte der Stadt Calcar (bon). — *Widman*. Geschichte des deutschen Volks (bon). = Octobre. Bellesheim. Une nouvelle biographie de W. Laud, archevêque de Cantorbéry, 1573-1645 (par Longueville; l'auteur en fait un grand éloge). — Veith. Le martyrologe hiéronymien (analyse l'édition donnée par Rossi et Duchesne). = Comptes-rendus : *Kaltenbusch*. Das apostolische Symbol; Bd. I (excellent). — *Kirsch*. Die pæpstlichen Collectorien wæhrend des xiv Jahrh. in Deutschland (important). = Novembre. Nirschl. Le prétendu tombeau de la sainte Vierge à Éphèse (hypothèse sans fondement). — N. Paulus. Michael Helding, évêque de Mersebourg, 1506-1561 (prédicateur et théologien de mérite; adversaire énergique de Luther; biographie très détaillée. Fin en déc.). — Paulus. Ouvrages pseudonymes de George Wizel, l'adversaire de Luther. —

Falk. La mort et l'ensevelissement du chanoine Carl de Miltiz, 1529. = Compte-rendu : *Meindl.* Leben des Bischofs Fr.-Jos. Rudigier von Linz (bon).

47. — Zeitschrift für Theologie und Kirche. Jahrg. IV, Heft 3, 1894. — Baldensperger. Les nouvelles recherches critiques sur l'Apocalypse de saint Jean (l'Apocalypse est d'origine chrétienne, mais avec des additions judaïques). = Heft 4. Herrmann. Résultats de la polémique engagée en Allemagne sur l'origine et la signification du Symbole des Apôtres. = Heft 5. Sell. Résultats des derniers travaux sur le sens et l'origine de l'Église catholique et de l'Église évangélique (insiste sur les travaux relatifs aux rapports entre l'Église et l'État). — Gruenberg. Les efforts de Philipp Jacob Spener pour réformer les études théologiques. = Jahrg. V, 1895, Heft 2. Grafe. Les publications récentes sur la Cène dans les premiers temps du christianisme (c'était à l'origine un repas en commun que l'on prenait en souvenir du Christ; le rite de l'Eucharistie est postérieur).

48. — Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. Jahrg. XXXVII, Heft 3, 1894. — Iselin. Deux remarques sur l'Histoire du peuple juif de Schürer (1° sur la légende des deux sorciers égyptiens Jannes et Jambres; le premier auteur de cette légende est sans doute l'écrivain juif Artapanus; 2° les prophéties apocryphes de Baruch et de Zoroastre sur le Christ). — Clemen. Les destinataires de l'épitre aux Galates (il faut sans doute les chercher en Lycie et les identifier avec les communautés d'Antioche, Iconium, Lystra et Derbe). = Heft 4. L. Gruenhut. Sur la fête des azymes et le sacrifice de l'agneau paschal (important pour fixer la date de la mort du Christ; combat les hypothèses de Chwolson). — C. Schmidt. Les « deux livres Jeû » en langue copte et leur rapport avec la « Pistis Sophia » (défend ses précédentes hypothèses contre les objections d'E. Preuschen). — Fr. Gœrres. Titres d'humilités employés par les évêques occidentaux dans les premiers siècles du moyen âge (sur les expressions « peccator, » « humilis, » « indignus; » intéressant pour l'histoire de l'ascétisme dans l'Église catholique). = Compte-rendu : *Mommsen.* Der Process des Christen Apollonius (critiques par Hilgenfeld). = Jahrg. XXXVIII, 1895, Heft 1. A. Hilgenfeld. Les sources des Actes des Apôtres; 1re part. — Asmus. La « Cohortatio ad Graecos » est-elle un pamphlet contre l'empereur Julien? (oui; il a été utilisé par Grégoire de Nazianze, Cyrille et Théodoret; il a été probablement composé par Apollinarius de Laodicée).

49. — Anglia. Zeitschrift für englische Philologie. Bd. XVII, Heft 2, 1894. — Aronstein. La vie et les œuvres poétiques de B. Disraeli (biographie très développée); suite dans Heft 3 (les œuvres de Disraeli. Grand éloge de l'esprit et du caractère de l'homme).

50. — Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. Bd. CXLIX, Heft 10-11, 1894. — Pomtow. Fasti delphici; suite (minutieux détails sur les décrets des amphictyons delphiques du second

siècle avant J.-C., avec d'autres importants textes delphiques). — W. Schwarz. Le bras du Nil de Bubastis (identique au bras de Péluse; combat les idées de Kiepert sur les différentes embouchures du Nil). = Bd. CLI-CLII, 1895, Heft 1. G. Friedrich. Les documents grecs relatifs à la campagne de Cyrus et à la bataille de Cunaxa (étude sur les sources utilisées par Diodore et Xénophon; récit de la bataille de Cunaxa). — Sternkopf. Le plaidoyer de Cicéron pour l'acteur Roscius (composé très probablement en 76; contributions à la biographie de Cicéron et des personnes qui apparaissent au procès). — Fritsch. La propriété d'Horace en Sabine (elle était située dans la partie supérieure de la vallée de la Licenza, à six kilomètres au nord de la Via Valeria et à deux kilomètres au nord de Rocca Giovane, près des Vigne San Pietro; on trouve encore là des traces de la maison). — Holzapfel. Un passage corrompu de Polybe dans Tite-Live (au temps de Tite-Live, dans Polybe, III, 71, le mot λογάδων était déjà corrompu en νομάδων, erreur qui a passé dans le texte de Tite-Live, XXI, 54; preuve formelle que Tite-Live a utilisé Polybe). — H. Geist. Sur les Annales de Tacite, II, 8 (commente le passage sur la traversée de l'Ems par Germanicus). — Denicke. L'enseignement de l'histoire dans les gymnases prussiens. — Gemoll. Frédéric le Grand et Marc-Aurèle. = Heft 12. Susemihl. La « Politique » d'Aristote (1° sur la suite des différents livres de la Politique; réfute les objections de Diels et de H. von Wilamowitz; 2° de l'époque où ont été composées la Politique et la Constitution d'Athènes). — Muelleneisen. Rapports entre l'année solaire et l'année lunaire civile chez les anciens Grecs. — Pomtow. Fasti delphici; suite (tableau chronologique des décrets des amphictyons delphiques étudiés par l'auteur, avec additions). — F. Reuss. Le panégyrique d'Isocrate et la guerre de Chypre (attaque le mémoire de Friedrich au même volume des *Jahrb.;* le passage de Xénophon, *Hell.*, IV, 8, 24, a été interpolé). — Weidner. Sur Tacite (propose un grand nombre de corrections au texte des Histoires et des Annales).

51. — Philologus. Bd. LIII, 1894, Heft 4. — F. Krebs. Le journal du grand-prêtre romain d'Égypte (étudie un fragment de papyrus du musée de Berlin; le texte contient des détails intéressants sur les fonctions du grand-prêtre, sur l'organisation du culte et du clergé en Égypte à l'époque romaine). — Gleye. La mort de Julien l'Apostat (étudie la relation qu'en a donnée Malalas; détails sur la traduction slave de cet historien). — Soltau. Les sources grecques de Tite-Live dans les livres 23-30 (dans la première rédaction et avant le 30e livre, Tite-Live avait suivi Polybe; plus tard, pour décrire l'état des affaires en Grèce, il lui a fait aussi des emprunts. D'autres rapprochements entre Tite-Live et Polybe s'expliquent par ce fait que Tite-Live utilisa l'annaliste Claudius, qui avait puisé dans Polybe. Il n'a pas utilisé directement Silenus, mais seulement par l'intermédiaire de Coelius). — Schulten. L'organisation des communautés rurales dans l'empire romain (organisation, magistratures, sanctuaires, finances du *pagus*, du *vicus*, du *vicus cana-*

[illegible], du *castellum*, de ce qu'en Afrique on désignait par l'expression *de pagus et civitas*. Article très soigné fait surtout à l'aide d'inscriptions). — [illegible]. Contributions à l'histoire de la littérature grecque (la biographie et les fragments des historiens Lysimaque d'Alexandrie et Denys de Chalcis). — O. [illegible]. Pindarica (important pour la chronologie grecque). — [illegible]. A quelle époque ont été composées les Histoires de Polybe (critique le mémoire de Thommen au vol. XLVI du *Philologus*). = Ergänzungsheft. 1894. [illegible]. Les hymnes delphiques (recherches détaillées sur le texte et les mélodies de ces monuments épigraphiques).

52. — Mittheilungen des k. deutschen archæologischen Instituts. Römische Abtheilung. Bd. IX, Heft 1, 1894. — Lanciani. Le « Palazzo maggiore » du XVIe au XVIIIe s. (expose en détail les fouilles et découvertes archéologiques opérées pendant cette période sur le Palatin). — Mau. Résultats des fouilles à Pompéi pendant les années 1892-1893 (dessins et inscriptions). — Petersen. Le prétendu miracle de la Légion fulminante (sur la colonne de Marc-Aurèle à Rome on a représenté seulement un orage qui fut bienfaisant pour les Romains et pernicieux pour les Germains. La légende chrétienne a sans doute pris naissance dans les cercles de la Legio XII fulminata). — Huelsen. Inscriptions relatives au grand incendie de Rome sous Néron. = Heft 2-3. Six. Études iconographiques (étudie les portraits, bustes ou statues de Lépimaque, roi de Thrace, d'Euthydème Ier, roi de Bactriane, de Titus Quinctius Flaminius). — Samter. Représentation d'un sacrifice des Vestales (sur un bas-relief du Musée national de Palerme). — Petersen. Ara pacis Augustae (recherche topographique très détaillée sur la situation et les restes de ce monument). — Von Domaszewski. Liste de soldats des cohortes urbaines (complète l'article de Bormann dans l'*Ephemeris epigraphica*, IV, p. 317 et suiv.). — Patsch. Deux fragments de briques de Legio IV Flavia felix et Legio XIV (bon).

53. — Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-und Cistercienser Orden. Jahrg. XV, Heft 3. — Albers. La réforme des couvents de femmes de l'ordre de Saint-Benoit en Pologne (l'initiative de cette réforme est due à Madeleine Morteska, abbesse de Culm à la fin du XVIe s. Histoire des couvents réformés par elle jusqu'au XIXe s.). — Hammerle. Contributions à l'histoire de l'Université de Salzbourg (extraits des registres matriculaires de l'Université et de l'album de la « Congregatio Beatae Mariae Virginis assumptae »); fin dans Heft 4. — Hafner. Catalogue des actes relatifs à l'histoire du monastère de Hirsau, 1428-1468; suite dans Heft 4. = Heft 4. Melchior. Histoire du couvent bénédictin de femmes dans l'île de Frauen-Chiemsee, en Bavière, de 782 jusqu'à nos jours. — Gasser. Notes sur les anciens prieurés et hôpitaux de l'ordre de Saint-Benoît à Castrozza et à Tesero en Tirol. = Bibliographie des publications récentes sur l'histoire de l'ordre de Cîteaux.

54. — Zeitschrift des deutschen Palæstina-Vereins. Bd. XVII, Heft 2, 1894. — Einsler. Mar-Eljas-el-Chadr et Mar-Dschirjis (culte de saint Georges et d'Élie chez les Musulmans; addition dans Heft 4). — Schick. Les édifices de Jérusalem; fin dans Heft 4 (poursuit l'histoire de ces monuments jusqu'à nos jours). — Palmer. Bethléem (description statistique et topographique). — Rœhricht. Le pèlerinage de Henri de Zedlitz à Jérusalem en 1493 (beaucoup de détails sur la route d'aller et de retour et sur les lieux saints qu'il visita. Texte de ce journal; suite dans Heft 3, fin dans 4). — Goldziher. Le pèlerinage au tombeau des patriarches à Hébron; données fournies par Al-Ahdari. = Heft 3. Benzinger. Les publications récentes sur la Palestine en 1892 et 1893; fin dans Heft 4. — Gelzer. Une inscription de Césarée (publiée dans la *Revue biblique trimestrielle* en 1892; inscription tombale de Lazare et de sa sœur Marie du IVe ou du Ve s.). — Gelzer. Une inscription de Muristan. — Guthe. Un prétendu poids hébraïque d'un talent (contre l'art. de Cré dans la *Rev. bibl. trim.*, I, 1892, p. 416). — Mordtmann. Une inscription grecque d'Hébron (addition à l'art. publié dans Bd. XII, p. 132). = Heft 4. La recherche du tombeau des patriarches à Hébron en 1119. — Stumme. Inscriptions d'Hébron de l'époque musulmane. — Dalman. État actuel des colonies juives en Palestine.

55. — Zeitschrift für Kulturgeschichte. Bd. II, Heft 2-3. — Rieder. Les « Todtenbretter » en Bavière; fin (cf. *Rev. hist.*, LVII, 207). — R.-M. Meyer. Les origines du folk-lore en Allemagne (analyse en détail les descriptions du monde germanique données par les écrivains romains de l'antiquité. En Allemagne même, c'est assez tard qu'on s'est occupé de folk-lore). — F. Bienemann. La politique coloniale de l'ordre Teutonique (comparaison minutieuse de la situation dans le domaine prussien de l'ordre avec celle de la Livonie). — F.-W.-E. Roth. Les usages et superstitions populaires dans le Rheingau pendant le XVIIe s. publie des extraits d'un mémoire composé en 1601 par un curé de Rüdesheim sur la situation religieuse à cette époque et relatif aux fêtes populaires, aux pèlerinages, à des pratiques superstitieuses, etc.). — G. Steinhausen. Est-il nécessaire de créer dans les Universités des chaires pour l'histoire de la civilisation? (oui; réponse à un art. de la *Histor. Zeitschrift*). — R. Mueller. Les chants populaires historiques de la guerre de Trente ans. — Th. Hutter. Les « Wünschelruten » et les trésors enfouis dans les tombeaux en Bohême (aux XVIe-XVIIIe s., on croyait qu'avec une branche de noisetier on pouvait découvrir les trésors cachés; description de cette pratique superstitieuse). = Comptes-rendus : *König*. Geschichte der Studentenschaft auf der Universitæt Halle (bon). — *Heyck*. Heidelberger Studentenleben zu Anfang unseres Jahrhunderts (excellent). — *Stieda*. Hansisch-Venetianische Handels-Beziehungen im XV Jahrh. (bon). — *Geiger*. Berlin, 1688-1840 (très bon).

56. — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. Bd. XIX, Heft 3, 1894. — J. te Winkel. Nouveaux frag-

ments de la chanson sur la bataille livrée par Rodolphe de Habsbourg à Ottokar de Bohême en 1273 (58 nouveaux vers). — DETTER. Le mythe germanique du dieu Baldr (cherche à reconstruire la forme originaire de ce mythe par la comparaison des diverses versions. Baldr est identique avec Freyr; le mythe de Baldr représente la lutte entre le Bon et le Mauvais, qui est engagée avec des armes spirituelles). — SCHUCHARDT. Basques et Germains (réponse à l'art. d'Uhlenbeck dans le même vol. de cette revue).

57. — Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte. Bd. VIII, Heft 1-2. — L.-Chr. STERN. Les poèmes d'Ossian (les poèmes composés par Macpherson sont une audacieuse falsification; indique ce qui reste et ce qu'on a imprimé de la vraie littérature iro-gaélique et montre sa transformation postérieure dans la poésie populaire scot-gaélique. Analyse les plus importantes productions de cette poésie avec une bibliographie soignée. Sera continué). — CREIZENACH. Un ouvrage russe sur les débuts de l'humanisme (celui de Korelin sur les premiers humanistes italiens, 1892). = Compte-rendu : *Büttner*. Lieder und Geschichte der Suaheli (remarquable).

58. — Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirthschaft im deutschen Reich. Jahrg. XIX, Heft 1, 1895. — BERNATZIK. L'anarchie (cherche à retrouver les raisons psychologiques des idées anarchistes, à montrer leur développement et leur inanité). — KNAPP et KERN. Les institutions provinciales de la Basse-Silésie (surtout en ce qui concerne la propriété foncière, ses origines jusqu'au moyen âge et les débuts de la colonisation allemande. Publie en appendice des extraits de chartes intéressants pour l'histoire de la classe des paysans). — HARTUNG. Les impôts extraordinaires à Augsbourg en 1475 (la guerre contre Charles le Téméraire pesa lourdement sur les finances municipales; pour couvrir un déficit de 18,000 gulden, il fallut lever une contribution extraordinaire; pour cela, on augmenta d'autant les impôts ordinaires; l'auteur étudie à ce propos le système des contributions directes à Augsbourg et la condition sociale et économique de la population à la fin du moyen âge; il montre enfin l'influence exercée sur les finances et l'impôt par les cercles aristocratiques au sein des corporations). = Comptes-rendus : *Wæntig*. Auguste Comte und seine Bedeutung für die Entwickelung der Socialwissenschaft (bon). — *Bernès*. Les deux directions de la sociologie contemporaine (analyse de l'ouvrage).

59. — Jahrbücher für Nationalœkonomie. Bd. VIII, Heft 1, 1894. — KURT VON ROHRSCHEIDT. La tyrannie des corporations et la liberté industrielle en Prusse, depuis 1810; suite dans Heft 4. = Heft 6. VARGES. Les origines des institutions urbaines en Allemagne; suite (les communautés urbaines sont le développement des communautés rurales et le droit municipal est issu du droit de village. Le ch. VI traite de l'origine et du développement des communautés urbaines; le ch. VII de l'immigration dans les villes).

60. — Zeitschrift für die gesammte Strafrechtswissensc Bd. XV, Heft 3, 1895. — Baron L. DE BORCH. La « poena post tem » dans le droit allemand du moyen âge (cas où ont été pun enfants et les parents des condamnés). — A. VON WEINRICH. Fon naires et laïcs juges ou criminels en France et en Allemagne (e avec beaucoup de détail et de soin l'histoire du droit criminel l'organisation judiciaire en France du XVIe s. jusqu'à Napoléon I l'histoire de l'introduction du jury en Allemagne depuis le comm ment du XIXe s. Expose l'influence exercée par les événements tiques sur le développement du jury dans les deux pays au XIXe s.

61. — Grenzboten. Jahrg. LIII, 1894, n° 28. — Changements la Chambre des communes en Angleterre (dans le ton et dans la pline ; développement de l'élément radical). = N° 34. Le mouve fédéraliste dans la Grande-Bretagne et dans ses colonies. = N° 3 politique et la sociologie sur une base naturaliste (sur les publica récentes de Katô et de Ratzenhofer). = N° 41. Les idées de L Bucher sur le parlementarisme anglais. = N° 43. Les mouver révolutionnaires et les classes dirigeantes (leur situation resp depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; causes de leur triomphe ou d échec). = N° 48. La lutte des nationalités en Bohême. = N° 4 institutions de l'Alsace-Lorraine depuis 1871. = N° 50. Gus Adolphe, roi de Suède (sa mort fut un bonheur pour sa gloire et l'Allemagne). = N° 52. A. PHILIPPI. L'éloquence parlementai Angleterre au XVIIIe s. (Bolingbroke, Burke, Brougham).

62. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXVIII, Heft 3, 18 BLUEMNER. L'Égypte sous l'empire romain ; administration, droit, famille (surtout d'après les textes égyptiens des musées royaux d lin, d'où l'auteur tire de très intéressantes conclusions). — Max MANN. La Prusse et la Pologne (discours lu en novembre dernie Société d'histoire de Gœttingue, où l'auteur résume les impo résultats fournis par les publications récentes sur l'histoire des ra entre la Prusse et la Pologne du moyen âge jusqu'en 1816. Il s'e que la Pologne et l'Allemagne aient toujours été en querelle et accord entre elles soit impossible. Critique véhémente des m prises par le gouvernement prussien dans les parties annexées Pologne de 1786 à 1807). — DALHOFF-NIELSEN. La neutralisati Danemark (contre un article de Bruchhausen dans le fascicule dent des *Preuss. Jahrb.*). — E. DANIELS. Le duc Ferdinand de B wick ; suite (récit détaillé des opérations militaires dirigées par ce ral prussien contre les troupes françaises sous Contades, Soubi Broglie en 1758 et 1759. Fait un grand éloge de ses talents milita — Max LENZ. A la mémoire de Gustave-Adolphe, libérateur du testantisme (le principal mobile qui amena le roi de Suède en magne fut de combattre la papauté et la contre-Réforme). = Bd. LX Heft 1, 1895. B. DELBRUECK. Le matriarchat chez les peuples

germaniques (il n'y a aucune preuve que le matriarchat ait existé chez ces peuples; ni Tacite ni les articles de la loi salique sur le droit de succession reconnu aux femmes ne permettent de croire que les Germains connaissaient cette institution, qui n'a joué aucun rôle dans l'évolution sociale de l'humanité; rien ne dit que, partout où on la rencontre, elle remonte aux temps primitifs). — Stavgowski. L'art vénitien (étudie l'influence du milieu sur des artistes tels que Giorgione, Palma, Titien). — Secundus. Un russificateur (le prince Serge Schahowskoi, gouverneur de l'Esthonie, mort le 24 oct. 1894; biographie du prince; les mesures qu'il a prises pour déraciner la langue allemande et l'Église luthérienne en Esthonie. Il n'a réussi qu'à développer le nihilisme). — W. Weber. Les Allemands dans les États-Unis d'Amérique (conseille de fonder de nombreuses écoles allemandes afin de maintenir l'élément allemand dans son intégrité). — Tullius. Le libéralisme en Hongrie et les nationalités (expose les efforts tentés, au nom du libéralisme et avec le concours de l'administration, pour magyariser les éléments allemands, slaves et roumains de la population; dictature ministérielle et libéralisme sont donc devenus synonymes en Hongrie. Montre les dangers dont le chauvinisme magyar menace la Hongrie). — Thilo von Trotha. Souvarof (des principes qu'il suivit pour préparer ses troupes à la guerre et à l'offensive, pour démoraliser l'ennemi, etc.; exemples à l'appui dans la carrière militaire du général). — C. Rœssler. L'ouvrage récent de Sybel sur la fondation de l'empire allemand.

63. — Schriften des Vereins für die Geschichte des Bodensees. Heft 22, 1893. — Rief. Histoire du monastère de Hofen et de la ville impériale de Buchhorn, 2e partie (de 1572 jusqu'à nos jours). — Comte Zeppelin. Description géographique du lac de Constance (avec des détails sur l'histoire des populations qui vinrent s'y établir). = Heft 23, 1894. — Id. La société pour l'histoire du lac de Constance; ses devoirs et ses intentions. — Meyer von Knonau. Luttes et polémiques littéraires sur les bords du lac, au temps de la querelle des institutions sous l'empereur Henri IV. — R. von Hœfken. Bractéates trouvés à Rome (en 1890 on y trouva 1,300 bractéates qui proviennent presque tous d'ateliers monétaires situés dans les environs du lac; ils sont du XIIIe s. Description et planches). — Mess. Événements militaires qui se sont accomplis dans cette région, de 1792 à 1806 (n'utilise aucun document nouveau). — Comte Zeppelin. Négociations secrètes pour la paix de Steckborn et à Diessenhofen en 1694 (surtout d'après l'ouvrage de Legrelle). — Sepp. Le nom de « Bodensee » (il est d'origine rhéto-étrusque, identique avec le nom du lac Vadimon en Étrurie). — L. baron de Bodman. Histoire des barons de Bodman (1re partie; publie 255 chartes de 1050 à 1348).

64. — Monatschrift des historischen Vereins von Oberbayern. Jahrg. III, 1894, n° 12. — Général Popp. Fortifications antiques dans

la Haute-Bavière (préhistoriques, romaines et du moyen âge). — J. Sepp. Culte rendu à des arbres sacrés en Bavière (ainsi que chez les autres peuples). = Jahrg. IV, nº 2, 1895. Pfund. H.-G. von Herwart, comte de Hohenburg (sans valeur). — Fastlinger. Saint Pierre et saint Martin dans le diocèse de Munich-Freising; suite (introduction pour l'histoire de l'introduction du christianisme en Bavière et sur l'influence exercée par la civilisation franque dans l'Allemagne méridionale).

65. — Oberbayerisches Archiv für vaterlændische Geschichte. Bd. XLVIII, Heft 1, 1893. — Comte de Rambaldi. Histoire du château d'Eurasburg et de ses possesseurs (IXe-XIXe siècles). — Krallinger. L'école primaire à Landsberg sur le Lech, depuis les origines jusqu'au commencement du XIXe s. = Heft 2, 1894. Comte de Fugger. L'ancienne église du pèlerinage de Vilgertshofen (Xe-XVIIIe s.).

66. — Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz. Heft 18, 1894. — Roth. Histoire et bibliographie des imprimeries à Spire au XVe et au XVIe s.; 1re partie. — Ruetter. Restes de constructions romaines à Erfweiler. — Mayerhofer. Les habitations des chanoines du chapitre de Spire (reconstruites après la destruction de la ville en 1698). — Kuestner. Histoire de Lambsheim, 1740-1745 (logement des troupes, opérations militaires des armées autrichiennes et françaises, etc.). — Comte E. de Leiningen-Westerburg. Les armoiries du Palatinat. — Mehlis. Le « Heidenburg » à Kreimbach en Palatinat (fut à l'origine un refuge de la population gauloise; les objets trouvés appartiennent à l'époque de La Tène. Un château romain y fut construit au IIIe siècle de notre ère).

67. — Württembergische Franken. Neue Folge. Heft 5. — Keller. Documents relatifs à l'histoire du monastère prémontré de Schæftersheim, 1155-1437 (notes sur les revenus et les charges de cette maison en 1445 et 1446). — Hassler. Pfennige frappés à Hall. — Hartmann. Johannes Drændorf, un champion des droits municipaux de Weinsberg (brûlé en 1425 à Worms comme partisan de la doctrine des Hussites. Pas de résultats nouveaux). — Id. Formules de serment imposées aux Juifs de Franconie pendant le moyen âge. — Id. Règlement pour les orfèvres de Weikerstein en 1593.

68. — Jahresbericht des historischen Vereins für die Grafschaft Ravensberg. Jahrg. IX, 1894. — Reese. Cartulaire de la ville de Bielefeld, 1re partie (185 actes de 1015 à 1346).

69. — Beitræge zur Geschichte von Stadt und Stift Essen. Heft 15, 1894. — Arens. Les armes et les sceaux de la ville et de l'abbaye d'Essen. — Id. L'organisation du monastère d'Essen en 1749. — Grevel. Les bâtiments de l'abbaye et la résidence des princesses abbesses. — Schrœder. Biographie de l'abbesse Meina d'Oberstein, 1489-1525.

70. — Mittheilungen des Oberhessischen Geschichtsvereins. Bd. V, 1894. — Klewitz et Ebel. Liste des étudiants immatriculés à l'Université de Giessen; suite : 1701-1707. — Buchner. Les débuts de

l'imprimerie et de la censure à Giessen. — E. Heuser. Les événements militaires à Giessen, du 6 juillet au 18 septembre 1796 (publie le journal par F.-Th. Chastel, professeur de langue française à l'Université de Giessen. Chastel servait alors de secrétaire au commandant français de la place de Giessen). — G. baron von der Ropp. Histoire des seigneurs de Falkenstein-Münzenberg (publie trente chartes ou analyses de chartes des XIIIe, XIVe et XVe siècles). — Ebel. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire d'Asfeld (91 pièces, de 1330 à 1396). — H. Haupt. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire de Giessen et au château de Gleiber (5 pièces de 1325 à 1433). — Rœschen. Une lamentation sur l'incendie de la ville d'Allendorf sur la Lumda, le 6 mai 1603. — Id. Le droit régalien sur les mines donné en fief au comte Philippe de Solms par le roi Maximilien Ier (publie une charte de 1507). — G. baron von der Ropp. Le Neuhof à Leihgestern, 1230-1356 (publie une charte de 1306). — H. Werner. Les ligues de villes et associations pour la paix en Wetteravie au XIIIe et au XIVe s.

71. — Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde. Jahrg. XXVII, Heft 2, 1894. — Ed. Jacobs. Topographie des environs de Wernigerode, d'après des documents inédits. — Danneil et Jacobs. Une ordonnance sur la situation des ouvriers manuels, journaliers et domestiques dans les pays de Magdebourg, Halberstadt, Hildesheim, Brunswick et Lunebourg en 1445 (texte et commentaire). — Meier. Sources pour la généalogie de la famille noble de Kalm, XVe-XVIe s. — Reinecke. La société des arquebusiers à Osterwieck, XVe-XIXe s. (organisation, fêtes, finances, etc.). — Ellissen. Einbeck au XVIe s. (introduction de la Réforme, événements militaires, luttes avec les ducs de Brunswick). — Voges. Les fouilles de Bierstedt (elles ont donné des tombes d'époques diverses, de 400 av. à 400 ap. J.-C.). — Hœlscher. Ordonnance pour les cas d'incendie à Goslar en 1540 (texte). — Moser. Procès de sorcellerie à Quedlimbourg, aux XVIIe et XVIIIe s. — Rosenfeld. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire de l'hospice de Saint-Jean à Quedlimbourg, 1248-1467.

72. — Jahrbücher und Jahresberichte des Vereins für Meklenburgische Geschichte. Jahrg. LVIII, 1893. — Rudloff. Topographie historique des pays de Schwaan et de Laage en Mecklembourg. — Stieda. Interdictions faites par la ville de Rostock d'importer ou d'exporter des futailles, 1576-1595. — Techen. La corporation des tisserands de laine à Wismar (organisation, situation financière, conflits dans l'intérieur de cette corporation au XVe et au XVIe s.). — Crull. Un procès contre Henri Stenmetz, chapelain luthérien à Wismar (à l'occasion de son divorce, 1563; contribution instructive à l'histoire des mœurs. Publie un édit du conseil de Wismar contre la luxure et le divorce, en 1566). — Von Buelow. Un voyage du duc Philippe-Jules de Poméranie-Wolgest en 1602 (publie un fragment du journal de ce voyage). — Stieda. Efforts tentés pour introduire l'industrie de la soie

en Mecklembourg (de 1753 jusqu'au moment actuel; important aussi pour l'histoire de l'industrie de la soie dans les autres territoires allemands). — WUNDERLICH. Monnaies trouvées à Ganzlin, dans le canton de Lübz (1,705 pièces du XVe et du XVIe s.; elles proviennent des villes et pays du nord de l'Allemagne. Description détaillée des monnaies importantes). — BELTZ. Antiquités wendes (montre les rapports étroits qui existèrent autrefois entre les habitants wendes de l'Allemagne orientale et les Scandinaves, Byzance et l'Arabie. Influence exercée par les Germains sur les Slaves en ce qui concerne la céramique; les rites slaves de l'ensevelissement; les modes de colonisation et de fortification slaves. C'est depuis le temps des empereurs saxons que s'est manifestée une influence très importante des Allemands sur la colonisation slave. Article important, avec des figures). — STUHR. La population de Mecklembourg à la fin du moyen âge (en 1495 fut décrété un impôt d'État pour toute l'Allemagne; l'auteur de l'article a utilisé les actes relatifs à la levée de cet impôt pour estimer le chiffre de cette population, qu'il estime à 112,000; il y avait 395,000 habitants en 1819). — STIEDA. Un procès contre les faux monnayeurs à Grabow en 1455. — F. VON MEYENN. Un poème satirique de Friedrich Schlegel sur la constitution de la confédération germanique en 1815. — METTENHEIMER. La biographie du grand-duc Frédéric-François II de Mecklembourg-Schwerin (mort en 1883; d'après les souvenirs personnels de l'auteur, qui a été médecin ordinaire du grand-duc). — GROTH. Les ouvrages concernant le Mecklembourg qui ont été publiés de juillet 1892 à juillet 1893.

73. — **Mittheilungen des Vereins für Lübeckische Geschichte.** Heft 6, n°s 1-10, 1893-94. — WEHRMANN. L'occupation française à Lubeck (d'après les actes de la cour prévôtale des douanes à Hambourg; notes sur les charges financières que le régime français fit peser sur les villes de la hanse en 1800-1810, et sur la levée des troupes et marins à Lubeck à cette époque). — BREHMER. Un autel pour la société des marchands de Lubeck en relations d'affaires avec l'île de Schonen, érigé dans l'île de Notre-Dame de Lubeck, 1396. — ID. Procès de sorcellerie au XVIIe s. (d'après les registres du conseil municipal en 1637). — BAASCH. Le résident hollandais Le Maire à Lubeck, 1659-1660 (d'après les rapports qu'il adressa aux états généraux à la Haye; intéressant pour faire connaître la situation prise par les villes de la hanse dans la guerre du Nord). — BRUNS. Un fragment du plus ancien livre de comptes de la société des « Bergenfahrer » (notes du commencement du XVe s.). — HASSE. Descriptions figurées de la plus ancienne histoire de Lubeck (elles étaient à l'hôtel de Lubeck, mais n'existent plus; elles dataient de la première moitié du XVe s.). — ID. Le réformateur Bugenhagen et Lubeck en 1536 (d'après l'art. de Virck dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Bd. XII). — HOFFMANN. Lettres de Charles XII au bibliothécaire municipal de Lubeck (publiées dans la correspondance du roi que vient de faire paraître Carlson). — STIEHL. Le héraut d'armes de Lubeck, XVe-XIXe s. — WOHLWILL. Le comte Reinhard, ambassadeur

de France à Travemünde, 1804 (notes sur une démonstration hostile à la France qui eut lieu pendant le séjour de l'ambassadeur dans la ville de bains de Travemünde). — Brehmer. Sociniens polonais à Lubeck (ils essayèrent vainement en 1664 d'obtenir l'autorisation de résider à Lubeck et d'y exercer leur religion).

74. — Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte. Bd. IX, Heft 3, 1894. — Amsinck. Les premières compagnies d'assurance à Hambourg, 1720 (elles furent bientôt ruinées par l'agiotage effréné qui se porta sur les actions). — Ruediger. Tentative pour former une corporation des instituteurs primaires à Hambourg vers 1700. — Nathansen. Addition à la liste des dessins et plans relatifs au grand incendie de Hambourg en 1842. — Gædechens. Les écuries du conseil municipal de Hambourg, XIVe-XIXe s. — Heraeus. Liste des étudiants de Hambourg dans les Universités allemandes et étrangères, de 1290 à 1650. — F. Wagner. Histoire de l'établissement des Jésuites à Altona (publie un mémoire de 1603 sur la nécessité de faire soutenir cet établissement par le saint-siège).

75. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Jahrh. 1894. — A. Wrede. Deux contributions à l'histoire de la principauté de Lunebourg au temps de la Réforme (1° le désistement du duc Otton II au gouvernement de la principauté de Lunebourg en 1527 et son mariage avec Méta de Campe; 2° relation contemporaine sur la situation religieuse et l'introduction de la Réforme à Lunebourg en 1530). — Krusch. L'administration centrale du duché de Brunswick jusqu'en 1584, d'après des documents inédits. — O. Ulrich. La ville de Hanovre pendant la guerre de Sept ans (d'après les actes des archives municipales et d'État; utilise aussi une chronique inédite d'un contemporain. Article très détaillé de 152 p., important surtout pour les années 1756-1758; détails abondants sur l'occupation de Hanovre par les Français, d'août 1757 à févr. 1758). — F. von Hugo. La seigneurie de Friedland près Gœttingue et ses possesseurs, du XVIe au XIXe s. — Maiss. La « Wirkesburg » près de Feggendorf et les fortifications sur le « Ziegenberg » près de Winzenburg (d'origine sans doute préhistorique). — Grotefend. Les biens de la chapelle du Saint-Esprit à Uelzen, XVe s. — Lattmann. Les fortifications préhistoriques de la Basse-Saxe et les « oppida » de César dans la guerre des Gaules (ces fortifications paraissent être d'origine celtique, parce qu'elles correspondent parfaitement à la description de César). — Uhlhorn. La conversion des Saxons au christianisme (exposition détaillée et instructive. La « Capitulatio de partibus Saxoniae » appartient à l'année 782, et non à 787; détails sur l'organisation ecclésiastique de la Saxe sous Charlemagne et sur la fondation des évêchés en territoire saxon).

76. — Mittheilungen des Alterthumsvereins für Zwickau und Umgegend. Heft 4, 1894. — Seeliger. La plus ancienne histoire de la ville de Zwickau (expose avec soin les rapports de la ville avec les mar-

graves de Misnie et les rois d'Allemagne, de 1212 à 1330). — R. Beck. Joachim Feller, professeur à l'Université de Leipzig, 1638-1691. — Schilling. Importance de la bibliothèque publique de Zwickau pour l'histoire politique (elle contient un grand nombre de pamphlets du XVIe au XVIIIe s.). — Klotz. Les Annales de Zwickau composées par Matthæus Winter (son caractère, sa valeur et ses sources; elles ont une certaine valeur pour les années 1590-1640). — Fabian. Procès de sorcellerie à Zwickau et aux environs, 1424-1560. — Id. Médecins nomades et rebouteux à Zwickau, 1521-1530.

77. — Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein. Heft 30, 1894. — Kade. Histoire de l'imprimerie à Freiberg (depuis 1495). — Rauschenbach. Les écoles de filles à Freiberg au XVIe s. (un couvent de femmes fut vers 1550 transformé en école de filles; d'après des documents inédits). — Distel. Un rapport sur la peste de 1572. — Id. Histoire de l'émeute du 25 janv. 1664 à Freiberg (à cause d'une levée de troupes).

78. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Meissen. Bd. III, Heft 1, 1894. — Mann. Le transfert de l'Université de Leipzig à Meissen (les membres de l'Université s'enfuirent en 1519 devant la peste; nouvelle émigration en 1546, pour échapper au siège de la ville par les troupes de Maurice de Saxe). — Leicht et Granz. Inscriptions de Meissen. — Loose. Topographie de Meissen (étudie en détail et d'après des documents inédits les édifices remarquables au point de vue historique). = Heft 4. Markus. Meissen pendant les guerres de Napoléon; suite (notes d'un contemporain portant sur les événements militaires de janvier à juin 1813). — Loose. Les anciens règlements de corporations à Meissen; suite (publie les statuts des corporations des tailleurs en 1490, 1501, 1520). — Nitzsche. L'école primaire à Meissen depuis le commencement du XVIe s. jusqu'à nos jours. —— Markus. Biographies d'hommes remarquables de Meissen; suite (le théologien Christophe Haymann, superintendant luthérien, 1709-1783). —— Loose. L'école de Sainte-Afra à Meissen.

79. — Neues Lausitzisches Magazin. Bd. LXX, Heft 2, 1894. —— Jecht. Henri de Dorfe, bourgeois de Görlitz il y a six cents ans, 1240-1305. — Eitner. Adolf Traugott de Gersdorff, 1744-1807 (fondateur et Mécène de la société des sciences de la Haute-Lusace). — W. de Boetticher. Les villages wendes de Cannewitz, Coblenz, Gnaschwitz et Dobranitz sous la domination des évêques de Misnie et des électeurs de Saxe, depuis le XIIIe s. jusqu'à nos jours. — Knothe. Les écoles de village dans les environs de Zittau, depuis le moyen âge jusqu'au XIXe s. —— Jecht. Histoire de Görlitz jusqu'au milieu du XIIIe s. (cette ville a été fondée vers 1200 par des marchands thuringiens; travail soigné). — Scheuner. Trois monnaies inédites de Lusace. — Jacob. Table de la revue wende *Časopis*, années 1848-1894. — G.-A. von Muelverstedt. La famille noble de Kolowas-Kolbitz en Haute-Lusace. — Jecht. Un livre des jugements rendus à Wingendorf, 1504-1552.

80. — Niederlausitzer Mittheilungen. Bd. III, Heft 5-7, 1894. — Lippert. Du titre de « margraves de Brandebourg et de Lusace » porté par les ducs de Haute-Bavière de la maison de Wittelsbach (le titre de « margrave de Brandebourg » fut porté dans la maison des ducs de Bavière jusqu'en 1369; celui de « margrave de Lusace » jusqu'en 1368).

81. — Archiv der « Brandenburgia » Gesellschaft für Heimatkunde der Provinz Brandenburg. Bd. I, 1894. — Bahrfeld. Les monnaies de la marche de Brandebourg au moyen âge. — Galland. Inventaire des biens meubles de la princesse électorale de Brandebourg Louise-Henriette en 1649. — E. von Maltitz. Le monastère cistercien « Zum heiligen Grabe » à Wilsnack, d'après des documents inédits. — Schild. Les aumôniers militaires des électeurs de Brandebourg et rois de Prusse, de 1655 jusqu'à nos jours. — Mielke. De la manière de construire les maisons en Brandebourg (on y a suivi les types slaves, flamands, français et saxons; intéressant pour l'histoire de la colonisation allemande dans l'Allemagne orientale). — Schwartz-Friedenau. La vie ecclésiastique à Königsberg au XVIIe s. (la peste, la discipline ecclésiastique, la prédication, etc., pendant la guerre de Trente ans). — Schwartz. Légendes populaires, recueillies de 1837 à 1849.

82. — Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. Bd. VII, Hæfte 2, 1894. — Koser. Une peinture française de l'armée prussienne en 1748 (publie des « Observations sur le service militaire du roi Frédéric II, » remises par le marquis de Valory, ambassadeur à Berlin). — O. Herrmann. De Mollwitz à Chotusitz (expose les opérations stratégiques de Frédéric II, d'avril 1741 à mai 1742, d'après des documents inédits; dès cette époque le roi s'était signalé comme un maître en stratégie. L'auteur dirige de vives critiques contre le récit de la première guerre de Silésie publié par l'état-major général). — Br. Gebhardt. Guillaume de Humboldt et les débuts de l'ambassade de Prusse à Rome, 1802-1806. — W. Oncken. Sir Charles Hotham et le roi Frédéric-Guillaume Ier en 1730 (d'après des documents inédits tirés des archives de Vienne et de Londres; l'auteur porte un jugement sévère sur la politique anglaise à cette époque; l'Angleterre chercha par des mirages trompeurs à brouiller la Prusse avec l'Autriche et à l'employer au profit des intérêts anglais). — Schwemann. Le baron de Heinitz, chef de l'administration du sel en Prusse, 1786-1796 (l'administration de la gabelle en Prusse au XVIIIe s. et les réformes de ce ministre qui furent traversées par le mauvais vouloir de Frédéric-Guillaume II). — F. Meinecke. Bernadotte pendant la campagne de 1813 (publie trois documents importants pour l'histoire du conflit entre Bernadotte et le général Bülow). — F. Holze. Les plus anciens chanceliers du margraviat de Brandebourg, 1440-1558, et leur généalogie. — Petrelli. Anciens étendards et drapeaux brandebourgeois en Suède (37 étendards conquis par les troupes suédoises au XVIIe s.). — R. Koser. La population des États prussiens en 1740-1756

(en 1756 la Prusse comptait environ 4,100,000 habitants). — Immich. L'armée du général Finck qui capitula à Maxen en 1759 (elle montait à 14,923 hommes). — E. Friedlænder. Gedicke et Delbrück (publie cinq lettres de l'année 1800 concernant la nomination du philologue Delbrück comme précepteur du prince royal Frédéric-Guillaume). — Breysig. Le Grand-Électeur et l'idée nationale (proteste contre certaines appréciations de Pribram dans son ouvrage sur Lisola). — Des publications récentes relatives à l'histoire de Brandebourg et de Prusse.

83. — Schriften des Vereins für die Geschichte Berlins. Heft 30, 1893. — Hintze. Un marchand berlinois au temps de Frédéric le Grand (détails sur la vie et les spéculations commerciales et industrielles de J.-E. Gotzkowsky, 1710-1775; il eut avec le roi d'étroites relations, à peu près comme Laffemas avec le roi de France Henri IV ou Burlamachi avec Jacques Ier d'Angleterre). — Holtze. La législation du roi de Danemark Christian V considérée comme le prototype de la réforme judiciaire en Prusse en 1713. — Notes d'un contemporain sur les débuts du règne de Frédéric-Guillaume Ier en 1713. = Heft 31. Holtze. Les récits du chroniqueur Pierre Hafftiz sur l'histoire de Berlin (biographie de ce chroniqueur, qui vécut de 1530 à 1600; extraits de son *Mikrochronologikon* sur l'histoire de Berlin dans les années de 1440 à 1597). — O. Hintze. Un mémoire sur la situation des manufactures à Berlin en 1801 (par le conseiller d'État Kunth; il traite le problème de la décentralisation de ces manufactures en proposant d'étendre l'autorisation d'établir des industries dans les campagnes voisines de la ville). — P. Clausewitz. Des publications récentes relatives à la ville de Berlin. — Berner. Mémoire du conseiller municipal de Berlin Dracke sur les avantages de la liberté industrielle, en 1818 (traite de la politique prussienne à l'égard de l'industrie en 1810-1811).

84. — Mittheilungen des Copernicus-Vereins für Wissenschaft und Kunst. Thorn, 1892, Heft 7. — Semrau. Les tombeaux de l'église Notre-Dame à Thorn, 1371-1801 (intéressant pour l'histoire des familles nobles à Thorn, pour celle de l'art et de la héraldique). = Heft 8, 1893. Id. Thorn pendant les années 1770-1793 (important pour l'histoire des rapports de la Prusse avec la Pologne). — Id. Deux lettres de Geret, conseiller municipal de Thorn en 1784 (concernant les rapports de la ville avec la Prusse). — Id. Un mémoire sur « l'état présent de la ville » en 1786. = Heft 9. Engel. Les sceaux des archives municipales de Thorn; 1re partie (sceaux et armes des fonctionnaires et des villes de l'ordre Teutonique; avec 149 dessins et 8 planches).

85. — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. Jahrg. IX, Heft 1, 1894. — Warschauer. La famille Kamyn, orfèvres à Posen, 1500-1590. — Ehrenberg. Le théâtre à Posen, du moyen âge à 1806. — Schwartz. Une collection d'ex-voto pour des soldats prussiens blessés ou malades dans la province de la Prusse méridionale en 1793 (à l'occasion de la victoire des Prussiens à Kaisers-

lautern). = Compte-rendu : *Chodinski*. Statuta synodalia dioecesis Vladislaviensis et Pomeraniae (bon). = Heft 2. KLEINWÆCHTER. Le plus ancien registre ecclésiastique protestant de Posen, 1596-1613 (extraits intéressants pour l'histoire des mœurs). — WARSCHAUER. Un mémoire du ministre prussien Frédéric-Guillaume de Schulenburg sur la province de la Prusse méridionale (adressé au roi Frédéric-Guillaume III en 1801, sur la situation de la province et le moyen de l'améliorer). — HOCKENBECK. Procès de sorcellerie à Wongrowitz, 1578-1741. — ID. Colons allemands à Wiesensee-Zuzolly, 1733. — HASSENCAMP. Une correspondance entre la princesse Élisabeth Czartoryska et l'abbé J. Delille (deux lettres de 1785). — PRUEMERS. Une lettre du général comte Gneisenau (du 19 juin 1831, concernant les mesures à prendre contre l'insurrection polonaise et le choléra). = Comptes-rendus : *Carlson*. Die Briefe des Königs Carl XII von Schweden (important). — *De Zoltowski*. Die Finances des Herzogthums Warschau, 1806-1815 (bon). — *Kruske*. Georg Israel, erster Senior und Pastor der Unitæt der bōhmischen Brüder in Gross-Polen (bon).

---

86. — Archiv des Vereins für Siebenbürgische Landeskunde. Bd. XXVI, Heft 2, 1894. — F. TEUTSCH. L'évêque historien Georges-Daniel Teutsch (biographie très approfondie; importance de ses travaux sur l'histoire et les antiquités de la Transylvanie).

87. — Mitteilungen der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde. Jahrg. XXXIV, 1894. — ZILLNER. Les maisons du pays de Salzbourg; suite. — Fr. HARTMANN. Th. Paracelse et le mysticisme (cherche à reconstruire le système mystique de Paracelse, en remontant jusqu'aux doctrines religieuses et mystiques du Rig Véda. Il y aurait lieu de soumettre chacune de ses assertions à une critique attentive). — ZILLNER. Les marchés du pays de Salzbourg (leur nombre, leur origine, leur organisation, leur situation commerciale et industrielle). — HAUEIS. Un poème de Hans Sachs en l'honneur de Salzbourg, 1549 (texte et commentaire).

88. — Archiv für vaterlændische Geschichte und Topographie, herausgegeben von dem Geschichtsverein für Kærnthen. Jahrg. XVII, 1894. — SCHROLL. Histoire du monastère bénédictin de Milstat, 1100-1469, d'après des documents inédits. — STARZER. Catalogue d'actes relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Carinthie, provenant des archives romaines.

89. — Carinthia. Jahrg. LXXXIV, n° 1, 1894. — A. VON JAKSCH. Sorcières et magiciens en Carinthie (notes sur des procès criminels de 1591 à 1653); fin au n° 2. — R. MUELLER. Noms de lieu en Carinthie, suite (étudie les noms de « Debern » et de « Lurnfeld; » ce dernier se rencontre dans la vallée supérieure de la Drave; il vient du nom celtique de « Tiburnia, » modifié par les Romains en « Diburnia » et à l'époque romaine en « Liburnia. » Le nom de « Debern » est au con-

traire d'origine slave); suite au n° 2. — Scheinigg. Les suffixes appellatifs « gora » et « dola » dans les noms de lieu de la Carinthie; fin au n° 2 (ils sont d'origine slave et entrent dans la composition de 161 noms de lieu; dans ce nombre, 54, soit un tiers, désignent des localités habitées aujourd'hui par les Allemands; on trouve là une preuve des progrès accomplis par l'élément germanique en Carinthie. = N° 3. Hann. Diplômes enluminés qui se trouvent aux archives de la société d'histoire de la Carinthie à Klagenfurt. = N° 4. Id. Le château de Stein, près d'Oberdrauburg. = N° 5. Richard Mueller. Sur la légende de saint Brice et le pèlerinage de Heiligenblut (elle vient de France et a pour héros Brice, archevêque de Tours). = N° 6. A. von Jaksch. Le plus ancien diplôme conservé aux archives municipales de Friesach (diplôme par lequel Éberhard III, évêque de Salzbourg, accorde en 1235 des privilèges aux pelletiers et aux cordonniers de Friesach). — Egger von Mœllwald. Les événements dont Klagenfurth fut le théâtre pendant la révolution de mars 1848 (publie des souvenirs contemporains).

90. — Mitteilungen der Nordbœhmischen Excursions-Clubs. Jahrg. XVII, 1894, Heft 4. — Paudler. Collections d'antiquités et musées. — Katzerowsky. Chroniques et autres sources manuscrites de l'histoire de Leitmeritz, XIVe-XIXe siècles. — Tscherney. La légende de sainte Kummernis. — Zinke. Formules magiques pour arrêter le sang et pour éteindre le feu. — Paudler. Noms de lieu de la Bohême (défend l'origine allemande des noms Hortau, Hertendorf, Graupen). — Wintera. Un acte de tragédie politique à Braunau (l'arrestation du prince suédois Gustav Erichson en 1595).

91. — Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes. Bd. VIII, Heft 3, 1894. — Buchler. Les inscriptions Kharoshthi sur les monnaies indo-grecques. — Blumentritt. Liste alphabétique des noms propres usités chez les indigènes des Philippines, qui se rapportent à la religion, aux sacrifices, aux titres ecclésiastiques et aux fonctions publiques; fin. — G. van Vloten. Démons, esprits et sorciers dans l'Arabie ancienne (additions et corrections aux articles de l'auteur dans les vol. VII et VIII de la *Zeitschrift*). — Karabacek. Remarques sur les *Documents de paléographie hébraïque et arabe* publiés par Adalbert Merx (vive critique de cet ouvrage). — F. Mueller. La genèse de l'alphabet arménien (il a emprunté des lettres à l'Avesta). — Id. Commentaire de l'inscription de Behistoun, II, 73; II, 83 (addition à l'art. du vol. IV de la *Zeitschrift*). = Heft 4. Meissner. Une liste syriaque de patriarches d'Antioche (identique en partie avec celle qui se trouve dans l'ouvrage de Denys bar Salibi contre les hérétiques; elle fournit d'intéressants détails sur l'histoire ecclésiastique des Syriens monophysites; la fin de la liste complète les autres documents et est particulièrement intéressante au point de vue chronologique. Texte, traduction et commentaire). — Buehler. Un nouveau fragment du 13e édit du roi Asoka à Jonagadh. — W.-Max Mueller. L'inscription minéenne

d'Égypte (commente cette inscription qui a été récemment découverte et dont il a été parlé au vol. VIII de la *Zeitschrift*; elle est du Ier ou du IIe siècle avant J.-C. Le texte est important aussi pour l'étude de la langue égyptienne). — MORDTMANN. La chronologie du royaume des Minéens (riposte aux attaques de Sprenger). = Comptes-rendus : *Trdat Palean.* Catalogue der armenischen Handschriften in der Türkei (intéressant). — *Terrien de Lacouperie.* Origines de l'écriture dans l'Asie centrale et orientale (excellent). — *Regnaud.* Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce (Kirste refuse d'admettre les résultats de cette étude).

92. — Académie des sciences de Cracovie. Bulletin international. Comptes-rendus des séances de l'année 1894. Déc. — *Bienkowski.* Histoire de la forme du buste antique (importante étude archéologique). = 1895, janv. Collectanea ex archivo Collegii historici; vol. VII (ce vol. contient : 1° Bellum Polono-Moschicum ad Czudnow, Johanne Casimiro rege, anno Domini 1660 expeditum; publié par V. Czermak; 2° tarifs des prix pour la vieille ville de Varsovie, 1606-1627, par A. Chmiel; 3° recensement de la population du diocèse de Cracovie en 1787, par J. Kleczinski). — *A. Winiarz.* Les usages juridiques de la Masovie recueillis par Laurent de Prazmowo. — *M. Jezienicki.* Description du ms. IV F. 36 de la bibliothèque de l'Université de Breslau (ce ms., daté de 1515, contient des poésies inédites composées par des humanistes polonais, silésiens, allemands et italiens). = Février. *Heck.* Matériaux pour servir à la biographie de Joseph-Barthélemy Zimorowicz (bourgeois de Léopold au XVIIe s., conseiller municipal et poète). — *Wojciechowski.* Une page de l'histoire des écoles de Kalisz, d'après un ms. du temps (à la fin du XVIIIe s.). — *A. Bruckner.* Sermons du moyen âge; 2e partie (analyse d'un ms. composé par un Polonais anonyme du XVe siècle, et comprenant des sermons « de superstitionibus »).

---

93. — Kwartalnik historyczny. Vol. VII, 1893. — A. LEWICKI. Le roi Jean-Albert sur la guerre en Boucovine en 1497. — W. KETRZINSKI. Origines de la diplomatique polonaise. — A. JABLONOWSKI. La colonisation de l'Ukraine sous les derniers Jagellons. — F. KONECZNY. Bibliographie de l'histoire de Pologne. — Br. DEMBINSKI. Vico et sa méthode historique. — A. MALECKI. Les amendes judiciaires dans l'ancienne Pologne. — H. SAWCZYNSKI. La réforme du régime parlementaire sous Jean-Casimir, 1658-1661. — Z. HORDYNSKI. Aperçu de la littérature polonaise du XVe-XIXe siècle. — A. JABLONOWSKI. Les éléments ethniques de l'Ukraine à l'époque de son union avec la couronne. — A. PROCHASKA. Une protestation des marchands de Vilna en 1621. — L. FINKEL. Les Habsbourgs et les Jagellons après la bataille de Mohacs. — A. REMBOWSKI. Une nouvelle publication sur la constitution du 3 mai 1791. — O. BALZER. Un manuscrit inconnu du traité de Henri de Góra. — A. LEWICKI. Une inscription sur un pallium du XIe s. — W. ABRAHAM. Complément des registres de Silésie de 1301-

1315. — A. Borzemski. Quelques mots sur l'expédition en Valachie du roi Jean-Albert. — A. Lewicki. Encore quelques mots sur la même affaire. — J. Leniek. Le roi Jean Zapolya à Tarnovie. — W. Rolny. Un épisode de la vie de Pierre Skarga. — A. Les diètines de la noblesse polonaise à Kazan en 1655-1663.

---

94. — The Academy. 1895, 9 février. — *W.-D. Hamilton.* Calendar of state papers; Domestic. Charles I, 1648-1649. — Chaucer et Froissart (H. Bradley montre que, dans les premiers vers du *Book of the Duchesse,* il a traduit un passage du *Paradys d'Amours* de Froissart; on était généralement d'avis que c'était Froissart au contraire qui avait été le traducteur). = 16 févr. *Pike.* A constitutional history of the House of Lords (traité sec, précis, composé uniquement d'après des pièces d'archives, par un jurisconsulte très expert dans les choses de l'ancien droit, qui ne connaît que les faits et qui les expose avec la plus complète impartialité). — Les nouveaux évangiles syriaques (réplique, duplique, etc., et la discussion continue). = 23 févr. *Sir A. Colvin.* John Russell Colvin (excellente biographie d'un des « rulers of India »). = 2 mars. *Oliphant.* Historical sketches of the reign of queen Anne (habile et intéressante compilation). = 9 mars. *J. Jacobs.* An inquiry into the sources of the history of the Jews in Spain (travail considérable, résultat de recherches dans les principaux fonds des archives espagnoles que l'auteur a poursuivies pendant vingt-huit ans). — Les inscriptions oghamiques de l'Islande; suite. = 23 mars. *Beazley.* Prince Henry the Navigator and modern discovery (ouvrage mal construit et qui n'apprend rien de nouveau; la lecture du livre laisse l'impression pénible d'une immense déception). — *J. Baker.* A forgotten great Englishman, or the life and work of Peter Payne (ce Payne transporta la doctrine de Wicliffe en Bohême, et par là donne le premier branle au mouvement hussite; mais on ne sait en somme que peu de chose sur l'homme et son œuvre personnelle). — Lettres et documents relatifs au duc de Monmouth et à sa dernière expédition (publiés par C.-E. Doble). = 30 mars. *J. Martineau.* The life and correspondence of sir Bartle Frere.

95. — The Athenæum. 1895, 9 févr. — *A. Povah.* The annals of the parishes of St. Olave, Hart street and Allhallows Staining (bon). = 16 févr. *P. Meyer.* L'histoire de Guillaume le Maréchal (analyse du tome II de ce poème). — *Col. Cl. Walton.* History of the British standing army, 1660-1700 (bon). = 23 févr. *Macray.* A register of the members of St. Mary Magdalen College, Oxford, from the foundation of the College. Nouv. série : I. Fellows to the year 1520. — *Ch. Gavard.* Un diplomate à Londres, 1871-1877 (beaucoup d'erreurs dans les noms ou dans les titres, de méprises même sur les choses que l'auteur devait pourtant bien connaître. De curieux détails sur les affaires publiques, en particulier sur les menaces de guerre de l'année 1875, mais trop de personnalités). = 2 mars. *Le P. Gasquet.* The last abbot of Glastonbury

and his companions; an historical sketch (excellent). — *Hedges.* A short history of Wallingford (bon). = 9 mars. *Mrs. Oliphant.* Historical sketches of the reign of queen Anne (rien de nouveau). — *Sir A. Colvin.* J. R. Colvin (dernier volume de la série des « Rulers of India; » biographie attachante par le fils de ce gouverneur des Indes qui, après avoir rendu de bons services, ne se trouva plus, en 1857, à la hauteur de la situation). = 16 mars. Letters written by the late general sir C. P. Beauchamp Walker, during active service (lettres écrites, soit de Crimée, soit pendant la campagne d'Autriche en 1866, et de France en 1870-71, où il suivait comme attaché militaire l'armée du prince royal. Beaucoup de fatuité; l'auteur parle encore plus de lui que des faits qu'il était en posture de si bien voir et de juger avec impartialité; mais il ne voit qu'à travers les lunettes des Allemands). — *Baron de Malortie.* Here, there and everywhere (souvenirs très intéressants sur la campagne du Mexique, l'empereur Maximilien et sa femme, sur Napoléon III, que le baron n'aimait pas, sur les Prussiens, qu'il détestait en bon Hanovrien qu'il était). = 23 mars. *C. H. Firth.* The Clarke papers (documents très importants pour l'histoire de la guerre civile). = 30 mars. Handbook for Hertfordshire, Bedfordshire and Huntingdonshire (excellent guide). — *W. H. Russell.* The great war with Russia; the invasion of Crimea (parle trop souvent des événements militaires sans y comprendre grand'chose).

96. — Transactions of the R. historical Society. Vol. VIII, 1894. — Grant Duff. Discours présidentiel (sur Tacite). — Liebermann. Le texte de la charte du couronnement de Henri Ier (exemplaires originaux de cette charte et copies anciennes; texte de la charte avec toutes ses variantes, ainsi que de la traduction française, qui fut exécutée au XIIIe s. et probablement en Normandie). — Little. Les frères mendiants en Angleterre et leur système d'éducation (article très documenté). — Hume. Antonio Perez en exil (on a retrouvé au British Museum les papiers secrets de Perez. Ils jettent une lumière inattendue sur la mort d'Escobedo et la disgrâce de Perez. Escobedo était un gros embarras pour la politique royale; le roi avait conçu l'idée de le faire mourir. Escobedo s'étant exprimé grossièrement sur les amours de Perez avec la princesse d'Eboli, Perez le fit tuer, mais ce meurtre eut lieu à un moment où le roi ne le jugeait pas nécessaire; il fut commis avec un éclat que ne comportait pas le service de l'État, qui devait être silencieux autant qu'exact et opportun; puis Perez fit courir des bruits qui rejetèrent sur Philippe II la responsabilité du meurtre; autant de motifs pour que Perez fût arrêté et traité comme un criminel d'État). — Beazley. L'empire colonial des Portugais jusqu'à la mort d'Albuquerque. — Tout. Les comtés anglais sous Édouard Ier (le nombre des comtés ou « earldoms » avait diminué jusqu'au milieu du XIIIe siècle. Vers 1290, il n'y en avait plus que douze. La plupart des titulaires étaient les compagnons et les amis du roi, qui trouva en eux de solides appuis dans les vingt premières années de son règne; quand ils moururent,

le roi s'efforça de faire passer leur dignité à des membres de sa famille; il réduisit le nombre des grands feudataires au profit de son autorité. Des domaines attachés à ces titres de comte; des conséquences de la politique royale : le petit nombre de ces comtés rattachés à la maison royale transforma des querelles de famille en affaires d'État qui aboutirent au renversement d'Édouard II. Bon traité de géographie historique). — Round. L'affaire de Lucas et de Lisle (prouve que Fairfax, après la prise de Colchester, en 1648, fit fusiller de sang-froid et sans aucune excuse ces deux chefs royalistes. Ce fut une « satisfaction » donnée à la « justice militaire; » les lords pris en même temps qu'eux étaient tout simplement renvoyés devant la justice civile). — Ekedahl. Les principales causes de la reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France en 1803 (la paix d'Amiens fut impopulaire en Angleterre, parce qu'elle permettait à la France de reconstituer ses forces coloniales, commerciales et industrielles. La guerre seule pouvait rendre vains les efforts de Bonaparte; la question de Malte ne fut qu'un prétexte à rupture. Il fut saisi avec empressement par le gouvernement anglais après la publication au *Moniteur* du rapport de Sébastiani, où il feignit de voir une menace pour la situation des Anglais dans la Méditerranée. La responsabilité de la guerre retombe donc tout entière sur l'Angleterre). — E. Powell. La révolte des paysans au comté de Suffolk en 1381 (article bien documenté). — Leadam. L'enquête de 1517 : clôtures et évictions. 3e partie : Londres et ses faubourgs (important).

---

97. — The Nation. 1894, 8 mars. — *Depriez.* Les ministres dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique. Vol. II (ouvrage très soigné). — *Th. Bent.* The sacred city of the Ethiopians (quelques documents intéressants concernant l'antique Aksum et le royaume sabéen). = 15 mars. *Blum.* Das deutsche Reich zur Zeit Bismarcks, 1871-1890 (apologie de l'administration de Bismarck). — *Robinson.* Catalogue of greek, etruscan and roman vases in the museum of fine arts, Boston. = 29 mars. *Henry S. Nourse.* History of the town of Harvard, Mass., 1732-1793 (très consciencieux). — *Goodyear.* Roman and mediœval art (remarquable, malgré quelques lacunes et des erreurs). = 5 avril. *Neville* et *Martin.* Historic Green Bay, 1634-1840 (bonne histoire de la plus ancienne ville du Wisconsin). = 19 avril. *W. M. Polk.* Leonidas Polk, bishop and general (élève de West-Point, puis évêque de la Louisiane, il fut un général distingué pendant la guerre civile, où il fut tué en examinant avec Johnston les positions de Sherman. Bonne biographie). — *Overton.* The english church in the xixth cent., 1800-1833 (bon). = 17 mai. *Stevens.* Facsimiles of mss. in european archives relating to America, 1773-1783. Vol. XIX (fin de l'année 1777). = 24 mai. *Lane Poole* et *Dickins.* The life of sir Harry Parkes, 1° in China, 1842-1865, 1883-1885; 2° in Japan, 1865-1883 (excellent portrait de diplomate anglais). = 31 mars. *Général Maury.* Recollections of a Virginian in the mexican, indian and civil wars (livre d'une lecture agréable,

intéressant en outre par ce qu'il dit des généraux les plus distingués de la guerre civile). — *Elisabeth E. Evans.* The story of Louis XVII of France (plaidoyer malheureux en faveur d'Eléazar Williams). = 14 juin. *Ch. F. Lummis.* The spanish pioneers (bon). — *E. Stanton Maclay.* A history of the United states navy, 1775-1893. Vol. I (bon). = 21 juin. *Snorri Sturluson.* The stories of the kings of Norway called the round world. Vol. I (important). = 5 juillet. *Fr. Wharton.* The revolutionary diplomatic correspondence of the United States (important). — *W. Tonkinson.* The diary of a calvary officer in the Peninsular and Waterloo campaigns (très intéressant). — The voyages of capt. Luke Foxe of Hull and capt. Thomas James of Bristol, in search of a Northwest passage in 1631-1632 (excellent). = 12 juillet. *Ellis Stevens.* Sources of the constitution of the United States, considered in relation to colonial and english history (montre par le menu détail les emprunts faits par les auteurs et la constitution aux institutions de la mère patrie ; c'est dans Blackstone qu'ils puisèrent toute leur science du droit public ; livre bourré d'utiles citations). — *A. L. Perry.* Origins in Williamstown (bon). — *Straus.* Roger Williams, the pioneer of religious liberty (bonne biographie d'un des fondateurs de la Nouvelle-Angleterre). — 12 juillet. *Egleston.* The life of John Paterson, major general in the revolutionary army (bon ; Paterson eut un rôle fort honorable dans la guerre de l'Indépendance). = 26 juillet. *Barwick.* Christopher Colombus ; his own book of privileges, 1502 (fac-similé photographique du ms. avec une transcription et une traduction). — *Torr.* Ancient ships (savant travail sur la marine dans l'antiquité). — 9 août. *Hittell.* A history of the mental growth of mankind in ancient times (beaucoup de faits pas toujours exacts ; synthèse insuffisante). — *J. H. Allen.* An historical sketch of the Unitarian movement since the Reformation (excellent). — *Dr. Nagel.* Geschichte der Musik in England (bon, du moins quant au fond). = 13 sept. *Hinsdale.* How to study and teach history (intéressant). = 20 sept. *Markham.* The letters of Amerigo Vespucci (traduction avec notes et commentaire ; l'éditeur n'apporte pas d'éléments nouveaux aux problèmes que soulèvent ces documents). = 25 oct. *Fiske.* A history of the United States for schools (insuffisant ; la part qu'il fait dans son livre à l'histoire de l'esclavage est presque nulle). — *Thomas.* A history of the United States (bon). = 11 oct. The Sherman letters (très importante correspondance du général avec son frère le sénateur, 1837-1891). — 8 nov. *Coste.* The voyage from Lisbon to India, 1505-1506 (intéressant). — *F. Lee.* General Lee (bon). = 22 nov. *Ropes.* The story of the civil war, 1861-1865. Vol. I (ce n'est ni une histoire militaire ni une histoire générale de la guerre de sécession ; l'auteur se propose d'étudier les plus importantes situations politiques et militaires de cette guerre et les relations entre les chefs civils et les généraux. Instructif ; l'auteur rabaisse trop Lincoln, auquel il ne consent à reconnaitre quelque supériorité qu'en matière de sagacité politique). — *Strachan-Davidson.* Cicero and the fall of the roman republic (bon travail de vulgarisation).

= 6 déc. *Bax*. German society at the close of the Middle age (sorte de résumé de Janssen, mais où le paradoxe frappe davantage, parce qu'ici il ne s'appuie que sur un petit nombre de petits faits). — 13 déc. *Hyde*. Memories of the sixth army corps (intéressant; fait surtout bien connaître le général Sedgwick). = 20 déc. *Shaler*. The United States of America (importante description des États-Unis au point de vue physique, social, économique, intellectuel et administratif). = 27 déc. *Th. Wright*. The life of Daniel Defoe (très amusant, mais l'auteur s'est laissé mystifier par son héros, qu'il a le tort de croire sur parole). = 1895, 10 janv. *Maclay*. History of the United States navy, 1775-1893. Vol. II (plan très défectueux; de graves erreurs de détail). = 17 janv. *R. W. Thomson*. Recollection of sixteen presidents, from Washington to Lincoln (sans valeur). — *Craik*. The life of Jonathan Swift (excellent recueil de faits). = 24 janv. *B. Andrews*. History of the United States (remarquable). = 31 janv. *J. Pope*. Memoirs of the R. H. sir John Al. Macdonald, first prime minister of the Dominion of Canada (détails fort intéressants et très partiaux d'ailleurs sur le parti tory aux affaires dans le Dominion. Macdonald est mort en 1891). = 7 févr. *J. Rodway*. History of british Guiana from the year 1668; vol. III, 1833-1893 (bon). = 7 mars. *Général Walker*. General Hancock (bonne biographie). = 21 mars. *Charlemagne Tower*. The marquis de la Fayette in the american revolution (ouvrage très consciencieux; l'auteur prend si grand soin d'être impartial que parfois on ne parvient pas à deviner son opinion; mais en somme il est plutôt, chose presque unique chez les historiens américains, favorable au général et à la politique de la France).

98. — Political science quarterly. 1893, juin. — William T. Strong. Les fueros dans le nord de l'Espagne. = Sept. Osgood. Les archives de Prusse (énumère les publications faites sous les auspices de la direction des archives de l'État prussien). — Cunningham. L'histoire de l'économie politique en Angleterre par Ashley (fait un grand éloge des deux volumes déjà parus). = Déc. Leadam. Le « villainage » en Angleterre (discute plusieurs assertions de M. Vinogradoff sur la condition des classes rurales en Angleterre au XIIIe et au XIVe siècle, et commente quelques passages du *Myrrour des justices*). = 1894, mars. Porrit. La révolte contre la féodalité en Angleterre (les réformes du système électoral et l'abaissement du cens depuis 1832). = Juin. Jameson. Origine du système des comités permanents dans les corps législatifs d'Amérique). = Sept. Ch.-V. Langlois. La question des Universités en France (de l'enseignement supérieur avant 1868 et des réformes qui ont été opérées depuis; indique ce qui resterait à faire). = 1895, mars. Moore. Kossuth le révolutionnaire. — Zinkeisen. Les tribunaux anglo-saxons (le tribunal de la centaine était l'unité judiciaire à l'époque anglo-saxonne; il connaissait des causes civiles et criminelles; le président était pris dans la classe des « reeves » et les assesseurs, *suitors*, les mêmes que ceux de l'assemblée de comté ou *shiremoot*).

99. — Smithsonian Institution. Annual report of the board of

Regents. 1891 (Washington, 1893). — Al. Agassiz. Le Gulf-stream (avec une histoire des explorations scientifiques et des fac-similés de cartes anciennes; il n'est pas question dans ce mémoire des observations recueillies dans un récent voyage du prince de Monaco, et d'où l'on a pu tirer des conclusions contre l'existence de ce courant maritime). — C. Hart Merriam. La distribution géographique de la vie et en particulier des mammifères dans l'Amérique du Nord. — O. T. Mason. L'anthropologie en 1891. — L. Carr. Les « tumuli » (mounds) dans la vallée du Mississipi (dans la région du nord-est, ces tumuli ont été très vraisemblablement élevés par les Peaux-Rouges). — Gardiner G. Hubbard. L'évolution du commerce. = 1892 (Washington, 1893). Packard. Mines de cuivre exploitées dans l'Amérique du Nord avant Colomb. — H. P. Osborn. Problèmes d'évolution et d'hérédité; état actuel de la science. — O. T. Mason. L'anthropologie en 1892. — A. de Quatrefages. L'arrivée de l'homme en Amérique. — Th. Wilson. L'industrie primitive. — H. Hales. Poteries préhistoriques au Nouveau-Mexique. — L. Conant. Systèmes de numérotation primitive.

---

100. — Archivio storico italiano. 1894, disp. 4. — Corazzini. Journal de Bartolommeo di Michele del Corazza (sur les affaires de Florence de 1405 à 1438; renseignements nouveaux sur l'auteur, qui appartient à la corporation des marchands de vin). — F. Novati. Crémone, du xe au xiie s.; mélanges diplomatiques (publie quatre chartes de 990, 996, 1005, 1148, avec commentaire). — Salvemini. De l'année où naquit Cangrande Della Scala (il naquit en 1291; le titre de chevalier lui fut reconnu en 1294, fait qui a paru étrange, mais qui n'est pas unique). — Giorgetti. Documents nouveaux sur Giovanni da Empoli (publie son testament, daté du 4 avril 1515 à Lisbonne, à bord de la « Spera »). — Saneti. Alexandro Tesauro et deux sonnets en l'honneur de Charles-Emmanuel Ier (suivis de quatre lettres adressées par le poète au duc en 1589). = Bulletin : Ottenthal. Allemagne, publications des années 1892 et 1893 sur l'histoire de l'Italie au moyen âge. = Comptes-rendus : *Grupp*. Kulturgeschichte des Mittelalters (bonne mise au point des travaux publiés sur le sujet; les idées générales manquent un peu). — *Besta*. Riccardo Malombra, professore nello studio di Padova, consultore di stato in Venezia (très bonne biographie d'un légiste crémonais mort en 1334 et qui tient un rang honorable parmi les post-glossateurs). — *Casanova*. La carta nautica di Conte d'Ottomanno Freducci d'Ancona (cette carte est postérieure à 1513; l'auteur la date de 1514-1515, après la découverte de la Floride; mais elle pourrait être aussi bien de 1556). — *Pasolini*. Caterina Sforza (très longue analyse de cette excellente biographie). — *Pierrugues*. Mambrino Roseo; l'assedio di Firenze (publie un court poème sur le siège de Florence en 1530, avec un commentaire suffisant au point de vue historique, mais inexpérimenté au point de vue littéraire). — *Fr. Novati*. Delle antiche relazioni fra Trento e Cremona (bon). — *Cestaro*. Studi storici e litterari (ces mémoires concernent surtout l'histoire de la maison de Bourbon en Italie).

101. — Archivio della r. Società romana di storia patria. Vol. XVII (1894), fascicules 3-4. Paul Fournier. La collection canonique du cartulaire de Farfa (elle fut composée très probablement par l'auteur même du cartulaire, Gregorio di Catino, qui vivait dans la seconde moitié du XIe s. Elle a pour base le pseudo-Isidore, ou plutôt les sources dont Isidore s'est servi, et ne contient aucune trace des réformes introduites dans le droit canonique depuis Léon IX et Grégoire VII). — L.-G. Pélissier. Sur quelques documents relatifs à l'alliance entre Alexandre VI et Louis XII, 1498-1499; suite. — D. Gnoli. *Descriptio urbis*, ou recensement de la population de Rome avant le sac de 1527 (ce document est de la fin de 1526 ou du commencement de 1527; il compte, dans les treize « rioni » de la ville, 9,285 maisons et 55,035 âmes ou « bouches, » comme il dit). — P. Savignoni. Une lettre conférant le titre de bourgeois de Rome en 1341.

102. — R. Deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Atti e memorie 1894, juillet-déc. P. Amaducci. Notes historiques sur les anciens comtes de Bertinoro. — F. Giorgi. Alberico et Giovanni da Barbiano dans le pays de Bologne; fin (entrée d'Alberigo à Bologne avec les bannis, après la bataille de Casalecchio, 1402, et meurtre de Jean Ier Bentivoglio, 1409). — Salviani. La monnaie bolonaise et la traduction italienne de Savigny; fin. — Tamassia. Odofredus; fin (longue analyse de son œuvre juridique). — Cavazza. Les écoles de l'ancienne Université de Bologne; fin (les écoles des arts du XIIIe au XVIe s.).

103. — Studi e documenti di storia e diritto. Anno XV, fasc. 3-4, juillet-déc. 1894. — C. Bertolini. Théorie générale de la peine conventionnelle d'après le droit romain. — L. Fumi. L'inventaire des biens de Giovanni de Magnavia, évêque d'Orvieto et vicaire de Rome; suite. — F. Cerasoli. Journal des événements qui se sont passés à Rome pendant les années 1614, 1615 et 1616. — Mercati. Notes critiques d'histoire (1° une lettre sur Jeanne d'Arc adressée par l'humaniste Cosma Raimondi, de Crémone, à Giovanni Corvino d'Arezzo, sénateur milanais; 2° une pasquinade sous le nom de Jeanne d'Arc; 3° notes sur la vie et les œuvres de Cosma Raimondi; 4° notes sur la vie et les œuvres d'Antonio Parnormita, avec trois lettres inédites; 5° de l'année où Scipione Mainenti devint évêque de Modène, en 1436; 6° les lettres d'Antonio Boccadelli Panormita; 7° deux dates de la vie de Ciriaco d'Ancône; 8° une lettre inédite de Ciriaco, 1435 ou 1436; 9° l'épitaphe de François Pétrarque). — Signorelli. Les podestats de Viterbe; liste de ces magistrats aux XIIe-XVe s. — L. de Feis. Histoire du pape Libérius et du schisme des semi-Ariens; suite : chap. IX (mort de Libérius).

104. — R. Accademia dei Lincei. *Atti.* 5e série. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. Vol. I, 2e partie. — Notices des fouilles, nov.-déc. 1893; janv.-déc. 1894 (inscriptions nombreuses, objets

divers et plans, se rapportant, comme d'ordinaire, à toutes les régions de l'Italie continentale et insulaire. Recueil de première importance pour l'antiquité romaine et toutes ses époques). = *Rendiconti*. 1894, fasc. 1-2. Bernabei. Des antiquités des « châteliers » de l'Istrie et du territoire vénitien, et de leur ressemblance avec celles des plus anciens centres habités sur les hauteurs de la Basse-Étrurie). — Lattes. Deux nouvelles inscriptions préromaines trouvées près de Pesaro et leurs rapports avec les derniers travaux relatifs à la question tyrrhéno-pélasgique; appendices III et IV (inscriptions herméneutiques concernant les inscriptions de Lemnos). = Fasc. 3. Gamurrini. Corchiano est-il l'ancien Fescennium? (non, c'est Narce qu'il faut identifier avec la capitale des Falisques). — Massarani. C. Correnti; sa vie et ses écrits. — V. di Giovanni. Guido delle Colonne, juge de Messine, et les juges en Sicile aux XIIIe et XIVe s. — Mariani. D'une cité antique découverte en Crète (sans doute l'ancienne Apollonia, à l'ouest de Candia). — Patroni. Le trésor archaïque du musée de Mycone. = Fasc. 4. Ghirardini. Un sépulcre archaïque ligure trouvé dans le territoire de Gênes. — Zannoni. Le sac de Volterra, 18 juin 1472; le poème de N. Naldi et le discours de B. Scala (le poème est en hexamètres latins et le discours en belle prose italienne). — Barsanti. Sur la tombe du pharaon Aménophis IV. = Fasc. 5. Bodio. Sur un essai d'anthropométrie italienne, publié par le Dr Livi. — Bernabei. Le temple de Jupiter Anxur découvert au sommet du mont Saint-Ange, près de Terracine. — C. Pascal. Les jeux funéraires à Rome. — Gabotto. Pour l'histoire de la littérature civile au temps de Charles-Emmanuel Ier (publie de courts poèmes où revivent les sentiments de la politique anti-espagnole, peu après la mort de Henri IV); suite aux fasc. 6, 7 et 8. = Fasc. 7. Zannoni. Cantalicio à la cour d'Urbin (analyse une suite de petits poèmes en latin, dédiés à Guido de Montefeltro et relatifs aux événements de l'Italie centrale pendant les vingt années qui suivirent le sac de Volterra). — Id. Les deux livres de la *Martiadis* de Giovan-Maria Filelfo (dédiés en 1464 à Frédéric de Montefeltro; curieux exemple de poésie de cour, inspirée par des sentiments de vile flatterie); suite au fasc. 9. = Fasc. 9. Comte R. Carlo. Histoire de Lebna Dengel, roi d'Éthiopie, jusqu'aux premières luttes contre Ahmed-ben-Ibrahim, 1508-1527 (texte éthiopien et traduction italienne, avec commentaire). — A. Gaudenzi. A propos d'un nouveau ms. du « Costituto della legge e dell' uso » de Pise. = Fasc. 10. Bonelli. Le « Muhit, » ou description des mers de l'Inde, par l'amiral turc Sidi Ali, dit Kiatib-i-Rum (qui mourut le 31 août 1562). = Fasc. 11-12. Lanciani. Le plan de la Rome antique et les dessins archéologiques de Raphaël. — E. Pais. Premier rapport sur les voyages faits en vue de composer les suppléments italiques au *Corpus inscr. latin.*

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. Louis de la Sicotière est mort le 1er mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; c'était un excellent érudit, qui avait publié nombre de travaux sur l'histoire de la Normandie, et qui s'est fait surtout connaître par des travaux fort bien documentés sur l'époque révolutionnaire; son ouvrage sur *Louis de Frotté et les insurrections normandes, 1793-1832,* par exemple (3 vol., 1889), est du plus haut intérêt. On lui doit encore une *Histoire du collège d'Alençon* (1842), *les Faux Louis XVII* (1882), une *Notice sur Sainte-Suzanne* (1892), une *Bibliographie des journaux du département de l'Orne* (1894), etc.

— La *Société des études historiques* a mis au concours pour 1896 (prix Raymond) le sujet suivant : « Étudier l'état et le fonctionnement des justices seigneuriales à la veille de la Révolution, montrer les services qu'elles rendaient encore, les abus qu'elles engendraient. » La Société ne demande pas une étude d'ensemble, mais une étude régionale ou locale, au choix du concurrent et d'après les documents d'archives. Pour 1897, le sujet proposé est le suivant : « Comptabilité publique et bibliographie des comptes royaux jusqu'à l'avènement des Valois. » Les mémoires devront être remis, le 31 décembre 1895 et 1896, au secrétariat, 6, rue Garancière, Paris.

— L'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen* a mis au concours pour l'année 1896 (prix Bouctot) une « Étude sur Nicolas Mesnager et sur son rôle dans les affaires diplomatiques ou d'ordre économique auxquelles il a pris part, d'après les archives publiques. »

— La librairie H. Welter a entrepris de publier une *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées,* paraissant trois fois par an, en mars, juillet et décembre. Chaque numéro contiendra, sous une couverture unique, trois livraisons (archives, bibliothèques, musées), dont chacune sera pourvue d'une pagination spéciale. A la fin de l'année, les trois livraisons de la section *Archives,* les trois livraisons de la section *Bibliothèques,* les trois livraisons de la section *Musées,* formeront respectivement un fascicule de 200 pages environ ou, réunies, un volume de près de 600 pages in-8° raisin. (Le prix de l'abonnement aux neuf fascicules est fixé à 20 fr. pour tous les pays de l'Union postale.) Cette *Revue* se propose : 1° de donner l'analyse critique de tous les livres et de tous les périodiques qui traitent de la science des archives, des bibliothèques et des musées, de manière à ce que rien n'échappe de cette littérature spéciale au public qu'elle intéresse; 2° de donner

la chronique aussi complète que possible des archives, des bibliothèques et des musées du monde entier : règlements, acquisitions, catalogues, etc. Chaque livraison de chaque numéro contiendra donc un compte-rendu bibliographique et une chronique. En outre, compte-rendu et chronique seront précédés d'un article de fond sur quelque point important de l'histoire ou de la science des archives, des bibliothèques et des musées. Les articles de fond et les dépouillements porteront non seulement sur l'histoire et l'économie des archives, des bibliothèques et des musées, mais encore sur l'histoire du livre (bibliologie) et sur la science des répertoires bibliographiques (bibliographie générale). Bibliographie générale et bibliologie sont comprises en effet avec la bibliothéconomie dans la « science des bibliothèques. » La *Revue* sera vraiment « internationale. » Elle s'est assuré le concours d'un grand nombre de savants en Europe et en Amérique. Elle publiera des articles en cinq langues : latin, français, allemand, anglais et italien. Elle sera publiée par les soins d'un comité composé de MM. Ch.-V. Langlois, chargé de cours à la Faculté des lettres, Paris; Henri Stein, archiviste aux Archives nationales, Paris; Justin Winsor, librarian of Harward University, Cambridge, U. S. A.; Lucien Herr, bibliothécaire de l'École normale supérieure, Paris; Salomon Reinach, conservateur adjoint du Musée national, Saint-Germain-en-Laye; Ad. Venturi, professeur à l'Université de Rome.

— Un nouveau volume de la Bibliothèque d'histoire illustrée, que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de mentionner avec éloge, est consacré à *l'Empire romain,* par M. Roger Peyre; vulgarisateur élégant et habile, M. Peyre nous a tracé un tableau fort intéressant de l'organisation politique et sociale, de l'état intellectuel et économique de l'Empire au temps des Antonins (May et Motteroz, 322 p. in-8°).

— M. Gustave Fougères vient de faire paraître, sous le titre : *la Vie publique et privée des Grecs et des Romains,* un album qui devra être mis dans toutes les bibliothèques de quartier de nos lycées pour servir de commentaire aux cours d'histoire grecque et romaine. Il y a réuni des reproductions de monuments anciens, généralement bien exécutées et empruntées pour la plupart à l'*Histoire de l'Art* de Perrot, à l'*Histoire des Grecs* et à l'*Histoire des Romains* de Duruy, au *Dictionnaire des antiquités* de Saglio, et il les a accompagnées d'un texte sobre et précis. Ces monuments sont groupés de façon à nous faire passer successivement en revue le pays, les civilisations primitives, la ville, la maison et le mobilier, la vie privée, l'éducation, les jeux, le théâtre, la guerre, la marine, la politique, le travail, la religion, le mariage et la mort. Ce choix, fait avec beaucoup de goût et classé avec le soin qu'on peut attendre d'un excellent archéologue comme M. Fougères, offre à la jeunesse les meilleures et les plus inoubliables des leçons.

— Le cinquième volume de la Bibliothèque de l'École des hautes-

études, sciences religieuses, est intitulé : *les Origines de l'épiscopat;* c'est une étude sur la formation du gouvernement ecclésiastique au sein de l'Église chrétienne dans l'empire romain, par M. Jean Réville (Leroux, 538 p. in-8°). Dans ce volume, qui n'est qu'une première partie, l'auteur s'arrête à Ignace d'Antioche et à Polycarpe, c'est-à-dire à l'avènement de l'épiscopat monarchique dans les Églises de l'Asie-Mineure.

— M. Édouard Beaudouin, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, a fait tirer à part l'intéressant article qu'il a publié dans les *Annales de l'enseignement supérieur à Grenoble* (t. VI, n° 3), sur le *Saint François d'Assise* de M. Paul Sabatier. Il insiste sur les bienfaits de l'œuvre accomplie par saint François, d'où est sortie vraiment une vie nouvelle et pour l'Italie et pour l'Église.

— Le tome V du *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny,* publié par M. Alex. Bruel (Documents inédits, 1894), embrasse les années 1091-1210 et porte à près de 4,500 le nombre des chartes de Cluny déjà comprises dans cet important recueil.

— Le volume des *Mélanges Havet* (voy. plus haut, p. 108) contient les mémoires suivants : Bibliographie des travaux de J. Havet. — L. Delisle. Un nouveau ms. des *Miracula* de Grégoire de Tours (Bibl. nat., nouv. acq., liv. 1712), avec un fac-similé. — Th. von Sickel. Nouveaux éclaircissements sur la première édition du *Diurnus*. — L. Duchesne. La passion de saint Denis (défend les conclusions de J. Havet contre les critiques de B. Krusch). — B. Krusch. La falsification des vies de saints burgondes. — G. Monod. Hilduin et les *Annales Einhardi* (Hilduin est certainement l'auteur de la partie de 820 à 829). — A. Molinier. Un diplôme interpolé de Charles le Chauve (diplôme en faveur de l'archevêque de Narbonne en 844, interpolé au XIe s.). — W. Schmitz. Tironianum (avec un fac-similé). — E. Chatelain. Notes tironiennes d'un ms. de Genève (avec un fac-similé). — C. Cipolla. La tachygraphie ligurienne au XIe s. — R. Merlet. Origine de Robert le Fort (il était Franc d'origine, issu de la contrée voisine du Rhin ; il eut pour père Guillaume, comte de Blois). — L. de Grandmaison. Les bulles d'or de Saint-Martin de Tours (provenant de Charles le Chauve et d'Otton III ; il n'y a pas de raison pour en suspecter l'authenticité). — E. Muehlbacher. Un diplôme faux de Saint-Martin de Tours (au nom de Bérenger Ier, roi d'Italie). — F. Lot. La date de la naissance du roi Robert II et le siège de Melun (le siège eut lieu en 991 et Robert naquit en 972). — M. Prou. Les diplômes de Philippe Ier pour l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. — H. Omont. Épitaphes métriques en l'honneur de différents personnages du XIe s., composées par Foucoie de Beauvoir, archidiacre de Meaux. — E. Molinier. Un ivoire byzantin inédit du musée du Louvre (avec une liste des triptyques byzantins en ivoire). — G. Fournier. Le *Liber Taraconensis;* étude sur une collection canonique du XIe s. — J. Delaville Le Roulx.

Fondation du grand prieuré de France, de l'ordre de l'Hôpital (vers 1178). — B. Hauréau. Prévostin, chancelier de Paris, 1206-1209. — H. Derenbourg. Femmes musulmanes et chrétiennes de Syrie au XIIe s.; épisodes tirés de l'autobiographie d'Ousâma. — Trudon des Ormes. Note sur un fragment de la règle latine du Temple. — C. Jullian. La cité des Boïens et le pays de Buch. — C. Petit-Dutaillis. Une femme de guerre au XIIIe s., Nicole de la Haie, gardienne du château de Lincoln (surtout au temps de l'expédition de Louis de France en Angleterre). — L. Auvray. Notices sur quelques cartulaires et obituaires français conservés à la bibliothèque du Vatican. — H.-Fr. Delaborde. Un arrière-petit-fils de saint Louis, Alfonse d'Espagne. — Ledos. L'imposition d'Auvergne en janvier 1357. — N. Valois. La situation de l'Église au mois d'octobre 1378. — Ch. Bémont. La date de la composition du *Modus tenendi parliamentum in Anglia* (dans les premières années du règne de Richard II). — Labande. Un légiste du XIVe s., Jean Allarmet, cardinal de Brogny. — Ém. Picot. Aveu en vers rendu par Regnault de Pacy à Pierre d'Orgemont, 1415. — G. Raynaud. Une édition de Froissart projetée par Christophe Plantin, 1563-1565. — A. Morel-Fatio. Maître Fernand de Cordoue et les humanistes italiens du XVe s. — A. Ingold. Les droits et privilèges d'un prieur clunisien en Alsace en 1448. — Ch. Nerlinger. Deux pamphlets contre Pierre de Hagenbach. — C. Paoli. Un diplôme de Charles VIII en faveur de la seigneurie de Florence (1494, avec un fac-similé). — Eug. Müntz. La bibliothèque du Vatican pendant la Révolution française. — A. Thomas. Sur un passage de la *Vita Sancti Eptadii* (dans la phrase : « eodem tempore Quosse ad fluvium quorundam pacis mediante concordia, » *Quosse* désigne le Cousin, affluent de la Cure; *quorundam*, où l'on s'est obstiné à voir un nom propre, est un simple pronom). — G. Paris. La légende de Pépin « le Bref » (ce surnom appartient à la légende et n'a été d'abord appliqué qu'au père de Charles-Martel et non à son fils). — Ul. Robert. Note sur l'origine de l'*e* cédillé dans les mss. — P. Durrieu. L'origine du ms. célèbre dit le *Psautier d'Utrecht* (il se rattache aux écoles de Metz et Reims). — Jos. Tardif. Un abrégé juridique des *Étymologies* d'Isidore de Séville. — A. Giry. La donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis; examen critique de trois diplômes de Charles le Chauve. — C. Couderc. Essai de classement des mss. des *Annales* de Flodoard. — H. Pirenne. La chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIIIe s. — Fr. Funck-Brentano. Le traité de Marquette, sept. 1304. — Nous avons dû éliminer de cette liste quelques mémoires qui n'ont pas de caractère historique.

— Nous devons à M. R. Rosières un petit livre excellent comme science et comme doctrine sur *l'Évolution de l'Architecture en France* (Leroux, 290 p. pet. in-18).

— La librairie Picard a mis en distribution (Collection de textes pour

servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire) *Hariulf, Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier,* publiée par M. Ferdinand Lot.

— Deux thèses soutenues récemment en Sorbonne ont été très remarquées : l'une, par M. Élie Berger, sur *Blanche de Castille, reine de France* (Bibliothèque des Écoles de Rome et d'Athènes, Thorin); l'autre : *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, roi de France,* par M. Petit-Dutaillis (Bibliothèque de l'École des hautes-études, n° 101). L'une et l'autre ont épuisé le sujet. La thèse de M. Petit, particulièrement distinguée, a porté la pleine lumière sur un épisode aussi intéressant pour l'histoire d'Angleterre que pour celle de France, l'expédition du prince Louis, appelé par les barons anglais en 1216-1217. Le catalogue des actes de Louis VIII, publié en appendice, contient 460 numéros et se termine par 13 documents inédits.

— Le 2e fascicule du *Répertoire des sources historiques du moyen âge,* par l'abbé Ulysse Chevalier (topo-bibliographie), est en distribution. Il comprend les mots de *Bully* à *Eucharistie.* Nous signalerons en particulier les articles : *Canon* et *Canonique, Cardinaux, Carolingiens, Catacombes, Chevalerie, Christianisme, Chroniques, Chronologie, Civilisation, Conciles, Coutumes, Croisades* (7 col.), *Didachè* (2 col.), *Diplomatique* (où le Manuel de M. Giry n'a pu encore figurer), *Église* (13 col.), *Empire romain* (8 col.), *Encyclopédies,* sans compter les grands articles géographiques tels que *Danemark, Écosse, Espagne,* etc.

— M. J.-B. Chabot a traduit du syriaque et publié avec des notes une *Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens, 1281-1317, et du moine Rabban Çauma, ambassadeur du roi Argoun en Occident, 1287* (Leroux; prix, 15 fr.).

— A la même librairie a paru le tome I d'une *Bibliographie coréenne,* contenant la nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890, ainsi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages, par M. Maurice Courant.

— M. Maurice Prou a rendu un signalé service à l'érudition en rédigeant la *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France* (1807-1889), que vient de publier la librairie Klincksieck.

— Notons également la *Table alphabétique et analytique des matières contenues dans les 40 volumes de la* Revue maritime et coloniale, *de 1879 à 1888* (Baudoin, 126 p. in-8°).

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui, nous réservant d'en parler plus tard en détail, les *Études sur la ville de Thiers,* dont M. Hubert Jacqueton a publié la première partie (A. Picard, xv-436 p. in-8°; prix, 7 fr. 50). Cette partie est consacrée à l'histoire municipale de la ville, à la « communauté des habitants » depuis 1272. Dans d'autres parties sera étudiée l'histoire économique, féodale et ecclésiastique.

— L'infatigable abbé Delarc vient de terminer une histoire de *l'Église de Paris pendant la Révolution française* (1789-1801), en 3 vol. in-8° (Desclée, de Brouwer et Cie, 500 p. chacun; prix pour les souscripteurs, 18 fr.). A partir du mois de mars 1895, cet ouvrage paraît par livraisons mensuelles de 4 feuilles ou 64 pages de texte in-8°; il formera 24 livraisons, et chaque livraison contiendra en outre une gravure hors texte.

— L'*Histoire générale des beaux-arts* (Delagrave), par M. Roger Peyre, rendra de réels services à la jeunesse. M. Peyre y a fait entrer des notions élémentaires même sur l'art de l'Extrême-Orient, même sur la musique. Il est généralement bien informé; son goût est judicieux; c'est un guide en qui il est permis de se fier. Toutefois, il eût été, semble-t-il, possible de rendre plus simple et plus lumineux un livre qui semble destiné à être lu et non seulement consulté. Beaucoup de noms qui ne disent rien auraient pu être omis et les grandes lignes du sujet marquées plus nettement et avec plus de relief de style. La bibliographie est insuffisante. Des résumés de ce genre doivent fournir : les idées directrices, les noms essentiels, la caractéristique des écoles et des œuvres capitales, puis une bibliographie très soignée. Enfin il faut absolument un Index. Les illustrations, sans être très bonnes, sont cependant assez bonnes pour un volume de 780 p., orné de 300 gravures et qui ne coûte que 5 fr. M. Peyre emploie le mot *art ogival* au lieu d'*art gothique*, trouvant que celui-ci implique une idée fausse. Il est si absurde qu'il n'implique aucune idée du tout, c'est son mérite; tandis qu'*art ogival* implique deux idées fausses : 1° que l'arc brisé s'appelle ogive et 2° que l'arc brisé est la caractéristique essentielle de l'art gothique.

— On relira avec plaisir les discours et articles que M. E. Lavisse a réunis sous le titre : *A propos de nos écoles* (Colin), même si l'on n'est pas toujours disposé à partager toutes ses sévérités ni toutes ses espérances. Nous signalerons en particulier aux historiens les chapitres intitulés : de l'Enseignement de l'histoire; la Réforme de l'agrégation d'histoire; Définition de l'Université; Patrie et humanité; Jeunesse d'autrefois et jeunesse d'aujourd'hui.

— M. Camille Jullian vient de publier (en souscription chez Féret, à Bordeaux) une *Histoire de Bordeaux* qui, venant d'un érudit aussi autorisé, doit attirer l'attention du public savant. L'ouvrage comprend plus de 800 pages, avec des plans et des gravures, le tout choisi, exécuté et tiré avec tous les soins qu'exigent les travaux d'érudition. Le prix de l'ouvrage, fixé à 25 fr. pour les souscripteurs, sera augmenté après la mi-vente de l'ouvrage.

— En attendant que nos hommes politiques aient trouvé le moyen de réaliser la décentralisation administrative, le Midi pratique la décentralisation littéraire. A côté des *Annales du Midi*, dont la réputation

s'est déjà bien établie auprès des érudits, voici les Facultés des lettres d'Aix, Bordeaux, Montpellier et Toulouse qui s'unissent pour publier à Bordeaux, sous la direction de M. Radet, une *Revue des Universités du Midi*, qui fera suite aux Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et qui, s'il faut en juger par le premier numéro, dont nous donnons plus haut l'analyse, et par les articles annoncés, témoignera de la vitalité intellectuelle dont nos Universités méridionales sont animées. Malgré les inconvénients que peut avoir la multiplication incessante des publications périodiques et l'impossibilité pour les érudits de les suivre toutes dans leur activité variée, nous ne pouvons qu'applaudir à tous les efforts qui sont faits pour rendre les centres provinciaux indépendants du Minotaure parisien et pour leur donner conscience de leur valeur propre. Marseille s'est piquée d'émulation et fait paraître une *Revue de Provence* mensuelle (16 fr. par an; libr. Domenc), dont le premier numéro a paru le 1er février. Elle a M. Saint-Yves pour secrétaire de la rédaction. Ce premier numéro contient la réimpression du Discours des guerres du Comtat-Venaissin, par L. de Pérussis, et des articles de M. Constans sur *le Théâtre provençal*, de M. Jacmin sur *les Tribunaux révolutionnaires*, de M. J. Fournier sur *Gardanne*, de M. Saint-Yves sur *le Comte de Choiseul-Gouffier*, d'après les archives de la Chambre de commerce de Marseille.

— Le *Cours de géographie* à l'usage de l'enseignement classique, publié par MM. Schrader et Gallouédec (Hachette), est remarquable par sa netteté et sa concision. Ce sont d'excellents livres d'enseignement, illustrés de cartes coloriées et de graphiques d'une exécution supérieure. Nous avons sous les yeux les cours de 4e (Amérique), 3e (Asie, Afrique et Océanie), 2e (Europe). Les notions de géographie générale qui ouvrent le cours de 4e sont un modèle d'exposition brève et vivante. Des résumés placés à la fin des chapitres font ressortir le plan et les faits essentiels de chaque leçon.

— Le beau *Dictionnaire de géographie universelle* (Hachette), de MM. Vivien de Saint-Martin et Rousselet, est maintenant achevé avec sa 81e livraison, où nous signalerons les articles *Yun-nân, Zambèse, Zanzibar, Nouvelle-Zélande*. C'est le plus vaste répertoire géographique existant. Son caractère vraiment scientifique, la juste proportion de toutes ses parties en font un monument qui honore la science géographique française et la grande maison de librairie qui a su, en quinze années, mener cette grande œuvre à bonne fin.

Alsace. — Nous empruntons à M. Samuel Berger une partie de l'article qu'il a donné dans *le Témoignage* sur M. Charles Schmidt, ancien professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg, mort récemment à l'âge de quatre-vingts ans :

« Sa vie a été toute simple, comme celle du savant qui vit dans son étude et du professeur qui se consacre à son enseignement. Il a vécu

dans l'amour du passé, et l'histoire l'a souvent consolé des chagrins du présent. A vingt-deux ans, il composait un premier livre sur Farel, suivi deux ans après de cet *Essai sur les mystiques du XIVe siècle* que l'Académie des sciences morales couronnait et qui a créé l'histoire d'un grand mouvement philosophique et religieux.

« Au livre sur Farel, bientôt recommencé et récrit à nouveau, succédaient un grand nombre d'études sur les origines de la Réforme, surtout en France, sur Pierre Viret, sur Pierre-Martyr Vermigli, sur Mélanchthon, qu'il a toujours beaucoup aimé et dont il comprenait l'âme tendre et le cœur délicat. Il publiait des poésies huguenotes du XVIe siècle, des traités mystiques d'un « libertin spirituel » du même temps. Par son *Gérard Roussel* (1845), il jetait les bases d'une étude impartiale et sans passion des origines de la Réforme en France. Ce petit travail est encore ce que nous avons de meilleur sur cette époque si peu connue et pourtant si intéressante. Avec *Gerson* il étudiait les vains efforts de l'Église au XVe siècle pour opérer une réforme « dans « son chef et dans ses membres. »

« Le livre qui a rendu M. Schmidt célèbre dans notre pays est celui qui a pour titre : *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois* (1849). M. Schmidt a tiré, des nombreuses copies de pièces d'archives prises dans le midi de la France et conservées dans la collection Doat de la Bibliothèque nationale, un ouvrage qui a fait époque, qui n'a pas été dépassé et n'a pas souvent été convaincu d'erreur. Quelle vie intense remplit ce livre, consacré à l'étude pénétrante de la doctrine des dualistes et au récit de leurs lamentables persécutions! Mais, ce que cette histoire avait de plus nouveau, c'est qu'elle rattachait le mouvement dualiste du midi de la France à ces hérésies de l'Orient dans lesquelles vivait encore le vieil esprit manichéen. C'était là de la grande histoire. Ce fut aussi un chapitre d'histoire générale que l'*Essai sur la Société civile dans le monde romain et sur sa transformation par le christianisme*, que M. Schmidt avait présenté à un concours de l'Académie française et qui avait obtenu le prix (1853).

« Mais l'étude de prédilection de notre maître a été l'histoire des mystiques alsaciens. Il vivait au milieu d'eux, il comprenait leur pensée, il sentait avec eux et s'émouvait de leur piété. Il avait acquis des manuscrits mystiques, d'une valeur inappréciable, provenant de la commanderie de Saint-Jean-dans-l'Ile-Verte, en particulier le « Grand « mémorial » de Rulman Merswin; les archives de Strasbourg lui avaient fourni d'autres documents non moins précieux, et de cette littérature strasbourgeoise du XIVe siècle il a tiré les éléments de l'*Histoire de Tauler* (1841) et de toute une série de travaux sur ce monde, inconnu avant lui, des « Amis de Dieu. » En 1866, il imprimait, sous le titre de *Nicolaus von Basel*, les œuvres principales des mystiques de Strasbourg, et, en 1875, il publiait, dans une de ces délicieuses plaquettes qu'il réservait à ses amis, l'étonnant récit de la conversion de Tauler, dû à la plume du mystérieux ami de Dieu.

« Ses opinions sur les mystiques ont été attaquées parfois très vivement. Le Père Denifle en a contesté les conclusions avec passion. M. Schmidt, avec une bonne grâce et une modestie infiniment touchantes, a accepté une partie des critiques qui lui étaient faites. Il a reconnu que l' « Ami de Dieu » ne s'appelait pas Nicolas de Bâle, que certaines des œuvres attribuées à Tauler n'étaient pas de lui et qu'il y avait beaucoup à changer aux idées reçues sur le groupe des mystiques de Strasbourg. Mais, ce qu'il a toujours maintenu avec fermeté, c'est qu'au fond cette histoire est vraie, que ce n'est ni un roman historique ni le produit d'une fraude littéraire, et qu'il s'agit bien dans nos documents de la conversion du frère Jean Tauler, le prédicateur du Temple-Neuf et du couvent de Saint-Nicolas-dans-les-Ondes. Après tous ces débats, nous attendions impatiemment le jugement que devait prononcer M. Preger, l'auteur de l'*Histoire des mystiques allemands*. Le volume a paru il y a peu de temps, et M. Preger, après un long et mûr examen, se range sur tous les points importants à l'opinion de M. Schmidt. Au reste, les systèmes historiques se succèdent et les opinions se modifient; aucun de nos jugements en histoire n'est définitif, mais, le vrai créateur d'une science, c'est celui qui en a conçu la pensée, qui l'a cultivée avec amour, qui y a mis la meilleure partie de son cœur et qui a su donner l'impulsion à d'autres qui compléteront ce qu'il a fait. Telle a été l'œuvre de M. Schmidt à l'égard des mystiques alsaciens.

« Une telle étude doit se baser sur une couche solide et résistante de recherches locales. M. Schmidt n'aurait pas été l'historien des mystiques strasbourgeois s'il n'avait pas connu l'histoire de Strasbourg dans tous ses recoins.

« Il n'y a pas une vieille maison de Strasbourg, pas une impasse ni une ruelle dont M. Schmidt n'ait pas possédé parfaitement l'histoire. Il a publié en deux éditions, sous l'anonyme, son charmant livre sur *les Rues et les maisons de Strasbourg*, et l'étude qu'il a donnée, en français et en allemand, sur *les Bibliothèques et les livres à Strasbourg* est digne d'être mise à côté du *Cabinet des manuscrits*, de M. L. Delisle.

« Tout s'anime et tout prend vie pour celui qui connaît son coin de terre dans tous ses sillons les plus secrets. Quand il s'agissait d'étudier l'histoire des sectes au moyen âge, M. Schmidt tirait des archives de la ville des documents précieux, les comparait entre eux, les animait par sa connaissance de l'histoire locale et leur donnait en réalité la vie et la parole. La dernière grande œuvre qu'il ait faite est l'*Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe siècle*, véritable trésor de renseignements nouveaux sur les mœurs littéraires de l'Alsace au temps de l' « humanisme, » c'est-à-dire de ce premier réveil des lettres qui a précédé la Renaissance et la Réforme. Sébastien Brant, Wimpfeling, Geiler de Kaisersberg, telles sont les figures originales que M. Schmidt dégage de la poussière des vieux

livres et qu'il nous montre vivantes et animées, comme si nous avions vécu de leur temps.

« Au moment où la plume est tombée de ses mains, M. Schmidt terminait une bibliographie strasbourgeoise du XVIe siècle, qui était certainement, dans sa pensée, la préparation à la suite de son *Histoire littéraire de l'Alsace*.

« L'historien ne peut pourtant pas s'arrêter trop longtemps dans des travaux d'ordre inférieur et de pure exactitude. Il se souvient sans cesse qu'il est un maître, et M. Schmidt était professeur avant tout. C'est pourquoi, sur le déclin de sa vie, quand depuis plusieurs années déjà il eut cessé d'enseigner, il nous a donné le cahier de la plus belle partie de ses cours, l'*Histoire de l'Église d'Occident pendant le moyen âge*. Ceci est un livre de doctrine, je veux dire de méthode et de principes fermement appliqués. C'est ainsi qu'il enseignait et c'est ainsi qu'il faut enseigner. On ne fera pas, je pense, un manuel d'enseignement meilleur et plus beau que ce livre. »

Belgique. — M. P. Poullet, dans un article de la *Revue générale*, tiré à part, sur *la Belgique de Napoléon Ier* (Bruxelles, Schepens, 44 p. in-8°), a retracé, d'après des documents d'archives, l'état d'esprit des départements belges en 1813 et 1814. On y voit au vif l'impossibilité où se trouva l'administration française de faire exécuter les décrets relatifs au recrutement et l'unanimité avec laquelle les Belges, lassés d'un régime épuisant, se retournèrent contre la France.

Allemagne. — Le 28 janv. 1895 est mort à Schwerin Th.-F.-Detler Kliefoth, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il a composé au point de vue luthérien une *Einleitung in die Dogmengeschichte* (1839) et divers travaux sur l'histoire du culte et de la liturgie de l'Église évangélique. — Le 5 févr. est mort le Dr L. Weiland, professeur d'histoire à Gœttingue, âgé de cinquante-cinq ans. On a de lui : *Das sæchische Herzogthum unter Lothar und Heinrich den Lœwen* (1886), *die Konstantinische Schenkung* (publié dans la Zeitschrift f. Kirchengeschichte, 1889, et plusieurs études sur la chronique de Mathias de Neuenburg. — Le 12 févr. est mort, à soixante-douze ans, le Dr Lauth, professeur honoraire d'égyptologie à l'Université de Munich et conservateur du musée égyptien, auteur de nombreux travaux sur l'histoire égyptienne : *Homer und Ægypten* (1867) ; *Moses der Ebraer* (1869) ; *Ægyptische Chronologie* (1877) ; il eut à défendre ce dernier ouvrage contre les critiques d'A. von Gutschmid, dans un travail séparé (1882). — Le 15 févr. est mort à Hanovre, à l'âge de soixante-six ans, le Dr Janicke, qui a édité, outre le tome VII des Chroniques des villes allemandes (1869), un *Urkundenbuch von Quedlinburg* (2 vol., 1872-82) et publié un ouvrage intitulé *Das deutsche Kriegslied* (1871). — Le 17 févr. est mort à Halle le Dr J. Opel, auteur d'un ouvrage en trois volumes sur la guerre danoise de 1621 à 1629 (1872-1894). — Le 21 févr. est

mort à Macassar, dans les Célèbes, l'indianiste J. Jacobs, âgé de cinquante-deux ans. — Le 3 mars est mort à Hanovre, à quatre-vingt-douze ans, le Dr O. Grote, numismate et héraldiste; nous avons de lui : *Geschlechts-und Wappenbuch des Königreichs Hannover und des Herzogthums Braunschweig* (1851), des *Münzstudien* (9 vol., 1855-1877) et de très utiles *Stammtafeln* (1877).— Le 4 mars est mort à Berlin le Dr Friedrich Hofmann, à qui l'on doit divers ouvrages sur l'histoire de la république romaine. — Le 18 mars est mort le Dr J.-E. Wessely, inspecteur du musée de Brunswick, auteur fécond sur l'histoire de l'art. Nous avons de lui entre autres une *Geschichte der graphischen Künste* (1890) et un ouvrage sur Raphaël (1884).

Le prof. Kahl, de Bonn, a été nommé professeur de droit constitutionnel et ecclésiastique à l'Université de Berlin en remplacement de R. von Gneist, admis à la retraite. — Le Dr Wissowa, professeur de philologie classique à Marbourg, a été nommé à Halle et remplacé par le Dr Maass de Greifswald. — Le Dr Pechuel-Lœsche, professeur extraordinaire de géographie à l'Université d'Iéna, a été nommé professeur ordinaire à Erlangen. — Le Dr Stegmann a été nommé conservateur du musée germanique à Nuremberg. — Le Dr Thræmer a été nommé professeur d'archéologie à l'Université de Strasbourg. — Le Dr Rud. Huebner a été nommé professeur extraordinaire à l'Université de Bonn.

— L'Académie des sciences de Berlin a accordé 1,500 m. au Dr Kiepert pour son ouvrage intitulé : *Formae orbis antiqui;* 3,000 m. au Dr Imhoof-Blumer, de Winterthur, pour l'aider à continuer son recueil des monnaies de la Grèce septentrionale; 500 m. au prof. Wilcken, de Breslau, pour son recueil de documents grecs sur papyrus de l'époque des Ptolémées. — Elle a élu membres ordinaires le Dr E. Schmidt, professeur de langues et de littératures allemandes, et le Dr Ad. Erman, directeur de la section égyptienne au musée de Berlin.

— La direction centrale de l'Institut archéologique a nommé membres correspondants : P. Rizzini à Brescia, E. Ridolfi à Florence, F. Azzuri, G. Cozza-Luzzi, A. Galli et Wilpert à Rome, Gutrauer à Wittemberg.

— Les 18-20 avril s'est tenue à Francfort-sur-le-Mein la troisième assemblée annuelle des historiens allemands. On y a discuté : 1° l'organisation de l'enseignement historique à l'Université; 2° les règles à suivre pour la publication des documents relatifs à l'histoire moderne. Les rapporteurs ont été les prof. Stieve, de Munich, et Ulmann, de Greifswald. Des lectures ont été faites par le prof. Buecher, de Leipzig, sur l'économie domestique à Francfort au moyen âge, et par le prof. Ed. Meyer, de Halle, sur l'évolution économique dans l'antiquité.

— La Société d'histoire rhénane avait mis au concours, pour le prix Merissen, une étude sur l'origine et le développement des cercles

administratifs dans un ou plusieurs des grands territoires de la province rhénane au XVIIe s.; le terme a été prorogé jusqu'au 31 janvier 1897.

— Le *Deutschbund*, que préside le D[r] Fr. Lange, de Berlin, a mis au concours une Histoire du peuple allemand; ne sont admis au concours que des Allemands authentiques, hommes ou femmes; les Israélites en sont donc exclus. Terme, le 1er avril 1896; prix : 1,000 m.

— La polémique entre le Dr Karl Obser, archiviste de Karlsruhe, et le Dr A. Bœhtlingk, professeur d'histoire à Karlsruhe, au sujet du meurtre des plénipotentiaires français à Rastadt, a abouti à un procès; Bœhtlingk a été condamné à une amende de 10 m. pour diffamation envers le Dr Obser et le prof. A. Schulte. Le prof. Max Lehmann, de Leipzig, choisi comme arbitre, s'était prononcé nettement en faveur de Bœhtlingk.

Livres nouveaux. — Antiquité. — *A. Buchholz*. Quaestiones de Persarum satrapis satrapiisque. Leipzig, Græfe. — *C. Wachsmuth*. Einleitung in das Studium der alten Geschichte. Leipzig, Hirzel. — *J. Dümichen*. Zur Geographie des alten Ægypten. Leipzig, Hinrichs. — *Levy* et *Luckenrach*. Das Forum romanum der Kaiserzeit. Munich, Oldenburg.

Histoire générale. — *Askenazy*. Die letzte polnische Königswahl. Gœttingue, Dieterich. — Aus dem Leben Th. von Bernhardis; 4e partie : 1860-63. Leipzig, Hirzel. — *K. Eiffler*. Das Vermessungswesen der Markgemeinden. Strasbourg, Heitz. — *G. von Widdern*. Deutsch-französischer Krieg, 1870-71. Berlin, Eisenschmidt.

Histoire locale. — *Færstemann*. Urkundenbuch der Stadt Leipzig; vol. III. Leipzig, Giesecke. — *W. Heyd*. Bibliographie der württembergischen Geschichte. Stuttgart, Kohlhammer. — *W. Brünneck*. Zur Geschichte des Grundeigenthums in Ost- und Westpreussen; 1re section : Das Mittelalter. Berlin, Vahlen. — *O. Zængerle*. Die Rechtsverhæltnisse der Standesherren in Bayern. Kempten, Kösel. — *Perlbach*. Die Ost- und Westpreussen auf den mittelalter. Universitæten. Leipzig, Spirgatis. — *Schauenburg*. Hundert Jahre Oldenburgischer Kirchengeschichte, 1573-1667; vol. I. Oldenburg, Stalling. — *J. Sepp*. Religionsgeschichte von Oberbayern. Munich, Hultler. — *Gatrio*. Die Abtei Murbach in Elsass. Strasbourg, Le Roux. — *J. Loserth*. Segmar und Bernard von Kremmünster, XIII-XIV Jahrh. Leipzig, Freytag. — *Uslar-Gleichen*. Geschichte der Grafen von Winzenburg. Hanovre, Meyer. — *Ullrich*. Die Anfænge der Universitæt Leipzig; vol. I : Personalverzeichniss, 1409-1419. Leipzig, Spirgatis. — *Zœllner*. Chronik der Stadt Havelberg. Havelberg, Zœllner. — *A. Bergmann*. Geschichte der Oberlausitzer Stadt Löbau. Lœbau, Oliva.

Autriche-Hongrie. — Le 2 mars 1895 est mort le Dr H. Gradl, archiviste de la ville d'Eger, âgé de cinquante-trois ans; il avait publié de nombreux travaux sur l'histoire de la Bohême et surtout du pays d'Eger; citons de lui : *Monumenta Egrana* (1884), *Geschichte des Egerlandes* (1886), *Chroniken der Stadt Eger* (1884). — Le Dr Schebek est mort à Prague, âgé de soixante-treize ans; il était connu par des travaux estimés sur l'histoire de Wallenstein et de son temps.

— La Société littéraire des Juifs de Hongrie à Budapest a mis au concours les sujets suivants : 1° l'organisation actuelle des Juifs dans les États européens et son histoire (terme le 31 mars 1896; prix : 500 gulden); 2° histoire d'une communauté juive de Hongrie d'après les sources (terme le 31 décembre 1895; prix : 250 gulden).

— M. A. Bruno Bucher est nommé directeur du musée d'art et d'industrie à Vienne, en remplacement de M. Falke, admis à la retraite.

Angleterre. — Sir Henry Creswicke Rawlinson est mort le 5 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans; il avait été diplomate et officier, mais il fut toujours aussi un homme de science; les hasards de sa carrière l'ayant conduit en Perse, il se passionna pour l'archéologie ancienne du pays; c'est lui qui fut le premier à copier et qui déchiffra la célèbre inscription de Bahistoun, et depuis il ne cessa de travailler à ses *Cuneiform inscriptions of Western Asia,* dont le premier volume a paru en 1861 et le dernier en 1884. Il publia en outre un *Commentary on the cuneiform inscriptions of Babylon and Assyria* (1850) et un *Outline of the history of Assyria* (1852). S'il ne fut pas un érudit dans toute la rigueur du terme, il fut, ce qui vaut mieux encore, un initiateur, et il a pour toujours attaché son nom à une des parties les plus importantes des études orientales.

— M. Boase, professeur d'histoire étrangère à l'Université d'Oxford, est mort en mars dernier. Il appartint pendant quarante ans au collège d'Exeter, dont il publia le *Registrum collegii Exoniensis;* il avait été aussi un des plus zélés pour la fondation de la Société de l'histoire d'Oxford.

— Le 21 mars dernier, on a encore vendu un nouveau lot de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps; il comprenait 1,200 numéros.

— *The Revolutionary and Napoleonic Era, 1789-1815,* par J. H. Rose (Cambridge historical Series, 1894), malgré son titre plein de promesses et un peu prétentieux, n'est qu'un abrégé de l'histoire politique de la France à cette époque avec les quelques aperçus indispensables sur les événements de l'Europe pendant la même période. L'auteur n'a fait aucune recherche personnelle, il n'apporte aucun fait nouveau et s'en tient si bien aux généralités qu'il n'offre prise ni au blâme ni à l'éloge. En somme, livre bref, clair et impartial, bon pour des jeunes gens préparant un examen dans une école secondaire, ce qui semble du reste être le but que se sont proposé les éditeurs de cette série d'ouvrages historiques.

— La librairie Bliss, Sands et Foster commence une série internationale de biographies sur les hommes d'État d'aujourd'hui (*Public men of to-day*); on y annonce : Li-Hung-Chang, par le prof. R. Douglas; Cecil Rhodes, par Edw. Digey; l'empereur Guillaume II, par St. Wheeler; Castelar, par D. Hannay; Crispi, par J. Stillmann; Stam-

bouloff, par H. Beaman; le pape Léon XIII, par Justin Mac-Carthy. Chaque volume sera publié au prix uniforme de 3 sh. 6 d.

Suisse. — M. Bernard Riggenbach, docteur en théologie, professeur extraordinaire à l'Université de Bâle, est mort le 2 mars dernier, âgé de quarante-sept ans. Il est l'auteur de plusieurs travaux historiques; il a publié entre autres une biographie du réformateur souabe Eberlin de Günzbourg et une édition de la Chronique de Conrad Pellikan. Bâle, 1877, in-8° (voy. *Revue*, t. XXXI, p. 408).

— M. le Dr Ernest Haffter a fait suivre son gros volume sur Georges Jenatsch, annoncé il y a quelques mois par la *Revue* (t. LVI, p. 450), d'une brochure intitulée *Urkundenbuch* (Coire, 1895, in-8° de IV et 178 p.), contenant des appendices et des pièces justificatives.

— M. Émile Egli, l'auteur d'une remarquable histoire ecclésiastique de la Suisse jusqu'à Charlemagne (*Kirchengeschichte der Schweiz bis auf Karl den Grossen*, Zurich, 1893, in-8°), vient de publier un recueil des inscriptions chrétiennes de la Suisse du IVe au IXe siècle : *Die christlichen Inschriften der Schweiz vom 4.-9. Jahrhundert* (forme le fasc. 1 du t. XXIV des *Mitteilungen der antiq. Gesellschaft in Zurich*. Zurich, 1895, in-4° de 64 p. avec fig. et 4 pl.). Ce recueil contient 50 numéros; chaque inscription est suivie d'un savant commentaire.

— M. le Dr Walther Merz a commencé la publication des Sources juridiques de la ville d'Aarau : *Die Rechtsquellen der Stadt Arau*, t. I, 1283-1526. Aarau, 1895, in-8° de XXI et 245 p.

— Signalons de M. le professeur W. Oechsli une intéressante brochure sur *Gilg Tschudi* (Zurich, 1895, in-8° de 21 p., tirage à part de la *Schweizerische pædagogische Zeitschrift*). Après Georges de Wyss et Schulte, il reconnaît les falsifications dont s'est rendu coupable le grand historien suisse.

— M. R. Wipper, un Russe actuellement professeur d'histoire à l'Université d'Odessa, a publié un vol. qui a pour titre : *L'Église et l'État de Genève au XVIe s., à l'époque du calvinisme* (Moscou, 1894, un fort vol. in-8° avec de nombreuses pièces justificatives). Cet ouvrage est malheureusement écrit en russe et demeure ainsi lettre close pour beaucoup d'historiens pour lesquels il serait très intéressant de voir le XVIe siècle genevois jugé par un érudit qui l'a étudié aux sources mêmes, mais qui, grâce à sa nationalité, ne doit pas avoir de parti pris et reste étranger à certaines querelles dans lesquelles l'esprit de clocher et de politique tient une aussi grande place que la science historique.

— M. Édouard Favre a publié sous le titre de *Georges de Wyss à Genève, 1835-1837* (Genève, 1895, in-8° de 63 p.), la traduction d'un fragment de la biographie de l'érudit zurichois par M. G. Meyer de Knonau (*Revue*, t. LVII, p. 461).

Italie. — L'illustre historien C. Cantù est mort en mars dernier. Nous lui consacrerons prochainement une notice nécrologique.

— Depuis qu'ils ont fondé à Rome un Institut historique sur le modèle de notre École française, depuis surtout qu'ils ont entrepris l'importante publication des nonciatures allemandes, les Prussiens s'occupent de plus en plus d'histoire pontificale et des relations de la papauté avec l'Empire germanique. C'est à cet ensemble d'études que se rattache le volume de la Collection d'histoire moderne de Halle que M. Hans Schulz a consacré au sac de Rome de 1527[1]. Cet ouvrage est fait avec conscience : avant d'entrer dans son sujet, l'auteur a pris soin de cataloguer les matériaux dont il s'est servi et de faire une bibliographie méthodique de la question. Tour à tour, il a examiné la correspondance des personnages officiels, tant du côté de l'empereur que de celui du pape, les renseignements de source privée, les Mémoires, les feuilles volantes, les journaux, les ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle qui peuvent nous éclairer sur ce grave événement. Puis il entre dans le récit des faits qui se sont passés depuis le siège et la prise de Rome par l'armée du connétable de Bourbon, le 6 mai 1527, jusqu'à sa délivrance au mois de février 1528. Cette seconde partie est moins satisfaisante ; l'auteur n'a pas bien su se dégager de la multiplicité des faits et des négociations compliquées et parfois contradictoires qui occupent cette année ; son récit manque un peu de précision et de couleur. C'est une narration pleine de vie, un style en relief qu'exigeait l'histoire d'aussi tragiques événements : la capitale du monde catholique pillée pendant plusieurs jours par des mercenaires, les chefs de l'armée impériale impuissants à contenir la soif de butin de leurs bandes déchaînées, le pape assiégé dans le château Saint-Ange par des chrétiens ; les lansquenets de Frundsberg campés au Vatican ! Il aurait fallu la plume de Grégorovius pour faire revivre un drame aussi poignant ; M. Schulz s'est contenté d'écrire une consciencieuse page d'histoire, éclairée par d'importants documents donnés en appendice.

— Dans une petite brochure, M. Garassini publie les Statuts qui furent donnés en 1577 à la corporation des orfèvres de Savone[2], et il les fait suivre des modifications et des additions qu'ils ont subies jusqu'en 1761. Ils ne présentent rien de particulier sur le commerce et l'industrie de Savone ; par leur exclusivisme et leur réglementation, ils ressemblent assez aux statuts analogues qui nous sont déjà connus.

— On vient de fonder à Pérouse une société pour l'étude de l'histoire ombrienne. Elle se propose de travailler à la conservation et à la des-

1. *Der sacco di Roma. Karls V Truppen in Rom*, 1527-1528, par Hans Schulz. Halle, Max Nimeyer, 1894, p. 188.

2. G.-B. Garassini, *Gli statuti dell' arte degli aurefici in Savona nel* 1577. Savona, Furetti, 1894, p. 38.

bouloff, [illegible] cette région si riche entre toutes
Chaque [illegible] les études sur l'histoire de ses
Suis[illegible] et Pérouse, ont joué un si grand
extra[illegible] et les statuts que renferment
quar[illegible] [illegible]aires ou municipales de ces
publ[illegible] cotisations des adhérents et les
Gu[illegible] périodique. On ne peut qu'ac-
1877 [illegible]ation : aussi importante au point
[illegible] la Vénétie, la Sicile, la Toscane,
[illegible]mbrie devait avoir, comme ces dif-
[illegible] *Storia patria*. Entreprise sous la
[illegible]storien d'Orvieto, l'œuvre ne peut
[illegible]

[illegible] 1er numéro d'une *Rivista critica de*
[illegible]gée pour la partie historique par
[illegible] pour la partie littéraire par M. L.
[illegible] mensuelle et paraîtra par livraisons
[illegible]uverture, au prix de 10 pesetas pour
[illegible] 5 pesetas pour les pays de l'Union pos-
[illegible] sont : paseo de Santa Engracia, 55,
[illegible] meilleur souhait que nous puissions
[illegible] mêmes services qu'en France notre *Revue*
[illegible]pitoyable pour les mauvais livres. Que
[illegible]mmencement de la sagesse.

[illegible] bibliographe M. M. Griswold a com-
[illegible] ses précieux index sous le titre : *A des-*
[illegible] *dealing with ancient history* (Cambridge,
[illegible] cette fois il fait suivre le titre d'une
[illegible] indiqué.

[illegible] *propriétaires-gérants*, G. Monod.

[illegible], imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LE

RENVERSEMENT DES ALLIANCES

EN 1756.

(*Suite et fin* [1].)

Le rescrit autrichien passe en revue les points les plus essentiels du projet de convention secrète qu'on est heureux de voir remettre sur le tapis, mais dont on ne se dissimule pas les difficultés. Sur la subordination des avantages concédés à la France à la condition préalable du recouvrement de la Silésie, Marie-Thérèse tient le langage le plus explicite : « Il faut s'efforcer au plus tôt de faire disparaître, pour l'intelligence exacte de l'équivalent de nos cessions consenties, toute ambiguïté et tout malentendu, et d'ajouter la condition expresse que non seulement nos engagements n'auront ni force ni effet, mais encore devront être considérés comme n'ayant pas été pris si nous ne parvenons pas dans et de par le traité de paix prochain à être mis en réelle possession de la Silésie et de Glatz. Dans ce cas, il faudrait que tu fisses une déclaration préalable et formelle à Sa Majesté le roi très chrétien. »

Les bénéfices que la France devait tirer de l'action commune contre Frédéric consistaient, on le sait : 1° dans la cession de la presque totalité des Pays-Bas autrichiens à l'infant don Philippe en échange des duchés de Parme, Plaisance et Guastella qui faisaient retour à l'Autriche ; 2° dans l'abandon à la France de quelques cantons frontière détachés du nouvel État. En échange on demandait au gouvernement de Louis XV de faire participer ses armées à la lutte à engager contre le roi de Prusse, de prêter son concours financier à l'Autriche et à ses alliés, d'empêcher les puissances maritimes, et notamment l'Angleterre, de secourir le roi

1. Voir *Revue historique*, LVIII, 1.

Frédéric. L'opération des armées françaises contre le Hanovre n'entrait pas dans les vues de la cour de Vienne ; aussi fait-elle valoir les complications qu'entraînerait cette entreprise. « Si ladite couronne voulait opérer en même temps en ennemie du côté de la terre et envahir le Hanovre sans autre motif, ça ne fait pas l'ombre d'un doute que le Danemark et les autres cours protestantes ne le toléreraient pas, que la Russie même serait capable de faire valoir ses couventions actuelles en ce qui concerne le Hanovre. »

En résumé, Stahremberg, tout en ne perdant pas de vue l'accomplissement du grand projet, devait poursuivre activement la conclusion de la convention de neutralité et du traité défensif ; pour hâter la négociation, il devait faire valoir auprès des ministres français les tentatives de rapprochement qui étaient annoncées de la part de l'Angleterre. « Nous devons nous attendre, écrivait-on de Vienne, à voir cette puissance faire tous ses efforts auprès des cours d'Espagne, de Sardaigne, de Saxe et de Russie pour arriver avec nous à une réconciliation et reprendre nos relations d'autrefois, ce à quoi elle est activement poussée d'ailleurs par certaines de ces cours ; et, bien que nous ayons repoussé les représentations qu'elle nous a faites jusqu'à ce jour par des réponses évasives, nous ne pouvons en ce moment nous soustraire plus longtemps à une déclaration claire, et la France songera, nous en avons l'espoir, à nous tirer de l'embarras et à se mettre à notre place. » Kaunitz appuya le rescrit du 27 mars par quelques mots personnels à son envoyé : « Je me bornerai à vous dire, lui écrit-il[1] le 28 mars, que nous attendons avec une juste impatience la nouvelle de la consommation du traité défensif dont je suis bien aise de voir que l'on commence à sentir également la nécessité où vous êtes. Ce qui doit aller après, et le plus tôt le mieux, c'est le traité secret s'il peut se faire de la façon dont nous nous en expliquons aujourd'hui. L'arrangement des mesures nécessaires pour en rendre l'exécution certaine est ce qui doit suivre et enfin l'exécution même *in tempore opportuno*. »

Si à Vienne on savait ce qu'on voulait, il n'en était pas de même à Paris. Plus les négociateurs français examinaient les clauses du grand projet d'alliance et plus ils commençaient à en craindre la conséquence immédiate qui devait être « une guerre

1. Kaunitz à Stahremberg, 28 mars 1756.

générale, très longue et très coûteuse. » Stahremberg, qui comprenait à merveille que la conclusion de l'alliance offensive serait un travail de longue haleine et rencontrerait bien des résistances, se conforma aux ordres de Vienne et reporta tous ses efforts sur la convention de neutralité et le traité défensif. « Ce qu'il y a de certain, écrit-il[1], est que nous sommes d'accord pour le fond; il (Bernis) est entièrement dans nos principes, et, pourvu que je parvienne, comme je m'en flatte, à faire conclure pour le présent le traité défensif, il y a tout lieu d'espérer que nous réussirons tôt ou tard à faire entrer cette cour dans notre grand projet et c'est peut-être le roi de Prusse lui-même qui nous en fournira les meilleurs moyens; mais ce n'est pas le temps encore et ce qui importe avant toutes choses est de conclure au plus tôt le traité défensif; ce premier pas fait pourra en amener bien d'autres. »

Le projet de convention devait être soumis au conseil tout entier. L'envoyé de Marie-Thérèse donne des détails intéressants sur sa composition et sur les opinions de ses membres.

« Depuis la retraite du comte de Séverin[2], écrit-il, celle du maréchal de Noailles[3], l'accident malheureusement survenu à M. de Séchelles[4], qui vient de résigner entièrement la charge de contrôleur général, et la rechute de M. de Puysieulx, lequel depuis quelques mois dépérit à vue d'œil et n'est pas même en état de suivre le courant des affaires, le conseil est composé de MM. de Machault, d'Argenson, Rouillé et de Saint-Florentin. Votre Éminence connaît par elle-même ces quatre sujets; elle sait quelle est la portée de leur génie et quelles sont leurs dispositions politiques. La mésintelligence des deux premiers subsiste toujours et augmente d'un jour à l'autre. M. d'Argenson, à qui on a cru devoir faire part ainsi qu'aux autres ministres du dessein du roi de conclure une alliance et d'établir une intelligence parfaite avec Leurs Majestés Impériales, n'a eu garde de s'opposer ouvertement à cette idée, mais il est certain qu'il fera sous main tout ce qui dépendra de lui pour nous contrecarrer, et il se donne actuelle-

1. Stahremberg à Kaunitz, 17 avril 1756.

2. M. de Saint-Séverin, représentant de la France au traité d'Aix-la-Chapelle, se retira du conseil au commencement de 1756; il mourut le 7 mars 1757 (Luynes, vol. XV, p. 440).

3. Le maréchal de Noailles se retira du conseil le 13 avril 1756; il mourut le 24 juin 1766, âgé de près de quatre-vingt-huit ans (Boutaric, vol. I, p. 49).

4. M. de Séchelles avait eu une attaque aux suites de laquelle il succomba quelques mois après.

ment beaucoup de mouvement pour savoir au juste où l'on en est et de quoi il est question. Je ne doute pas que ce ne soit par lui que M. de Knyphausen a eu les notions qu'il a fait passer à son maître au sujet de notre négociation secrète, et la chose est d'autant plus certaine que l'abbé de Bernis vient de m'avouer que, dès le lendemain de notre première entrevue à la petite maison de Mme de Pompadour près de Sèvres, M. d'Argenson en avait été informé. Il est certain que, de tous ceux qui composent actuellement le ministère, il est sans doute celui qui a le plus d'esprit et le plus de finesse et c'est précisément par là que nous en avons le plus à craindre.

« M. Machault désire sans contredit la conclusion de notre affaire, mais il est apparent que, lorsqu'il s'agira des moyens, il sera toujours de l'avis de M. Rouillé qui, soit par timidité, soit par le désir d'avoir un sentiment à lui, soit enfin par les scrupules et la méfiance que l'abbé Laville lui inspire, ne se fixe jamais à rien, trouve des difficultés à tout et ne va jamais au grand et au solide.

« Quant à M. de Saint-Florentin, Votre Éminence connaît ce qui en est ; ainsi je n'ai rien à dire à son sujet. Nous avons beaucoup perdu en perdant M. de Séchelles qui était non seulement très bien intentionné, mais en même temps assez clairvoyant pour envisager notre projet dans toute son étendue et assez ferme pour conseiller et soutenir de grandes entreprises. Son avis entraînait toujours celui de M. de Machault et rectifiait souvent celui de l'abbé de Bernis. En un mot, c'était l'homme qu'il nous fallait. Il fréquente encore le conseil, mais c'est plutôt *ad honores* qu'autrement ; on ne lui parle plus de notre négociation et il semble presque avoir oublié qu'il en est question. MM. de Noailles et de Puysieulx, auxquels on n'a fait qu'une communication très vague et très générale de ce dont il s'agit, sans entrer dans aucuns détails, m'ont paru très bien disposés et nommément le dernier. Le maréchal de Noailles a fait comprendre qu'il fallait avoir grande attention à se conserver toujours l'influence que la France avait dans les affaires intérieures de l'Empire en qualité de garante du traité de Westphalie, et empêcher que la maison d'Autriche n'empiétât, sous prétexte de religion ou autrement, sur les droits et libertés des princes des États de l'Empire. Au reste, il a paru goûter le projet d'une union stable et solide entre les deux puissances et est convenu que c'était le vrai moyen d'assurer pour

jamais le repos et la tranquillité de l'Europe..... Son raisonnement a fait beaucoup d'impression sur M. Rouillé, qui est toujours susceptible de méfiance et d'inquiétude. Il ne me voit jamais, depuis ce temps-là, sans qu'il me parle de la garantie du traité de Westphalie, et je prévois qu'il en sera question lors de la rédaction des articles du traité défensif. Voilà quelles sont, à peu près, les dispositions des ministres de cette cour relativement à notre négociation. Celui de tous qui me donne le plus d'inquiétude, est, sans contredit, M. Rouillé. »

Le post-scriptum de cette importante dépêche est plein de confiance :

« J'ai eu encore une conversation avec l'abbé de Bernis, d'après laquelle j'ai lieu d'espérer que je parviendrai à conclure le traité défensif. Il va partir tout à l'heure pour Versailles et m'a dit, lorsque je l'ai quitté, qu'il était sûr du roi et de Mme de Pompadour ; qu'il était à présent le maître de notre affaire et qu'il n'avait plus d'opposition à craindre de la part de qui que ce pût être. »

La confiance de Stahremberg était justifiée ; dans sa dépêche du 2 mai, il put annoncer la signature de la convention de neutralité et du traité défensif. Il fait[1] des derniers pourparlers un historique intéressant :

« Il fut décidé que MM. Puysieulx, d'Argenson et de Saint-Florentin seraient invités à un comité qui devait se tenir, le lundi 19 avril, chez M. de Machault, que l'abbé de Bernis ferait à ce comité le récit de tout ce qui s'était passé depuis le commencement de notre négociation, à la réserve seulement de la façon dont elle avait été entamée. »

Pour ménager la susceptibilité des intéressés, on ne fit pas mention de l'initiation de MM. de Séchelles et de Machault à la négociation secrète, et on laissa croire que dès le début l'abbé de Bernis avait agi sous les ordres et la direction du ministre des affaires étrangères. « L'abbé, continue Stahremberg, me rendit compte, le mardi 20, de ce qui s'était passé au comité de la veille. Il me dit que les ministres avaient approuvé unanimement tout ce qui s'était fait jusqu'ici, qu'ils avaient paru entrer parfaitement dans les vues qui leur avaient été présentées, que M. de Puysieulx avait déclaré d'abord qu'il était très porté pour la chose, mais qu'il fallait agir avec beaucoup de prudence et de circonspection

1. Stahremberg à Kaunitz, 2 mai 1756.

dans le choix des moyens, que M. d'Argenson s'en était expliqué à peu près de même, que la seule objection qu'ils avaient faite l'un et l'autre était qu'au lieu de se procurer la paix, comme on l'avait toujours désiré, notre projet allait au contraire, selon toute apparence, engager une guerre qui serait probablement générale et de religion. »

Le conseil se prononça en faveur de la conclusion immédiate du traité défensif et même, si cela était possible, de l'adoption des préliminaires du grand projet.

C'est à ce moment que, d'après Flassan[1], serait intervenue une lettre de Stahremberg à Mme de Pompadour datée du 20 avril, c'est-à-dire le lendemain de la réunion du comité, dans laquelle il développait les arguments favorables à l'alliance avec sa cour. Ce billet, dont Flassan donne le résumé, n'a pu être retrouvé, mais, étant donné le caractère intime des rapports de l'envoyé autrichien avec la marquise, il est fort possible, et même probable, qu'il ait été écrit. Quant à lui donner l'importance que lui attribuent certains historiens allemands[2], nous croyons qu'il y a là une erreur d'appréciation. Stahremberg, qui raconte toutes ses démarches et se loue beaucoup, comme nous le verrons tout à l'heure, du concours de la favorite, ne fait aucune mention de la lettre qu'il aurait écrite à cette dernière. Par contre, il insiste sur l'effet produit par une autre communication.

« M. de Bernis, relate-t-il, m'assura que ce qui avait beaucoup contribué à faire prendre la résolution de conclure, sans tarder un instant, le traité défensif, était le contenu de la lettre que j'avais pris le parti de lui écrire la veille. Elle produisit un effet admirable ; on loua d'une part la franchise et la sincérité de mon procédé et on décida de l'autre qu'il fallait absolument lier les mains de ma cour et empêcher qu'elle ne pût renouer avec l'Angleterre. »

Le billet[3] auquel il est fait allusion dans ce récit contenait la nouvelle de l'arrivée à Vienne d'une communication importante du gouvernement anglais, et de l'audience que le ministre de cette puissance M. Keith avait demandée au comte de Kaunitz pour lui remettre ses propositions.

D'après Bernis, Stahremberg aurait donné le caractère d'un ultimatum à la demande de la conclusion des deux traités ; « faute

1. Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, vol. VI, p. 48.
2. Schæfer, vol. I, p. 153; Huschberg, Introduction de Wuttke, p. LXI.
3. Stahremberg à Bernis, 19 avril 1756. Archives de Vienne.

de quoi, déclarait l'ambassadeur[1], l'impératrice, également exposée du côté du roi de Prusse et de la cour de Londres dont elle avait refusé d'adopter les mesures, se verrait obligée pour sa sûreté de renouer avec ses anciens alliés. » S'il faut en croire le diplomate français, dont le récit[2] ne diffère de celui de l'ambassadeur autrichien que par les compliments qu'il s'adresse à propos « du détail et de la précision » de son rapport au conseil, ce fut grâce à ses efforts que Stahremberg consentit, malgré les ordres formels de sa cour, à remettre jusqu'après la signature des traités la discussion du plan ultérieur. A en juger par les dépêches que nous venons de citer et par le langage de Kaunitz, la résistance de l'ambassadeur autrichien fut d'autant moins énergique que la cour de Vienne était plus soucieuse que celle de Versailles de sceller par un acte diplomatique les bases d'un accord défensif que les événements transformeraient bientôt en alliance offensive.

Les dernières discussions portèrent sur l'insertion de la clause visant le traité de Westphalie, sur l'exception d'une guerre entre l'Autriche et la Porte, que voulaient ajouter les négociateurs français et que Stahremberg parvint à faire écarter. Sur le point capital de la réciprocité, le succès resta au diplomate autrichien qui obtint dans la garantie accordée par l'impératrice le maintien de l'exception « au cas de la présente guerre entre la France et l'Angleterre, » tandis que la garantie accordée à l'impératrice par le roi de France ne contenait aucune restriction et s'appliquait, par conséquent, à une attaque du roi de Prusse contre les États de cette souveraine.

Après de longs débats, où Rouillé paraît avoir été assez mal soutenu par ses collègues, il fut décidé que l'on ajouterait un article secret, d'après lequel la réserve ne s'appliquerait qu'aux hostilités directes entre la France et l'Angleterre et non au cas d'une attaque contre la France par une autre puissance agissant comme auxiliaire de l'Angleterre. Malgré tous ses efforts, Bernis ne put obtenir, même dans les articles secrets, aucune déclaration ou promesse relative à l'établissement de l'infant don Philippe.

Le traité de Versailles est bien connu et nous n'en reproduirons pas ici les articles publics et secrets ; nous nous contenterons de rappeler la clause essentielle du traité défensif par laquelle les

1. Bernis, *Mémoires*, vol. I, p. 264.
2. *Ibid.*, vol. I, p. 266.

puissances contractantes s'accordaient la garantie et la défense de « leurs États et possessions actuels en Europe » contre les attaques de quelque puissance que ce soit, le cas de la présente guerre entre la France et l'Angleterre uniquement excepté. Le cas échéant, la partie attaquée devait être secourue par un corps de 24,000 hommes, ou, si elle le préférait, recevoir un subside financier équivalent. Les articles secrets étendaient les mesures réciproques de protection au cas d'une attaque de la France par une puissance à titre d'auxiliaire de l'Angleterre, et interdisaient toute conclusion ou renouvellement de traité sans le consentement préalable de l'autre partie.

Dans les pièces officielles, aucune mention ne fut faite du grand projet de l'alliance offensive ; mais il fut décidé que les pourparlers continueraient de part et d'autre et, le jour même de l'échange des signatures, Bernis remit à Stahremberg une note contenant la réponse à quelques-unes des propositions autrichiennes et demandant des éclaircissements sur les autres.

Ainsi se termina la négociation secrète, qui, commencée en septembre 1755, aboutit après huit mois de pourparlers à l'instrument diplomatique du 1er mai 1756. Nous avons dû nous borner à reproduire des extraits de la correspondance échangée entre la cour de Vienne et son représentant à Paris, tout en exprimant l'espoir de voir publier en entier ces pièces qui, malgré les redites et le style diffus de Stahremberg, constitueraient un document historique de la plus grande valeur ; mais cette lecture suffira, nous le pensons, pour démontrer que le ministère de Louis XV eût pu obtenir, dès le mois de mars et au prix de sacrifices moindres, des résultats au moins équivalents à ceux du traité de Versailles. Dès cette époque, il lui eût été facile de négocier une convention de neutralité, et peut-être une alliance défensive sur le pied d'égalité et de réciprocité qui lui fut refusée plus tard. Le langage irréfléchi de Rouillé, l'émotion au sujet du traité de Westminster qu'il ne sut pas dissimuler à l'autrichien, les regrets qu'il manifesta plus tard sur la perte de l'alliance prussienne, la mobilité de ses opinions, la jalousie que lui inspiraient le talent et l'initiative de son collègue, l'indécision qui était le fond de son caractère, ne furent pas sans nuire au succès de l'œuvre dont il était officiellement chargé. Il y a lieu de croire que Bernis tout seul eût mieux réussi ; moins gêné dans son action, moins préoccupé d'aboutir, il eût su mieux tirer parti de la situation et eût

pris à son propre compte des revendications dont il faisait peu de cas quand elles émanaient d'un collègue pour les talents duquel il professait une bien mince estime.

Que l'insuccès de la diplomatie française dût être attribué à l'infériorité de la situation de la France vis-à-vis de l'Autriche ou à l'incapacité et à la désunion des ministres de Louis XV, il faut avouer que sur tous les points contestés la cour de Vienne avait gain de cause : la réciprocité dont Bernis avait fait son cheval de bataille avait été abandonnée ; contre l'Angleterre, la France n'obtenait aucun avantage, tandis que, par la garantie des États de l'impératrice et par son engagement de ne pas renouveler de traité sans le consentement de cette souveraine, elle aliénait la Prusse et ne laissait à cette dernière d'autre politique que celle de resserrer les liens d'amitié qu'elle avait formés avec la Grande-Bretagne. Si la convention de neutralité, qui éloignait toute crainte d'hostilités dans les Pays-Bas et sur la frontière du Rhin, pouvait se justifier par l'avantage de la sécurité dont jouiraient les deux contractants, on s'explique difficilement les motifs qui décidèrent la diplomatie française à accepter le traité défensif. Craignit-elle la formation d'une ligue européenne subventionnée par l'or britannique, dans laquelle entreraient le roi de Prusse et l'impératrice-reine réconciliés aux dépens de la France? Il est possible que cette crainte ait existé dans l'esprit de l'abbé de Bernis : il est certain qu'il s'en est servi comme argument pour surmonter les hésitations de ses collègues ; mais la vraisemblance d'une coalition de ce genre, quoi qu'en dise un historien moderne qui ne cache d'ailleurs pas ses préférences pour l'alliance autrichienne, nous paraît très sujette à caution.

Sans doute, de même que Bernis avait mis en avant un projet d'alliance des puissances continentales, de laquelle seule l'Angleterre devait être exclue, le ministère Newcastle avait imaginé à la suite du traité de Westminster une union défensive de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, destinée à garantir l'Allemagne, et plus spécialement le Hanovre, contre une incursion française ; mais, à supposer qu'une entente même momentanée eût pu être effectuée entre des souverains dirigés par des sentiments et des intérêts si opposés, il est évident qu'il eût été impossible de donner à cette coalition un caractère offensif et de mobiliser contre la France des forces aussi disparates et aussi lointaines.

Engagée dans une guerre maritime et coloniale avec son rival

d'outre-Manche, la France avait tout intérêt à ne pas se mettre sur les bras un conflit continental dont elle ne pouvait espérer aucun avantage et dans lequel elle gaspillerait sans résultat ses armées et son argent.

Pour expliquer les concessions des plénipotentiaires français, on a appuyé sur la situation prépondérante que, pendant la dernière phase des négociations de Paris, le gouvernement de l'impératrice avait vis-à-vis de Louis XV. L'Autriche avait obtenu, sans rien donner en échange, le rappel du duc de Nivernais et la rupture des pourparlers pour le renouvellement du traité avec la Prusse. La France, si elle ne traitait pas avec elle, restait isolée en Europe. Marie-Thérèse au contraire conservait la ressource, si on ne se mettait pas d'accord à Paris, d'écouter les ouvertures que Keith venait de lui faire au nom de la cour de Londres. Tout est possible en politique, mais il faut reconnaître qu'un revirement de ce genre eût été aussi difficile, sinon plus, à effectuer qu'un retour de la France à l'alliance prussienne. A Vienne, on savait fort bien que l'accueil des propositions anglaises aurait pour conséquence le refroidissement des relations si cordiales qu'on entretenait en Russie. Au moment de l'envoi du rescrit du 27 mars, Kaunitz ne pouvait, il est vrai, être influencé par les résultats de la conférence tenue à Pétersbourg le 11 avril, ni par l'offre d'une action commune des deux impératrices contre le roi de Prusse. « Ces bonnes nouvelles, » qu'il s'empressa de transmettre à Stahremberg, ne lui parvinrent qu'après la signature du traité de Versailles et n'eurent par conséquent aucune influence sur les stipulations arrêtées le 1er mai ; mais il savait, par les dépêches d'Esterhazy, son ambassadeur auprès de la czarine, les sentiments de cette princesse, l'interprétation qu'elle donnait à la convention anglaise et les explications orageuses qui avaient eu lieu entre le chevalier Williams et les chanceliers russes. Un accord avec la France était plus que jamais indispensable à la politique autrichienne pour l'accomplissement du grand projet de Marie-Thérèse et de son ministre; la réponse qu'ils firent aux propositions russes en est la preuve péremptoire; leur correspondance avec Stahremberg le démontre. En avril, comme en février 1756, ils eussent accepté un traité beaucoup moins avantageux, voire même une simple convention de neutralité; l'essentiel pour eux était la constatation publique d'un accord avec la France, bien plus que les termes de cet accord.

Que dire maintenant des raisons qui dictèrent la conduite des ministres français? La meilleure excuse qu'on peut invoquer en leur faveur est qu'ils se firent une illusion complète sur les conséquences de l'acte qu'on venait de signer. Dans leur pensée, l'alliance défensive avec l'Autriche devait assurer la paix sur le continent de l'Europe. Bernis fut probablement seul à entrevoir l'importance de la garantie accordée à l'Autriche, à croire à la possibilité d'une entente sur le traité secret dont on avait si longuement discuté les clauses et dont l'instrument public qu'on venait de conclure n'était, de l'aveu des parties, que le préambule. Rouillé, ses collègues, le roi lui-même entendaient faire traîner une négociation dont l'objectif, malgré son aspect séduisant, paraissait peu réalisable. Ils négligèrent l'avenir, dont ils ne voyaient pas les dangers, pour s'attacher à l'œuvre présente qui leur offrait le double avantage de venger l'amour-propre royal des procédés de Frédéric et de faire comprendre à cet allié présomptueux qu'on pouvait se passer de lui. Ils s'imaginèrent que la garantie accordée à l'impératrice, que la promesse de secours effectifs qui sanctionnait cette garantie, suffiraient pour arrêter les velléités belliqueuses que l'on prêtait au remuant roi de Prusse. Jamais ce prince, souverain d'un petit État de cinq millions d'âmes, n'oserait, sans l'appui de la France, s'attaquer à l'Autriche soutenue par les forces de l'empire et appuyée par la Russie. On était prêt à continuer les pourparlers avec l'impératrice; on accepterait, au besoin, l'établissement de l'infant dans les Pays-Bas et un agrandissement de territoire français dans les Flandres, comme prix de la neutralité qu'on entendait garder dans l'entreprise méditée contre la Prusse; mais, à prendre les armes contre l'allié de la veille, à devenir une des parties principales dans le conflit qui pourrait naître en Europe, on n'y songeait guère. On avait voulu une victoire diplomatique qui fût à la fois une revanche du traité de Westminster et la réponse à la trahison de l'allié infidèle; cet objet était acquis; il faisait honneur à l'habileté des ministres, il donnait satisfaction à l'amour-propre du roi; c'était beaucoup, en tout cas c'était assez pour le moment. C'est bien ce sentiment qu'exprimait Louis XV quand il félicita Bernis[1] « d'avoir fini l'ouvrage dont il avait le plus désiré la confection. »

1. Bernis, *Mémoires*, vol. I, p. 272.

Dans la correspondance des diplomates étrangers accrédités à la cour de Versailles, nous trouvons les traces nombreuses de l'impression que nous avons cherché à dépeindre. Knyphausen écrivait[1] que le traité de Versailles était considéré comme devant affermir la paix sur le continent; il insistait sur le mécontentement du militaire et notamment du comte d'Argenson, ministre de la guerre; il attribuait la réussite des pourparlers avec l'Autriche au désir de Mme de Pompadour de maintenir le roi dans l'inaction et dans la dissipation continuelle, dont une guerre de terre l'eût infailliblement tiré. « Le traité conclu avec la cour de Vienne, mande à la date du 6 juin le ministre saxon M. de Vitzthum[2], cause dans le pays une joie infinie et console parfaitement de l'abandon du roi de Prusse, auquel on croit que cette alliance fera beaucoup de peine. »

L'envoyé suédois à Paris, Bunge[3], qui était très bien renseigné, comme on l'a déjà vu, sur l'état de l'opinion, fait de son côté une analyse très intéressante des vues politiques du Cabinet français. « J'étais persuadé que la France ne permettrait pas à la cour de Vienne d'entreprendre quelque chose contre le roi de Prusse; je basai cette opinion sur le désir sincère de Sa Majesté très chrétienne de maintenir la paix sur le continent et sur la conviction que Sa Majesté l'impératrice ne pourrait attaquer le roi de Prusse qu'en cas de guerre générale..... Mais aujourd'hui l'espoir de détacher la Russie des intérêts anglais a fait naître l'assurance que la cour de Vienne, avec le concours de la Russie, pourra très facilement mettre à exécution les projets contre la Prusse et réduire Sa Majesté prussienne à ses anciennes possessions, sans qu'un conflit général s'en suive. Cette idée, qui a été exprimée ici par des personnes des mieux renseignées, m'a paru devoir vous être communiquée.

« Ce projet de la cour de Vienne n'est pas susceptible d'une action immédiate, à cause des engagements qui existent encore entre la France et le roi de Prusse, et parce que ladite cour, en manifestant trop tôt ses intentions, inspirerait à Sa Majesté très chrétienne des doutes sur la sincérité de ses déclarations pacifiques. Selon toute probabilité, cependant, le courant actuel des événements

1. Knyphausen à Frédéric, 7 juin 1756. — *Correspondance politique*, vol. XII, p. 424.
2. Vitzthum, *Die Geheimnisse des Sæchsischen Cabinets*, vol. I, p. 346.
3. Bunge à Höpken, 25 juin 1756. Dépêche interceptée. — Newcastle Papers.

conduira tôt ou tard au but visé par la cour de Vienne ; en attendant, cette dernière fait tout ce qu'elle peut pour augmenter le froid qui existe entre la cour d'ici et le roi de Prusse. »

A la cour d'Autriche, la nouvelle de la conclusion du traité fut aussi bien accueillie qu'à Versailles. Aussitôt les signatures apposées, le traité fut envoyé à Vienne en double expédition ; le courrier français eut la bonne fortune de devancer son collègue et l'ambassadeur, M. d'Aubeterre, put annoncer le 9 mai au comte de Kaunitz l'heureuse issue d'une négociation dont il apprenait à la fois l'existence et la conclusion.

« Leurs Majestés ne m'ont pas parlé, écrit-il à Rouillé[1], mais le 13, l'impératrice, en sortant de son appartement pour aller dîner, me fit en passant un petit clin d'œil..... M. de Colloredo[2] paraît fort satisfait, mais celui qui paraît le plus content, c'est M. de Khevenhuller. Il ne paraît pas qu'aucun des ministres étrangers se doute ici de la conclusion de ces traités. »

L'habile négociateur autrichien reçut les chaudes félicitations de son ministre. « J'ai été bien aise pour bien des raisons, mon cher comte, lui écrit Kaunitz le 19 mai, que vous soyez parvenu enfin à signer notre traité, attendu que, si on avait hésité sur cet objet, sur lequel assurément il y avait plus à penser pour nous que pour la France, j'aurais eu naturellement bien de la peine à me flatter de plus grandes idées, et beaucoup plus encore à empêcher que d'autres ne perdent entièrement courage et ne désespèrent de pouvoir jamais rien faire de grand et de solide avec la cour où vous êtes..... Empêchez, pour Dieu, si vous le pouvez, qu'on ne s'occupe de minuties ; ce serait le vrai moyen de tout gâter en ce moment-ci. »

Mme de Pompadour, dont l'influence avait beaucoup contribué à aplanir les dernières difficultés et qui s'attribua, non sans raison, une large part dans le succès, ne fut pas oubliée dans les félicitations de la cour de Vienne.

Stahremberg eut soin de faire ressortir les services qu'elle avait rendus et qu'elle était à même de rendre. « Je crois[3], écrit-il à Kaunitz, qu'il serait très à propos que Votre Excellence voulût

1. D'Aubeterre à Rouillé, 19 mai 1756.

2. D'après les dépêches de Keith, Colloredo aurait été opposé au nouveau système et serait resté partisan de l'alliance anglaise. Voir aussi à ce sujet Schæfer, *Geschichte des 7 Jähr. Krieges*, vol. I, p. 158.

3. Stahremberg à Kaunitz, 13 mai 1756. Cité par Arneth.

bien, dans la première lettre qu'elle me fera l'honneur de m'écrire, insérer quelques lignes ostensibles à Mme de Pompadour. C'est à présent le moment où nous avons plus que jamais besoin d'elle, et je serais fort aise qu'outre les compliments personnels de Votre Excellence, il y eût aussi quelque chose qui marquât la reconnaissance et la considération de la cour et du ministère pour elle. Il est certain que c'est à elle que nous devons tout et que c'est d'elle que nous devons tout attendre pour l'avenir. Elle veut qu'on l'estime et le mérite en effet. »

Kaunitz s'exécuta de bonne grâce et écrivit à la marquise un billet fort bien tourné[1], où il eut soin d'insérer un passage ne laissant pas ignorer « que Leurs Majestés impériales vous rendent toute la justice qui vous est due et ont pour vous tous les sentiments que vous pouvez désirer. »

Si Stahremberg eut soin de mettre en lumière la part indirecte mais importante, que Mme de Pompadour avait eue dans la conclusion des traités, il n'eut garde d'oublier, dans sa correspondance avec le chancelier, les éloges qu'avait mérités le principal négociateur français et l'intérêt qu'il y avait à lui voir confier la suite des pourparlers. « Sans le concours de l'abbé de Bernis, écrit-il[2], qui, sur la plupart des choses, a toujours été de mon avis et contraire à celui de M. Rouillé, nous n'aurions jamais rien terminé. Aussi ai-je présentement plus de raisons que jamais de désirer que la négociation demeure entre ses mains. Si je puis me dispenser d'entrer directement dans cette affaire, je le ferai ; mais si je ne vois pas d'autre moyen de retenir l'abbé dont la présence me paraît absolument nécessaire, j'en parlerai à Mme de Pompadour en lui demandant de le dire au roi. Elle m'a fait savoir par l'abbé de Bernis que toutes les fois que je voudrais faire parvenir quelque chose directement au roi, je pouvais lui demander un rendez-vous et qu'elle avait déjà la permission de me voir en particulier toutes les fois que je le voudrais. »

1. Kaunitz à Mme de Pompadour, 9 juin 1756. Cité par Arneth. C'est probablement sur ce passage de la lettre de Kaunitz que fut édifiée la légende d'un billet autographe écrit par Marie-Thérèse à Mme de Pompadour. L'existence de cette pièce, sur laquelle la plupart des historiens ont échafaudé leurs théories, a été niée de la façon la plus catégorique par l'impératrice dans une lettre adressée à l'électrice de Saxe le 10 octobre 1763. Voir Schæfer, vol. I, p. 114, etc.; Vitzthum, vol. I, p. 338.

2. Stahremberg à Kaunitz, 2 mai 1756.

VII.

Nous laisserons le représentant de la cour de Vienne distribuer ses témoignages de satisfaction et poursuivre la tâche laborieuse de mettre sur pied la grande alliance, pour nous occuper de l'impression produite en Europe par la nouvelle du traité de Versailles. Le secret des pourparlers avait été admirablement gardé vis-à-vis des diplomates français à l'étranger, à commencer par l'ambassadeur accrédité auprès de la cour de Vienne.

Au comte de Broglie qui l'interroge sur les rumeurs d'une négociation entre les deux cours, d'Aubeterre répondait avec une bonne foi parfaite, à la date du 10 avril[1], c'est-à-dire trois semaines à peine avant l'échange des signatures : « Il n'est question d'aucun traité entre la cour de France et celle de Vienne. Les deux puissances sont en fort bonne intelligence. Mais rien de plus. » Broglie, dans une lettre en date du 26 mars à son collègue M. de Bonnac, ministre français à La Haye, se montre aussi mal renseigné[2] : « J'ai lieu de croire que ce qui vous est revenu de la prochaine signature d'un traité entre la France et la cour de Vienne est aussi sans fondement..... J'ai appris que nous avions fait un assez bon accueil à la proposition du roi de Prusse de renouveler son traité. M. de Nivernais est chargé d'entamer cette affaire et de la laisser conclure à M. de Valory. »

Ce fut seulement par une dépêche circulaire du ministre, en date du 31 mai, que les représentants français à l'étranger furent informés, à la fois, de la conclusion du traité de Versailles et de la modification profonde apportée à la politique de la France.

Le traité de Versailles eut deux conséquences immédiates : l'échec de la tentative de rapprochement que le ministère anglais avait essayée à Vienne et une déclaration de neutralité de la Hollande. Nous avons vu l'usage que fit le chancelier autrichien des ouvertures de Keith pour surmonter les dernières hésitations du cabinet de Versailles; aussitôt la nouvelle de la signature du traité parvenue à Vienne, Kaunitz s'empressa de remettre à l'envoyé du roi George la réponse qu'il avait ajournée jusqu'alors. Le pauvre Keith, Écossais tenace et convaincu, en appela du

1. D'Aubeterre à Broglie, 10 avril 1756. — Autriche, Supplément.
2. Broglie à Bonnac, 26 mars 1756. — Correspondance secrète.

ministre à la souveraine. Le récit de l'audience qui lui fut accordée a été maintes fois publié.

Marie-Thérèse s'exprima avec sa franchise habituelle, rejetant la responsabilité de la rupture de la vieille alliance sur le gouvernement anglais, dont les procédés, les exigences et, en dernier lieu, le traité avec la Prusse, l'avaient obligée à rechercher un accord avec la France. Elle assura l'ambassadeur anglais qu' « elle n'avait encore rien signé avec la cour de Versailles, mais qu'elle ne répondait pas de ce qui pourrait se faire; mais, quoi qu'il arrivât, elle pouvait me donner sa parole d'honneur qu'elle ne s'engagerait à rien de contraire aux intérêts du roi George, pour lequel elle avait une estime et une amitié sincères. »

L'impératrice, en déclarant à Keith, le 13 mai, qu'elle n'avait encore rien signé avec le gouvernement de Louis XV, avait évidemment pris modèle sur les errements de son rival le roi de Prusse; son affirmation, peut-être exacte au point de vue matériel de la signature à apposer sur les pièces arrivées de Paris, n'était plus véridique au point de vue moral. Nous avons vu en effet par la dépêche de M. d'Aubeterre que le texte du traité de Versailles était à Vienne depuis quatre jours; l'impératrice en avait certainement pris connaissance, et même, s'il faut en croire le récit de l'ambassadeur français, n'avait pas réprimé la satisfaction que lui causait la conclusion de l'arrangement.

Quoi qu'il en soit de ce détail, plutôt curieux qu'important, des habitudes diplomatiques de l'époque, il faut reconnaître que la cour de Vienne usa pendant longtemps des plus grands ménagements à l'égard du roi George. Elle se refusa à prendre vis-à-vis de ce souverain l'attitude hostile qu'elle imposa à la France à l'égard de la Prusse, fit tous ses efforts pour empêcher l'invasion du Hanovre et ne céda sur ce point que plusieurs mois après le commencement des hostilités.

Keith attribua l'échec de la diplomatie anglaise à l'influence de Kaunitz, « qui malheureusement a pris possession comme par magie de l'esprit de l'impératrice, et je crois aussi de l'empereur, si bien qu'ils ne voient que par ses yeux et n'entendent que par ses oreilles..... En résumé, Milord, c'est Kaunitz et Kaunitz seul qui est l'auteur de tant de mal. Tant que l'illusion tiendra et qu'il conservera la confiance de Leurs Majestés, rien de bon n'arrivera ici, et malheureusement il y a toute probabilité qu'il jouira

cette confiance assez longtemps pour que nos affaires aillent à la ruine, sans espoir de retour[1]. »

La réponse officielle de l'impératrice-reine était rédigée en termes dont le ton, à la fois poli et sarcastique, ne dissimulait guère les sentiments de dépit et d'amertume qu'avait suscités à Vienne le traité conclu entre l'Angleterre et la Prusse. On informait le gouvernement anglais « que Sa Majesté l'impératrice avait été fort sensible à l'attention que Sa Majesté britannique a bien voulu lui témoigner en lui faisant communiquer, le 7 avril, le traité qu'elle a signé avec Sa Majesté prussienne le 16 janvier de l'année présente; que, cependant, Sa Majesté impériale ne pouvait pas dissimuler que la limitation de la neutralité aux seuls pays d'Allemagne l'avait un peu surprise, comme par là elle se trouvait exposée à un danger visible; qu'au reste, Sa Majesté l'impératrice, qui souhaite toujours tout le bien imaginable à Sa Majesté britannique, désire beaucoup que l'Angleterre, ainsi que l'électorat de Hanovre, puisse retirer du traité en question tous les avantages que Sa Majesté britannique en espère. »

En Hollande, les affaires de l'Angleterre n'avaient pas meilleure tournure. Depuis le commencement de l'année, la république était fort embarrassée entre les demandes de secours que le colonel Yorke appuyait sur le texte des conventions existant avec l'Angleterre, et la déclaration de neutralité que les envoyés français, le vicomte d'Affry et le marquis de Bonnac, étaient chargés d'exiger. Les hautes puissances opposèrent à la réquisition anglaise les moyens dilatoires que leur fournissait la procédure compliquée des rouages provinciaux. A la cour de Versailles, elles répondirent[2] qu'on n'avait aucune intention de se mêler à un conflit qui ne les regardait pas; on espérait que « le territoire de la république et celui des Pays-Bas, qui leur sert de barrière, » seraient à l'abri de toute insulte; on se flattait enfin que les hostilités ne seraient pas étendues au continent de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, « objet qui intéresse essentiellement la république. »

L'introduction des Pays-Bas et plus encore la mention du royaume d'Angleterre et d'Irlande dans la déclaration furent très mal reçues à Versailles. « Je vois bien, dit Rouillé au repré-

1. Keith à Holdernesse, 16 mai 1756. — Correspondance particulière et secrète.

2. Bonnac à Broglie, 17 février 1756. — Correspondance secrète.

sentant hollandais M. de Berkenrode[1], que le parti anglais et celui du stathouder sont toujours les plus forts ; je crains bien que la république ne se conduise mal, comme dans la dernière guerre, dont elle aurait porté tout le fardeau, si heureusement la paix ne s'était conclue. » Une réponse officielle du gouvernement de Versailles, conçue en termes courtois mais précis, vint bientôt confirmer les paroles du ministre.

D'autre part, Yorke devenait de jour en jour plus pressant. Les vaisseaux anglais étaient arrivés à Helvoetsluys pour prendre à bord les 6,000 hommes de troupes que la Hollande s'était engagée, par les traités de 1678 et de 1716, à fournir à l'Angleterre, sur réquisition de cette puissance. C'est avec raison que Bonnac pouvait dire[2] : « Cette nation-ci, pressée également par la France et l'Angleterre, ne sait quel parti prendre. Elle voudrait bien ne nous pas déplaire et voudrait aussi ne pas manquer à l'Angleterre qui la menace d'abîmer son commerce. »

En attendant, et sans froisser ni l'une ni l'autre des puissances voisines, il fallait gagner du temps ; la réquisition du roi George fut soumise aux États des sept provinces qui auraient à se prononcer avant que les États généraux puissent s'occuper de la question. On obtint ainsi un premier résultat ; les bâtiments anglais, fatigués d'une attente qui menaçait de se prolonger, firent voile pour Stade, à l'effet de transporter en Angleterre le contingent hanovrien appelé à participer à la défense du royaume insulaire. Yorke ne croit plus au succès[3]. « S'ils n'envoient pas leur contingent en Angleterre, écrit-il, et si on ne met pas des entraves à leurs échanges, il sera impossible de continuer la guerre contre la France. »

L'idée de faire du tort à une marine rivale était trop conforme aux principes de la politique anglaise d'alors, pour qu'elle ne fût pas acceptée par Newcastle.

Au refus de la plupart des provinces de reconnaître le « casus fœderis » et d'envoyer le secours réclamé, le gouvernement anglais répondit par la saisie d'un certain nombre de bâtiments marchands appartenant à la république.

Cette agression et la nouvelle de la signature du traité de V

1. Dépêche de Berkenrode datée de Paris, 19 février 1756. — Newcastle Papers.

2. Bonnac à Broglie, 11 mars 1756. — Correspondance secrète.

3. Yorke à Newcastle, 16 mars 1756.

sailles décidèrent enfin les provinces unies à accepter les conditions que lui offrait le gouvernement de Louis XV. Le 25 mai, les États généraux prirent une délibération, dans laquelle leurs hautes puissances déclarèrent[1] qu' « elles étaient dans l'intention de garder une stricte neutralité, le tout, cependant, sans préjudice des alliances que la république a contractées, auxquelles les hautes puissances ne prétendent nullement déroger ; qu'en conséquence, les hautes puissances sont dans la juste attente que Sa Majesté très chrétienne ne fera plus de difficultés de leur faire éprouver, en leur donnant une entière sûreté qu'ils ont demandée pour leur territoire et pour celui de leur barrière, les preuves non équivoques de son affection et de sa bienveillance. »

Le roi accepta la neutralité des Pays-Bas hollandais et autrichiens par une lettre du 14 juin, dans laquelle il prenait acte de la déclaration des États généraux et visait le traité récent conclu avec l'impératrice-reine.

En Russie, les intérêts du gouvernement britannique n'étaient pas en meilleure voie. En traitant avec l'Angleterre, Frédéric, comme il le déclara d'ailleurs à Nivernais, avait été influencé par la crainte de la Russie et par le désir d'éviter, au moyen d'une entente avec le principal allié de cette puissance, l'intervention des armées moscovites dans un conflit européen. Mal renseigné sur les intentions réelles de la tzarine, trompé par les assurances des ministres du roi George, il se fit longtemps illusion sur les suites de son action diplomatique et crut à la possibilité de rétablir, sous les auspices de la Grande-Bretagne, une entente entre son gouvernement et celui de Pétersbourg. Nous avons déjà fait allusion à l'équivoque qui existait entre le cabinet de la tzarine Élisabeth et les ministres du roi George, au sujet de l'interprétation de l'expression « ennemi commun, » insérée dans la convention de septembre 1755. L'incident soulevé par les deux chanceliers russes au moment de la ratification, le 12 février 1756, eut des conséquences désastreuses pour la bonne intelligence des deux puissances intéressées. Dans une note intitulée « Déclaration secrétissime, » l'impératrice, « pour ne laisser aucun lieu à l'interprétation ultérieure et pour prévenir tout malentendu, » déclara « que le cas de la diversion à faire, à laquelle Sa Majesté impé-

1. Extrait des registres des résolutions des Hautes-Puissances seigneuriales. États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, 25 mai 1756.

riale s'est engagée par la convention qui vient d'être ratifiée, ne peut et ne doit exister que lorsque le roi de Prusse attaquera les États de Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne ou ceux de ses alliés. »

Ce fut en vain que l'ambassadeur anglais, sir Hanbury Williams, forcé d'envoyer copie de cette pièce à sa cour, chercha à en atténuer l'effet. « J'espère, écrit-il[1] à Holdernesse, que la partie de ce document relative à l'attaque du roi de Prusse répondra aux desseins de Sa Majesté et obligera ce prince à rester fidèle à ses engagements. Je puis vous assurer que, dans le cas où Sa Majesté prussienne aurait une autre conduite, cette cour n'hésitera pas à l'attaquer avec vigueur et emploiera à cette opération un nombre beaucoup plus considérable de soldats que celui qui a été stipulé dans notre traité. »

Holdernesse, selon son habitude en matière de négociation épineuse, le prit de haut avec le gouvernement moscovite ; il renvoya aux deux chanceliers le malencontreux document et chargea l'envoyé anglais de leur déclarer[2] que « Sa Majesté (britannique) ne considère ni nécessaire ni utile un commentaire du traité récemment conclu. » Il ne peut admettre que la cour de Russie revienne sur un engagement pris en termes formels, « que ne peuvent modifier des réserves postérieures, de venir en aide à l'Angleterre, soit directement, soit par voie de diversion, dans le cas d'une attaque dirigée contre cette puissance par un ennemi quelconque. »

Pendant que le cabinet de Saint-James morigénait le gouvernement de l'impératrice, l'opposition contre l'alliance anglaise grandissait tous les jours en Russie. Williams est obligé de l'avouer et donne dans ses dépêches des nouvelles de plus en plus alarmantes. L'ambassadeur autrichien, le comte Esterhazy[3], de confident intime devenu ennemi acharné de l'ambassadeur anglais, remet une plainte de la cour de Vienne au sujet de la conclusion du traité anglo-prussien, sans entente préalable avec les vieux alliés de l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Le vice-chancelier, comte Woronzow, fait de l'opposition à son chef, le comte Bestuchew, et cherche à décider le conseil de l'empire à dénoncer la convention anglaise. La question de la rupture fut, en effet, vivement discutée devant l'impératrice[4] et ne fut repoussée qu'à

1. Williams à Holdernesse, 19 février 1756.
2. Holdernesse à Williams, 30 mars 1756.
3. Williams à Holdernesse, 27 mars et 11 avril 1756.
4. Williams à Holdernesse, 11 avril 1756.

la majorité de six voix contre quatre, grâce à l'action énergique du grand chancelier et à l'influence du grand-duc et des deux Schuwalow gagnés à la cause anglaise par la grande-duchesse Catherine. Quant à la tzarine, « son aversion pour la personne du roi de Prusse éclate à chaque instant et il est certain que ses ministres ont très peur de nous voir préférer l'alliance de ce prince. »

Quelque bien informé que fût l'ambassadeur anglais et quelque fussent ses soupçons sur les agissements de son collègue et ancien ami Esterhazy, il paraît avoir ignoré les négociations secrètes qui avaient été entamées avec le cabinet de la tzarine. Le 10 avril avait eu lieu[1], entre le représentant de l'Autriche, le grand chancelier Bestuchew et le vice-chancelier Woronzow, une conférence, dans laquelle on mit sur le papier les bases d'une alliance offensive entre les deux cours. Chacune des parties contractantes devait mettre en ligne une armée de 80,000 hommes; l'attaque devait être simultanée et les hostilités seraient continuées jusqu'au recouvrement, par l'Autriche, de la Silésie et de Glatz, et jusqu'à la conquête, par la Russie, de la Prusse royale; cette province serait remise à la Pologne en échange de la Courlande et de la Samogitie; l'on rechercherait le concours de la Suède et de la Saxe, en promettant à la première la Poméranie prussienne, à la seconde la ville et le district de Magdebourg.

Un projet de pareille envergure était prématuré : la cour de Vienne n'entendait pas aller si vite en besogne, et Kaunitz dut écrire à son représentant[2] que la cour de Russie montrait trop d'ardeur et qu'une telle impétuosité gâterait les affaires. Le concours de la France n'était pas assuré et, sans l'appui de cette puissance, il serait dangereux d'éveiller les craintes de la Prusse et de l'Angleterre par un arrangement précipité.

Quelques jours après, c'est la diplomatie française qui entre en lice. Williams annonce le retour à Pétersbourg du chevalier Douglas, émigré écossais qu'on soupçonnait d'être un émissaire secret du gouvernement de Louis XV et qu'on croyait chargé de tâter le terrain pour la reprise des relations entre les deux cours. La situation de l'envoyé anglais devient de plus en plus difficile : non seulement il a à lutter contre les démarches de l'ambassadeur

1. Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, t. V, p. 46.
2. Kaunitz à Esterhazy, 22 mai 1756 (Arneth, t. V, p. 47 et notes).

d'Autriche, qui se joint à Douglas pour attaquer l'alliance anglo-russe, contre les intrigues du favori en titre de la tzarine le comte Schuwalow, mais il ne peut se mettre d'accord avec le grand chancelier sur l'interprétation du traité de subsides. C'est en vain que, pour obéir aux instructions de son gouvernement, il renvoie la fameuse déclaration. Cette pièce est aussitôt expédiée au prince Gallitzin, à Londres, avec ordre de la remettre au ministère anglais.

Williams confie ses embarras à son ministre[1]; il ne croit pas cependant que l'impératrice de Russie, malgré sa haine contre le roi de Prusse, lui déclare la guerre, car elle sait fort bien qu'elle n'a pas de généraux à mettre à la tête de ses armées et ses ressources financières ne lui permettraient pas de soutenir une campagne sans un subside de ses alliés. « Il faut ajouter, continue-t-il, que les conseils de cette cour sont toujours dans l'indécision et que l'on change de résolution tous les deux ou trois mois. »

Cette dépêche se croisa avec une lettre du ministère[2] de Londres qui lui annonçait la conclusion du traité de Versailles et qui engageait l'ambassadeur anglais à obtenir de la cour de Pétersbourg la condamnation de la politique de Kaunitz et une action à Vienne dans ce sens. Holdernesse rappelle et résume les efforts faits par l'Angleterre pour s'assurer l'appui de l'Autriche. « Il devint bientôt manifeste, ajoute-t-il en guise de conclusion, que notre roi ne pouvait espérer le concours de la cour de Vienne dans son conflit avec la France, à moins de s'engager à des mesures violentes contre le roi de Prusse ; j'en appelle à l'opinion de tout juge impartial : le roi d'Angleterre, en entretenant des projets aussi néfastes, aurait-il agi d'une façon conforme aux règles de la justice ou aux intérêts réels de la cause commune? » L'indignation du ministre anglais, qui, pour être tardive, n'en était probablement que plus chaleureuse, ne pouvait trouver d'écho à Saint-Pétersbourg que chez les amis plus ou moins intéressés d'une entente avec le roi de Prusse. Il devenait de plus en plus difficile, pour ne pas dire impossible, de nier la contradiction évidente entre le traité de subsides de septembre 1755, dont la plupart des clauses étaient dirigées contre l'ennemi commun d'alors, le roi de Prusse, et la convention de Westminster, de janvier 1756, qui interdisait l'entrée

1. Williams à Holdernesse, 5 juin 1756.
2. Holdernesse à Williams, 28 mai 1756.

en Allemagne de ces mêmes troupes russes que le traité antérieur avait eu pour objet d'y appeler. L'équivoque qui existait depuis cinq mois devait prendre fin. La tzarine, malgré toute son indécision, aurait à choisir entre l'alliance avec l'Angleterre, à laquelle la Prusse serait invitée à adhérer, ou la reprise des vieux engagements avec la cour de Vienne pour une action concertée contre le roi Frédéric avec cette puissance et ses alliés, parmi lesquels figurerait aujourd'hui la France.

Cependant, les lenteurs et les fluctuations de la cour de Pétersbourg, l'indolence maladive d'Élisabeth, la division de ses conseils, les arguments financiers de l'ambassadeur anglais, retardèrent de plusieurs mois la solution de la question qui intéressait à un si haut degré les cours principales de l'Europe.

Dans le sein du cabinet anglais, la mauvaise impression produite par l'alliance des cours de France et d'Autriche et par l'échec de Keith à Vienne fut singulièrement aggravée par les avis de La Haye et de Pétersbourg et par les mauvaises nouvelles de l'Amérique et de la Méditerranée. Les amiraux et les généraux avaient aussi peu de succès à la tête des forces britanniques que les représentants du roi George auprès des gouvernements de l'Europe.

Le général Braddock, chargé de la direction des opérations militaires en Amérique, venait d'essuyer une défaite sanglante sur les bords du Monanghela. Le maréchal de Richelieu avait pu débarquer sans opposition dans l'île de Minorque et commencer le siège de la citadelle de Saint-Philippe; l'amiral Byng, envoyé avec une escadre au secours de la garnison anglaise, après avoir livré un combat malheureux à l'amiral La Galissonnière, avait été obligé d'abandonner son entreprise et de rentrer à Gibraltar. En Allemagne, le Hanovre restait sans défense par suite du départ des troupes électorales et hessoises, appelées en Angleterre pour la protection du royaume insulaire contre la menace d'un débarquement des armées françaises réunies sur les côtes de la Manche.

Nous trouvons, dans une lettre intime de Newcastle[1] à son ami le colonel Yorke, représentant du roi George à La Haye, l'expression du découragement général qui régnait dans le cabinet de Saint-James. « Toutes les puissances indépendantes, écrit le ministre, devront être alarmées de cette alliance contre nature,

1. Newcastle à Yorke (très confidentielle), 11 juin 1756. — Newcastle Papers.

les cours protestantes surtout, puisque c'est contre elles qu'ell est directement et presque ouvertement faite..... Je ne puis dire c qu'il y aura lieu de proposer ; mais il est évident qu'il faut, o essayer (au prix d'une grosse dépense, je le reconnais) de forme une contre-alliance à opposer à celle que je trouve si dangereuse ou nous résigner à abandonner l'Europe à la France et à soute nir tout seuls, pendant plusieurs années, contre cette puissance une lutte inégale, dans laquelle nous avons tout lieu de craindr des échecs incessants, à en juger d'après les expériences désas treuses que nous venons de faire, puisque nos armées prennent l fuite en Amérique et nos flottes dans la Méditerranée ; et alor (ce que j'ose à peine vous avouer) que nous n'avons presque pa un vaisseau à ajouter à nos escadres ni un bataillon à envoye en Amérique ou dans la Méditerranée..... Que faut-il faire? Con clure la paix avec la France aujourd'hui ? Nous ne pouvons nous n'osons pas le faire ! La folie de la nation, la faiblesse et l méchanceté de nos alliés nous ont conduits aux difficultés pré sentes. » Newcastle se demande quelles puissances il serait pos sible de faire entrer dans la ligue qu'il faudrait opposer aux cour alliées.

La Russie vient en première ligne, mais les affaires vont trè mal à Pétersbourg : la tzarine prétend limiter son engagement une action contre le roi de Prusse ; cependant, comme elle n dénonce pas le traité de subsides, il sera peut-être possible d'ob tenir son concours contre la France, mais « cela nous coûter cher. »

Une fois l'accord établi entre l'Angleterre et la Russie, « le ro de Prusse se joindrait volontiers à nous, » et l'Espagne, la Sar daigne prendraient aussi parti pour se prémunir contre les dan gers de l'alliance de la France et de l'Autriche.

La république de Hollande, gouvernée par la fille du roi d'An gleterre, ne laissera pas « échapper cette occasion de défendr son territoire, son indépendance et sa religion. Avec les contin gents des petits princes allemands de la Saxe et de la Bavière avec l'aide de la Suède, qui se laissera entraîner par l'influenc de la Russie et de la Prusse, avec les armées de ces deux dernière puissances, on pourra constituer des forces suffisantes pour résis ter aux attaques de la France et de sa nouvelle alliée. « Je l reconnais, ajoute prudemment Newcastle, ce projet est gros, dif ficile et coûteux, et peut-être peu pratique. »

Tandis que le ministre anglais se désole et se creuse l'esprit pour trouver des combinaisons auxquelles il est obligé de reconnaître lui-même des chances bien faibles de succès, Frédéric a une tout autre attitude. Depuis longtemps, grâce à sa clairvoyance naturelle et à ses excellentes informations, il est persuadé que la négociation depuis si longtemps en train entre les cours de Vienne et de Versailles va aboutir.

Dans sa dépêche du 11 mai à Knyphausen[1], Frédéric enjoint le langage que devra tenir son envoyé quand il apprendra la nouvelle de la signature du traité austro-français : « Vous devrez simuler bien de l'indifférence là-dessus, en déclarant seulement que vous étiez bien aise de ce que, par la neutralité des Pays-Bas et par l'engagement stipulé, la reine-impératrice ne se mêlerait point des différends présents entre la France et l'Angleterre, la tranquillité de la plus grande partie de l'Europe serait conservée..... Quand le marquis de Valory viendra me parler à ce sujet, je lui tiendrai les mêmes propos là-dessus. »

Knyphausen exécuta fidèlement sa consigne en complimentant l'abbé de Bernis[2] « sur le traité, avec beaucoup de politesses. » Quoique informé dès le 24 mai, par une dépêche de son représentant à Paris, de la conclusion de la convention, le roi de Prusse ne reçut la communication officielle de la pièce diplomatique que vers le 15 juin. Il se borna à faire au ministre français accrédité à sa cour une réponse que ce dernier traduisit dans les termes suivants : « Qu'il était infiniment obligé au roi de cette marque de confiance et d'amitié, qu'il admirait et applaudissait de tout son cœur aux précautions que Sa Majesté prenait pour éviter que sa querelle avec l'Angleterre n'allumât une guerre générale ; qu'il désirait la tranquillité publique ; qu'au reste, je ne pouvais en trop dire pour exprimer à Sa Majesté toute sa sensibilité et son désir de vivre avec elle dans la plus intime union. »

La revue que nous venons de faire de la situation au commencement de l'été de 1756 nous permet de constater le revirement complet qui s'était opéré dans l'orientation politique de la plupart des États de l'Europe depuis le commencement de l'année, évolution dont le traité de Westminster d'abord et le traité de Versailles plus tard avaient été la manifestation publique. Sauf l'Espagne,

1. Frédéric à Knyphausen, 18 avril 1756.
2. Bernis, *Mémoires*, vol. I, p. 274.

qui, sous l'influence du ministre Wall, de l'habile ambassadeur anglais sir B. Keene, était restée fidèle à l'alliance anglaise, toutes les autres cours du continent avaient changé ou étaient sur le point de changer d'attaches. Le vieux système des puissances maritimes et de l'Autriche était rompu ; l'impératrice-reine, entraînant à sa suite la plupart des États de l'Empire, la Saxe et la Russie, avait contracté de nouveaux liens avec sa rivale séculaire, la France, et cherchait à embrigader le cabinet de Versailles dans la ligue qu'elle s'efforçait de constituer contre le roi de Prusse. La Hollande abritait sa faiblesse derrière une proclamation de neutralité. Le roi Frédéric devait à ses mauvais procédés à l'égard de la France l'isolement presque complet dans lequel il se trouvait; il ne soupçonnait pas encore le complot qui se tramait contre lui et, tout en acceptant avec l'Angleterre une entente intime que lui imposaient les événements, n'avait pas perdu tout espoir d'une réconciliation avec la France dont l'abandon paraissait trop contraire aux intérêts de cet État pour qu'il fût définitif. Quant à la Grande-Bretagne, délaissée par ses vieux amis las d'exigences qui laissaient trop entrevoir l'égoïsme de la politique insulaire, mal rassurée sur la fidélité de son nouvel et unique allié, elle s'était presque résignée au sacrifice des États électoraux de son souverain, et, peu soucieuse de se mêler à un conflit continental, elle ne songeait qu'à la défense de son territoire et de ses possessions coloniales et au maintien de sa suprématie maritime.

En traitant avec l'Autriche, la France avait perdu, il est vrai, l'espoir de se venger sur les champs de bataille des Pays-Bas des échecs qu'elle pourrait éprouver en Amérique ou sur mer; mais, en revanche, elle avait acquis la sécurité absolue de ses frontières de terre; elle pouvait consacrer toutes ses ressources en hommes et en argent à la lutte contre l'ennemi séculaire, à la vengeance des affronts qu'elle avait supportés jusqu'alors avec tant de débonnaireté.

Ce plan d'action paraissait si naturel que le traité de Versailles fut interprété par presque tous les souverains, à commencer par Frédéric lui-même, comme devant assurer, au moins momentanément, la tranquillité du continent. Aussi fut-ce sans émotion et sans grande préoccupation pour l'avenir que les cabinets de l'Europe reçurent communication des manifestes lancés par l'Angleterre et la France à l'occasion de la déclaration de guerre qu'elles

venaient d'échanger, et par laquelle elles avaient transformé en lutte officielle des hostilités qui duraient, soit en mer, soit en Amérique, depuis plus de dix mois.

Cette accalmie, on le sait, ne dura guère; dès le mois de juillet 1756, les préparatifs militaires du roi Frédéric, les sommations qu'il adressa à l'impératrice, enfin la brusque invasion de la Saxe, émurent profondément l'Europe et mirent fin aux rêves de paix et de tranquillité dont la cour de Louis XIV aimait encore à se bercer.

IV.

Le traité de Versailles s'imposait-il à la France? L'alliance autrichienne était-elle devenue nécessaire au roi très chrétien pour éviter l'isolement dans lequel le laissait l'action de Frédéric? Quels avantages présentait le nouveau système? Quelles furent les raisons qui amenèrent l'évolution dont le traité fut le signe extérieur? Cette évolution est-elle due à des intrigues de cour ou à des motifs de haute politique? Autant de questions que l'histoire a envisagées avec des divergences de vues qu'expliquent l'insuffisance des documents à consulter, la nationalité, et souvent les tendances, nous dirions aujourd'hui l'état d'âme, des écrivains.

Tout d'abord, écartons la légende plus ou moins accréditée qui attribue l'alliance autrichienne au dépit de Mme de Pompadour, à l'irritation que lui avaient occasionnée les propos de Frédéric sur son compte et le dédain affecté par ce prince pour sa personne et son influence. Que la vanité de la favorite ait été piquée par les boutades et les épigrammes du philosophe de Sans-Souci, cela est indéniable; mais le système prussien était trop ancré dans les conseils du roi, l'entente entre les gouvernements, sinon entre les souverains, trop cordiale pour que la marquise eût osé tenter dans les relations extérieures de la France un changement qui eût déchaîné contre elle tant d'animosité et l'eût exposée à tant de périls. La réponse réservée de Bernis aux premières ouvertures de Stahremberg, le choix de Nivernais pour la mission de Berlin, le message dont Mme de Pompadour chargea ce dernier pour Frédéric, la chaleur que mit l'ambassadeur, dont nous n'avons pas à rappeler les attaches, à défendre l'entente avec la Prusse, sont autant de preuves que, jusqu'à la nouvelle du traité de Westminster, ni la favorite ni ses confidents les plus intimes ne son-

geaient sérieusement à modifier l'orientation de la politique étrangère de la France.

Pendant les longs pourparlers qui aboutirent à la conclusion des conventions du 1er mai, nous rencontrons, dans la correspondance cependant si détaillée de Stahremberg, peu d'allusions à l'action directe de la marquise, alors que dans les dépêches postérieures au traité de Versailles son nom revient sans cesse, à propos, soit des avis qu'elle lui donne, soit des efforts qu'elle fait auprès du roi pour la bonne cause; l'envoyé de Marie-Thérèse parle peu d'elle pendant la phase difficile et ne célèbre ses louanges que vers la fin des négociations. Au moment le plus critique, Mme de Pompadour venait d'être nommée dame du palais[1]; elle cherchait à se faire pardonner cette faveur, difficile à concilier avec sa naissance et sa position, par l'affichage de pratiques et de sentiments religieux en contradiction avec son passé et ses habitudes. Il est donc présumable que, sans se désintéresser absolument de la négociation, en femme prudente et avisée, elle n'intervint qu'au dernier moment, alors qu'elle crut le résultat assuré.

La maîtresse attitrée de Louis XV fut l'objet des flatteries de Kaunitz et reçut par son intermédiaire, après la ratification du traité de Versailles, un message de bienveillance de Leurs Majestés Impériales accompagné d'un cadeau; mais on ne trouve aucune trace des billets que lui aurait écrits Marie-Thérèse et dont celle-ci a toujours nié l'existence. Il faut reconnaître d'ailleurs que les hommes d'État du XVIIIe siècle n'avaient aucune répugnance à traiter avec les personnages féminins qui, soit en qualité de maîtresses reconnues, soit de maîtresses devenues amies et conseillères, étaient considérées comme les Égéries de leurs souverains. C'est ainsi que Newcastle écrit et échange des cadeaux avec la Pompadour, qu'il consulte sur la politique la comtesse de Yarmouth, maîtresse en titre du vieux roi George. Frédéric lui-même, malgré son antipathie pour toute action féminine, mis au courant par Nivernais des influences prépondérantes auprès de Louis XV, engagea Knyphausen à faire une cour assidue à celle qu'il avait trop négligée jusqu'alors. Il ne repoussa pas même l'idée d'une lettre autographe que lui suggérait son envoyé[2].

1. 3 février 1756. Voir les Mémoires de Luynes et d'Argenson.

2. Frédéric à Knyphausen, 2 mars 1756. — *Correspondance politique*, vol. XII, p. 164.

Si dans l'adoption de l'entente cordiale avec la cour de Vienne il faut voir une action personnelle dirigeante, ce serait beaucoup plus celle du roi que celle de la favorite. Louis XV, indolent, sans instruction, esclave de ses caprices et plus tard de ses habitudes, incapable de prendre une décision et surtout de l'exécuter, ne manquait ni d'intelligence ni de clairvoyance; il ne pouvait se méprendre sur les sentiments que le roi Frédéric avait et quelquefois professait sur son compte. Les agissements, la vie journalière, l'activité militaire et administrative de son allié, mettaient en relief les défauts que Louis se connaissait et que, malgré son profond égoïsme, sa conscience lui reprochait parfois. Le contraste des caractères des deux souverains était d'autant plus humiliant pour la vanité du monarque français que le roi de Prusse, en dépit de l'admiration qu'imposait son génie, malgré le respect qu'inspiraient les succès du passé et la puissance du jour, n'était encore que l'électeur de Brandebourg d'hier dont la royauté de fraîche date lui donnait à peine le droit de figurer à côté des vieilles monarchies de l'Europe.

Ce sentiment de jalousie à l'égard d'un parvenu dont la fortune semblait trop rapide, ce désir de régenter un allié que l'on ne peut se décider à traiter en égal, perçaient trop dans les lettres et les discours de l'entourage de Louis XV pour qu'un esprit aussi fin et aussi personnel que celui de Frédéric ne s'en aperçût pas et ne s'en vengeât par des épigrammes sur la cour de France et par des critiques souvent injurieuses des projets et des actes du ministère français.

D'un autre côté, la différence de religion ne fut pas sans influence sur les rapports des deux cours. Louis XV, aussi dévot qu'immoral, prêt à faire son salut aux dépens des autres, convaincu que le ciel et le saint-siège lui pardonneraient les tristes exemples de sa conduite privée en considération de ses efforts pour ramener à la religion catholique ses sujets réformés, subissait avec quelque déplaisir l'alliance du philosophe de Sans-Souci, libre-penseur déclaré, mais protestant en politique, qui savait au besoin, malgré son scepticisme et ses railleries, jouer de la note religieuse quand il y trouvait son intérêt ou celui de ses États. Les sentiments intimes du roi de France et de son premier ministre réel, Mme de Pompadour, inclinaient bien plus du côté de Vienne que du côté de Berlin. La similitude de religion et de politique religieuse, le prestige de la dignité impériale, le ton, le cérémo-

nial, les procédés, les lenteurs même de la cour de l'impératrice étaient autant de raisons d'affinité entre les maisons de Habsbourg et de Bourbon.

L'alliance de Louis XV et de Frédéric, basée sur la communauté d'intérêts des deux puissances et sur le vieux principe de la rivalité de la France et de l'Autriche, n'avait pas encore d'adversaires dans les conseils du roi et conservait encore à Versailles l'autorité d'un dogme politique, mais, en dépit des protestations d'amitié et des échanges de compliments, n'avait jamais été cimentée par les sympathies personnelles des deux souverains.

Quelle que fût l'origine du nouveau système, qu'il fût dû à l'influence de la favorite, à la faiblesse du roi pour sa fille la duchesse de Parme, comme l'insinue d'Argenson[1], au dépit causé par la conduite de Frédéric ou à la persévérance de Kaunitz, l'examen des inconvénients et des avantages de la politique ainsi inaugurée offre plus d'intérêt que la recherche de ses auteurs responsables. Le bénéfice que l'Autriche retirait du traité de Versailles et du développement de l'alliance qui en découlerait était tellement évident qu'il n'est venu à la pensée de personne de blâmer la conduite de Marie-Thérèse et de son ministre, malgré le peu de succès de leur entreprise.

En se liant avec la France, la cour de Vienne transformait d'ennemie en amie la puissance continentale la plus considérable de l'Europe; elle se débarrassait de toute préoccupation au sujet de ses possessions éloignées des Pays-Bas et retrouvait sa liberté d'action contre le roi de Prusse, en qui elle voyait, non seulement le conquérant de la Silésie, mais aussi le prétendant futur à la couronne impériale. Peu importait à Marie-Thérèse une perte de territoire en Flandre, perte qu'elle entendait bien réduire au strict nécessaire, si elle pouvait reprendre ses provinces perdues et ruiner un rival détesté. La convention de neutralité et le traité défensif du 1er mai n'étaient que les degrés inférieurs de l'échelle à gravir, mais le pas décisif que venait de faire le gouvernement de Louis XV ne serait que le premier de la voie dans laquelle il serait entraîné.

L'objectif visé dès les premières ouvertures, la rupture avec la Prusse, était acquis; le reste suivrait fatalement.

Autant l'intérêt de l'Autriche dans l'alliance ressort avec la

1. D'Argenson, *Mémoires*, vol. IX, p. 279.

dernière évidence, autant celui de la France reste douteux, pour ne pas dire nul.

Certes, il eût été puéril, au milieu du XVIIIe siècle, de maintenir comme dogme politique la rivalité des maisons de Bourbon et de Habsbourg, de nier les avantages qu'il était possible de retirer dans certaines conjonctures d'une action commune avec la cour de Vienne; mais il faut se demander si les circonstances de l'année 1756 justifiaient un accord de ce genre.

Le principal négociateur du traité de Versailles, l'abbé, devenu cardinal de Bernis, reconnaît dans ses Mémoires les effets désastreux qui résultèrent en fait pour la France de son alliance avec l'Autriche et de sa coopération à la ligue formée contre la Prusse; mais il fait découler ces conséquences, non des conventions de 1756, mais des arrangements de 1757 et 1758 qui réglèrent les conditions de l'action commune des deux puissances. Il est certain que, s'il y eut faute commise en signant le traité de 1756, elle fut singulièrement aggravée par les conventions postérieures; mais il est impossible d'admettre que les seconds ne furent pas le résultat logique du premier. La France ne pouvait pas rester sans alliés; aussi, la rupture avec la Prusse une fois accomplie, l'alliance avec l'Autriche s'imposait en principe, sauf à régler les questions de coopération et de compensation au mieux des intérêts des deux parties.

La question capitale du débat n'est donc pas celle des clauses plus ou moins avantageuses des actes diplomatiques, mais celle de l'alliance autrichienne elle-même. La conduite du roi de Prusse obligeait-elle le roi Louis XV à se jeter entre les bras de l'Autriche? En traitant avec l'Angleterre, Frédéric était-il devenu l'ami de cette puissance et l'ennemi de la France? A ces interrogations nous n'hésiterons pas à répondre par la négative. Ainsi que nous l'avons dit à propos de la négociation de Nivernais, Frédéric, en signant avec la Grande-Bretagne le traité de Westminster, cherchait à écarter la guerre de l'Allemagne et à assurer ses États contre une attaque des Russes qu'il croyait beaucoup plus dans les mains des Anglais qu'ils ne l'étaient en réalité. Il ne désirait en aucune façon se brouiller avec la cour de Versailles et lui conservait même sa sympathie dans le conflit engagé. Prêt à traiter avec la France comme il l'avait fait avec l'Angleterre, sa neutralité ainsi bien assurée, il espérait jouer le rôle de médiateur entre les puissances belligérantes, restaurer la paix en

Europe et recueillir tout le bénéfice de son intervention pacifique.

La correspondance particulière de Frédéric et celle de Newcastle démontrent que le roi de Prusse, pendant les premiers mois de 1756 et longtemps après la signature du traité de Westminster, ne se considérait pas et n'était pas regardé comme l'allié intime de l'Angleterre. Il ne se rapprocha réellement de cette puissance qu'après avoir acquis la certitude de l'accord intervenu entre l'Autriche et la France ; et les longues entrevues qu'il eut avec le nouvel envoyé anglais, Mr Michel, le 11 et le 12 mai, marquent assez exactement l'époque de l'évolution accomplie dans la politique prussienne.

De Frédéric, si la France ne pouvait plus rien espérer, elle n'avait du moins rien à craindre. L'éloignement de ses États de nos frontières, les relations tendues qui existaient entre lui et les deux impératrices ses voisines, suffisaient pour écarter tout danger d'agression de sa part. La question d'amour-propre une fois mise de côté, rien n'empêchait le renouvellement du traité défensif que désirait Frédéric et que préconisait Nivernais ; ce renouvellement qu'attendait l'opinion en Europe pouvait se concilier, on l'a vu, avec la conclusion de la convention de neutralité dont la cour de Vienne laissait au cabinet français l'option à la fin de février 1756 et dont elle parlait encore dans son rescrit du 27 mars. Une double convention de ce genre, facile en février, plus difficile à négocier en avril 1756, eût atténué les effets de l'arrangement de Westminster, accru les soupçons que le gouvernement du roi George entretenait sur la fidélité du roi de Prusse et érigé une barrière presque infranchissable contre les tentatives de rapprochement que l'Angleterre se décida, bien tardivement d'ailleurs, à faire auprès de la cour de Vienne.

Dès le rappel de Mirepoix, en juillet 1755, deux voies s'ouvraient à la politique française. La guerre avec la Grande-Bretagne était inévitable ; on pouvait, en la localisant, y consacrer toutes les ressources de la nation et, pour se réserver une liberté entière sur ses derrières, assurer la tranquillité du continent. Craignait-on des insuccès sur mer et dans les colonies : il fallait, sous un prétexte que la diplomatie, avec l'absence de scrupules dont elle a été coutumière à toutes les époques, eût facilement inventé, saisir les Pays-Bas et le Hanovre comme gages de la paix future. Ce projet, sur lequel on avait hésité pendant tout le second semestre de 1755, était devenu inexécutable à la suite du traité de West-

minster. Le préjudice causé par le mauvais procédé de Frédéric était, d'ailleurs, beaucoup plus imaginaire que réel, puisque à la suite des ouvertures de l'impératrice on avait à peu près renoncé à toute idée d'occupation des Pays-Bas, et on n'était pas loin d'abandonner le projet de diversion contre le Hanovre. Dans ces conditions, le retour à l'autre alternative s'indiquait comme seul moyen de sauvegarder les véritables intérêts de la France.

Admettons que l'utilité du renouvellement du traité prussien ne soit pas démontrée, il n'en reste pas moins acquis au débat que la France ne devait pas dépasser les limites d'une convention de neutralité qui en assurant ses frontières lui eût permis de se consacrer tout entière à la lutte contre l'Angleterre.

Trop resserré dans les stipulations de son traité défensif qui liaient ses destinées à celles de l'Autriche, engagé dans l'engrenage de négociations dont il ne put se dépêtrer, le cabinet de Versailles fut entraîné dans le conflit continental qu'il avait voulu éviter. Ce fut en Allemagne, dans une lutte où les bataillons français ne furent à proprement parler que les auxiliaires des armées de l'impératrice, ce fut sur les champs de bataille de Rosbach, de Creveldt, de Minden, que nous perdîmes nos colonies du Canada et du golfe Saint-Laurent. Sans doute, ces désastres furent dus au gaspillage de nos finances, à l'incapacité de nos généraux, à la désorganisation de nos troupes, mais la politique qui nous avait engagés si inutilement ne fut pas étrangère aux tristes résultats de la guerre de Sept ans.

Mais, nous objectera-t-on, commandés par d'autres hommes, nos soldats eussent été victorieux ; à la veille de Rosbach, la cause de Frédéric était presque désespérée, la coalition bien près de vaincre. Pour apprécier l'alliance autrichienne, il serait plus équitable de se placer, non sur le terrain des faits survenus, mais sur le domaine des hypothèses heureuses que devaient envisager les auteurs des traités de 1756 et 1757.

On peut évaluer les avantages que la France avait à espérer de l'alliance autrichienne d'après les propositions qui furent mises en avant par la cour de Vienne dès le début de la négociation secrète et qui ne diffèrent guère des clauses de la convention de 1757. Les résultats qu'eût assurés à la France une heureuse issue de la guerre de Sept ans, c'est-à-dire la création d'un petit État appelé à jouer au XVIIIe siècle le rôle de la Belgique moderne et l'acquisition de quelques cantons de la Flandre et du Tournaisis,

n'eussent pas compensé les sacrifices en hommes et en argent qu'aurait coûtés la victoire. Tout au plus l'occupation du Hanovre eût-elle procuré le moyen de recouvrer les possessions coloniales perdues à la suite d'une guerre maritime à laquelle le gouvernement de Louis XV n'aurait affecté qu'une partie de ses ressources. La maison d'Autriche, au contraire, débarrassée du seul rival qui lui portât ombrage, accrue par la reprise de la Silésie et des duchés italiens, grandie par le prestige de la victoire, serait devenue maîtresse incontestée de l'Allemagne et aurait peut-être effectué un siècle plus tôt, sinon l'union, au moins la consolidation à son profit de l'empire germanique.

Si la politique si longtemps suivie à l'égard de la maison de Habsbourg n'avait plus sa raison d'être en 1756, s'il eût été dangereux de poursuivre indéfiniment l'abaissement de l'Autriche et de substituer à cette vieille puissance, comme arbitre de l'Allemagne, la jeune et remuante dynastie des Hohenzollern, il était presque aussi impolitique de défaire l'œuvre des dernières années et de détruire un antagonisme utile aux intérêts français en sacrifiant la Prusse à l'Autriche.

Or, l'abaissement, la ruine même de la Prusse était le but poursuivi et hautement avoué par la cour de Vienne. Le gouvernement de Louis XV ne pouvait se faire aucune illusion à cet égard. En vain pourrait-on alléguer que le traité défensif du 1er mai 1756 et la garantie réciproque de leurs possessions que s'accordaient les deux parties contractantes n'entraîneraient pas la France dans une guerre avec la Prusse. Il était évident, en effet, que l'attaque du territoire français par le roi Frédéric était une éventualité des plus invraisemblables, tandis que les rapports tendus entre les cours de Vienne et de Berlin, les sentiments de défiance, d'hostilité même qu'éprouvaient l'un pour l'autre les souverains des deux États voisins et rivaux faisaient prévoir la possibilité d'un conflit entre l'Autriche et la Prusse, dans lequel il pourrait être difficile de déterminer quel serait l'agresseur.

La France se trouverait donc obligée de prendre part à une lutte dont l'issue, même victorieuse, ne pourrait lui assurer des avantages proportionnés aux sacrifices qu'elle aurait à s'imposer.

En résumé, le traité de Versailles, fort avantageux pour le gouvernement de Marie-Thérèse, fait honneur à la persévérance et à la clairvoyance de Kaunitz aussi bien qu'à l'habileté diplomatique de Stahremberg. Pour la France, il eut des résultats

funestes que par des arrangements postérieurs il eût été possible d'atténuer, mais non d'éviter. Si l'on ne peut refuser à l'abbé de Bernis quelque prudence au début, quelque habileté dans le détail des négociations, nous ne pouvons reconnaître ni à lui, ni à ses collègues du comité et du conseil, le sentiment réel des intérêts de leur pays. Par inconscience ou par faiblesse, ils s'inclinèrent devant la volonté d'un monarque aussi vaniteux qu'ignorant et devant les conseils d'une femme qui ne songea qu'à flatter l'amour-propre et la rancune de son maître.

Oublieux des intérêts supérieurs de l'État, ils cédèrent au désir de se venger des mauvais procédés de Frédéric, et édifièrent, sur le dépit plutôt que sur la raison, un système nouveau de politique extérieure.

Richard WADDINGTON.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UNE INTRIGUE SECRÈTE SOUS LOUIS XIII.

VISÉES DE RICHELIEU SUR LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE.

(1625-1630.)

Pendant des siècles, la principauté d'Orange fut pour les rois de France un objet de convoitise. Depuis Louis XI, qui força Guillaume de Chalon à se reconnaître son vassal (1475), jusqu'à Louis XIV, qui dépouilla la maison de Nassau pour donner Orange au prince de Conti (1703), ils cherchèrent presque tous à y établir leur autorité. D'une manière générale, ils prétendirent y exercer une suzeraineté que les princes se refusaient à admettre; au point de vue judiciaire, ils encourageaient sous main les parlements de Provence et de Dauphiné à maintenir leur vieux droit de suprême juridiction, menacé par l'érection d'un parlement à Orange en 1499; au point de vue religieux, enfin, ils ne cessèrent, avant et après Henri IV, de favoriser les catholiques, quand ceux-ci se trouvèrent en présence d'un puissant parti protestant[1].

Situé sur la rive gauche du Rhône, auquel il touchait près de l'embouchure de l'Aygues, le territoire d'Orange était borné à l'ouest par le Languedoc et enveloppé de tous les autres côtés par le Comtat-Venaissin, domaine du Saint-Siège. Pays minuscule, sans frontières naturelles, peuplé de quelques centaines d'habitants, n'ayant, en dehors de sa capitale, que des bourgs comme Jonquières, Courthézon et Gigondas, et produisant de maigres revenus, il devait une importance exceptionnelle à sa situation entre les trois provinces de Dauphiné, Languedoc et Provence. Quand il fut passé, en 1530, de

1. Cf. comte de Pontbriant, *Histoire de la principauté d'Orange*, 1 vol. in-8°. Paris, Picard, 1891.

la maison de Chalon à celle de Nassau, c'est-à-dire d'une maison française à une maison étrangère, et quand la réforme protestante y eut fait de nombreux adhérents, il devint un point stratégique de premier ordre. Le château d'Orange fut pris et repris pendant les guerres de religion, et Maurice de Nassau s'efforça vers 1620 de le rendre inexpugnable par de grands travaux de fortification. Au milieu de la chaude plaine, parsemée d'oliviers et arrosée par l'Aygues et l'Ouvèze, le château d'Orange dressait sur une éminence ses énormes remparts, surveillant au loin la campagne et dominant la ville, dont il était séparé par une enceinte. Dans ce nid d'aigle habitait, avec une petite garnison, le gouverneur, auquel était confié, par des pouvoirs renouvelés tous les trois ans, le soin d'administrer et de défendre la principauté. Les Nassau-Orange, en effet, sauf Philippe-Guillaume, que sa captivité en Espagne mit dans des conditions spéciales, ne pouvaient s'occuper directement d'une possession aussi éloignée de la Hollande; ils ne la visitaient même que rarement.

Ce demi-abandon devait tôt ou tard favoriser les desseins du roi de France. Dès le commencement du XVIIe siècle, le seigneur de Blacons, soutenu par Henri IV, osa braver quelque temps son maître, Philippe-Guillaume, venu pourtant à Orange en personne. Sous les successeurs de Philippe-Guillaume, ce fut bien pis, et, à la suite de menées tortueuses, le château d'Orange faillit être livré à Richelieu. C'est là un épisode encore mal connu des relations de la France et des princes d'Orange. J'ai essayé de le mettre en lumière à l'aide de documents inédits trouvés aux Archives des Affaires étrangères[1], notamment d'un traité secret dont l'existence, affirmée par certains contemporains et niée par d'autres, pouvait être jusqu'ici considérée comme fort problématique[2].

La meilleure intelligence semblait devoir régner, au temps de Louis XIII, entre la France et les princes d'Orange, stathouders de Hollande, étant donnée l'entente continue et cordiale qui unissait

1. France, n° 1666 (Orange de 1150 à 1630).

2. La Pise, le mieux renseigné des contemporains et témoin de la plupart de ces événements, est le seul qui ait mentionné expressément ce traité et qui l'ait analysé, non sans le dénaturer, du reste; cf. son *Tableau des princes et de la principauté d'Orange* (La Haye, 1640, 1 vol. in-fol.), p. 835. — L. Aubéry, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Hollande* (Paris, 1680, in-16), p. 266 et suiv., et le comte d'Estrades, dans ses *Lettres, mémoires et négociations* (Londres, 1743), t. I, p. 52, ont brièvement raconté la trahison du gouverneur d'Orange, Valkenbourg. Quant au Hollandais Aitzema, qui pourtant est très véridique en général, il nie qu'il y ait eu trahison réelle. Cf. *Affaires d'Estat*, traduites par Gilles de Colins, 20 vol. in-fol. inédits, aux Affaires étrangères, *Mémoires et Documents*, t. 100, p. 120.

depuis la fin du XVIe siècle le roi très-chrétien et la république des Provinces-Unies. Cette entente avait persisté en dépit de tout, même de la mort tragique du pensionnaire Barneveldt, son plus chaud partisan; elle s'était resserrée en 1624 par la conclusion du traité de Compiègne. D'ailleurs, le frère de Maurice de Nassau, Frédéric-Henri, qui devint en 1625 stathouder à La Haye et prince d'Orange, était à moitié français par le sang, l'éducation et le caractère; son entourage fut composé d'amis de la France épris de sa civilisation et de sa littérature; il n'y avait à sa cour, suivant le témoignage de son secrétaire Huygens, que deux langues en usage, la française et la hollandaise; il maintint à Paris l'ambassadeur Gédéon van Boetzelaer, sieur de Langerak, un de ses confidents, qui a pu être accusé d'être aussi dévoué à la France qu'à sa patrie. Intérêts politiques semblables et sympathies naturelles, tout concourait à consolider l'amitié des Nassau-Orange et des Bourbons; tout les conviait à user réciproquement de bons procédés. Quelle n'est pas la surprise de l'historien qui découvre précisément à cette époque une intrigue savamment ourdie par le gouvernement français pour dépouiller Frédéric-Henri de sa principauté d'Orange! Il est vrai que cette intrigue fut entravée dès le début par les considérations qui auraient dû l'empêcher de naître, qu'elle fut entourée du mystère le plus profond, qu'elle avorta finalement parce qu'il eût été impolitique de lui donner suite, et qu'elle fut énergiquement démentie par ses auteurs. Il n'en est pas moins certain qu'elle a existé autrement que dans l'imagination des contemporains et qu'elle a été poursuivie sans interruption pendant plus de cinq années.

Depuis longtemps les rois de France avaient conçu de vastes projets d'agrandissement territorial, et beaucoup de leurs ministres n'hésitaient pas à considérer le Rhin et les Alpes comme les frontières « naturelles » de la France. Plusieurs mémoires rédigés plus tard par les historiographes Dupuy et Godefroy, pour légitimer la conquête des comtés de Flandre et d'Artois, ont été inspirés par cet esprit. Un mémoire analogue avait été composé au sujet de la principauté d'Orange[1]. On y saisit la préoccupation d'établir à tout prix la souveraineté du roi à Orange, soit en qualité d'héritier des comtes de Provence, soit en qualité de dauphin du Viennois, soit par un « moyen extraordinaire, » en vertu des droits que l'empereur Sigismond avait

1. Arch. des Aff. étr., France, n° 1666, fol. 33 et suiv. : *Mémoire des droits du Roy sur la principauté d'Orange.* Certaines allusions au testament de Philippe-Guillaume († 1618) permettent de dater approximativement ce mémoire de 1620.

autrefois cédés à Charles VII sur le royaume d'Arles. Le cardinal de Richelieu, arrivé au pouvoir à la fin d'avril 1624, adopta avec ardeur toutes les prétentions de la couronne et leur donna même plus d'extension; il les soutint à Orange comme partout, d'abord à coup d'arguments juridiques, accumulés par des légistes et des magistrats, puis par des manœuvres plus directes et plus pratiques. D'ailleurs, des circonstances spéciales le poussèrent plus avant dans cette voie. Les fréquentes prises d'armes des protestants français, très bien organisés en Languedoc, lui firent regarder comme nécessaire de s'emparer d'une place forte qui pouvait, avec la complicité du gouverneur, être un refuge assuré et une base d'opérations pour les rebelles; qui, au contraire, dans la main du roi, devait permettre de les tenir en bride. Il fallut sans doute tout le poids de ce raisonnement pour entraîner Richelieu à une entreprise non seulement déloyale, mais dangereuse pour la France, dont elle risquait d'aliéner les plus fidèles alliés.

Trois personnages principaux, à Orange même, jouèrent un rôle dans cette affaire : le gouverneur, un avocat général au parlement et l'évêque.

Jean de Hertoge d'Osmale, seigneur de Valkenbourg, dirigea pendant dix ans la principauté. Il avait commencé par y être lieutenant sous le prince Emmanuel de Portugal, neveu de Maurice de Nassau, puis il était devenu seul gouverneur[1]. C'était, d'après un contemporain, « un cavalier très versé en son mestier, pour avoir commencé de porter les armes en l'aage de dix-sept ans et tousjours continué despuys, soubs le prince Maurice qui l'estimoit et employoit aux charges plus honorables[2]. » Mais cet homme, « nourri dans la maison d'Orange[3], » avait une ambition et une cupidité démesurées; intrigant sans scrupules, « n'ayant point d'autre religion que son intérêt[4], » il devait abandonner le protestantisme moyennant finances et répondre par la plus noire ingratitude à tous les bienfaits dont

1. La Pise, qui vécut sous ses ordres, a dit que Valkenbourg fut confirmé dans ses pouvoirs, en 1626, « pour un troisième *trienne* » (*op. cit.*, p. 827); d'autre part, on voit, par une lettre de l'évêque d'Orange du 12 septembre 1629, que sa commission expirait à la fin d'octobre (Arch. des Aff. étr., *loc. cit.*). L'autorité de La Pise paraît devoir l'emporter ici sur celle d'autres contemporains, comme Aitzema; il résulte donc de ces indications que Valkenbourg exerçait des fonctions depuis octobre 1620, et non depuis 1623, comme on l'a souvent prétendu.

2. Arch. des Aff. étr., *loc. cit.* Lettre de l'évêque d'Orange à M. d'Herbault, du 20 mai 1628.

3. L. Aubéry, *op. cit.*, p. 266.

4. *Ibid.*, p. 267.

Maurice et Frédéric-Henri de Nassau l'avaient comblé[1]. Sa femme, fille du sieur de Bye, trésorier des États généraux, « dame de probité et de mérite[2], » devait chercher en vain à le détourner d'une trahison.

Le sieur Julien, avocat général au parlement d'Orange, n'était ni moins perfide ni moins intéressé. Bien traité par la maison de Nassau, dont il aurait dû avoir à cœur le service, il se laissa séduire par la promesse d'un présent de 50,000 livres, réunit des documents attestant les droits du roi sur la principauté, et fut un des intermédiaires les plus actifs entre la cour et le gouverneur.

L'évêque d'Orange, Jean de Tulles, avait une situation délicate, en tant que sujet d'un prince hérétique et chef naturel des catholiques dans un pays en majorité protestant. Il avait su, grâce à son habileté, éviter toute difficulté et se faire bien venir des princes d'Orange : Maurice de Nassau, qu'on avait cherché à mettre en garde contre lui, s'était borné à s'écrier : « Je lui pardonne s'il m'affine[3], » et Frédéric-Henri lui témoignait à l'occasion les meilleurs sentiments[4]. L'évêque ne méritait guère cette confiance. Poussé par l'idée qu'il faisait œuvre pie en favorisant les projets du roi de France, il travaillait secrètement à convertir au catholicisme et à gagner à ses vues le gouverneur. Il ne négligeait pas du reste le côté pratique et temporel, et comptait bien trouver quelque profit à la chose. « Je n'espère plus rien, » écrivait-il en octobre 1625, « en la charge de recteur du Comtat, et me suffit d'avoir recogneu le peu d'avancement que nous pouvons prétendre de Sa Sainteté. Aussy ne veulx-je tenir ma fortune que du Roy, en continuant de le bien servir aux occasions que Sa Majesté me fera l'honneur de m'employer[5]. » C'est sans doute M. de Tulles qui reçut les premières confidences de Valkenbourg et fut chargé de l'entretenir dans des dispositions favorables à la France; dans tous les cas, on le voit, à partir de 1625, entretenir une correspondance chiffrée avec M. d'Herbault, conseiller du roi en son conseil d'État et privé. Une de ses premières lettres prouve qu'il avait déjà entamé des négociations[6].

L'année 1625, en effet, paraît avoir vu les débuts de cette intrigue.

1. La Pise, *op. cit.*, p. 833-35 et p. 872, le représente trafiquant du château d'Orange comme un marchand de sa marchandise.

2. L. Aubéry, *loc. cit.*, p. 268.

3. Cf. de Pontbriant, *op. cit.*, p. 180.

4. Notamment dans une lettre du 20 octobre 1628 (Aff. étr., *loc. cit.*).

5. Ibid. Lettre de l'évêque à d'Herbault, du 7 octobre 1625.

6. Ibid. D'autres documents du même fonds prouvent que l'évêque reçut de Richelieu une pension et plus tard une abbaye en Normandie.

Le gouverneur Valkenbourg accepta, comme entrée de jeu, une pension de 3,000 écus, de trois livres l'écu, qui lui fut accordée par un brevet royal du 20 juin 1625[1]. Dès lors, Valkenbourg pouvait passer pour une créature du roi, suivant le principe de Richelieu que « qui prend s'engage[2]. » Pour le moment, il était d'avis d'attendre, mais il avait promis de se refuser à un déplacement et de préférer le service du roi à tout autre avancement; « et, s'il eschoit qu'on voleut le forcer, il ne craint ryen si Sa Majesté l'assiste[3]. » La négociation, vague en 1625, se précisa l'année suivante. Sur les instances de M. de Tulles, le gouverneur fit des ouvertures qu'on prit pour base de discussions sérieuses. L'évêque voulait se rendre lui-même à la cour pour traiter de vive voix avec le cardinal de Richelieu. Une indisposition l'en ayant empêché, il se fit suppléer par l'avocat général Julien[4]. Celui-ci arriva à Saint-Germain-en-Laye au commencement d'octobre 1626, et à plusieurs reprises fut introduit au conseil, en présence de Richelieu, du maréchal de Schomberg et d'Herbault; il y exposa les demandes de Valkenbourg, qui consistaient essentiellement en une forte somme d'argent (4 ou 500,000 livres) et dans la conservation de son gouvernement, dont la survivance appartiendrait à son fils. Ces conditions furent trouvées « tolérables, » sauf celle de la garde de la place, et Julien fut chargé, de concert avec M. de Tulles, de transmettre à Valkenbourg les offres suivantes : il demeurerait à Orange sans se déclarer, jusqu'au moment où il en aurait l'ordre; entre-temps, il jouirait de sa pension de 9,000 livres; en outre, il recevrait du roi 500,000 livres, « assavoir LX mille livres présentement, en signant le traicté, VII^XX mille livres[5] lorsqu'il remettra la place en ses mains, lesquels il pourra employer à l'acquisition d'une terre que Sa Majesté érigera en vicomté, et trois cent mille livres en mesme temps, en engagement du domaine de Sa Majesté, à la raison du denier vingt-cinq[6]; » enfin, un petit gouvernement et un emploi convenable dans l'armée royale, avec un traitement de 18,000 livres[7].

Au reçu de ces instructions, l'évêque se mit à l'œuvre et en quelques jours crut toucher au but. Le 25 novembre 1626, il écrivit

1. C'est ce qui résulte d'un reçu remis par Valkenbourg à l'évêque d'Orange le 31 décembre 1625 (Aff. étr., *loc. cit.*, fol. 43).

2. Cf. *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État de Richelieu*, publiés par Avenel (Paris, 1853-77, 8 vol. in-4°), t. VII, suppl., p. 684-85.

3. Aff. étr., *loc. cit.* Lettre de l'évêque d'Orange, du 8 octobre 1625.

4. Ibid. Lettre de l'évêque à Richelieu, du 23 septembre 1626.

5. 140,000 livres.

6. A 4 %.

7. Aff. étr., *loc. cit.*, fol. 47 et suiv. Lettre de d'Herbault à l'évêque d'Orange, 16 octobre 1626.

à Richelieu que « le principal » lui était accordé : Valkenbourg consentait à lui livrer « la pièce » et à lui confier « son âme et son honneur; » il le priait seulement de lui donner en surplus le gouvernement de Pont-Saint-Esprit. Les choses ne pouvaient aller aussi vite que le désirait M. de Tulles, et la négociation qui paraissait si avancée ne fit aucun progrès pendant plusieurs mois. Valkenbourg revint à ses premières exigences, et l'évêque, pour l'empêcher de traiter ailleurs, rédigea un nouveau projet de convention, qui lui accordait le gouvernement d'Orange à vie, avec survivance pour son fils[1].

Diverses raisons rendaient alors urgent de conclure promptement l'affaire. Il y avait deux ans qu'elle était engagée, et le prince d'Orange pouvait d'un instant à l'autre s'apercevoir qu'on le trahissait. Il était déjà indisposé contre le gouverneur par les plaintes de ses administrés. Le parlement d'Orange avait, dès 1626, envoyé en Hollande deux de ses membres, le catholique Servant et le huguenot Montmiral, pour protester contre certains actes autoritaires[2], et ces députés avaient été bien accueillis à La Haye. A leur retour, après neuf mois d'absence, ils reçurent du gouverneur l'ordre de se retirer de la principauté et durent chercher un asile, l'un dans le Comtat, l'autre en Languedoc[3]. Valkenbourg se vengeait de leurs dénonciations, sans s'inquiéter de ce qu'en penserait son maître. D'ailleurs, il exerçait une véritable dictature et prétendait tout régler à sa guise. Le prince ayant désigné pour lui servir de lieutenant un nommé Dimmer, qui n'était pas de ses amis, il avait purement et simplement refusé de lui donner la charge et lui avait même fait dire à Lyon de ne pas venir jusqu'à Orange[4]. Cette attitude arrogante l'avait mis en danger, « y ayant apparence, » écrivait M. de Tulles, « que le prince s'en voudra desfaire par quelque conjuration qu'il faira contre sa vye[5]. » D'autre part, un rapprochement était encore possible entre le prince et lui; l'arrivée de Mme de Valkenbourg, venue de Hollande pour exhorter son mari à quitter la principauté, allait être « un charme bien puissant[6]. » Enfin, ne devait-on pas craindre un accord du gouverneur avec les seigneurs huguenots, toujours en quête d'alliés pour leur prochaine révolte[7]? La situation ne pouvait se prolonger. Il fallait

1. Aff. étr., *loc. cit.* L'évêque d'Orange à d'Herbault, 26 juillet 1627.
2. Ibid. L'évêque à d'Herbault, 9 juillet 1627.
3. Ibid. Cf. La Pise, *op. cit.*, p. 826.
4. Aff. étr., *loc. cit.* Lettre de l'évêque d'Orange, du 24 juin 1627.
5. Ibid. Lettre de l'évêque à d'Herbault, 9 juillet 1627.
6. Ibid. Lettre de l'évêque au même, 14 juillet 1627. Mme de Valkenbourg arriva à Orange à la fin du mois d'août.
7. Ibid. Lettre de l'évêque au même, 31 octobre 1627.

que le gouvernement français agit, soit directement, soit indirectement, en profitant par exemple de la bonne volonté du pape, qui aurait prêté son nom pour l'occupation d'Orange[1].

Un incident imprévu précipita la marche de la négociation. Un complot pour faire sauter le château d'Orange fut découvert en septembre 1627, et le principal conspirateur, Denys Rousset, fut convaincu d'avoir été en relations avec Richelieu[2]. L'évêque d'Orange étouffa l'affaire, mais, pour rassurer pleinement Valkenbourg, pressa la cour de France de se plier à quelques concessions. Ainsi fut fait, et, le 30 novembre 1627, un traité secret fut conclu[3], qui donnait satisfaction à la fois au gouverneur d'Orange et au roi. Ce traité fut ratifié par Louis XIII, le 18 décembre 1627, après quelques légères modifications que Valkenbourg approuva le 6 avril suivant. Comme l'écrivait l'évêque d'Orange, on n'avait oublié ni « le bien et service de la France » ni « l'honneur et gloire de Dieu[4]. » Non seulement le roi était reconnu seul maître de la principauté d'Orange[5] et faisait démolir pour plus de sûreté une partie des fortifications de la ville et du château[6], mais encore il exigeait que le gouverneur abjurât le protestantisme, ne reçût dans sa garnison que des soldats et officiers catholiques et fît élever son fils dans la religion romaine[7]. Richelieu et le Père Joseph conciliaient ainsi les intérêts de la politique et de la religion.

Voici le texte définitif de cette curieuse convention, d'après la copie envoyée à la cour, le 20 mai 1628, par l'évêque d'Orange[8] :

I. Le Roy donera à Monsieur Jean de Hertoghe d'Orsmal, sieur de Valkemburg, le gouvernement des ville, chasteau et principauté d'Orange, separé de tout aultre gouvernement et ne depandant que de

1. Aff. étr., *loc. cit.* Lettre de l'évêque, du 9 juillet 1627.

2. Ibid. Dans deux lettres, des 10 et 25 septembre 1627, l'évêque donne des détails sur ce complot. Il semble que Richelieu ait eu l'idée de s'emparer d'Orange par surprise, sans attendre la fin de sa négociation avec le gouverneur.

3. Ibid., fol. 116-117.

4. Ibid. Lettre de l'évêque d'Orange, du 4 décembre 1627.

5. Art. VIII. Cf. la ratification du roi, du 18 décembre 1627, où il est question de « bons et valables titres » établissant « que la ville, chasteau et principauté d'Orange apartient de droit à nous et à nos successeurs. »

6. Art. IX et suiv.

7. Art. III et VIII.

8. Aff. étr., *loc. cit.*, fol. 170 et suiv. L'original n'est pas aux Archives; l'évêque d'Orange le garda, sur le désir de Valkenbourg, qui n'avait pas encore été payé des 50,000 livres promises de suite (Ibid. Lettres de l'évêque à d'Herbault, des 20 mai et 13 novembre 1628).

sa Magesté, et luy en faira despecher le brevet et patantes necessaires pour estre deuemant verifiées où besoin sera.

II. Sa Magesté entretiendra audit sieur de Valkemburg une companie de cent cinquante homes de guerre catholiques avec des officiers aux soldes et apointemants contenus en l'estat de sa Magesté, qui en a esté dressé, laquelle faira doner bones assignations sur les gabelles de Provance, Daufiné et Lyonois pour le payemant de ladite garnison, qui se faira de quartier en quartier, et sera payée effectivemant de dix mois composés de trante six jours chascun, ainsi que les aultres garnisons de France.

III. Sa Magesté acordera dès maintenant la survivance dudit gouvernement pour le filz unique dudit sieur de Valkemburg et donera par les mesmes brevet et patantes qui seront expediées pour le père, ledit gouvernement au filz, pour estre par luy tenu et possédé à mesmes honeurs, apointemants et avantages que le père aura eu, lequel le faira cepandant élever en la religion catholique apostolique romaine, dans le Royaume ou dans Avignon, si sa Magesté le juge ainsi convenir.

IV. Sa Magesté donera audit sieur de Valkemburg, en qualité de gouverneur, dix huit mil livres par an par forme d'estat et d'apointemant et luy en faira despecher brevet et assignations sur le sel de Provance, Daufiné et Lyonois, pour estre payé, quartier par quartier, bien seuremant.

V. Et, pour toute recompanse et desdomagemant qu'il pourroit prétandre, le Roy luy donera quatre cent mil livres, ascavoir deux cent mil livres en engagemant de son domaine, à raison du denier vingt cinq, en terres situées en Provance ou Daufiné, et luy en faira despecher les provisions necessaires pour estre verifiées au mesme temps que celles du gouvernement. Et, quant aux aultres deux cent mil livres, ils seront payés, ascavoir cinquante mil livres après la ratification du présant traité, et, pour les cent cinquante mil livres restants, ils seront payés audit sieur Valkemburch après la déclaration et publication d'iceluy, qui sera faite au temps que l'ordonera sa Magesté, ou incontinant après qu'il aura fait aquisition d'une ou plusieurs terres du prix et valeur de ladite somme dans le Royaume, à l'achapt de laquelle sa Magesté entand que ladite somme soit reelemant employée. Acordant de plus sa Magesté d'eriger ladite terre en viscomté, si desjà elle ne l'estoit, ou en comté, et de gratifier ledit sieur de Valkemburch du droit de lods, que pour raison dudit achapt pourroit estre deu à sa Magesté.

VI. Le Roy le deschargera vers ceulx qu'il apartiendra des canons et munitions de guerre qui sont en la place en cas qu'il en fust recherché, desquels canons et munitions de guerre ledit sieur de Valkemburch se chargera envers sa Magesté, par invantaire qui sera signé de sa main, pour tenir, garder et conserver lesdits canons et munitions en pareil nombre et quantité qu'il les a maintenant pour le service de sa Magesté.

VII. Sa Majesté acordera un brevet de mareschal de camp en ses armées avec les droits et prérogatives acoustumées et luy faira l'honeur de luy doner de l'employ aux occasions sortables à sa condition.

VIII. Ledit sieur de Valkemburch faira profession de la religion catholique apostolique romaine, prestera sermant au Roy et prometra de tenir la place pour sa Magesté seule et la faira recognoistre en toutes les villes, chasteau et principauté d'Orange, ne se servant en sa garnison que de soldats et officiers catholiques.

IX. Faira demolir aux despans du Roy dans six mois après la declaration publique du présant traité, toutes les fortifications de la ville d'Orange, qui consistent en cinq grands bastions, et ne laissera que la ceinture vieille des murailles de ladite ville, en telle sorte néantmoins que ladite ville demeure hors de surprinse contre les ennemys du Roy, et commancera ladite demolition incontinant après ladite déclaration publique.

X. Démolira aussy dans ledit temps et aux despans du Roy les cinq grands bastions de la Vignasse[1], laissant au chasteau les fortifications qui sont nécessaires pour le conserver et garder de surprinse contre les ennemys du Roy, et avant ladite démolition se faira une porte neufve audit chasteau, du costé de la Vignasse, et aultres réparations nécessaires aux despans de sa Magesté, lesquelles n'arriveront qu'à cinq mil livres pour une foys tant seulement, et seront employés à ladite démolition les habitants et circonvoysins.

XI. Sa Magesté acorde audit gouverneur, comme est porté par le cinquiesme article cy dessus, de luy faire payer cinquante mil livres contant dans la ville d'Orange, incontinant après la ratification du présant traité, et de le faire jouyr des apointemants et soldes qui luy sont acordées ensamble à ses officiers et soldats, suyvant ledit estat expedié du jour de la déclaration et publication d'iceluy traité. Entandant aussy qu'il jouisse à mesme temps de deux cent mil livres en terres et domaines cy dessus acordés.

XII. Et, quant aux aultres cent cinquante mil livres restants, ils seront delivrés contant audit gouverneur incontinant après qu'il aura fait aquisition d'une ou plusieurs terres dans le Royaume du prix et valeur de ladite somme ou après que le présant traité sera publié et divulgué. Pour asseurance de quoy sa Magesté affectera le sel destiné au fornissement des provinces de Provance, Daufiné et Lyonois, et baillera pour caution le sieur Ferron, administrateur des gabelles et fermes du Daufiné, qui en passera ses obligations en bonne et deue forme immédiatement après la ratification dudit traité, et prometra de payer audit temps ladite somme.

XIII. Sa Magesté prandra en sa protection et sauvegarde les persones et biens situés au pays bas, dudit sieur de Valkemburch et de Madame sa femme, au cas qu'ils y fussent persequutés et molestés, sans neantmoins se charger d'aucune garantie.

XIV. Sa Magesté acorde par le présant traité, à l'instance et prière dudit sr de Valkemburch, la confirmation de touts les privilèges, franchises

1. La Vignasse était une sorte de camp retranché établi derrière le château d'Orange.

et coustumes cy devant concedés aux sugets de la principauté d'Orange et dont ils ont bien et deuemant jouy, et leur en faira expedier toutes letres et provisions nécessaires.

XV. Le présant traité et tout son contenu sera ratifié, s'il plait à sa Magesté, dans un mois. Ainsi conclud et arresté, soubs le bon plaisir de sa Magesté et non aultremant. A Orange, ce dernier du mois de novambre de l'année mil six cents vingt sept.

(Aff. étr., Orange, 1666, fol. 170 ss.)

A ce traité était joint un acte certifiant que le sieur de Valkenbourg avait fait, le 6 avril 1628, abjuration secrète de l'hérésie entre les mains de l'évêque, Jean de Tulles.

Le gouverneur d'Orange paraît être resté fidèle à ses engagements, malgré les retards apportés au paiement de son indemnité et toutes les difficultés auxquelles il fut en butte. On l'a accusé d'avoir négocié, au printemps de 1628[1], avec le duc de Rohan, mais plusieurs lettres de l'évêque, qui le surveillait, prouvent qu'il usait de feinte pour connaître les projets des huguenots et les révéler ensuite à la cour de France[2]. A diverses reprises, il assura le roi et d'Herbault de son dévouement[3], et ses paroles furent confirmées par des actes. La garnison d'Orange fut peu à peu remplie de soldats catholiques, ce qui était contraire aux ordres exprès de Frédéric-Henri[4], et, au bout d'un an, elle était telle que le traité la stipulait, sauf quelques luthériens allemands[5]. Si Valkenbourg refusa de se déclarer ouvertement catholique, ce fut pour ne pas éveiller les soupçons du prince d'Orange[6], peut-être aussi pour se faire payer plus vite la récompense promise[7]. Du reste, il consentit à ne plus aller au prêche et à se faire dire la messe dans une salle retirée du château[8]. En toute circonstance, il demanda les instructions du roi comme de son souverain légitime[9], et ne cessa de réclamer l'exécution complète et publique de son traité.

Le secret que la cour de France exigeait de lui[10] le plaçait en effet

1. Cf. de Pontbriant, *op. cit.*, p. 189-90 et p. 412-14.
2. Aff. étr., *loc. cit.* Lettres des 15 et 16 avril 1628.
3. Ibid. Lettres de Valkenbourg au roi (10 mai 1628) et à d'Herbault (23 juin et 4 août 1628).
4. Ibid. Lettre du gouverneur à d'Herbault, du 4 août 1628.
5. Ibid. Valkenbourg à d'Herbault, 29 mars 1629.
6. Ibid. Lettre citée, du 4 août 1628.
7. Ibid. L'évêque d'Orange à d'Herbault, 10 octobre 1628.
8. Ibid. L'évêque à d'Herbault, 15 décembre 1628.
9. Au commencement de 1628, il avait demandé et obtenu des lettres de naturalisation française (Lettre de l'évêque d'Orange, du 7 mars 1628).
10. Le 19 novembre 1628, Valkenbourg parlait avec regret de l'ordre exprès

dans la position la plus fausse. Traître à son prince, il était forcé de garder à son égard une attitude respectueuse et de recevoir avec déférence des instructions qu'il n'exécutait pas. Frédéric-Henri lui expédiait des lieutenants qu'il mettait à la porte et des commissaires dont il ne voulait pas subir le contrôle. J'ai déjà dit comment, en 1627, il avait renvoyé le lieutenant Dimmer et exilé les conseillers Servant et Montmiral. En octobre 1628, il refusa de laisser entrer dans Orange l'enseigne Jacob van Santem, que le prince avait désigné pour remplir provisoirement les fonctions de lieutenant[1]; il justifia tant bien que mal cette désobéissance en déclarant que c'était un de ses ennemis et en se plaignant d'être desservi et calomnié à La Haye[2]. Peu de temps après, son embarras s'accrut. Le prince s'était décidé à déléguer deux commissaires pour rétablir l'ordre dans la principauté[3]. Quel accueil devait-on leur faire[4]? N'ayant pas d'ordres du roi, car c'est seulement plus tard que d'Herbault lui écrivit, en lui laissant le choix « de les refuser ou de les admetre[5], » Valkenbourg se résigna à les recevoir, après les avoir retenus hors de la ville pendant dix ou douze jours (6 décembre 1628); il alla même les chercher en carrosse pour les conduire en visite au château et les traita de la manière la plus courtoise[6]. Personnellement, les commissaires ne lui inspiraient aucune défiance : l'un, Montens, Brabançon catholique, était son proche parent; l'autre, le Hollandais Van der Does, était son ami intime[7]. Toutefois, leurs instructions, qu'ils lui montrèrent en particulier, ne le satisfirent guère; ils avaient charge « d'establir une cour de Parlement[8], régler les finances et la police, avec la clause générale de faire tout ce que le Prince feroit, si présent il estoit[9]. » C'étaient, en somme, de pleins pouvoirs pour tout remanier à Orange.

qu'il avait « de ne rien faire qui puisse manifester notre traicté » (Aff. étr., *loc. cit.* Lettre à d'Herbault).

1. Ibid. Lettres du prince d'Orange, des 3 et 22 septembre 1628; de l'évêque d'Orange, du 2 novembre 1628.

2. Cf. lettre de Valkenbourg au prince d'Orange, du 29 octobre 1628, publiée par Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (Utrecht, 1859, in-8°), 2e série, III, p. 22-23.

3. Le prince annonça cet envoi à Valkenbourg par une lettre du 20 octobre 1628 et l'assura en même temps de son « entière confiance » (Aff. étr., *loc. cit.*).

4. Ibid. Lettre de Valkenbourg, du 12 novembre 1628.

5. Ibid. D'Herbault à l'évêque d'Orange, 11 décembre 1628.

6. Ibid. Lettre de l'évêque d'Orange à d'Herbault, du 15 décembre 1628.

7. Ibid. Lettre de l'évêque d'Orange, du 13 novembre 1628. Cf. La Pise, *op. cit.*, p. 846, qui appelle les commissaires Montens et Verdoes.

8. C'est-à-dire de réorganiser le parlement, dont Valkenbourg avait restreint l'autorité.

9. Aff. étr., *loc. cit.* Lettre de l'évêque d'Orange, du 3 janvier 1629.

En outre, si Montens était homme de bien et d'esprit, son collègue Van der Does tenait « du matelot » et était « d'humeur rude et dangereuse, capable de quelque meschanceté insigne; » très hostile à la France, il parlait d'augmenter les fortifications de la ville et du château, et avait ordonné aux consuls, peu après son arrivée, de rayer la fleur de lys de leurs écussons[1]. Dès janvier 1629, l'évêque Jean de Tulles craignait la prolongation de leur séjour. Instruits des menées du gouverneur, ils cherchaient tour à tour à l'intimider et à le séduire : tantôt ils répandaient le bruit que le prince le ferait tuer, tantôt ils lui offraient le gouvernement à vie, s'il donnait des gages de sa fidélité[2]. Valkenbourg méprisait leurs menaces et éludait leurs propositions, mais ne savait comment se débarrasser d'eux. Il continuait à correspondre à la fois avec la cour de France et le prince Frédéric-Henri, promettant à l'une de congédier les commissaires dès qu'il pourrait[3], désavouant auprès de l'autre toutes les rumeurs qui circulaient sur son compte[4]. Les mois s'écoulaient, cependant, sans qu'une solution définitive parût proche, et l'inquiétude le gagnait quand il songeait que sa commission de gouverneur allait expirer au mois d'octobre[5].

Pour lui donner du cœur, le roi, que la guerre huguenote avait amené en Languedoc, lui écrivit de Privas que son intention était d'accomplir au plus tôt le traité conclu[6]; il le fit aussi assurer de sa confiance par l'évêque, Jean de Tulles, qui, profitant du voisinage, avait poussé jusqu'au camp royal[7]. Trois mois plus tard, une épidémie de peste vint plus efficacement à son aide : les commissaires Montens et Van der Does se retirèrent, pour la fuir, à Beauregard, aux environs d'Orange[8]. Encore une fois le gouverneur se trouvait hors d'affaire. Néanmoins, ce n'était qu'un répit; il le sentait bien. Aussi se remua-t-il activement pour obtenir du roi l'exécution de son traité. L'évêque d'Orange et l'avocat général Julien se rendirent à Paris à la fin de l'année et firent de sérieuses démarches dans ce sens; on leur donna de bonnes paroles, et ce fut tout[9]. Richelieu ne pouvait

1. Aff. étr., *loc. cit.*
2. Ibid. Lettres de l'évêque, des 3 et 20 janvier 1629.
3. Ibid. Valkenbourg à d'Herbault, 29 mars 1629.
4. Ibid. L'évêque d'Orange à d'Herbault, 30 mars 1629.
5. Ibid. Lettres de l'évêque d'Orange, des 12 et 30 septembre 1629, de Valkenbourg à Bouthillier, 26 octobre 1629.
6. Ibid. Lettre du 23 mai 1629, du camp devant Privas.
7. Ibid. Autre lettre du roi, du 25 mai 1629.
8. Ibid. Lettre de l'évêque d'Orange, du 12 septembre 1629. Cf. La Pise, *op. cit.*, p. 872-73.
9. Ibid. Lettres de l'évêque d'Orange, des 12 et 18 novembre 1629. Lettre de

risquer, par un acte d'hostilité contre Frédéric-Henri, de faire échouer la négociation engagée avec les Provinces-Unies et qui allait aboutir à l'alliance du 17 juin 1630.

Valkenbourg le comprit et, se voyant à demi abandonné, résolut de ne pas s'abandonner lui-même. Il chargea un pasteur d'Orange, l'Écossais Sylvius, de se rendre à La Haye pour plaider une dernière fois sa cause auprès du prince; c'est du moins ce qu'affirme La Pise[1] et ce qui paraît le plus vraisemblable. Dans un mémoire ultérieur, rédigé sous les yeux du gouverneur, le caractère de cet événement a été dénaturé : Sylvius serait passé par La Haye, au mois de janvier 1630, en allant en Écosse voir ses parents; le prince l'aurait retenu au passage et l'aurait renvoyé à Orange avec certaines propositions[2]. De cette façon, les premières avances seraient venues de Hollande. Le témoignage de La Pise est plus conforme à la réalité; il est d'ailleurs confirmé par celui de l'évêque d'Orange, qui se défiait des agissements de Sylvius à La Haye[3]. Frédéric-Henri accueillit les ouvertures de Valkenbourg et lui proposa soit de garder le gouvernement d'Orange en donnant des garanties de sa loyauté, soit de se retirer en Hollande en conservant ses charges et son traitement; il lui laissait jusqu'à la fin de mai pour se soumettre ou se démettre[4]. Mis ainsi au pied du mur, le gouverneur en informa Richelieu. Il ne se souciait nullement de renoncer aux avantages de son traité avec la France; il chercha donc un moyen de concilier ses propres intérêts et ceux du roi et offrit de donner sa démission au prince, en mettant pour condition à sa retraite la démolition des fortifications d'Orange[5]. C'était habilement tirer son épingle du jeu. Richelieu ne crut pas devoir accepter sur-le-champ cette combinaison; il demanda le temps de réfléchir[6].

L'ajournement fut fatal à Valkenbourg. La patience du prince d'Orange était à bout, et sa vengeance allait éclater. Avant même la

Richelieu ou de Bouthillier à Valkenbourg, du 27 février 1630, en renvoyant Julien. L'évêque d'Orange paraît être resté à Paris beaucoup plus tard; cf. une lettre de lui du 22 mars 1630, où il dit qu'il attendra à Paris la fin de la négociation.

1. *Op. cit.*, p. 875.

2. Aff. étr., *loc. cit.* Château d'Orange, 2 mai 1630. Mémoires et instructions baillés à Mesnyer, secrétaire du seigneur de Valkenbourg, pour son voyage pardevers Mgr le cardinal.

3. Ibid. Lettre de l'évêque à Bouthillier, à Paris, 22 mars 1630.

4. Ibid. Mémoires cités, du 2 mai 1630. En renvoyant Sylvius, le prince lui avait remis une lettre pour Valkenbourg où il assurait celui-ci de ses « bonnes dispositions » (La Haye, 9 avril 1630).

5. Ibid. Mémoires du 2 mai 1630.

6. Ibid. Lettre de Richelieu ou de Bouthillier à Valkenbourg, 12 mai 1630.

venue de Sylvius à La Haye, il avait fait partir pour Orange un de ses conseillers les plus retors et les plus énergiques, Jean de Knuyt[1]. Il est inutile d'insister sur la mission de ce personnage, que La Pise a racontée en détail[2]. De Knuyt, après une suprême tentative d'accommodement, se résigna à agir par la force, au milieu de juin 1630 : à la tête d'une poignée d'hommes, il surprit Valkenbourg dans la maison du greffier La Pise, où il était venu avec une faible escorte, et le gouverneur reçut dans la mêlée un coup de mousquet dont il mourut trois jours après. L'autorité de Frédéric-Henri fut rétablie dans la principauté, et un nouveau gouverneur, le comte de Dohna, y fut bientôt installé.

Cette sanglante tragédie coupa court aux menées de Richelieu pour s'emparer d'Orange. Il dissimula mal son mécontentement, et l'ambassadeur de France en Hollande, M. de Baugy, fut chargé de demander des explications sur le meurtre du gouverneur : le roi ne pouvait approuver cette violence, surtout à l'égard d'un homme qui n'avait jamais favorisé les rebelles de son royaume et s'était toujours montré affectionné à son service. De Baugy devait réclamer en même temps la nomination d'un gouverneur catholique et insinuer adroitement que les grandes fortifications d'Orange ne servaient qu'à donner « de la jalousie » à la France[3]. La démolition de ces fortifications tenait tellement à cœur à Richelieu qu'à la fin de l'année il envoya à La Haye le sieur de Hauterive, avec mission d'y faire consentir le prince; celui-ci, disait l'instruction, n'y a pas moins d'intérêt que Sa Majesté, « puisque par ce razement il se deschargera d'une grande despence qu'il fait, qui est du tout inutile, jouira en paix de la dite principauté et encores avecques plus de seureté, puisque Sa Majesté s'obligera en la conservation de la place, ainsy qu'il sera désiré, au lieu que, les choses estans en l'estat qu'elles sont, tout demeurera en perpétuelle jalouzie de part et d'autre[4]. » Le prince goûta médiocrement le raisonnement et conserva les formidables remparts du château d'Orange. Du moins, il se montra tout prêt à écouter les protestations d'amitié de Richelieu, qui, ayant manqué son entreprise, tenait à en effacer le plus possible la mauvaise impression. Comme le cardinal savait qu'on avait eu vent de ses négociations avec Valkenbourg, il avait fait dire par M. de Hauterive qu'il s'était agi unique-

1. Ibid. Mémoires du 2 mai 1630. Cf. La Pise, *op. cit.*, p. 873.

2. *Op. cit.*, p. 873 et suiv.

3. Aff. étr., *loc. cit.* Mémoire pour servir d'instruction à M. de Baugy, ambassadeur en Hollande, sur les affaires d'Orange, 9 juillet 1630.

4. Aff. étr. *Correspondance de Hollande*, t. XII, fol. 570 et suiv. Instruction au s[r] de Haulterive, 27 décembre 1630.

ment de faciliter le « razement » des fortifications, « et non point mettre la place entre les mains du Roy; » Sa Majesté n'avait recherché là « rien que de juste et raisonnable[1]. » Frédéric-Henri témoigna un vif contentement de ces assurances[2], qui lui furent encore répétées un an plus tard par le commandeur Des Gouttes. Les termes de l'instruction donnée à cet envoyé sont trop curieux pour ne pas être cités : « Il verra M. le prince d'Orange, luy donnera la lettre que luy escrit Mgr le Cardinal, luy dira qu'il a charge de sa part de luy dire franchement qu'il sçait bien qu'on luy a voulu faire croire qu'il a eu divers desseins sur Orange, particulièrement en ces derniers temps, *à quoy il n'a jamais pensé*. Que, pour ce qui est du dessein de deffunct Valkenbourg, il avoue ingénuement avoir escouté et receu pour le service du Roy les propositions qui ont esté faites par luy, qui n'alloient point à le priver de la place, mais seulement à en faire razer les fortifications que le deffunct prince d'Orange, son frère, n'a peu faire légitimement, comme il sçait très bien. Après cela, il luy dira que ledit seigneur le Cardinal luy a dict qu'il désire avoir une amitié particulière avec luy, à quoy il est d'autant plus porté que le mérite de sa personne et sa réputation l'y convient[3]. »

Ainsi se terminait, comme elle devait se terminer, par un démenti formel, l'intrigue ourdie par la France contre son meilleur allié. Certains auteurs ont grossi démesurément la portée de l'incident. Tallemant des Réaux et L. Aubéry ont prétendu que Frédéric-Henri et Richelieu se détestèrent à partir de là et se firent « le pis qu'ils purent l'un à l'autre[4]. » C'est là une exagération ridicule. L'affaire d'Orange eut pour conséquence de refroidir momentanément les relations des deux hommes d'État et par contre-coup celles de la France et des Provinces-Unies. Les choses n'allèrent pas plus loin, et dans les années suivantes l'entente la plus cordiale ne cessa de régner jusqu'à la conclusion de l'alliance offensive et défensive de 1635.

Albert WADDINGTON.

1. Aff. étr. Instruction de Haulterive, déjà citée.
2. Ibid. *Correspondance de Hollande*, t. XIII. Lettre de Frédéric-Henri, du 14 février 1631.
3. Ibid. Instruction donnée au commandeur Des Gouttes. Châlons, 15 décembre 1631.
4. Tallemant, *Historiettes* (Paris, 1861, 5 vol. in-12), I, p. 134; Aubéry, *op. cit.*, p. 269.

MADAME, MÈRE DU RÉGENT,

ET SA TANTE

L'ÉLECTRICE SOPHIE DE HANOVRE.

NOUVELLES LETTRES DE LA PRINCESSE PALATINE.

(*Suite*[1].)

VI.

Médiocrement flattée d'avoir une fille de Louis XIV pour bru, fille bâtarde et même adultérine, la princesse Palatine regardait comme une mésalliance le mariage de son fils; or, en sa qualité d'Allemande, elle avait les mésalliances en horreur.

On peut voir dans la correspondance actuelle en quels termes méprisants elle parle du prince d'Anhalt-Dessau, le célèbre feld-maréchal prussien, bien connu sous le nom du *Vieux Dessau*, « qui fit la guerre pendant cinquante ans, et qu'on regardoit, a dit Voltaire, comme le premier officier d'Europe pour conduire l'infanterie. » Ce prince avait épousé la fille d'un apothicaire, laquelle sut, par ses grandes qualités, par sa conduite et sa tenue, se montrer tout à fait digne de la haute situation où ce mariage l'avait élevée. On n'avait jamais rien dit contre ses mœurs, au contraire; mais peu importe à la Palatine, du moment que son orgueil et ses préjugés sont froissés : « C'est une honte pour l'Allemagne entière, écrit-elle (4 juin 1702), si l'on consent à ce qu'une fille d'apothicaire, qui est en outre une prostituée connue pour telle, soit déclarée princesse allemande; c'est ce qu'on devrait empêcher de toutes ses forces. » — « Le prince d'Anhalt, qui a épousé la fille d'un apothicaire, doit être un bien mauvais « potentat » pour ne penser qu'à ses dragons et pour mettre leurs portraits dans sa galerie, d'où il a écarté ceux de ses ancêtres; il devroit plutôt les accrocher dans la chambre de son épouse et, au lieu de leurs fusils, les affubler de seringues; ce seroit le digne attribut d'une princesse de ce genre » (1er novembre 1703). Et, comme

1. Voir *Rev. hist.*, LV, 308, et LVI, 49.

la nouvelle de la mort du prince avait couru, puis avait été démentie : « Il n'est malheureusement pas vrai que ce brutal de prince d'Anhalt soit mort; il est pénible de voir tant d'honnêtes gens mourir et une telle brute (*bestia*) continuer à vivre. Je le hais d'autant plus que vous me dites qu'il avoit voulu tuer mon fils[?]. De ses fils à lui, on devroit faire des apothicaires, car il ne peut rien sortir de bon d'un tel drôle. J'espère que ce prince chauve mourra sur un fumier, avec tous ses ustensiles d'apothicaire » (16 avril 1707). — « Le prince d'Anhalt, dont le prince héréditaire (de Prusse) fait grand cas, peut être un bon soldat, mais, à part cela, il n'y a pas grand'chose derrière; on dit qu'il est toujours ivre, qu'il est très brutal et ne peut rien dire de juste... J'avoue que je ne puis admettre qu'une fille d'apothicaire passe pour une princesse et imprime la flétrissure sur une si vieille maison » (9 févr. 1710). Elle finit pourtant par revenir un peu sur le compte de la princesse : « Si l'on avoit en Allemagne la même habitude qu'en France de faire nourrir les enfants dans les villages, on pourroit croire que le prince d'Anhalt et son apothicairesse ont été changés en nourrice, tant le prince est manant et tant l'autre est princesse » (15 janvier 1711).

Princesse aussi par la dignité de sa conduite et par la distinction de ses manières, cette autre fille d'apothicaire qu'avait épousée un des gentilshommes de la cour de Versailles, le marquis de Lassay, que Madame connaissait bien, et dont elle parle à plusieurs reprises dans la correspondance actuelle (où il est nommé *Lassé*). Celui-là aurait pu raconter à la Palatine, si Madame ne le savait déjà, l'histoire de sa femme et lui apprendre que la noblesse des sentiments n'est pas l'apanage exclusif de la noblesse de naissance. Cette marquise de Lassay, dont l'histoire s'est occupée, car il y a dans sa vie un trait vraiment admirable de désintéressement et de grandeur d'âme, s'appelait Marianne Pajot. Aimée du duc de Lorraine Charles IV, que sa beauté avait séduit, et qui la tenait en assez haute estime pour en faire une duchesse de Lorraine, elle allait épouser ce prince; déjà tout était convenu, le contrat signé, et l'on célébrait le festin de noces où la fille de l'apothicaire trônait en habit de mariée, ayant à ses côtés son futur époux; le mariage devait avoir lieu à l'issue du repas, minuit sonnant. Tout à coup on annonce Michel Le Tellier, secrétaire d'État, qui demandait à Marianne un entretien particulier. Il était porteur d'un écrit qu'il lui proposa de faire signer au duc; c'était la reconnaissance d'un traité non encore définitif par lequel Charles IV cédait ses États à la France. Si elle consentait, elle devait être dès le lendemain reconnue par le roi duchesse de Lorraine et reçue au Louvre avec tous les honneurs dus à son nouveau rang,

sinon elle allait être incontinent emmenée dans un couvent; des gardes, prêts à exécuter l'ordre, attendaient à la porte.

Toute autre aurait pu hésiter; Marianne, prenant son parti sur-le-champ, répondit qu'elle ne se servirait jamais de son pouvoir sur l'esprit de M. de Lorraine pour l'engager à faire quelque chose de contraire à son honneur et à ses intérêts. L'envoyé du roi, touché d'un procédé si noble, voulut lui accorder vingt-quatre heures de réflexion, mais elle ajouta que c'était tout réfléchi. Rentrant aussitôt dans la salle du festin, elle prit congé du duc de Lorraine, qui, ayant su ce qui venait de se passer, fut pris d'une violente colère; elle essaya de le calmer et, tandis que tous les assistants éclataient en sanglots, donnant la main à Le Tellier, elle sortit sans verser une larme. Le lendemain, elle renvoyait au duc un million de pierreries que son fiancé lui avait données, disant « qu'il ne lui convenoit pas de les garder, n'ayant pas l'honneur d'être sa femme[1]. »

Voilà comment se comportait une simple bourgeoise qui certes eût bien mérité d'être duchesse! Voyons maintenant les sentiments d'une duchesse véritable.

En même temps qu'il avait cédé sa fiancée à son frère, George-Guillaume s'était engagé, comme nous l'avons dit, à renoncer à jamais au mariage, afin de transmettre son héritage à ses neveux; mais il n'avait pas pour cela fait vœu de chasteté. Ayant rencontré en Hollande une Française d'une grande beauté, Mlle Éléonore Desmier d'Olbreuse, descendue d'une ancienne famille du Poitou, et qui était fille d'honneur de la princesse de Tarente, il en devint épris; ce que voyant, Ernest-Auguste et Sophie attirèrent la jeune fille chez eux, fournissant ainsi à leur frère l'occasion de pouvoir lui déclarer son amour. Après une assez longue résistance, Éléonore finit par céder et consentit à vivre avec George-Guillaume, qui venait, après la mort de son frère aîné, Christian-Louis, d'échanger son duché de Hanovre contre celui de Zell, dont il avait pris le titre. Pour régler cette situation, — je parle des relations de George-Guillaume avec sa maîtresse, — il y eut même, qui le croirait? un contrat dressé, pièce trop curieuse pour que nous ne la citions point, et au bas de laquelle l'honnête Sophie n'hésita point à mettre sa signature : « Comme l'affection que j'ay pour mon frère (c'est George-Guillaume qui parle) m'a fait résoudre de ne me jamais marier pour son avantage et celuy de ses enfants dont je ne me départiray jamais et qu-

1. Voir le récit de cet épisode dans le *Recueil de différentes choses*, par le marquis de Lassay (Lausanne, 1756, 4 vol. in-4°), au tome I, et l'article de Sainte-Beuve sur l'auteur (*Causeries du lundi*, t. IX, p. 129 et suiv.).

Mlle d'Olbreuse s'est résolue de vouloir vivre avec moy, je promets de ne l'abandonner jamais et de luy donner deux mille écus par an et six mille écus par an après ma mort...[1]. »

Sophie espérait bien que son beau-frère s'en tiendrait à cette liaison irrégulière et ne chercherait rien au delà. Mais l'amour ne connaît pas ces calculs intéressés. Ce qu'il était aisé de prévoir arriva. Le nouveau duc de Zell s'attacha de plus en plus à sa conquête; aussi Sophie et son époux ne tardèrent point à prendre ombrage de celle qu'ils avaient eux-mêmes patronnée. Ce fut bien pis quand ils s'aperçurent que George-Guillaume tendait à épouser sa maîtresse, ne fût-ce que de la main gauche, à la faire reconnaître duchesse par l'empereur et à faire légitimer la fille qui était née d'Éléonore d'Olbreuse.

L'empereur ayant donné son approbation, Sophie se répandit en railleries amères sur le compte de sa belle-sœur, et Madame, en France, fit chorus en s'associant, comme toujours, aux rancunes de sa tante qu'elle faisait siennes. Cette dernière écrit à son frère (4 juin 1676) : « Liselotte me mande qu'on se moque furieusement de G.-Guillaume en France d'avoir épousé une créature qui a tout fait ce qu'elle pouvait pour épouser le père du premier valet de chambre de Monsieur, nommé Colin. » Mensonge et calomnie, car Éléonore Desmier d'Olbreuse appartenait à une famille poitevine d'excellente noblesse; mais Madame n'y regardait pas de si près : « Il y a quelques jours, écrit-elle à sa tante, comme j'étais en train de me laver les mains, Mme de Durasfort [*lisez :* Mme de Durfort, duchesse de Duras] me raconta comment feu le prince de Tarente s'était fait laver les mains et aussi les bras par deux des demoiselles d'honneur de sa femme; l'une s'appelait Maranville, l'autre Dolbreuse. Là-dessus elle me demanda s'il était vrai que cette dernière fût princesse régnante et eût fait une si grande fortune; qu'elle ne pouvait guère le croire, ayant entendu dire que les princes allemands ne se mésalliaient jamais. J'avoue que cette question m'a fait complètement rougir...; aussi ai-je vite parlé d'autre chose » (29 sept. 1683).

Ce qui rassurait Sophie, c'est qu'Éléonore d'Olbreuse n'avait mis au monde qu'un rejeton du sexe féminin. Mais il faut voir avec quelle franchise cynique, dans les lettres écrites à son frère (le père de Madame), elle exprime les craintes qui l'agitent, dans la pensée que la duchesse de Zell pourrait accoucher d'un fils qui viendrait renverser leurs espérances à elle et à son mari. Au milieu de ces appréhensions, Jean-Frédéric, — l'ex-duc de Zell, devenu duc de

1. *Memoiren...*, p. 91.

Hanovre à la mort mentionnée plus haut de Christian-Louis, — s'était marié, nouveau sujet de craintes pour Sophie, qui tremble à chaque grossesse nouvelle de l'une ou de l'autre de ses belles-sœurs. Annonçant à son frère que le duc de Hanovre est en train de faire construire deux forteresses pour la protection de ses États : « Tout cela, dit-elle (1er mai 1675), ne m'intéresse pas autant que la grossesse de la duchesse sa femme; car il est à croire qu'elle fera présentement un fils. » Et une autre fois : « ... Mme sa femme n'est pas grosse, c'est la meilleure nouvelle que je sache pour mes enfants » (*Correspondance...*, p. 252). De son côté, le mari disait de son frère : « Tant qu'il n'a point de fils, cela ne nous est point désavantageux » (p. 277). Leurs vœux furent exaucés, car J.-Frédéric mourut (1679), ne laissant que des filles; son frère Ernest-Auguste recueillit sa succession et c'est ainsi qu'il eut le duché de Hanovre, érigé plus tard en électorat (1692).

La fille du duc de Zell et d'Éléonore d'Olbreuse grandissait pendant ce temps : restée fille unique, elle devenait un parti considérable pour des prétendants princiers. Pouvait-on croire qu'Ernest-Auguste et Sophie, si fiers du sang qui coulait dans leurs veines, consentiraient jamais à unir l'héritier de leur nom et de leurs États à la fille de la parvenue, de cette « demoiselle du Poitou, » pour laquelle ils n'avaient que dédains et sarcasmes? C'est pourtant ce qui arriva. Sophie trouva la pilule bien dure à avaler; mais, « si on la dore de 100,000 écus par an, on fermera, disait-elle, les yeux en la prenant » (*Memoiren...*, p. 29). Les avantages matériels finirent par effacer à ses yeux la honte qu'un mariage si disproportionné devait, du moins à ce qu'elle s'imaginait, faire rejaillir sur la maison de Brunswick. Les sentiments du fiancé étaient d'ailleurs ici à l'unisson de ceux de ses nobles parents : « Pour mon fils, il ne s'attache pas à la bagatelle, écrivait Sophie; il épouseroit même une boiteuse, s'il y trouvoit son compte; car l'intérêt de sa maison réglera toujours sa conduite » (4 mars 1682)[1].

La jeune Sophie-Dorothée fut donc mariée (1682) à son cousin George-Louis, le futur roi d'Angleterre; « des crottes de souris mélangées avec le poivre » (*vermengen des mausedreck unter den pfeffer*), disait de ce mariage la princesse Palatine, qui, dans ses lettres, reproduit souvent cette expression empruntée à un proverbe de son pays. Union déplorable où la malheureuse Sophie-Dorothée

1. Lettres de l'Électrice Sophie au ministre hanovrien Alb. de Bussche (en français), publ. par M. Bodemann dans *Zeitschrift des hist. Vereins f. Niedersachsen*, année 1882, p. 129 et suiv.

était sacrifiée et qui finit, comme on sait, par un drame dont l'histoire n'a pas encore éclairci le mystère. On pouvait espérer que la correspondance actuelle contiendrait quelques renseignements à ce sujet; mais à cet endroit il existe une lacune dans les lettres de Madame à sa tante. Nous ne savons rien de ce qu'elle lui écrivit entre le 8 juillet et le 18 novembre 1694; les lettres intermédiaires ont évidemment été détruites. L'événement avait eu lieu dans la nuit du 1er au 2 juillet 1694; cette nuit-là, le jeune comte Philippe de Kœnigsmarck, qui devait accompagner la princesse, lassée des mépris et des infidélités de son époux et résolue à fuir, le comte de Kœnigsmarck disparut sans que l'on pût savoir ce qu'il était devenu; il avait été, croit-on, assassiné par ordre de la comtesse de Platen, maîtresse d'Ernest-Auguste, et dont Kœnigsmarck aurait dédaigné les faveurs ou refusé d'épouser la fille. Cette fille était la maîtresse ou du moins une des maîtresses de George-Louis; car ce prince, qui n'avait à reprocher que des imprudences et des légèretés à sa jeune femme, légèretés et imprudences qu'elle expia par une captivité de trente-deux ans au château d'Ahlden, n'entretenait pas moins de quatre maîtresses à la fois, dont trois prises dans la même famille, les Meisenbuch, de la Hesse, qui s'arrogèrent, pendant un siècle entier, le privilège peu enviable de fournir aux amours de la maison de Brunswick-Hanovre. On prétend même que la comtesse de Platen, qui ouvre la marche, avait élevé sa fille en vue de lui procurer auprès du fils (George-Louis) une position équivalente à celle qu'elle-même occupait auprès du père (Ernest-Auguste). Dans une lettre de la correspondance actuelle (Versailles, 19 janvier 1702), nous lisons ceci : « Dans le doute où la Kielmanseck [fille de la Platen] peut être si votre fils le prince électoral n'est pas son frère, il me paroît abominable qu'elle ait des prétentions à vouloir renouveler l'histoire de sa mère. » Voici du reste sur quel ton dégagé Sophie de Hanovre parlait des aventures galantes de son fils; elle écrivait à son frère avec une crudité d'expressions qui vaut bien celle de la Palatine : « Anne, que vous avez vue...[1], a trop mangé à la cour, dont le ventre lui est si fort enflé qu'il a fallu qu'elle s'est (*sic*) retirée de bonne heure de peur d'y crever. Elle nomme un père qui ne l'épousera pas; aussi disoit-elle en soupirant : « Hélas! je ne croyois pas que j'en « deviendrois grosse! » Puis, quelques mois après : « Votre filleul[2] vous est bien obligé de la bonté que vous avez de prendre son parti.

1. Anne était une camériste attachée au service de la jeune princesse Sophie-Charlotte, fille de l'Électrice de Hanovre.

2. L'Électeur palatin Charles-Louis était en effet le parrain du prince électoral de Hanovre.

Ernest-Auguste a cru se faire honneur en montrant sa sévérité, mais il y a longtemps que la paix est faite et qu'il l'a embrassé en disant qu'il pouvoit coucher avec qui il vouloit, pourvu qu'on n'en sût rien. » Et, comme conclusion : « La belle Anne vient d'accoucher d'un beau mâle, avec des cheveux noirs comme celui qu'elle dit en être le père[1]. » Madame aussi avait appris la chose et n'avait pas manqué de s'en amuser ; mais, dit-elle à sa tante (1er février 1677) : « On m'a écrit que votre fils aîné n'aime pas qu'on lui parle de cette histoire ; je ne veux donc plus en rien dire... »

En étudiant l'histoire des deux princesses qui font le sujet de ce travail, Élisabeth-Charlotte et Sophie, je me suis plus d'une fois représenté la surprise qu'elles éprouveraient si elles revenaient subitement au monde, si elles y voyaient, l'une, son Hanovre absorbé par la Prusse, l'autre, son Palatinat dont le nom même a depuis longtemps disparu de la carte ; si, détournant leurs yeux de l'Allemagne, elles les tournaient vers la France, elles y verraient la monarchie de Louis XIV renversée, le pays érigé en république, la maison royale où Madame était entrée par son mariage condamnée à l'exil ; et, pendant ce temps, ô comble d'horreur ! la postérité des deux femmes qu'elles méprisaient comme étant de trop petite naissance, — cette postérité tranquillement assise sur deux des principaux trônes de l'Europe, les trônes d'Angleterre et de Prusse[2] !

VII.

Saint-Cloud, 9 juin 1701. — C'est la plus malheureuse de toutes les créatures qui vous écrit : Monsieur a été frappé d'apoplexie hier, à

1. *Correspondance...*, citée par Bodemann, I, p. 14.

2. La malheureuse Sophie-Dorothée eut deux enfants : une fille, qui portait le même nom que sa mère et qui fut mère du grand Frédéric ; un fils, George-Louis, qui fut le premier roi de la dynastie de Hanovre en Angleterre. — Sur Éléonore d'Olbreuse, consulter la très intéressante publication du vicomte Horric de Beaucaire : *Une mésalliance dans la maison de Brunswick* (Paris, 1884, in-8° de 315 p.). Il faut y rattacher les documents publiés par le même auteur pour la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis : *Éléonore Desmier d'Olbreuse, duchesse de Brunswick-Zell*, 1675-1729 (Pons, 1885, in-8° de 116 p.). En Allemagne, M. G.-F. Neigebaur a donné : *Eleonore d'Olbreuze, Stamm-Mutter der kœn. Hœuser von England, Hannover u. Preussen* (Brunswick, 1859, in-8°), et M. Ad. Köcher : *Denkwürdigkeiten der Zellischen Herzogin*, dans : *Zeitschrift des hist. Vereins f. Niedersachsen*, Jahrg. 1878. — Sur sa fille, Sophie-Dorothée : A.-F. Schaumann, *Sophie-Dorothea, Prinzessin v. Ahlden u. Sophie v. Hannover* (Hanovre, 1879, in-8°) ; *Die Prinzessin v. Ahlden*, v. Dr Ad. Köcher (*Histor. Zeitschr.* de Sybel, Jahrg. 1882, Heft 4 et 5), et l'ouvrage de M. Horric de Beaucaire.

10 heures du soir. Il est à l'agonie, et moi dans le plus grand malheur du monde; mais je reste jusqu'à la mort votre fidèle parente et servante. — Élisabeth-Charlotte.

C'est en ces termes que la princesse annonce à sa tante le malheur qui vient de la frapper, à supposer que ce fût un malheur pour elle de perdre un prince qui lui avait toujours préféré d'indignes favoris. Elle trouva dans le mobilier du défunt des cassettes pleines de lettres, écrites par ces « mignons, » lettres dont elle ne voulut même pas prendre connaissance, et qu'elle brûla, de peur qu'elles ne tombassent en d'autres mains.

La correspondance actuelle ne nous apprend pour ainsi dire rien de nouveau sur les démêlés entre les deux époux; nous étions déjà parfaitement édifiés à cet égard, grâce aux lettres de Madame à sa tante que Leopold von Ranke avait publiées et dont il existe, comme nous avons dit, deux traductions, celle de M. Jæglé étant même augmentée de lettres originales recueillies par lui en Hanovre. Nous emprunterons pourtant à la nouvelle publication de M. Bodemann la lettre suivante, dont M. Jæglé n'a traduit que quelques lignes; elle est curieuse en ce qu'il y est fait allusion à la mort de la première femme de Monsieur, qu'on prétendait avoir été empoisonnée. La seconde Madame, la nôtre, semble aussi croire à un crime, à un crime commis à l'insu du mari.

Élisabeth-Charlotte était indignée de la méchanceté de ses ennemis, qui l'accusaient d'avoir une galanterie avec un officier des gardes : elle a raconté l'histoire tout au long dans une lettre de dix ou douze pages (19 sept. 1682), lettre bien connue. Elle avait eu à ce sujet un long entretien avec Louis XIV, à qui elle avait demandé de pouvoir se retirer de la cour. Sa tante était déjà informée de l'aventure et c'est alors qu'elle avait écrit à l'un des raugraves (demi-frères de Madame), Carllütz, en ce moment à Paris, une lettre que nous avons citée dans notre premier article (*Rev. hist.*, t. LV, p. 321, en note).

Voici la lettre de Madame :

Paris, 24 novembre 1682. — Je suis honteuse, car j'ai là devant moi huit de vos gracieuses lettres pour lesquelles je ne vous ai pas encore remerciée comme je l'aurais dû; mais vous tiendrez compte, j'espère, d'un pauvre cerveau troublé tel que le mien; vous penserez qu'on n'est guère en état d'écrire quand on est occupée à montrer au roi, à son mari et à toute la cour qu'on n'a pas fait de « suposition » (*sic*), mais au contraire qu'on a supporté aussi patiemment que possible celles des autres.

Cette histoire serait trop longue à vous dire, mais, si vous désirez la

savoir, vous n'avez qu'à interroger le raugrave[1], qui pourra vous la conter en détail; il la tient de moi, il en a aussi beaucoup entendu parler à la cour; il pourra donc vous dire ce que le « public » pense et si l'on me donne grand tort.

Mais, comme mes ennemis sont assez éhontés pour employer mes propres domestiques à écrire des mensonges et des lettres fausses contre moi, il n'est pas étonnant qu'ils fassent écrire à mon sujet en Allemagne et même dans le monde entier des histoires inventées à plaisir.

Je prends Dieu, la cour entière et tous mes gens à témoin que, dans tout mon chagrin, je n'ai dit à Monsieur aucune parole méchante, que je ne lui ai fait aucun reproche, que je n'ai point parlé contre lui en cachette; au contraire, je me suis fait une « estude » de me surveiller afin de ne rien dire qui pût lui déplaire; quand il me persifle, je ne souffle mot. En outre, comment puis-je lui avoir reproché la mort de sa femme, moi qui suis, plus que personne, persuadée que cela s'est fait à son insu (*dass diese that ohne sein wissen geschehen ist*)? J'avoue qu'une fois (comme il me reprochait que mon chagrin me conduirait au tombeau et que je me tuerais par ma « violence »), j'ai dit que ma mort ne serait pas une grande perte et que je n'estimais pas la vie assez pour craindre la mort. C'est tout ce que j'ai dit à Monsieur sur ce sujet. Je vous prie donc très humblement de ne pas vous faire une si mauvaise opinion de moi et ne pas croire que je me rends malheureuse par « caprice » et méchante humeur. Car, si vous et mon oncle aviez réellement cette idée de moi, cela me rendrait plus mélancolique que tout mon chagrin et ce que j'ai supporté n'ont pu le faire.

Je ne sais pourquoi les gens veulent dire que Monsieur et moi nous vivons comme chien et chat, tandis que nous avons, au contraire, soigneusement observé tous les « dehors, » et, dans le fait, nous ne nous sommes pas disputés; car, dans tout ce qui s'est passé, le roi était médiateur et parlait tantôt à l'un, tantôt à l'autre; mais nous, c'est-à-dire Monsieur et moi, nous avons parlé de toute sorte de choses indifférentes, comme si de rien n'était. Mais, ainsi que je l'ai dit, si l'on ne prétendait pas que c'est ma faute quand on vit mal avec moi, on n'aurait rien à me reprocher, et l'on serait obligé d'avouer qu'on est injuste à mon égard; au reste, Carllütz vous expliquera tout cela de vive voix...

Près d'un an après, son esprit n'était pas encore calmé; car elle écrivait :

Fontainebleau, 29 août 1683. — Vous espérez, dites-vous, que mon « esprit » sera au-dessus de cela, car l'on cause le plus de dépit à ses ennemis quand on les méprise; cette leçon assurément serait facile à suivre si le chagrin provenait de gens éloignés; mais, comme il vient de Monsieur plus que de tout autre, et que ses amis (qui tous sont mes

1. Le raugrave était à ce moment revenu en Allemagne.

ennemis) l'ont tellement monté qu'il a pour moi plus de haine que n'en ont tous les autres, il est impossible que par moments je ne sois pas chagrine. » Quand on est haïe par d'autres qui vous font du mal, on a la consolation qu'un jour ou l'autre on leur rendra la pareille, mais, contre cet ennemi-ci, l'on ne peut se venger; d'ailleurs, quand même je le pourrais, je ne voudrais pas le faire, car à mon mari rien de fâcheux ne peut arriver que je n'y aie part; s'il est « chagrin, » essuie sa mauvaise humeur; est-il malheureux, ce qui lui advient me touche moi-même. Je partage le mal qui lui arrive; quant au bien, je n'y ai aucune part. En effet, s'il reçoit de l'argent, cet argent est pour ses amis (mes ennemis). Sa faveur, il ne l'emploie que pour leur plaire et me tourmenter, comme j'en fais chaque jour l'expérience. Aussi, j'ai beau me raisonner, tâcher de dissiper mes ennuis, j'ai grand'peine à y réussir. Si j'avais quelque « occupation, » cela me distrairait; mes ennemis y ont pourvu en ce sens que je ne puis dire un mot. Ainsi, dès que je demande à mes gens, devant mon mari, quelle heure il est, celui-ci, craignant que ce ne soit un ordre, veut savoir de quoi il s'agit. Vous pensez si cela me fait respecter des domestiques. — Quand je dis deux mots à mes enfants, on examine pendant une demi-heure ce que je leur ai dit; et ces jolies choses se renouvellent cent fois par jour, ce qui est « fatiguant » à la longue. Si encore j'avais auprès de moi un être (*seelenmensch*) à qui ouvrir mon cœur, avec qui je pourrais pleurer ou rire de tout cela, je prendrais patience; mais on a eu soin de renvoyer ma bonne suivante noire[1]...

Le tableau que Saint-Simon a tracé des derniers moments de Monsieur est connu de tout le monde, ainsi que le récit dont il l'a fait suivre, récit de la fameuse entrevue de Madame et de Mme de Maintenon, où la première joue un rôle si ridicule. D'après Saint-Simon, Mme de Ventadour, dame d'honneur de la Palatine, assistait à l'entretien, et c'est en sa présence que Mme de Maintenon aurait produit une des lettres de Madame à sa tante, lettre « où, après des nouvelles de cour, elle lui disoit en propres termes qu'on ne savoit plus que dire du commerce du roi et de Mme de Maintenon, si c'étoit mariage ou concubinage, et de là tomboit sur les affaires du dehors et sur celles du dedans... A cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. La voilà à pleurer... » Elle était à peine remise de son émotion que Mme de Maintenon lui porta un nouveau coup en lui racontant « mille choses plus offensantes les unes que les autres qu'elle [Madame] avoit dites d'elle [Mme de Maintenon] à Mme la dauphine... » et que celle-ci avait redites mot pour mot. Là-dessus second effarement de la Palatine, qui demeura comme une statue. C'était « une terrible humilia-

1. M. Bodemann se demande si ce ne serait pas son amie Mlle Théobon, qu'on avait en effet renvoyée d'auprès elle quelque temps auparavant; mais que signifie l'épithète *schwartze*, qui ne peut s'appliquer à la personne en question?

tion pour une si rogue et fière Allemande. » Tout se sait enfin dans les cours, ajoute Saint-Simon, comme s'il était sûr de son fait, « et, si je me suis peut-être un peu étendu sur ces anecdotes, c'est que *je les ai sues d'original* et qu'elles m'ont paru très curieuses. » Or, nous avons la lettre de Madame à sa tante (12 juin 1701), où elle lui raconte la même entrevue; ici, ce n'est plus du tout Madame qui a chargé Mme de Ventadour d'aller trouver Mme de Maintenon, avec qui elle désirait se réconcilier, dans les circonstances présentes; c'est, au contraire, Mme de Maintenon qui aurait fait dire à Madame par son fils, le duc de Chartres, que le moment était venu pour elle de se remettre en bons termes avec le roi. Sur quoi Madame, reconnaissant la justesse de ce conseil, aurait chargé le duc de Noailles de prier de sa part Mme de Maintenon de venir la trouver, la rigueur de son deuil l'empêchant de sortir. Aucune personne étrangère, — ce qui est bien plus vraisemblable, — n'assistait à l'entretien, où il ne fut aucunement question des lettres à l'électrice de Hanovre. Mme de Maintenon ne tira de sa poche, comme dans le récit de Saint-Simon, aucun papier qui pût couvrir de confusion la princesse Palatine. Ce sujet des lettres à l'électrice ne fut abordé que dans le colloque avec le roi, lequel colloque suivit l'entrevue avec Mme de Maintenon. « Ma tante, dit-elle au roi, est la personne du monde à qui je suis le plus attachée par reconnaissance et par inclination. Je lui ai de tout temps ouvert mon cœur... » A quoi Louis XIV répondit : « Je ne sais rien de vos lettres; je n'en ai lu aucune..., je ne trouve pas mauvais que vous aimiez et respectiez madame votre tante comme une mère[1]... »

La relation faite par Madame dans sa lettre du 12 juin 1701, la première qu'elle écrivit à sa tante, après le billet que nous avons cité plus haut, annonçant l'agonie de son mari, — cette relation est bien plus croyable. Dans son livre sur *Saint-Simon historien de Louis XIV*, Chéruel, comparant les deux versions, dit que Saint-Simon n'avait pas intérêt à faire en cette circonstance un récit plus favorable à Mme de Maintenon qu'à Madame; aussi Chéruel est-il porté à préférer le témoignage de Saint-Simon, tout en reconnaissant que le noble duc a, suivant son habitude, cherché à disposer les faits de manière à présenter une scène piquante et dramatique. Mais il ne s'agit pas de la forme, il s'agit du fond même de son récit, tout à fait différent de celui de Madame. Lequel, de Saint-Simon ou de Madame, a dit la vérité ?

Malgré sa réconciliation apparente avec Mme de Maintenon, Madame ne cessa d'avoir pour celle-ci des sentiments d'antipathie et de haine :

1. Trad. A. Rolland. La lettre de Madame était déjà connue par l'ouvrage de L. von Ranke.

... La vieille fait croire au roi qu'il n'y a pas sa pareille pour la piété, la vertu, et cela, le pauvre roi le croit religieusement. Tous les jours, elle me fait des brusqueries; à la table du roi, les plats dont je veux manger, elle me les fait enlever sous mon nez; quand je vais la voir, elle me regarde par-dessus l'épaule, ne m'adresse point la parole et se moque de moi avec ses dames. C'est fait exprès. La vieille espère que je me fâcherai et m'emporterai, afin qu'il puisse être dit qu'on ne peut vivre avec moi et afin qu'on m'envoie à Montargis[1]. Mais je devine la manœuvre, et ne fais que rire de ses entreprises. Je ne me plains point; je ne souffle mot. Il n'en est pas moins vrai que c'est une triste vie que je mène ici; mais mon parti est pris; je laisse aller les choses et je m'amuse autant que possible. Je pense que la vieille n'est pas immortelle et que tout change en ce monde; on ne m'enlèvera d'ici que par la mort. C'est ce qui l'enrage, méchante comme elle est. Jamais personne n'a été aussi absolue que la Maintenon, mais, comme elle est ignorante et ne comprend rien que la vie bourgeoise, et cependant veut tout dominer, c'est pour cela que les choses vont tout de travers. La créature est horriblement détestée à Paris; elle ne peut s'y montrer; je crois qu'elle y serait lapidée. (Versailles, 20 septembre 1708.)

Son aversion l'aveuglait au point qu'elle charge son ennemie de toutes les noirceurs, qu'elle l'accuse de tous les crimes :

J'ai, dit-elle à sa tante (Versailles, 30 avril 1709), lu dans Procope le passage que vous citez; mais il y avait une grande différence, car Justinien ne valait pas grand'chose, tandis que notre roi est d'une très haute naissance, il n'aurait donc pas dû perdre ainsi le sens et son fils non plus, s'il est vrai qu'il ait épousé l'infecte Choin. La dame est affreusement méchante, je veux parler de la vieille. Personne à la cour ne doute qu'elle n'ait empoisonné Louvois et Mansart, le premier pour avoir conseillé au roi de faire un voyage sans elle, le second pour avoir voulu conseiller au roi de donner les postes aux banquiers; en échange, ceux-ci auraient liquidé « les billets de monnoye, » ce qui eût été un grand avantage pour tout le royaume.

C'est cette vieille ordure qui ouvre toutes mes lettres[2], les dénature et s'en sert pour me tourmenter; elle est capable de tout au monde et feint la dévotion. Le roi craint horriblement le diable; ignorant dans les choses de sa religion, il ne croit que ce que la dame lui fait accroire;

1. Le domaine de Montargis était son douaire.

2. C'était là un de ses grands griefs contre Mme de Maintenon. Elle se plaint continuellement dans sa correspondance de cette violation du secret des lettres, qu'elle reprochait au ministre Torcy : « Vraiment on en use avec mes lettres d'une manière trop indécente; voilà que la poste de Hanovre manque tout à fait. Ma chambre est remplie de guêpes; il y en a plus de trente à la fenêtre; j'ai souhaité que ceux qui retiennent ma correspondance les eussent toutes dans le derrière (*im hintern*); cela les obligerait à songer à autre chose... » (Marly, 3 sept. 1702.)

car, de sa vie, il ne lit une ligne; il donne tout à lire à la dame, aux ministres et au confesseur, qui lui font rapport du contenu. Ceux-ci peuvent donc dire tout ce qu'ils veulent et nuire, s'il leur plaît. Il est certain que la vieille ne croit ni à Dieu ni à diable; sans quoi elle ne serait pas si méchante de faire du mal à tout le monde et d'empoisonner les gens.

Elle passe toute mesure quand elle dit :

23 janvier 1701. — On m'a appris en confidence, hier, une nouvelle que j'ai peine à croire; mais je donnerais bien quelque chose pour qu'elle fût vraie. Le bruit court à Paris que la *Pantecrate* (la Toute-Puissante, c'est-à-dire la Maintenon) a vendu son mari et reçoit de l'argent de l'empereur. Ce serait trop plaisant si c'était vrai. Il est certain qu'elle tire des millions de l'Alsace et qu'elle y écorche la noblesse, pendant qu'ici elle prend de toutes mains; mais, ce qui est le plus joli, c'est qu'elle fait comme si elle n'avait rien, et, quand son mari veut lui donner de l'argent : « Oh! non, dit-elle, gardez-le pour vous; je n'en ai pas besoin; j'ai assez pour vivre. » Alors, il pense que personne ne recherche moins l'argent qu'elle; il admire sa modération; cependant, il n'y a pas au monde d'être plus intéressé. Cela me divertit fort. Elle a, dit-on, des conversations secrètes avec le comte de Zinzendorf [ambassadeur de l'empereur à Versailles], dans la chambre de la marquise de Dangeau, qui mène l'intrigue, de concert avec son mari et Torcy. Je ne puis comprendre ce que la vieille qui n'a pas d'enfants prétend faire de tous les millions qu'elle a ramassés. Mais la chose ne me regarde point.

Elle m'a bien manifesté sa haine pendant ma maladie. Toute la France, depuis le roi jusqu'au moindre des particuliers, est venue me voir et a demandé de mes nouvelles; elle seule, pour se singulariser, n'a pas même demandé comment je me portais. Sa défaveur ne m'a pas empêchée de guérir et ne m'empêche point de me bien porter aujourd'hui; j'aime encore mieux avoir sa haine que d'avoir la fièvre, qui me seroit bien plus nuisible...

Elle revient souvent sur cette avidité de Mme de Maintenon; elle y insiste avec force. A en croire Madame, des prêtres auraient été placés par Mme de Maintenon en différentes paroisses de Paris pour lui rapporter ce qui s'y passait; mais quelques paroisses auraient opposé de la résistance, ne voulant pas recevoir les espions qu'on y installait[1] : « Le roi est plus acharné que jamais contre les réformés;

1. A propos de l'espionnage pratiqué pour le compte de Mme de Maintenon, Madame dit, dans une lettre du 23 septembre 1708 : « On dit, et je le crois, que tous les soirs elle reçoit des espions de la cour cinq ou six gros paquets où on lui rend compte de tout ce qui s'y passe. Les espions sont des gens de qualité; ils ont à leur service des Suisses qui n'ont d'autre emploi que d'aller aux portes pour voir qui entre et qui sort, savoir où vont les gens et ce qu'ils mangent les jours de jeûne; ces rapports sont déposés sur la toilette de la dame, qui en entretient le roi. »

tant que la vieille gouvernera, il n'en sera pas autrement, car c'est le seul moyen pour elle de manifester son zèle et sa haute dévotion. Si les réformés avoient pris une bonne résolution, s'ils étoient venus offrir à la dame une couple de millions, et en outre s'ils lui eussent fait peur, et l'avoient menacée d'un mauvais coup, dans le cas où elle ne seroit pas pour eux, je suis persuadée qu'elle les eût laissés en repos, car la dame est poltronne » (4 mai 1698). Et encore, en 1706 (23 sept.) : « Elle ne pense qu'à son intérêt et tire argent de tout; les pauvres juifs du Palatinat en ont été pour 120,000 florins ; elle se fait donner de l'argent par tous; c'est pourquoi les choses vont d'une façon si extravagante; il n'y a qu'injustice et calamité pour le peuple. »

Les Parisiens aimaient la Palatine à cause de son caractère et de son aversion pour les intrigues; ils détestaient au contraire sa *belle-sœur* : « La Pantecrate craint tant les Parisiens qu'elle n'ose se montrer dans son propre carrosse. Nous l'avons rencontrée hier; des gardes du corps déguisés entouraient sa voiture, qui était celle du roi; si les femmes de la halle pouvaient l'attraper, ils la mettraient en pièces, tant elle est haïe » (18 mai 1698).

Ce qui consolait la duchesse d'Orléans et lui faisait prendre son mal en patience, c'est qu'étant plus jeune que son ennemie, elle espérait lui survivre. Cependant elle avoue qu'on ne savait pas au juste l'âge de Mme de Maintenon :

14 août 1692. — Je me suis informée de l'âge de l'ordure du grand homme. On dit qu'elle n'a que cinquante-six ans ; ceux qui le disent prétendent le savoir très bien, mais, selon d'autres, elle a juste soixante ans ; et malheureusement elle n'a pas davantage. Elle a eu si peur de mourir, bien qu'elle ne fût pas en danger, que dans toutes les églises on a fait prier pour elle, toutefois sans la nommer ; on a dit seulement que l'on priait pour une personne « de condition, utille pour l'Estat, » ce dont je ne suis point persuadée.

Et, quelques années après :

Personne ne sait au juste l'âge de Mme de Maintenon, mais elle ne doit pas être très vieille, car il n'y a pas encore six ans que *Demoiselle Catherine* l'a quittée[1]. (9 mars 1698.)

1. *Jungfer Katherin*, personnification, nous dit une note de M. Bodemann, de cet état particulier des femmes, qu'exprimait chez les anciens le mot καθαρισμός (*catarrhus*), ou « flux périodique du sang. » C'est une expression vulgaire. Grâce aux révélations de Madame, on saura désormais la date de la ménopause chez Mme de Maintenon ; mais nous connaîtrons aussi l'époque où la princesse eut la sienne, car voici la confidence qu'elle fait dans une de ses lettres, où elle ajoute sur son mari un détail qu'on ignorait; sa tante était sans doute la seule personne à qui elle osât confier un tel secret :

« Saint-Cloud, 14 juin 1699. — ... *Demoiselle Catherine* m'a tout à fait quit-

A onze ans de cette dernière date, ayant un jour rendu visite à Mme de Maintenon, elle lui trouve bonne mine et constate la vivacité de ses yeux, qui sont toujours beaux. Et, comme elle la voyait au lit:

Je lui demandai, écrit-elle (21 avril 1709), si elle était malade; ; sa réponse fut négative; mais elle maigrit affreusement, de sorte que l'os de son derrière perce presque la peau. L'amaigrissement est à la mode chez les reines; la pauvre reine d'Angleterre a tout à fait la consomption; je crains fort qu'elle ne puisse vivre. A ces deux-là, je voudrais pouvoir donner toute la graisse de mon ventre, de mes hanches et de mon derrière; ce serait nous rendre mutuellement service, et elles ne risqueraient pas de s'écorcher le derrière en s'asseyant.

Une fois pourtant Madame put croire que Mme de Maintenon était sérieusement atteinte; la joie qu'elle en témoigne n'est certes pas pour lui faire honneur :

Versailles, 27 février 1695, à 6 heures du soir. — Monsieur m'a dit hier une bonne nouvelle, si elle était vraie, mais je crains que non; c'est que la vieille ordure a un cancer à la matrice (*mutterkrebs*). (?). Ce serait un grand bonheur, si cela était réel; mais je ne le puis croire. Maintes fois déjà je me suis aperçue que, lorsqu'elle craint que son monde ne lui échappe, elle fait semblant d'être à la mort, afin de l'attendrir et de le ramener à elle. Puis, quand cela est fait, elle redevient fraîche et bien portante. On ajoute que le médecin qui, l'an dernier, a été renvoyé a encouru cette disgrâce pour avoir dit au grand homme de ne pas se chercher avec la vieille, à cause de son état tout à fait malsain. C'est qu'elle n'a pu pardonner, et elle n'a eu de cesse qu'elle n'ait fait renvoyer le médecin. Pour empêcher de tels avis à l'avenir, elle a fourni son mari un médecin de son choix, lequel ne donnera point de conseils contraires. Elle est donc, à ce que je vois, comme Cléanthis de l'*Amphytrion*, et pourrait dire :

« Je me moque des médecins
Avec leurs raisonnements fades;
Qu'ils règlent ceux qui sont malades,
Sans vouloir gouverner les gens qui sont bien sains.

tée; je n'en suis pourtant pas malade. Je crois qu'elle m'a quittée plus tôt à cause de toutes les drogues qu'on m'a fait prendre, après que mon mari m'eut donné la belle maladie que vous savez bien. »

Madame, née en 1652, avait donc alors quarante-sept ans. Au reste, *Jungfer Katherin* était un sujet dont les femmes s'entretenaient, paraît-il, librement, à cette époque, devant tout le monde. Dans les premiers temps de son séjour en France, Élisabeth-Charlotte avait été fort choquée de ces discours et sous cette impression avait mandé à sa tante : « Il faut que je vous conte encore quelque chose qui au commencement m'a paru très étrange. Ici, l'on parle sans vergogne de « mademoiselle Catherine, » et la reine, qui est une femme si honnête, en parle publiquement à table, devant tous les hommes... » (24 juillet 1678.)

Ils se mêlent de trop d'affaires
De prétendre tenir nos chastes feux gênés.
. . . . . .
Non, je soutiens que cela conclut mal,
Ces raisons sont raisons d'extravagantes têtes.
. . . . . .
Et les médecins sont des bêtes. »

Elle a donc renvoyé le premier médecin, comme étant une bête. Vous trouverez, je m'en flatte, que j'ai cité à propos la comédie d'*Amphytrion*.

Cependant, il arrive un moment, — c'était vers la fin du règne, — où, malgré toute sa haine pour Mme de Maintenon, elle souhaite que celle-ci puisse vivre et vivre longtemps : « Quoique la vieille soit notre pire ennemie, je lui souhaite pourtant une longue vie, à cause du roi, car tout iroit dix fois plus mal, si le roi devoit mourir. Il a tant d'amour pour cette femme qu'il ne lui survivroit pas; je désire donc qu'elle puisse vivre encore de longues années... » Et elle ajoute : « Je vous prie de ne pas répondre à cette lettre » (21 mai 1712).

Il eût été bien surprenant que, parlant de Mme de Maintenon aussi souvent qu'elle le fait dans ces lettres, Madame n'eût pas dit quelques mots de l'établissement fondé par celle-ci à Saint-Cyr, mais on se doute bien que, si elle en parle, ce n'est pas pour en faire l'éloge, d'autant que Mme de Maintenon l'excluait des représentations qui s'y donnaient de temps à autre : « Tant que la vieille ordure vivra, je serai mal en cour, écrit-elle dans une lettre du 30 juin 1691, car sa haine pour moi ne cesse point. Plus je lui fais de civilités, plus elle est mauvaise; aussi ne suis-je point de ces élues qui peuvent entendre les comédies de Saint-Cyr, ce qu'à dire vrai j'aimerois mieux que les piailleries qui se font avant le salut. »

Aussi est-elle enchantée de pouvoir raconter un jour à sa tante l'histoire que voici :

Saint-Cloud, 15 septembre 1695. — ... L'histoire de Saint-Cyr est pire que ce qui est conté dans le livre [lequel?]; mais elle est aussi plus drôle. Les jeunes filles y sont tombées amoureuses les unes des autres, et on les a prises sur le fait. Mme de Maintenon en aurait pleuré amèrement et aurait fait exposer toutes les reliques pour chasser le démon de la luxure. On a envoyé un prédicateur pour faire un sermon contre l'impudicité, mais ce prêtre a dit lui-même de si vilaines choses que les jeunes filles vraiment modestes n'ont pu les entendre et sont sorties de l'église, tandis que les autres, les coupables, n'ont pu s'empêcher de rire.

Guillaume Depping.

(Sera continué.)

LES FRANÇAIS AU CANADA.

LA JEUNESSE DE BOUGAINVILLE ET LA GUERRE DE SEPT ANS

(1729-1763.)

L'histoire de la guerre du Canada ne nous réserve, sans doute, plus de surprises. Il serait difficile, avant les guerres du Premier Empire, d'en trouver une sur laquelle nous soyons mieux documentés. Montcalm, Lévis, Bourlamaque, et plusieurs officiers en second ligne, comme Bougainville, Desandrouins, Malartic, Johnstone, Pouchot, — sans compter les nombreux témoins de l'armée anglaise — ont laissé quantité de mémoires ou de correspondances, dont la publication plus ou moins intégrale promet de s'achever bientôt[1]. Nous savons, jour par jour et presque heure par heure, ce qui se passait de la moindre importance sur cet immense territoire, qui va de l'Atlantique aux Lacs supérieurs. La guerre du Canada en est à la période critique où l'histoire sombre définitivement dans la philosophie; où l'annaliste cède la place au psychologue; où, dans un décor d'une immuable précision, revivent des personnages à la silhouette familière, dont il s'agit moins d'étudier les actes que d'expliquer les mobiles. Les documents nouveaux que l'on découvre par la suite changent tout au plus l'éclairage de la scène, ajoutent peut-être au relief d'un geste ou d'une figure, accentuent l'ombre ou la lumière sur quelques points, mais ne corrigent rien d'essentiel au cadre

1. D'autres papiers existent probablement qu'il serait intéressant de recueillir et d'imprimer, au moins en partie. La *Bibliotheca Americana*, de Leclerc (Paris, Maisonneuve, 1878), cite, par exemple, sous le n° 770, un mémoire manuscrit de Montbeillard, commandant de l'artillerie, l'un des meilleurs officiers de l'armée; ce mémoire, favorable à Montcalm, serait très utile à connaître, pour renforcer, contre les dénégations canadiennes, le témoignage des officiers français. Quelques publications d'archives ont encore une valeur toute documentaire, entre autres, l'excellent *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, de Mgr Cyprien Tanguay (Montréal, Sénécal, 1871-1890). Les huit volumes parus s'arrêtent à 1763; mais ils donnent le classement de tous les actes d'état civil de la colonie depuis la fondation.

on plus qu'à l'enchaînement des faits. Le lecteur, qui désormais ssède tous les éléments d'appréciation, n'a plus qu'à se prononcer ivant la pente de son esprit. Malheureusement, le lecteur est sur- ut ce qui manque en France à la guerre du Canada[1] ; et si, de toute tte histoire, qui rivalise d'aventureux et de pittoresque avec les cits de Cooper, le public, même lettré, ne retient guère que deux trois noms, la faute n'en est point aux écrivains anciens et récents nt les travaux, par leur minutie, leur abondance, atteignent esque à la satiété.

Parmi les historiens qui auront contribué solidement à ce résultat, ne pourrait sans injustice oublier Dussieux, mort il y a peu de ois[2], et que l'on a peut-être un peu dédaigneusement traité de vul- risateur, en négligeant son meilleur titre à notre reconnaissance[3]. ussieux, le premier, a fait œuvre d'érudition sérieuse dans son *nada français*, où il utilise avec intelligence les documents du inistère de la guerre[4]. Son livre est une esquisse très juste des mmes et des choses, malgré le peu de ressources que l'auteur avait ors à sa disposition, si on le compare aux écrivains qui l'ont suivi. e meilleur éloge qu'on en puisse faire est que les publications ulté- eures ne donnent lieu d'y presque rien changer.

Mais l'historien principal de la guerre est assurément Francis arkman, mort à Boston quelques semaines avant Dussieux[5], au oment où il venait d'achever le dernier volume de son œuvre. arkman était né d'une vieille famille protestante[6], mêlée depuis

1. Ainsi, le court paragraphe que le duc de Broglie vient de consacrer aux igines de cette guerre (*L'Alliance autrichienne*. Paris, Lévy, 1895, p. 88-89) t rempli d'inexactitudes. Jumonville n'était point d'un grade élevé; il n'est int tombé dans une embuscade; enfin le siège du fort Nécessité n'a pas duré usieurs jours, mais seulement une dizaine d'heures. Or, ce sont là des faits nnus depuis longtemps. Rappelons seulement, à ce propos, que le *Scribner's agazine* de mai 1893 a publié quelques notes inédites de Washington sur ce ébut de la campagne.

2. Le 12 février 1894.

3. *Rev. hist.*, mars 1894, p. 150.

4. Paris, Lecoffre, nouv. éd., 1883. Ce travail avait paru d'abord dans la *evue de Paris* en 1855. — Le premier ouvrage où l'on ait mis à profit la rrespondance familiale de Montcalm est l'étude du P. Sommervogel, *Comme n servait autrefois* (Paris, Albanel, 1872). Le R. P. Sommervogel a bien voulu ous communiquer ses notes inédites, auxquelles nous avons fait deux ou trois mprunts, et dont nous lui offrons ici tous nos remerciements.

5. Le 9 novembre 1893.

6. Le 16 septembre 1823. — Son arrière-grand-père, Ebenezer Parkman, avait xercé les fonctions de pasteur pendant soixante-cinq ans. Son père, Francis arkman, également pasteur d'une église unitaire de Boston pendant trente-six

deux cents ans au mouvement religieux et intellectuel de la Nouvelle-Angleterre, et dont plusieurs membres avaient pris part aux événements ou aux inquiétudes de la lutte qui, dans la seconde moitié du dernier siècle, détermina l'assiette politique actuelle du monde américain. Il s'était proposé, dès l'âge de dix-huit ans, de raconter les batailles livrées par Montcalm et Wolfe autour des murs de Québec[1]; mais, avant de procéder au dépouillement des archives, il voulut visiter en « pèlerin passionné » les lieux témoins des préliminaires de la rencontre et qui gardaient encore beaucoup de la virginité sauvage que nos pères avaient eue sous les yeux. Il vécut même parmi les Indiens pour surprendre leurs mœurs et leur caractère, allant chercher leurs wigwams jusque dans les solitudes des Montagnes Rocheuses[2]. Muni de documents écrits ou vivants, il se mit à l'œuvre, malgré la nervosité bizarre, la faiblesse naturelle d'une santé que ses voyages avaient plus douloureusement ébranlée que raffermie[3]. Comme à Prescott, son compatriote, et comme à notre Augustin

ans, avait fondé la chaire d'éloquence religieuse au collège de Harvard. Enfin son oncle, George Parkman, membre de la grande Université du Massachusetts, dont il avait contribué généreusement à fonder l'École de médecine, fut assassiné par un collègue, professeur de chimie, dans des conditions mystérieuses; et la découverte du crime, par Oliver Wendell Holmes, en a fait une des causes célèbres d'outre-Atlantique.

1. C'est un amour fervent de la nature et de la vie des bois qui l'avait porté à s'éprendre des souvenirs de l'ancienne guerre contre les Français (*Old french War*). « Dans la forêt, » écrivait-il en 1886 à son ami l'Hon. Martin Brimmer, « le drame, ce me semble, devenait plus émouvant, les acteurs paraissaient mieux en scène que nulle part ailleurs au cours de notre histoire... La lutte de la France et de l'Angleterre en Amérique est tout simplement l'histoire de la forêt américaine, et c'est ainsi que je l'ai toujours envisagée. » Nous empruntons ce passage au compte-rendu de la séance exceptionnelle tenue par la Société historique du Massachusetts, le 21 novembre 1893, pour rendre hommage à sa mémoire (*Tributes to Francis Parkman*, p. 6). Nous en devons la communication à miss Eliza Parkman, sœur de l'écrivain.

2. Il a résumé ses impressions dans un volume intitulé : *Oregon Trail*.

3. « Physiologiquement parlant, le cas est assez curieux. La genre de vie que je m'étais imposé dès le début était de nature à développer, dix-neuf fois sur vingt, la vigueur et l'endurance physiques. Le malheur est que l'irritabilité native de mon tempérament exigeait un train plus modéré » (*Au Dr George E. Ellis*, président de la Société historique du Massachusetts, 28 nov. 1868). — « Mon cas est assurément exceptionnel, » ajoute-t-il ailleurs; « mais on lui trouve maintenant bien des analogues; et l'énervement que produit l'état social ou mondain, la fébrilité de la vie courante, en diminuent la rareté. » Aussi Parkman a-t-il étudié son mal avec une simplicité caractéristique, pour aider à le prévenir chez autrui, tout en protestant qu'il serait désolé qu'on en prît texte pour remplacer la vie saine du dehors par une existence de *bookworm* (*Tributes*, p. 4-5, 7).

Thierry, la vue lui manquait à l'instant décisif; et lui-même avouait avec mélancolie que, pendant des années, une heure de lecture eût été presque « une tentative de suicide[1]. » Il n'en poursuivit pas moins sa tâche, mûrissant son style, creusant son sujet et se préparant à raconter la crise finale par une étude de longue haleine sur l'histoire de la colonisation française en Amérique depuis ses origines. Pourtant, son premier livre fut celui qui devait clore la série dans l'ordre chronologique, *la Conspiration de Pontiac*[2], l'un des épisodes les moins connus de la chute de notre ancien régime au Canada, dont il offre l'épilogue naturel. Au cours de ses voyages, Parkman avait entendu les souvenirs des vieillards qui avaient assisté à ce terrible drame, où les sauvages, sous la direction d'un chef que ses rares qualités auraient mis partout en évidence, avaient essayé, par un dernier effort et par une action d'ensemble peu fréquente chez les Indiens, de relever le pavillon de la France sur les bords du Saint-Laurent. L'historien recueillait avec émotion le récit de ces témoins, qui, tout enfants, se rappelaient avoir écouté la nuit, dans le petit village de Détroit, le pas des soldats anglais marchant à la mort, et vu luire au passage l'étincelle des baïonnettes[3]. D'autres, à Philadelphie, avaient eu le comique spectacle des Quakers transformés en foudres de guerre et ne jurant que vengeance avec la proverbiale ardeur des « moutons enragés. » L'auteur avait en mains tous les éléments d'un livre à succès; il en sut tirer un excellent parti. Néanmoins, ce premier ouvrage manque un peu de cohérence et de proportion. Il garde l'allure d'une chronique et semble donner à l'événement une importance qui dépasse la réalité. Parkman, d'ailleurs,

1. *Pioneers of France*, Introd., p. XIII. Extérieurement, Parkman semblait avoir des muscles de fer et des nerfs d'acier; mais il lui a longtemps été impossible de lire cinq minutes, d'entendre lire une demi-heure, de supporter la lumière, de suivre une conversation. Même par la suite, alors que sa santé eut recouvré le plus de forces, il lui fallait encore interrompre son travail pendant des mois et s'absorber dans la culture des fleurs. Son premier livre a été écrit en partie les yeux fermés, la main se servant d'un appareil qu'il s'était fait construire. Et, pendant un temps, il n'eut pour lui lire les ouvrages et documents français qu'une petite écolière ignorant notre langue, « spectacle amusant pour le visiteur, mais moins agréable pour l'auteur. » Cependant, en homme du monde, Parkman avait su se créer des collaborations affectueuses dont il parle discrètement : « Je n'ai pas besoin de dire à quel sexe elles appartenaient. » Au total, sa vie est un exemple de ce que peut la volonté. Néanmoins, durant un laps de quarante ans, sa production littéraire n'a pas atteint, remarque-t-il, le quart de ce qu'il eût produit dans des conditions normales.

2. *The Conspiracy of Pontiac*, 10e éd. Londres, Macmillan, 1893, 2 vol.

3. *The Conspiracy of Pontiac*, I, p. 309.

allait bientôt offrir un meilleur gage de son talent en reprenant dans l'ordre historique les incidents de la colonisation française. L'essai d'implantation des Français en Floride et l'arrivée de Champlain sur le Saint-Laurent formèrent le volume de tête qu'il intitula *les Pionniers français dans le Nouveau-Monde* (1865)[1]. Vinrent ensuite : *les Jésuites dans l'Amérique du Nord* (1867)[2]; *la Découverte du Grand-Ouest* et les aventures héroïques de Cavelier de la Salle (1869)[3]; l'établissement de *l'Ancien Régime au Canada* (1874)[4], et son organisation vigoureuse sous la main du *Comte de Frontenac* (1877)[5]. Mais l'auteur s'aperçut alors que sa santé déclinante lui laisserait à peine le temps d'arriver au but et de retracer, comme il se l'était promis tout d'abord, le duel grandiose de Wolfe et de Montcalm. Il sauta brusquement de la fin du XVIIe siècle au milieu du XVIIIe et publia, sur la guerre de Sept ans au Canada, deux volumes qui sont une œuvre de verve et, toute réserve faite pour les erreurs involontaires ou les préjugés inévitables, la marque d'une conscience droite et généreuse (1884)[6]. Ce ne fut qu'après avoir exécuté cette partie de son plan, qui avait fait le rêve de sa vie, que Parkman, revenant sur ses pas, combla la lacune intermédiaire du *Demi-siècle de lutte* compris entre 1700 et 1750[7]. Les deux volumes consacrés à cette époque parurent juste six mois avant sa mort. Sa tâche était achevée, du moins telle qu'il l'avait toujours envisagée. Mais peut-être pouvons-nous ajouter que, pour répondre au titre d'ensemble qu'il lui donne et pour retracer jusqu'au bout « la rivalité de la France et de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord, » il lui manque de nous avoir raconté, dans les mêmes proportions, avec le même luxe et, si l'on ose dire, avec la même intimité de détails, en tout cas, avec la même opposition savante d'ombre et de lumière, la guerre d'Indépendance américaine, dont nous n'avons point de récit pittoresque mis en bonne perspective, quoique nous en connaissions parfaitement aujourd'hui les nombreux incidents militaires et diplomatiques[8].

1. *Pioneers of France in the New World.* Boston, Little, Brown and C^o^. Un récent travail de M. Eugenio Ruidiaz, en deux volumes, sur la Conquête de la Floride (Madrid, Garcia, 1894), apporte, nous dit-on, un certain nombre de corrections au récit de Parkman, d'après les Archives d'Espagne (*Rev. des Quest. hist.*, oct. 1894, p. 649).

2. *The Jesuits in North America, in the seventeenth century.* Ibid.

3. *The Discovery of the Great West.* Ibid.

4. *The Old Regime in Canada.* Ibid.

5. *Count Frontenac and New France under Louis XIV.* Ibid.

6. *Montcalm and Wolfe.* Ibid., 2 vol.

7. *A Half-Century of Conflict.* Ibid., 2 vol. L'éditeur anglais de cette œuvre complète est aujourd'hui Macmillan.

8. Les deux premiers volumes de la série, *les Pionniers* et *les Jésuites*, ont

Comme écrivain, Parkman est de l'école de Macaulay, avec moins de profondeur, moins d'éclair philosophique et peut-être un peu d'excès dans le brillant de la surface. Ses personnages ont une grande intensité de vie; ses paysages sont, paraît-il, d'une justesse charmante. On y sent toute l'ardeur du poète dans l'enchantement de son rêve; et le lecteur ne saurait oublier, après l'avoir vue par les yeux de l'historien, cette nappe de verdure sauvage, ce flot de végétation triomphante, qui recouvre de son ombre humide toute la région des Alleganies, dont elle suit et dessine les anfractuosités, ne s'ouvrant que par instants pour laisser étinceler au soleil le miroir des lacs. Mais l'enchantement de la forêt et l'amoncellement de ses dossiers bornent l'horizon de l'écrivain, l'empêchent de porter au delà ses regards et de juger la politique métropolitaine avec la même sagacité que les dissensions internes des colonies. Il a, sur le gouvernement français, les vues un peu restreintes que donne une lecture superficielle du *Précis* de Voltaire *sur le règne de Louis XV*. Il garde contre l'Ancien Régime les rancunes libérales, passablement démodées, que l'on trouve chez nos historiens à la mode de 1830, et qui se doublent chez lui des convictions austères d'un puritain. Ce n'était pas qu'il eût une sympathie bien profonde pour le mouvement démocratique, dont il ne se cachait pas, dans sa correspondance, d'appréhender le caprice[1]. Mais le risque des maux à venir ne lui a jamais inspiré cet indulgent scepticisme que nous professons aujourd'hui volontiers et qui nous semble une condition indispensable de la vérité dans les appréciations politiques. D'ailleurs, les travaux récents sur le règne de Louis XV lui étaient peu connus[2]. Le chan-

seuls été traduits en français (Paris, Didier), l'auteur ayant refusé l'autorisation de continuer ce travail parce que le traducteur s'était permis des modifications et retranchements contraires à l'esprit de l'ouvrage. Parkman, comme il en avait le droit, voulait être traduit intégralement, sauf à laisser introduire en note les observations et rectifications que le traducteur jugerait utiles. Un nouvel interprète s'était offert dans ces dernières années, et l'historien avait accepté son concours. Mais, nous ne savons pour quel motif, la proposition n'a pas eu de suite. Toutefois, si l'on doit un jour publier ses œuvres en notre langue, il sera prudent de vérifier les textes originaux qu'il cite, parce que, fréquemment, sans prévenir le lecteur et sans changer le sens d'un document, il le résume ou lui fait subir de nombreuses coupures.

1. Il a, du reste, écrit sur la « Faillite du suffrage universel » un article mordant publié dans la *North American Review* de juillet-août 1878 et longuement analysé dans la *Revue britannique* de mai 1879.

2. Le mouvement d'échange scientifique est encore fort insuffisant. Notre Bibliothèque nationale ne possède même pas les publications de la Société historique de Québec. Et, lorsqu'on eut avisé Parkman des premiers travaux du duc de Broglie sur l'alliance autrichienne, il fallut directement lui envoyer

gement de front diplomatique qui mit la France aux côtés de l'Autriche, pendant la guerre de Sept ans, est toujours resté pour lui l'un des faits les plus condamnables de l'ancienne monarchie, malgré les explications très naturelles qu'on en peut offrir[1]. Néanmoins, l'œuvre de Parkman traduit un effort précieux d'impartialité. La preuve est qu'elle a rencontré des adversaires dans les deux camps. Canadiens et Néo-Anglais l'ont également et chaleureusement critiquée en des sens très divergents, mais avec un égal froissement d'amour-propre. Quoi que l'on publie à l'avenir, il ne sera pas difficile de la tenir au courant et de la mettre au point, moyennant quelques retouches légères.

Le plus bruyant de ses contradicteurs a été jusqu'à ce jour l'abbé Casgrain, professeur à l'Université Laval de Québec, l'un des écrivains les plus féconds du Canada français. L'abbé Casgrain appartient à la catégorie des écrivains patriotes; et, quand le patriote se double d'un Canadien, son patriotisme est deux fois plus nerveux[2].

l'étude sur les Mémoires de Bernis, *le Correspondant*, où elle avait paru, ne se trouvant dans aucune bibliothèque à sa portée.

1. Nos officiers de l'armée canadienne, toujours aux prises avec l'Anglais, ne s'inquiétant que de le détruire et ne se souciant ni de l'Autriche ni de la Prusse, ne comprenaient rien à ce changement. « Tout cet argent consommé à relever la maison d'Autriche, à détruire tout équilibre dans l'Allemagne et le Nord, n'eût-il pas mieux été employé à écraser par une forte marine la marine anglaise, ses comptoirs et ses colonies? » (Bougainville, *Journal*, 15 oct. 1757). M. Maurice Fallex, dans son Introduction au *Précis du règne de Louis XV* (Paris, Colin, 1893, p. XVII-XVIII), reproche à Voltaire d'avoir trop vite répondu en appliquant à la France le vers de Virgile :

Non illi imperium pelagi.

Mais Voltaire avait raison contre Bougainville et les autres critiques. La moindre réflexion montre que l'Angleterre, pouvant se consacrer entièrement à sa défense maritime, saura toujours remplir son programme d'avoir une flotte égale à deux autres flottes quelconques de puissances européennes et nous créera facilement, par ses subsides, des diversions sur nos frontières orientales, pour nous contraindre à détourner une partie de nos forces, ainsi qu'elle le faisait sous Louis XV (Fallex, p. 66-67; cf. capitaine Mahan, *Influence of sea power upon history*, Londres, Sampson Low, 1889; *Influence of sea power upon the French Revolution and Empire*, ibid., 1893. Les ouvrages du capitaine Mahan, ancien directeur de l'École navale des États-Unis, sont de premier ordre à consulter. La *Revue maritime et coloniale* vient d'en commencer la traduction, mai 1894 et numéros suivants).

2. Le P. Sommervogel avait observé déjà que « les historiens canadiens, par exemple M. Garneau, font honneur au marquis de Vaudreuil de toutes les entreprises glorieuses qui ont signalé les armes françaises » (p. 77, note 1). Ils vont même plus loin. Mais, ajoute un autre écrivain de la même compagnie : « pour faire peser sur un homme honorable [comme Montcalm] des soupçons d'*intentions basses*, d'*intrigues*, d'*ambition* ou de *patriotisme équivoque*, en

Les historiens patriotes ont leur intérêt. Ils écrivent en avocats; et, remarquait naguère la *Yale Review*, ils mettent en ligne tous les arguments de leur cause avec une ardeur que ne déploiera jamais l'historien de sang-froid[1]. Encore ne faut-il point qu'ils oublient la mesure propre de leur rôle; et certainement ils la dépassent quand ils se targuent trop d'impartialité, lors même qu'ils se feraient, suivant l'ordinaire, illusion sur leur justice. Soumis d'ailleurs au traitement d'une critique défiante, les droits de l'abbé Casgrain à figurer comme l'historien national de la Nouvelle-France se réduisent souvent à de simples prétentions, en dépit de sa popularité d'écrivain. Ce sont, en définitive, les œuvres de Parkman qui ont inspiré les meilleures des siennes, et nous doutons qu'il garde le dernier mot. Pourtant, à cause de sa réputation locale, et aussi pour des motifs personnels sur lesquels nous nous expliquerons plus loin, nous sommes obligé de lui accorder une attention dont nous nous excusons aussitôt en réclamant l'indulgence du lecteur.

L'abbé Casgrain a rencontré, dans ses objections et protestations contre Parkman, une fortune assez rare. L'historien de Boston avait eu le tort ou le malheur de se fier à une publication de la Nouvelle-Écosse, qui promettait d'offrir les documents essentiels sur la triste affaire des Acadiens. En réalité, les documents étaient tronqués pour une bonne part, et l'on avait essayé de dissimuler, par un nouvel acte de foi mauvaise, les traits de mauvaise foi positive commis un siècle auparavant[2]. Les recherches de l'abbé Casgrain lui firent découvrir à Londres les originaux ou les copies intégrales des docu-

présence d'une vie publique où se révèle à chaque pas une âme noble, élevée, un esprit droit, judicieux, et un cœur animé d'un héroïque dévouement, il faut plus que des conjectures, et surtout il faut d'autres preuves que les accusations intéressées de quelques esprits prévenus ou pervers » (R. P. F. Martin, *le Marquis de Montcalm et les dernières années de la colonie française au Canada*, 3e éd. Paris, Téqui, 1879, p. 8). La publication des papiers de Montcalm confirme absolument cette impression favorable.

1. Novembre 1892, p. 246. Du reste, parmi les historiens patriotes du Canada, ni Garneau ni l'abbé Ferland, les plus connus, ne dépassent l'honnête moyenne du parti pris, et rien n'autorise à mettre en doute leur sincérité. La dernière édition de Garneau est, croyons-nous, la quatrième (Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, 4 vol.). Les trois premiers volumes renferment l'*Histoire du Canada*, et le tome IV contient une biographie de l'auteur par M. Chauveau, qui rectifie déjà certaines exagérations de l'historien. La deuxième édition de l'abbé Ferland (*Cours d'histoire du Canada*, 2 vol. Québec, N. S. Hardy) a paru également en 1882.

2. *Selections from the public documents of the province of Nova Scotia*. Halifax, 1869. Cf. Parkman, *Montcalm and Wolfe*, t. I, ch. IV et VIII.

ments signalés. Il s'en servit pour écrire son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*[1], qui rétablit en son entier le dossier à charge des agents de l'Angleterre. Mais il faut se garder de prendre déjà ce livre pour l'expression de la vérité. Comme l'exprimait fort bien *la Nation*, de New-York, à propos de l'ouvrage : « L'auteur excelle à ne trouver dans les documents que ce qu'il y veut lire[2]. » Et, si l'abbé Casgrain a démontré péremptoirement que l'on avait employé des procédés injustifiables pour retenir d'abord les Acadiens en Acadie, pour les expulser ensuite, il n'a pas détruit l'argumentation de Parkman, que, souvent aussi, l'on avait employé du côté de la France des procédés discutables pour les tenir en état d'hostilité permanente contre l'Angleterre, quand ils ne demandaient qu'à vivre paisibles autour de leur clocher. Bien mieux, il a publié lui-même ailleurs des documents qui montrent que les officiers français de l'entourage de Montcalm ne se faisaient pas grande illusion sur la neutralité politique et professionnelle des missionnaires en Acadie[3]. L'abbé Casgrain passe légèrement sur les faits et gestes de l'abbé Le Loutre[4]. Puis il se redresse en demandant si les missionnaires manquaient à leur devoir quand ils essayaient d'entretenir leur troupeau dans l'amour de la France et le respect de son roi[5]. Nous nous garderons de traiter ici

1. 3e éd. Paris, Cerf, 1889.

2. « Abbé Casgrain possesses in a supreme degree the confortable gift of finding in his inquiries nothing but what he wants to find » (14 mars 1889). Mais, à son tour, *la Nation* avait le tort d'ajouter que, sans le poème de Longfellow, personne aujourd'hui ne s'intéresserait aux Acadiens. On pourrait aussi bien dire que, sans Homère, personne ne s'intéresserait aux ruines de Troie. Il n'importe que le sujet possède un intérêt captivant par lui-même ou soit magnifié seulement par une évocation géniale, si les recherches poursuivies à l'entour nous font aussi bien pénétrer les lois de l'histoire et les œuvres de la civilisation.

3. « Les missionnaires des sauvages, qui avoient bien plus d'autorité en temps de guerre qu'en temps de paix, se trouvant intéressés à troubler l'harmonie en cherchant à se rendre nécessaires,... parvinrent à persuader au gouvernement que l'on pourroit sans se compromettre faire déguerpir les Anglois de toute l'Acadie en faisant intervenir les sauvages comme vrais propriétaires, etc. » (*Journal* de Lévis; *Collect. des mss. du maréchal de Lévis*. Montréal, Beauchemin, 1889, I, 35-36). Comme nous le verrons, l'abbé C. fait un cas exceptionnel de l'opinion de Lévis. « Les Acadiens, » écrit Bougainville dans son journal, à la date du 1er novembre 1756, « n'ont ni farine ni biscuit : on leur en va envoyer; mais, s'ils en manquent, je doute que l'enthousiasme du P. Germain, missionnaire, qui est à leur tête, puisse en empêcher le plus grand nombre d'aller se jetter entre les bras des Anglois, quelques conditions qu'ils leur imposent. »

4. « L'abbé Le Loutre, dont la conduite fut inexcusable à certains égards, et qui s'attira les justes reproches de son évêque... » (*Évangéline*, p. 100).

5. *Ibid.*, p. 57-101. « Les Prussiens de nos jours tiennent une main de fer sur

la question, d'une extrême délicatesse, qui va probablement être reprise par un nouvel historien dans des conditions d'indépendance que ni Parkman ni l'abbé Casgrain ne pouvaient offrir. Nous nous bornerons à faire observer qu'un Anglais, d'autre part, demandera peut-être si l'objection de Lord Cornwallis, — que la plupart des Acadiens, en 1755, étaient nés sous le drapeau de l'Angleterre et n'en avaient jamais connu d'autre, — s'écarte beaucoup des vues prudentes que le Saint-Siège cherche à faire prévaloir dans les rapports des citoyens de notre temps avec les gouvernements établis[1]. De toute façon, ce serait le cas de faire intervenir un peu de cette psychologie qui doit un jour, nous l'avons dit, envahir le domaine de l'histoire. Nous, qui avons été malheureusement témoins d'une cession de territoire, nous savons comment les choses se passent. Le vaincu stipule du vainqueur le droit pour les habitants de la province conquise de se retirer où bon leur semble et de n'être point cédés comme des serfs attachés à la glèbe. Le vainqueur, dans la joie première de son acquisition, accepte sans méfiance et d'ailleurs se persuade que peu de gens useront de l'autorisation pour fuir leur foyer par sacrifice patriotique. Pourtant, au premier moment, dans l'amertume de sa défaite, la population fiévreuse semble vouloir émigrer

le clergé de l'Alsace-Lorraine; mais qui songe à faire un crime à celui-ci de rester fidèle à la France et d'entretenir le peuple dans ce sentiment? » Le rapprochement n'est pas heureux; car les Allemands ont débuté par expulser les Jésuites au grand scandale de tous les patriotes (Edmond About, *L'Alsace*. Paris, Hachette, 1872, p. 341-342); après quoi, progressivement, ils ont éliminé l'influence du clergé local en le remplaçant par des prêtres immigrants ou ralliés, ce que les Anglais justement s'étaient proposé de faire en Acadie, dès 1720. (Parkman, *Half-Century of Conflict*, I, 195; *Montcalm and Wolfe*, I, 107-108.) Enfin, le traité de Francfort était trop précis pour laisser au clergé d'autre mission patriotique que d'entretenir les fidèles dans le souvenir de la France et l'espoir d'un retour heureux; tandis que le traité d'Utrecht offrait matière à débat. Et, si le clergé sur certains points pouvait se croire en état de légitime propagande contre l'Anglais, celui-ci, par contre, pouvait se croire en état de défense non moins légitime contre les missionnaires.

1. Cf. Parkman, I, 97. M. Rameau de Saint-Père critique amèrement la théorie « que ce n'est pas le serment qui crée les devoirs du sujet, mais le fait même de la sujétion qui les impose, » suivant la remarque de Cornwallis aux délégués des Mines, le 17 septembre 1749 (*Une Colonie féodale en Amérique, l'Acadie*. Paris, Plon, 1889, t. II, p. 140). Nous n'entendons pas discuter ce cas de conscience, même à la lumière des dernières encycliques papales. Mais, pour bien saisir le nœud du litige, il faudrait, croyons-nous, se reporter plutôt à l'annexion du Schleswig-Holstein qu'à celle de l'Alsace-Lorraine et se demander si l'Allemagne tolérerait, vers 1905, que des missionnaires danois vinssent soulever la population des duchés en réclamant l'exécution du traité de Prague.

en masse. Le vainqueur s'efforce alors de la retenir par tous les moyens; et la lutte commence pour la nationalisation nouvelle de la province. Les années s'écoulent; les habitants, restés fidèles au souvenir de leur ancienne patrie, opposent, à défaut d'une résistance utile, une inertie morose, et finissent par devenir une gêne dans l'œuvre d'assimilation ou une entrave à l'immigration de nouveaux sujets. Le gouvernement, dès lors, change de tactique, attend avec impatience l'heure de les voir disparaître et ne se cache pas de souhaiter leur exil avec autant d'empressement qu'il en montrait autrefois à les retenir. Il n'en fut pas autrement en Acadie, et le scandale de la déportation qui suivit n'est malheureusement pas exceptionnel. Toutefois, les agents provinciaux de l'Angleterre, exerçant à distance, loin d'un gouvernement indolent, y mirent des formes tantôt captieuses, tantôt brutales, qui sont une honte pour le pays dont ils soutenaient les intérêts. Parkman, dans ses deux derniers volumes, à propos du traité d'Utrecht, revient sur la question et signale sans hésitation les documents retrouvés par l'abbé Casgrain[1]. Cependant, il continue d'affirmer, avec beaucoup de vraisemblance, que les Acadiens, quoi que l'on prétende, n'étaient point unanimes dans leur désir de se soustraire au régime anglais et que l'émigration ne leur eût point été difficile pour peu qu'ils l'eussent désirée sincèrement[2]. Mais, au total, il se récuse et laisse au lecteur le soin de prononcer entre l'abbé Casgrain et le champion des Anglais de la Nouvelle-Écosse, M. Akins.

Encouragé par ce premier succès, l'abbé Casgrain a voulu récrire

1. *A Half-Century of Conflict*, I, p. 203. Il reconnaît d'ailleurs qu'il s'est trop avancé en attribuant à l'abbé Le Loutre l'assassinat du capitaine Howe (*Ibid.*, II, 197) et convient que l'Angleterre, par son apathie, a été la cause première du désarroi.

2. « S'ils avaient eu l'envie d'émigrer, le gouverneur anglais n'avait pas le moyen de les en empêcher. Par la Baye-Verte, sur l'isthme, ils communiquaient fréquemment et facilement avec les Français de Louisbourg, sans que les Anglais pussent s'y opposer. Ils avaient des armes et dépassaient de beaucoup la garnison anglaise » (*Half-Century of Conflict*, I, 189). « Beaubassin était si parfaitement hors de la portée du gouvernement anglais qu'il se maintint des relations et des transactions fréquentes entre les deux colonies... Les Anglais ne tiraient de l'Acadie aucune espèce de ressources;... on n'y levait aucun impôt... Il eût été impossible de les percevoir [les contributions], etc. » (Rameau de Saint-Père, *Ibid.*, II, p. 8-12; Casgrain, *Évangéline*, p. 61). Ce dernier reconnaît aussi que les Acadiens eussent pu s'éloigner sans peine et qu'ils eurent tort de céder à la défense du gouverneur anglais. Le reproche d'indolence que leur adresse Malartic (2 févr. 1759) et qui scandalise son éditeur, M. Gaffarel, ne doit donc pas être sans fondement (*Journal des campagnes du comte de Malartic*. Dijon, Damidot, 1890).

dans le sens canadien l'histoire de Montcalm et de Wolfe[1], que Parkman venait de raconter. Il espérait qu'une seconde excursion dans les archives d'Europe lui fournirait une nouvelle moisson d'inédit et d'imprévu. Son espoir ne s'est qu'à demi réalisé. L'inédit s'est rencontré, grâce aux papiers de quelques familles, surtout celles de Montcalm, de Lévis et de Bougainville, que l'on a mis obligeamment à sa disposition; mais il n'a rien recueilli d'imprévu qui lui permît de donner à son livre l'attrait d'une révélation. De ces documents, l'essentiel d'avance se trouvait extrait par d'autres voies; et, si les papiers de Lévis nous font mieux connaître le caractère des chefs ou le travail quotidien de l'armée, le récit des opérations n'en subit aucun renouvellement. Parmi les papiers aussi de Bougainville, le *Journal* du jeune aide de camp, déjà signalé par Henri Martin, avait été l'un des documents les mieux utilisés dans l'histoire de Parkman[2], qui en avait trouvé une copie, aujourd'hui perdue, au ministère des colonies[3]. Par ailleurs, les recherches de l'abbé Casgrain ne semblent guère avoir dépassé le cercle de ces découvertes appuyées de la bienveillance familiale; aussi, malgré les vastes prétentions qu'il énumère dans sa Préface, peut-on dire qu'il a récrit la guerre du Canada au moins de frais possible[4]. Pour compenser l'insuffisance

1. *Montcalm et Lévis.* Québec, J. Demers, 1891, 2 vol., in-8° de 572 et 484 p. En même temps que ce livre, paraissaient à Toronto (Rowsell et Hutchison; Londres, Kegan Paul) les volumes de l'*History of Canada* de M. William Kingsford, relatifs aux derniers temps de la domination française. Le travail de Kingsford, qui doit conduire le lecteur des origines de la colonie à la réunion du Haut et du Bas Canada (1841), en est à son septième volume; mais nous n'avons à parler ici que des tomes III (1726-1756) et IV (1756-1763), publiés en 1889-90. Écrits avec simplicité, ces volumes ont une saveur originale et sont d'une impartialité suffisante, quoique naturellement imprégnés de sentiment anglais.

2. Si l'on en juge par les extraits déjà publiés, le journal de Montcalm reproduit souvent mot à mot celui de Bougainville. C'est un détail que l'abbé Casgrain néglige d'observer, mais sur lequel nous reviendrons.

3. Les documents de nos dépôts d'archives sur Bougainville semblent le jouet d'une méchante fatalité. C'est ainsi que la bibliothèque du Muséum a égaré le Journal inédit d'un volontaire de son expédition autour du monde, cité par M. Assézat dans la grande édition de Diderot (Paris, Garnier, t. II, 1875, p. 197).

4. « D'autres recherches ont été faites en Angleterre, principalement au British Museum et au Public Record Office... A cette masse de pièces manuscrites, il faut ajouter les nombreux imprimés... Je crois pouvoir dire qu'il n'y en a aucun, tant soit peu important, qui ait échappé à ma connaissance » (p. 7-9). — Nous avons eu la curiosité de relever page à page le nombre des pièces nouvelles que l'auteur se flatte superbement ainsi d'introduire dans l'histoire. Pas une pièce du British Museum ou du Public Record Office! Pour la France, en dehors des deux collections Montcalm-Lévis et Bougainville, le chiffre des documents nouveaux serait de 15, sauf erreur légère; et le nombre

des quelques rectifications qu'il apporte au texte de Parkman[1], il nous a naturellement donné de longs extraits, fort agréables, des pièces nouvelles qu'on lui a bien voulu confier, ainsi que des autres sources faciles qu'il avait sous la main; seulement ces extraits sont ajustés à la hâte, pour les besoins de la cause, sans grand travail personnel, sans ombre de critique, car nous ne saurions accepter comme telle un évident parti pris de réflexions et de protestations *jingoïstes*, qui n'échappent d'ordinaire à la banalité que pour tomber dans le faux. Quand même, au point de vue littéraire, ces deux volumes se lisent avec intérêt; et l'on n'y trouverait guère à reprendre dans la forme, si l'auteur, qui se propose évidemment de faire oublier son devancier, ne lui empruntait ses procédés et jusqu'à ses phrases avec une candeur toute primitive qui nous ramène au temps de Froissart. On a, certes, le droit de prendre son bien où on le trouve; encore faut-il être sûr que ce bien soit à nous. Si Parkman, dans sa préface, dit : « In short, the subject has been studied as much from life and in the open air as at the library table, » l'abbé Casgrain s'écrie aussitôt imperturbablement : « Ce livre est le fruit d'études faites en plein air autant que dans l'intérieur des bibliothèques et du cabinet » (p. 9). Puis il emboîte le pas

des ouvrages nouveaux consultés ne s'élèverait pas à 20, en y comprenant l'*Histoire de France* d'Henri Martin, celle d'*Angleterre* de Hume, celle des *États-Unis*, de Bancroft, et les *Lettres* de X. Marmier *sur l'Amérique*. Visiblement, l'auteur a fabriqué son livre avec celui de Parkman, comme on accusait autrefois Michelet d'avoir écrit les premiers volumes de son *Histoire de France*, tenant la plume d'une main et feuilletant de l'autre l'Histoire de Sismondi.

1. Ce sont surtout des rectifications de chiffres, effectifs de troupes ou pertes de combat. Mais l'abbé C. ne commence son récit de la campagne qu'à l'arrivée de Montcalm; et, pour les années précédentes, il y aurait quelques menus détails à corriger dans l'ouvrage américain. Parkman, notamment, veut rétablir la date de la mort de La Jonquière : « Il mourut le 6 mars 1752 (*Bigot au ministre*, 6 mai), et non le 17 mai, comme le prétendent les *Mémoires sur le Canada*, 1749-1760. » La vérité est qu'il mourut le 17 mars, suivant le texte formel de Bigot; et Longueil, le 1er mai, écrit qu'il exerce le commandement depuis le 25 mars (Archives des colonies, Canada, 1752, fol. 86 et 345). De même, l'affaire du P. Tournois (Parkman, I, 65) n'est pas aussi simple qu'on la raconte; ce jésuite n'était pas français, mais natif, croit-on, de la Flandre hollandaise, ce qui expliquerait ses relations avec les Hollandais d'Orange (Albany). D'ailleurs, Duquesne en fait grand cas (cf. *La Jonquière au ministre*, 25 juillet 1750, et non 27 février; et 19 octobre, au lieu de 29 octobre; *Duquesne au ministre*, 12 et 31 octobre 1754). A ce propos, on notera que les sœurs Desaulniers sont au nombre de trois et non de deux (1751, fol. 173 et suiv.; 378-388). Il n'est pas vraiment exact de dire qu'à l'attaque du fort Nécessité « les Français perdirent 72 tués et blessés » (I, 159); il faut lire 2 tués et 70 blessés, « la plupart très légèrement. »

avec une amusante désinvolture, plaquant une description où l'auteur américain en plaque une et s'efforçant de peindre la scène et les personnages avec la fidélité d'un disciple de bonne école[1]. Cette pillerie naïve ne l'empêche pas de déclarer avec une nuance de dédain que l'ouvrage de Parkman manque de sérieux. « C'est le tort, dit-il gravement, de vouloir faire de la fantaisie historique... Cela est joli à voir, intéressant comme un roman ; mais que devient l'impartiale histoire? » (p. 192). Ce que l'impartiale histoire gagne à son propre travail, nous essaierons de le dire, mais le roman n'y perd rien. Du reste, le style fleuri a ses dangers. Outre l'abus de tableaux, de descriptions, d'énumérations que l'on peut allonger sans cause[2], il induit en tentation de faire appel à la fantaisie et de suppléer par des inventions au silence des textes. L'abbé Casgrain, qui écrit volontiers à la légère, insoucieux des minuties et des scrupules de l'érudition, tombe aisément dans le piège. Nous en donnerons ailleurs un curieux exemple.

Les papiers de famille ouverts à l'abbé Casgrain se composent surtout, avons-nous dit, des journaux et correspondance de Montcalm, de Lévis et de Bougainville. Les journaux et correspondance du Mis de Montcalm et du Ch^er^ de Lévis sont descendus par héritage au Cte Raymond de Nicolay, qui eut, en les communiquant, la sage précaution d'en exiger la publication complète. La province de Québec a pris cette publication sous son patronage ; et l'on ne saurait trop la remercier de la façon généreuse dont elle accepte la tâche. L'abbé Casgrain, chargé de la direction, a voulu y joindre la publication de tous les documents qui, dans nos Dépôts

1. Ainsi, Parkman ouvrant son chap. XIV (siège de Louisbourg) par une description des ruines de la place et de la côte désolée du cap Breton, l'abbé Casgrain commence exactement de même son chap. XVIII sur cet événement. On relèverait déjà quelques emprunts innocents du même ordre dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, quoiqu'il y couvre d'anathèmes l'historien américain (comparez Parkman, I, 268-269, et Casgrain, p. 110-111, 114). Si l'abbé Casgrain ignore l'art d'être original, nous pouvons lui recommander l'exemple des nombreux Anglais qui ont écrit l'histoire de Clive ou de Warren Hastings en sachant ne pas reproduire le récit de Macaulay, ou mieux l'exemple de son compatriote Kingsford, dont l'œuvre semble tout indépendante de celle de Parkman.

2. La *Quarterly Review*, d'avril 1868, a spirituellement parodié ce style (p. 289-292). Macaulay lui-même n'encourageait pas les imitateurs; quant aux emprunteurs d'idées tout écloses ou de phrases toutes faites, il leur décochait cette boutade résignée : « That is rather audacious. However I shall not complain. A man should have enough to spare something for thieves. » George Trevelyan, *Life and Letters of Macaulay*. Leipzig, Tauchnitz, 1876, IV, p. 248-249.

de la guerre et de la marine, se rapportent à cette époque. Déjà plusieurs provinces de la Nouvelle-Angleterre avaient donné l'exemple[1] et fait copier dans nos archives une importante quantité de pièces. L'ensemble de la collection canadienne, qui doit représenter environ vingt-cinq volumes in-4°, sera d'un indispensable secours pour les travailleurs[2]. Mais, cette fois encore, nous sommes obligé d'accompagner de fortes réserves les remerciements auxquels l'abbé Casgrain se flatte sans doute d'avoir droit.

« Ce qui mérite d'être imprimé mérite d'être édité, » observait récemment l'*English historical Review*. Il paraît bien ici que n'est pas éditeur qui veut. Le rôle comporte de certains devoirs dont l'abbé Casgrain n'a pas, ce semble, l'idée précise. Avant tout, il faut livrer au public un texte irréprochable. Or, sans parler des nombreuses fautes d'impression que l'on peut relever dans ces volumes et qu'il nous paraît difficile de mettre toutes, soit au compte de l'imprimeur, soit à la charge des militaires écrivains ou de leurs copistes[3], en

1. On en trouve l'indication dans le livre de Parkman, avec la plupart des autres renseignements bibliographiques nécessaires. La province de Québec même avait aussi fait publier, de 1883 à 1885, par les soins de l'Hon. J. Blanchet, secrétaire de la province, et sous la surveillance, comme éditeur, de M. Faucher de Saint-Maurice, quatre volumes de *Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France* (Québec, Aug. Côté).

2. Les volumes parus sont au nombre de sept : *Extraits des archives des ministères de la guerre et de la marine à Paris*, t. I. Québec, Demers, 1890; *Journal des campagnes du chevalier de Lévis*. Montréal, Beauchemin, 1889; *Lettres du chevalier de Lévis*. Ibid., 1889; *Lettres de la cour de Versailles*. Québec, Demers, 1890; *Lettres et pièces militaires*. Ibid., 1891; *Lettres de Bourlamaque au chevalier de Lévis et de Montcalm à Bourlamaque*. Ibid., 1891; *Lettres de Montcalm à Lévis*. Ibid., 1894. Les six derniers rentrent dans la « Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, » qui formera onze volumes. La collection des *Extraits*, qui s'ouvre en juin 1755, remplira douze volumes. — Nous devons à la gracieuse obligeance de l'Hon. Louis Pelletier, ministre secrétaire de la province de Québec, un exemplaire de ces ouvrages qui ne se rencontrent pas facilement dans nos bibliothèques. Nous sommes heureux de lui offrir l'expression de notre reconnaissance.

3. A cause de la guerre et de la saisie possible des navires par la flotte anglaise, on expédiait les lettres en duplicata et triplicata, souvent de la main d'un sous-officier copiste, ce qui interdisait dans une certaine mesure les communications et réflexions intimes. C'est ainsi que Bougainville n'écrit pas à moins de trente personnes par triplicata pour un même courrier, notamment à MM. de Marville (ex-lieutenant de police), de Chastellux, de Séchelles (ancien contrôleur général des finances), de Moras (ministre de la marine), l'abbé Foucher, Bouguer, d'Alembert, Clairault, de Chamousset (l'économiste philanthrope), de Chevert, duc de Mirepoix, de Raigemortes, Turgot, de Gournai (intendant de commerce), Mmes Hérault, de Moras, de Ménilglaise et de Cramayel (*Lettre à son frère*, 3 juillet 1757).

général fort étrangers à l'orthographe[1], l'abbé Casgrain publie les lettres de Montcalm à Bourlamaque d'après une copie médiocre. Ces lettres très attachantes, où Montcalm épanche le fond de son cœur en prenant la précaution inutile de demander à son correspondant de les jeter au feu, appartiennent à la collection de Sir Thomas Phillips en Angleterre. Parkman avait obtenu l'autorisation de les faire copier par un scribe anglais. Cette copie, il a bien voulu la communiquer à son tour à l'abbé Casgrain, ce qui, peut-être, aux yeux du lecteur sceptique, expliquera pourquoi l'abbé, si virulent contre le savant américain dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline*, en parle avec une modération plus acceptable dans son dernier ouvrage. Mais il tombe sous le sens, et l'éditeur en convient (p. 299), quand on connaît le style primesautier, heurté, original, elliptique de Montcalm et sa fameuse écriture presque indéchiffrable, qu'un scribe anglais ne pouvait que se trouver fort embarrassé de reproduire intégralement cette correspondance. Et si, quoique imparfaite, cette copie suffisait à Parkman pour les grandes lignes de son histoire, elle était manifestement au-dessous du nécessaire pour une édition complète et

1. La collation des papiers de Lévis a été faite par M. Léon Lecestre. Mais ce premier travail n'obligeait pas à conserver pieusement toutes les fautes du texte dans l'édition définitive. Il est assez amusant de voir l'abbé Casgrain rétablir avec scrupule « dans la nuit » au lieu de « dans nuit » (Lévis, *Journal*, p. 149) et « M. le marquis » au lieu de « M. les marquis » (Lévis, *Lettres*, p. 268), quitte à laisser subsister « l'abbaye de Mississicoux » pour « la baie de Missiscouy » (Lévis, *Journal*, p. 224), ou les « bas valus » pour les « bas valets » (Bourlamaque, *Lettres*, p. 256). Mais, chose plus sérieuse et qui nous met en méfiance, on ne peut s'en rapporter visiblement aux extraits que l'auteur imprime dans son livre de *Montcalm et Lévis*. La comparaison de certains passages de pièces encore inédites avec les originaux que nous possédons ou les extraits analogues que donnent le P. Sommervogel et M. de Bonnechose (*Montcalm et le Canada français*, 8e éd. Paris, Hachette, 1891) n'est guère favorable à l'ouvrage canadien. Exemple, texte du P. Sommervogel : « Le vendredi 16 et du 27 au 4, au soir, nous avons navigué avec des brumes... » (*Montcalm à sa mère*, 11 mai 1756); texte de l'abbé Casgrain : « Le vendredi 16 et jusqu'au 27, nous avons navigué... » Comparer de même les extraits de la lettre de Montcalm à sa femme, du 16 avril 1757, dans Parkman (I, 455), Casgrain (I, 212-213) et Bonnechose (153). La concordance n'est qu'approximative. Soit dit en passant, nous ne saurions trop réclamer le texte complet de ces lettres vivantes et spirituelles. Mais, en attendant, pour les pièces qu'il publie, l'abbé Casgrain se fait trop beau jeu en déclarant que, s'il « rencontre un bon nombre de phrases défectueuses, » il préfère les laisser « telles que dans le manuscrit » (*Lettres et pièces militaires*, p. 357). La critique, ne sachant plus à qui s'en prendre, devient inutile. Comment savoir, entre autres, si les nombreux points de suspension dans certains documents, comme les lettres de l'abbé de l'Isle-Dieu (*Extrait des archives*, I, p. 188 et suiv.), sont une ponctuation de l'auteur ou une coupure de l'éditeur?

définitive. L'abbé Casgrain, à défaut d'un texte irréprochable, nous devait au moins les raisons qui l'empêchaient de nous le donner[1]. Inutile d'arguer la difficulté du travail. Notre siècle en a vu bien d'autres, ne fût-ce en Angleterre que le déchiffrement des *Mémoires* de l'inoubliable Samuel Pepys, dont Bougainville devait un jour, sur l'Océan, chercher vainement à l'horizon l'île baptisée de son nom célèbre.

En second lieu, l'éditeur devait s'inquiéter de classer les textes dans le meilleur ordre possible. Sur ce nouveau terrain, l'abbé, courant au plus facile, nous donne les pièces dans l'ordre du recueil original[2]. Il est cependant manifeste que cet ordre, établi par le Ch^er^ de Lévis, à qui la mémoire aura fait quelquefois défaut, n'est pas d'une exactitude rigoureuse. Si l'on tient à en conserver le souvenir, rien n'interdit de le rappeler au bas des pages, en classant du reste les pièces par ordre de date réelle. Dans tous les cas, il fallait au moins nous indiquer cette date. L'abbé Casgrain n'en a cure. Il consent à nous prévenir, lorsque l'erreur est trop grossière, que des lettres datées fautivement in extenso de 1758 ne sont point à leur place parmi les pièces de cette année courante[3]. Mais, quand des pièces sans millésime sont égarées parmi des pièces d'autres années, il nous laisse le soin de le découvrir[4]. Nous citerons comme exemple

1. On sait, en effet, que la bibliothèque de Cheltenham, où se conserve la collection de Sir Thomas Phillips, accueille libéralement toutes les recherches, et que les gouvernements ou les grandes institutions publiques peuvent même y racheter les documents qui les intéressent, comme l'a déjà fait le gouvernement prussien et comme vient de le faire notre département de la Gironde (*Rev. hist.*, sept. 1894, p. 215). Or, le catalogue dressé par M. Omont (*Bibl. de l'École des chartes*, 1890, p. 85) relève six volumes de pièces sur la guerre du Canada, dont un seul est reproduit ici. Pourquoi négliger les autres? Et, surtout, pourquoi ne pas copier directement les originaux?

2. Il semble pourtant se décider à changer de système dans le dernier volume (*Lettres de Montcalm à Lévis*, 1894 : cf. p. 59, 65, 164, 204), quoiqu'il revienne par endroits au système ancien (p. 138 et 144). Comme nous n'attachons aucune importance à l'ordre actuel du manuscrit, nous ne reprocherons pas à l'éditeur d'avoir violé son programme et composé par exemple le volume des *Lettres et pièces militaires*, qui devait répondre au tome XI de la collection manuscrite, avec des pièces tirées en partie d'ailleurs (*Ibid.*, note, p. 162). Nous lui reprocherons plutôt de n'avoir pas montré partout la même indépendance.

3. Par exemple les deux lettres chiffrées de Bougainville datées de Blaye, 18 mars 1758 (*Lettres de la cour de Versailles*, p. 103-114). Tout le monde sait, en effet, que Bougainville n'est venu en France que durant l'hiver 1758-59. L'éditeur canadien de la collection, dont nous avons déjà parlé, de *Documents relatifs à l'histoire de la Nouvelle-France* n'a cependant pas rectifié la date et le classement fautifs de sa lettre du tome IV, page 143 : « Paris, 7 janvier 1758. » Cette publication, d'ailleurs, laisse aussi beaucoup à désirer.

4. Au moins dans les cinq premiers volumes publiés de la collection Lévis.

une lettre du 18 mars 1758, qu'il emploie à sa vraie date dans son histoire de la guerre, mais qu'il imprime, sans en rien dire, parmi les pièces de l'année suivante dans l'édition officielle[1].

Enfin, le troisième et dernier devoir de l'éditeur serait, croyons-nous, d'éclairer toutes les difficultés, de renseigner sur toutes les allusions que le lecteur ordinaire peut rencontrer dans son livre. Ici encore, l'abbé Casgrain s'efface avec trop de scrupule. Ses notes sont aussi rares qu'insignifiantes et d'ordinaire aussi souvent fausses que justes. Il nous apprend, à la page 8 du tome II, que le Mis de Paulmy était fils du Mis d'Argenson, pour s'apercevoir à la page 112 qu'il n'en était que le neveu. Il rectifie les noms propres écorchés, tantôt dans le texte[2], tantôt en appendice[3]. Mais le plus curieux est qu'il semble chercher à obscurcir ce qui n'embarrasse personne[4]. Il sème des points d'interrogation pour marquer ses doutes ou son ignorance dans les occasions les plus singulières. Croira-t-on qu'un historien de la guerre du Canada, rencontrant sous la plume du chevalier de Lévis, à propos de la marche du général *Forbets* (Forbes) contre le fort Duquesne, le nom du fort de *Royal Hernont*, ne sache pas y reconnaître le fort de Loyalhannon[5]? Ou que, retrouvant fréquemment le nom de Mme *de Baraute*, femme en premières noces du malheureux Coulon de Jumonville, l'abbé se

1. *Montcalm et Lévis*, I, p. 368, et *Lettres de Bourlamaque*, p. 296-299. — Du reste, la lettre du 20 juin 1756 (*Lettres de Bourlamaque*, p. 350) est du 29. La lettre du 19 [oct. 1758] (*Ibid.*, p. 266) est du 19 mars précédent : elle se rapporte à l'affaire de Rogers du 13 mars. Le mémoire de Vaudreuil et la réponse de Montcalm du 23 janvier 1758 sont du 23 juin suivant (*Pièces militaires*, p. 25-32) : ce changement de date a son importance. La lettre de Monckton à Lévis (*Ibid.*, p. 259) est adressée à Vaudreuil; celle destinée à Lévis vient après. Enfin, les lettres du 25 novembre 1760 (*Lettres* de Lévis, p. 382-394) sont du 27 novembre, puisque Lévis ne débarqua que le 26 à la Rochelle (*Journal* de Lévis, p. 314). Parkman et M. Gaffarel, dans ses notes sur Malartic, donnent la date exacte. Dussieux a publié celle au ministre de la guerre (App., n° XXXIX), avec quelques variantes et compléments légers, que l'abbé Casgrain, suivant son principe commode d'ignorer les publications antérieures (*Extraits des archives*, I, 9, note), ne s'est pas donné la peine de relever.

2. Exemple : *Lydius* au lieu de *Lidieux* (Lévis, *Journal*, p. 41).

3. *Malartic* pour *Malartie* (*Ibid.*, p. 115), *Townshend* pour *Towsend* (*Ibid.*, p. 217). Souvent aussi, l'éditeur ne rectifie rien.

4. Il se dispense d'expliquer les phrases qu'il ne comprend point en déclarant qu'« il en est peu dont on ne saisisse le sens » (*Pièces militaires*, p. 357, et *Lettres de Bourlamaque*, p. 299). Mais, pour témoigner de sa conscience, il nous fait remarquer qu'une phrase très intelligible lui paraît incompréhensible (*Pièces militaires*, p. 11). Il suffisait d'y rétablir le mot « dans » après le mot « retranchement. »

5. Lévis, *Lettres*, p. 218. — Washington écrivait aussi *Loyalhanning*.

demande s'il ne faudrait pas lire *Barante*[1], quand il lui suffit d'ouvrir le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* pour s'assurer que Mme de Jumonville épousa le capitaine, dans Béarn, Bachoie de Barrante? Ou encore que, publiant la lettre par laquelle le Ch^er^ de Lévis prie le général Ligonier d'intervenir en sa faveur près du roi d'Angleterre pour qu'on lui accorde l'autorisation de servir en Allemagne après la capitulation du Canada, l'éditeur fasse suivre gravement d'un point d'interrogation le nom du général anglais[2]? De quoi se met-il en peine? De savoir qui est Ligonier? La première histoire d'Angleterre le lui apprendra. De savoir s'il est bien le destinataire de la lettre? Mais il publie sa réponse autographe dans un autre volume et raconte tout du long cette petite négociation dans son histoire[3]!

1. Lévis, *Lettres*, p. 359 et 466. — Le nom de Barante étant, nous ne savons pourquoi, écrit constamment Baraute ou Barote dans les documents, — sauf dans le *Journal* de Malartic (6 octobre 1757), — on voit où conduit le système de l'éditeur (si tant est qu'il ait un système) d'adopter pour les noms d'officiers français l'orthographe la plus généralement suivie (*Lettres de la cour*, p. 160). Plusieurs noms aussi commençant par un K sont d'origine bretonne et devraient être vérifiés et rétablis : — exemple : « de Kerimel » au lieu « de Kimel » (*Ibid.*), — en tenant compte d'une particularité locale. Le préfixe *Ker* (« ville » ou « maison, » comme dans *Villeblanche*, *Maisonneuve*) s'écrivait en abrégé par un K barré légèrement d'une certaine façon sur le dernier jambage. On ne s'étonnera pas de retrouver cette abréviation bretonne au Canada, alors que la diphtongue *ou*, fréquente dans les noms sauvages, est constamment remplacée par l'abréviatif grec 8. Quant aux noms français, il les faudrait rectifier par douzaines, entre autres ceux de Galiffet, d'Hannoncelles, de Calan, de Solminihac, etc.

2. Nous devons avouer que l'éditeur anglais de la correspondance de Wolfe, dans la collection Sackville, n'a pas été moins prodigue de points d'interrogation sans cause. Exemple : « Carlin was lieutenant of Shirley's or Peppencle's (?). » Lisez « Pepperell's. » — Il ne s'aperçoit pas non plus que Wolfe parle indifféremment de la baie de Gabarus sous le nom de « Gabarus bay » ou de « bay of Gaberouse (?). » On trouve encore mal à propos « mylord Loundoun (?) » pour « Loudon, » « Gaspie (?) » pour Gaspé, « the Mickmacks (?), Abenaquis (?), » etc. (*Report of the royal Comm. on Hist. Mss.*, 9th, 1884, p. 74 et suiv.). L'abbé Casgrain, qui a tout lu, ne paraît pas avoir eu connaissance de cette correspondance. M. Kingsford, au surplus, dénature également les noms avec un parfait sans-gêne; mais son histoire n'a pas la portée d'une édition de textes officielle.

3. Lévis, *Lettres*, p. 395; *Lettres et pièces militaires*, p. 270; *Montcalm et Lévis*, II, p. 414. L'annotation de ces volumes est absolument insignifiante. Dans les trois premiers volumes, par exemple, sur un total de plus de 1,000 pages, il n'y a que quatre notes offrant une ombre d'explication biographique ou autre, et une dizaine pour les 1,000 pages suivantes. Pourtant, un érudit canadien devait trouver matière à des éclaircissements du plus piquant intérêt dans les allusions mondaines qui remplissent les amusantes lettres de

Si les papiers de Lévis et de Montcalm ont à souffrir quelquefois de la négligence de l'éditeur, du moins leur personne n'en souffrira point, car toutes les pièces seront mises en définitive sous les yeux du public. Pour la personne de Bougainville, il en est autrement. L'abbé Casgrain, qui avait sollicité la communication de ses papiers, glisse légèrement sur leur provenance et laisserait, ce semble, entendre volontiers qu'il les tient d'une source indifférente dont la neutralité met sa conscience et sa reconnaissance à l'abri[1]. Le motif de cette réserve n'a rien de mystérieux. La vérité est que Bougainville, comme presque tous les officiers de l'armée française, ne cachait pas son éloignement des Canadiens, non plus que les officiers de l'armée anglaise leur dédain des provinciaux de la Nouvelle-Angleterre[2]. Il n'avait pas d'eux plus mauvaise opinion que ses camarades;

Montcalm et dont l'abbé Casgrain n'a certes pas donné toute la clef dans sa grande histoire. En particulier, le précieux recueil des *Lettres de Montcalm à Bourlamaque* n'a que quatre notes sans importance. Ailleurs, par compensation, l'éditeur publie une vingtaine de notes tirées des manuscrits sans les distinguer des siennes. Exemple : *Lettres et pièces militaires*, pp. 82, 83, 110, 118, 119, etc.

1. « J'ai également dépouillé les Archives nationales et les principales bibliothèques de Paris, outre certaines bibliothèques de province et plusieurs archives de famille. J'ai déjà mentionné celle (?) de Montcalm, je puis y ajouter celle (??) de Bougainville. [Est-ce la famille qui est dépouillée, ou la correspondance sous-entendue, ou la bibliothèque située quelque part *in nubibus?*] La copie des manuscrits du célèbre navigateur qui ont trait au Canada se compose de son journal et de sa correspondance. Elle forme deux volumes grand in-folio de 1,184 pages d'écriture très serrée » (*Montcalm et Lévis*, I, 7). N'attachant pas grand prix aux effusions de politesse anodine qui sont d'usage en pareil cas, nous eussions admis parfaitement que l'auteur négligeât de rappeler ici l'intervention de la famille, si la différence de mesure courtoise, obséquieuse même, qu'il témoigne vis-à-vis de ses autres correspondants ne marquait une préméditation, une conscience de ses actes qui justifiera quelque peu, nous l'espérons, l'irrésistible sincérité de nos appréciations.

2. Par humeur de confraternité coloniale, l'auteur prend parti pour les habitants de la Nouvelle-Angleterre contre les officiers anglais, « la plupart... fils de famille, chez qui la morgue britannique était traditionnelle, » etc. (I, 433). Le malheur est que Wolfe, dans ses lettres à Lord George Sackville, ne s'exprimait pas moins vertement qu'un fils de famille sur le compte des Anglo-Américains, « the dirtiest most contemptible cowardly dogs that you can conceive » (*Report of the royal Comm. on Hist. Mss.*, 1884, p. 77. — Voir aussi *Ibid.*, 11 février 1758, p. 74*a*, et 12 mai 1758, p. 74*b*). Pourtant Wolfe, par son élévation d'esprit, sa simplicité d'éducation, ne ressemblait en rien au type d'officier de cour que nous présente l'abbé Casgrain (voir, notamment, les souvenirs de Lord Shelburne, dans sa biographie publiée par Lord Edmond Fitzmaurice. Londres, Macmillan, 1875, I, p. 93-95, un ouvrage encore que l'abbé ne connaît pas). Même antipathie chez le successeur de Wolfe, Sir Jeffrey Amherst; et, bien entendu, même hostilité sournoise de la part de la population contre

mais il a mieux résumé, dans son journal et sa correspondance, les causes de cette médiocre sympathie. L'abbé Casgrain, d'avance, ne pouvait manquer de savoir à quoi s'en tenir[1]. Du reste, on n'oublia pas de le prévenir qu'il y trouverait des réflexions impitoyables pour son patriotisme. Il crut devoir passer outre et prendre copie de tous les papiers. Seulement, une fois en possession de ce dossier, il a entrepris de venger d'un coup toute la rancune canadienne sur le dos du pauvre Bougainville. Montcalm partageait sans conteste un sentiment dont son aide de camp n'est, pour ainsi dire, que l'interprète; mais il occupait une situation trop haute par sa valeur et son caractère pour qu'on osât l'attaquer de front[2]. Lévis avait prudemment, — il s'en félicitait lui-même, — gardé son opinion pour ne se point créer de difficultés[3]. Les autres officiers étaient de moindre importance ou leur témoignage semblait moins circonstancié. Bougainville se trouvait donc naturellement désigné pour devenir le bouc émissaire auquel on pouvait s'en prendre de toutes les médisances. Ajoutons, sans vouloir incriminer les arrière-pensées de l'austère critique, que, par un hasard heureux pour sa cause, les papiers de sa victime n'étant point publiés, le lecteur n'était pas en mesure d'établir une comparaison ni de juger par lui-même de la noirceur du coupable. Bref, ne pouvant supprimer le témoignage, on s'est efforcé de déshonorer le témoin. Le procédé n'est, en somme, qu'une variante de celui que l'abbé Casgrain reprochait à Parkman envers les Acadiens au

les réguliers, qui désolait jusqu'aux officiers les mieux disposés pour elle (*Bouquet à Amherst, Conspiracy of Pontiac*, II, 49).

1. Il le savait si bien que l'aveu lui échappe. Dans son *Pèlerinage au pays d'Évangéline* (p. 199), parlant du mauvais accueil que le Massachusetts fit aux Acadiens, il écrit en italique : « *Quel pays! quelles mœurs!* se dit-on involontairement à la vue de tels faits. » Et, de la sorte, il trahit l'obsession que lui cause cette même exclamation désobligeante de Bougainville devant le mauvais accueil semblable que le Canada fit aux Acadiens, exclamation reproduite également en italique et en français dans Parkman (I, 283; Bougainville, *Journal*, 7 février 1758).

2. Pourtant, dit Kingsford, « c'est un fait curieux, mais indéniable, que le nom de Montcalm n'est pas l'objet d'un égal respect de la part de tous les Canadiens français. La majorité donne à Lévis le premier rang dans l'estime du peuple... Le sentiment qui divisait autrefois la colonie n'a point disparu, malgré les événements survenus depuis cent trente ans et qui devraient l'avoir complètement transformé » (III, 552).

3. « Cela ferait des tracasseries, chose que j'éviterai toute ma vie avec le plus grand soin, » écrit-il à la maréchale de Mirepoix, déclarant qu'il veut se tenir à l'écart dans les démêlés de Montcalm et de Vaudreuil (Casgrain, I, p. 342-343; cf. *Ibid.*, p. 35-36). Mais, à lire entre les lignes, on voit qu'il est presque toujours de l'opinion de Montcalm et des officiers français.

temps de sa mésintelligence avec l'historien de Boston[1]; et, désormais fixé dans la direction de sa vengeance, l'auteur remplit sa tâche avec une suite et une décision dignes d'un plus consciencieux emploi. L'honnête garçon dont la tête, à l'évent quelquefois, émerveillait Diderot pour sa facilité précieuse à mener du même pas le plaisir et le travail[2]; cet esprit charmant qui a traversé la vie en sachant se faire bienvenir de chacun et qui voyait si souvent les rencontres de hasard se changer en amitiés ferventes, tant il savait, à force de bonne grâce, d'égalité d'humeur, désarmer les caractères ombrageux, les préventions caustiques; l'ami fidèle et patient du prince de Nassau, de la comédienne Sophie Arnould, devient dans ce livre exotique un fourbe odieux, janséniste, maussade, acariâtre, donnant hypocritement dans les pires travers et partageant presque avec la bande de forbans qui escroquaient en règle la colonie la triste responsabilité de sa perte[3]. Ainsi charbonné d'une main brutale, le portrait ressemble au modèle comme le Falstaff de Verdi à celui des *Paston Letters*. Assurément, l'histoire garde ses droits, qui priment toutes les autres considérations. Et, s'il était prouvé que Bougainville eût la moitié des torts qu'on lui prête, ou d'autres torts que ceux de la jeunesse, nous n'aurions qu'à nous incliner. Encore est-il possible, lorsque les convenances l'exigent, de présenter la vérité sous une forme atténuée, qui par sa discrétion ne froisse aucune susceptibilité patronymique ou autre. L'abbé Casgrain a largement usé de ce droit quand il se trouve en face de gens dont les sentiments lui agréent. Il ne se lasse jamais d'invoquer alors les circonstances atténuantes. D'abord pour tous les Canadiens. Cadet était un voleur; mais il était si généreux[4]! Marin était un pillard; mais il était si courageux[5]!

1. « Ne pouvant cacher le crime, on a tâché de flétrir les victimes » (*Évangéline*, p. 398, note).

2. Analyse du *Voyage autour du monde* : « Une autre contradiction apparente,... c'est son goût pour les amusements de la société. Il aime les femmes, les spectacles, les repas délicats... C'est un véritable Français. »

3. « B., dont les douleurs d'un asthme chronique avaient aigri le caractère, commença dès lors à prendre le Canada en grippe et à mettre plus d'humeur que de raison dans ses jugements sur ce pays » (I, p. 81-82 et encore p. 166). « B. s'y faisait remarquer [dans le monde] par son esprit janséniste, ses critiques mordantes, quelquefois par son humeur maussade » (I, p. 339). Nous discuterons au moment convenable la duplicité prétendue de Bougainville et nous réduirons à la juste mesure le reproche d'avoir participé « à toutes ces parties de plaisir, ces jeux et ces folles dépenses qui étaient autant d'insultes à la misère publique » (I, p. 336, 348; II, 14).

4. I, p. 317 : « Il se fit pardonner une partie de ses malversations par les bons côtés de son caractère : il était bienfaisant et généreux. »

5. I, p. 441 : « Il rachetait ses pilleries par les services éminents qu'il rendait à la guerre. On ne comptait plus les actions où il s'était distingué. »

Ensuite pour qui aime ou ménage les Canadiens; et c'est plaisir de voir avec quelle délicatesse il évite de se prononcer sur la trop certaine liaison du Ch^er^ de Lévis avec Mme Pénisseault[1]. Mais que Bougainville s'avise de tenir sur les fonts du baptême un enfant, de concert avec Mme Péan, la maîtresse de Bigot[2], ou qu'il se risque, à la fleur de son bel âge, au retour de la guerre, à courtiser les nymphes d'opéra[3], l'abbé retrouve toute sa sévérité. Voilà bien l'indigne conduite d'un janséniste! Sans doute. Mais Bougainville était-il janséniste? L'abbé ne s'inquiète pas de le vérifier. La recherche pourtant a son intérêt; car il nous semble que les eaux de Port-Royal ne devaient point baigner la nouvelle Cythère et qu'un vrai janséniste, s'il eût découvert Tahiti, n'eût point découvert la Tahitienne.

1. « Mme Pénissault attira trop l'attention du chevalier de Lévis, qui se laissa captiver par ses charmes. Son assiduité au salon de cette femme, déjà regardée comme légère, acheva de la compromettre et attira sur M. de Lévis les sévérités de l'opinion » (I, 321); voir le surplus dans Parkman, II, 29. Les prédécesseurs de l'abbé Casgrain se montraient autrement scandalisés de cette liaison, dont ils n'avaient pas encore imaginé la grande circonstance atténuante, et critiquaient le chevalier avec le rigorisme que l'on tourne maintenant contre Bougainville (cf. Le Moine [J. Mac-Pherson], « Bigot et son groupe, » réimprimé dans l'*Album du touriste*, 2e éd. Québec, Aug. Côté, 1872, p. 67). M. Mac-Pherson a été président de la Société historique de Québec.

2. Bougainville, *Journal*, 25 novembre 1756 : « J'ai été promener en carriole à Sainte-Foix, à deux lieues et demie de la ville. Tel est le plaisir des femmes de ce pays d'aller en carriole l'hyver, sur la neige ou sur la glace, dans un tems où il semble qu'on ne devroit pas même sortir par nécessité. » — « 27 novembre. J'ai tenu aujourd'hui un enfant de M. de Vienne avec Mme Péan. » — Voici comment l'abbé Casgrain traduit ces deux passages : « On est étonné de voir l'austère et misanthrope Bougainville courir à toutes ces parties de plaisir... Le 27 novembre, on le surprend aux pieds de « la sultane, » [surnom habituel de] Mme Péan, la priant d'être marraine avec lui au baptême d'un des enfants de son cousin de Vienne. » — Notez que Montcalm aussi l'appelle « ma commère » (*Lettres à Lévis*, 24 septembre et 16 décembre 1757). — « Un autre jour, on le trouve en promenade à Sainte-Foye, en compagnie fort mondaine » (I, 182). — Nous ne démêlons pas bien si, dans l'esprit de l'auteur, les principes du jansénisme s'accommodent mal des promenades en voiture ou si c'est que l'on se trouve en compagnie suspecte dès que l'on se trouve en compagnie de Canadiennes.

3. *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*. Paris, Dentu, 1863. Ce n'est pas le lieu de discuter ces rapports de police, qui renferment, comme toutes les pièces du genre, autant d'erreurs que de vérités. On observera seulement que, de tout notre XVIIIe siècle, c'est le seul livre dont l'auteur canadien paraisse avoir connaissance, pour faire pièce à la mémoire de son ennemi. Non seulement il ne cite aucun autre auteur de l'époque, mais il ne sait même pas nous dresser correctement la liste des ministres de la cour pendant la guerre de Sept ans (comparez son tableau des ministres, *Extraits des archives*, I, p. 7-8, avec celui de M. Maurice Fallex, en tête de son *Précis du siècle de Louis XV*, p. XXIX et suiv.).

Il ne pouvait convenir aux descendants de Bougainville de laisser se répandre autour de son nom une légende malveillante. Et, si nous avons tardé jusqu'ici à prendre sa défense, la cause toute simple, mais un peu curieuse, est que l'abbé Casgrain, avec une modestie méritoire, n'avait fait aucun bruit autour de son livre. Aucune revue française, à notre connaissance, n'en avait parlé. Nous ne l'avions point vu signaler dans les revues anglaises qui nous passent sous les yeux. Il ne se rencontrait point dans nos principales bibliothèques. Enfin, aucun de ceux qui pouvaient s'intéresser à sa publication n'avait été, que nous sachions, avisé de sa mise au jour. Nous n'en avons eu connaissance qu'au bout de deux ans, par un simple hasard. Le ciel nous garde des jugements téméraires; mais, en somme, l'abbé Casgrain eût voulu que ses insinuations prissent crédit à la longue sous le couvert de la prescription, en se gardant d'éveiller les oppositions, qu'il n'eût point agi d'autre sorte[1]. Nous allons essayer de rétablir la vérité. Seulement, à la différence de l'abbé Casgrain, sachant qu'aujourd'hui n'a plus beau mentir qui vient de loin, pas même d'un voyage à travers les archives, nous nous efforcerons de ne rien dire qui ne puisse mériter l'approbation de ceux qui auraient un jour toutes les pièces du débat sous les yeux. Nous ne prétendons pas qu'on nous en croie sur parole ni qu'on adopte d'emblée nos appréciations. Nous espérons pourtant qu'elles ne s'écarteront pas beaucoup du jugement définitif que l'histoire portera sur le nom de Bougainville. Et si, malgré notre scrupule extrême, nous tombons dans quelque exagération, le lecteur nous le pardonnera peut-être, en reconnaissant que le sentiment filial qui nous anime nous autorisait naturellement à voir les choses sous cet aspect.

Dans la vie de Bougainville, jusqu'à la fin de la guerre de Sept ans, la campagne du Canada tient de beaucoup la première place, et c'est d'elle surtout que nous devons ici parler. Il est regrettable que les papiers de famille, expurgés par la Révolution, ne nous laissent guère l'espoir de retracer un jour dans tous ses détails une des existences les plus accidentées et les plus romanesques du XVIIIe s.; mais nous espérons en tirer, à la longue, un portrait d'une ressemblance suffisante. Les papiers de Bougainville ont du reste un cachet de discrétion que les écrivains de notre temps, comme l'abbé Casgrain, ne peuvent comprendre. Dans ses lettres, où se montre l'homme d'infini-

1. Au moment où nous commencions d'écrire ces lignes, nous avons appris que la Société de géographie venait de recevoir un exemplaire de l'ouvrage le 1er juin 1894 (*Bulletin* du 15 juin), trois ans après sa mise en vente et alors que son existence n'était plus ignorée des gens intéressés personnellement à la connaître. En ce moment même, on en prépare une édition française.

ment d'esprit qui souhaitait rejoindre son frère à l'Académie française, il procède surtout par allusion quand il parle de ses intérêts les plus intimes. Sans doute, il pouvait craindre que ses lettres, arrêtées par une croisière anglaise pendant la guerre de Sept ans ou la guerre d'Indépendance d'Amérique, allassent distraire outre-Manche d'autres lecteurs que les destinataires. Mais en temps de paix sa plume garde la même réserve. Ses journaux de campagne ne sortent pas davantage du cercle des choses officielles ou officieuses. Pendant la guerre du Canada, il ne raconte, d'instinct, que ce qu'il observe en sa qualité de militaire et d'aide de camp. Il discerne à la façon d'un vrai reporter sur le terrain ce qui appartient au public et ce qui doit rester personnel. Quoique très versé dans les idées philosophiques de l'époque, il n'eût rien compris à la « culture du moi » telle que nous la pratiquons aujourd'hui. Comme il n'est point homme à système, il notera deux ou trois fois, dans son désœuvrement, qu'il a pris médecine[1] et conviendra, nous l'avons dit, qu'il a, près des fonts baptismaux, servi de compère à la fameuse Mme Péan, mais guère plus. Même cette discrétion ne fera que s'accentuer par la suite. Ses journaux de bord à l'escadre du comte d'Estaing sont rigoureusement professionnels, bien qu'une boutade spirituelle, éclatant parfois à l'improviste, montre qu'ils n'étaient pas destinés à s'enfouir dans les cartons du ministère. Il est donc inutile de s'étonner que le jeune officier n'y écrive pas sa confession à la manière d'un Jean-Jacques[2] et de lui reprocher entre autres, comme le fait aigrement l'abbé Casgrain, de n'y pas inscrire ses pertes de jeu. Bougainville a d'ailleurs une façon charmante de faire son examen de conscience, toutes convenances gardées, quand il écrit à sa protectrice Mme Hérault; et peu s'en faut qu'il ne s'approprie d'avance l'expression que Taine devait appliquer un jour à Mirabeau, — de posséder une tête à plusieurs étages, — quand il se plaint d'avoir une âme qui subit trop le contrecoup de l'humaine ondoyance et diversité[3].

Cependant, il avait souvent parlé, vers la fin de sa vie, de remettre à son ami Delambre tous ses manuscrits pour en tirer une étude biographique[4]. Nous ne savons pour quel motif ce projet n'eut pas de

1. Par exemple le 30 novembre 1756. Montcalm aussi note le même détail en ce qui le concerne (*à Lévis*, 11 novembre 1757).

2. « Ceux que leurs devoirs mettent en rapport avec le public ne doivent se montrer à lui que comme des abstractions » (Bardoux, *Guizot*. Paris, Hachette, 1894, p. 221-222). Cette réserve était fréquente alors; voir les remarques de M. Aubertin sur le journal de Barbier (*l'Esprit public au XVIIIe siècle*. Paris, Perrin, 3e éd., 1889, p. 173).

3. Cf. Taine, *l'Ancien régime*, p. 374-375.

4. Delambre, *Notice sur Bougainville*, lue à l'Académie des sciences le

uite. Son fils aîné, qui avait suivi la même carrière et qui mourut ontre-amiral en 1846, avait eu l'idée d'entreprendre le travail. A sa nort, les papiers passèrent au troisième fils, qui les confia quelque emps à son cousin Alfred de Vigny[1]. Mais l'auteur de *Cinq-Mars* n'était point d'humeur à subir la discipline sévère de l'histoire. Après ui, M. Margry eut l'autorisation de les parcourir et s'en servit pour quelques-unes de ses publications[2]. Il était réservé à l'abbé Casgrain l'en donner à sa manière une connaissance plus complète et d'en tirer e parti que montrera la suite de ce travail[3].

René de Kerallain.

janvier 1813. Le malheur est que Delambre, par discrétion, n'osa pas se présenter chez lui, quand il le sut en danger de mort, et perdit l'occasion de recueillir des souvenirs précieux, que ne connurent même pas les trois fils survivants de Bougainville, séparés tout jeunes de leur famille par le service militaire du Premier Empire.

1. Nous ne croyons cependant pas, à ce propos, malgré les relations de famille, la parenté prétendue de part et d'autre, et aussi malgré l'opinion de M. Ratisbonne (*Journal d'un poète*. Paris, Lévy, 1867, p. 3), que la mère de Vigny fût vraiment « cousine du grand Bougainville. » Charlotte de Bougainville, sœur de Louis-Antoine, avait seulement épousé, en 1748, Louis-Honorat de Baraudin, quatrième gouverneur de Loches du même nom, dont la famille, venue du Piémont, vivait en Touraine depuis environ deux siècles (Bibl. nat., mss., Pièces orig., dossier 4025, t. 186). Et c'est à Loches que mourut, chez elle, son frère aîné, Jean-Pierre, l'académicien, en 1763. — Alfred de Vigny, né à Loches, en 1797, d'Amélie de Baraudin, n'était que l'arrière-petit-neveu par alliance de Charlotte de Bougainville (L. Archambault, *Note sur la naissance d'Alfred de Vigny à Loches*, *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 1877, p. 298 et suiv.; Jules Devaux, *la Famille d'Alfred de Vigny*, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1891, p. 218 et suiv.).

2. *Relations et mémoires inédits*. Paris, Challamel, 1867, p. 36-84.

3. Le présent article n'est que l'introduction d'un long mémoire, dont nous donnerons encore plusieurs extraits et qui paraîtra ensuite en entier. Des exemplaires en seront, par les soins de l'auteur, adressés aux grandes bibliothèques publiques de la France et de l'Étranger. [Note de la Rédaction.]

BULLETIN HISTORIQUE

FRANCE.

Le Centenaire de l'École normale. — L'École normale a fêté les 21, 22 et 23 avril derniers le centième anniversaire de sa fondation. Ces fêtes, inaugurées par une séance officielle tenue dans la salle même du Muséum où furent professées les leçons de l'École normale de 1795 et par les discours où MM. Perrot, Poincaré et Boissier[1] ont éloquemment rappelé les services rendus par l'École à l'instruction publique, continuées par une fête intérieure d'une originalité charmante où les élèves avaient organisé pour les normaliens et leurs familles des amusements de toute nature, revue théâtrale de leur composition, concert, bal d'enfants, clowns, lanterne magique, etc., terminées enfin par un bal à la Sorbonne qui surpassait en éclat et en beauté artistique les bals officiels les plus somptueux, n'ont pas été seulement une joie pour les yeux, l'esprit et le cœur de tous les membres du corps enseignant, elles leur ont fourni matière à de nombreuses et utiles réflexions. — Il est bon pour l'individu d'attacher du prix aux anniversaires, points d'arrêt entre le passé et l'avenir, qui l'invitent à mesurer l'œuvre accomplie et l'œuvre à accomplir, à examiner s'il a rempli fidèlement son devoir et quelle sera la meilleure manière de le remplir encore. Ce retour sur soi-même est plus nécessaire encore pour les collectivités d'hommes qui sont attachés à une grande institution sociale, qui la font vivre et qui la représentent. Il est nécessaire qu'ils se rendent compte des raisons d'être de cette institution, du rôle qu'elle a joué, des changements qu'elle a subis, de ceux qu'elle doit subir encore pour continuer à rendre à la société les services qu'on est en droit d'attendre d'elle. Cet examen de soi-même est indispensable pour ne pas laisser l'habitude prendre peu à peu la place de la volonté, un automatisme machinal se substituer à la vie consciente, et un organisme survivre quelque temps par sa force acquise aux conditions qui l'ont fait naître pour se disloquer tout à coup, soit sous la pression de conditions nouvelles aux-

1. M. Levasseur, qui a été le président et l'âme du comité des fêtes, a fait un spirituel compte rendu des actes du comité et des résultats obtenus.

quelles il ne peut plus s'adapter, soit par un relâchement de toutes ses parties, fruit de l'insouciance et de l'inconscience. — L'École normale est une institution trop jeune encore (qu'est-ce qu'un siècle pour une institution ?), les changements qu'elle a subis, en bien ou en mal, ont été trop délibérés et trop voulus, elle a été exposée à trop de dangers et trop de crises, elle a été trop mêlée à la vie de l'Université entière pour avoir à craindre cette inertie qui naît d'une longue quiétude satisfaite. Il n'en est pas moins vrai que les lignes essentielles de son organisation actuelle ont été tracées il y a près d'un siècle par la main puissante de Napoléon, et qu'elle a été créée en vue d'un système général d'instruction publique qui s'est déjà sensiblement modifié et qui se modifiera encore davantage ; qu'elle a continué de vivre de sa même vie laborieuse et modeste, tandis qu'à côté d'elle, autour d'elle, l'enseignement supérieur était le théâtre d'une véritable révolution, retentissante et brillante, dont des normaliens étaient en grande partie les inspirateurs et les auteurs, mais où l'École normale elle-même n'avait presque aucun rôle à jouer. L'École ne pouvait-elle pas se croire oubliée, se laisser oublier et arriver à douter d'elle-même, de la valeur permanente des services qu'elle peut rendre, de son aptitude à se faire sa place dans le système nouveau d'enseignement supérieur qui se crée dans notre pays? Ne risquait-elle pas surtout de perdre le sentiment de sa vie collective, de cette solidarité sans laquelle il n'est pas de force vivante?

Les fêtes du Centenaire ont été à ces questions la réponse la plus encourageante et la plus péremptoire. Au début, il y avait plus d'un sceptique et d'un timide pour prédire un fiasco, pour dire que les fêtes feraient pauvre figure à côté de celles de la puissante, nombreuse et riche École polytechnique, que les mille ou douze cents pauvres universitaires auxquels l'École normale ferait appel entrouvriraient parcimonieusement leur bourse pour des réjouissances auxquelles beaucoup d'entre eux ne pourraient prendre part. L'événement a démenti toutes ces craintes. Les fêtes, dont les élèves actuels de l'École avaient réglé le détail, ont eu autant d'originalité que d'éclat et n'ont eu à redouter aucune comparaison. Comme ces pauvres universitaires avaient commencé par verser une somme de 36,000 fr. sans aucune idée de retour, les fêtes ont laissé un très beau reliquat pour les œuvres de charité de l'École. La solidarité normalienne s'affirmait par les faits avec une force qu'on n'eût pas soupçonnée, solidarité de cœur et solidarité d'esprit. Cette solidarité ne peut manquer d'être encore accrue par l'unanimité et l'élan de cette manifestation publique.

En même temps, l'intérêt passionné que le public et la presse pre-

[illegible] tout ce qui concerne l'histoire de l'École nor- [illegible] prouvait à ses enfants qu'elle n'était pas oubliée [illegible]. Ils ont été peut-être eux-mêmes surpris de [illegible] elle tient dans le pays et l'étendue des devoirs que [illegible] que l'on a d'elle.

[illegible] d'ailleurs célébrer son centenaire par quelque [illegible] que des fêtes, des discours, des chansons et des [illegible] publié un livre considérable : *le Centenaire de l'École* [illegible], auquel ont collaboré les plus illustres parmi les [illegible] d'aujourd'hui, MM. Pasteur, Simon, Vacherot, Gréard, [illegible] Boissier, Mézières, etc., et où l'on retrouvera, sous une [illegible] pittoresque, l'histoire de la direction, de l'enseignement [illegible] intime de l'École à travers le siècle. Un important mor- [illegible] historique ouvre le volume. M. P. Dupuy a consacré [illegible] raconter ce que fut la première École normale, cette École [illegible] qui a légué à l'École actuelle, non pas son organisation [illegible], mais son nom, et, dans une certaine mesure, son esprit. [illegible] que l'École normale ne se rattache d'une manière directe [illegible] qu'à l'internat créé par Napoléon en 1808 et ouvert en [illegible] pour préparer des professeurs pour les collèges ; mais il est cer- [illegible] que l'idée première d'un séminaire de professeurs s'est [illegible] dès 1763, quand le Parlement de Paris, au moment où les [illegible] des Jésuites étaient dissous, voulut établir à Louis-le-Grand [illegible] boursiers préparés spécialement en vue des chaires de l'enseigne- [illegible] secondaire. Cette conception, que la réaction anti-parlementaire [illegible] fit avorter, resta dans l'air jusqu'à la Révolution et fut [illegible] entretenue dans les esprits par la création en Allemagne de [illegible] séminaires pédagogiques ; ce sera même à l'Allemagne que [illegible] emprunté le nom d'*École normale*, qui y désignait des écoles [illegible] auxquelles étaient annexés des séminaires d'instituteurs [1]. — [illegible] Convention transforma l'idée simple et pratique de séminaires, [illegible] sérieusement des élèves peu nombreux pour en faire soit [illegible] professeurs de collèges, soit des instituteurs primaires, en une [illegible] aussi vaine que grandiose, l'idée de réunir à Paris une foule de [illegible] déjà instruits, recrutés dans tous les districts, pour leur faire [illegible] en quelques mois, sous les professeurs les plus habiles, [illegible] d'enseigner. Il faut lire, dans le livre de M. Dupuy, le récit très [illegible] de cette curieuse expérience pédagogique et de son éclatant

[1] [illegible] il arrive presque toujours dans ces emprunts d'expressions à un [illegible], on détourna ce nom de son acception première et on donna en [illegible] le nom d'École normale au séminaire même, ce qui n'a guère de sens.

insuccès. Les professeurs ne surent pas donner à leurs leçons le caractère qu'elles devaient avoir : celui d'un enseignement de la méthode d'exposition des diverses sciences ; les élèves formaient une foule confuse et ne savaient quelle direction donner à leurs études ; les conférences instituées pour des discussions entre les professeurs et les élèves dégénèrent en tumulte et, après quatre mois, l'École normale installée au Muséum d'histoire naturelle fut dissoute sans esprit de retour. — C'étaient pourtant les hommes les plus illustres de ce temps qui occupaient tour à tour la chaire, c'étaient Lagrange, Laplace, Haüy, Monge, Daubenton, Berthollet, Bernardin de Saint-Pierre, Volney, La Harpe, Buache, etc., etc.; parmi les élèves, il en fut plusieurs qui tinrent un rang très honorable comme professeurs des Écoles normales ; et le souvenir de cette tentative malheureuse fut assez profond pour inspirer directement la création du pensionnat normal de 1808, et pour que le système des conférences, malgré l'insuccès de la tentative de 1795, fût adopté en 1811 comme la forme propre de l'enseignement de l'École.

Depuis lors, l'École normale, à travers bien des vicissitudes et tout en subissant les transformations inévitables que les révolutions politiques et l'évolution des mœurs sociales et scolaires devaient lui imposer, est restée fidèle à l'esprit qui avait présidé à ses premières origines. Napoléon y avait vu la clef de voûte de l'édifice de centralisation administrative, qui devait faire de l'Université entière un régiment servilement discipliné. L'École normale a pu parfois se montrer trop fidèle conservatrice des traditions scolaires, mais elle a surtout contribué à maintenir dans l'Université, à une époque où les Facultés étaient presque sans influence sur l'éducation de la jeunesse et sur la haute culture scientifique, l'amour de la recherche désintéressée, le sentiment du devoir professionnel, l'esprit de liberté et de tolérance. A l'abri de ses murailles, même aux époques de réaction violente, on n'a pas cessé de penser et de parler librement, et l'Université a dû en grande partie l'indépendance de caractère et d'esprit qui a été son honneur en ce siècle aux habitudes de libre discussion et de respect mutuel des opinions qui ont presque toujours régné entre les élèves comme entre les maitres et les élèves.

Aujourd'hui qu'un souffle nouveau de vie anime les Facultés, qu'elles jouent un rôle considérable dans l'instruction supérieure de la jeunesse, dans le développement de la haute culture et dans la formation du personnel enseignant, l'École normale conserve-t-elle son utilité ? Ne nuit-elle pas au contraire, d'une part aux Facultés en leur enlevant une partie des élèves qui leur apporteraient le plus de vie et de force, d'autre part à ses propres élèves en restreignant leur liberté

et leur initiative? Ne vaudrait-il pas mieux mettre à sa place dans les Facultés des séminaires pédagogiques largement ouverts, qui fonctionneraient à côté des cours, des séminaires d'érudition et des laboratoires, sans rien coûter à la liberté d'enseigner et d'apprendre, qui est l'âme même de l'enseignement supérieur?

Je suis d'autant plus à l'aise pour exprimer ma pensée sur ce sujet que mes sentiments au sujet de la réforme des Facultés sont bien connus, que j'ai été un des premiers à la réclamer, et qu'au point de vue théorique je n'ai aucune sympathie pour les écoles spéciales fermées. Je crois néanmoins que l'École normale tient utilement sa place dans l'enseignement supérieur français et qu'elle est destinée à lui rendre pendant longtemps encore des services indispensables. Le jour où les Facultés seront devenues ce que nous voudrions qu'elles fussent, de grands ateliers de science désintéressée, et où la besogne des examens n'absorbera plus une aussi grande partie du temps des professeurs et des élèves, ce jour-là l'existence des écoles spéciales pourra être discutée. Mais ce temps est encore éloigné et l'on se demande avec angoisse quand il arrivera en voyant que chaque réforme des examens entraîne une aggravation de la situation pour les professeurs comme pour les élèves, et qu'à l'étranger même on se plaint dans les Universités que les préoccupations utilitaires envahissent de plus en plus les étudiants. Chose curieuse et cependant certaine : ce sont les écoles spéciales, comme l'École des chartes et l'École normale, créées pour préparer à des carrières pratiques, qui sont les foyers les plus intenses de science désintéressée. Je n'en veux qu'une preuve : que l'on compte d'une part combien les soixante-douze normaliens littéraires et les cinquante chartistes fournissent annuellement d'élèves à l'École des Hautes-Études et d'autre part combien cette École en recrute parmi les 1,000 ou 1,200 élèves de la Faculté des lettres. — En histoire et en géographie, les Facultés ont réussi à créer un important mouvement scientifique parmi leurs étudiants, mais jusqu'ici c'est l'École normale qui produit la plupart des philologues et des archéologues; presque tous ceux qui ne viennent pas de chez elle viennent de l'École des Hautes-Études, qui est aussi à quelques égards une école spéciale. Cela n'a rien qui doive surprendre. Les normaliens, recrutés par un examen difficile, dans la première année qui conduit à la licence, ont peu à faire pour s'y préparer au point de vue des exercices scolaires et peuvent par conséquent réserver une part importante de leur temps pour le travail désintéressé [1]. En seconde année, le travail désin-

1. Beaucoup d'entre eux sont déjà licenciés en entrant. Il est même absurde que l'examen d'entrée ne soit pas considéré comme équivalent à la licence. Le

téressé leur est pour ainsi dire imposé. D'un autre côté, leurs professeurs, libres de tout examen en dehors des examens d'entrée (les seuls examens sans programme qui existent en France, aussi sont-ce les meilleurs que je connaisse), peuvent leur donner annuellement 150 à 160 heures de leçons, tandis que le nombre des heures de leçons des professeurs de la Faculté des lettres varie de 60 à 90. Nulle part les préoccupations pédagogiques et les préoccupations scientifiques ne sont aussi constamment associées qu'à l'École normale. Nulle part aussi la culture générale n'est aussi étroitement unie à la culture spéciale; chose d'une importance capitale dans un temps où l'excès de spécialisation menace gravement l'avenir intellectuel du pays. — Les écoles spéciales, qui ont reçu incontestablement une impulsion très féconde de la réforme des Facultés et qui trouvent à la Faculté des lettres de Paris des ressources inappréciables pour leurs élèves, sont à leur tour un ferment, un aiguillon pour les Facultés. Si on les supprimait demain, on risquerait de voir se produire un abaissement immédiat du niveau des études; les Facultés des lettres et des sciences seraient entraînées par les préoccupations utilitaires de leurs élèves à devenir de simples ateliers professionnels de préparation aux examens, comme le sont trop souvent les Facultés de droit et de médecine. Si les Facultés de droit commencent aujourd'hui à prendre une allure plus scientifique, c'est grâce d'une part au mouvement qui s'est fait dans les Facultés des lettres et de l'autre à la rivalité de l'École des sciences politiques. L'École normale et les Facultés se rendent donc des services mutuels; on pourrait presque dire qu'elles se sont mutuellement nécessaires. Leur but doit être de multiplier leurs points de contact, de fortifier leur collaboration, et d'éviter par-dessus tout que cette rivalité féconde ne dégénère en un esprit étroit et stupide de concurrence, de coterie et d'hostilité.

Cela est d'autant plus aisé qu'aujourd'hui l'École normale a toutes ses portes ouvertes sur le dehors et que ses élèves ne lui appartiennent plus à elle seule. Ses élèves sourient quand on les plaint d'être soumis à un régime de compression et d'internement. Ils n'ont de l'internat que les avantages : ils peuvent sans effort se consacrer tout entiers au travail; ils ont sous la main laboratoires et bibliothèques; la vie commune entretient parmi eux une excitation intellectuelle

études y gagneraient. Il faut espérer que dans la nouvelle licence les élèves de l'École normale, qui ont déjà passé un examen plus étendu et plus difficile que l'ancienne licence, seront considérés comme ayant déjà satisfait aux épreuves écrites et ne seront plus soumis qu'aux épreuves orales. Ce serait tout bénéfice pour tout le monde. Efforçons-nous de diminuer le nombre des examens, surtout des examens à programme. Nous périssons sous cette chinoiserie.

constante, et un sentiment de devoir professionnel et de dignité qui élève leur niveau moral; leur petit nombre leur permet d'avoir avec leurs professeurs des relations étroites et familières.

Les écoles spéciales sont d'ailleurs un produit de notre société et de notre histoire. Elles y trouvent leur raison d'être. La preuve en est que la première idée de l'École normale date de 1763, alors que les vieilles Universités existaient encore. Elles répondent à nos habitudes et à nos mœurs, et ceux qui s'occupent de la réforme de nos Facultés sentent mieux que d'autres quelle difficulté énorme il y a à implanter le régime des Universités dans un pays où elles étaient mortes d'elles-mêmes sous l'ancien régime bien avant que la Révolution les supprimât. Nous avons éprouvé dans l'enseignement secondaire le danger de procéder à des réformes d'après des vues toutes théoriques et de supprimer ce qui existe avant d'avoir préparé ce qui doit le remplacer. On a admirablement et aisément détruit une bonne partie des études classiques, des vieux exercices scolaires, mais sans rien mettre à la place; on a bien créé à côté de l'enseignement classique l'enseignement moderne, mais en l'assimilant autant que possible à l'enseignement classique, tout en mutilant l'enseignement classique pour le rapprocher de l'enseignement moderne, au risque de les fausser tous les deux. Nous avons heureusement procédé autrement dans l'enseignement supérieur. Depuis M. Duruy jusqu'à M. Poincaré, on est resté fidèle à la vraie méthode, celle de la transformation lente; on a pourvu l'enseignement d'organes nouveaux sans détruire les anciens. Il dépend de ceux-ci de subsister, de se transformer ou de disparaître, selon les puissances de vie qui sont en eux. Il dépend en particulier de l'École normale, et je dirai, des élèves de cette École, qui tiennent en main ses destinées par la liberté dont ils jouissent, de justifier son existence par la discipline volontaire, par le zèle au travail, par la supériorité dans la recherche scientifique comme dans les examens. L'École normale n'a d'autre droit à l'existence que les services qu'elle rend. Un théoricien peut sans doute rêver le moment où tous nos établissements d'enseignement supérieur de Paris, Collège de France, Muséum, Facultés, École normale, École polytechnique, École des chartes, École des Hautes-Études, École des langues orientales, etc., seraient réunis dans une grande Université, la plus brillante et la plus peuplée du monde, et j'avoue avoir fait quelquefois ce rêve. Mais je crains qu'en faisant ce rêve on ne cède au besoin de simplicité et de logique qui nous a déjà fait tant de mal dans d'autres domaines. Ne vaut-il pas mieux respecter tous ces organismes nés de nécessités diverses, profiter des forces vives qui sont en eux et tendre seulement à coordonner leurs efforts mieux

qu'on n'a fait jusqu'ici en vue du but commun qu'ils poursuivent : le progrès de la science et la diffusion de la vie intellectuelle dans la société tout entière?

Inauguration de l'Université de Lille. — Les fêtes qui viennent d'être données à Lille, les 1er, 2 et 3 juin, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments des Facultés, marqueront une date dans l'histoire de la réforme de l'enseignement supérieur. Les Facultés de Lille sont d'époque récente. C'est sous le second empire que Lille a obtenu une Faculté des sciences et une Faculté de médecine, Douai une Faculté des lettres et une Faculté de droit. Sous la seconde république, MM. Berthelot et Spuller, voyant le succès obtenu par l'Université catholique de Lille et comprenant que la réunion des Facultés dans le même centre était la condition essentielle de la vie universitaire, ont transporté à Lille les Facultés de Douai. Les lois de 1885 et de 1892 ont donné aux Facultés réunies en un seul corps la personnalité civile, le droit de posséder, de recevoir des dons et des legs, de disposer d'une partie de leurs ressources et de s'administrer d'une manière autonome. Grâce aux efforts de deux recteurs, MM. Couat et Bayet, à la persévérante sollicitude de M. Liard, à la libéralité intelligente de la municipalité lilloise et du conseil général du Nord, un groupe d'édifices élégants et bien aménagés, admirablement conçu et exécuté avec autant d'habileté que de sage économie, a doté les Facultés de Lille d'un ensemble complet de laboratoires, de salles de cours, de galeries d'archéologie et d'histoire naturelle, auquel est jointe une magnifique bibliothèque formée de la réunion de la bibliothèque municipale et de la bibliothèque universitaire. — C'est une véritable Université, pourvue de tous ses instituts, de tous ses organes vitaux, que la vieille ville flamande peut mettre avec orgueil à côté des établissements universitaires les mieux conçus de l'étranger. C'est avec raison que le recteur M. Bayet a réclamé pour nos groupes de Facultés ce titre d'Université qui seul désigne clairement ce qu'ils sont devenus aujourd'hui à Bordeaux, à Lyon, à Montpellier, à Nancy, à Toulouse, etc., par la collaboration des municipalités, de l'État et aussi des particuliers; car, à Lille, une Société des Amis de l'Université, formée à l'imitation de celles dont Lyon a donné le premier modèle, vient prouver que la bourgeoisie éclairée de nos grandes villes industrielles comprend quelle importance le développement de l'enseignement supérieur peut avoir pour la prospérité de nos diverses provinces. M. Bayet a pu montrer avec une fierté légitime aux délégués des Universités françaises et étrangères, venus à Lille en très grand nombre, l'œuvre à l'accomplissement de laquelle il a présidé. Dans ces fêtes données par une Université à

peine naissante, on sentait, mieux encore qu'aux fêtes de la Sorbonne en 1889 et qu'à celles de Montpellier en 1891 ou de Lyon en 1894, la puissance de l'esprit nouveau qui anime nos Facultés et la légitimité des espérances que nous concevons pour leur avenir. Ni la célébration du centenaire de la Révolution, ni le souvenir des gloires plusieurs fois séculaires d'une vieille et illustre école, ni l'attrait d'une exposition universelle ne venaient s'ajouter à la fête universitaire. Celle-ci se suffisait à elle-même, et c'était la première fois que nous voyions se manifester sous une forme aussi tangible et aussi visible l'idée qui a inspiré depuis trente ans tous nos efforts en faveur de la reconstitution des grandes Universités autonomes dans notre pays[1].

G. Monod.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — TEMPS MODERNES.

Documents. — La Société d'histoire contemporaine a entrepris une édition des *Lettres de Marie-Antoinette;* le tome I, récemment paru (Alph. Picard), s'ouvre par une longue « Étude critique » sur les sources de cette correspondance; travail nécessaire, tant on a fabriqué et publié de fausses lettres de la reine. M. le marquis de Beaucourt a fait avec précision l'histoire des lettres apocryphes et des ventes où elles ont figuré, sans insister assez peut-être sur l'origine des faux qui ont jeté un discrédit mérité sur les publications de Feuillet de Conches et du comte de Hunolstein[2]; il a indiqué les sources où l'on peut être certain de ne rencontrer que des documents purs de tout alliage et signalé les lettres perdues ou à retrouver. Cette étude, sobre et substantielle, est un excellent morceau de critique historique. L' « Étude historique, » par M. Maxime de la Rocheterie, qui vient ensuite, n'ajoute rien à ce qu'on avait déjà dit de la reine. Quant aux lettres de Marie-Antoinette qui figurent dans ce volume, elles sont au nombre de 128 et vont de 1768 à 1780. Presque toutes sont déjà connues par ailleurs; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'y

1. M. Poincaré vient de déposer un projet de loi qui donne à tous nos corps de Facultés leur vrai nom d'Universités. Sans doute il eût été préférable de réserver ce titre aux seuls groupes complets des quatre Facultés, mais c'eût été, comme on l'a vu il y a deux ans au Sénat, faire échouer la réforme sous la coalition des intérêts de clocher. L'avenir et l'expérience montreront quelles sont les Universités viables et celles qui ne le sont pas.

2. A l'étude critique de M. de Beaucourt, on ajoutera utilement les observations présentées par M. J. Flammermont dans *la Révolution française*, 14 mai 1895.

arrêter. Il suffira de dire qu'elles sont éditées avec un soin scrupuleux et accompagnées des notes nécessaires. Ce premier volume fait très bien augurer de la collection.

Le comte de Paroy porte un nom à peine connu dans l'histoire de la Révolution. Avant 1789, c'était un officier comme tant d'autres; neveu du marquis de Vaudreuil, cousin de Mme de Polignac, ami de Mme de Tourzel, il avait pu approcher d'assez près le roi et la reine à Versailles pour être en état de leur rendre des services très appréciés quand la cour eut été ramenée à Paris; il était auprès d'eux le 20 juin et combattit au milieu des Suisses au 10 août. Compromis par son dévouement à la famille royale, il n'émigra pas, mais il fut plusieurs fois en danger d'être arrêté et guillotiné; la protection la plus efficace qu'il rencontra fut, à Bordeaux, celle de Madame de Fontenay, alors maîtresse de Tallien, à laquelle, disait-il, Bordeaux aurait dû élever une statue avec l'image de la reconnaissance. Ruiné par la Révolution, il gagna sa vie en utilisant son talent de dessinateur et de graveur, d'imprimeur sur cuivre ou sur étoffes. Il ne voulut rien demander à l'Empire, et la Restauration l'oublia. Cet ancien « chevalier du poignard » mourut en 1824 pauvre et obscur. Sur le tard, il écrivit ses Mémoires, où il raconta longuement et sans style les événements auxquels il avait été mêlé, son rôle au Dix-Août; les moyens dont il usa pour déjouer les poursuites, soit à Paris, pendant les journées de septembre, soit à Bordeaux, au plus fort de la Terreur; ses rapports avec les Conventionnels Lacombe, Ysabeau, Tallien, qui le protégèrent, Lequinio, qui faillit l'envoyer à la guillotine; les expédients auxquels il eut recours pour gagner sa subsistance et celle de sa famille; ses relations avec le peintre David et Quatremère de Quincy, dont il se fit d'irréconciliables ennemis pour des raisons de politique et par jalousie de métier. Ses récits sont un peu traînés en longueur, mais ils sont intéressants et ajoutent à ce que nous savions déjà sur l'époque. Ils ont été publiés par M. Étienne Charavay avec tout le soin qu'on pouvait attendre d'un éditeur aussi consciencieux[1].

Le chevalier de Mautort était de moindre noblesse que Paroy; il était d'une ancienne famille du Ponthieu, celle des Tillette, et cousin germain de d'Étalonde, qui fut compromis dans l'affaire du chevalier de la Barre; son patrimoine était si modeste qu'il fut obligé d'entrer au service comme simple soldat, et c'est seulement après deux ans de garnison et une campagne (celle de Corse, en 1769) qu'il devint sous-lieutenant au régiment de Champagne; son régiment ayant été dédou-

1. *Mémoires du comte de Paroy; Souvenirs d'un défenseur de la famille royale pendant la Révolution*, 1789-1797. Plon et Nourrit.

blé, il passa comme lieutenant au régiment nouvellement créé d'Austrasie (1779) et fut envoyé à l'île de France; il fit campagne aux Indes, sous les ordres de Suffren et de Bussy, qui combattaient les Anglais comme auxiliaires de Hayder-Ali et de Tippou-Saïb. Il revint en France à la paix; à la Révolution, il était capitaine et chevalier de Saint-Louis; mais il ne put se résigner à la transformation démocratique de l'armée, donna sa démission en 1792, puis, « pour faire comme les autres de sa classe, » il émigra. Le corps du duc de Bourbon, où il se laissa enrôler, sans grand enthousiasme, à ce qu'il semble, ayant été licencié, il se retira en Westphalie, non loin de Wesel, où il vécut pendant plusieurs années dans un état voisin de la misère. C'est là qu'il écrivit la plus grande partie de ses Mémoires. Rentré en France en juin 1800 et ayant obtenu d'être rayé de la liste des émigrés, il recouvra son maigre patrimoine et vécut depuis lors dans une obscure et paisible médiocrité jusqu'à sa mort (4 juin 1812). Ses Mémoires, qu'il continua jusqu'en 1802, contiennent d'intéressants détails sur la vie de garnison avant 1789, sur la lutte soutenue contre les Anglais à la côte du Coromandel en 1782-1783, sur les misères de l'émigration. Aucun fait d'importance générale, mais des observations précises sur les pays et sur les hommes; les portraits que trace Mautort de Hayder-Ali et de Tippou-Saïb sont à recueillir, ainsi que certains faits relatifs à Suffren et à l'insubordination des capitaines placés sous ses ordres, à Bussy et à son caractère quinteux, qui le fit détester de l'armée, au maréchal de Ségur, ministre de la guerre, etc.; et, si l'on aime les antithèses, on sera satisfait de comparer la vie menée dans nos villes de garnison, à Metz en particulier, avec ce qui se passait chez les Prussiens, à Wesel, où les brutalités dont les soldats étaient victimes indignent à bon droit l'ancien capitaine au régiment d'Austrasie. Le baron Tillette de Clermont-Tonnerre, petit-neveu de l'auteur, a donc été bien inspiré en publiant ces Mémoires, qu'on lit avec beaucoup de plaisir et de profit[1].

Jean-François Thoury était en 1792 employé dans les bureaux du département de la Marne; il vit à Sainte-Menehould Louis XVI, au retour de Varennes, et Dumouriez quelques jours avant Valmy; c'est en cela seulement qu'il se trouva mêlé à l'histoire générale. Destitué de son emploi pour refus de serment civique et jeté en prison à cause de ses opinions royalistes, il réussit à s'évader. Comment il parvint à franchir les lignes occupées par les Français en avant de Sarrebrück, quelles pérégrinations le conduisirent en Hollande, à Lubeck, en Courlande, comment il finit par se créer à Mitau une

1. *Mémoires du chevalier de Mautort*, 1752-1802. Plon et Nourrit.

existence convenable et une autre famille, ayant presque oublié celle qu'il avait laissée en France, on le lira dans ses Mémoires, publiés par M. Charles Boy[1]. Ce personnage est d'un bien petit esprit et d'un caractère bien peu sympathique, mais les récits de l'émigration sont rarement dénués d'intérêt, et l'on ne peut dire que ceux-ci soient tout à fait insignifiants.

Les Mémoires militaires abondent toujours sur l'époque révolutionnaire et impériale. Henri Ducor, marin de la garde impériale, puis placier en vins, avait pensé intéresser le public à sa personne et à son commerce en faisant imprimer le récit de sa longue captivité sur les pontons espagnols et à l'île de Cabrera : il en donna, en 1833 et en 1858, deux éditions, devenues aujourd'hui introuvables. M. Émile Cère a pensé qu'on le lirait encore avec plaisir, et il ne s'est pas trompé, car on ne peut, sans éprouver la plus poignante émotion, assister aux souffrances de nos malheureux soldats, qui avaient dû capituler à Baylen ou à Cadix. La moitié d'entre eux périrent de dénuement, inutiles victimes qui viennent s'ajouter au long martyrologe de l'absurde guerre d'Espagne[2].

Le général Paulin appartenait à une famille qui, depuis Louis XIII, donna des officiers distingués au corps du génie. Après avoir fait ses études à Sorrèze, où il fut le condisciple de Marbot, il entra à l'École polytechnique en 1798; il fit ses débuts au siège de Gaète (1806). Officier d'ordonnance d'Augereau, il était à ses côtés à Eylau, et il nous a laissé un beau récit de l'effroyable débandade qui dispersa le corps du maréchal, surpris par les Russes au milieu d'une tourmente de neige; puis il fut employé au siège de Dantzig. Chargé d'une mission en Turquie, il visita le camp du grand vizir près de Silistrie et en a tracé un pittoresque tableau. En Espagne, il tomba, par la faute de Kellermann, aux mains des Espagnols et subit à Badajoz une cruelle détention de plusieurs mois. Pendant la campagne de 1809, il prit une part très active à la construction des ponts sur le Danube, puis accompagna le général Bertrand en Illyrie. A la fin de l'Empire, il était colonel et décoré; il n'avait encore que trente-deux ans. La Restauration le maintint dans son grade, tout en lui conférant le titre de baron (1829), et il ne fut nommé général qu'en 1839. Il n'arriva donc au rang supérieur qu'à la veille de prendre sa retraite, et sa carrière, si brillamment commencée, finit tristement. En somme, il resta au second rang; par là même, ses Souvenirs[3], qu'il écrivit

1. *Mémoires de Jean-François Thoury*, 1787-1830. Plon et Nourrit, in-12.
2. *Aventures d'un marin de la garde impériale.* Guillaumin, in-12.
3. *Souvenirs du général baron Paulin*, 1782-1876, publiés par le capitaine du génie Paulin-Ruelle, son petit-neveu. Plon et Nourrit, in-12.

après avoir été rendu à la vie privée, ont un intérêt limité; mais il avait été acteur dans quelques-uns des plus grands drames militaires qui aient été jamais joués, et, en racontant uniquement ce qu'il a vu et ce qu'il a fait, il leur a donné une vie nouvelle. J'ai déjà parlé d'Eylau et des ponts sur le Danube[1]; il faut ajouter ce qu'il dit des provinces illyriennes, où il séjourna en 1811 et 1812, comme directeur du génie à Trieste. Son récit, sobre et précis, est semé de réflexions intéressantes; notons celle-ci, à propos de la retraite des Russes, décimés par le canon des vainqueurs, le soir de Friedland : « Cette destruction, au milieu des teintes rouges du crépuscule qui se prolongeait si longtemps, *cette nouveauté pour nous de nous battre et de vaincre si tard* m'ont profondément frappé » (p. 70). Parmi les personnages célèbres avec lesquels Paulin s'est trouvé en relation, je citerai seulement Marbot et le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, dont il se plaint avec amertume; mais il aimait son métier, l'empereur, bien qu'il ait essayé d'entraver son débarquement en 1815, et le drapeau tricolore, bien qu'il ait servi le drapeau blanc pendant la Restauration.

Comme Paulin, Godart fut général et baron, mais c'était un homme médiocre; officier exact, bon instructeur, dur avec ses subordonnés et rogue avec ses supérieurs, il était plutôt fait pour commander à des disciplinaires ou à des gendarmes. Il a fait la guerre aux quatre coins de l'Europe, dans l'armée de Sambre-et-Meuse, à Corfou, en Vendée, en Dalmatie sous Marmont, en Portugal sous Masséna, en Russie et en Allemagne, sans s'élever à peine au-dessus du médiocre. S'il fut un héros, c'était un héros triste, avec un grain de prud'homie hargneuse et satisfaite de soi. Ce n'est pas à dire qu'on ait eu tort de publier ses Mémoires, car on y trouvera des indications utiles, en particulier en ce qui concerne l'occupation des provinces illyriennes par les Français; mais on eût pu choisir mieux pour inaugurer une collection nouvelle de Mémoires militaires[2].

La *Vie de Planat de la Faye* (P. Ollendorff) est un composé de

1. Paulin parle, p. 203, du fameux « pont d'une pièce » qui permit de franchir le petit bras du Danube le matin de Wagram. Nous savons par la *Revue de Paris* (15 janvier 1895) que l'idée de ce pont fut conçue et exécutée par le commandant, plus tard général, de la Salle.

2. *Mémoires du général baron Roch Godart*, 1792-1815, publiés par J.-B. Antoine. Marpon. Ces mémoires furent écrits en Hongrie, où Godart avait été interné après avoir été fait prisonnier à Dresde en 1813, puis continués plus tard jusqu'à la fin de l'Empire. — En même temps, la librairie Marpon a mis en vente un recueil, formé par M. G. Bertin, des principaux récits dont la campagne de Russie a été l'objet, sous le titre : *la Campagne de 1812 d'après les témoins oculaires.*

pièces et de morceaux fort hétérogènes : fragments de mémoires, souvenirs dictés par Planat à sa femme, réflexions morales sur les courtisans et les princes, lettres, etc.; le tout, recueilli par la veuve de Planat avec un zèle aussi éclairé qu'ardent et arrangé par elle en un fort bon ordre, constitue un livre d'une lecture très attachante. C'est que Planat fut mêlé à de grands événements et servit d'illustres personnages, car il fut aide-de-camp de Lariboisière pendant la campagne de Russie, puis de Drouot en 1813 et 1814, enfin officier d'ordonnance de Napoléon pendant les Cent-Jours. Resté fidèle à l'empereur, même après la seconde abdication, il le suivit jusqu'à bord du *Bellérophon*, mais fut envoyé comme prisonnier de guerre à Malte avec Savary[1]. Libre après de longs mois de souffrance, il entra au service de l'ex-roi de Westphalie, mais ne put voir, sans faire des remontrances qui furent mal reçues, les folles prodigalités où Jérôme et sa femme dilapidaient leur fortune, et il les quitta. Peu après, il fut accueilli par le prince Eugène, dont il géra les biens pendant deux années (1822-1824) et dont il accepta de débrouiller la succession quand le prince fut mort[2]. Ce travail dura huit ans et attacha pour toujours Planat à la mémoire de l'ancien vice-roi d'Italie, dont le culte s'ajouta pour le reste de sa vie à celui qu'il ne cessa de professer pour l'empereur. Deux fois il crut devoir protester contre des imputations calomnieuses concernant la prétendue trahison du prince en Italie en 1814; les documents qu'il avait réunis et publiés lui permirent de réfuter, devant les tribunaux français (1857) et devant l'histoire, les erreurs de Marmont sur cet important épisode de la chute napoléonienne. Cet impérialiste déclaré applaudit à la chute du gouvernement de Juillet, mais ne voulut jamais se rallier au second Empire; il éprouvait pour Napoléon III autant de méfiance qu'il avait eu d'admiration, on dirait presque de dévotion, pour Napoléon Ier. Il fut alors l'ami de Manin, de Garibaldi, qu'il suivit de tous ses vœux dans l'expédition des Mille, connut Henri Martin, Lanfrey. Après avoir servi avec dévouement des rois et des empereurs, au point de paraître tirer quelque vanité de fonctions quasi domestiques, il mourut (1864) avec l'âme républicaine; d'ailleurs, homme du devoir avant tout,

1. La manière dont Savary et le général Lallemand, détenu aussi à Malte, s'évadèrent avec la connivence du gouvernement anglais est racontée pour la première fois tout au long dans le présent volume, dont elle est un des plus curieux épisodes.

2. Page 453 : « Ce prince avait toutes ses affaires dans la tête; mais il n'en tenait aucune écriture... Il laissait trois millions de dettes, les revenus d'une année mangés à l'avance et des dépenses ordinaires excédant de 80,000 florins par an les recettes ordinaires. »

appliqué, à l'esprit actif, mais sans vues originales, bref, le meilleur des commis. Ses récits et ses lettres[1] contiennent des faits précieux à recueillir sur la famille napoléonienne; on notera ce qu'il dit de la bonté de Napoléon Ier et aussi le portrait qu'il fait en passant de Savary, qu'il eut le temps de connaître à Malte, et de Fouché, qu'il vit mourir à Trieste; le curieux tableau qu'il trace de la cour du prince Eugène à Munich, au moment des fiançailles de la princesse Joséphine avec Oscar de Suède; les instructions qu'il rédigea pour Amélie, troisième fille d'Eugène, mariée avec l'empereur du Brésil don Pedro en 1829, etc. La préface que M. Vallery-Radot a mise en tête du volume résume heureusement la biographie de Planat et fait connaître en termes discrets celle qui fut sa compagne pendant plus de trente années et à l'affection éclairée de laquelle nous devons cet intéressant ouvrage.

Le *Journal de Fantin des Odoards* (Plon et Nourrit) nous ramène sur les chemins d'Europe où nous ont déjà conduits Planat, Godart, Paulin et tant d'autres. Né à Embrun en 1778, Fantin était d'une bonne famille de noblesse de robe qui avait donné des juges et des prêtres connus dans le Briançonnais depuis la fin du XVe siècle. Après d'assez bonnes études, qui développèrent chez lui le goût de l'antiquité et des arts, l'esprit de l'observation pittoresque et morale, la politesse, il entra au régiment à la suite d'un chagrin d'amour, combattit à Ulm, à Austerlitz, à Friedland, prit part à la malheureuse expédition du Portugal avec Soult; il fit comme capitaine de la vieille garde la campagne de Russie, sauva son régiment à Culm en 1813 et venait d'être nommé colonel par Napoléon lui-même quand il fut prisonnier de guerre après la capitulation de Dresde violée par l'Autriche. Napoléon le félicita pour sa belle conduite le soir de Ligny, et il se battit encore à Wavre contre les Prussiens. Sa dernière campagne fut celle d'Espagne sous Moncey en 1823, où il devint général. Inspecteur général de l'infanterie en 1830, il fut chargé de faire prêter le serment à Louis-Philippe par les troupes de plusieurs corps d'armée. Pendant tout le cours de cette belle carrière, il tint un journal qui mérite d'être lu, moins peut-être encore pour ses récits militaires que pour ses réflexions sur les pays traversés, le caractère des habitants et aussi sur les mœurs militaires dans l'armée française en pays ennemi. Ce qu'il dit de l'Espagne et de la Russie ne fait que confirmer ce que nous ont rapporté tant d'autres témoignages; mais

1. Toutes les lettres de Planat n'ont pas été publiées; on en a réservé un assez grand nombre pour un volume de *Correspondance intime* qui n'a été publié qu'à un petit nombre d'exemplaires non mis dans le commerce.

il nous trace de curieux tableaux sur l'Allemagne et la vie allemande. Vienne, où il séjourna quelque temps après Austerlitz, lui parut sans grandeur; Berlin, une capitale trop neuve, toute en façade, trop grande pour les 150,000 habitants qu'elle comptait alors; mais c'est à Berlin qu'il trouva les hommes les plus fins et les femmes les plus séduisantes, car il s'occupe beaucoup du beau sexe et il a des traits piquants sur ce sujet, qu'il connaissait par une longue expérience et des comparaisons variées. Il fait une peinture émouvante des mœurs soldatesques, et, si peu philanthrope que l'on soit, on ne lira pas sans frémir le récit des dévastations commises par l'armée entre Eylau et Friedland; les soldats, ne recevant pas régulièrement de vivres, n'avaient d'autres ressources que la maraude, où les chefs eux-mêmes les encourageaient, ou la désertion, encouragée sous main avec succès par les Russes. A ce même point de vue, on trouvera aussi des traits nouveaux dans le récit de la retraite de Moscou. La compassion de Fantin pour les misères produites par la guerre est chose assez rare dans les mémoires militaires pour qu'on la signale, d'autant plus qu'elle s'exprime sans la moindre prétention littéraire, sans l'ombre de sensiblerie. Cette sincérité d'impression répand un grand charme sur tout l'ouvrage.

Le maréchal de Castellane ressemblait par un côté à M. de Bombelles, qui, après avoir été maréchal de camp sous l'ancien régime, se trouvait en 1816 évêque d'Amiens et portait ses deux étoiles sur sa mitre; Bombelles racontait volontiers qu'il n'avait jamais été un jour sans écrire, et il compila de la sorte quatre-vingt-un volumes remplis d'anecdotes sur son temps. Castellane fut aussi un grand écrivassier; il laissa un Journal composé de quarante-six volumes. Une de ses filles, Mme la comtesse DE BEAULAINCOURT-MARLES, a entrepris de le publier. Le tome I (Plon) va jusqu'à la fin de 1823; il commence au 2 décembre 1804, jour où le futur maréchal, alors dans sa dix-septième année, entra au régiment. Grâce à son nom et à ses alliances (son père était préfet des Basses-Pyrénées), il fut promptement attaché à l'état-major de l'empereur, qu'il suivit constamment de 1809 à 1813; à la fin de l'Empire, il était colonel. Jusqu'à cette date, son Journal présente un caractère presque exclusivement militaire et nous apprend peu de nouveau, bien qu'il fournisse beaucoup de menus faits, en particulier sur la retraite de Russie. Sous la Restauration, son Journal prend un intérêt particulier en montrant quel préjudice porta à la nouvelle armée l'intrusion d'officiers de l'Ancien régime et de l'émigration. Les traits caractéristiques, les anecdotes abondent sur cette période, et la plume de Castellane est souvent irrévérencieuse; voyez par exemple ce qu'il dit de Mme du Cayla et de l'influence

XVIII. Mais, même alors, c'est l'état mili- dont il parle le mieux ; à la rigoureuse troupes, à la forte instruction qu'il leur général qui, par certains côtés, fut un manieur

— Dans une nouvelle édition de ses *Études sur* M. Alfred Morel-Fatio a fait entrer deux con- récemment, l'une à Bruxelles, sur « les Espa- », l'autre à Oxford, sur « l'Espagne de don première, il montre quelles idées les Espagnols pays, du caractère, des mœurs, des institutions les trois siècles où la Flandre fut sous la politique de l'Espagne ; dans la seconde, il étudie ce que de Cervantès peut nous apprendre sur la société et de l'Espagne à la fin du XVIe siècle. C'est dans partout que le talent de l'auteur s'est le mieux mani- qu'il nous présente sont fort curieux et d'autant qu'à la compétence incontestée qu'il possède sur les littératures de l'Espagne, il joint un sens his- très personnel ; on s'étonnera peut-être de trou- tel de ses jugements, sur Philippe II, par exemple, pour lui un grand caractère, sinon un grand roi ; mais ne sont pas faites à la légère et pour l'amour du en indique les motifs, rapidement comme il convenait mais d'une manière qui doit donner à réfléchir.

M. Imbart de la Ferrière vient d'ajouter quelques agréables la série déjà longue des études qu'il a consacrées à l'his- et des mœurs en France et en Angleterre au XVIe siècle[1] ; la biographie de la duchesse d'Uzès, qui, après avoir, par et sa beauté, fixé l'attention de François Ier, fut l'amie et confidente de Catherine de Médicis et de ses enfants : Henri III, Marguerite, reine de Navarre. Le diligent des lettres de Catherine de Médicis a mis à profit de précieux inédits ; certaines lettres adressées à la duchesse par Henri III ou par la reine-mère ne sont pas seulement des pages d'ex- elles sont d'un esprit gracieux et bon. Les autres études un intérêt moins nouveau : « la Chasse à courre au XVIe s. ; » Stuart, les derniers mois de son séjour en France ; » « la et les favoris de Jacques Ier. » Ce dernier écrit est une histoire comte de Rochester, biographie passablement répu-

[1] *Les deux cours de France et d'Angleterre.* Ollendorff.

gnante, les favoris de Jacques Ier ne valant guère mieux, à tout prendre, que les mignons de Henri III.

La *Mission de Christophe de Harlay, comte de Beaumont* (1602-1605), par M. Laffleur de Kermaingant, fait suite à celle de Jean de Thumery, sieur de Boissise, qu'il a précédemment exposée (Firmin-Didot). Elle ne comporte pas d'incidents remarquables et ajoute peu de chose à l'histoire générale; mais elle a fourni à l'auteur l'occasion de réunir beaucoup de documents inédits, parmi lesquels des lettres de Henri IV qui ne figurent pas dans le recueil de Berger de Xivrey. Ces documents remplissent tout un volume; dans un autre volume, M. de Kermaingant les a analysés et commentés d'une façon intéressante; il en a tiré de curieux détails sur Élisabeth et sur Jacques Ier, auprès de qui Beaumont trouva un accueil très bienveillant, parce qu'il sut les flatter comme ils désiraient l'être; car Christophe de Harlay était un habile courtisan, qui réussissait surtout auprès des femmes et qui sut aussi se servir d'elles pour le profit de son maître. Sa mission était d'ailleurs assez malaisée, parce que, si, à cette époque, les souverains de France et d'Angleterre entretenaient des rapports personnels d'amitié, s'ils sentaient le besoin de s'appuyer les uns sur les autres, leurs intérêts politiques et commerciaux étaient le plus souvent contradictoires. Comment, par exemple, pouvait-on obtenir des ministres anglais des satisfactions ou même des promesses sérieuses au sujet de la piraterie maritime ou du droit de visite, quand on répondait au chargé d'affaires de France : « Voulez-vous que nous ruinions entièrement notre puissance sur mer en décourageant nos gens d'y aller? » La mission de Beaumont prit fin quand Jacques Ier eut fait la paix avec l'Espagne et qu'un traité, conclu le 24 février 1606, eut réglé d'une façon équitable les rapports commerciaux entre la France et l'Angleterre[1].

C'est un monument admirable de science et de piété que M. O. Douen vient d'élever à *la Révocation de l'édit de Nantes à Paris* (Fischbacher, 3 vol.). De longues années de recherches effectuées aux Archives nationales, dans les fonds si riches de la Bibliothèque de la rue Richelieu, dans les collections imprimées et manuscrites de la Société de l'histoire du protestantisme lui ont livré un trésor de noms et de faits qu'il a mis en ordre avec une méthode qu'on ne saurait trop louer. A part l'Introduction (t. I, p. 1-109), qui résume l'histoire du pro-

1. M. de Kermaingant a dû parler en passant de l'ambassade de Sully en Angleterre aussitôt après l'avènement de Jacques Ier; sur l'authenticité des documents insérés dans les *Œconomies royales*, il est arrivé aux mêmes conclusions que M. Pfister (p. 285).

testantisme ou, pour mieux dire, des persécutions dirigées contre les huguenots de Paris durant tout le XVIIe siècle, et qui, à parler franchement, n'apprend rien de bien nouveau, parce qu'elle est écrite à un point de vue trop exclusivement confessionnel, les trente chapitres dont se compose l'ouvrage sont des plus substantiels et des plus instructifs. C'est d'abord un tableau de l'Église réformée de Paris depuis l'édit de 1598; l'histoire des deux temples de Charenton, qui furent détruits, le premier par un incendie brutal, en 1621, le second par le marteau des démolisseurs opérant méthodiquement, sous la protection de la police après la Révocation, en constitue pour ainsi dire l'unité. Du second temple, celui qui fut construit par Salomon de Brosse, l'architecte du Luxembourg, M. Douen, plus complet qu'aucun de ses devanciers, a donné une reconstitution qu'on peut tenir pour définitive. Puis il expose dans le plus minutieux détail l'histoire intérieure de l'Église réformée avant les persécutions suprêmes; c'est une des parties les plus intéressantes et aussi les plus attristantes de son ouvrage, car ce n'est pas sans chagrin ou sans aversion, suivant le point de vue auquel on se place, qu'on suit ces controverses subtiles et desséchantes sur la prédestination, la grâce, le « supralapsarisme, » ou opération du Saint-Esprit dans l'œuvre de la conversion, etc.; qu'on assiste aux intrigues et aux jalousies des chefs de l'Église menacée; que l'on constate chez les plus illustres des protestants, chez Claude, chez Jurieu, un esprit d'intolérance tout aussi déclaré, mais moins justifié que chez les catholiques. Que le protestantisme représente la doctrine du libre examen, c'est vrai en théorie; mais les premiers parmi les réformateurs étaient trop imbus de l'esprit scolastique, ils s'étaient trop démontré à eux-mêmes qu'ils avaient raison dans leur révolte pour ne pas vouloir, eux aussi, imposer leur foi. M. Douen le constate avec tristesse; il note fort justement que la religion réformée était devenue trop exclusivement dogmatique (t. I, p. 293); il regrette que Claude en soit arrivé à dire, comme Bossuet, que l'individu n'a plus le droit de discuter quand l'Église a prononcé (t. I, p. 457); il constate que les protestants n'hésitaient pas plus que les catholiques à damner ceux qui ne pensaient pas, ne croyaient pas comme eux. Il en coûte à M. Douen de remarquer ces défauts dans le caractère et dans la conduite de ses coreligionnaires, mais il est trop respectueux des faits et des textes pour les dissimuler. En réalité, ces protestants auraient peu mérité l'attention bienveillante de la postérité s'ils n'avaient été victimes de la plus déplorable des persécutions. M. Douen en a retracé pas à pas l'histoire douloureuse dans une série de chapitres qui offrent le plus vif intérêt; on notera en particulier ce qu'il dit des abjurations obtenues avant la Révoca-

ion[1]; de la trop fameuse caisse des conversions; des ouvrages destinés à remplacer ceux des protestants et de la manière dont les catholiques tiraient à eux le texte de la Bible (les protestants n'étaient pas d'ailleurs seuls innocents de ce délit; t. II, p. 150); du rôle de Fénelon, qui déploya vraiment un zèle trop subtil pour abattre la secte ennemie; de la dragonnade qui, M. Douen a mis ce fait hors de doute, a sévi pendant trois mois à Paris aussitôt après la Révocation; des protestants qui furent autorisés à sortir de France (ils furent un peu plus nombreux qu'on ne le dit d'ordinaire) et de ceux qui émigrèrent ou qui furent emprisonnés à Paris. Le tome III se termine par des appendices contenant la liste des protestants qui ont été employés dans les finances, celle des abjurations, celle des Anciens, celle des secours, pensions et gratifications accordés aux nouveaux convertis, et enfin un index. On se fait difficilement une idée, quand on n'a pas au moins feuilleté ces trois gros volumes, des richesses qu'ils renferment; c'est vraiment un indispensable répertoire de faits, qui prendra rang tout auprès de la *France protestante*, à laquelle il apporte un précieux contingent d'additions et parfois de corrections.

On se tromperait si l'on pensait trouver, dans la correspondance des Bénédictins publiée par M. l'abbé Vanel, ce qu'indique le titre : *Les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais, d'après leur correspondance inédite* (Alph. Picard; Lyon, Vitte). Car, les savants lyonnais, on n'en trouve guère dans ce livre; quant aux lettres publiées, elles n'ont souvent avec Lyon qu'un rapport éloigné ou tout arbitraire : dom Mabillon y figure, soit à propos d'une lettre sur les catalogues des archevêques de Lyon, ou parce qu'il fut à Rome avec un libraire de Lyon, Jean Anisson, qui fut plus tard mis à la tête de l'Imprimerie royale à Paris; on nous donne des lettres de dom Estiennot parce qu'il fut sous-prieur du monastère d'Ambronay, au diocèse de Lyon, mais ces lettres n'ont le plus souvent rien à faire avec le pays lyonnais; à l'occasion d'une édition de saint Irénée, donnée par dom Massuet en 1710, on nous raconte les mésaventures du même bénédictin, qui fut censuré à Caen, par l'évêque de Bayeux, à propos de certaines thèses où le prélat avait rencontré des opinions jansénistes dont on accusait plus ou moins l'ordre tout entier. Et, si l'on nous ressasse encore l'histoire de la bulle *Unigenitus*, des « constitutionnaires » et des « appelants, » c'est parce que le fort peu recommandable Tencin, archevêque de Lyon, intervint dans l'affaire.

1. Voy. t. I, p. 513, les raisons peu honorables qui amenèrent Turenne à se convertir.

L'unité que M. l'abbé Vanel a essayé de donner à son livre est don[illegible] purement arbitraire, et l'on n'y trouvera point le « goût et l'art [illegible] qu'il se flatte (p. x) d'y avoir mis. A ce livre décousu, il eût fallu a[illegible] moins un bon index, et l'on nous donne seulement une maigre tabl[illegible]e des matières. Si M. l'abbé Vanel entreprend l'étude qu'il semble nou[illegible]s promettre sur la vie et les travaux de dom Estiennot, il sera néces[illegible]- saire qu'il y apporte, avec la louable curiosité d'esprit dont ce volume[illegible]e témoigne, plus d'art littéraire et de méthode.

Sur la recommandation de Mme de Pompadour, Choiseul, qui n'était [illegible]t encore que le comte de Stainville, fut envoyé en ambassade à Rome[illegible]e (1754), pour obtenir l'intervention du pape dans le conflit qui avait [illegible]it éclaté entre une partie du clergé de France et le Parlement au sujet [illegible]et des billets de confession et de la bulle *Unigenitus*. Personnellement [illegible]t, il reçut du pape (c'était alors Benoît XIV) un accueil très bienveillant [illegible]t; ils étaient tous deux hommes d'esprit et d'esprit libre. Choiseu[illegible]ul obtint que la bulle ne fût pas considérée comme ayant une valeu[illegible]ur *dogmatique;* il fut entendu que l'opposition à la bulle ne serait qu'u[illegible]u *péché véniel;* une encyclique invita les prélats les plus intransigeant[illegible]t en faveur de la bulle à suivre la conduite modérée adoptée par l[illegible] pape, tandis que le gouvernement de Louis XV menaçait les Parle[illegible]- ments et envoyait l'archevêque de Paris en exil dans sa terre de Co[illegible] flans. En fait, la querelle s'apaisa, sans que les partis en présen[illegible] aient paru céder sur leurs principes; le gouvernement de Louis XV [illegible] qui vivait au jour le jour, put se réjouir de ce demi-succès. Po[illegible] Choiseul, il avait assez bien réussi pour être récompensé par l'am[illegible] bassade de Vienne, qui devait être pour lui le marchepied du mini[illegible] tère. Les lettres qu'il écrivit pendant cette ambassade, dont l'obj[illegible] était un peu mince, mais qui exigeait chez le négociateur de la sou[illegible] plesse et de la dextérité, ont été publiées par M. Maurice Boutr[illegible] avec une précision et une sobriété de bon goût; mais pourquoi [illegible] nous dit-on pas d'où elles viennent? A la suite, l'éditeur a don[illegible] trois mémoires adressés par Choiseul à son gouvernement au su[illegible] du futur conclave : Benoît XIV avait été en effet si malade à la [illegible] de 1756 que des intrigues avaient déjà commencé à se nouer aut[illegible] du moribond. Le portrait que Choiseul trace à cette occasion des c[illegible] dinaux favorables, indifférents ou hostiles à la France ne laisse [illegible] d'être piquant[2].

1. *Choiseul à Rome*, introduction par André Hallays. C. Lévy.

2. Choiseul recommandait particulièrement le choix du cardinal Spin[illegible], sans se dissimuler les oppositions qu'il pourrait rencontrer; la principale v[illegible] de la sévérité des mœurs du cardinal : « La licence qui règne dans la préla[illegible]

Quelles sont les causes qui ont conduit le gouvernement de Louis XV, presque au lendemain de la guerre de la succession d'Autriche, à faire opérer une complète volte-face à sa politique extérieure, à renoncer à l'alliance prussienne pour s'entendre avec l'Autriche, à prêter les mains au démembrement des États de Frédéric II, quinze ans après avoir tramé avec ce même roi le démembrement de la monarchie autrichienne? Des publications importantes ont fait la lumière sur cette question, la plus grave de l'histoire européenne au siècle dernier. Le nouveau livre de M. le duc DE BROGLIE[1] comptera parmi les plus considérables. L'auteur paraît avoir tiré des documents français, autrichiens et prussiens tous les renseignements qu'ils contiennent sur ce qu'on est convenu d'appeler le « renversement des alliances. » On saura maintenant, à n'en plus douter, que ce traité de 1756 « ne fut pas l'œuvre d'un coup de tête enlevé par surprise ou d'une intrigue menée dans l'ombre, » mais qu'il fut « l'effet inévitable d'une altération survenue dans les conditions d'existence et d'équilibre de la société européenne, amenant entre les États des rapports nouveaux, et dont la nécessité, tardivement reconnue, ne fut acceptée qu'à regret par ceux qui se virent forcés de la subir » (p. 8). On se rappelle en effet que, dès 1755, les hostilités avaient recommencé entre la France et l'Angleterre. Aux actes de piraterie injustifiables commis par les Anglais, à l'agression dont avaient été victimes deux vaisseaux de guerre français capturés avant toute déclaration de guerre par l'amiral Boscawen, on aurait pu répondre en mettant aussitôt la main sur le Hanovre, coup de force que Frédéric II, allié de la France depuis 1741, n'hésita pas à conseiller au gouvernement français, mais auquel d'ailleurs il refusa nettement de prêter les mains. Le successeur de Louis XIV n'avait pas cette audace; il se laissait mener par les événements, qui en effet le conduisirent beaucoup plus loin qu'il n'aurait pu le prévoir. Pour garantir le Hanovre contre une attaque de la France, l'Angleterre s'était adressée à l'Autriche, sa vieille alliée, qui, désireuse avant tout de reprendre la Silésie, se déroba; alors elle se retourna vers la Russie et conclut (30 sept. 1755) avec la tsarine, qui haïssait le roi de Prusse, un traité d'alliance offensive et de subsides; puis, s'armant de ce traité pour effrayer Frédéric, qui redoutait la force mystérieuse de la Russie tout en affectant de dédaigner ceux qui la gouvernaient, elle attira dans son parti l'allié de la France : le traité de Westminster

ne peut pas s'accommoder à l'austérité que l'on supposerait au cardinal Spinelli » (p. 225).

1. *L'Alliance autrichienne*. C. Lévy.

(16 janv. 1756) lui garantit le Hanovre. Trahie par son unique al[illegible]ié et ne voulant pas rester isolée en Europe, la France écouta l'Autrich[illegible]e, qui, depuis quelque temps, en prévision d'une guerre avec la Pruss[illegible]e, avait activement et habilement travaillé pour se rapprocher d'elle[illegible]; un traité signé chez le ministre Rouillé, à Jouy en Josas (celui qu'o[illegible]n appelle le traité de Versailles, 20 mai 1756), établit une allianc[illegible]e défensive entre Marie-Thérèse et Louis XV. La désinvolture ave[illegible]c laquelle Frédéric avait sacrifié les intérêts de la France explique cett[illegible]te alliance austro-française qui allait bouleverser l'Europe. Si M. le du[illegible]c de Broglie avait connu les dépêches anglaises aussi bien que celles d[illegible]e Versailles, de Vienne ou de Berlin, il eût encore insisté davantag[illegible]ge sur la responsabilité qui, dans ce renversement des alliances, pès[illegible]se sur le roi de Prusse[1]; son exposé n'en demeure pas moins lumineu[illegible]x et convaincant; il a parfaitement montré l'enchaînement des cause[illegible]es et des intrigues, caractérisé la conduite à la fois timide et aventureus[illegible]se du gouvernement français et placé dans un saisissant contraste l[illegible] la politique résolue et parfaitement consciente de l'Autriche. C'est Kau[illegible]au-nitz qui est le centre et comme le héros du livre; c'est lui qui le pr[illegible]re-mier proposa l'alliance française à sa souveraine, qui sut en fai[illegible]ire accepter l'idée aux conférences de Babiole, qui saisit le momen[illegible]ent opportun de la conclure et qui en ménagea par avance les extrême[illegible]mes conséquences; il espérait bien que l'alliance ne tarderait pas à dev[illegible]ve-nir offensive et que la France serait, contre ses intérêts immédia[illegible]ts, entraînée à la coalition ourdie pour écraser la Prusse. Cette long[illegible]gue campagne diplomatique fut conduite par lui avec un art consomm[illegible]mé, dont M. de Broglie a montré admirablement les principes, les resso[illegible]orts et les résultats.

Ce n'était pas à tort que Frédéric II redoutait d'avoir à combat[illegible]ttre la Russie. Jouée par l'Angleterre au traité du 30 septembre 1755, [illegible], la tsarine s'était empressée d'entrer dans la coalition contre Frédéric[illegible], et ce sont ses armées qui mirent le grand capitaine dans le plus cr[illegible]uel embarras : elles lui prirent la Prusse orientale, l'arrêtèrent à Zo[illegible]rn-dorf et le battirent à plate couture à Kunersdorf; elles entrèrent [illegible]les premières à Berlin et, si les Russes avaient pu pousser la guer[illegible]re à fond, Frédéric eût sans doute succombé. Cette guerre des Ru[illegible]sses contre les Prussiens, de 1756 à 1762, a été excellemment retracée par M. Alfred Rambaud[2]. Les documents qu'il avait à sa disposition, [illegible]lle-mands et russes, étaient fort nombreux, mais il a surtout tiré un

1. Voy. l'article de M. Richard Waddington dans la *Revue historique*, n[illegible] 111 et 115.

2. *Russes et Prussiens.* Berger-Levrault, 400 p.

bon parti d'un gros ouvrage, récemment publié en russe par le colonel Masslovski, *l'Armée russe pendant la guerre de Sept ans*. Maintenant nous connaissons la composition de cette armée au temps d'Élisabeth et de Pierre III, nous savons quelles étaient sa force numérique et sa valeur morale, comment elle était commandée. Tout cela est en grande partie nouveau. M. Rambaud, qui est un habile écrivain, a mis beaucoup d'art dans le récit des campagnes conduites par les Russes jusqu'au cœur du Brandebourg; il a donné un saisissant relief aux physionomies des chefs russes : Apraxine, le vainqueur de Jægersdorf; Fermor, que Frédéric II ne put vaincre complètement à Zorndorf; Soltykof, qui lui infligea un lamentable échec; Tottleben, qui lui vendit en 1761 le secret des opérations militaires, etc. Si les Russes n'achevèrent pas le désastre de la Prusse, c'est qu'ils furent mal secondés par leurs alliés autrichiens, jaloux d'eux de loin et de près trop circonspects; du moins déployèrent-ils des vertus militaires qui placèrent sans contredit la Russie au rang des grandes puissances européennes. C'est le seul profit qu'elle retira de ses grands sacrifices en hommes et en argent, puisqu'elle ne garda rien de ses conquêtes, mais elle avait montré de quels efforts elle était capable. La guerre de Sept ans avait commencé par le renversement des alliances; elle se terminait par le déplacement de l'équilibre européen.

Je ne sais si le titre donné par M. H. Thirion à son livre sur *la Vie privée des financiers au XVIIIe siècle* (Plon) a été bien choisi, car enfin il nous entretient uniquement de leurs fourberies manifestes, de leurs folles prodigalités, de leurs amours tapageuses, de tout ce qu'ils étalaient au grand jour et sous les yeux du public. En réalité, c'est la chronique scandaleuse de la société financière que M. Thirion nous a donnée; il a procédé par esquisses biographiques qui, se suivant par ordre chronologique, ne laissent pas de produire une certaine impression de fatigue sur l'esprit du lecteur; c'est comme ces spectacles à figuration nombreuse et à décors éblouissants qui ne plaisent aux yeux qu'autant qu'ils sont courts. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que M. Thirion a fait d'heureuses trouvailles dans les écrits du XVIIIe siècle, imprimés et manuscrits, et, s'il avait indiqué avec plus de précision les sources auxquelles il a puisé, son livre pourrait être un instrument de travail aussi utile qu'il est, à condition d'être lu vite, un agréable passe-temps. Les faits qu'il a réunis sont fort nombreux et bien choisis; mais l'auteur ne s'élève guère au-dessus d'eux. Ils comportent évidemment des considérations générales qu'il laisse au lecteur le soin de formuler; il n'a pas voulu rechercher les raisons qui expliquent l'importance considérable que les financiers occupèrent dans l'État et dans la société au XVIIIe siècle;

il a indiqué seulement en passant la transformation que subirent les fermes générales, mieux surveillées depuis le milieu du siècle, et par conséquent aussi les mœurs des fermiers généraux, auxquels il consacre la plus grande partie de son volume; il est incontestable que, depuis la mort de Louis XV, cette grande compagnie fut dirigée avec intelligence et probité, que ses chefs furent pour la plupart des administrateurs intègres et qu'ils rendirent à l'État de grands services. Le dernier chapitre, qu'on s'étonne de trouver ici, traite du procès et du supplice de ces fermiers généraux, qui payèrent de leur vie les sottises de leurs prédécesseurs. En fermant ce livre, on se prend à chercher des comparaisons entre le rôle joué par les gens de finance au dernier siècle et de nos jours; mais l'antisémitisme est venu troubler la question, et l'on se demande s'il faut tenir si grand compte, en pareille affaire, de la race et de la religion, quand on pense qu'il y a cent cinquante ans l'État français était à la merci des financiers tous (Law excepté, mais il parait à peine dans le livre de M. Thirion) bons Français et catholiques.

M. le chanoine E. Allain s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des érudits par sa *Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant la Révolution* (Bordeaux, Féret; Paris, Picard). L'enquête très approfondie qu'il a depuis longtemps instituée sur ce sujet dans les dépôts publics des archives girondines lui a fourni une masse considérable de documents qu'il a résumés dans une longue liste dressée d'après l'ordre alphabétique des communes; il y a joint l'analyse de ce qu'on peut savoir sur les écoles fondées par la corporation des « maitres écrivains et arithméticiens jurés » de Bordeaux, les Frères de la Doctrine chrétienne et les congrégations de femmes. Ses renseignements portent sur 348 communes du département, qui en compte 563; ils lui ont permis d'établir qu'il y avait en moyenne deux écoles pour trois paroisses, que ces écoles étaient d'ailleurs réparties d'une façon très inégale, qu'elles étaient le plus nombreuses dans les paroisses situées le long des grandes rivières et clairsemées dans les régions placées en dehors des grandes voies de communication. L'étude des décisions prises par les conciles et synodes provinciaux des procès-verbaux des visites diocésaines, des mandements épiscopaux, lui a permis d'affirmer la sollicitude montrée par le clergé pour l'enseignement primaire, sur lequel d'ailleurs il prétendait et parfois exerçait au moins un droit de contrôle. Il a montré en outre, autant que les documents le font connaître, la situation des maitres, la nature de l'enseignement qu'ils administraient, les livres qu'on mettait aux mains des enfants : la lecture de la lettre moulée et imprimée, l'écriture, le calcul, des notions de catéchisme

et de morale religieuse puisées dans le catéchisme de Gerson, les *Quatrains de Pibrac*, l'*Introduction à la vie dévote*, les *Sept-Trompettes*, voilà tout ce qu'on enseignait aux futurs citoyens de la grande République. C'était peu, mais on n'en souhaitait pas alors davantage, et plus d'un, même parmi les philosophes, doutait qu'il fût bon de répandre l'enseignement parmi les paysans. Autre conclusion mise en lumière par M. Allain : si le nombre des écoles a beaucoup augmenté depuis un siècle et si celui des illettrés a diminué, la situation comparative des départements à cet égard s'est à peine modifiée : dans la statistique de l'enseignement primaire, le département de la Gironde reste, aujourd'hui comme il y a cent ans, dans la seconde moitié, pas plus haut.

C'est un fort agréable volume que nous a donné M. le comte G. de Contades sous le titre : *Émigrés et Chouans* (Perrin, in-12). Il se compose de cinq études : la première se rapporte au « chevalier » du Haussey, lequel, en réalité, était Louise du Haussey, femme de Timoléon de Bennes, qui suivit son mari dans l'émigration, qui combattit à ses côtés et qui continua de servir après qu'il eut été tué sous ses yeux à la bataille de Louvain (13 juillet 1794) ; elle fut prise à Quiberon, mais put s'évader, se réfugia en Angleterre, puis à Hambourg, dicta ses Mémoires pour en tirer quelque argent et revint en France, pour mourir au milieu de ses petits-enfants après la révolution de 1830, qui l'acheva. 2° Arnaud de Châteaubriand, cousin du grand écrivain, était marin ; il fut employé pour le service, fort périlleux, des correspondances entre les Bretons partisans des Chouans et le roi ; il finit par tomber aux mains de la police impériale et fut fusillé en 1809. 3° « Un chouan à Londres » est le récit d'une mission confiée à Collin de la Contrie en 1796, afin de représenter à Londres les intérêts de l'armée de Bretagne ; les dissensions du parti royaliste et l'hostilité du duc d'Harcourt la rendirent vaine. 4° Pendant un long séjour au camp de Steinstadt en 1795, plusieurs gentilshommes de l'armée de Condé fondèrent une Académie où l'on écrivit beaucoup de petits vers, distraction aussi frivole qu'innocente, mais qui leur donnait au moins par instants l'illusion de la patrie perdue ; il valait la peine de conserver le souvenir de ceux qui s'appelèrent les « troubadours modernes » avant de prendre le nom plus romantique encore de bardes. La dernière étude est consacrée aux intrigues menées à Londres en 1808-1809 pour perdre le comte d'Avaray dans l'esprit du futur Louis XVIII ; Puisaye, dont l'énigmatique figure préside pour ainsi dire à tout le volume et lui donne une apparence d'unité, s'était chargé de l'opération, et d'Antraigues, autre personnage non moins équivoque, avait promis de procurer

les documents compromettants. L'entreprise échoua, comme on sait, à la honte des pamphlétaires, qui ne surent faire la preuve de leurs calomnies. Ces épisodes, si minces qu'ils soient, mettent bien en lumière l'émigration, avec son héroïsme, sa frivolité, ses dissensions intérieures et son impuissance finale; or, l'émigration, c'est le parti royaliste, et l'on sait de reste qu'à l'école du malheur il n'a rien appris.

On désigne par le nom de *cardinaux noirs* les cardinaux qui, ayant refusé de reconnaître la légalité du divorce de Napoléon Ier, et par conséquent la légitimité de son union avec Marie-Louise, furent dépouillés de leur dignité cardinalice et exilés. M. Geoffroy de Grandmaison a raconté[1] dans quelles circonstances ils furent frappés, quelle fut leur existence dans les villes où ils furent internés, comment ils y furent secrètement secourus par le dévouement charitable d'un petit nombre de prêtres et de laïques appartenant pour la plupart aux plus illustres familles de l'ancien régime. Rappelés auprès du pape quand celui-ci fut amené à Fontainebleau pour y recevoir les ordres de l'empereur concernant le Concordat de 1813, ils furent exilés de nouveau quand le pape eut été remis en liberté. L'avènement de Louis XVIII les délivra enfin de la demi-captivité où ils languissaient depuis quatre ans. Triste et inutile persécution, dont M. de Grandmaison a pu reconstituer les péripéties à l'aide de documents en partie inédits; on en connaissait bien les traits principaux, et depuis longtemps la conduite de l'empereur avait été jugée avec la sévérité qui convenait; nous en avons maintenant le détail, fort instructif et tout de première main. M. de Grandmaison a montré que, si dans toute cette affaire l'Empereur agit avec une brutalité digne d'un véritable despote, ses agents furent pour la plupart aussi courtois envers les cardinaux suspects que leurs fonctions le permettaient. Savary exécuta durement, comme à l'ordinaire, les volontés du maître, mais Pasquier et Réal furent au moins polis avec les victimes et ne déployèrent pas de zèle exagéré. Si le cardinal Maury mena résolument la campagne contre ses collègues intransigeants du sacré-collège, Fesch, au contraire, ne cessa d'alimenter par d'importants subsides la caisse fondée pour venir en aide aux malheureux exilés. Ceux-ci enfin rencontrèrent dans leur détresse assez de compassion et de dévouements pour leur faire oublier après leur départ de France les mauvais traitements qu'ils y avaient endurés.

Tout le monde connaît au moins le nom du capitaine La Tour d'Auvergne; mais, pour parler de lui sans répéter les erreurs qui traînent dans toutes ses biographies, il faut lire le petit volume du

1. *Napoléon et les cardinaux noirs*. Perrin, 291 p. in-12.

capitaine Émile Simond[1]. Il s'appelait en réalité Théophile-Malo Corret; son père était un notable bourgeois de Carhaix, en Bretagne; il descendait d'Adèle Corret, qui eut un fils d'Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon et père du grand Turenne, et c'est seulement en 1777 qu'il obtint du dernier duc régnant de Bouillon l'autorisation de prendre le nom et les armes de sa maison. A cette époque, il était lieutenant au régiment d'Angoumois et, comme sa fortune était aussi mince que sa naissance était modeste, il resta dix-sept ans dans ce grade; capitaine au moment où la Révolution éclata, il refusa d'émigrer, mais en déclarant qu'il ne voulait retirer de la Révolution aucun avantage personnel, et il tint parole : il resta capitaine, bien qu'il eût été plusieurs fois conduit par les circonstances à faire fonction d'officier supérieur; c'est ainsi que dans la campagne de 1794 il commanda la « colonne infernale, » qui s'empara de la vallée de Roncevaux. On sait qu'après avoir demandé et obtenu sa retraite pour cause de maladie il reprit deux fois du service pour exempter le fils d'un ami, et chaque fois il servit à titre de capitaine; c'est le capitaine enfin que Bonaparte honora en lui conférant le titre de « premier grenadier de la République, » que La Tour d'Auvergne refusa d'ailleurs, comme il avait refusé d'être membre du Corps législatif, car il resta jusqu'à la fin le héros modeste et pur qu'eût envié l'ancienne Rome[2].

C'est l'homme surtout qui nous intéresse en La Tour d'Auvergne; c'est l'homme encore qu'on aime à retrouver dans les portraits que M. Maurice Girod[3], de l'Ain, a tracés des officiers d'artillerie les plus

1. *Le Capitaine La Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République.* Perrin, 292 p. in-12.

2. P. 194, le capitaine Simond fait allusion à un incident de l'histoire révolutionnaire au sujet duquel M. Welvert a publié dans la *Revue* de mars-avril 1895 un article intitulé *Mlle de Labarrère et les conventionnels Pinet et Cavaignac.* Nous pouvons à ce sujet compléter les indications que M. Welvert a données dans son travail. « Pour nous, dit-il, après avoir étudié cette affaire d'aussi près qu'il nous a été possible, s'il nous était permis de donner notre opinion, nous dirions que nous la croyons une fable éclose dans l'imagination affolée de quelques habitants de Dax. » Cette fable a été réfutée à diverses reprises. Elle l'a été par le témoignage solennel de tous les descendants de Mlle de Labarrère. Elle l'a été par le fait que le fils même de Mlle de Labarrère, devenue Mme de Vergers, est venu spontanément assister le fils du conventionnel Cavaignac dans le procès d'avril. Elle l'a été en 1844 par la rétractation d'un écrivain des plus considérés du parti royaliste qui, après l'avoir reproduite dans la *Quotidienne*, l'a reconnue fausse, à la suite d'un examen attentif des preuves qui ont été mises sous ses yeux, dans le numéro de la *Quotidienne* du 29 mai 1844. Elle l'a été en 1848 par les témoignages concordants de plusieurs des témoins oculaires de la mission de Cavaignac dans les Basses-Pyrénées, qui ont attesté et la fausseté de l'imputation dirigée contre lui et les preuves d'humanité qu'il avait données.

3. *Grands artilleurs : Drouot, Senarmont, Éblé.* Berger-Levrault, 465 p. in-8°.

remarquables de Napoléon Ier : le sage et modeste Drouot; les deux Senarmont, père et fils, ce dernier surtout grand tueur d'hommes et à qui la guerre faisait horreur[1]; Éblé, le héros désintéressé de la Bérézina. Sans doute, l'auteur, qui est capitaine d'artillerie, a exposé avec précision le côté technique de ses récits; sur Éblé, il a publié un assez grand nombre de pièces d'un caractère exclusivement militaire, mais, heureusement pour les profanes, ce n'est pas là ce qui domine, et l'on parcourra avec plus d'intérêt les lettres si simples et si personnelles de Senarmont et de Drouot.

Une impression du même genre, mais plus vive encore, est donnée par les lettres du prince Eugène, que M. Albert Pulitzer a su choisir avec goût et enchâsser dans un récit biographique facile et attachant. Rien de plus touchant, en effet, que la correspondance, toute de tendresse et d'estime réciproques, qu'il entretint avec sa femme, Auguste de Bavière. Dans la vie du prince, si active, si remplie par les préoccupations administratives et les périls de guerres toujours plus lointaines, je ne vois pas qu'il y ait eu place pour une « idylle, » comme l'annonce M. Pulitzer en tête de son livre[2]; le « roman » du prince, comme il l'appelle encore, n'a rien de langoureux; il ne ressemble pas à une berquinade, c'est le simple tableau du bonheur par l'amour dans le mariage. Et, comme les gens heureux répandent naturellement leur joie autour d'eux, il n'est pas jusqu'à la figure de Napoléon qui n'en reste doucement éclairée.

Pour étudier l'organisation constitutionnelle et administrative de la France pendant la Révolution, il est bon de limiter le champ de ses investigations. Les archives révolutionnaires sont si considérables qu'on se perdrait à vouloir trop embrasser, et, d'autre part, ce sont les documents d'archives seuls qui permettent de reproduire la fidèle image du passé. M. L. de Lanzac de Laborie a eu l'heureuse idée de choisir les neuf départements que la Convention avait formés sur le sol de la Belgique à peine conquise[3]. Cette région a l'avantage d'être relativement peu étendue, ce qui facilite les recherches; en outre, la Belgique étant un pays annexé, on s'y trouvait en bonne posture

1. Lettre de Madrid, 29 avril 1809, à sa sœur : « Je vous étourdis et je m'étourdis moi-même de ces balivernes, qui ne m'en laissent pas moins sentir qu'il y a 404 lieues de Madrid à Dreux. Je n'ose penser à cela, car je suis si las de canons, d'affûts, de mulets, de cartouches, etc., que cela m'en dégoûterait tout à fait » (p. 195). Voir aussi, p. 173, une lettre du 1er janvier 1807 sur l'indiscipline des soldats français en Pologne et la bonne note donnée à Augereau (p. 173).

2. *Une Idylle sous Napoléon Ier; le roman du prince Eugène.* Firmin-Didot, 422 p. in-8°.

3. *La Domination française en Belgique.* Plon et Nourrit, 2 vol., 410 et 465 p. in-8°.

pour étudier l'application des idées françaises : quels effets pouvaient-elles produire, transportées dans un milieu différent, ou bien seraient-elles assez souples pour s'accommoder aux traditions, au caractère d'un autre peuple? Les résultats, doit-on répondre avec l'auteur, ont été purement extérieurs et superficiels. Sans doute, la nouvelle organisation a fait disparaître les distinctions entre les différents États qui composaient avant 1789 les Pays-Bas autrichiens, et à ce point de vue il est certain que la domination française a été le fait principal qui a préparé la formation du royaume de Belgique. Cette tendance à l'unité existait sans doute avant la chute de l'ancien régime, et, sur ce point encore, on pourrait dire que la Révolution réussit là où elle était déjà faite par avance, mais il n'en reste pas moins que c'est la Révolution qui a fait l'amalgame. Par malheur, la Belgique n'était pas préparée aux idées égalitaires et antireligieuses qui animaient le nouveau régime et ses fonctionnaires. Les classes privilégiées étaient hostiles à un système ennemi des privilèges ; c'est naturellement du côté de l'Autriche vaincue qu'elles portaient leurs regards; c'est aussi de ce côté que se tournaient les bourgeois, qui avaient placé leurs fonds sur la banque de Vienne. Enfin, le reste de la population, formée surtout par la classe rurale (il n'était pas encore question de classe industrielle, ni par conséquent de parti socialiste), était dans un état d'abjection intellectuelle et morale tel que le nouveau régime n'y put recruter ni des citoyens ni des magistrats : sous l'Empire, comme sous le Consulat ou le Directoire, les maires furent incapables ou ivrognes et les juges de paix ignorants ou concussionnaires, et, quand les électeurs étaient appelés à désigner des candidats aux fonctions publiques, ils s'abstenaient en masse. Pour vaincre leurs répugnances, il eût fallu plus de temps et plus de calme. Les Belges sont lents, flegmatiques, attachés à leurs anciens usages, à leurs pratiques religieuses; on leur fit un crime de ne pas s'enthousiasmer à la nouvelle de nos victoires, de subir avec la même indifférence la constitution de l'an III, celle du 18 brumaire ou celle de l'Empire, de regretter le trouble porté à l'exercice du culte catholique et les persécutions dirigées contre l'Église et le pape. Ils restèrent froids au lendemain de l'annexion, et l'on voulut les contraindre à exercer des fonctions administratives qui leur répugnaient; en l'an VII, les paysans se soulevèrent, et on les massacra sans pitié. Une opposition silencieuse se forma après Walcheren, l'emprisonnement du pape et l'excommunication lancée contre l'empereur ; si, dans son voyage en Belgique en 1811, l'impératrice Marie-Louise fut accueillie avec des transports d'enthousiasme, c'est qu'elle était autrichienne, et les Belges, qui avaient fait une réception chaleureuse à Bonaparte

après le Consulat, trouvèrent ingénieux ce moyen de manifester leur aversion pour le souverain français; quand enfin la France fut envahie en 1814, on put craindre un soulèvement des familles aristocratiques. Quoique française en partie par la langue et les traditions, la Belgique n'avait donc pas été assimilée. Ce n'est pas qu'elle n'ait eu des administrateurs remarquables et clairvoyants; M. de Lanzac de Laborie nous en a tracé des portraits puisés aux meilleures sources, et, si ses sympathies personnelles semblent plutôt l'éloigner des hommes et des choses de la Révolution, il sait rendre justice au mérite quand il le rencontre, ainsi quand il parle de Faipoult, préfet de Gand, de même qu'il démasque les ambitieux sans scrupules comme M. de Pradt, l'archevêque de Malines. Et non seulement le gouvernement français prit soin d'établir dans le pays un personnel en somme fort distingué, il fit, en outre, surveiller ses agents par des commissaires extraordinaires, véritables « missi dominici, » comme l'auteur les appelle justement, dont les rapports éclairaient utilement le pouvoir central. Mais le système impérial exigeait beaucoup d'argent, beaucoup d'hommes, un clergé discipliné. Les Belges payèrent sans trop de murmures; au contraire, la conscription leur parut toujours insupportable, le clergé ne put jamais se résigner à enseigner le catéchisme impérial, et, quand les prêtres étaient obligés de faire chanter le *Domine salvum*, ils ne laissaient pas ignorer aux fidèles qu'il n'était nullement nécessaire d'y assister. C'est par l'abstention que les Belges manifestèrent de préférence leur opposition au régime napoléonien, et, après avoir lu le beau livre de M. de Lanzac de Laborie, il sera difficile de ne pas condamner un régime qui sut si mal profiter de la victoire.

Avec les institutions administratives, les mœurs subirent de singulières transformations à l'époque consulaire et impériale. M. le vicomte de Broc nous les peint dans un livre fort agréable : *la Vie en France sous le premier Empire* (Plon). Pour tracer ce tableau, il n'était pas besoin de longues recherches dans les archives; les écrits du temps, les Mémoires, dont le nombre croît sans cesse, fournissent les détails les plus nombreux et les plus pittoresques. M. de Broc en a fait un choix heureux et les a mis en bonne lumière. Les deux chapitres sur Paris et sur la province sont peut-être d'ailleurs les plus nouveaux, ceux où l'on est le moins exposé à rencontrer de vieilles connaissances.

Peu de temps après le livre de M. G. Duval, voici un gros ouvrage sur *Napoléon III avant l'Empire*, par M. H. Thirria (Plon); le tome I conduit la biographie du personnage jusqu'à son élection à la présidence de la république; biographie très consciencieuse, où l'au-

teur ne se contente pas d'exposer les faits par le menu, mais où il analyse longuement les lettres, les manifestes, les œuvres du futur empereur des Français. Il raconte d'ailleurs et ne disserte pas; c'est à peine si çà et là on peut surprendre l'opinion personnelle qu'il s'est faite sur la vie, les idées, la valeur intellectuelle et morale de l'homme. On lui saura gré de cette abstention de bon goût dans un sujet où il est si facile de verser dans la déclamation; c'est plutôt cependant le livre d'un ami qui n'hésite pas, il est vrai, à blâmer certains actes plus dignes d'un conspirateur de mélodrame que d'un prétendant à l'Empire, par exemple la tentative de Strasbourg et la ridicule équipée de Boulogne; d'autre part, il professe une réelle admiration pour l'intelligence de son héros, qui reste pour lui un grand esprit, même avec des vues de génie. C'est aller bien loin, et l'analyse des ouvrages composés par le prince Louis-Napoléon ne justifie pas ces expressions, qu'il convient de réserver à l'élite des hommes d'État ou des penseurs. Ame sensible, rêveuse et chimérique, le prince fut aisément séduit par les écrits de ses contemporains, qui agitaient avec tant de passion les problèmes politiques et sociaux; avec une application aussi tenace que sincère, il lança dans le public, lui aussi, ses propositions de réforme démocratique, mais que de contradictions dans ses idées, et combien peu elles inspirèrent sa conduite, puisqu'au temps de sa captivité à Ham il était protectionniste, ennemi des traités de commerce, en particulier avec l'Angleterre, hostile au développement colonial, qu'il se déclarait partisan du régime des deux chambres et du suffrage à deux degrés, qu'il sommait le gouvernement de Juillet d'établir le service militaire obligatoire comme en Prusse, tout en déclarant que la guerre est un crime et que Napoléon eût fait régner la pleine liberté en France si on lui avait laissé le temps d'asservir l'Europe. En réalité, là où il se peint le plus naïvement et le plus au vrai, c'est dans son pamphlet sur les *Idées napoléoniennes,* qui contiennent tout ce qu'il avait dans son esprit de générosité, d'illusions et de fatalisme. Les républicains de 1848 avaient oublié cet écrit quand ils remirent l'élection présidentielle au suffrage populaire et direct, et ils ne comprirent pas que ce doux visionnaire n'eut jamais qu'une idée à lui et une idée fixe, celle de restaurer l'Empire.

S'il est vrai que l'on reconnaît l'homme à l'habitation qu'il se donne, le Louvre nous rappelle les besoins et les goûts de nos rois, et ses transformations successives nous montrent les changements que le temps apporta dans le caractère même de la royauté française. C'est en effet l'idée qui domine dans le beau livre de M. Albert Babeau que vient de publier la maison Firmin-Didot[1]. D'abord forteresse

1. *Le Louvre et son histoire,* gr. in-8°.

féodale placée en sentinelle au bord de la Seine pour protéger la capitale capétienne, ses tours et ses murs tombent en ruines à la fin du moyen âge; les Valois le reconstruisent à l'image des châteaux italiens de la Renaissance; les Bourbons l'achèvent par une façade grandiose, symbole de la majesté royale à son apogée. Tous ces changements, nous les suivons époque par époque avec le mieux instruit des guides; il ne nous apprend pas seulement l'histoire des constructions, il redonne la vie à ces bâtiments si divers dans leur apparente unité en y replaçant les gens qui y vécurent, les scènes plaisantes ou tragiques qui s'y accomplirent. Cette agréable et savante étude est accompagnée de nombreuses gravures qui en sont comme un commentaire perpétuel.

Ch. Bémont.

Ouvrages divers. — L'ouvrage de M. de Maulde intitulé *Louise de Savoie et François Ier; trente ans de jeunesse* (Perrin) causera une légère déception à ceux qui y croiront trouver une solution décisive aux controverses soulevées par le caractère de Louise de Savoie et qui auraient voulu savoir si elle a été, comme la représente Michelet, « galante, âpre, violente, audacieuse dans ses passades, ne se fiant pas à son insignifiant époux pour concevoir un Dieu, » ou si, au contraire, elle a été, comme le veut M. Paulin Paris dans ses études sur François Ier, la plus digne des veuves, la plus attentive des mères. M. de Maulde, dans son for intérieur, paraît bien incliner vers Michelet plus que vers Paulin Paris; il laisse entendre que la situation de Jean de Saint-Gelais auprès de Louise dans les premiers temps de son veuvage prêta légitimement à la médisance; il la montre amie des arts voluptueux de l'Italie, nourrissant ses enfants de livres frivoles ou sensuels; il s'autorise même d'une des nouvelles de l'Heptaméron, où il croit retrouver les figures de Louise, de sa fille Marguerite et de Bonivet, pour affirmer que Louise jouait auprès de sa fille le rôle de proxénète afin de justifier ses propres désordres. Mais, à examiner rigoureusement les choses, tout ce qui peut être dit contre Louise de Savoie reste dans la région des hypothèses et des insinuations, et il paraît bien difficile de voir dans les nouvelles de l'Heptaméron des documents d'histoire positive. En ce qui concerne la conduite, ou plutôt l'inconduite de Louise de Savoie, le livre de M. de Maulde est un témoignage à décharge, car rien de vraiment accablant ne ressort de ce minutieux examen, fait par un témoin admirablement informé, très perspicace et très prévenu. — L'intérêt du livre n'est donc pas où le pourrait chercher la malignité du lecteur. Il est avant tout dans la peinture de la société française au commencement du XVIe siècle, du mouvement littéraire et artistique qui se manifestait

autour de Louise de Savoie et de Louis XII aux cours de Cognac, de Blois et d'Amboise. Le vrai titre du livre de M. de Maulde serait peut-être : « la Renaissance en France pendant les quinze premières années du XVIe siècle. » Au risque d'être accusé de donner à son cadre une place disproportionnée au tableau, il a fait revivre avec autant d'érudition que de verve tout ce monde d'humanistes, de poètes, de peintres, de sculpteurs qui entouraient, non seulement Louise, mais Anne de Bretagne et le cardinal d'Amboise. Nous ne nous en plaindrons pas. Non seulement nous avons là une peinture charmante de cette aurore du XVIe siècle, où l'art français et l'esprit français, protégés par Louis XII, luttent contre l'art italien et l'esprit italien, qui trouvent partout ailleurs, et surtout auprès de Louise de Savoie, un accueil enthousiaste; mais Louise nous apparaît dans ce milieu avec son vrai caractère, celui d'une princesse de la Renaissance, aimable, aimée, brillante, ambitieuse, la digne mère du vainqueur de Marignan, de l'ami de Léonard de Vinci et de Budé, du roi éblouissant de cette Renaissance. — Faire de son fils le roi, telle fut la pensée constante de Louise, et c'est là le second point que M. de Maulde a développé avec une abondance irrésistible de preuves. La passion pour son futur César, l'ambition cachée, ardente, lancinante, la jalousie et la haine contre Anne de Bretagne, voilà ce qui a rempli la jeunesse de Louise et ce qui, à nos yeux, l'a préservée de tout grave égarement. Le livre de M. de Maulde est le commentaire persuasif des lignes de Michelet : « Elle mit sur cette tête toute l'ambition de sa vie, ambition condamnée au silence, à l'attente, aux vœux meurtriers, tant que vécut Anne de Bretagne. » Les deux princesses ne se sont trouvées unies qu'une fois, dans une aversion commune pour le maréchal de Gié, fidèle serviteur de la royauté, qui surveillait d'un œil jaloux les menées de la duchesse de Bretagne devenue reine et de la mère de l'héritier présomptif. Les chapitres consacrés au séjour d'Amboise, où Louise était soumise à la garde de Gié, et à la libération de Louise par le procès fait au maréchal sont parmi les plus intéressants de ce volume, qui, sans apporter au lecteur toutes les clartés qu'il aurait souhaitées, sera pour lui une source abondante et variée d'instruction.

Le livre de M. Cruppi sur *Linguet* (Hachette) est un des livres les plus vivants, les plus amusants, les plus instructifs qui aient été écrits sur la société française du XVIIIe siècle. Il est surprenant que cet extraordinaire aventurier, poète tragique, économiste, jurisconsulte, historien, physicien, philosophe, aide de camp, journaliste et surtout avocat, n'eût pas encore trouvé de biographe. Il faudra au moins deux volumes à M. Cruppi pour nous faire connaître sa vie et

ses œuvres, car le volume qu'il vient de nous donner ne va que jusqu'en 1775, au moment où Linguet est rayé du barreau de Paris; et pourtant la plume de M. Cruppi est alerte; elle ne s'attarde pas aux choses inutiles; elle va droit à l'essentiel et a appris l'art des maîtres: beaucoup dire en peu de mots, faire comprendre en faisant voir. — Les débuts de Linguet, ses succès de collège, sa collaboration littéraire avec Dorat, ses voyages en Bavière, Espagne, Portugal, Hollande, son premier séjour à Abbeville, sont rapidement esquissés, mais d'un trait sûr qui nous fait voir Linguet tel qu'il restera toujours : infatigable, agité, courageux, effronté, éloquent, paradoxal. Un chapitre excellent fait revivre à nos yeux le Palais de justice de 1764 avec ses orateurs les plus fameux, parmi lesquels le solennel Gerbier. Linguet apporte dans ce milieu, où domine l'esprit de tradition et de coterie, son impétuosité turbulente, sa hardiesse novatrice, et il y devient célèbre dès qu'il y paraît, grâce à la part qu'il eut à l'acquittement des jeunes Moisnel, de Saveuse et de Maillefeu, les complices prétendus des prétendus sacrilèges La Barre et d'Estalonde. M. Cruppi a donné pour la première fois la véritable histoire de cette affaire d'Abbeville, où de mesquines rivalités locales eurent plus de part encore que le fanatisme religieux, et où ce qui nous révolte le plus, c'est l'incroyable légèreté avec laquelle le Parlement, les ministres et la cour laissèrent s'accomplir la plus monstrueuse des iniquités judiciaires. — Ce qui, dans le livre de M. Cruppi, concerne les relations de Linguet avec le duc d'Aiguillon, dont il fut l'avocat, n'est pas moins neuf que le chapitre sur le chevalier de la Barre. Il est intéressant de constater que, sans avoir connu la publication de M. Carré sur La Chalotais, M. Cruppi est arrivé aux mêmes conclusions et se montre disposé à croire que le duc d'Aiguillon a été calomnié par les Bretons. Le chapitre VI, sur le Parlement Maupeou, où Linguet acquit une éclatante réputation dans les affaires du marquis de Gouy d'Arsy, de Mme de Bombelles et de M. de Morangiès, forme un digne pendant au chapitre I, sur le Parlement de 1764. — Vient alors la longue lutte de Linguet contre le barreau, lutte provoquée sans doute par ses violences et son insolence, mais aussi par la jalousie qu'excitaient sa supériorité oratoire et ses succès. — Il est soutenu dans ses tribulations par l'amour touchant et comique de Mme Buttet, dont M. Cruppi nous a raconté les amusantes péripéties. Rayé du barreau sous Louis XV, réintégré un instant sous Louis XVI, Linguet succombe enfin et est rejeté de la vie d'avocat, où il pouvait trouver la fortune et l'honorabilité, dans la vie du journaliste, du publiciste et du bohème. M. Cruppi a été un peu sévère pour Linguet. Il a eu peur d'être accusé de s'être épris de son héros et il l'a jugé bien durement pour des écarts de langue et

de conduite qui en somme n'entachent point son caractère. Ce qui a manqué à Linguet, c'est l'équilibre et la mesure. Sa *Théorie des lois*, où il mêle à l'apologie du despotisme les audaces socialistes les plus hardies, sans avoir la force d'esprit et de raisonnement d'un Hobbes, est le témoignage le plus convaincant de ce déséquilibre intellectuel, mais est aussi la preuve du désintéressement et de l'indépendance d'esprit d'un auteur qui s'inquiète peu d'ameuter tout le monde contre lui.

M. Émile Ollivier vient de commencer, sous le titre : *l'Empire libéral, étude, récit, souvenirs* (Garnier), une apologie de la politique impériale en 1870. Il indique son but dans son introduction, où il fait ressortir la responsabilité de la Prusse et de M. de Bismarck dans la déclaration de guerre de 1870. Cette tâche est facile, surtout depuis que M. de Bismarck lui-même s'est vanté d'avoir fabriqué intentionnellement la dépêche mensongère qui a servi au gouvernement impérial d'argument décisif pour obtenir du Parlement des mesures belliqueuses. Mais M. Ollivier, dans cette introduction même, fait preuve de cette inaptitude à voir les choses dans leur réalité, de cette facilité aux illusions qui ont été les causes de toutes ses erreurs comme homme politique. Il paraît oublier que la responsabilité de la Prusse, responsabilité très lourde devant la conscience humaine et devant l'histoire, ne supprime pas celle du gouvernement français. Bismarck désirait la guerre, parce qu'il y voyait le seul moyen de cimenter dans le sang l'unité allemande et que la France était un obstacle à cette unité. Le gouvernement impérial la désirait aussi, parce qu'il voyait un intérêt dynastique à ne pas laisser se dérouler les conséquences, pourtant inévitables, des événements de 1866 et ne pouvait se résigner à ne pas s'agrandir vers la Belgique ou le Rhin. M. Ollivier ne tient nul compte du fait qu'il y avait à la cour de Napoléon III un parti de la guerre; il néglige de rappeler que, dès le 6 juillet, M. de Gramont avait, par une déclaration provocatrice, manifesté des dispositions belliqueuses; que le gouvernement impérial s'est lancé dans cette aventure sans écouter les avertissements de l'Autriche et de l'Italie; qu'après le retrait de la candidature Hohenzollern il a voulu imposer au roi Guillaume une véritable humiliation; que c'est cette exigence inacceptable qui a permis à M. de Bismarck de rédiger sa dépêche fameuse; qu'enfin, pour décider la Chambre des députés à voter la guerre, le ministère s'est servi de cette dépêche de M. de Bismarck pour faire croire à un affront, dont M. Benedetti ne se doutait pas et qui était inventé par le génie machiavélique de M. de Bismarck. Le ministère que présidait M. Émile Ollivier a donné à la France devant l'Europe l'apparence d'avoir voulu et provoqué la

guerre, alors que, si, au lieu de tomber dans le panneau tendu par M. de Bismarck, il l'avait démasqué, il aurait obligé le redoutable adversaire à disparaître, peut-être pour toujours, de la scène politique. Avoir eu entre les mains une pareille carte et l'avoir laissée échapper, c'est là une de ces fautes après lesquelles on doit se résigner à être jugé par ses contemporains plus sévèrement encore qu'on ne mérite et pour lesquelles il vaut mieux ne tenter aucune apologie. Le maréchal Lebœuf, le général Trochu, chargés de responsabilités différentes, mais graves aussi, ont compris qu'il est des cas où le silence est encore la défense ou l'excuse la plus digne.

Il est vrai que M. Ollivier se défend, avec beaucoup de dignité, d'avoir voulu faire un plaidoyer personnel; et nous croyons en effet qu'il lui aurait été facile de prouver que, jusqu'au moment décisif, il a été personnellement hostile à la guerre, et que ce n'est qu'à la dernière minute que, je ne sais sous quelle pression, il s'est laissé entraîner et a permis à M. de Gramont d'exiger de M. Benedetti la démarche imprudente dont M. de Bismarck devait si cruellement abuser. M. Ollivier s'est proposé un but plus général que sa propre justification; il a voulu mettre en présence, dans un large tableau de l'histoire européenne depuis 1814, deux politiques : celle qu'il regarde comme la politique de la France et qui est la politique des nationalités, et la politique de la Prusse, qui est à ses yeux la politique de l'égoïsme et de la conquête. Le premier volume de *l'Empire libéral* a pour sous-titre : *Du principe des nationalités*, et contient l'histoire des évolutions de cette idée de 1814 à 1848. Il y a beaucoup de talent et de verve dans cet exposé. Les portraits de Cavour, de Bismarck (qu'il gratifie d'un grand-père nommé Meneken) sont bien enlevés. Celui de Thiers est trop chargé et se ressent trop des souvenirs de la fameuse séance du 15 juillet, où Thiers soutint avec tant de courage la cause du bon sens, du patriotisme et de l'humanité; mais il y a bien de la vérité dans ce que dit M. Ollivier du Thiers de 1840 à 1848, quand il montre en lui le représentant du parti de la fanfaronnade et de l'opposition à outrance, intriguant avec Palmerston contre son propre gouvernement. Le morceau de résistance du volume est un réquisitoire contre Talleyrand qui en remplit les deux premiers chapitres. Un historien qui s'imagine que les deux parties dont se composait la Prusse après les traités de 1815 étaient réunies par une bande de territoire n'est peut-être pas très qualifié pour juger la politique de Talleyrand à Vienne, et nous croyons que cette politique, appréciée, non à la lumière des événements de 1870, mais à celle des événements de 1814, ne mérite nullement les reproches que lui adresse M. Ollivier; mais nous reconnaissons pourtant que l'on peut

soutenir avec vraisemblance la thèse que l'alliance russe nous eût été plus profitable alors que l'alliance austro-anglaise et que Talleyrand a été guidé dans sa conduite par des mobiles intéressés. M. Ollivier a développé cette thèse avec un réel talent; il a refusé à Talleyrand toute valeur sérieuse d'homme d'État; il n'a vu en lui que l'égoïste, l'intrigant et le traître vendu au plus offrant, et il l'a poursuivi avec une sorte de haine personnelle, comme si l'admiration pour Talleyrand était une offense envers lui-même.

S'il y a de bons et de brillants morceaux dans le livre de M. Ollivier, il faut reconnaître toutefois que l'ensemble laisse une impression peu satisfaisante et légèrement incohérente. M. Ollivier se pose en représentant de la politique des nationalités, en admirateur de Napoléon, de Charles X et de la Russie. Napoléon a-t-il donc respecté le principe des nationalités? Le projet d'alliance franco-russe de Charles X, qui donnait la Belgique à la France et Constantinople à la Russie, était-il fondé sur le principe des nationalités? Et la Russie n'est-elle pas comme l'Allemagne dirigée par l'idée de race plus encore que par celle de nationalité? Et d'ailleurs ce principe de nationalité est-il donc si clair et peut-il être un principe de politique? J'y vois pour ma part une idée de philosophie de l'histoire, non un principe de politique pratique. Sans doute, il est honorable pour les Français d'avoir eu au XIXe siècle un amour désintéressé pour les nationalités opprimées; ils ont eu raison d'affirmer, en opposition au droit de conquête, un droit des gens nouveau qui repose sur la volonté des peuples; et, aujourd'hui qu'ils ont été vaincus, ils peuvent invoquer en faveur de leurs frères arrachés à la mère patrie les principes qu'ils revendiquaient pour autrui au temps de la prospérité; mais, il faut le reconnaître, ces idées n'existaient pas au temps où la France a fondé sa grandeur; la Révolution ne les a invoquées que pour les violer aussitôt, et le second Empire, quand il méditait d'annexer la Belgique (que M. Ollivier croit tout entière française de langue), ne les respectait qu'en apparence. Il faut bien dans l'idée de nationalité laisser une place à l'ethnographie et à l'histoire, et, si nous admettons volontiers qu'on ne doit point s'annexer de populations malgré elles (de populations blanches, civilisées, du moins, car, pour les populations noires ou jaunes, notre morale est moins sévère), nul n'admettra que des populations puissent se détacher de la nation à laquelle elles appartiennent. Je ne sache pas que M. Ollivier lui-même ait trouvé légitime la sécession des États du sud des États-Unis. Enfin, est-il raisonnable de méconnaître dans la formation de l'unité allemande le rôle du principe des nationalités pour n'y voir que l'égoïsme de la conquête? — Autant il est légitime de reconnaître

dans l'idée de nationalité une des idées directrices de l'*histoire* au XIXe siècle, autant il est faux d'en faire le principe de la politique extérieure d'une nation. Cette idée fausse qui a perdu Napoléon III vicie le fond même du livre et des jugements de M. Ollivier.

Si l'on entre dans le détail, on trouve bien des faits ou des idées contestables dans ce volume. On lit par exemple, p. 41, que Talleyrand a créé l'état de révolte en faisant déclarer par la Constituante que les cahiers des bailliages ne constituaient pas pour les députés un mandat impératif et que les bailliages ne pouvaient pas, au nom de leurs cahiers, refuser d'obéir aux décrets de l'Assemblée. Cette déclaration était pourtant la sagesse même et la négation du droit de résistance à la loi. — On lit, p. 78, qu'après Waterloo la situation était critique, mais non désespérée; p. 95, que les éléments romains ont eu très peu d'influence sur la France et que la France a simplement un fond *celte* modifié par la culture *phénicienne* et *ionienne*. P. 104, on voit reparaître la vieille légende de la république chrétienne d'Henri IV. P. 113, se trouve une ethnographie de l'Autriche bien singulière. P. 165, nous lisons que c'est le suffrage universel qui a donné Verdun à la France en 1552. P. 221, on verra une étonnante apologie de la conduite de Charles X en 1830 et on apprendra que les Ordonnances n'ont été qu'une riposte défensive à l'adresse factieuse des 221. Par contre, l'occupation d'Ancône par Casimir Périer a été un acte de piraterie (p. 430). Enfin, les années du Consulat sont les plus belles années de la vie de l'humanité depuis les Antonins (p. 407). Si l'on ajoute à cela une série de lapsus qui ne sont pas tous des coquilles typographiques[1], on comprendra que l'exposé historique de M. Émile Ollivier inspire quelque méfiance, malgré l'illustration et le talent de l'auteur. M. Ollivier a été un admirable orateur; il a une âme poétique et généreuse; on ne peut se défendre d'éprouver pour lui de la sympathie, car, même dans ses plus graves erreurs, ses intentions paraissent toujours avoir été pures;

1. P. 116 et 126, la famille impériale de Russie est appelée *Romanzoff*. — P. 133, *Burschensafft* au lieu de *Burschenschafft*. — P. 138, *Guillaume III* au lieu de *Frédéric-Guillaume III*. — P. 225, on nous parle d'un *duc* de Hesse électorale, du député *Carle Welcher* au lieu de *Karl Welcker*, d'*Osserode* au lieu d'*Osterode*. — P. 249, *Muntchgraetz* au lieu de *Münchengraetz*. — P. 255, l'œuvre critique du grand théologien *Baur* est ainsi indiquée : « *Böhr* substitua l'inspiration subjective de l'individu à l'autorité objective de l'Église. » — P. 324, *North-Forland* au lieu de *North-Foreland*, *Dovercastle* au lieu de *château de Douvres*. — P. 346, *Gildermeister* au lieu de *Gildenmeister*. — P. 374, *Pultkammer* au lieu de *Puttkammer*. — P. 409 et *passim*, *Sunderbund* au lieu de *Sonderbund*. — P. 416, *Shopenhauer* au lieu de *Schopenhauer*. — Partout *Zollwerein* au lieu de *Zollverein*, etc., etc.

mais, assurément, il lui manque quelques-unes des qualités essentielles de l'homme d'État et de l'historien.

Le remarquable ouvrage que M. Eugène d'Eichthal vient de publier, sous le titre *Souveraineté du peuple et gouvernement* (Alcan), n'est pas un livre de théorie politique, c'est un livre d'histoire et de critique. C'est là ce qui fait son originalité. Au lieu de déduire les lois du gouvernement d'un certain nombre de principes philosophiques abstraits, de certains droits métaphysiques, M. d'Eichthal examine comment se sont formées les doctrines politiques sur lesquelles repose la démocratie française et les résultats pratiques qu'elles ont donnés, au point de vue du fonctionnement normal du gouvernement, de la liberté des citoyens et de la prospérité du pays. Il ne trace point le plan d'une cité idéale; il se contente, avec un sens des réalités qui fait penser aux écrivains anglais, d'indiquer les dangers que présentent certaines idées acceptées comme des dogmes dans la cité française. — Le chapitre le plus original du volume est le premier, consacré à l'examen de la doctrine de la *Souveraineté du peuple*, dont M. d'Eichthal retrace l'histoire depuis Aristote jusqu'à nos jours. Cet exposé très remarquable met bien en lumière le caractère inéluctable du développement de cette doctrine, et en même temps ce qu'elle a d'irréalisable si on la prend dans sa rigueur. Elle est, à certains égards, une transposition de l'idée d'autocratie, et elle peut être aussi funeste à la liberté que n'importe quelle souveraineté absolue. — La doctrine de la séparation des pouvoirs, qui est associée dans notre démocratie à celle de la souveraineté du peuple, bien qu'elle la contredise à plus d'un égard, a été déjà l'objet de maintes critiques; mais M. d'Eichthal a le premier montré dans quelles erreurs sur la constitution anglaise est tombé Montesquieu, qui a été l'apôtre de la séparation des pouvoirs, et il a mis en lumière dans la constitution anglaise « la fusion du pouvoir législatif avec le pouvoir exécutif par le cabinet, » sans que pourtant le pouvoir exécutif soit annihilé par le législatif, comme c'est le cas aujourd'hui en France. Un excellent aperçu sur l'évolution de l'organisation des pouvoirs en France de 1789 à 1875 termine cette seconde partie. La dernière partie étudie les vices de notre système représentatif, qui n'assure pas une représentation normale des partis et des opinions, pas plus que des forces sociales et des intérêts, qui subordonne les intérêts généraux aux intérêts locaux et particuliers, assujettit l'exécutif au législatif et détruit la notion même de gouvernement, sans laquelle il n'y a pas de force ni de grandeur nationales possibles. — M. d'Eichthal, dans ce remarquable ouvrage, d'une finesse si vigoureuse, n'a point prétendu refaire la Constitution. Il a indiqué avec une haute impartialité les

maux dont nous souffrons et leurs causes. Connaître un mal, n'est-ce pas déjà le premier pas vers la guérison? C'en est du moins la condition indispensable.

Le commandant Monteil a accompli en 1890, 1891 et 1892, une des plus hardies et des plus fécondes explorations entreprises dans ces dernières années par les voyageurs français. Accompagné d'un seul Européen, M. Badaire, il a traversé toute la boucle du Niger, de Segou-Sikoro à Say, a gagné le lac Tchad, par Sokkoto et Kana, et est rentré en Europe par Tripoli en reprenant directement la route des caravanes, du sud au nord, par Mourzouk ; voyage audacieux où il eut à déployer des prodiges de ténacité, d'endurance, de sang-froid et d'habileté diplomatique, et qui aura des résultats durables pour notre influence et nos relations commerciales dans le Bornou. Depuis lors, M. Monteil a été arrêté dans une nouvelle expédition au moment où il allait réduire à l'impuissance notre vieil ennemi Samory et travailler à l'œuvre de pénétration de la France vers la vallée du Nil. Les regrets causés à tous les cœurs français par les inexplicables entraves mises à l'entreprise nouvelle de M. Monteil feront lire avec d'autant plus d'intérêt le beau livre où il a raconté ses explorations *De Saint-Louis à Tripoli, par le lac Tchad* (Alcan). Comme le dit M. de Vogüé dans la préface qu'il a mise à ce volume, « M. Monteil a pris rang parmi les plus grands explorateurs pacifiques, les Barth, les Nachtigal, les Livingstone, et dépassé tout ce qu'avaient fait des Français depuis René Caillié. » On ne s'étonnera pas que cette gloire ait suscité des jalousies, d'autant plus que M. Monteil sait raconter et écrire comme il sait agir et qu'il a su dans son livre peindre avec talent les mœurs des royaumes africains qu'il a traversés, et même retracer leur histoire. Tout ce qu'il nous rapporte sur l'empire haoussa et sur Kana comme métropole commerciale du Soudan est du plus haut intérêt.

M. Théodore Reinach vient de publier le premier volume d'un *Corpus fontium rerum judaïcarum* (Leroux). Il est consacré aux *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, traduits et annotés avec autant d'érudition que de sûreté critique. M. Reinach s'est borné aux auteurs païens ; il a exclu les écrivains juifs, samaritains et chrétiens, ainsi que les textes juridiques et épigraphiques, qui prendront place dans d'autres volumes. Des tentatives analogues avaient été faites avant le présent recueil, mais d'une manière incomplète et défectueuse, et sans les éclaircissements, les rapprochements qui rendent infiniment intéressante la publication de M. Reinach, en permettant de voir se former dès une antiquité très reculée, dès Manéthon (IIIe s. av. J.-C.), toute une légende défavorable aux Juifs,

et de saisir la filiation qui rattache les uns aux autres tous ces textes hostiles. Il y a eu dans l'antiquité des écrivains comme Théophraste, Mégasthène, Strabon, qui ont été frappés de l'élévation des doctrines juives et qui ont vu dans les Juifs un peuple de philosophes ; mais la plupart des lettrés les ont très mal connus, et, choqués du dédain que les Juifs professaient pour les doctrines religieuses des autres peuples comme de l'étroite et soupçonneuse solidarité qui les unissait entre eux, ils ont accueilli sur leur compte les fables les plus ridicules et les plus odieuses. Les Romains les regardent comme des ennemis de Rome et des ennemis du genre humain. De là à les accuser de pratiques abominables ou sanguinaires, il n'y a qu'un pas, et ce pas a été franchi dès l'antiquité, puisque Damocrite et Apien prétendent qu'ils immolaient des Grecs, suivant certains rites religieux.

Les chrétiens, dont la religion était sortie de la religion juive, avait été fondée et prêchée par des Juifs et s'était confondue pendant longtemps aux yeux des païens avec la religion juive, qui devaient au prosélytisme juif leurs premiers progrès et avaient été enveloppés dans la même réprobation que les Juifs, auraient dû conserver pour le judaïsme un attachement filial. Mais le judaïsme avait transmis au christianisme son esprit d'exclusivisme et d'intolérance, et l'histoire des Juifs, depuis le triomphe du christianisme au IVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, n'a été qu'un long martyrologe, pendant lequel, exclus de la possession de la terre, des fonctions publiques et de presque toutes les professions libérales, obligés de se contenter d'infimes métiers ou de se vouer au commerce et surtout aux opérations de banque, dont les chrétiens étaient écartés par l'interdiction religieuse du prêt à intérêt, ils contractèrent certains défauts, dont leurs persécuteurs sont plus coupables qu'eux-mêmes, et développèrent en eux, à côté d'aptitudes mercantiles extraordinaires, des vertus supérieures : l'attachement aux devoirs de famille, l'esprit de charité, la patience, la résignation, l'attachement inébranlable à leur foi et à leur loi. M. Reinach a, dans l'article *Juifs* de la *Grande Encyclopédie* (tiré à part ; brochure de 53 p. in-12 ; Ladmirault), donné un aperçu très complet, et d'une grande portée historique et philosophique, de leur histoire depuis la prise de Jérusalem, sous Titus. Il les a suivis dans tous les pays où ils se sont répandus, a montré comment l'intolérance de l'Occident a refoulé en masse les Juifs vers les pays orientaux, et a analysé avec précision la législation ou les conditions juridiques qui leur ont été imposées. On trouve là, réunie en un petit nombre de pages, une masse énorme de renseignements qu'on aurait peine à recueillir ailleurs, et dont beaucoup ne se trouvent même pas dans l'*Histoire des Israélites depuis leur dispersion*, du

même auteur. Un chapitre des plus intéressants est consacré à la littérature juive au moyen âge; celui qui traite de l'émancipation des Juifs mérite aussi une mention spéciale, ainsi que ceux qui étudient la psychologie des Juifs et leur état économique et social. Ces questions délicates sont traitées avec la plus haute impartialité, et, dans la conclusion sur « l'avenir du judaïsme, » M. Reinach prévoit le moment où, grâce à la tolérance religieuse et à l'égalité civile, le sentiment « national » juif perdra de son âpreté et où les Juifs seront tout à fait assimilés aux diverses nations au sein desquelles ils vivent. Le judaïsme, ayant cessé d'être un élément ethnique hétérogène et parfois suspect, n'aura plus qu'une influence intellectuelle, philosophique et religieuse. « Il pourra s'en dégager une forme religieuse supérieure en pureté, en simplicité, en grandeur morale, à toutes celles qui existent aujourd'hui, affranchie de toutes pratiques superstitieuses, comme de toute conception anthropomorphique, conciliant la notion de la divinité, âme du monde et source du bien, avec les données de la science, que la religion dépasse, mais ne saurait contredire, acceptant du christianisme son principe de fraternité universelle, déjà proclamé par les prophètes, mais corrigeant son pessimisme, qui ne voit de salut que dans l'autre vie, par cette foi active dans l'amélioration indéfinie de l'espèce humaine qui est la forme moderne de la croyance messianique. » Nous n'avons pas à nous prononcer sur ces *pia vota*, mais nous rappellerons ce que nous écrivions ici même, il y a dix ans, sur les services que rend à la société française la présence des Israélites, où ils constituent la seule congrégation religieuse de libres penseurs qui y existe encore. « Grâce à leur religion si simple et faite essentiellement de traditions nationales, grâce à leur situation d'éternels persécutés, ils ont été forcément les représentants de la liberté de l'esprit et de la tolérance. Ils sont, dans notre société européenne, un élément libéral par excellence, car, n'ayant ni à nourrir ni à vaincre en eux-mêmes aucun préjugé aristocratique, monarchique ou ecclésiastique, ils sont aussi exempts de tout fanatisme. Il est rare de rencontrer chez eux ni conservateurs bornés ni radicaux exaltés, et ils sont bien plus équitables envers l'Église chrétienne que ne le sont d'ordinaire les chrétiens renégats. Enfin, ils ont su à la fois satisfaire le besoin de religion dont l'humanité ne peut se passer et respecter la liberté de la pensée, concevoir l'Église comme un lien moral de libre charité, non comme un esclavage des esprits et des consciences. Israël, qui a donné le christianisme à l'Occident, est peut-être destiné à lui enseigner encore sur quelles bases se reconstruira l'Église de l'avenir. » Depuis que ces lignes ont été écrites, on a travaillé et on a réussi à

exciter en France par des moyens factices la passion stupide et odieuse de l'antisémitisme, passion contraire au génie même de la France et faite d'aveugle instinct atavique, de fanatisme clérical, de sottise et de basse jalousie. Les chrétiens qui liront avec un esprit libre et un cœur droit le petit opuscule de M. Reinach sentiront, je crois, dans leur conscience, la dette contractée par le christianisme envers le judaïsme, le besoin de réparer des siècles d'injustice, d'effacer par l'esprit de liberté et de fraternité les traces qu'une longue oppression a pu laisser dans le caractère juif. Ils penseront que la France s'enrichit de forces intellectuelles et morales précieuses en restant pour les Juifs le pays par excellence de l'égalité et de la tolérance, et que leur ténacité nationale elle-même devient tout naturellement chez ceux qui l'ont adoptée pour patrie un patriotisme français.

M. Léon Kahn, dans son opuscule sur *les Juifs de Paris au XVIIIe siècle* (Durlacher), qui fait suite à deux études antérieures sur *les Juifs à Paris depuis le VIe siècle* et sur *les Juifs à Paris sous Louis XV*, nous offre un tableau très curieux du régime de surveillance et de mesquine persécution dont les Juifs étaient l'objet dans la capitale avant la Révolution. Ils ne pouvaient y séjourner qu'avec une autorisation spéciale, et le lieutenant général de police les surveillait avec une grande rigueur par l'intermédiaire d'inspecteurs de police qui apportaient souvent à leurs fonctions un esprit d'animosité odieux. Ce fut le cas de Legrand, de Tapin, de Langlade. Les Juifs trouvaient moyen d'échapper, par toutes sortes de détours, à la situation anormale qui leur était faite, mais ils étaient constamment traqués et frappés de peines disproportionnées à leurs fautes. Cela ne les empêchait pas de trouver peu à peu des protecteurs parmi les grands, parmi les magistrats et jusque dans les conseils du gouvernement; mais le clergé les poursuivit avec un acharnement infatigable. — Le travail si curieux de M. Kahn, tiré en entier des archives de la Bastille, est une preuve nouvelle du service que M. Funck-Brentano a rendu à la science par l'admirable classement de ces archives et par la complaisance avec laquelle il y guide les chercheurs. Il faudra de longues années pour épuiser les trésors qui y sont enfermés.

M. Fontane vient de publier le huitième volume de son *Histoire universelle* (Lemerre). Il a pour titre *le Christianisme* et contient l'histoire du premier siècle avant et du premier siècle après J.-C. On y trouve les mêmes qualités de vie et de pittoresque que nous avons déjà signalées dans les premiers volumes, avec plus de pondération dans les jugements. Les portraits de César et d'Auguste sont d'une touche ferme et juste; le tableau de la Rome des derniers jours de la république est exécuté avec largeur et sûreté. La moitié du volume

est consacrée au christianisme, à sa formation et à sa propagation. M. Fontane a fait un effort très intéressant pour faire comprendre de quel syncrétisme confus de doctrines orientales, juives et helléniques est sorti le christianisme, mais il n'a pas su montrer avec clarté comment le christianisme, fait juif tout local à l'origine, est devenu un grand événement humain par suite, non pas seulement des éléments étrangers qui s'y sont mêlés, mais surtout des besoins moraux du monde romain, qui ont véritablement créé l'objet destiné à les satisfaire. On s'étonnera aussi de voir M. Fontane, dont la critique en général ne pèche pas par timidité, accepter non seulement pour les évangiles, mais même pour les épitres, les doctrines traditionnelles, et l'épitre aux Hébreux être attribuée par lui à saint Paul!

On dit quelquefois que l'homme a soif de vérité. Il serait plus exact de dire que l'homme a soif de certitude. Il est plus avide encore de croire que de savoir, car la science est indifférente aux désirs de l'homme, dont la satisfaction est l'objet même de la foi. L'homme de notre temps qui a porté le plus loin, je ne dirai pas l'amour, mais le sens délicat de la vérité et des conditions de la certitude, qui d'ailleurs, dans son goût pour la vérité, se défiait de l'amour même de la vérité, parce que tout amour est artisan d'illusion et d'erreur, E. Renan, a été souvent par cela même mal compris durant sa vie, et il risque de continuer à l'être encore après sa mort. Les dilettantes, les sceptiques, les amateurs de belles formes vides l'ont proclamé leur maître, et il a eu le tort d'accepter en souriant ces hommages, de les provoquer même parfois à plaisir, tandis que beaucoup d'esprits sérieux et nobles, si libres et larges qu'ils fussent, se retiraient de lui avec méfiance. Ce malentendu n'est pas près de finir. J'ai vu des historiens me reprocher vivement d'avoir fait de Renan le maître de la critique historique; ils ne veulent voir en lui qu'un artiste, parce que pour eux la critique historique doit être une science exacte, procédant par règles précises et conduisant à des conclusions certaines. Ils ne lui pardonnent ni d'avoir rabattu l'orgueil de la critique, en lui faisant toucher du doigt son infirmité, ni d'avoir révélé au public le secret du sanctuaire, en disant bien haut que toute construction, toute généralisation historique est nécessairement subjective et hypothétique. Si les historiens, que le contact avec les faits et l'habitude de la critique des textes habituent au doute et à la contradiction, n'ont pas vu sans dépit réduire à si peu de chose la valeur durable et le résultat certain de leurs efforts, combien plus vive n'a pas dû être l'irritation des métaphysiciens, dont l'assurance est d'autant plus grande que leurs affirmations échappent à tout contrôle? Quel accueil peuvent-ils faire à un homme qui n'accorde pas plus de valeur phi-

losophique aux systèmes métaphysiques qu'à de belles poésies, qui les réduit à n'être que des bulles de savon gonflées de notre propre souffle et où nous ne pouvons voir que les aspects fugitifs de la nature qui nous environne et les impressions subjectives produites sur notre cerveau par les mouvements mystérieux des ondes lumineuses? Est-il supportable qu'on réduise l'œuvre des grands métaphysiciens, comme Aristote, Descartes, Kant ou Hégel, à la découverte de lois subjectives de la pensée et de principes de logique, et qu'on leur refuse l'honneur d'avoir ajouté quelque chose à notre intelligence de l'univers? Est-il supportable surtout qu'on subordonne la philosophie aux sciences naturelles, à l'histoire et à la philologie, qu'on ne réclame d'elle que des généralisations de faits, au lieu de demander à l'esprit autonome et souverain la connaissance des lois créatrices du monde pour étudier ensuite à leur lumière et l'histoire et la nature? Renan, de son vivant, a senti le poids de l'*odium theologicum*. Peut-être sa mémoire aura-t-elle plus encore à souffrir de l'*odium metaphysicum*. Ceux qui ont lu ce que Schopenhauer a écrit de Hégel savent quelle peut être l'intensité de cette haine.

Jusqu'ici, nous n'en sommes qu'aux critiques courtoises, et, si vive que soit l'attaque dirigée par M. Séailles contre Renan dans son livre intitulé : *Ernest Renan, essai de biographie psychologique* (Perrin), j'y sens un fond de respect, peut-être aussi le souvenir d'un temps où l'on subissait la séduction du grand charmeur, même dans ce qu'elle pouvait avoir de périlleux. M. Séailles est un noble et charmant esprit, un écrivain brillant, une âme d'artiste et d'apôtre; il commande la sympathie; mais il est mieux encore fait pour analyser le génie de Léonard que pour critiquer celui de Renan. Sa philosophie est elle-même trop fluide, trop enthousiaste, trop irisée des feux de l'imagination et du sentiment pour pouvoir s'opposer avec force et netteté à la pensée flottante aussi en apparence et protéiforme, mais plus pénétrante et plus saisissable au fond, de Renan. Quand M. Séailles écrit : « La conscience... nous révèle par son existence même une force spontanée, que la réflexion ne peut détruire, parce qu'elle n'est jamais sans usage, une force qui est présente en nous, y agissant encore, la nature créatrice des formes antérieures qu'elle continue par les formes idéales d'une vie de plus en plus une, de plus en plus harmonieuse, dans l'embrassement d'un accord de plus en plus vaste d'éléments accordés; » ou bien : « La vraie certitude n'est pas une contrainte, quelque chose d'extérieur, de passif, elle est l'esprit s'acceptant tout entier, se voulant dans toutes les conditions de sa réalité souveraine; » on se demande si le mysticisme idéaliste de M. Séailles, qui fait de la Raison je ne sais quelle divinité prophétesse d'oracles,

n'est pas, sous ses allures doctrinales, un dilettantisme plus dangereux que l'idéalisme sceptique de Renan, qui du moins n'est jamais dupe de lui-même. On trouvera dans le livre de M. Séailles, non seulement beaucoup de belles pages, mais beaucoup d'observations justes et fines sur les parties inconsistantes, contradictoires et paradoxales de l'œuvre de Renan; toutefois, il me paraît avoir échoué dans son principal dessein, qui est de nous donner la biographie intellectuelle de Renan. Il a été induit en erreur, ce me semble, précisément par le désir de concilier son ancienne admiration pour l'auteur de la *Vie de Jésus* avec ses répugnances actuelles : il a vu en Renan un esprit originairement puissant et noble, qui, dévoyé par l'absence de foi en la métaphysique, a subi en 1870 et 1871 une crise morale qui a fait de lui le plus frivole des dilettantes. Les *Essais d'histoire religieuse* sont le point de départ de cette histoire psychologique, *l'Abbesse de Jouarre* le point d'arrivée. Pour prouver cette thèse, non seulement M. Séailles a méconnu l'unité fondamentale des conceptions de Renan, rendue éclatante par la publication de *l'Avenir de la science*, mais il a commis dans son exposé des inexactitudes assez graves de fait ou d'interprétation. Il a agi envers Renan comme les métaphysiciens agissent envers l'univers, quand ils prétendent l'expliquer, non d'après l'étude des lois de la nature et des faits de l'histoire, mais d'après les vues à priori et subjectives de la raison. Il a donné aux fantaisies dramatiques que Renan composait dans ses heures de loisir la même importance comme expression de sa pensée qu'à ses essais de critique et de morale ou à ses grandes œuvres historiques. Il a considéré *les Origines du christianisme*, dont quatre volumes sur sept sont postérieurs à 1870, comme remontant en entier aux années antérieures à la guerre; il a enfin regardé *l'Abbesse de Jouarre* comme la dernière manifestation de la philosophie de Renan, en passant sous silence la grande œuvre à laquelle celui-ci a consacré toute la fin de sa vie, l'*Histoire du peuple d'Israël*, dont la conclusion contient ses véritables *novissima verba*. Si Renan s'est rendu coupable de dilettantisme, c'est bien plus dans la *Vie de Jésus* que dans tous les volumes d'histoire parus de 1870 à 1893, et il serait facile de montrer, dans les *Essais de critique et de morale*, dans les dernières pages de celui sur Lamennais, par exemple, les mêmes tendances que M. Séailles critique si vivement dans les essais dramatiques ou dans les *Pages détachées*.

M. Allier, dans son volume sur *la Philosophie de Renan* (Alcan), nous semble s'être placé à un point de vue plus équitable que M. Séailles pour critiquer Renan. Il a cherché, non pas à découvrir chez lui une sorte de déchéance produite par son mépris de la méta-

physique, mais au contraire à rattacher, à l'influence de Saint-Sulpice d'une part, d'autre part aux idées fondamentales exprimées dans *l'Avenir de la science*, toutes ses conceptions métaphysiques, morales, politiques et religieuses. Il lui reproche d'avoir, en philosophie, négligé de prendre pour point de départ une critique sérieuse de la connaissance; en morale, en politique et en religion, d'avoir méconnu la réalité de l'impératif catégorique; ce qui l'a amené à ne tenir compte ni de la notion du droit en politique ni des idées morales dans la religion. — Nous n'avons pas à faire ici œuvre de philosophe; nous dirons seulement que nous nous rapprocherions plus de M. Allier que de M. Séailles, si nous avions à critiquer les conceptions philosophiques de Renan. Mais les deux ouvrages sont utiles à consulter pour l'histoire des idées au XIXe siècle. Nous avons insisté sur celui de M. Séailles parce qu'il indique avec éclat et parfois avec éloquence le conflit qui sépare la conception historique et scientifique de la philosophie de la conception métaphysique, et parce qu'aussi il nous a paru nécessaire de signaler ce qu'il y a d'erroné à nos yeux dans l'histoire psychologique et morale que M. Séailles a tracée de Renan, alors qu'il y marque deux époques distinctes et fait jouer dans cette histoire aux événements de 1870 un rôle, à notre avis, très exagéré et en grande partie imaginaire.

G. Monod.

A propos des *Souvenirs du comte de Montgaillard*, dont il a été question plus haut (p. 124), M. C. de Lacroix nous a écrit la lettre suivante :

Vous vous demandez d'abord, sans l'avoir vérifié, comment le ministère de l'Intérieur, où ont été retrouvés les Mémoires de Montgaillard, fait mettre au pilon des papiers de ses archives avant d'en faire examiner le contenu.

Votre supposition est inexacte.

Les notes de Montgaillard n'ont pas été détruites, puisqu'elles ont été en partie publiées, et c'est précisément parce qu'on examine le contenu de tous les papiers qu'on a pu les découvrir. Au lieu d'un blâme, ce sont des félicitations que vous auriez pu adresser aux personnes chargées du récolement des archives, où de nombreux déménagements avaient pu causer quelque confusion.

En second lieu, vous relevez certaines médisances et contradictions dont l'œuvre de Montgaillard fourmille et vous paraissez croire que cet agent n'a pas écrit lui-même ses notes et qu'elles lui ont été fournies par un infime plumitif.

Ce doute ne repose sur aucune preuve, et, quant à votre intuition, elle se trouve ici en défaut. Toutes les notes de Montgaillard sont de sa main et je les tiens, pour vous convaincre, à votre disposition. Qu'elles

soient parfois absurdes, mensongères ou haineuses, d'accord, mais elles ne sont pas apocryphes, comme vous le supposez sans motif.

Vous signalez enfin une invraisemblance relative au capitaine de la Barre, qui servit de témoin, en août 1785, au mariage de Montgaillard et mourut du chagrin causé par le supplice de son neveu, décapité en 1766. Vous faites remarquer que l'oncle aurait mis plus de dix-neuf ans à mourir de chagrin.

Cette apparente contradiction m'avait aussi frappé; mais ni vous ni moi n'avons connu le capitaine de la Barre, et la cause de sa mort nous échappe. Son contemporain et ami Montgaillard affirme une chose que j'ai bien voulu croire. D'ailleurs, quand un homme est miné par une peine secrète, il n'est pas tenu de trépasser dans les vingt-quatre heures. Je reconnais que le capitaine de la Barre y a mis le temps, et, s'il y a erreur dans le diagnostic, la faute en est à Montgaillard, qui a donné le renseignement.

Cet intrigant n'est digne, je le sais, d'aucune confiance. Il a toujours menti avec un prodigieux talent, et vous pourrez l'apprécier définitivement dans ses Mémoires diplomatiques, dont vous déplorez à tort la perte.

Nous remercions M. de Lacroix de sa lettre. Il nous rassure sur le sort des papiers des archives du ministère de l'Intérieur et nous garantit l'authenticité des notes qu'il a publiées comme *Souvenirs* de Montgaillard. — D'un autre côté, il reconnait que ces notes fourmillent de contradictions, sont souvent absurdes et mensongères. Nous n'avons pas dit autre chose, et nous pensons qu'un éditeur soigneux avait pour devoir de relever ces mensonges et ces contradictions. G. M.

ITALIE.

CESARE CANTÙ.

Le 11 du mois de mars 1895 mourait à Milan l'illustre historien italien Cesare Cantù, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. — Il était né dans un village de la province de Côme en décembre 1804. La situation financière de sa famille étant très modeste, il fut obligé, pour continuer ses études, de revêtir l'habit ecclésiastique, qu'il déposa plus tard. La mort de son père l'obligea, jeune encore, à pourvoir à l'entretien et à l'éducation de ses frères, plus jeunes que lui. Il fut professeur à Sondrio, puis à Côme, où il écrivit (1829-31) la *Storia della città e diocesi di Como*, œuvre qui le fit connaître et

apprécier. Nommé en 1831 professeur de grammaire à Milan, il entra en rapports d'amitié avec Manzoni et il écrivit, pour servir de commentaire aux *Promessi Sposi*, les *Ragionamenti sulla storia lombarda del secolo XVII*. Ses idées libérales excitèrent les soupçons du gouvernement autrichien, qui le fit arrêter le 11 du mois de novembre 1833. En prison, il écrivit un roman historique, *Margherita Pusterla*, qui contient des pages pleines de sentiment. Onze mois après, il fut remis en liberté faute de preuves, mais on ne le réintégra plus dans sa charge de professeur, de sorte qu'il dut demander au travail de sa plume les moyens de vivre pour lui et les siens ; il publia alors plusieurs livres pour l'éducation du peuple (*Il galantuomo, Il buon fanciullo, Il giovinetto, etc.*). Ce fut dans ces années qu'il eut le bonheur d'entrer en relation avec l'actif et courageux éditeur turinois Joseph Pomba. Celui-ci avait dû, lui aussi, subir quelques mois de captivité de la part du gouvernement piémontais, et, dans le silence de la prison, il avait conçu l'idée de publier une grande histoire universelle, publication qui jusqu'alors n'avait jamais été essayée en Italie. Pomba trouva en Cesare Cantù l'homme qui sut, avec une merveilleuse activité et promptitude, mettre à exécution ce grand dessein. Ce fut certainement un heureux choix ; cette *Storia universale*, qui commença à paraître en 1838, eut un immense succès et rendit populaire le nom du jeune écrivain lombard. On doit reconnaître que la hâte avec laquelle cette histoire fut écrite y laissa pénétrer quelques erreurs et qu'on put lui adresser de sévères critiques ; M. Bianchi-Giovini, par exemple, publia trois fascicules de *Studii critici sulla Storia universale del Cantù* qui sont vraiment sanglants[1] ; mais cela ne diminua point l'importance de cette œuvre, qui contribua très efficacement à répandre dans toute l'Italie une immense quantité de notions et à donner une grande impulsion à toute sorte d'études historiques. Le vrai mérite de Cantù consiste précisément en cela ; il sut porter à la connaissance du grand public ce qui jusqu'alors n'avait été que le patrimoine exclusif de peu de personnes ; il sut vulgariser la science.

A la veille de l'insurrection de 1848, Cantù, se sachant surveillé par la police, s'enfuit en Piémont, d'où il retourna à Milan après les cinq journées ; il fonda alors et dirigea un journal, mais il ne prit pas une grande part aux événements politiques. Il se remit bientôt aux études historiques ; ses publications dans la période de 1848 à 1859 sont très nombreuses ; je citerai seulement la *Storia di cento*

1. Dans les éditions suivantes Cantù corrigea plusieurs pages et refit même quelques chapitres.

anni (1750-1850), *Parini e la Lombardia nel secolo XVIII*, *Ezzelino da Romano*, *Scorsa di un lombardo negli Archivi di Venezia*, *il Sacro Macello della Valtellina* et la *Storia degli Italiani*. Dans ce dernier livre, il laissa paraître ouvertement son humeur chagrine, qui augmenta encore dans ses ouvrages postérieurs. Désormais, en politique, il se sentait isolé ; pendant que la grande majorité des Italiens dirigeait avec confiance ses regards vers la monarchie piémontaise, Cantù persistait dans ses opinions de *néo-guelfe* et de fédéraliste. Après le congrès de Paris, l'Autriche, changeant de politique, voulut s'attirer la bienveillance de ses sujets et envoya à cet effet, comme gouverneur du royaume lombardo-vénitien à Milan, l'archiduc Maximilien. Mais cette tentative de l'Autriche ne réussit pas à changer les sentiments de la population, et Manin exprima clairement l'opinion de ses concitoyens en écrivant de Paris : « Non, nous ne demandons pas à l'Autriche qu'elle devienne plus humaine ; nous lui demandons qu'elle s'en aille. » Cantù, au contraire, accueillit avec enthousiasme la nouvelle conduite de l'Autriche, et il fit une active propagande pour l'institution d'une espèce de vice-royaume à demi indépendant avec Maximilien comme vice-roi. Cela ne lui fut jamais plus pardonné ; et, quoique en 1860 il ait été nommé député et réélu ensuite pendant deux autres législatures, il se sentait dépaysé dans cette Italie qui ne s'était pas formée comme il le désirait ; il manifesta son dépit dans ses discours et dans ses écrits, particulièrement dans la *Cronistoria dell' indipendenza italiana*, dans laquelle l'esprit de parti est très marqué. Ainsi, le désaccord entre lui et la grande majorité de la nation alla de jour en jour en augmentant ; de sorte qu'aucun ministère, ni de la droite ni de la gauche, n'eut l'idée de le faire nommer sénateur. Il fit donc *parte per se stesso*, selon l'expression de Dante, et se renferma exclusivement dans ses études. Directeur des archives de Milan, il donna l'exemple à tous les employés d'un zèle et d'une assiduité admirables. Travailleur infatigable, il continua de publier un grand nombre de livres ; je mentionnerai encore *Gli eretici d'Italia*, *Gli illustri Italiani*, *I diplomatici della repubblica Cisalpina e del regno d'Italia*, *Monti e l'età che fu sua*, *Il Conciliatore ed i Carbonari*, *Saggio su Beccaria*, *Alessandro Manzoni*, *etc.* ; il y a peu de mois encore, il publia dans la *Nuova Antologia* des articles très intéressants. Sans partager ses opinions, on ne peut cependant s'empêcher d'éprouver un sentiment de vénération envers cet homme, qui occupa si noblement sa vie.

Pietro Orsi.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

La Propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine, par Paul GUIRAUD, maître de conférences à l'École normale supérieure, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Bordin, 1890.) Paris, Imprimerie nationale, Hachette et Cie, 1893. Gr. in-8°, 654 pages.

La *Cité antique* de Fustel de Coulanges appelait et provoquait depuis longtemps un complément nécessaire, une étude spéciale de la propriété foncière en Grèce et à Rome. M. Guiraud vient de donner au public le livre attendu, pour la partie grecque, et la façon dont il s'est emparé de son sujet lui réserve le droit en même temps qu'elle lui impose l'obligation de traiter également la partie romaine. Nous sommes sûr d'avance qu'il y apportera les mêmes qualités, la clarté de l'exposition, la vigueur et la netteté de la pensée, l'élégante sobriété du style, l'étendue et la sûreté de l'érudition. Son ouvrage arrive à point. Le travail de Büchsenschütz (*Besitz und Erwerb*), après avoir rendu beaucoup de services, est vieilli et démodé; l'œuvre capitale de Boeckh sur l'économie politique des Athéniens a le grave inconvénient de n'étudier que l'Attique et laisse presque entièrement de côté le droit civil; d'autre part, les travaux de l'érudition contemporaine, les découvertes épigraphiques, la publication du nouveau traité d'Aristote ont entièrement renouvelé nos connaissances sur ces matières. Il suffit de citer les nouvelles éditions du livre de Meier et Schömann, du *Lehrbuch* de Hermann, du *Handbuch* de Gilbert, les écrits de MM. Caillemer, Dareste, Salomon Reinach en France, de Leist, Mitteis, Schulin à l'étranger, le Recueil des inscriptions juridiques grecques, les nombreux articles du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, de la Revue des Études grecques, etc. On attendait donc, après tous les travaux de détail, une synthèse large et originale qui suivît l'évolution de la propriété foncière, à la fois dans l'histoire politique et dans le droit civil des états grecs. L'Académie des sciences morales et politiques a eu l'heureuse idée de mettre ce sujet au concours et son lauréat l'a traité de main de maître. Il a été amené naturellement à écrire non seulement l'histoire de la propriété foncière, mais encore une partie considérable de l'histoire du droit civil grec : à ce titre, son ouvrage intéressera autant et peut-être plus les jurisconsultes que les historiens et méritera pleinement leur reconnaissance; car ce droit grec, qu'il faut étudier dans un nombre considérable de villes à différentes époques de son évolution, n'est jamais arrivé à la belle unité du droit romain; ce n'était pas une tâche facile que de coordonner ces

éléments épars pour les rattacher à quelques idées directrices, en particulier à cette idée fondamentale qui est pour ainsi dire l'âme du livre et qui en résume tous les chapitres, l'idée de la lutte entre le principe familial et le principe individualiste.

Dans son exposition, M. G. n'a pas voulu dépasser la période classique et s'est arrêté à la conquête romaine. On ne saurait lui reprocher de s'être fixé une limite artificielle ; sans doute le droit grec ne meurt point à la prise de Corinthe ; il survit à l'indépendance hellénique, se maintient dans l'Orient et surtout dans l'Égypte jusqu'à la chute de l'Empire, exerce même sur le droit romain une influence indéniable ; mais cependant, pour la propriété foncière, la conquête romaine est une ligne de démarcation précise, et M. G., n'étudiant le droit civil que dans ses rapports avec la propriété, n'avait pas à en poursuivre l'histoire au delà du deuxième siècle av. J.-C. On peut seulement regretter qu'il ne se soit pas appuyé plus souvent, comme c'était son droit, sur les documents de l'époque romaine pour éclairer les institutions de la période classique. En outre, beaucoup de gens, qui n'aiment pas qu'on place des catalogues en tête des chapitres, trouveront peut-être cependant que la bibliographie est un peu trop sommaire.

L'ouvrage est divisé en quatre livres ; le premier expose le caractère primitif et les transformations successives de la propriété foncière dans les villes grecques jusqu'à l'établissement de la démocratie ; c'est, à mon avis, la partie la plus originale et la plus neuve. Dans les chapitres I (les Grecs ont-ils commencé par la propriété collective ?) et III (D'une erreur relative au partage des terres), M. G., à la suite de Fustel de Coulanges, mais en renforçant sa démonstration d'arguments nouveaux, réfute d'une manière décisive les théories récentes de MM. Viollet, de Laveleye, Esmein et autres sur le communisme primitif des Grecs. J'étais arrivé à la même conclusion que Fustel de Coulanges dans un petit travail que M. G. n'a sans doute pas connu (*Note sur le caractère de la propriété foncière dans les poèmes homériques*), et je suis heureux d'être aussi d'accord avec lui sur ce point. Il n'y a ni preuve ni vraisemblance en faveur de la propriété collective, et on s'étonne véritablement que tant de bons esprits s'acharnent à soutenir cette thèse. La propriété primitive a été la propriété familiale dont on étudie au chapitre IV les différents caractères : elle était héréditaire, indivisible, inaliénable ; la femme ne pouvait rien posséder ; il n'y avait aucune distinction entre les acquêts et les propres. Aux textes qui sont cités sur l'indivisibilité de la propriété, on peut ajouter les textes où Solon et Pythagore conseillent encore l'indivision entre frères (Timée, fragm. 17 ; Plutarque, *De fraterno amore*, 12). Quelle était l'origine du droit de propriété ? Comme Fustel de Coulanges, M. G. la fait dériver de la religion domestique, du culte du tombeau plutôt que de l'occupation du sol, ou du travail, ou d'une concession faite par l'État. Cette théorie ne me paraît guère probable ; nous ferions peut-être mieux d'avouer sur ce point notre ignorance. Le chapitre V renferme une excellente étude sur

le régime des terres dans la Grèce primitive : faible étendue des terres cultivées, immensité des pâturages, prédominance de la vie rurale, exploitation directe du sol par les propriétaires, emploi des esclaves et des ouvriers libres, absence du servage, tels sont les caractères essentiels de l'agriculture primitive. M. G. me semble avoir parfaitement démontré que le servage n'existait pas encore au IXe siècle chez les Grecs ou du moins qu'il était fort peu répandu. Je trouve la même justesse de vues dans le chapitre VI sur les rapports de la propriété et de la colonisation. Ce sont les aventuriers de toute sorte exclus de la famille et, par suite, de la jouissance du lot de terre patrimonial, les « hommes séparés », les cadets, les bâtards qui ont constitué le grand courant d'émigration du XIe au VIIe siècle et ce qu'ils cherchaient avant tout, c'était la terre. Le chapitre VII décrit la dissolution de la propriété familiale. C'est le corollaire de la dissolution de la famille patriarcale; le principe individualiste, soutenu par l'État, livre au principe familial une série de combats et remporte la victoire, mais à des dates différentes selon les villes; c'est à Sparte que se maintiendront le plus longtemps les institutions archaïques. Voici les stades que distingue M. G. : l'individu acquiert d'abord la propriété d'objets mobiliers, une sorte de pécule; puis la jouissance exclusive de quelques terres; puis la propriété de ses acquêts, même fonciers, qui se distinguent des propres, patrimoine collectif de la famille; enfin apparaissent de nouvelles institutions juridiques qui achèvent la ruine de l'ancien régime, à savoir le contrat de vente, l'hypothèque, le partage égal des successions, le testament. Les réformes de Solon supposent déjà l'existence de l'hypothèque; sur ce point, M. G. me paraît avoir pleinement raison contre Fustel de Coulanges; mais peut-on affirmer, sans autre preuve, que l'hypothèque ait d'abord eu la forme de la vente à réméré? Je ne le crois pas. M. G. reproduit les idées de Fustel de Coulanges sur l'origine et le caractère primitif du testament, simple moyen d'adoption posthume. Il parle des cent dèmes, créés par Clisthène; ce chiffre n'est pas absolument prouvé. Dans le chapitre VIII (Rapports entre l'évolution de la propriété et la succession des régimes politiques en Grèce), je signale les deux paragraphes les plus intéressants, l'institution du servage et la formation de la classe roturière. Parmi les causes multiples de la formation du servage, M. G. signale la concession des terres à des affranchis, à des pauvres, à des bannis, la conquête qui transforme les vaincus en serfs de la glèbe, hilotes, clarotes, pénestes, enfin l'obligation imposée aux débiteurs de rester sur la terre du créancier. Je ne crois pas qu'on puisse admettre cette dernière cause; le débiteur insolvable devient l'esclave du créancier et peut être vendu au dehors; sa condition diffère donc absolument de celle de l'hilote; si les dettes avaient engendré le servage de la glèbe, Athènes aurait eu aussi ses hilotes. La classe roturière s'est formée petit à petit d'individus libres qui avaient diverses provenances, affranchis, aventuriers, bannis, gens sortis de la famille par force ou volontairement. Ces roturiers, enrichis

par le commerce et l'industrie, ont acquis des terres de différentes manières, par des achats, par des défrichements et aussi à la suite des révolutions politiques.

Le deuxième livre expose le régime légal des différents groupes de propriétés foncières et les institutions juridiques qui s'y rattachent. Ce livre pourrait presque se détacher du reste et former quelques chapitres d'une histoire du droit civil grec. Le chapitre I, traitant des personnes capables de posséder, étudie à ce point de vue la condition des affranchis, des métèques, des étrangers. Je fais remarquer ici que les affranchis ne sont pas toujours assimilés immédiatement aux métèques; ils forment quelquefois une classe intermédiaire (Fränkel, *Die Inschriften von Pergamon*, n° 249). M. G. donne chemin faisant une bonne explication des mots τὰ κληρουχικά employés par Démosthène (14, 6); il s'agit des biens des clérouques situés en Attique. Mais je refuse d'accepter dans sa généralité cette assertion que le fils d'un Athénien et d'une concubine était νόθος et ne comptait pas parmi les citoyens. L'étude des traités de sympolitie et d'isopolitie conclus entre plusieurs villes est beaucoup trop sommaire; elle doit être complétée avec le livre de Szanto (*Das griechische Bürgerrecht*) et l'article *Foedus* du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines. Le chapitre II décrit les différentes catégories de périèques; le chapitre III, les caractères généraux du droit de propriété, les différentes catégories de biens, la propriété du sous-sol, le droit d'accession, les facultés inhérentes au droit de propriété. J'ajoute aux textes qui distinguent les biens ostensibles des biens inostensibles une inscription intéressante (*Dialekt-Inschriften*, n° 1411). Le chapitre IV traite du bornage, des rapports entre voisins, des eaux, des servitudes; un texte d'Aristote (*Œconomiques*, II, 2, 3) peut fournir un renseignement de plus sur la servitude des tombeaux; je signale aussi sur le bornage deux autres textes, un très ancien de Xanthus de Lydie (fragment 4) et une inscription relative aux villes de Mytilène et de Pitané (Frænkel, *loc. cit.*, n° 245). Dans le chapitre V est examiné le droit de propriété dans ses rapports avec l'État. M. G. soutient avec raison qu'en général les clérouques athéniens n'ont eu la faculté ni de louer ni d'aliéner leurs lots de terres, mais que, contrairement à la théorie de M. Foucart, l'État ne s'est jamais réservé le domaine éminent. Les Grecs ont-ils connu la propriété bénéficiaire? M. G. cite un exemple douteux de la période macédonienne; une inscription de Pergame (N° 158) me paraît fournir un exemple plus probant : des soldats reçoivent des terres, mais sans doute avec l'obligation de payer une redevance au trésor royal. M. G. réunit ensuite les rares exemples que nous avons d'expropriation pour cause d'utilité publique et montre par l'étude des confiscations, des mesures plus ou moins révolutionnaires prises après les guerres étrangères ou civiles, dans quelle large mesure l'État dispose des biens des particuliers. Les chapitres VI et VII traitent des successions et des donations entre vifs. C'est en général la synthèse des travaux antérieurs. On y résout heureusement certaines difficultés

qu'offrent les textes sur les droits des filles. Sur l'adoption posthume, il y aurait eu d'autres textes à étudier qui prouvent bien la légalité de ce procédé, mais à certaines conditions. La question de la renonciation du fils à la succession du père et la question des rapports ne me paraissent pas suffisamment éclaircies. Il n'est pas absolument certain qu'il y ait une donation à cause de mort dans l'inscription de Myconos (p. 237). Je signale un texte d'Andocide sur un accroissement de dot prévu au contrat (4, 13). Comme remarque générale, j'ajoute que les dots étaient souvent dilapidées malgré les précautions prises pour les conserver. Le père est-il obligé de doter sa fille? Je reconnais avec M. G. qu'il n'y a pas de textes qui mentionnent cette obligation ; mais les exemples qu'il allègue en sens contraire sont loin d'être probants. Le chapitre VIII sur les donations testamentaires renferme peu de détails nouveaux, mais il met très fortement en relief l'antagonisme des deux principes rivaux de la conservation du patrimoine et de la liberté individuelle. M. G. aurait pu signaler en outre la défaveur dont a toujours été frappé le testament à Athènes; dans les plaidoyers d'Isée et de Démosthène il est généralement suspect, et, comme le dit Aristote, les juges préfèrent presque toujours les héritiers naturels aux héritiers testamentaires. Le chapitre IX est consacré à la vente. J'y ajoute quelques observations : l'atimie n'enlève pas *ipso facto* les droits civils, sauf peut-être à Sparte. Peut-on aliéner conditionnellement et sous réserve du jugement futur? M. G. le nie, cependant l'inscription de Mylase qu'il cite prouve précisément le contraire (p. 266). Il n'est pas du tout exact de dire que « si l'acheteur ne paie pas le prix de vente, il est contraint de déguerpir. » M. Caillemer a parfaitement montré que le vendeur n'est plus que créancier s'il s'est fié à la bonne foi de l'acheteur et qu'il doit maintenant agir en justice. M. G. ne parle que des cautions présentées par le vendeur; il oublie les cautions données par l'acheteur. Il ne dit rien non plus de la question des risques, ni de la rescision pour dol qui prête matière à discussion. Le chapitre X, très nourri, très substantiel, est relatif au contrat de prêt et à l'hypothèque. Je n'ai que quelques remarques à faire. Il n'est pas tout à fait vrai que dans le contrat de prêt les cautions aient les mêmes obligations que dans le contrat de vente. La question de la servitude pour dettes méritait un plus ample développement; j'ai rassemblé sur ce sujet un certain nombre de textes intéressants qui montrent le maintien de la contrainte par corps dans les pays grecs jusque sous l'empire romain (Mélanges De Rossi, 1892 : *Observations sur la contrainte par corps et les voies d'exécution dans le droit grec*). La question des obligations en forme exécutoire demandait également une étude plus complète; elle a suscité de nombreux travaux. Un passage de Démosthène (28, 17) prouve que ce ne sont pas seulement les biens du tuteur, mais aussi ceux d'un débiteur quelconque qui peuvent être frappés d'une hypothèque générale. Le chapitre XI traite de la garde des titres de propriété; le chapitre XII des garanties légales du droit de propriété; c'est un bon chapitre, mais forcément incomplet,

de l'histoire de la procédure en Grèce. M. G. montre bien l'importance de la possession dans les procès; au texte de Polybe qu'il cite (p. 308), j'ajoute un texte d'Aristote (*Problèmes*, 23, 13) qui a une portée plus générale. Je signale en outre deux textes de Dion Chrysostome qui peuvent faire croire que la prescription acquisitive a fini par être reconnue en Grèce non seulement pour les meubles, mais même pour les immeubles (Discours 15, p. 241-242, éd. Morelli); dans un règlement de frontières, une ville d'Asie-Mineure invoque également la longue possession (*Inschriften von Pergamon*, n° 245). On eût pu aussi signaler les idées de Platon sur l'usucapion des meubles; elles n'étaient peut-être pas absolument imaginaires. Cette règle du droit attique, que, pour l'action en pétition d'hérédité, la prescription de cinq ans ne court que depuis l'ouverture de la succession du premier héritier, peut paraître étrange; cependant, les arguments de M. G. ne doivent pas la faire rejeter. Enfin, aux garanties de la propriété, énumérées dans le livre, on peut ajouter les clauses des traités d'asylie entre différentes villes. Le chapitre XIII, très complet, étudie la protection des biens des mineurs. Le chapitre XIV, sur la justice en Grèce, est à mon avis un hors-d'œuvre beaucoup trop court et trop général. Nous rentrons dans le sujet avec les chapitres XV-XVII relatifs aux domaines de l'État, des temples et des associations; ce sont des monographies très complètes. J'ajoute quelques observations; le droit, conservé par Auguste à la ville de Nicée, de recueillir les biens des habitants morts intestats et sans héritiers (Lettres de Trajan à Pline, n° 84), prouve contrairement à l'assertion de M. G. qu'au moins dans la période hellénistique certaines villes peuvent recueillir des successions par voie de déshérence. Une inscription de l'époque romaine mentionne des contestations entre les villes de Coroné et de Thisbé au sujet du droit de dépaissance (*Inscr. Graec. sept.*, 2870). L'inscription de Cnide, commentée par M. Dareste (*Bulletin de correspondance hellénique*, 1880, p. 341-345), offre des exemples de secondes hypothèques consenties par une ville sur certains revenus.

L'énumération des huit chapitres du troisième livre en indiquera clairement le contenu : répartition de la propriété foncière en Grèce, le servage, le fermage, l'exploitation directe du sol, les charges de la propriété foncière, le revenu et la valeur vénale de la terre. Sur plusieurs de ces points, M. G. n'avait qu'à résumer les travaux antérieurs; mais il est le premier qui ait fait un tableau d'ensemble de l'agriculture hellénique et sur le revenu et la valeur de la terre il est arrivé aux évaluations les plus précises qu'on puisse tirer des textes. M. G. croit que la propriété, arrivée à son plus extrême morcellement à l'époque d'Aristote, est allée en se concentrant pendant les deux siècles suivants; ce retour de la grande propriété ne me paraît pas absolument prouvé; le dépeuplement du pays amène plutôt l'abandon d'une partie des terres. Les moyens de contrainte employés à l'égard des fermiers prouvent que les anciennes lois qui défendaient de prendre ou de mettre en gage la charrue et les objets nécessaires à la culture étaient tombées en désué-

tude. Une inscription de Dymé d'Achaïe confirme l'hypothèse que les villes de la ligue achéenne payaient leur tribut fédéral au moyen de l'eisphora (*Dialekt-Inschriften*, n° 1614). Il est possible qu'il y eût d'autres taxes foncières que celles qu'on indique généralement; une inscription de Priène indique un impôt sur le bétail et les esclaves (Newton, *Greek Inscriptions*, 3, 315). Le quatrième et dernier livre comprend trois chapitres; le premier est consacré à l'étude, toute d'actualité, des théories socialistes en Grèce, en particulier de celles de Pythagore, de Platon et d'Aristote; le deuxième chapitre traite du « socialisme pratique en Grèce. » C'est un des plus intéressants du livre. Il montre que les attentats à la propriété, la lutte des riches et des pauvres pour la possession de la terre ont rempli l'histoire grecque depuis ses origines jusqu'à la fin. C'est le développement et comme l'illustration du livre de Fustel de Coulanges sur Polybe. Le dernier chapitre est intitulé : La propriété foncière et la politique extérieure des états grecs. L'influence de la situation agricole sur la politique étrangère, la nécessité pour les Athéniens de conquérir des terres pour leur plèbe, le goût des aristocraties, maîtresses du sol, pour la paix et au besoin pour l'intervention étrangère, voilà les principales considérations qui terminent le livre.

Telle est l'analyse de ce beau travail qui compte parmi les meilleurs que nous ayons sur les antiquités grecques et qui fait honneur à la science française.

Charles LÉCRIVAIN.

La Mission de M. de Rébenac à Madrid et la mort de Marie-Louise, reine d'Espagne (1688-1689), par A. LEGRELLE. Paris, Pichon, 1894. In-8°, 153 pages.

Le volume publié par M. Legrelle sur la courte ambassade de M. de Rébenac à Madrid est, en partie, le développement d'un passage de son important ouvrage sur la Succession d'Espagne. Au moment d'une rupture imminente entre les deux puissances rivales, la diplomatie de Louis XIV mérite en effet d'attirer l'attention. Mais, par-dessus tout, un problème du plus vif intérêt se pose au commencement de cette année 1689, quelques jours avant la retraite de l'ambassadeur de France. Nous faisons allusion à la mort inopinée de la reine d'Espagne, Marie-Louise d'Orléans, survenue le 12 février, après une courte maladie de quarante-huit heures, et qui, arrivant si bien à propos pour le service de certaines ambitions et pour le succès de la diplomatie impériale, a éveillé des soupçons trop sérieux pour qu'il n'en soit pas tenu compte.

Louis XIV, nous dit M. Legrelle, voulait simplement s'assurer la neutralité de l'Espagne dans la guerre qu'il entreprenait contre l'Empire. Nous croyons que ce fut bien en effet son intention, pendant quelque temps du moins. Mais, à partir d'un certain moment, du mois de décembre 1688 environ, on saisit la trace d'un autre projet plus secret,

brièvement indiqué, dont l'ambassadeur ne voulut pas, avec raison, faire part à Marie-Louise, qui, certainement, serait venue à la traverse. Voici quel était ce plan : peu à peu on laisserait le bruit de la demande de neutralité faite par Louis XIV se répandre dans le public, en général hostile à une guerre qui pouvait être fatale à une monarchie déjà à bout de ressources; on publierait ensuite le refus du cabinet de Madrid de répondre catégoriquement à cette invitation, et tout le blâme et l'impopularité de la rupture rejailliraient sur le parti de l'empereur.

Pour Louis XIV, il n'y avait en effet que deux solutions acceptables : la neutralité réelle ou la guerre, — la neutralité sérieuse et effective, lui procurant à peu près les avantages d'une alliance défensive, puisqu'elle eût été, pratiquement, une gêne pour l'Empire, en couvrant une partie des frontières de la France, et une entrave pour les Hollandais, dans l'hypothèse probable de leur intervention; — ou bien la guerre ouverte, lui permettant de se tailler dans les domaines espagnols des compensations facilement supérieures aux dommages que lui pourrait causer l'hostilité d'une nation sans armée et presque sans argent.

Quant à une neutralité vague, celle qu'offrait le conseil de Charles II, Louis XIV savait trop bien, par la façon dont lui-même en avait usé en Portugal vis-à-vis de l'Espagne, à quels compromis elle se pouvait prêter. C'était laisser à l'empereur l'avantage des complaisances tacites, la faculté de passage sur les territoires de la monarchie, etc.

Mais la guerre, il ne fallait pas que le gouvernement français semblât la déclarer de son plein gré. Désireux de ménager au dauphin ou au duc d'Anjou l'héritage de Charles II, Louis ne pouvait pas rompre brutalement avec l'Espagne sans risquer de s'aliéner un certain nombre de ses partisans. Il fallait que la déclaration vînt de Madrid, ou que du moins le roi de France parût avoir été jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles avant d'en arriver, comme à regret, à une rupture dont toute la responsabilité retomberait alors sur les meneurs du parti impérial, Mannsfeld, la reine mère, D. Manuel de Lira et leur allié du moment, le comte d'Oropesa.

De là les concessions progressives de Rébenac, les exigences de plus en plus modérées de son gouvernement sur la question de neutralité, sans pourtant vouloir aller dans cette voie aussi loin que le souhaitait Marie-Louise, anxieuse pour elle-même de l'éventualité d'une guerre; mais de là aussi le refus d'agréer la réponse vague par laquelle la majorité du conseil de Charles II essayait de satisfaire à la fois l'empereur et Louis XIV et d'éviter à la monarchie affaiblie les risques d'une nouvelle aventure.

Cette partie délicate de la négociation de Rébenac, indiquée dans ses dépêches du 17 et du 23 décembre 1688, a été passée sous silence par M. Legrelle, dont l'attention a été attirée à ce moment sur un projet d'échange des Pays-Bas contre le Roussillon, projet mis en avant et ardemment soutenu par Marie-Louise, qui agréait fort à Louis XIV et que le gouvernement espagnol eût sagement fait d'accepter.

Il nous semble d'ailleurs que M. Legrelle a surtout eu en vue la question de l'empoisonnement présumé de Marie-Louise, que la recherche des faits de nature à élucider ce problème a été sa principale préoccupation et constitue le réel intérêt de son travail. Hâtons-nous de dire que rien d'absolu n'a pu, jusqu'ici, être relevé et nous donner la preuve irréfutable d'un assassinat politique. Mais, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'indéniable opportunité de cette mort pour Oropesa et les Impériaux. Ce parti voulait la guerre; par-dessus tout il redoutait l'ascendant que prenait sur l'esprit indécis de Charles II la jeune reine, mieux gouvernée, semble-t-il, depuis l'arrivée de Rébenac, devenue moins futile et rappelée à de plus sérieux soucis que celui de ses folles chevauchées par l'imminence d'un danger politique qui était, à ses yeux, un danger personnel. Ne fait-elle pas en effet, à la fin de décembre 1688, écrire par Rébenac à Louis XIV qu'elle le « conjure au nom de Dieu d'accorder la paix à l'Espagne ou du moins de prolonger de quelque temps les entreprises qu'il peut former sur elle, que non seulement son bonheur, mais *mesme sa vie en dépend?* »

De ce côté, il n'y a donc aucun doute sur le tragique à-propos de l'événement, et plusieurs personnages autorisés ont soupçonné Mannsfeld. Notons qu'à l'avènement de Philippe V Mannsfeld chercha à vendre la principauté de Fondi, que lui avait donnée Charles II, « prévoyant avec raison, écrit Louis XIV à d'Harcourt, qu'elle seroit bientôt confisquée si la guerre commençoit. » Et il ajoute que son petit-fils doit empêcher cette vente et que « la conduite passée du comte de Mannsfeld ne luy doit attirer aucun traitement favorable. »

Quant à Oropesa, une indication importante sur ses ambitieux projets nous est fournie, entre autres, par la correspondance de l'ambassadeur de France en Portugal à cette époque, correspondance dont M. Legrelle nous donne en appendice les principaux extraits. D'abord Oropesa n'était qu'en apparence du parti de l'empereur; il travaillait pour lui-même, de concert avec Mannsfeld et la reine mère, moins immédiatement dangereux à son point de vue que les partisans de la France, mais non pour eux. Sa politique n'était que parallèle à la leur, et ils le savaient si bien que, le jour où elle les gêna, eux-mêmes provoquèrent sa disgrâce, en juin 1691. L'idée d'Oropesa était de mettre sur le trône d'Espagne l'Infante, unique héritière du roi de Portugal. Mieux que tout autre, il pouvait savoir qu'elle n'aurait pas d'enfant de Charles II. C'était alors lui, Oropesa, qui demeurait, après l'Infante, le plus proche héritier du Portugal, qui lui succédait, ou même, le moment venu, la faisait exclure du trône sous le prétexte de son union avec un souverain non seulement étranger, mais d'une dynastie ennemie. Peut-être avait-il des vues plus lointaines et plus chimériques encore. Or, cet ambitieux, que le duc de Montalto [1] considère comme un saint, n'était qu'un hypocrite aux yeux de notre ambassadeur, qui, de retour en France, écrivait de lui : « Ce ministre

1. *Col. de doc. inéditos para la historia de España,* t. LXXIX.

est attaché à ses vues et à ses intérêts jusques à y sacrifier toutes choses. » Et, dans un mémoire antérieur, du 1er novembre 1688, dressé par le secrétaire de l'ambassade de France à Madrid, Levasseur, pour l'édification de Rébenac, nouveau venu à la cour, Levasseur, après avoir signalé les vues d'Oropesa sur le Portugal, l'accuse « de travailler à faire tomber la couronne d'Espagne sur la tête du Roi de Portugal, en cas que le Roi Catholique vînt à mourir sans enfant, ou de faire épouser au Roi son maître l'Infante de Portugal, *en se défaisant à quelque prix que ce soit de la Reine...* »

Le premier obstacle était donc bien Marie-Louise. Lorsqu'au mois d'octobre elle avait eu la petite vérole, on avait pu constater avec quelle étrange négligence elle avait été soignée, et notre ambassadeur indigné écrivait : « Ce n'est point trop une chimère que le dessein qu'on attribue au comte d'Oropesa de souhaiter d'estre défait de la Reine pour marier le Roy d'Espagne avec l'Infante de Portugal. » Peu après, Oropesa essaya de la faire donner dans un piège grossier, destiné à motiver une annulation de mariage. Rébenac et le confesseur intervinrent à temps. Ceci se passait en décembre 1688. Or, dès cette époque, il était à peu près convenu de faire épouser à l'Infante un prince de la maison de Neubourg. Le 18 janvier suivant, Louis XIV, sans succès d'ailleurs, présentait un autre prétendant. Un mois après Marie-Louise était morte. Remarquons que le roi de Portugal avait déclaré que, si un roi demandait la main de sa fille, il romprait tout autre projet de mariage, et que l'on juge si cette énigmatique réticence était ou non fortuite, étant donnée l'étroite et secrète correspondance de ce prince avec Oropesa !

Pour graves qu'elles soient, ces présomptions n'auraient sans doute pas suffi à éveiller les soupçons de l'histoire, mais, dès le premier jour, Rébenac, annonçant à son maître le sinistre événement, donnait à entendre d'une façon à peine voilée qu'il attribuait cette mort au poison, et il fit pour assister à l'autopsie une démarche surprenante de la part d'un ambassadeur et seulement explicable par son intime conviction qu'il était en présence d'un crime. En France, lors de la mort suspecte d'Henriette d'Angleterre[1], Louis XIV avait fait assister à l'autopsie l'ambassadeur, lord Montaigu, et deux médecins anglais. A Madrid on repoussa la requête de Rébenac, et, malgré les bruits qui ne purent manquer de parvenir aux oreilles des ministres soupçonnés, ils ne prirent nul souci, non pas de se justifier, mais seulement de donner à leur conduite des allures moins équivoques. Le procès-verbal de l'autopsie, faite à huis clos par le médecin Francini, a été nettement incriminé d'inexactitude par notre ambassadeur et ne saurait être pour nous un document

1. Nous pensons, d'après les symptômes, qu'on ne serait pas autorisé à attribuer la mort de Marie-Louise à la même cause que celle d'Henriette, c'est-à-dire à un simple ulcère de l'estomac. Littré (*Médecine et Médecins*, p. 443), en hasardant cette hypothèse, se reconnaît insuffisamment informé, et il n'a en effet connu que la lettre de Mme de Sévigné du 23 février.

admissible. Francini lui-même se dissimulait, et il tint un propos qui, rapporté à Rébenac, ne pouvait que confirmer ses soupçons; il aurait dit que, « dans l'ouverture du corps et dans le cours de la maladie, il avoit remarqué des symptômes extraordinaires, mais qu'il y alloit de sa vie s'il parloit, et que ce qui venoit d'arriver l'avoit obligé depuis longtemps à souhaiter passionnément son congé. » Il n'y a pas à insister.

Nous ne reprendrons pas les témoignages, les indices de toute sorte réunis par M. Legrelle. Nous y joindrons seulement l'indication d'un petit fait qui put ne pas être sans importance : Rébenac écrit que la reine l'avait prié de ne pas la nommer lorsqu'il rapportait un entretien politique tenu avec elle ou transmettait un renseignement venant d'elle, « le péril estant trop grand pour sa personne. » Elle redoutait une indiscrétion qui eût pu lui être au moins très préjudiciable, sinon fatale. Or, Rébenac ne paraît pas avoir tenu grand compte de cette recommandation, et l'indiscrétion qu'elle appréhendait fut commise. D. Manuel de Lira viola la correspondance de l'ambassadeur. Qu'y vit-il? réussit-il à en déchiffrer le secret? s'il y parvint, ne se trouva-t-il pas là, pour Oropesa, Mannsfeld et lui, motif à un nouveau grief contre une reine qu'ils voulaient perdre et qu'ils n'étaient pas seuls à détester? C'est qu'en effet les Espagnols rigides ne pardonnaient pas à Marie-Louise ses courses à cheval, ses allures trop prime-sautières pour l'austère étiquette de la maison royale, son goût du plaisir et des divertissements, apporté de la cour de Versailles et pourtant bien rarement satisfait. On n'a qu'à voir à ce sujet les réflexions moroses du duc de Montalto dans ses lettres à l'ambassadeur D. Pedro Rouquillo[1]. Sans doute la monarchie était dans la détresse et ses finances en ruine, mais pourquoi semblait-il que cette malheureuse princesse dût porter tout le blâme des incapacités physiques et morales de son mari? Montalto l'accuse d'être étique, de manger toutes sortes de mauvaises nourritures, à toute heure; ses fantaisies deviennent à ses yeux de la véritable folie, et sa satisfaction d'avoir une femme de chambre française n'est rien moins qu'un crime d'État. Pourquoi aussi, lors de ses indispositions, ne prend-elle que les remèdes que lui indique son caprice ou *sa méfiance?* Montalto, rigoriste, chagrin et mécontent, termine un de ses réquisitoires par cette phrase charitable : « Que Dieu dispose ce qui conviendra le mieux pour le soulagement de cette monarchie! » On regrette que cette correspondance s'arrête à la fin de 1688. On aurait aimé voir les réflexions de ce censeur, ami d'Oropesa, sur l'événement du 12 février. Ne raconte-t-il pas, sans émotion ni curiosité de savoir la vérité, la mort ambiguë du duc de Sesa, au mois de septembre 1688? lui-même il écrit que le duc « appréhenda qu'une pêche qu'il avait mangée, prise de la collation que l'on avait montée, comme de coutume, de l'appartement du sommelier pour le roi, était empoisonnée. » Le duc prit de la thériaque dans du vin de Lucena; il eut des vomissements et des évacuations

1. *Doc. inéd.*, t. LXXIX.

d'humeur, et, si sa mort fut moins rapide que celle de la reine, les symptômes ne sont pas sans quelque analogie.

Un empoisonnement ne paraissait donc pas, à cette époque, chose improbable. La reine du reste en avait peur. Elle avait amené des contrepoisons, et, les ayant égarés, elle en fit redemander d'autres qui arrivèrent trois jours après sa mort.

Quant à l'agent du crime, s'il y eut crime, peu importe. Ce peut être un subalterne quelconque. On a parlé de Mme de Soissons. Priée par ordre du roi, en octobre 1688, de quitter Madrid, elle avait cru devoir attribuer à la reine une disgrâce dont Oropesa et Mannsfeld étaient les secrets auteurs et s'était jetée dans leurs bras. Quoique plus tard, remise avec la reine et soi-disant détrompée, elle ait obtenu de rester encore quelque temps à Madrid, on la voit, cousine germaine de la reine d'Angleterre, faire les honneurs d'une fête chez l'ambassadeur de Hollande, en l'honneur du bon succès du prince d'Orange. A-t-elle conservé une tenace rancune et s'est-elle faite l'instrument d'autrui? En ce cas son crime ne lui aurait guère profité, car, dès 1695, elle vivait misérablement à Aix-la-Chapelle[1]. Rébenac soupçonne plutôt la duchesse d'Albuquerque d'avoir servi les projets d'Oropesa et de D. Manuel de Lira. Mais, ceux-là, il n'hésite pas à leur endroit, et dans sa dépêche du 20 février il les incrimine formellement, ajoutant ce détail significatif qu'une personne, — le duc de Camiña, — avait « depuis quelque temps redoublé ses avis sur ce sujet; » qu'elle a été inconsolable de ce qui vient d'arriver, mais *qu'elle n'en a pas été surprise*. Rébenac déclare un peu plus loin qu'à son avis on ne voulait la guerre que pour se défaire de Marie-Louise et que, maintenant que la chose était faite, peut-être bien voudrait-on la paix. Et effectivement on sembla essayer de retarder le plus possible son départ de Madrid.

A ces arguments, tendant à faire croire à un empoisonnement, variés et nombreux sinon absolus, il n'y a rien de très précis à opposer. La reine aurait eu le choléra-morbus. Mais c'est Francini, dont le témoignage est suspect, qui l'a dit, et l'on en avait dit autant lors de la mort d'Henriette d'Angleterre, mère de Marie-Louise. Or, les symptômes, dans les deux cas, paraissent bien différents et la marche de la maladie n'est nullement la même. D'ailleurs, au commencement de février, dans un pays froid en hiver comme l'est Madrid, à une époque où l'on n'avait guère d'autre fruit que les oranges et les limons, cette maladie est-elle bien probable? On a parlé de chute de cheval, d'une quantité prodigieuse d'huitres, de citron et de lait glacé, — en février! — absorbée par la reine, bruits vérifiés et formellement déclarés faux par Rébenac. Il est certain cependant que Marie-Louise avait pour sa nourriture des goûts et des appétits un peu singuliers. Il fut aussi question de lui faire prendre des drogues soi-disant propres à lui faire avoir des enfants, mais on ignore si on les lui administra réellement. Puis, n'aurait-ce pas été une

1. Dangeau, t. V, p. 167, 200.

voie détournée pour l'empoisonner? On remarquera encore que si Louis XIV, non seulement ne fit pas un éclat, mais même blâma son ambassadeur d'avoir *manifesté* ses soupçons, il n'alla pas jusqu'à les repousser et en regretta seulement la manifestation, sur cette seule considération pratique que cela ne pouvait « produire aucune utilité ny satisfaction. » Et l'on connait de reste ses projets sur la succession de Charles II.

Il y aurait intérêt à savoir s'il n'y a pas aux archives de Portugal une correspondance secrète d'Oropesa. Là, peut-être, se trouverait le mot de l'énigme. De tout ce que M. Legrelle a rapporté, de ce que nous avons pu y joindre, qu'est-il en effet possible de conclure, sinon qu'un doute est très légitime sur la nature de cette mort et que des accusations très nettes, que rien n'est venu infirmer d'une façon décisive, ont été formulées par des contemporains de l'événement à même d'être bien renseignés?

H. Léonardon.

Die Stellung der oesterreichischen Regierung zum Testamente Napoleon Bonaparte's, von Dr Hans Schlitter. Wien, 1893, 248 pages. (Extrait de l'*Archiv für oesterreichische Geschichte*, vol. LXXX.)

M. Schlitter, employé aux Archives d'État de Vienne, s'est fait déjà connaître aux lecteurs de la *Revue historique* par son importante publication des rapports du baron de Stuermer, commissaire autrichien à Sainte-Hélène de 1815 à 1818, traduits par M. J. Saint-Cère (cf. *Rev. hist.*, XXXVI, 142). En poursuivant ses études, il a réussi à rassembler une foule de documents très intéressants relatifs à l'histoire du testament de Napoléon. M. de Viel-Castel, en abordant ce sujet dans son *Histoire de la Restauration* (t. X, 254), a fait observer que les exécuteurs testamentaires, au lieu de produire l'original du testament dont ils réclamaient l'accomplissement, s'étaient bornés à en présenter des extraits revêtus en Angleterre des légalisations nécessaires pour en constater l'authenticité. Il ajoute que l'exécution du testament rencontra des difficultés « qui n'ont jamais été bien éclaircies. » Mais il néglige, comme d'autres historiens, de mettre en lumière la conduite des divers gouvernements à l'égard de cette question délicate.

C'est ce qu'a fait Schlitter, avec une diligence minutieuse, en se servant de lettres de Sir Hudson Lowe, de Metternich, de l'empereur François Ier, de rapports diplomatiques du baron de Vincent, du prince Paul Esterhazy, du comte de Bombelles, de mémoires et actes sur l'exécution des dernières volontés de l'empereur Napoléon et d'autres documents, conservés soit en original, soit en copie aux Archives d'État de Vienne. Les richesses de ces Archives et la libéralité bien connue de leur administration se sont encore manifestées dans ce travail remarquable. C'est, en première ligne, la conduite du gouvernement autrichien

que l'auteur s'est proposé d'éclaircir. On remarque un contraste entre les opinions de l'empereur François et de son premier ministre. L'empereur, comme tuteur du duc de Reichsstadt, regardait l'affaire au point de vue du droit civil. Metternich n'y voyait que l'intérêt politique. Il eut quelque peine à faire prévaloir son avis, qu'il serait compromettant pour l'autorité de l'empereur d'Autriche et sans utilité pour les intérêts du duc de Reichsstadt de continuer les transactions entamées avec le gouvernement français sur le sujet épineux en question. Mais l'empereur François refusa décidément de renoncer, au nom de son petit-fils, à l'héritage. Cependant celui-ci ne reçut rien que le domaine de San-Martino en Toscane, que d'ailleurs la princesse Pauline Borghèse avait eu la hardiesse de lui léguer comme sa propriété. Les quelques souvenirs que son père lui avait destinés ne parvinrent pas dans ses mains. Après sa mort, sa mère, la duchesse de Parme, qui dès le commencement de l'affaire avait nettement refusé le dépôt du cœur de Napoléon, renonça volontairement à toute idée de faire valoir les droits de son fils défunt. Sa conduite fut dictée apparemment par la volonté de Metternich.

Alfred Stern.

H. von Treitschke. **Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert**, 5 Bände. Leipzig, Hirzel, 1879-1895.

M. de Treitschke est un des rares survivants de la grande histoire en Europe. Aussi ses œuvres sont-elles accueillies avec une faveur marquée par les publics les plus divers. On peut reprocher bien des choses à ces œuvres, leur partialité, la violence dans certaines attaques, mais ce qu'on ne saurait leur refuser c'est les éminentes qualités d'historien qu'elles révèlent. M. de T. a la fibre populaire. Il incarne l'esprit de la nouvelle Allemagne dans ce qu'il a de bon, dans ce qu'il a de mauvais aussi, et l'on serait même tenté de dire que, pour nous, étrangers, c'est surtout par ses mauvais côtés qu'il s'est fait connaître. Cependant, bien qu'en le lisant nous soyons souvent tentés de nous ranger parmi les gens qu'il houspille, bien qu'il ait maintes fois, en passant, égratigné les Français, nous pouvons l'assurer qu'en France il a des amis qui, non seulement rendent justice à son talent, mais à l'honnêteté foncière de son inspiration. Car, quoi qu'on en dise, son œuvre est une œuvre de bonne foi. Lui-même, à plusieurs reprises, a avoué sa partialité : « Je reconnais, dit-il, que lorsque je me mets à parler des choses de mon pays, je m'échauffe facilement » (*Zehn Jahre deutscher Kæmpfe*, p. 27. — Voir aussi *Historische und politische Aufsätze*, III, p. 79; *Deutsche Geschichte*, IV, p. 429 et 471). Aujourd'hui, dans la préface de son nouveau volume, il revendique encore une fois hautement pour l'historien le droit d'exprimer son avis, comme il l'entend, sur les événements qu'il raconte. « Il n'y a qu'un cœur passionné, capable de ressentir les joies et les douleurs de sa patrie, comme si elles étaient les

siennes, qui puisse raconter l'histoire dans sa vérité » (Vorwort VI).

Lorsqu'il entreprit d'écrire cette histoire, M. de T., si nous ne nous trompons pas, entendait la conduire en quatre volumes jusqu'au traité de Francfort. En voici déjà cinq et l'œuvre n'est pas terminée. Nous pouvons même supputer, étant donnée la riche matière des vingt-quatre années qui commencent, qu'il en faudra encore autant. En Allemagne, déjà des esprits s'en inquiètent[1], craignant que l'auteur ne puisse terminer son ouvrage, et ils se demandent s'il n'y a pas là un peu de sa faute, si M. de T. n'a pas étendu plus qu'il ne devait la matière de son récit. Nous verrons, en examinant d'un peu plus près le cinquième volume, que ce reproche n'est point tout à fait immérité.

Ce cinquième volume embrasse les premières années du règne de Frédéric-Guillaume IV jusqu'à la révolution de 1848. Antérieurement, on s'en souvient, l'auteur avait traité l'histoire de l'Allemagne depuis la fondation de la diète germanique jusqu'en 1840 ; le premier volume (1879), qui est surtout une introduction, racontait cette histoire jusqu'à la fondation de la diète ; le deuxième (1882) jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle ; le troisième (1885) jusqu'à la révolution de 1830 ; le quatrième (1889) jusqu'à la mort de Frédéric-Guillaume III.

Voyons tout d'abord ce qui dans son fond constitue cette histoire.

Lorsqu'après 1870 M. de T. en eut l'idée, il voulait faire deux choses : écrire une histoire d'Allemagne et en outre l'écrire à un point de vue purement politique. A-t-il bien rempli le programme qu'il se traçait alors ? A certains points de vue il l'a rempli, et même mieux qu'on ne l'attendait de l'auteur des essais publiés dans les *Preussische Jahrbücher*, mais, malgré le mérite de cet ouvrage et les éminentes qualités que nous lui reconnaissons, nous doutons qu'il ait bien écrit une histoire d'Allemagne et même une véritable histoire politique.

Ce n'est d'abord pas exactement une réelle histoire d'Allemagne. Non pas, comme on l'a plusieurs fois reproché à M. de T., qu'il y soit trop souvent question de la Prusse et pas assez des autres États. Il faut se placer au point de vue de l'auteur. Ce qu'il a entendu raconter, c'est moins le récit des événements qui se sont accomplis en Allemagne pendant ce siècle, que l'histoire du mouvement allemand qui a abouti au triomphe de la politique prussienne. Il l'a répété à maintes reprises : « Ce volume, dit-il, montre encore plus clairement que les précédents que l'histoire politique de la Confédération germanique ne peut être envisagée qu'au point de vue prussien. Car celui-là seul est capable de juger les transformations des choses qui reste lui-même fixe. La puissance de la Prusse avait été préparée de longue main, par un travail honnête et paisible. C'est là ce qui assurera sa durée » (*Deutsche Gesch.*, III Vorwort).

Mais ce qu'on peut reprocher à M. de T., c'est, dans l'histoire de ce mouvement, de n'avoir point suffisamment tenu compte de tous les

1. Karl Bidermann, *Beitræge zur Allgemeinen Zeitung*, 1895, n°s 2 et 3.

éléments qui le composent, particulièrement des éléments libéraux. Il croit trop que cette unité, ce n'est que le Zollverein et l'armée qui l'ont faite et que cette « reconstruction de l'État allemand, » c'est surtout dans les bureaux de l'administration prussienne (Amtsstuben) qu'elle s'est préparée. Sans doute il a raison lorsqu'il dit que l'idée d'unité fut toujours indifférente à la foule et qu'elle n'était vivante que dans les classes éclairées. Mais ces classes éclairées, il les voit un peu trop dans la noblesse. « Dans les choses allemandes, dit-il, notre haute noblesse s'est montrée bien plus clairvoyante et bien plus prête au sacrifice que la bourgeoisie » (*Deutsche Gesch.*, II Vorwort). Et ailleurs : « Cette aristocratie qui a grandi avec la fortune du pays et qui s'est fortifiée dans les luttes, c'est elle qui a fait l'unité. » Ne serait-ce pas qu'ici certains préjugés de classe égarent M. de T. dans son jugement? Tout lecteur de son histoire connaît son admiration sans bornes pour la noblesse. Dans sa thèse de doctorat déjà (*Die Gesellschaftswissenschaft*, Leipzig, 1859) il avait écrit un chapitre curieux sur le rôle politique de l'aristocratie. C'est donc une conviction ancienne et bien ancrée en lui. Et c'est aussi dans cela qu'il faut voir l'origine des jugements dénigrants qu'il porte sur la bourgeoisie et sur la forme politique qui est ordinairement l'expression de cette bourgeoisie, le libéralisme, qu'il appelle même parfois « le libéralisme bourgeois. » Il se réjouit qu'en Allemagne ce libéralisme n'ait jamais pu avoir la haute main, et la raison qu'il en donne est que « chez nous la vanité bourgeoise s'en est toujours tenue aux théories. »

M. de T., je le sais bien, reconnaît tout ce qu'ont fait pour la cause nationale les hommes de plume et de pensée et il est le premier à les citer, témoin ce Pfizer, un Souabe, qui « n'ayant pas même vu Berlin, n'en écrivait pas moins, en 1830, un plaidoyer en faveur de la Prusse. Mais, parmi tous ces hommes, il ne rend guère justice qu'à la fraction centre-gauche des libéraux, si l'on peut la nommer ainsi, celle qui avait alors comme chef avéré Dahlmann et dont les idées, qui devaient plus tard former le parti national-libéral, eurent pour interprètes, de 1850 à 1870, Sybel, Freytag, Hæusser, Duncker et les autres. Mais c'est des libéraux d'une teinte plus foncée qu'il ne reconnaît pas aisément la collaboration dans l'œuvre commune, et il suffit que quelqu'un soit libéral pour qu'il suspecte son patriotisme.

C'est là le gros défaut de son histoire. Il juge tout d'après ses goûts de Prussien aristocrate et militaire. Il n'étudie jamais les choses en elles-mêmes, mais par rapport à ses idées. Il dit : j'aime et je hais, et cela lui suffit. Et ses amours et ses haines ne sont nullement basées sur des faits, mais sur ses goûts personnels. Ce qu'il cherche le moins, c'est à comprendre.

Cette disposition d'esprit ou de caractère a eu plusieurs conséquences fâcheuses pour son histoire : c'est d'abord de lui faire trancher bien des questions avec une certaine légèreté; il faut sans cesse contrôler ses affirmations; les généralisations aventureuses y sont assez fré-

quentes. Les vraies physionomies des gens y sont sans cesse dénaturées.

Un autre défaut, c'est de vouloir constamment corriger le passé, comme s'il eût suffi de la volonté de certains hommes pour changer le cours des choses. Il manque à M. de T., comme à beaucoup d'historiens passionnés, un peu de la philosophie que L. de Ranke possédait à un si haut degré et qui consiste à n'être dupe de rien, à comprendre que les choses sont mêlées dans la vie, que celles qui paraissaient mauvaises ont souvent produit de bons résultats et que tout finit par s'arranger pour des fins qui nous échappent.

Nous n'aurions pas en second lieu à adresser à l'auteur le reproche de n'avoir point écrit une histoire politique, si lui-même n'avait entendu la faire ainsi. « L'histoire, dit-il, doit être purement politique : elle doit scruter les actions des peuples envisagés comme personnalités complètes, comme États[1]. » Mais c'est là ce qu'il ne fait pas. Rien ne le rend plus clair à l'esprit qu'une comparaison avec la *Begründung*, de M. de Sybel. Je sais bien que ces deux œuvres ont de profondes différences, mais toutes deux visent à raconter, au point de vue prussien, la formation du nouvel empire. Mais M. de Sybel, au lieu de raconter simplement l'histoire du mouvement dans ce qu'il a de prussien, le fait aussi général que possible, et ce qu'il ne néglige surtout pas, c'est l'histoire de l'œuvre des libéraux allemands, sans le concours desquels jamais l'unité n'eût pu s'accomplir. Ce qu'il comprend admirablement aussi, c'est que cette histoire ne saurait être détachée de l'histoire politique de l'Europe et c'est en effet une véritable histoire de politique nationale et générale qu'il nous a donnée.

Chez M. de T. c'est juste l'inverse de cela. S'il est encore un peu politique dans l'histoire de Prusse, dans celle de l'Allemagne ses vues politiques s'arrêtent souvent à des commérages de cour. Quand il a raillé la ridicule étiquette d'une principauté minuscule, les habitudes surannées de quelque cour gothique; lorsqu'il a fait la caricature d'une assemblée de démocrates, il croit que c'est assez. Vaut-il la peine de raconter l'histoire de ces gens ? Mais c'est surtout quand il traite l'histoire de l'Europe qu'il reste Prussien étroit, fermé, plein de préjugés politiques et sociaux. Aucune vue générale sur la politique du temps, aucun de ces éclaircissements lumineux si familiers à Léopold de Ranke, aucun portrait vraiment compréhensif, mais des quolibets, des lazzis et parfois des injures. Qu'on se souvienne de ces portraits si hauts en couleur, mais si partiaux, de Georges IV, de Léopold Ier, de l'empereur François II et du tzar Nicolas.

Ce ne sont pas des considérations politiques qui lui ont dicté ses jugements, mais des considérations morales. Non point qu'il juge comme Schlosser les actions des hommes d'État avec l'impératif kantien, mais

1. Cité par M. Ulmann, *Historische Zeitschrift*, XLII, 331. Cette citation est tirée du deuxième volume de l'*Histoire d'Allemagne*.

il demande à un roi, à des ministres, certaines qualités, une valeur morale qui se traduisent autant dans sa vie privée que dans sa vie publique, et qui consistent surtout dans un dévouement sans borne à la chose de l'État. Mais ses jugements n'en sont pas moins des jugements de moraliste plutôt que d'historien. Son nouveau volume, que le roi Frédéric-Guillaume IV remplit presque tout entier, le prouve plus encore que ses autres livres. Jamais, je crois, M. de T. n'avait mieux montré son talent de portraitiste. Ce n'était pourtant pas la première fois qu'il abordait cette intéressante figure. Dans son troisième volume déjà (p. 118-126), en dépeignant le prince royal en 1824, il avait trouvé des formules saisissantes pour caractériser ce prince ondoyant et divers « chez qui le trop plein des idées paralysait la volonté. » Et pourtant il avait si peu épuisé ce qu'il pouvait en dire qu'il trouve encore moyen de remplir avec lui presque tout un volume sans se répéter, tellement chez lui l'abondance du verbe et la richesse des points de vue sont merveilleuses. Le charme de celui dont L. de Ranke disait : « Il est notre maître à tous, » n'a point échappé à l'artiste qu'est M. de T. et il fait bonne mesure aux éloges qu'il lui décerne. Mais on sent à l'ironie avec laquelle il détaille ces qualités qu'il les trouve de surcroît chez un prince et surtout chez un prince de Prusse. Ce qu'il lui reproche surtout c'est de n'avoir point compris la mission de sa maison en Allemagne : « Sur un de ses musées, dit-il, il avait fait graver cette sentence des Césars : *Melius bene imperare quam imperia ampliare*, — parole qui pouvait bien convenir au chef d'un empire universel, mais non point au roi d'un jeune État qui n'était point fini et doté de ridicules frontières » (p. 10). — Mais, tout en insistant sur son peu de sens pratique, sur son irrésolution, sur sa manie de trop parler, sur sa passion des déplacements et des voyages, sur son goût pour la somptuosité, M. de T. ne parvient pas à nous faire de ce souverain un portrait politique aussi complet que celui de L. de Ranke. Ce qu'il détaille merveilleusement au contraire, c'est l'histoire intime de ce souverain; un romancier n'aurait pas mieux fait. Il y narre tout au long le voyage que Frédéric-Guillaume IV fit en Angleterre pour le baptême du prince de Galles; il décrit le fameux bouclier d'argent donné à son filleul, pour qu'il devînt, dit ironiquement l'auteur, « un rempart de la foi; » il y a aussi un amusant tableau de la vie à la cour de la reine Victoria et un portrait du prince époux, dans la manière forte de M. de T.

Si des personnages on passe aux événements, on voit qu'il en est de même : l'histoire des mœurs y relègue au second plan l'histoire politique. Pour la politique prussienne, bien que cette époque soit une de moins riches en événements importants, il y a pourtant les assemblées provinciales de 1841 et de 1843, la fameuse réunion du Landtag, les progrès du Zollverein, l'origine de la question du Schleswig-Holstein et les événements qui préparèrent en Allemagne la révolution de 1848.

Il les raconte, évidemment, mais pas avec les développements qu'on attendrait dans une histoire politique de l'Allemagne. L'histoire de la

réunion du Landtag, qui est certainement l'événement politique le plus important de cette époque, y occupe 26 pages, juste le double du récit du scandale de Lola Montès. Les grandes lignes de cette histoire politique aussi sont noyées dans la profusion des détails. Cette histoire ne peut être intéressante que pour ceux qui la connaissent déjà, car elle abonde en faits nouveaux et caractéristiques; mais quelqu'un qui voudrait y étudier la marche des événements année par année risquerait de s'y perdre. Pour ce qui regarde l'histoire des origines de la révolution de 1848 qu'il racontera dans son prochain volume, M. de T. n'a pas marqué d'une manière saisissante les fautes politiques des gouvernements allemands. En revanche, l'histoire du Zollverein durant ces années est étudiée avec une compétence et une intelligence remarquables.

C'est que là M. de T. peut développer comme il le veut ses éminentes qualités d'historien. On l'a déjà remarqué souvent : les parties de ses ouvrages qui traitent des questions économiques, sociales, littéraires et scientifiques sont les meilleures et je crois bien que dans le volume que nous avons sous les yeux, c'est encore le chapitre consacré aux choses de l'esprit qui est le plus remarquable (chapitre v : *Realismus in Kunst und Wissenschaft*, p. 370-433). Tous les portraits qu'il y trace, tous les jugements littéraires qu'il y porte, particulièrement ceux sur Freiligrath, sur Nicolas Lenau, sur Heine, sur Auerbach, sur Freytag, sur Ranke, sur Gervinus, sont excellents.

Ce que M. de T. s'entend enfin à traiter comme personne, ce sont les mouvements populaires. Ce n'est pas à lui qu'on pourrait reprocher comme à Ranke de ne point faire entrer la foule dans ses récits : toute la première partie de son ouvrage, les espérances qui accueillirent l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, la déception qui suivit, l'éveil du sentiment national lorsqu'on croyait la guerre avec la France imminente; plus loin la vie intime de l'époque, la société berlinoise vers 1840, la cour du roi Frédéric-Guillaume IV, avec les jolis portraits de ses intimes, Radowitz, Thile, Gerlach, Alexandre de Humboldt; tout cela est merveilleusement peint. A ce point de vue, je ne connais pas d'historien qui sache comme lui animer la matière d'un récit; aujourd'hui, du moins, pour lui trouver un égal il faudrait remonter jusqu'à Macaulay.

Antoine Guilland.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

1. — **Revue des Questions historiques.** Janvier 1895. — Fl. de Moor. Le livre de Tobie et les premiers monarques sargonides d'Assyrie. — R.-P. Delehaye. Les Stylites; saint Syméon et ses imitateurs. — A. Breuils. La campagne de Charles VII en Gascogne; une conspiration du dauphin en 1446 (B., d'après les comptes des consuls de la ville de Montréal (Gers) en 1442, 1443, 1444, 1446, raconte un essai fait par le dauphin en mai 1446 de détacher l'Agenais de Charles VII et d'y obtenir pour lui-même des secours en argent). — M. Sepet. Mirabeau et le comte de Provence; l'affaire Favras (S. n'apporte point de faits nouveaux, mais montre comment l'affaire Favras fut l'occasion d'un rapprochement passager entre Mirabeau et Monsieur). = Mélanges : D'Aussy. Guy Chabot de Jarnac (1562-1568) (d'après l'Histoire de la Rochelle, par Amos Barbot, ministre protestant, ms. n° 18968, f. fr. de la Bibl. nat.). — Bliard. La question de Gibraltar au temps du régent, 1720-1721 (récit des tentatives diplomatiques faites à cette époque pour enlever Gibraltar aux Anglais, d'après les documents du ministère des Affaires étrangères). — Spont. Un dîner de corps d'autrefois (S. reproduit les comptes des agapes de la confrérie des notaires et secrétaires du roi pour 1422 et 1427; les comptes existent encore pour les années 1428, 1472, 1476, 1508, 1512, 1513, 1516, 1518, 1521, 1522, 1524, et se trouvent aux Arch. nat., V^2 76). = Comptes-rendus : *Francotte.* L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes. — *Beaudouin.* La limitation des fonds de terre dans ses rapports avec le droit de propriété (étude très complète sur les transformations de la propriété à Rome depuis les origines jusqu'à l'Empire). — *Moniquet.* Vie de saint Delphin, évêque de Bordeaux, et vie de saint Seurin, évêque de Bordeaux. — *Delbrel.* Les Jésuites et la pédagogie au XVIe s.; Juan Bonifacio (Bonifacio mit un des premiers en pratique les idées pédagogiques d'Érasme, Rabelais, Montaigne). — *Degert.* Le cardinal d'Ossat. — Mémoires de M. Jaunec, avocat au Conseil souverain et professeur à l'Université de Perpignan, p. p. *Torreilles* (les mémoires sont intéressants pour l'histoire provinciale, mais sans grande originalité). — *De Croy.* Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire. = Avril 1895. G. Kurth. La France et les Francs dans la langue politique du moyen âge (montre à l'aide de textes nombreux, qu'on ne peut tirer de conclusions, au sujet de la race, de la désignation de « Francs » ou « Romains » attribuée par ces textes à certains individus, ou des noms germains ou romains qu'ils portent; que, par suite, il est impossible de distinguer

les Francs barbares des indigènes gallo-romains). — Jacquet. Le sentiment national au XVIe s.; Claude de Seyssel. — Torreilles. Un bourgeois de province après la Révolution (il s'agit de M. Jaunec, professeur à l'Université de Perpignan, dont T. a publié les mémoires). — D'Équilly. L'influence française à Madagascar, 1643-1895. = Mélanges : Puymaigre. Un prétendant au trône de France (d'après l'Istoria del re Giannino di Francia, p. p. *Maccari*). — D'Avril. Histoire de deux enclaves : Klek et Soutarina (ces deux territoires sont turcs et coupent le territoire autrichien sur deux points pour aboutir à la mer Adriatique). — Ledos. Le commandeur J.-B. de Rossi. = Comptes-rendus : Zur Geschichte des Kardinalates. Ein Tractat des Bischofs von Feltre und Trevise Teodoro de' Lelli, p. p. *Sägmüller* (Lelli défend, dans ce traité, la suprématie du pape contre le sacré-collège, en faveur de Pie II). — *Pieper*. Zur Entstehungsgeschichte der ständigen Nuntiaturen (introduction à une édition des « Instructions aux légats et nonces pontificaux » que l'auteur se propose de faire paraître). — *Bigeon*. Sieyès (livre mal composé). — *Saurel*. Histoire religieuse du département de l'Hérault pendant la Révolution, t. I (livre de consciencieuse érudition). — *Bittard des Portes*. Histoire des zouaves pontificaux. — *D. Felix Sanchez y Casado*. Elementos de historia de España, six premiers fasc. (ils comprennent l'histoire d'Espagne jusqu'au XIe s., et contiennent d'abondantes indications bibliographiques; ce livre est surtout destiné à l'enseignement).

2. — Bibliothèque de l'École des chartes. 1895, livr. 1-2. — C. Enlart. Villard de Honnecourt et les Cisterciens (c'est dans le chantier de l'abbaye cistercienne de Vaucelles, voisine de Honnecourt, que Villard apprit son métier; c'est par des Cisterciens qu'il fut appelé en Hongrie, où il séjourna de 1235 à 1250 environ. Il a utilisé la science acquise dans ses voyages en construisant la collégiale de Saint-Quentin, qui fut consacrée en 1287; il ne paraît pas avoir jamais travaillé à Cambrai ni à Reims). — C. de la Roncière et L. Dorez. Lettres inédites et mémoires de Marino Sanudo l'Ancien, 1334-1337 (documents en français et en latin; à noter le n° 3, qui est une lettre de Sanudo à Hugues IV, roi de Chypre, lettre qui donne d'utiles renseignements sur la campagne maritime contre les Turcs en 1334). — L. Delisle. Les heures bretonnes du XVIe s. — J. Lemoine. Du Guesclin armé chevalier (ce n'est pas le 10 avril 1354, comme le croyait S. Luce, que Du Guesclin fut armé chevalier, mais seulement en juillet 1357, à la fin du siège de Rennes; c'est Charles de Blois qui lui donna l'épée, avec la seigneurie de la Roche-Derrien). — Moranvillé. Le siège de Reims, 1359-1360. — A. de la Borderie. Jean Meschinot; sa vie et ses œuvres, ses satires contre Louis XI; 1er art. : sa vie (Jean Meschinot naquit à une date inconnue; son père, Guillaume, était seigneur des Mortiers, qui relevait de Clisson; pendant la plus grande partie de sa vie, il servit dans la garde des ducs de Bretagne à titre d'écuyer, puis de gentilhomme; il fut comme le poète en titre d'Artur de Richemond;

maître d'hôtel de la jeune duchesse Anne pendant les trois dernières années de sa vie, il mourut le 12 sept. 1491). — J. VIARD. Date de la mort de Nicolas de Lire (1349, après le 20 juillet). — PETIT-DUTAILLIS. André Réville. = Bibliographie : *Abbé Georges*. Jeanne d'Arc considérée au point de vue franco-champenois (ouvrage confus et sans nulle référence, mais qui contient des faits et des arguments très forts en faveur de la thèse; art. important de G. Lefèvre-Pontalis). — *Pascal-Estienne*. Périnaïk (ouvrage sans valeur). — *Raguenet de Saint-Albin*. Les juges de Jeanne d'Arc à Poitiers, mars 1429 (étaient tous des religieux; aucun n'appartenait au Parlement). — *Abbé P. Guillaume*. Chartes de Durbon, quatrième monastère de l'ordre des Chartreux (bon). — *Bertrand de Broussillon*. Cartulaire de Saint-Michel de l'Abbayette, 997-1421. — *Ul. Chevalier*. Vie et miracles de la bienheureuse Philippe de Chantemilan, documents du XVIe s. — *Richebé*. Les trente-deux quartiers généalogiques de S. A. R. Mgr le duc de Bragance.

3. — La Révolution française. 1895, 14 avril. — Paul ROBIQUET. L'arrestation de Babeuf (raconte cette arrestation avec une grande abondance de détails tirés de documents inédits). — AULARD. L'établissement du Consulat à vie (raconte comment se fit ce coup d'état plébiscitaire et quelle opposition il rencontra dans le Sénat, au Corps législatif, au Tribunat et dans le public; le plébiscite sur le Consulat à vie marque la rupture de Bonaparte avec les libéraux de 1789, qui avaient fait ou laissé faire le Dix-huit brumaire). — A. MÉTIN. Les origines du Comité de sûreté générale; fin. — A. BRETTE. Un plan de la salle du manège (dressé par l'architecte Pâris, qui mourut en 1819). — Une lettre de Lequinio à Bonaparte (félicitations à Bonaparte après la paix d'Amiens). = 14 mai. E. HAMEL. La maison de Robespierre (la maison de la famille Duplay où habita Robespierre fut entièrement démolie en 1811-1812). — J. DELMAS. La jeunesse et les débuts de Carrier (né à Yolet, Cantal, en mars 1756; destiné d'abord au séminaire, il fut ensuite clerc d'avoué et, en 1785, il acheta une charge de procureur ès cours de la cité à Aurillac; élu à la Convention à 15 voix de majorité). — P. FOUCART. Barbe Parant (encore une femme-soldat; elle servit dans les armées du Rhin et de la Moselle de 1792 à 1795). — Alfred STERN. L'Angleterre de 1815 à 1820; la politique étrangère des Tories (chap. du t. I de la *Geschichte Europas* de l'auteur).

4. — Bulletin critique. 1895, n° 10. — *Barrière-Flavy*. La baronnie de Miglos, seigneurie du haut comté de Foix (bon). = N° 12. *Conybear*. The apology and acts of Apollonius and other monuments of early christianity (très utile traduction de textes arméniens, fort précieux, bien que l'éditeur s'en exagère un peu l'importance). — *Mgr Ricard*. Le concile national de 1811 (ouvrage prétentieux et insuffisant; contient cependant quelques textes nouveaux tirés des papiers du cardinal Fesch). = N° 13. La vie militaire du général Ducrot, 1839-1871 (correspondance très intéressante). = N° 14. *R. Beer*. Handschriften-

schætze Spaniens (très utile catalogue des catalogues anciens et modernes, imprimés et manuscrits des bibliothèques d'Espagne). — La chapelle du grand séminaire de Toulouse; notice historique et descriptive (cette chapelle est l'ancienne église des Carmélites). — *L. Séché.* Les origines du Concordat (contre l'opinion de l'auteur, il ne fut jamais question d'un concordat en 1796; en outre, d'une façon générale, l'auteur a trop de bienveillance pour les dissidents; étude d'ailleurs intéressante et curieuse). = N° 15. *L. Cantarelli.* L'origine della cura del Tiberis (savant et lumineux mémoire). — Quatre opuscules du P. Joseph du Tremblay. = N° 16. *Dr A. Koch.* Der heilige Faustus, Bischof von Riez (sa vie, son caractère, ses œuvres, sa doctrine de la grâce).

5. — **Journal des Savants.** 1895, avril. — J. Simon. Les mémoires de La Révellière-Lépeaux. — L. Delisle. Le concile national de Paris en 1290 (analyse un article du Dr H. Finke dans la *Römische Quartalschrift*, qui a découvert et publié un document d'un grand intérêt pour l'histoire du clergé français et de l'Université de Paris au temps de Philippe le Bel). — B. Hauréau. Les écoles de Chartres au moyen âge (à propos du livre de l'abbé Clerval). = Mai. G. Paris. La nouvelle française au XVIe s. (à propos d'un livre récent de Pietro Toldo). — Hauréau. Thomas de Cantimpré (à propos de la thèse latine que M. Élie Berger a consacrée à l'auteur du *De Apibus*).

6. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1895, n° 14. — *R. Peyre.* L'empire romain (assez bon manuel où les erreurs de détail sont malheureusement trop nombreuses). — *Ch. Fichot.* Statistique monumentale du département de l'Aube, t. III (l'auteur possède une réelle compétence archéologique; sa bibliographie est très insuffisante). = N° 15. *Nerrlich.* Das Dogma vom klassischen Alterthum in seiner geschichtlichen Entwickelung (le dogme, c'est, paraît-il, que l'étude de l'antiquité classique doit être tout l'enseignement moderne; la vérité, c'est qu'il ne peut y avoir qu'une sorte d'enseignement, l'enseignement religieux, qui ne saurait être demandé ni au catholicisme ni au protestantisme évangélique, mais à une sorte d'hégélianisme mis à la portée de tous). — *Joüon des Longrais.* Jacques Doremet; nouvelles recherches sur les premières impressions malouines. = N° 16. *Paul de Faucher.* Un des juges de Fouquet : Roquesante, 1619-1707 (bon). — *L. Bertrand.* Histoires des séminaires de Bordeaux et de Bazas (bon). = N° 17. *Dr S. Kohn.* Die Sabbatharier in Siebenbürgen (cette secte existe depuis le XVIe s. en Hongrie; le grand-rabbin de Budapest en a conté l'histoire en hongrois en 1889; il en réédite aujourd'hui les principaux chapitres traduits en allemand). = N° 18. *G. Lenôtre.* Paris révolutionnaire (très curieux et très neuf). = N° 19. *R. Schubert.* Geschichte des Pyrrhus (l'auteur connaît bien les sources narratives; il n'a tenu aucun compte des médailles qui lui eussent fourni des renseignements essentiels; récit précis et vraisemblable, mais sec et étriqué). = N° 20. *E. Bischof.* Beitræge zur Wiederherstellung altgriechischer

Kalender (trois brèves dissertations sur le calendrier de Kos et de Kalymnos, celui de Rhodes et celui de Tauromenion). — *L. Guibert.* Nouveau recueil de registres domestiques limousins et marchais. — *L. Kahn.* Les Juifs de Paris au XVIIIe s., d'après les archives de la lieutenance générale de police à la Bastille (très intéressant). — *Ét. Charavay.* Le général Alexis Le Veneur, le héros de Namur et le maître de Hoche, 1746-1833 (biographie définitive). = N° 21. *Giov. Curti.* Carlo Emanuele I secondo i più recenti studî (bon résumé des travaux contemporains). — *Fr. Ceretti.* Sul conte Giuseppe Forni (mémorial de famille où l'histoire générale n'a rien à prendre). — *L. Hennet.* Le maréchal Canrobert. = N° 22. *Gauckler.* Le musée de Cherchel (excellent). — *M. Vachon.* Les arts et les industries du papier en France (bon).

7. — Mélanges d'archéologie et d'histoire. (École française de Rome.) 1894, déc. — Gsell et Graillot. Exploration archéologique dans le département de Constantine; ruines romaines au nord des monts de Batna (avec des dessins, des plans, des inscriptions et une carte). — Coulon. Un présent de Philippe V, roi de France, au pape Jean XXII (publie la lettre écrite par le pape au roi à ce sujet; le présent consiste en vases d'or, pierres précieuses, etc.).

8. — Revue des Études juives. 1894, nov.-déc. — Marmier. Nouvelles recherches géographiques sur la Palestine; fin (les villes guibéonites et benjamites). — M. Friedlænder. La sibylle juive et les partis religieux de la dispersion (examine les livres IV et V des Oracles sibyllins, qui ont été composés vers l'an 80 ap. J.-C. par des Juifs hellénisants de la dispersion). — Israël Lévi. La nativité de Ben-Sira (l' « Alphabet » de Ben-Sira, à qui Pierre le Vénérable attribue une aussi grande autorité qu'au Talmud, est un recueil d'historiettes, composé sans doute au XIe s. par un juif de Perse à l'aide d'éléments mythologiques empruntés à la fois aux Musulmans et à l'Évangile. La nativité de Ben-Sira, petit-fils de Jérémie, est une contrefaçon plutôt obscène de celle de Jésus). — M. Schreiner. Contribution à l'étude des sectes juives au temps des Gueonim. Le droit de succession juif dans les pays musulmans. — D. Kaufmann. Deux lettres de Siméon ben Joseph (Durand de Lunel). — L. Brunschvicg. Les Juifs d'Angers et du pays angevin. — S. Hammerschlag. Inscriptions tumulaires de la Basse-Autriche. — J. Bauer. Les Juifs de Bédarrides. — Schweinburg-Eibenschitz. Une confiscation de livres hébreux à Prague, 1693. Documents sur les Juifs de Wiener-Neustadt; suite. — Borgès. Texte de la lettre adressée par les Frankistes aux communautés juives de Bohême, 1767-1768. — D. Kaufmann. B. Eliezer B. Joseph et le martyre de Chinon, 27 août 1321 (cent soixante personnes brûlées en même temps; un Juif contemporain, Estari Farhi, a noté le souvenir de cet autodafé et en a donné la date précise).

9. — Revue celtique. 1895, janvier. — Arbois de Jubainville. Plan du « Navan fort, » appelé en vieil irlandais Emain Macha (forteresse

irlandaise détruite en 321 ou 322 et où le roi Niall O'Neill, d'Ulster, fit élever une mission en 1317, pour satisfaire les gens de lettres d'Irlande). — Loth. Le roi Loth des romans de la Table ronde (faits bons à noter pour l'histoire des sources de Geoffroi de Monmouth).

10. — Annales de géographie. 1895, 15 avril. — V. Bérard. La Méditerranée phénicienne; 1er art. (de la méthode à suivre dans l'étude de la géographie antique de la Méditerranée; présomptions en faveur d'une occupation de cette mer par les Phéniciens bien avant les Grecs; exemple tiré des villes appelées Astipalée, qui ont tous les caractères d'anciennes villes phéniciennes).

11. — Le Correspondant. 1895, 10 avril. — La reine Victoria. — Mme Feuillet. Souvenirs et correspondances (très intéressants souvenirs de la guerre). — Fragments du Journal de Françoise Krasinska; fin le 25 avril (mariage secret de Françoise avec le prince royal de Pologne, dont elle fut longtemps séparée par l'opposition d'Auguste III). — E. de Broglie. Les mardis et mercredis de la marquise de Lambert; fin le 25 avril. — Lanzac de Laborie. Le général Bonaparte en Belgique (en 1803, le Premier Consul avait déjà la pensée de faire de la Belgique une base d'opérations contre l'Angleterre; il voyage déjà en souverain). = 25 avril. E. Lamy. Le second empire (fine analyse du caractère et de la politique de Napoléon III et des causes de sa ruine). — M. de la Rocheterie. La province sur l'Ancien régime (d'après A. Babeau). = 10 mai. Marquis de Vogüé. Le duc de Bourgogne et Beauvillier (d'après cent lettres relatives aux années 1700-1701, 1702, 1703, 1708; elles nous montrent ce que fut le duc de Bourgogne à l'armée, plein de bonnes intentions et de courage, mais d'un esprit enfantin et chez qui la dévotion avait atrophié les qualités viriles). — Mme O. Feuillet. Souvenirs et correspondance; III; suite le 25 mai (lettres précieuses d'O. Feuillet sur la province pendant la guerre et sur deux visites à Chislehurst en 1871). — Ch. de Lacombe. Berryer intime (portrait pénétrant du grand orateur par quelqu'un qui l'a bien connu). = 25 mai. H. de Lacombe. La première croisade prêchée à Clermont (fait ressortir, non sans exagération, les heureux résultats de la croisade). — D'Hulst. M. l'abbé de Broglie (touchante biographie de cet homme de bien, qui était aussi un savant de mérite). — Lanzac de Laborie. L'alliance franco-autrichienne sous Louis XV (d'après M. de Broglie).

12. — La Revue de Paris. 1895, 1er mars. — E. Lavisse. Victor Duruy; 2e art. (Duruy ministre; difficultés qu'il rencontra dans le gouvernement même; ses fondations fécondes, sa chute soudaine). = 15 mars. Lettres de Napoléon et de Lucien à leur frère Joseph Bonaparte (deux lettres en tout, de 1792 et de l'an IV). — Chancelier Pasquier. Le procès des ministres; fin. = 1er avril. Général baron Thiébault. Napoléon à Valladolid. = 15 avril. S. S. le pape Léon XIII; lettres de jeunesse (dix-neuf lettres de 1829 à 1831; il y est question des deux conclaves de 1829 et de 1831; celle du 17 février 1831 conte la

découverte d'un complot qui n'attendait pour éclater que les réjouissances du carnaval). = 1er mai. G. Duruy. Barras et les grandes journées de la Révolution (article suivi d'extraits des mémoires de Barras sur le 14 juillet, le 9 thermidor et Mme de Staël). — L. Thouvenel. Napoléon III et M. Drouyn de Lhuys en 1855 (négociations pour entraîner l'Autriche dans la coalition contre la Russie et pour décider cette dernière à la paix; on était à un moment où le siège de Sébastopol n'avançait pas et où l'on songeait à finir la guerre aux moins mauvaises conditions possibles). = 15 mai et 1er juin. Fr. Masson. Joséphine avant Bonaparte (détails très précis et nouveaux sur les familles Tascher de la Pagerie et Beauharnais; Joséphine naquit le 23 juin 1763; son mariage avec Alexandre de Beauharnais et leur séparation à l'amiable en 1785; retraite de Joséphine à Panthemont, où elle connaît le monde; son voyage aux Antilles en 1788 et son accouchement clandestin; Beauharnais et Joséphine pendant la Révolution).

13. — Revue des Deux-Mondes. 1895, 1er avril. — Albert Sorel. De Léoben à Campo-Formio; 2e art. : le proconsulat de Bonaparte (le caractère et les idées de Bonaparte en 1797; ses vues de gouvernement : il fallait la paix avec la liberté et pour la liberté; les intrigues d'Antraigues et les *Considérations* de Maistre; l'Italie est pour Bonaparte le champ d'expériences de l'Empire); 3e art. : la question des limites et le coup d'État, 15 mai (rapport du Directoire avec Bonaparte; comment celui-ci put faire ratifier par le gouvernement l'initiative qu'il avait prise à l'égard de Venise); 4e art. : le traité de paix, 1er juin (négociation entre Cobenzl et Bonaparte; le traité est accepté par les directeurs par crainte de la majorité des conseils. Ce traité, qui fut négocié et conclu dans le même esprit qui inspira les partages de la Pologne, annonce la politique napoléonienne; l'extermination de l'Angleterre en était la conséquence à la fois nécessaire et inexécutable). — G. Valbert. La candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne en 1870 (d'après la Vie du roi Charles de Roumanie; notes d'un témoin oculaire, publiées l'an dernier). = 15 avril. G. Perrot. L'École normale et son centenaire. — A. Calmon. Les suites financières d'une révolution : le ministère Laffitte (chapitre de l'*Histoire des finances de la monarchie de Juillet*, qui vient de paraître). = 1er mai. Comte d'Haussonville. Lacordaire intime; l'ami et le prêtre, d'après des lettres inédites. — G. Duruy. Bonaparte à Toulon (fragment des *Mémoires* de Barras). — E.-M. de Vogüé. Un négociateur français à Rome : le cardinal d'Ossat (à propos de la thèse de l'abbé A. Degert). — V. Cherbuliez. Le Tasse; son centenaire et sa légende. = 1er juin. Comte Benedetti. Mehemet Ali durant ses dernières années (émouvant portrait de cet homme inégal mais remarquable, qui jusqu'à la fin resta reconnaissant à la France et à Louis-Philippe de s'être compromis en sa faveur en 1840; souvenirs de l'auteur qui gérait le consulat général de France à Alexandrie en 1844-1847).

14. — Revue des Universités du Midi. T. I, no 2, avril-juin

1895. — G. Radet. La déification d'Alexandre (origine, caractère, importance politique et morale de cette divinisation; l'héritier macédonien des Achéménides a rêvé, comme Cyrus, Darius et Xerxès, une monarchie universelle fondée sur la déification du souverain; ce rêve théocratique est le fond même de l'œuvre d'Alexandre).

15. — Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1895. Janv.-févr. — Ch. de Grandmaison. La charte de Louis X, du 12 mai 1316, concernant le droit de frapper monnaie du chapitre de Saint-Martin de Tours (elle a été retrouvée dans *Celeberrimae S. Martini Turonensis ecclesiae historia,* du chanoine Raoul Monsnyer, 1666). — M. Bréal. Inscription de Curubis, auj. Kourba, Tunisie (elle est de l'an 49 av. J.-C.; c'est la plus ancienne en date qu'on ait trouvée en Afrique; les personnages qui s'y trouvent mentionnés sont bien connus par Cicéron et ses contemporains). — L. Heuzey. Symboles cappadociens, monuments du mont Argée. — H. d'Arbois de Jubainville. Quelle est l'étymologie du mot *Condorcet?* (vient de *Condorcos,* « celui qui voit, » « qui regarde » ou « qu'on regarde »). — Gauckler. Note sur des inscriptions inédites de Tunisie. — A. Thomas. Un bibliophile français et un enlumineur allemand à la fin du XVe s. : Jean du Mas, seigneur de l'Isle, et Évrard d'Espinques. — Bouché-Leclercq. Le règne de Séleucus II Callinicus et la critique historique (critique les travaux de Droysen, Kœhler, Kœpp et Beloch). = Séances. 1895, 29 mars. Radet. L'emplacement de Dorylée (c'est aujourd'hui Chehir Euïuk). = 10 avril. Müntz. La tiare des papes du XIIe au XIVe s. — M. Schwab. La paléographie hébraïque au moyen âge. = 19 avril. J. Lemoine. Une chronique inédite de Saint-Denis (un des auteurs de cette chronique est Richard Lescot; elle va de 1268 à 1340 et semble avoir servi de base à la rédaction des *Grandes Chroniques de France;* de 1340 à 1364, elle est la seule chronique latine de Saint-Denis que l'on connaisse; en même temps, elle est une des sources de la chronique de Du Guesclin, par Cuvelier). = 26 avril. Foucart. Le personnel du culte d'Éleusis. — Müntz. Les collections d'antiques formées au XVIe s. par les Médicis. = 3 mai. Foucart. La construction du temple de Delphes (il n'était pas encore achevé au IVe s.). = 10 mai. Heuzey. Les découvertes de M. de Sarzec (elles permettent d'établir certains synchronismes précieux pour la très antique chronologie assyrienne). = 17 mai. J. Oppert. La destruction de Ninive (on vient d'en retrouver pour la première fois la mention gravée sur un monument, qui est une stèle en basalte du roi Nabonid découverte à Constantinople par le R. P. Scheil). — Arbois de Jubainville. Les titres distinctifs des rois barbares (de l'emploi des mots *vir* et *dominus*).

16. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu. 1895, mars. — Ch. Lyon-Caen. Notice sur la vie et les travaux de M. Esquirou de Parieu. — G. Lagneau. Influence du milieu sur la race; modifications mésologiques des caractères ethniques de notre

population; suite. — Descamps. L'union internationale pour la publication des traités. = Avril. E. Dramard. Étude sur les *Latifundia*; contribution à l'histoire de la propriété rurale à Rome du IIe siècle avant au IIe siècle après notre ère (critique et réfute les observations présentées sur le sujet par Fustel de Coulanges). = Mai. G. Picot. Onzième rapport de la commission chargée de publier les ordonnances des rois de France (note sur le tome III des ordonnances de François Ier et sur l'ensemble de l'ouvrage, qui fournira la mention d'au moins 28,000 actes). — Fr. Funck-Brentano. Les lettres de cachet en blanc (l'auteur n'a rencontré dans les archives de la Bastille que deux cas certains où des particuliers furent enfermés par complaisance pour un grand seigneur; aucun où il ait été fait usage de lettres de cachet en blanc, dans le sens où on l'entend d'ordinaire. Jusqu'à la mort de Louis XV, les lettres de cachet étaient entièrement écrites à la main; sous Louis XVI, on fit imprimer des formules où il ne restait qu'à mettre à la main les indications individuelles; mais il n'y a aucun exemple qu'une de ces formules imprimées ait été mise gracieusement à la disposition de particuliers). — C. de Paillette. La politique de Joseph de Maistre d'après ses premiers écrits.

17. — Société nationale des Antiquaires de France. Séances. 1895, 24 avril. — M. Mowat complète l'un des noms de Carausius donnés par le milliaire de Carlisle sous la forme abrégée *Maus*. Une monnaie gauloise a pour légende *Mausaiios*, nom qu'on retrouve dans la forme dérivée *Mausiacum*, auj. Mozat (Puy-de-Dôme). — M. Prou lit, au nom de M. Farcinet, une note sur la généalogie de Geoffroy de Lusignan, dit la Grand'Dent. — M. Pasquier communique une charte fausse datant du XIe siècle et fabriquée à Urgel pour établir que Charlemagne et Louis le Débonnaire étaient les bienfaiteurs de la vallée d'Andorre. = 8 mai. M. Ulysse Robert fait une communication ayant pour objet de définir les particularités qui distinguent spécialement les manuscrits rémois du IXe siècle. M. Durrieu ajoute qu'il a déjà proposé de considérer comme une production de l'école rémoise le fameux psautier d'Utrecht. — M. Mowat présente un essai d'explication d'une *tabula lusoria* trouvée à Trèves et sur laquelle les mots *Hostes vincti, ludant Romani*, lui paraissent se rapporter au supplice de deux rois germains pris par Constantin. = 15 mai. M. S. Berger présente un cahier du cours d'histoire universelle professé par Philippe Mélanchthon à l'Université de Wittemberg, du 13 juillet 1555 au 9 avril 1560. — M. de Rougé entretient la Société d'un vase égyptien portant le nom de Xerxès le Grand et vendu récemment à la vente de la collection Hoffmann.

18. — Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire. 1895, 15 avril. — Frossard. Jean de Gassion, maréchal de France; sa famille, son éducation, son apprentissage militaire, ses campagnes en France, sa mort, son caractère, 1609-1647. — Tollin. Le refuge huguenot en Russie, Moscou et Saint-Pétersbourg,

1689-1728. = 15 mai. C. PASCAL. La famille de Jean de Lasco, réformateur polonais. — F. TEISSIER. Les pasteurs de l'église d'Aigues-Mortes (documents, 1560-1684). — Ch. FROSSARD. La Réforme en Béarn; nouveaux documents provenant du château de Salies, 1560-1572; suite. — A. LODS. Les cimetières des protestants étrangers à Paris et dans les villes de province, 1713-1792. — C. PASCAL. Les secours distribués aux réfugiés protestants français pour le gouvernement anglais.

19. — Société de l'histoire de Paris. 1895, 1re livr. — H. OMONT. Nouveaux documents sur Gérard Morrhe, imprimeur parisien, 1527-1532. — L.-G. PÉLISSIER. La princesse palatine et Moussu, curé de Rueil (le nom de Moussu est une erreur commise par l'auteur des *Mémoires de la Régence,* qui n'a pas compris la princesse palatine parlant de Mons. le curé). — MAREUSE. Les plans de Paris de la vente Destailleur. — P. MARICHAL. Une colonie indienne à Thieux, près Dommartin-en-Goelle, 1785-1787 (ces Indiens avaient été amenés à Thieux pour y enseigner la fabrication des toiles indiennes; l'entreprise échoua, plusieurs Indiens moururent et le reste fut réexpédié au pays en 1787). = 2e livr. Ch. SELLIER. L'hôtel de Thorigny (publie deux documents de 1407 et 1480). — COYECQUE. Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle, 1298-1600; suite.

20. — Annales de l'Est. 1895, avril. — L. MADELIN. Les souvenirs de la maréchale Oudinot. — A. DENIS. Le club des Jacobins de Toul; fin. — E. LANGLOIS. Un évêque de Verdun, prince de Lorraine, ensorcelé, marié et condamné par le tribunal de l'Inquisition (il s'agit du duc Erric ou Henri, né vers 1574, évêque de Verdun en 1593 et mort en 1623. Il avait en 1605 épousé Mme de Vatam, qui était déjà sa maîtresse depuis trois ans; déféré à l'Inquisition, il plaida ou fit plaider qu'il avait été ensorcelé, abjura toutes ses fautes et fut confiné pendant un temps chez les Jésuites de Pont-à-Mousson).

21. — Annales de Bretagne. 1895, avril. — HÉMON. Catalogue bibliographique des œuvres de M. Luzel. — H. SÉE. Les États de Bretagne au XVIe s.; suite (2e partie : les fonctions des États; finances, impôts, subsides extraordinaires; autonomie financière des États). — J. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO. La Bretagne et la fin de la guerre de Cent ans; étude historique; fin.

22. — Annales du Midi. 1895, janvier. — Ch. JORET. Basville et l'épiscopat de Languedoc (fin de l'intéressante correspondance de l'intendant avec les évêques de la province). — Dom DU LAURA. Notice sur les abbés de Saint-Maurin, en Agenais; publiée et annotée par TAMIZEY DE LARROQUE. — L. LABANDE. Pierre Blau, cardinal de Saint-Ange; son testament et son inventaire, 1407-1410; 1er art.

23. — Revue de Champagne et de Brie. 1895, janv. — A. DE M. Liste des échevins de la ville de Troyes, 1515-1790. — P. PELLOT. Le cartulaire du prieuré de Longueau (publie un état des revenus du prieuré dressé le 31 janv. 1668). — JADART. Topographie ardennaise (répertoire

en Corse en 1731 et 1732 par les Impériaux au service de la république de Gênes. — P. Guillaume. Correspondance de Mgr Dessolle, évêque de Digne, avec le baron de Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes, 1802-1805. — J. Fournier. Cabriès (village mentionné depuis le XIe s. et qui fut le siège d'une seigneurie). — G. Saint-Yves. Les ambassades de France à Constantinople, d'après les archives de la Chambre de commerce; le comte de Choiseul-Gouffier, 1784-1792; suite.

32. — Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Bulletin archéologique. T. XXII, 1894, 4e trim. — E. Forestié et abbé Galabert. Prélats originaires de Tarn-et-Garonne; archevêques et évêques; suite. — Mila de Cabarieu. Le Bureau des trésoriers de France de Montauban, 1635-1790. = 1895, 1er trim. Ed. Forestié. Un mobilier seigneurial du XVe s. : le château de Montbeton en 1496.

33. — Revue africaine. 1894, 3e et 4e trim. — P. Gavault. Notice sur la bibliothèque-musée d'Alger (histoire et description des bâtiments). — E. Mangin. Notes sur l'histoire de Laghouat, 3e art. (campagne de 1840 et prise de Laghouat les 3 et 4 déc.); 4e art., 1894, 1er trim. = 1895, 1er trim. Fray Diego de Haedo. La captivité à Alger (traduction, par M. Moliner-Violle, du livre III de l'Histoire générale d'Alger par le Père Haldo, abbé de Frometse, 1612). — C. Viré. Note sur l'archéologie du canton de Bordj-Manaïel.

---

34. — Bulletin de la Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. VII, 3e livr. — Ad. du Bois. L'œuvre de Ph. de Wulf : concordance et discordance de toutes les coutumes décrétées de la Flandre (Ph. de Wulf, pensionnaire de la ville d'Ostende, rédigea vers la fin du XVIIIe s. un corps complet du droit flamand destiné à remplacer les recueils de coutumes et les collections d'édits. Il ne fut pas imprimé parce que, au moment où il allait être mis sous presse, la législation fut complètement bouleversée. Le manuscrit a une grande valeur historique). — Documents au sujet de la torture (le gouvernement autrichien voulut abolir la torture dans les Pays-Bas au XVIIIe s.; mais, rencontrant une opposition opiniâtre de la part des Conseils de justice, il eut recours à des moyens détournés. Un décret défendit aux tribunaux de mettre un accusé à la question avant d'en avoir obtenu l'autorisation des gouverneurs généraux, et cette autorisation fut toujours refusée. Les documents publiés ici consistent en une correspondance échangée entre le Conseil de Flandre et le gouvernement au sujet d'un prêtre faussaire que le Conseil voulait torturer, ce que le gouvernement lui interdit d'une manière formelle).

35. — La Belgique judiciaire. 1893, n° 6. Compte-rendu. — *Tanon.* Histoire des tribunaux de l'Inquisition en France (excellent). = N° 14. Un procès criminel devant le parlement de Bourgogne au XVIIe s. (c'est l'histoire de la condamnation du président Giroux, convaincu de

multiples assassinats; il eut la tête tranchée à Dijon, le 8 mai 1643). = N° 17. La correspondance inédite de Napoléon (cite plusieurs lettres au sujet des immunités des agents diplomatiques). = N° 22. L. Tart. Coup d'œil sur l'histoire des tribunaux de commerce (va depuis le XIVe s. jusqu'au XIXe). = N° 23. Compte-rendu : *Blondel*. Le dernier intendant du Hainaut français (très curieux. Il s'agit de Sénac de Meilhan, à qui Sainte-Beuve a consacré une causerie du lundi). = N° 36. Comptes-rendus : *Dupriez*. Les ministres dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique (bon). — *De Franqueville*. Le système judiciaire de la Grande-Bretagne (excellent). = N° 87. Compte-rendu : *Duvivier*. La querelle des d'Avesnes et des Dampierre jusqu'à la mort de Jean d'Avesnes (remarquable). = N° 100. Une déportation pour cause d'exorcisme en l'an VI (le Directoire fit déporter trois prêtres qui avaient exorcisé, à Montaigu, une femme qu'on prétendait possédée du diable). — J. Eyerman. Le parlement de Normandie à Caen pendant les troubles de la Ligue (1584-1589) (d'après la mercuriale de l'avocat général Lerebours de 1894).

36. — Dietsche Stemmen. II. — Kerkofs. Le calendrier (recherches sur l'adoption par les différents pays du calendrier grégorien). — Th. Sevens. L'établissement des Jésuites à Courtrai (d'après des documents tirés des archives communales). — J.-M. Berghmans. La mort de Luther (tient pour l'hypothèse du suicide). — A. B. Une découverte folk-loriste de M. Gaidoz : la Vierge aux sept glaives (combat l'opinion de Gaidoz, qui voit l'origine de cette Vierge dans un cylindre chaldéen conservé au British Museum).

37. — Dietsche Warande. T. VII. — G. van Elven. La magie au moyen âge. — Ch. Verreyt. Les droits de l'abbaye de Thorn sur Baarle-duc et Baarle-Nassau (d'après des documents authentiques). — Id. L'atelier typographique de Haeyen et celui des Frères de la vie commune à Bois-le-Duc au commencement du XVIe s. (relevé des ouvrages qui y ont été imprimés). — E. van Even. Adrien Florisz d'Utrecht à l'Université de Louvain (détails intéressants et inédits sur le séjour du pape Adrien VI à Louvain de 1476 à 1515). = Comptes-rendus : *Blok*. Les Jésuites (œuvre d'un protestant très impartial). — *Born*. Bibliotheca belgica (bonne description des éditions flamandes de la Renaissance). — *Grotefend*. Zeitrechnung des deutschen Mittelalters und der Neuzeit (excellent). — *Jungmann*. Jansenius évêque d'Ypres, ses derniers moments, sa soumission au saint-siège (très consciencieux). — *Morin*. Anecdota Maredsolana (important). — *Pastor*. Biographie de Janssen (détails pleins d'intérêt).

38. — Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. T. VIII, 2e livr. — P. Errera. Les Waréchaix (étude intéressante pour l'histoire de la propriété foncière). — J. van Malderghem. Les fleurs de lys de l'ancienne monarchie française (la fleur de lys héraldique est d'origine occidentale; elle représente le lys des jardins et symbolise le

en Corse en 1731 [illegible] sceptres occidentaux en général). = 3e livr. de Gênes. — P. G[illegible] anciens échevins de la ville de Bruxelles (essai Digne, avec le [illegible] magistrats pour les temps antérieurs à l'an- 1805. — J. Fou[illegible] F. Donnet. Les tapisseries de Bruxelles, Enghien fut le siège d'[illegible] la furie espagnole de 1576 (beaucoup de descrip- France à Cons[illegible] permettent d'identifier certaines tapisseries qui, pro- merce; le com[illegible] Anvers, existent encore en France et en Espagne).

32. — Soc[illegible] J. van der Linden. La fondation Jacobs à Bologne archéologiqu[illegible] 1650 en faveur des Brabançons et qui est encore flo- bert. Prélat[illegible] suite. — M[illegible] antiquités de la Flandre. T. XLII. — W.-C. Ro- Montauban[illegible] couvent des Franciscaines anglaises à Bruges (fondé seigneuria[illegible] Un livre de raison (commencé en 1585; rectifie

33. — R[illegible] fournit quelques détails nouveaux sur l'histoire locale). sur la bibli[illegible] Gaspar de la Torre (seigneur espagnol qui fut — E. Ma[illegible]-Dame à Bruges au XVIe s. et fonda en cette ville un 1840 et [illegible] richement). — A. de Leyn. Biographie du chanoine 1895, 1er [illegible] et homme politique, 1796-1886). = T. XLIII. L. Gil- par M. [illegible]. Les Registres des Zestendeelen ou le cadastre de le Père [illegible] de l'année 1580. logie d[illegible]

[illegible]les de la Société archéologique de l'arrondisse- [illegible]elles. 1894, t. IV. — E. de Prelle de la Nieppe. Épita-

34. [illegible] (plusieurs centaines d'inscriptions). — J.-Th. de ancie[illegible] rectification d'état civil en 1701 (curieux détails sur la pro- Ad. [illegible]. — J. Buisseret et E. de Prelle de la Nieppe. Cartulaire toute[illegible] chartes datées de 1372 à 1400, d'après deux cartulaires de l[illegible] archives de la ville). — F. Le Bon. Nivelles, ses fortifi- du [illegible] sièges que cette ville a subis (va de 879 à 1740). — De coll[illegible] baronnie du Brabant wallon possédée par des familles des all[illegible] septentrionaux (il s'agit des seigneuries de Pieterbois, Rêves sé[illegible] su[illegible] d[illegible] n[illegible] [illegible]

[illegible]nales du cercle archéologique de la ville et de l'an- [illegible]e de Termonde. T. V, 4e livr. — Broeckaert. Études sur [illegible] Termonde (curiosités historiques, littéraires, économiques, [illegible]. B. Le château des Espagnols à Termonde (il s'agit de la [illegible]nstruite par Farnèse après la prise de la ville en 1584).

Bulletin de la section historique et littéraire de la [illegible] Mélophiles de Hasselt. 1894. — Bamps. Aperçu sur les [illegible] d'antiquités dans le duché de Limbourg. — Van Neuss. Un [illegible]tre la commune de Curange et l'abbesse de Herckenrode [illegible] archives de l'abbaye; il s'agit d'une contestation sur la pro- [illegible] domaines ruraux en 1699).

– Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de T. VIII, 1er fasc. — S. Balau. Histoire de la commune, de la

seigneurie et de la paroisse de Modave (d'après les archives du château).

44. — Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai. XXIV. — A. D'HERBOMEZ. Élections d'évêques à Tournai au moyen âge, 1274-1484 (d'après les layettes J 344 et 345 du Trésor des chartes à Paris). — A. DE LA GRANGE. Étude sur le droit criminel en usage dans le Tournaisis aux XIIe et XIIIe s. (traite, d'après les documents des archives, des mercis, des trêves, des cautions, des paix, des fourjurements, etc.). — A. D'HERBOMEZ. Comment le quartier du château fut réuni à la cité de Tournai en 1289 (intéressant pour l'histoire locale; travail fait d'après des documents inédits). — A. D'HERBOMEZ. Les sources de l'histoire du Tournaisis (description des manuscrits tournaisiens de la Bibliothèque royale de Bruxelles, du dépôt des archives de Lille, des archives communales de Tournai et des archives du royaume à Bruxelles).

45. — Publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 1894. — F. CATTIER. Évolution du droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au XVe s. (étude importante sur les principes généraux du droit pénal, les peines, les délits et la procédure). — P.-A. WINS. La connétablie des boulangers de Mons (recherches intéressantes sur l'histoire économique; l'auteur est un partisan très enthousiaste de l'ancienne organisation corporative et il n'en voit pas assez les défauts).

46. — Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg. T. XXIX (suite). — A. STEFFENS. Les institutions de bienfaisance à Ruremonde. — J. HABETS. Les émigrés français à Maastricht à la fin du XVIIIe s. (listes d'émigrés et particularités sur leur séjour). — M. WILLEMSEN. Deux notices sur l'ordre canonial du Saint-Sépulcre (intéressants manuscrits inédits). = Compte-rendu : *Habets*. Coutumes du Limbourg (très utile pour la connaissance des institutions rurales). = T. XXX. FLAMENT. Biographie de J. Habets (archiviste très érudit, 1829-1893). — P. VERHAEGEN. Le comte Paul van der Vrecken, 1777-1868 (biographie et notes concernant l'histoire religieuse des Pays-Bas; détails intéressants, notamment au sujet de l'élévation du prince de Méan au siège archiépiscopal de Malines). — MEULLENERS. La bataille de Mook du 14 avril 1574. — VON GEUSAU. Le livre des profès du cloître des Dominicains de Maastricht, 1693-1795.

47. — Publications de la section historique de l'Institut du Luxembourg. T. XL. — A. REINERS. Les manuscrits de l'ancienne abbaye d'Echternach conservés à la Bibliothèque nationale de Paris (inventaire soigneusement dressé). — N. VAN WERVEKE. Documents luxembourgeois à Paris concernant le gouvernement du duc Louis d'Orléans. — LE MÊME. Le conseil provincial de Luxembourg avant sa réorganisation par Charles-Quint (bonne monographie). = T. XLI. N. VAN WERVEKE. Étude sur les chartes luxembourgeoises du moyen âge (fruit de recherches faites à Bruxelles, Luxembourg, Metz, Nancy,

Lille, Paris, Coblence, Trève, Berlin, Cologne, Turin, Pise, Rome et Simancas). — Bonnardot. Les archives de l'État à Luxembourg (inventaire et histoire de ce riche dépôt).

---

48. — Verslagen en Mededeelingen der kon. Akademie. 3e série, t. X. — De Goeje. Mémoire sur les fouilles de Sendjirli. — Fockema Andreae. La Verwapening (l'aliénation secrète selon le droit néerlandais). — Land. Notices sur la vie de Arnold Geulinex. — Blok. Le Kaas en Broodvolk (mouvement prétendu social de 1492 en Hollande). — Valeton. Sur les droits des *gentes patriciae* à Rome.

49. — Fruin's Bydragen. 3e série, t. VIII. — Bondam. Nouvelles recherches sur le cyrographe d'Egmond (charte hollandaise de 1085, dont on discute l'authenticité). — Frederiks. Le mariage secret de Jacqueline de Bavière (compare les récits des chroniques sur ce point contesté). — De Jonge. Mercurius bello-gallicus (grande étude sur ce périodique, 1592-1625). — Pelinck. La Drente pendant la domination romaine (faits et théories). — Wichers. Les négociations secrètes du grand pensionnaire Van de Spiegel et d'Auckland avec Dumouriez (avec nombre d'appendices inédits). — Fruin. La chronologie des seigneurs de Montfort (montre qu'ils suivaient le style du 1er janvier). — James de Fremery. Chartes pour compléter le cartulaire de la Hollande et Zélande (une douzaine de chartes inédites). — Muller. L'élection du duc d'Anjou en 1580 (d'après les documents sur le duc d'Anjou, de Muller et Diegerick). — Worp. Négociations pour la paix en 1638, par le poète Rodenburg.

50. — Gids. 1894. — Fruin. Le réveil du catholicisme en Hollande vers 1600. — Doedes. Jan van Riebeek (le fondateur de la colonie du Cap, décrit d'après son journal).

51. — Museum. 1893-94. — *Kempf.* Geschichte des Interregnums (bon, mais manque de perspective). — *Lindner.* Die deutschen Kœnigswahlen (bon). — *Heeringa.* Het onde Staveren (bon). — Gervinus Leben (intéressant). — *Beloch.* Griechische Geschichte (excellent, quoique un peu radical). — *Piaget.* Les Jésuites (remarquable). — *Lavisse.* Le grand Frédéric (excellent). — *Legrelle.* Une négociation inconnue (bon). — *Kœnig.* Die pæpstliche Kammer (bon). — *Perrens.* La civilisation florentine (bon). — *Fester.* Augsburgische Allianz (important). — *Bernheim.* Lehrbuch der hist. Methode (remarquable). — *Wynne.* Binnenlandsche geschiedenis van Frankrijk (bon). — *Legrelle.* Mission de Rébenac (bon, mais partial). — *De Broglie.* Maurice de Saxe (bon). — *Ihne.* Rœmische Geschichte (attrayant). — *Horn.* Das Heer des Grossmoghuls (bon). — *Philippi.* Verfassungsgeschichte der westf. Bischofsstædte (bon). — *Neumann.* Die Weltstellung des byzantinischen Reichs (excellent). — *Kirsch.* Die pæpstlichen Kollektorien (bon). — *Kosters.* Herstel van Israël (excellent). — *Mayer.* Zoll (bon). — *Trosee.* Rennenberg (bon). — *Holm.* Griechische Geschichte; IV (plein d'intérêt). —

Philippson. Ein Ministerium unter Philipp II (remarquable). — *Breen.* Hooft (bon). — *Liebermann.* Leges Anglorum (bon).

---

52. — Historische Zeitschrift. Bd. XXXVIII, Heft 1. — Kaerst. Alexandre le Grand et l'hellénisme; 1re partie. — Gebhardt. Sortie de Guill. de Humboldt du ministère de 1810. — Koser. Sur l'origine de la guerre de Sept ans (combat l'assertion de Lehmann, dans son « Frédéric le Grand et l'origine de la guerre de Sept ans » (Leipzig, 1894), d'après laquelle Frédéric aurait depuis longtemps prévu et désiré la conquête de la Saxe). = Comptes-rendus : *Villari.* Scritti vari. — *Hauck.* Kirchengeschichte Deutschlands; t. III, 1re partie (traite de l'Église allemande au xe s. (excellent). — *Waitz.* Verfassungsgeschichte; t. V, 2e éd.; p. p. *Zeumer* (beaucoup de notes et références nouvelles). — *Rodenberg.* Innocenz IV und das Königreich Sicilien, 1245-1254. — *Kunze.* Hanseakten aus England (1275-1412). — *Schönlank.* Soziale Kämpfe vor 300 Jahre (description animée de la situation des ouvriers de Nüremberg). — Urkunden u. Aktenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich-Wilhelm von Brandenburg, p. p. *Breysig* (procès-verbaux du Landtag de la Prusse orientale sous le grand électeur jusqu'en 1662). — Politische Korrespondenz Karl-Friedrich's von Baden, 1783-1808; t. II (1792-1797), p. p. *Erdmannsdörffer;* t. III (1797-1801), p. p. *Oser.* — *Hönig.* Der Volkskrieg an der Loire im Herbst 1870 (très consciencieux). — *Von Kortzfleich.* La campagne sur le Loir et la prise de Vendôme les 15 et 16 décembre 1870 (impartial). — Actes pour servir à l'histoire de la constitution et de l'administration de la ville de Cologne aux xive et xve s.; 1er vol., p. p. *W. Stein* (ce volume contient les serments des magistrats et des jugements de différents tribunaux). — *S. Hausmann.* Die Grundentlastung in Baiern. — *Leo v. Savigny.* Les Facultés de droit en France (excellent). — *Richard Garnett.* The accession of Queen Mary (traduction de la narration contemporaine d'Antonio de Guaras, marchand espagnol à Londres). — *Lumbroso.* Lezioni universitarie su Cola di Rienzi (excellent). — *Romano.* Gian Galeazzo Visconti e gli eredi di Bernabò (traite de la politique de Jean-Galéas, de 1385-1402, avec les puissances italiennes et étrangères; très intéressant). — *Romano.* Un matrimonio alla corte de' Visconti. — *Caro.* Die Verfassung Genuas zur Zeit des Podestats (1190-1257). — *Audibert.* Études sur l'histoire du droit romain : la folie et la prodigalité. — *Wahrmund.* Das Kirchenpatronatrecht und seine Entwicklung in Œsterreich. — *Schmitz.* Commentarii notarum Tironiarum (éd. des collections systématiques de notes tironiennes de l'époque carolingienne; c'est le commencement de travaux plus importants sur ce sujet). = Bd. XXXVIII, Heft 2. Kærst. Alexandre le Grand et l'hellénisme; fin (K. cherche à montrer qu'Alexandre conçut et chercha à réaliser une monarchie absolue et cosmopolite, sans liens historiques ni avec le peuple macédonien ni avec la Grèce en général). — Hæbler. La littérature sur Christophe Colomb à l'époque du jubilé (il résume les prin-

cipaux résultats auxquels cette littérature est arrivée sur les points encore obscurs de la vie de C. Colomb). = Mélange : Lettre du comte d'Artois au roi Frédéric-Guillaume II du 14 février 1790 (c'est la première demande directe d'intervention qu'ait faite le comte d'Artois au roi de Prusse). = Comptes-rendus : *Billerbeck*. Susa (essai d'histoire suivie du royaume de Suse). — *Beloch*. Griechische Geschichte; t. I (B. insiste sur l'histoire économique et sur celle de la civilisation; plusieurs de ses théories, entre autres sur les migrations, sont contestables). — *Gilbert*. Handbuch der griechischen Staatsalterthümer; t. I, 2e éd. (l'État athénien et lacédémonien). — *Harnack*. Dogmengeschichte; 2e éd. (abrégé de sa grande Histoire des dogmes, plus complet que la précédente édition). — *Ottenthal*. Nouvelle édition des « Regesta imperii » de *Böhmer*. — Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex Monumentis Germaniae historicis recusi : Gesta Friderici I imperatoris in Lombardia, p. p. *Holder-Egger*. — Monumenta Germaniae historica. Scriptorum qui vernacula lingua usi sunt; t. V : Ottokar's œsterreichische Reimchronik, p. p. *Seemüller* (édition très soignée; en particulier les sources dont Ottokar s'est servi sont indiquées en détail). — *Lindner*. Deutsche Geschichte unter den Habsburgern und Luxemburgern, 1273-1437; t. II (L. n'apporte ni faits ni idées nouvelles). — Ältere Universitätsmatrikeln : Universität Greifswald, p. p. *Friedländer;* 2 vol. — Die Kriege Friedrich's des Grossen, p. p. le grand état-major; t. II et III (comprennent la guerre de Silésie). — *Bornhak*. Anna-Amelia, Herzogin von Sachsen-Weimar-Eisenach. — Aus dem Leben *Theodor v. Bernhardi's*; 3e partie (contient des aperçus intéressants sur les hommes politiques allemands de 1858-1860). — Rappolsteinisches Urkundenbuch (759-1500); t. II et III, p. p. *Albrecht* (excellente édition). — *Wolfsgruber*. Christoph-Anton Kardinal Migazzi, Fürsterzbischof von Wien. — Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs während der französischen Revolutionskriege, 1790-1801, p. p. *Vivenot*, continué par *von Zeissberg;* t. III-V (de mai 1790-sept. 1795). — Urkundenbuch zur Geschichte der Deutschen in Siebenbürgen, p. p. *Zimmermann* et *Werner;* t. I (1191-1342). — *Bæchtold*. Geschichte der deutschen Litteratur in der Schweiz. — *Œchsli*. Quellenbuch zur Schweizergeschichte (à l'usage des écoles). — *Haug*. Briefwechsel der Brüder J.-G. Müller und Joh. von Müller (1789-1809). — *Fruin*. De Middeleeuwsche rechtsbronner der kleine steden van het Nedersticht van Utrecht. — *Bezemer*. Oude rechtsbronner der stad Breda. — *Vostermann van Oyen*. Rechtsbronnen der stad Aardenburg. — *De Bruyne*. De geschiedenis van Nederland in onzen tyd; t. I (le livre commence à la mort de Guillaume II et traite surtout du ministère Thorbecke). — *Pontbriant*. Histoire de la principauté d'Orange, suivie de lettres inédites des princes d'Orange, des rois de France, du comte de Grignan, etc. = Bd. XXXVIII, Heft 3. HALLER. Les protocoles du concile de Bâle (de la comparaison du protocole de la Bibl. nat., ms. lat. 15623, 15624, avec celui du Vatican, contenu au Cod. Reginensis

1017, conclut à l'existence d'un protocole officiel dont ces deux exemplaires ne sont que les copies. Le ms. de Paris intitulé « Acta consilii Basiliensis. Pro Bruneti notario » est rédigé, non par Bruneti, mais par son secrétaire, Alex. Le Maire, chanoine de Douai). — Ritter. Recherches sur la politique du Palatinat à la fin de l'année 1622 et au commencement de l'année 1623. = Mélange : Lettre de Lucchesini à Haugwitz du 10 janvier 1803 (contenant la proposition de Bonaparte d'établir les Bourbons à Moscou ou à Varsovie, en leur payant une pension). = Comptes-rendus : *Jhering*. Vorgeschichte der Indoeuropäer; aus dem Nachlass herausgegeben (ouvrage non terminé, remarquable par la largeur des vues, mais manquant parfois d'exactitude dans le détail). — *Wide*. Lakonische Kulte. — *Fischer*. De Hannonis Carthaginiensis periplo (présente des aperçus très nouveaux sur cette question, déjà si discutée). — *Röhricht*. Regesta regni Hierosolymitani, 1097-1292 (ouvrage excellent). — *Rösler*. Kardinal Johannes Dominici O. Pr. 1357-1419. — *Schrader*. Geschichte der Friedrich's Universität zu Halle; 2 vol. (très complet). — *Rethwisch*. Deutschlands höheres Schulwesen im 19. Jahrhundert. — *Hertzberg*. Geschichte der Stadt Halle; t. III (1717-1892). — Urkundenbuch der Stadt Magdeburg; 2 vol. (1403-1464), p. p. *Hertel*. — *Horn*. Die Verwaltung Ostpreussens seit der Säkularisation, 1525-1875. — Stadtbuch von Posen; 1 Band : Die mittelalterliche Magistratsliste, p. p. *Warschauer*. — Revaler Stadtbücher; 3e vol., p. p. *Arbusow* et *Nottbeck*. — *K. v. D.* Die Konfessionellen Wirren in Livland vom Jahre 1885 bis zur Gegenwart. — *Malmström*. Bidrag till Svenska Pommerns historia, 1630-1653 (traite surtout des réformes intérieures faites pendant l'occupation suédoise en Poméranie). — *Sylwan*. Sveriges periodiska litteratur (origines de la littérature périodique en Suède). — *Dickinson*. Revolution and reaction in modern France (description de la démocratie française au XIXe s. faite dans un esprit très conservateur). — *Villari*. I primi due secoli della storia di Firenze (réunion de dix articles publiés de 1866-1890; on y trouve plusieurs erreurs de détail et l'emploi des sources est assez peu critique). — Inventario cronologico dei *Registri Angioini* conservati nell' Archivio di Stato in Napoli (travail très précieux, fournit un catalogue des registres angevins de 1266-1435; c'est-à-dire de 378 vol.). — *Mancini*. Vita di Lorenzo Valla. — *Wolff*. Lorenzo Valla. Sein Leben und seine Werke. — *Nitti*. Leone X e la sua politica secondo documenti e carteggi inediti (livre remarquable; montre que Léon X suivit une politique vraiment italienne, sans se laisser pousser par l'intérêt personnel ou de famille; corrige beaucoup d'erreurs de détails admises jusqu'ici). — Cronaca del soggiorno di Carlo V in Italia (dal 26 Luglio 1529 al 25 Aprile 1530). — *Capasso*. Il primo viaggio di Pier Luigi Farnese gonfaloniere della chiesa negli stati pontifici (1537). — *Overbeck*. Geschichte der griechischen Plastik; 2. Halbbd. und 2 Bd. (nouvelle édition avec plusieurs paragraphes nouveaux). — *Clemen*. Merowingische und carolingische Plastik.

53. — **Hermes.** Bd. XXX, Heft 1, 1895. — E. Meyer. L'origine du tribunat romain et les quatre tribus (dans la Rome primitive, la population était répartie en quatre tribus; alors les habitants de la ville avaient seuls le droit de cité; la population rurale était subordonnée. Les tribuns furent à l'origine les chefs des quatre tribus urbaines; leur principale fonction, celle qui leur donne une importance historique, consistait en ceci qu'à une époque où la noblesse régnait presque sans partage, ils protégeaient le simple plébéien contre la noblesse et les agents du gouvernement aristocratique; à l'origine, le tribun était à l'égard des plébéiens dans une situation analogue à celle du patron à l'égard des clients. Recherches intéressantes sur les sécessions de 494 et de 449; les récits que l'on possède de ces deux soulèvements ne méritent aucune créance; l'unique sécession de la plèbe que l'on puisse admettre est celle de 287 au Janicule). — Joachim. Le dernier repas du Seigneur (il y a de grandes différences à ce sujet entre saint Paul et saint Marc; saint Paul suit le récit de saint Pierre, qui représente pour nous la forme de tradition admise dans le cercle des apôtres dix ans environ après la mort de Jésus. Le récit de saint Marc mérite plus de créance que celui de saint Paul-saint Pierre; il repose sur les notes d'un contemporain du Christ qui n'avait pas encore subi l'influence de la tradition postérieure). — Ziebarth. La malédiction en droit grec (réunit tous les témoignages fournis par les inscriptions sur l'emploi de l'ἀρά dans le droit public des villes grecques). — Th. Mommsen. La pluie miraculeuse de la colonne de Marc-Aurèle (discute les hypothèses présentées par Harnack, Petersen et Domaszewski. La lettre de Marc-Aurèle que Dion nous a conservée est authentique; mais l'empereur n'attribuait pas à une divinité déterminée le secours miraculeux qui sauva l'armée des souffrances de la soif; il était d'autant plus facile aux chrétiens de l'attribuer à leur Dieu et d'accréditer la légende de la *Legio XII fulminata*. La lettre de Marc-Aurèle conservée par Justin est fausse et sans aucune valeur historique). — Viereck. Quittances pour du blé de semence livré au village de Karanis dans le district d'Arsinoé (publie le texte d'un grand nombre de papyrus conservés au musée de Berlin et provenant du Fayoum. Les actes sont des années 154-159 ap. J.-C. Important pour l'histoire de l'agriculture en Égypte à cette époque). — Kaibel. Le mythe de Metiochos et de Parthénopé, divinité éponyme de Naples (publie un fragment de papyrus conservé au musée de Berlin; ce sont des débris d'un roman grec où paraissent Metiochos et Parthénopé. Explications complémentaires par Kaibel et Robert). — Wilcken. Une ère alexandrine d'Octavien (deux textes prouvent qu'à un moment on employa une ère commençant le 1er août de l'an 30 av. J.-C.). — Herzog. Koios et Kos (étudie la tradition implantée dans l'île de Cos et d'après laquelle le géant Koios y aurait vécu et ses deux filles, Leto et Asteria, y seraient nées; ce mythe est d'une époque très postérieure).

54. — **Zeitschrift für Assyriologie.** Bd. IX, Heft 4, 1894. —

Ed. Meyer. L'ère chaldéenne d'Almagest et le calendrier babylonien (l'ère chaldéenne qui nous est parvenue par Almagest n'est rien autre chose que la forme babylonienne de l'ère des Séleucides; son début doit être placé au printemps de 311 av. J.-C. Compte des dates du calendrier babylonien transmis par Almagest). — G. Hoffmann. Sur une inscription de Palmyre (addition au mémoire de Nœldeke, publié au tome IX, p. 264, de la *Zeitschrift*). — Belck et Lehmann. Un nouveau souverain de la Chaldée; suite (l'auteur étudie l'inscription d'un roi Rusa qui ne peut être Rusa III Erimenahinis, mais d'un homonyme qui le précéda sur le trône de la Chaldée; il s'agit très probablement de Rusa Ier Sardurihinis. Appendice sur l'histoire du peuple chaldéen établi sur le territoire de l'Arménie actuelle). — Cersoy. Les mss. orientaux de Mgr David, chorévêque de Mossoul, au musée Borgia de Rome (47 vol. contenant des copies faites en Orient et apportées par Mgr David à Rome en 1869; ces mss. sont encore peu connus et aucun catalogue n'en a été dressé. Analyse plusieurs de ces mss. très importants). — Y. Le Gac. Quelques inscriptions assyro-babyloniennes du musée Lycklama, à Cannes (1° fragment de pierre bornière babylonienne appartenant environ au XIIe s. av. J.-C.; 2° fragments d'Assurnasirpal). — W. Max Mueller. Sur le pays de Kefto (ce nom désigna en Égypte, pendant un certain temps, la Cilicie et les pays voisins; l'auteur parle de l'important texte égyptien qui a été publié dans la *Zeitschrift* par Spiegelberg, VIII, p. 384. D'un passage de ce texte, il tire cette conclusion que le peuple des Philistins fut à l'origine un peuple de pirates maritimes, et qu'il émigra en Palestine des côtes de l'Asie-Mineure et des îles de la mer Égée). — King. Le roi de Babylone Sinsariskun (publie une inscription du British Museum). — Nœldeke. Inscription phénicienne (publie une inscription sépulcrale de Chypre). — C. Bezold. Deux inscriptions nouvelles concernant Lahmu, divinité assyro-babylonienne. — O. Puchstein. Les types des divinités assyro-babyloniennes dans les inscriptions et dans les monuments figurés. — A. Boissier. Sur le dieu Tu'usupu (identique aux divinités arméniennes et mitaniennes Tesebas et Tesupas).

55. — Zeitschrift für deutsche Philologie. Bd. XXVII, Heft 3, 1894. — Bachmann. Fragment de la chronique rimée pseudo-Rudolfienne (trois feuillets d'un ms. sur parchemin aujourd'hui perdu; les nouveaux fragments contiennent des matières empruntées à l'Ancien Testament). = Compte-rendu : *Baltzer*. Zur Geschichte des Kriegswesens von Danzig in XIV u. XV Jahrh. (bon). = Heft 4, 1895. Th. von Grienberger. Les formules de sorcellerie de Mersebourg (en ancien haut allemand; commentaire approfondi. Appendice sur la divinité germanique « Phol » nommée dans ces formules). — C. Schenk. L'auteur des poèmes attribués à l'empereur Henri VI (l'auteur véritable est Henri VII, fils de l'empereur Frédéric II. Détails sur ce rôle de la poésie à la cour de Hohenstaufen et sur la biographie de Henri VII).

56. — Archiv für das Studium der neueren Sprachen und

Litteraturen. Bd. XCIV, Heft 1, 1895. — R. Mahrenholtz. La Révolution française au théâtre et dans l'art dramatique contemporain (analyse les principaux ouvrages de ce genre parus dans les dernières années du XVIIIe s.; de l'influence exercée par la Révolution sur le théâtre en France).

57. — Romanische Forschungen. Bd. VIII, Heft 3, 1895. — Keuffer. Les chancelleries de la ville de Metz (du XIIIe au XVIe s.; liste des « amans » pour cette période. Observations linguistiques sur les caractères du dialecte employé dans les documents de la chancellerie messine; il forme transition entre le roman et le wallon).

58. — Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft. Bd. XI, Heft 3, 1895. — Bernhœft. Le mariage en Grèce aux temps héroïques (très intéressant article qui cherche à reconstituer tout le développement de la plus ancienne civilisation hellénique). — Kohler. Les institutions juridiques des Nègres, en particulier dans le Cameroun.

59. — Zeitschrift für deutsches Alterthum und deutsche Litteratur. Bd. XXXIX, Heft 1-2, 1895. — Much. Noms de peuples germaniques (étymologie de noms de peuples germaniques et gaulois; la plupart sont tirés de noms d'animaux). — Von Grienberger. Les peuples d'Ermanrik, roi des Goths (Jordanes, cap. 23, énumère les peuples soumis par ce roi; la plupart ont été rattachés au tronc finnois, mais sans raison sérieuse. A côté de noms historiques, il y a aussi des noms épiques. Il est vraisemblable que Jordanes a utilisé un poème sur une légende gothique). — A. Schultz. Les Minnesænger (à quelle classe de la société appartenaient les principaux d'entre eux? Était-ce des nobles libres, des « ministeriales » ou des bourgeois? La poésie lyrique chevaleresque a été cultivée d'abord par des nobles; mais l'Allemagne doit la plus belle floraison de l'épopée et du lied aux « ministeriales, » à des gens de petite noblesse qui possédaient à peine une maison fortifiée. Mémoire très important pour l'histoire de la noblesse en Allemagne). — Wrede. L'atlas de la langue allemande. = Comptes-rendus : Germanistische Abhandlung zum 70 Geburtstag Konrad von Maurer's (important). — *Schneller*. Beitræge zur Ortsnamenkunde von Tirol, Heft 1 (corrections par Th. von Grienberger). — *Herrmann*. Albrecht von Eyb und die Frühzeit des deutschen Humanismus (important). — *Lorenz*. Gœthes politische Lehrjahre und Gœthe als Historiker (bon).

60. — Archivalische Zeitschrift. Bd. V, 1894. — Primbs. Liste des testaments conservés aux archives de l'ancienne ville impériale de Ratisbonne; fin. — H. Bachmann. Examens d'état pour le service des archives en Bavière, en 1891 et 1893; devoirs et questions. — L. von Rockinger. Deux chartes de 1288 et 1312 concernant les rapports juridiques entre chrétiens et juifs. — Primbs. Bulles pontificales avec signes héraldiques (les bulles de certains papes portent les marques de leurs armoiries; les plus anciennes sont d'Urbain VI, les plus nombreuses sont du XVe s.). — Schneiderwirth. Les archives de l'ancien

chapitre de Kempten (vers 1666 éclata un violent conflit entre le prince-abbé et les moines de Kempten, d'une part, et leurs sujets de l'autre, surtout pour des questions d'impôt; au cours de ce conflit, les archives du monastère furent enlevées à l'abbé et un inventaire détaillé en fut rédigé. Texte de cet inventaire). — L. von Rockinger. Souvenirs de droit romain dans des chartes bavaroises du xve s. (important pour l'histoire de la diplomatique; copieux extraits de formulaires; catalogue d'actes nombreux). — P. P. Liste des monastères supprimés par Joseph II dans la moitié occidentale de la monarchie autrichienne, 1782-1790 (on y indique l'époque de la fondation et de la suppression, les constructions ecclésiastiques et les possessions de chaque maison, leur état financier et personnel au moment de la suppression). — E. baron von Œfele. Les diplômes impériaux et royaux du chapitre d'Eichstætt (un ms. de la bibliothèque de Stuttgart contient des extraits de diplômes relatifs à ce chapitre; ils ont été sans doute transcrits d'après un plus ancien inventaire. Publie seize extraits pour les années 828-1055). — Chr. Hæntle. Décision de l'empereur Louis de Bavière sur la question de savoir à qui, de la Bavière ou de la Souabe, devaient appartenir les alluvions du Lech. = Comptes-rendus : *Lippert.* Die Fortführung des Titels von Markgrafen von Brandenburg und der Lausitz durch die Wittelsbacher (important). — Geschichte des Staatsarchivs von Zürich (important).

61. — Zeitschrift für Ethnologie. Jahrg. XXVII, Heft 1, 1895. — O. Helm. Recherches chimiques sur la composition de bronzes et d'alliages de cuivre préhistoriques trouvés dans la Prusse occidentale (ces bronzes sont plus riches en antimoine que tous ceux qu'on a trouvés jusqu'ici dans d'autres pays. La matière dont ils sont fabriqués venait sans doute de Hongrie et de Transylvanie; entre la Hongrie et la Prusse occidentale, il y eut aux temps préhistoriques d'actifs rapports commerciaux. Remarques sur les vieilles monnaies de bronze). — R. Andree. La limite méridionale du type de la maison de paysan saxon dans le duché de Brunswick (ne coïncide pas avec la limite du bas-allemand et du peuple saxon; elle tombe plus au nord. Depuis le xviiie s., le système de construction haut-allemand est en progrès et il est à prévoir que le type de la maison saxonne n'existera bientôt plus qu'en dessins et en descriptions).

62. — Zeitschrift des Vereins für Volkskunde. Jahrg. III, Heft 1-4, 1893. — Weinhold. La course en Allemagne (détails abondants sur cet usage au moyen âge). — Lewy. Superstitions orientales dans l'empire romain (extraits du Tosefta, avec commentaire). — Bruchmann. La signification des mythes (admet les hypothèses de V. Henry dans ses *Quelques mythes naturalistes méconnus*). — W. Schwartz. La tradition populaire en histoire (montre dans l'Allemagne du nord la survivance aux xvie-xviiie s. du souvenir de certains événements qui s'étaient accomplis au moyen âge). — Th. Siebs. Le Saterland au pays

d'Oldenbourg (origine de la population, droit et institutions, mœurs et usages, etc.). — F. Vogt. Le peuple allemand; ses fêtes et ses usages (d'après les sources littéraires et historiques du moyen âge). = Jahrg. IV, Heft 1-4, 1894. A. Hauffen. Les chansons populaires allemandes en Autriche-Hongrie. — Baumgart. Superstitions, mœurs et usages dans la Silésie moyenne. = Jahrg. V, Heft 1, 1895. M. Bartels. Formules magiques pour conjurer les maladies, employées par tous les peuples de la terre. — K. Maurer. La population islandaise (procès de sorcellerie au XVIIe s.).

63. — Zeitschrift der d. morgenlændischen Gesellschaft. Bd. XLVIII, Heft 4, 1894. — Bloomfield. Contributions à l'interprétation des Védas (légendes de Mudgala et de Mudgalani). — H. Oldenberg. Le calendrier védique et l'âge du Véda (revient délibérément aux hypothèses de Jacobi). — Praetorius. Remarques sur l'inscription sabéenne publiée par Glaser, n° 830 (1076). — Weissbach. Le tombeau de Cyrus et les inscriptions de Murghab (recherches topographiques sur les ruines de Murghab, dans le voisinage de l'ancienne Persépolis. Les ruines, désignées aujourd'hui par le nom de « Prison de Salomon, » sont sans doute celles du mausolée de Cyrus l'Ancien; les piliers à inscriptions de Murghab sont des restes des constructions de Cyrus le Jeune; le pilier à bas-reliefs a sans doute été dressé par sa mère Parysatis).

64. — Deutsche Rundschau. 1895, janv. — H. Grimm. Les frères Grimm; souvenirs (introduction à une nouvelle édition des *Kinder-u. Hausmærchen*). — O. Hartwig. Catherine Sforza (d'après sa biographie par Pasolini); fin en févr. = Févr. G. Kaufmann. H. de Sybel et son histoire de la fondation de l'empire allemand. — D. Baillet. L'origine de la guerre de Sept ans (compte-rendu de l'ouvrage de Max Lehmann : *Friedrich der Grosse und der Ursprung des 7jahr. Krieges*, ouvrage savant, mais trop partial). = Mars. W. Lang. La vie de K.-Fr. Reinhardt. A la cour du roi Jérôme, 1808-1813; fin en avril. = Avril. D. Rosenbach. Sic et non; documents nouveaux sur l'époque des persécutions chrétiennes (étudie le procès-verbal d'un procès intenté à un chrétien vers l'an 180; ce document nous est fourni par l'apologie d'Apollonius par Eusèbe, qu'on a retrouvée dans une traduction arménienne publiée par les Mékhitaristes).

65. — Nord und Süd. 1894, déc. — H. Mueller. Le tombeau d'un prince allemand en Hollande (le comte Engelbreckt II de Nassau, mort en 1475 à Bréda). — O. Medicus. Les grandes épidémies du moyen âge (rien de nouveau). = 1895, mars. F. Dahn. La politique du prince Bismarck, 1848-1878. — Bulthaupt. Berlin, capitale des arts (il ne faut pas qu'il y ait un art berlinois, un art prussien, mais un art allemand pour toute l'Allemagne. Berlin doit être la capitale de l'empire et non la capitale des arts). — Zimmermann. Les îles des Bienheureux, histoire d'une idée (depuis Homère jusqu'à la découverte des Canaries

en 1400 et de Tahiti en 1773). = Avril. A. Rogalla von Bieberstein. Le feld-maréchal comte de Blumenthal (biographie, caractère de sa stratégie). — C. Wutke. L'armée de Frédéric le Grand (histoire de l'armée prussienne de 1640 à 1813). — Bœtticher. La marine de tous les temps et chez tous les peuples.

66. — Preussische Jahrbücher. Bd. LXXIX, Heft 2, 1895. — H. Conrad. Shakespeare; ses rapports avec le comte d'Essex et sa famille (il y a un étroit rapport entre la tragédie d'Hamlet et les catastrophes de la famille d'Essex; le comte de Leicester a sans doute fait empoisonner Walter Essex et vécut dans une liaison illégitime avec Lady Essex qu'il épousa plus tard. Le jeune Robert d'Essex, ami de Shakespeare, a fourni à ce dernier le type d'Hamlet). — H. Delbrueck. L'origine de la guerre de Sept ans (analyse l'ouvrage récent de Max Lehmann et combat les hypothèses qu'il contient; il admet avec lui l'existence de deux plans d'offensive : l'un par une ligue européenne pour enlever la Silésie à la Prusse, l'autre par Frédéric II pour s'emparer de la Saxe et de la Prusse occidentale; il expose en détail les événements qui conduisirent à l'ouverture des hostilités entre la Prusse et l'Autriche en 1756). — E. Daniels. Le duc Ferdinand de Brunswick; suite (événements militaires du 13 avril 1759 jusqu'à la bataille de Minden, 1er août 1759; blâme énergiquement la conduite du général anglais lord Sackville à cette dernière journée). — Riemann. Une parole royale trouvée par les Jésuites (on a prêté ce mot à Frédéric-Guillaume IV en 1848 : « Les catholiques ont sauvé mon trône; » il n'a jamais été prononcé). — D. Schæfer. Le dernier recensement en Prusse et les Frisons (d'après ce document, le nombre de ces derniers en Prusse serait de 48,800; mais la méthode suivie pour calculer ce nombre est défectueuse; en 1885, celui des gens parlant frison en Prusse atteignait à peine 20,000). — Delbrueck. Les origines de la guerre de 1870 (d'après les mémoires du roi Charles de Roumanie; il en ressort clairement que Bismarck soutint avec la plus grande énergie la candidature espagnole du prince Léopold de Hohenzollern). = Heft 3. R. Kayser. Anacharsis Cloots (né en 1755 au château de Gnadenthal à Clève, dans une famille prussienne noble et riche; il s'établit à Paris vers 1776 et devint partisan déclaré de Voltaire et de Rousseau. On connaît son rôle pendant la Révolution; c'était un fanatique, qui mourut en héros pour sa foi dans l'humanité et dans l'athéisme). — Aly. Le soldat dans la comédie (d'Aristophane à nos jours). — Seler. Origines de l'ancienne civilisation américaine (on a prétendu qu'elle venait d'Asie; c'est une erreur; les hypothèses de grandes migrations de tribus américaines au temps préhistorique sont prématurées et aventureuses. Une carte de l'Amérique, où l'on marque les grands et les petits centres d'une ancienne civilisation très développée, ne concorde pas avec la carte ethnographique; au même rameau de population appartiennent des peuples placés très haut et très bas dans l'échelle de la civilisation). = Bd. LXXX, Heft 1, 1895. H. Schurtz. Les lois « tabou »

(étudie l'origine et l'importance de ces lois, en vigueur dans la Polynésie; le « tabou » est né de la crainte, de la vengeance et de la punition exercées par les morts). — B. Gebhardt. Guillaume de Humboldt et Nicolovius (ministère de Humboldt, 1808-1810; il fut activement secondé par le secrétaire d'état Nicolovius, qui était à la tête des cultes).

67. — Jahrbuch des k. d. archæologischen Instituts. Bd. IX, Heft 1, 1894. — F. Winter. Les sarcophages trouvés à Sidon; histoire et description (avec 17 dessins). — Herrmann. Acquisitions d'antiquités par le musée de Dresde en 1892. = Heft 2. Wernicke. Olympie (les autels et le temps de Hèra). — Stengel. Les σπλάγχνα dans les sacrifices grecs (les σπλάγχνα, c'est-à-dire les poumons, le foie, les rognons, l'estomac, etc., n'étaient pas brûlés, mais mangés par ceux qui participaient au sacrifice, surtout par les serviteurs et les esclaves des sacrifiants). = Heft 3. Wernicke. Olympie; suite (de l'emplacement des « Proedria » et de l' « Hellanodikeon »). — Bruenning. Les sources des « Tables d'Ilion » (ces représentations figurées empruntées au cycle des légendes troyennes s'éloignent souvent des poèmes homériques et se rapprochent de l' « Ilias latina. » La source commune des « Tables d'Ilion » et de l' « Ilias latina » a été un cycle quelconque de peintures troyennes à Rome). — F. von Duhn. La plus ancienne vue de Palmyre (l'Université d'Amsterdam possède une peinture des ruines de Palmyre faite en 1693; détails sur les premières expéditions envoyées vers ces ruines à la fin du XVIIe s.). — Furtwængler. Les dernières acquisitions d'antiques par l'Antiquarium de Berlin. = Heft 4, 1895. Wernicke. Olympie; suite (l'emplacement et la distribution du gymnase et de l'hippodrome). — Studniczka. Les sarcophages de Sidon (contre le mémoire, cité plus haut, de Winter; on y déposait les membres de la famille royale. Généalogie et histoire des rois de Sidon). — E. Winter. Mithridate VI Eupator (la tête de marbre de la galerie Molien, n° 3000 au Louvre, le représente). — Hettner. Rapport sur les travaux de la commission du « Limes imperii romani » en 1893-1894. — Acquisitions d'antiques par les musées de Dresde et de Berlin. — Masner. Masques et bustes de momies venant de la Haute-Égypte. — F. von Luschan. Les fouilles de Sendschirli.

68. — Mittheilungen des k. d. archæologischen Instituts. Athenische Abtheilung. Bd. XIX, Heft 4, 1894. — F. Noack. Arnè (décrit les restes de fortifications et autres établissements qui ont été mis au jour par le desséchement du lac Copaïs en Béotie. Recueil des témoignages historiques concernant la vieille ville d'Arnè en Béotie. Considérations sur l'importance historique du peuple des Minyens; il est à croire qu'il colonisa toute la Grèce orientale de Tainaron jusqu'à Jolkos. Ce sont les Minyens qui ont introduit en Grèce la culture dite « mycénienne » importée d'Orient. Appendice sur l'ancienne forteresse de Janitra, où l'on a voulu voir à tort les ruines de l'ancienne Phères). — Wolters. Tombes mycéniennes à Céphallénie. — Kastriotès. Les ex-voto d'Athéna au musée de l'Acropole. — Dœrpfeld. Les fouilles

sur le versant occidental de l'acropole d'Athènes. — Lœschke. Un vase corinthien avec la représentation de Dionysos et d'Héphaistos (appendice important sur les différentes espèces de démons dans les superstitions populaires des anciens Grecs : les σιληνοί, les τιτυροί et les σατυροί, ainsi que leurs représentations figurées). — A. Wilhelm. Le décret pour Hippomédon. — Kern. Deux inscriptions de Samothrace.

69. — K. Preussische Akademie der Wissenschaften. Sitzungsberichte, 1894, Stück 45. — Vahlen. Le récit d'Ennius sur l'Augurium de Romulus et de Rémus lors de la fondation de Rome (il a été conservé par Cicéron, *De divinat.*, I, 48, 107 ; commentaire et valeur de ce document). = 1895, Stück 4. État des publications entreprises sous les auspices de l'Académie. — Vahlen. Herder et l'Académie de Prusse (Herder concourut quatre fois de 1770 à 1780 pour des sujets mis au concours par l'Académie). = Stück 6-8. Sachau. Baal Harrân dans une inscription en vieil araméen gravée sur un bas-relief du musée de Berlin (le bas-relief vient des ruines de Sendschirli dans la Syrie septentrionale. La divinité lunaire Sîn était honorée à Sendschirli sous le nom de Baal Harrân; son culte venait donc du Harrân en Mésopotamie). — Wattenbach. Poésies du moyen âge (décrit un ms. de la bibliothèque de Berlin qui, au XIIe s., appartenait au monastère de Hautmont près Maubeuge, en Hainaut; parmi les poésies, il s'en trouve d'Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, et de Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance au diocèse de Cambrai ; épitaphes sur Dietrich, comte d'Alsace et de Flandre † 1164, la comtesse Sybille d'Anjou, etc. Publie plusieurs de ces poèmes). = Stück 15-16. Huth. Liste des œuvres poétiques, grammaticales, alchimiques, astrologiques et historiques contenues dans le « Tanjur, » recueil thibétain, vol. 117-124). = Stück 18-19. O. Hirschfeld. Histoire du christianisme à Lyon avant Constantin (débuts du christianisme à Lyon depuis 177, d'après la tradition et les inscriptions. Récit détaillé de la persécution dirigée contre les chrétiens en 177 et recherches sur ceux qui y subirent le martyre. Le christianisme a pénétré tardivement dans les hautes classes de la société lyonnaise ; il recruta ses adeptes d'abord surtout parmi les étrangers qui avaient un cimetière particulier). = Stück 21-23. Duemmler. Claudius évêque de Turin ; sa vie et ses doctrines (d'après ses lettres, publiées au tome IV des *Epistolae* des *M. G. H.*, p. 586. Dans sa lutte contre le culte des images, Claudius a dépassé sur certains points la doctrine alors reçue dans l'Église : en dehors des images de Dieu et des saints, il rejetait tous les symboles, en particulier celui de la croix ; à plus forte raison a-t-il combattu le culte des reliques, l'invocation des saints, les pèlerinages, etc. Détails sur les deux adversaires de Claudius : Dungal et Jonas d'Orléans. Une étude approfondie de ses œuvres inédites serait fort désirable). = Stück 24-25. U. Koehler. L'oligarchie athénienne de l'an 411 av. J.-C. (étudie pourquoi la réaction oligarchique à Athènes fut si tôt ruinée. Le récit d'Aristote dans la Πολιτεία Ἀθηναίων est excellent, complet et très vraisemblable ;

Thucydide était mal renseigné sur la réaction oligarchique. [illegible] de la constitution oligarchique projetée, d'après le récit d'Aristote).

70. — **Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.** Bd. X, [illegible] 1895. — G. Erler. L'approbation du comte palatin Robert à [illegible] de Reims en 1398 (elle a été conservée en deux versions différentes, la première se trouve dans le *Thesaurus nov. anecd.*, II, 1172, et la seconde dans la chronique de Cornelius Zantfliet publiée au tome V, p. 349 de l'*Amplissima coll.* La lettre du Palatin n'est pas de lui; elle a été composée, à la demande du pape Boniface VIII par un [illegible] attaché à la cour de Rome). — Chroust. Une contribution à l'histoire des finances de l'électorat palatin au commencement du XVIIe s. publie un mémoire composé en 1614 par le directeur de l'administration des finances palatines, Reinhard Bachofen, sur l'état de ces finances et la nécessité d'y apporter des réformes; et en outre un tableau des revenus de quatre districts palatins de l'année 1613). — A. Hollænder. Hubert Languet à Strasbourg; contribution à l'histoire de la Saint-Barthélemy (en 1560, Languet était au service de l'électeur de Saxe; comme correspondant de ce prince, il vécut presque sans interruption de 1560 à 1572 à Paris ou près des frontières françaises. De juin 1569 à mai 1570, il vécut à Strasbourg. Extraits de ses lettres imprimées dans les *Arcana saeculi XVI*, avec des détails inédits tirés des archives de Strasbourg. Il était à Paris à la Saint-Barthélemy et à son retour adressa au magistrat de Strasbourg un rapport sur cet événement. Texte de ce rapport, qui était encore inédit). — H. Witte. La guerre de Bourgogne; suite (récit très détaillé des événements de 1475). — R. Schroeder. Des matériaux pour servir à une édition des coutumiers municipaux de Bade et de l'Alsace; 1er art. — Obser. Gustave-Adolphe dans la région du Rhin inférieur en 1620 (voyage du roi de Suède en vue d'une alliance avec l'union des princes évangéliques; Styffe a publié en 1879 au tome VIII des *Historiska handlinger*, n° 3, le journal de ce voyage, rédigé par J. Hand, qui accompagnait le roi; on donne ici la traduction en allemand d'un passage sur l'entrevue du roi avec le margrave de Bade Georges-Frédéric). — Hauck. Bulles inédites (1° d'Alexandre III pour Saint-Paulin de Trèves; 2° d'Innocent III pour Saint-Siméon de Trèves, intéressante pour l'histoire de la rivalité du pape et de Philippe de Souabe). — C. Obser. Le « Lebkücheltag » (28 déc., jour des saints Innocents). — A. Hollænder. Strasbourg en 1552 (rapports de la ville avec Henri II de France; critique l'art. d'Egelhaaf au vol. IX de la *Zeitschrift*). — Funck. Un jugement de J.-G. Schlosser sur le margrave de Bade Georges-Frédéric (publie une lettre de Schlosser à Lavater en 1774). — Winckelmann. L'architecte Hans Bœringer de Fribourg (il fut invité à venir s'établir à Strasbourg en 1583). — Cartellieri. L'humaniste souabe J.-L. Philomusos (publie un document de 1502). — Inventaire des archives de Karlsruhe, Messkirch, Ettenheim et Bade.

71. — **Zeitschrift der Gesellschaft für Beforderung der Ge-**

schichts-Alterthums-und Volkskunde von Freiburg i. B. Bd. XI, 1894. — NEFF. Le margrave de Bade Jacques II et l'humaniste Philippe Béroald le Jeune (séjour du margrave à l'Université de Bologne, 1486-1488; rapports qu'il y entretint avec Béroald). — Herm. MAYER. L'Université de Fribourg en 1848 et 1849 (organisation des étudiants et des professeurs en corps armés; histoire de la ville et de l'Université pendant la révolution badoise; un petit nombre seulement des membres de l'Université y prirent part). — F.-X. KRAUS. La chapelle de Petershof à Fribourg à la fin du XVIe s. — RIEGEL. Un livre d'adresses de la famille de Sickingen (contient 91 adresses avec les titres des personnes avec lesquelles cette famille était en correspondance vers 1743). — F. PFAFF. Georges Pictorius et son « Guide des Baigneurs » à Fribourg, 1560. — F.-X. KRAUS. Inscriptions funéraires des derniers moines de Saint-Blaise à Saint-Paul de Carinthie (ils s'étaient, en 1807, enfuis de la Forêt-Noire en Carinthie). — ID. Des plus importantes publications relatives à l'histoire de Bade, parues en 1890-1893.

72. — Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Jahrg. XIII, Heft 4, 1894. — WAGNER. Monuments romains à Klein-Steinbach près Durlach en Bade. — KNIPPING. Les dettes de Cologne au XIVe et au XVe s. (esquisse rapidement l'état de la dette publique de la ville, ses fondements juridiques et ses formes techniques). — BAHLMANN. L'académie militaire à Munster en Westphalie (fondée en 1763 en vue de former des officiers, elle fut dissoute en 1741; organisation et fréquentation de cette école, d'après des documents inédits). = Comptes-rendus : *Priesack*. Die Reichspolitik des Erzbischofs Balduin von Trier, 1314-1326 (important). — Geschichtlicher Atlas der Rhein-Provinz. 1re livr. (important). = Jahrg. XIV, Heft 1. 1895. A. von DOMASZEWSKI. La religion de l'armée romaine (cultes d'origine romaine et étrangère à l'époque impériale; ils étaient en étroit rapport avec l'organisation même de l'armée. Très important article de 124 pages et 5 planches).

73. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. Bd. XVI, 1894. — G. von BELOW. Les luttes entre Aix et Guillaume, duc de Juliers en 1558 (causes : l'introduction de la Réforme à Aix et l'opposition de la ville aux efforts tentés par le duc pour soumettre Aix à son autorité). — E. von OIDTMANN. Arnoldus Parvus et la famille noble de Palant (sa bibliographie, d'après des documents inédits; catalogue de 122 actes, de 1310 à 1403. Possessions, sceaux et armes de la famille Palant). — E. PAULS. Le tombeau de Charlemagne (complète les recherches de Lindner et de Grauert. Selon toute vraisemblance, il fut enseveli dans un sarcophage, et non assis sur un trône. Histoire du sarcophage en bois où les restes de Charlemagne ont été conservés jusqu'à nos jours). — RHŒN. Histoire des constructions anciennes de Kornelimünster (restes de l'époque romaine et mérovingienne; des fouilles récentes ont mis à jour des fragments du cloître qui remontent

au IXe s.). — E. Pauls. Extraits de la chronique du notaire Jean-Adam Weinandt (1716-1726; notes sur le séjour du tsar Pierre Ier en 1717). — G. von Below. Le colonel Jean de Selbach a-t-il trahi au siège de Heinsberg en 1543? (la ville était occupée par les troupes bourguignonnes et Guillaume, duc de Juliers-Berg, l'assiégea sans résultat; le colonel fut accusé d'avoir entretenu des relations criminelles avec les Bourguignons. Publie trois documents relatifs à cette affaire). — Hansen. Quatre brefs du pape Alexandre VII pour Aix en 1656. — Fromm. Les conséquences du grand incendie d'Aix en 1756 (sommée, en 1664, de contribuer de grosses sommes pour la guerre contre les Turcs, la ville demanda au Reichstag une diminution de l'impôt motivée par les pertes qu'avaient subies les bourgeois). — Wissowa. Publications relatives à l'histoire d'Aix et de ses environs parues en 1894. = Comptes-rendus : *Rembert*. Die Wiedertæufer im Herzogthum Jülich (important). — *Kuhl*. Geschichte der Stadt Jülich, 3 vol. (bon). — *Werminghoff*. Die Verpfændungen der mittel-und niederrheinischen Reichsstædte (excellent).

74. — Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. Bd. XXX, 1894. — G. von Below. De l'appui que prêta au duc de Juliers-Clève le roi de France François Ier dans l'affaire de la succession du duché de Gueldre (publie trois documents de l'année 1541 relatifs aux contingents militaires promis par la France). — Id. et J. Geich. L'organisation administrative dans le duché de Juliers-Clève au XVIe s. (publie trente-six documents relatifs aux réformes qui furent à cette époque introduites dans le duché). — Mœrath. Un tarif douanier du duché de Berg en 1639. — Harless. Relation sur la diète de Spire en 1544, par Jacques Omphalius, ambassadeur de Cologne (concerne surtout les démêlés du duc de Brunswick Henri avec l'électeur de Saxe Jean-Frédéric et Philippe, landgrave de Hesse). — Spannagel. La fondation de la corporation des tisserands de lin à Elberfeld et à Barmen en 1738. — Wachter. Lettres d'humanistes du Rhin inférieur à Érasme (sept pièces de 1529 à 1536). — Kuech. Les duchés de Juliers et de Berg pendant le siège de Bonn en 1588 (pendant la lutte pour la possession de l'archevêché de Cologne entre Gebhard Truchsess et Ernest de Bavière les duchés souffrirent beaucoup des déprédations commises par les troupes de part et d'autre; les efforts tentés pour les réprimer furent inutiles. Détails sur le siège de Bonn par les troupes espagnoles). — Krafft. Lutte de la bourgeoisie d'Elberfeld et de Barmen et des consistoires ecclésiastiques en la vallée de la Wupper contre la construction d'un théâtre à Elberfeld en 1806 (c'était sous le gouvernement de Murat; le parti piétiste orthodoxe fit échouer le projet). — Krafft. Biographie du réformateur westphalien Gerhard Œmiken. — Redlich. Un document de 1446 sur l'histoire du monastère de Bœdingen.

75. — Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg. Bd. XXXVI, 1893. — L. Bœhm. Kitzingen et la

guerre des Paysans en 1525 (cette ville prit à la guerre une part considérable comme alliée aux Paysans. Publie un grand nombre de documents inédits relatifs à l'histoire de cet épisode : à signaler dans le nombre une relation de Sebald Ranft, secrétaire de la ville). — Mayerhofer. Contributions à l'histoire du monastère de Saint-Étienne à Wurzbourg, 1458-1617. — Gœbl. La première société publique de lecture à Wurzbourg (fondée en 1785, elle fut aussitôt dissoute, le prince-évêque craignant qu'elle ne devînt un danger pour la religion). — L. von Borch. L'origine du « Schwaben Spiegel » (ce livre de droit a été composé dans l'électorat de Mayence). — Ehrenberg. Contributions à l'histoire de la cartographie franconienne au temps du prince-évêque Julius Echter de Mespelbrunn; suite (publie une carte du district de Neustadt sur la Saale de 1589, avec commentaire, démêlés entre l'évêque Julius et les seigneurs de Salzbourg à l'initiative duquel est due cette carte). = Ergænzungsheft 1894. L. von Borch. A quelle époque a été composé le « Schwaben-Spiegel? » (entre 1260 et 1270). — Id. Les contingents militaires et la grande propriété foncière (cherche à déterminer le nombre d'hommes armés dus par les seigneurs féodaux, à l'occasion d'une charte de 1265 concernant les seigneurs de Hohenlohe). = Compte-rendu : *Leitschuh*. F.-L. von Erthal, Fürstbischof von Bamberg und Wüzburg (important).

76. — Mittheilungen des Vereins für die Geschichte und Alterthumskunde von Erfurt. Heft 16, 1894. — Œrgel. Histoire de l'Université d'Erfurt (en quelle année fut-elle fondée, par qui et pourquoi? Elle existe depuis 1392; c'est la ville même qui prit la plus grande part à sa fondation). — Pick. Lettres du général Neithardt de Gneisenau au professeur Siegling à Erfurt (35 pièces des années 1803-1831; avec une introduction détaillée, importante pour la biographie du général). — Œrgel. Documents relatifs à l'histoire du « Collegium majus » de l'Université d'Erfurt (important recueil de documents des XVe et XVIe siècles). — Zschiesche. La préhistoire en Thuringe.

77. — Reutlinger Geschichtsblætter. Jahrg. V, n° 6, 1894. — Holzherr. Rottenburg sur le Neckar, l'ancien Solicinium; son histoire à l'époque romaine; suite (la bataille de Solicinium en 368 ap. J.-C.). — Th. Schœn. Wilhelm Herter de Herteneck (biographie d'un capitaine autrichien qui joue un rôle important dans les guerres contre Charles le Téméraire). — Id. Les familles patriciennes et bourgeoises de Reutlingen jusqu'à la Réforme; suite. — Id. Généalogie de la famille des barons d'Ow, XI-XIIe s.

78. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte und Landeskunde von Osnabrück. Bd. XIX, 1894. — A. von Duering. Histoire du chapitre de Bœrstel; suite (transformation du couvent de femmes en un chapitre séculier, 1532-1674). — Forst. Documents relatifs à la biographie du cardinal Eitel-Frédéric de Hohenzollern-Sigmaringen, prince-évêque d'Osnabrück (publie 48 pièces, de 1595 à 1626). — Pre-

[illegible] longi » établis [illegible] l'« Aschener Moor » [illegible] des restes [illegible] en planches cons- [illegible] marais au sud [illegible]; ils sont en partie de [illegible] romaine, en partie de [illegible] antérieure). — [illegible]. A [illegible] fut fondé le [illegible] de Menslage-Bœrstel? [illegible] transféré à [illegible]. — [illegible]. Les retran- [illegible] de Sierhausen [illegible] romaine). — PHILIPPI. Les [illegible] du chapitre d'[illegible].

79. — Zeitschrift der [illegible] Orts-und Heimatskunde [illegible] Recklinghausen. [illegible] III, 1894. — [illegible]. Les guildes de la ville de D[illegible]; [illegible] dix guildes, à l'aide de documents inédits). = Bd. IV, [illegible]. Le plus ancien tableau des recettes et dépenses du [illegible]; fin. — [illegible]. La guilde des tisserands à Wulfen, [illegible]. — [illegible]. L'établissement des Jésuites à Recklinghausen, [illegible]. — [illegible]. Efforts pour améliorer la navigation de [illegible] au XVIIIe s. (important pour l'histoire économique et [illegible]. — [illegible]. Contributions à l'histoire de la commune de [illegible] au XVIIIe s.; les communaux, etc.).

80. — Bericht über [illegible] Wirken des historischen Vereins zu Bamberg [illegible] 1893. Jahrg. LV, 1894. — F. [illegible]. Histoire du [illegible] depuis le XVIe s. (intéressant pour l'histoire des mœurs. — [illegible]. Le différend pour la succession d'[illegible] II, [illegible] en 1248; 44 documents, de 1248-1406). — [illegible] de la famille noble de Mistelbach. — [illegible]. [illegible] de la cathédrale de Bamberg avant sa [illegible].

81. — Zeitschrift [illegible] Geschichte und Alterthumskunde [illegible]. — [illegible]. Les rapports du pape Sixte [illegible] que ce pape séjourna à [illegible]; [illegible] que saint Sixte était le patron de [illegible]. — [illegible] chanoine Rotger Torck à l'évêque de [illegible] de Fürstenberg 1667-1678. — [illegible] évêque de Munster Chr.-Bernard de Galen [illegible] adversaire passionné du protestantisme [illegible] essentiel d'abaisser les Pays-Bas [illegible] la France et son adversaire. [illegible] de ce prélat guerrier d'après [illegible] Rotger Torck à l'évêque de Paderborn, [illegible] de la politique européenne). — Ad. [illegible] de Munster, prévôt de Minden et chanoine de [illegible] (il fut un agent secret du gouvernement [illegible] évêque de Munster, il appuya les tentatives du [illegible] main sur les principautés ecclésiastiques de la [illegible]. — [illegible] Ferdinand de Fürstenberg,

prince-évêque de Paderborn (publie une lettre de 1676 où l'évêque réserve son indépendance à l'égard du nonce pontifical). — Hœynck. Les troubles religieux en Westphalie sous Gebhard de Truchsess, archevêque de Cologne (comme on sait, Truchsess, après avoir passé au protestantisme en 1582, tenta d'introduire la réforme luthérienne dans l'archevêché. L'auteur expose par le menu les troubles religieux qui en furent la conséquence; son point de vue est fortement clérical). — Heldmann. Étudiants westphaliens à Erfurt, 1392-1813. — Hoogeweg. Les archidiaconés de l'ancien évêché de Minden. — Gorges. La famille von der Recke et les Chamaves (réfute la prétention élevée par un historien de cette famille de la représenter comme un rejeton de la tribu germanique des Chamaves). — Comte de Bocholtz-Asseburg. Histoire de la « Roms-capelle » à Paderborn, 1519-1600. — W. Richter. La prévôté du chapitre de Paderborn, 1585-1590. — Id. Un prétendu monument de l'évêque de Paderborn, Ferdinand de Fürstenberg à Rome (il n'y a pas de semblable monument à Sainte-Marie-Majeure; on y trouve seulement un monument que l'évêque fit ériger à son ami Augustino Favoriti en 1682). — Schrader. Sur l'histoire de la « fraternitas exulum seu pauperum » ou « Ellendenbruderschaft » à Warburg, 1407-1469. — Abels. L'historien Gobelinus Persona, official de l'évêché de Paderborn (publie une charte de 1412). — Fleige. Antiquités trouvées à Hellinghausen.

82. — Archiv für Hessische Geschichte und Alterthumskunde. Bd. II, Heft 1, 1895. — Frohnhæuser. Gustave-Adolphe et les Suédois à Mayence et sur le Rhin (récit très détaillé des événements militaires, de 1631-1636, 234 p., d'après des documents inédits). — G. Windhaus. Les églises et les écoles à Friedberg au temps de la Réforme. — Anthes. Le château de Beerfurt dans l'Odenwald. — Th. Goldmann. Le culte de Mithra et ses sanctuaires à Friedberg (description détaillée de deux de ces sanctuaires trouvés récemment).

83. — Quartalblætter des historischen Vereins für das Grossherzogthum Hessen. Nouv. série. Bd. I, n° 15, 1894. — Rœschen. La remise du monastère d'Arnsburg à Philippe Rheinhardt comte de Solms par Axel Oxenstierna; acte du 28 oct. 1633. — Lesker. Un sanctuaire oublié dans l'Odenwald (la chapelle construite sur le mont Saint-Ulrich près Mœrlenbach en Hesse, anciennement sans doute sanctuaire du dieu Donar). = N° 16. Nick. Un prétendu portrait du landgrave Philippe le Magnanime à Darmstadt (représente non ce prince, mais Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel). — E. Otto. L'industrie à Butzbach (publie deux textes relatifs aux statuts et privilèges de la corporation des forgerons en 1406 et 1661). — A. Rœschen. La reconstruction du village de Werning après sa destruction pendant la guerre de Trente ans (publie un document de 1710). — F. von Thudichum. Des secours fournis par la langue du droit pour déterminer les domaines occupés à l'origine par les tribus germaniques. — Anthes. Nouveaux renseignements sur le « Limes imperii » dans la Hesse.

84. — Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte. Bd. XVIII, 1893. — Knabe. Histoire de l'école réale de Cassel (avec des détails sur l'organisation de l'instruction publique dans le royaume de Westphalie sous Jérôme Bonaparte). — Pfaff. Recherches sur le chroniqueur J. Nuhn de Hersfeld, 1663-1725 (biographie, valeur littéraire, recherches sur ses sources et sur ses continuateurs). — Rœschen. Une lettre de la duchesse Anne de Mekleniburg à son beau-père Philippe, comte de Solms en 1520. — Falckenheiner. Les annales et les matricules de l'Université de Cassel (l'Université dura de 1628 à 1632; les Annales ont été écrites par les recteurs; intéressant pour l'histoire de la guerre de Trente ans). — Demme. Les troupes hessoises à la bataille de Lutzen en 1632. — In. Un drame hessois de la guerre des Paysans (composé en 1602; analyse de cette œuvre importante). — Baron Rabe de Pappenheim. Le village de Hanseln, 1360-1577. — Martin. S.-P. Martin et l'insurrection hessoise contre Jérôme Bonaparte (défend Martin contre les accusations portées par Gercke, Ilgen et Kleinschmidt). — Erich Meyer. Les années de jeunesse de Guillaume Ier, électeur de Hesse (publie une instruction adressée à son gouverneur en 1757). = Bd. XIX, 1894. F. Kruse. Le landgrave de Hesse Hermann II; suite (lutte du landgrave contre le comte de Solms, 1378-79; guerre avec l'archevêque de Mayence Adolphe, Otton, duc de Brunswick et Balthazar, landgrave de Thuringe, 1384-86; guerre avec Jean, archevêque de Mayence, 1401-1405. Important pour l'histoire constitutionnelle). — Kretzschmar. La jeunesse de Jean Gaspar de Dœrnberg (diplomate distingué du XVIIe s.; détails intéressants sur la famille de Dœrnberg au XVe-XVIIe s., sur l'éducation et les études de Jean-Gaspar, sur son séjour à Paris en 1643-1644. Texte du journal qu'il écrivit sur son voyage à Paris). — Falckenheiner. Documents sur l'histoire de l'Université de Cassel (statuts; documents sur la création de bourses et d'un banquet, sur les conséquences déplorables de la guerre de Trente ans pour l'Université).

85. — Mittheilungen des Vereins für Hessische Geschichte. 1893. — Baron de Dalwigk. Union d'Otton de Waldeck et de Thammo d'Alnehusen pour l'avouerie de Dilich, 1302. — Schwank. Le coutumier de Salzschlirf, 1511-1512.

86. — Mittheilungen der Gesellschaft für Kieler Stadtgeschichte. Heft 12, 1894. — Rodenberg. Kiel au XIVe et au XVe siècle (origine de la ville; ses institutions; histoire du commerce, des métiers, des affaires économiques et ecclésiastiques; administration et police; organisation des métiers; établissements de bienfaisance, etc. L'auteur a utilisé le « Rentebuch » de la ville qu'il a récemment publié).

87. — Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde. Bd. VII, Heft 1, 1894. — Lindstrœm. Liste des seigneurs de Wisby dans l'île de Gotland (ils furent presque tous de nationalité allemande). — Vieck. Lübeck et la Ligue de Smalcalde

en 1536 (Lübeck entra dans cette ligue avec l'espoir d'obtenir son concours contre le Danemark ; cet espoir ne s'étant pas réalisé, la ville se refroidit à l'égard de la ligue. Expose les efforts inutiles tentés par les envoyés de la ligue en 1536 pour prendre de nouveau part aux entreprises de celle-ci). — Techen. Tombeaux de la cathédrale de Lübeck (266 numéros du XIIIe au XVIIIe s.). = Heft 2, 1895. Wehrmann. Les propriétés foncières de Lübeck, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes). — M. Hoffmann. Henri Rapesulver, architecte de Lübeck, 1370-1440 (biographie détaillée). — Lenz. Les maisons de paysans dans les environs de Lübeck (la société pour l'histoire de Lübeck a nommé une commission chargée de rechercher ce qui reste encore aujourd'hui des vieilles maisons de paysans ; résultats de ses travaux, avec dessins). — Wohlwill. Les projets pour améliorer le canal entre la Trave et l'Elbe, depuis le milieu du XVIIIe s., et l'annexion française de 1810 (documents inédits sur les rapports de Lübeck avec le Hanovre et la France). — C. Curtius. Monnaies trouvées à Lübeck (en 1892 et en 1895 ; elles viennent des villes de la Hanse et des territoires voisins, XIIIe-XVe siècles).

88. — Baltische Studien. Jahrg. XLIV, 1894. — E. Lange. Histoire de l'Université de Greifswald (à la bibliothèque de l'Université se trouve, sous le titre général « Vitae Pomeranorum, » une collection de 154 volumes, qui contiennent d'abondants matériaux pour l'histoire profane et littéraire de la Poméranie ; l'auteur y a puisé des renseignements relatifs à trois professeurs de théologie de l'Université : Fr. Runge, 1559-1604, C. Tiburtius Rango, 1639-1700, A. Joachim de Krakevitz, 1674-1732. Détails sur leur biographie). — Jacob. Les Wendes dans l'île de Rügen (étude sur les noms de lieu de l'île qui paraissent être d'origine slavo-wende ; ils jettent quelque lumière sur l'histoire de l'île à l'époque wende ; le wende cessa d'être compris à Rügen dès le début du XVe siècle. Article intéressant). — Wehrmann. Histoire de la bibliothèque du « Marienstift-Gymnasium » à Stettin (du XIVe siècle à nos jours). — Bahrfeldt. Monnaies trouvées à Gross-Cordshagen (120 pièces du XIVe et du XVe siècle ; elles sont pour la plupart d'origine poméranienne et mecklembourgeoise). — Waterstraat. Histoire de l'enseignement populaire à Stettin ; 1re partie, 1535-1730.

89. — Brandenburgia. Monatsblatt. 1894, n° 7. — Muellenhoff. Les efforts accomplis par les princes de la maison de Hohenzollern pour favoriser la colonisation et l'économie rurale dans la Marche de Brandebourg, 1640-1790. = 1895, n° 10. Lemke. Les repas et les préparatifs des repas dans l'ancien temps. = N° 11. Friedel. Étoffes historiées (étoffes de coton, de fil ou de soie où l'on a imprimé le dessin de scènes géographiques et historiques. Description de plusieurs de ces étoffes, de 1791-1871, en particulier de celles qui se rapportent aux guerres de Napoléon). — Schubart. Histoire de la marine royale de commerce en Prusse (cette marine sortit de la « Société de commerce

[illegible], » fondée en 1772 par Frédéric II; son histoire jusqu'au temps [illegible].

[illegible] — **Jahrbuch der historischen Gesellschaft für den Netzedistrict zu Bromberg**. Jahrg. 1894. — M. Meyer. Le district de [illegible] en 1815-1820 (administration, état social, commerce et industrie, l'église et l'école).

[illegible] — **Blætter des Vereins für Landeskunde von Niederœsterreich**. Jahrg. XXVII, 1893-94, nos 1-2. — F. Wimmer. Histoire de la paroisse de Hausleiten (jusqu'en 1783). — Richard Mueller. Les anciens noms propres en Autriche (travail très soigné). — Endl. Le monastère cistercien de Saint-Bernard à Horn; suite 1578-1616. — Wick. Contributions à la topographie des villages abandonnés de la basse Autriche. — Lampel. La patrie du poète Walter von der Vogelweide; suite. — Zeidler. Jésuites et membres d'autres ordres religieux qui ont écrit pour le théâtre. — Winter. Contributions à l'histoire du droit et de l'administration dans la basse Autriche; suite (documents du XIVe au XVIIe siècle relatifs aux privilèges de Waidhofen sur la Thaja). — Eichmayer. Le village de Thaja en basse Autriche à la fin du XVe s. sous la domination hongroise (luttes pour la possession de cette localité entre l'Autriche et Mathias Corvin, 1485-1493). — Wessely. Vienne et les Goths (une inscription gravée sur une mince plaque d'or trouvée à Vienne en 1662 avait été rapportée par Th. von Karajan aux Goths; on avait conclu que Vienne avait été pendant un temps habité par les Ostrogoths. Il n'en est rien : cette plaque d'or est une amulette contenant des formules gnostico-mystiques du IIIe siècle après J.-C. La domination romaine fut remplacée à Vienne non par les Germains, mais par les Slaves). — Starzer. Documents sur l'histoire des monastères de la basse Autriche; suite. — Schalk. Un registre des dîmes de Saint-Étienne à Vienne en 1497; suite. — Dopsch. Le rôle du duc Albert Ier de Habsbourg pour l'établissement de la grandeur territoriale de l'Autriche, 1282-1298 (luttes engagées par le duc contre les ennemis de la souveraineté ducale). — Haas. Les ouvrages concernant l'histoire locale dans la basse Autriche en 1893. — Table de la présente Revue, 1881-1885.

92. — Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Bœhmen. Jahrg. XXXII, no 4, 1894. — Val. Schmidt. Diplômes impériaux et royaux fabriqués par Ulrich de Rosenberg (1re partie : vers 1430-1440, cet Ulrich fit fabriquer, dans un intérêt tout personnel, dix diplômes datés de 1264 à 1412). — Kaindl. Canaparius ou Brun? (la plus ancienne légende de saint Adalbert a été composée par l'abbé Canaparius et remaniée par Brun de Querfurt; combat l'hypothèse présentée sur cette question par Ketrzynski au tome IV des *Monumenta Poloniae historica*). — Grunzel. Les coutumiers allemands dans les villes de Bohême et de Moravie; fin (leurs disposi-

tions concernent le droit privé). — Un régiment de reitres de la Bohême allemande pendant la guerre de Trente ans, 1625-1635 (régiment de cuirassiers formé à Éger par le duc F. Albert de Saxe-Lauenburg; de la part qu'il prit à la campagne de Prusse et de Pologne en 1629). — Menčik. La corporation des orfèvres à Prague. = Comptes-rendus : *Tadra*. Acta consistorii Pragensis, Theil I (très important). — *Gradl*. Die Reformation im Egerlande (bon). — *Partsch*. Philipp Clüver, der Begründer der historischen Landeskunde (bon).

93. — Mittheilungen des Musealvereins für Krain. Jahrg. VII, 1894. — P. von Radičs. J. L. Schœnleben, le fondateur de l'historiographie de la Carniole; sa vie et ses œuvres, 1618-1681. — Luschin von Ebengreuth. Urbain Debelack, épisode de la vie d'étudiant à Bologne (il fut assassiné à Bologne en 1640).

94. — Cesky Casopis Historicky. 1895, 1-2. — Goll. Le voyage d'Ernest de Pardubic en Lithuanie (le premier archevêque de Prague fut chargé par l'empereur Charles IV de visiter la Lithuanie en 1358, alors qu'il avait l'espoir que le grand-duc se ferait baptiser). — J. Vrchlicky. Quels sont les points de la vie de Dante qu'on peut tenir pour certains? (résumé des études les plus récentes sur Dante). — L. Klieman. Le Vatican (passe en revue les travaux historiques accomplis dans les archives du Vatican par les instituts établis à Rome). — A. Rezek. Contributions à l'histoire de l'émigration bohémienne au XVIIIe siècle (l'émigration commence après 1620, mais se poursuit tard pendant le XVIIIe siècle. Résume les travaux déjà publiés sur le sujet; ajoute des faits nouveaux et des indications pour des études ultérieures). — V. Kratochvil. Un nouveau conseil pour les archives (l'organisation des archives en Autriche est très défectueuse; il faut établir un conseil permanent chargé d'en prendre en main la réorganisation). — Susta. Zavis de Falkenstein. I. Zavis avant 1276. — J. Kalousek. Les controverses relatives à la fondation de l'évêché de Prague (réfute les doutes élevés autrefois, et récemment encore, contre l'authenticité de la charte de fondation contenue dans la confirmation de l'année 1086). — J. Vančuta. Les publications récentes relatives à l'histoire des Magyares.

95. — Casopis Matice Moravské. 1895, 1-2. — Jurka. Adam Huber de Risenpuch (professeur à l'Université de Prague, politicien et écrivain, † 1613). — A. Sedlaček. Contribution à la topographie et à la généalogie anciennes. — L. Cervinka. Voies romaines de commerce en Moravie. — Slavik. A quelle époque la Moravie a-t-elle eu le plus à souffrir des ravages de la guerre? (détails sur les années de guerre 1468-1471 et sur leurs conséquences). — Kameniček. Revue des archives (détails sur la situation des archives de Brunn).

96. — Académie des sciences de Cracovie. *Bulletin international*. Comptes-rendus des séances de l'année 1795. Avril. — *Prochaska*. De l'authenticité des lettres de Gédymine (Gédymine, grand-duc de Lithuanie, fit écrire au pape Jean XXII, en 1322, pour lui exprimer le désir d'embrasser le christianisme et le prier d'envoyer des légats. Ce

projet de conversion ayant échoué, on prétendit que les lettres étaient apocryphes. Elles sont cependant authentiques et, si le projet échoua, ce fut par la faute de l'ordre Teutonique, qui fut d'ailleurs pour ce fait excommunié par l'archevêque de Livonie). — *Id.* La Podolie, fief de la couronne de Pologne, 1352-1420.

---

97. — Thurgauische Beitræge zur vaterlændischen Geschichte, herausgegeben vom histor. Verein des Kantons Thurgau. Heft 31, 1891. — A. Mayer. Histoire d'Ermatingen, des débuts de la Réforme jusqu'au rétablissement du culte catholique, 1519-1636. — J. Meyer. Les anciens châteaux du canton de Thurgovie (am Untersee), de Reichlingen à Salenstein. — A. Oberholzer. Les trouvailles romaines faites à Arbon en novembre 1892. — Chronique et bibliographie thurgoviennes pour l'année 1890. = Heft 32, 1892. J. Buechi. Rapport sur la vente Vincent et description des vitraux qui y ont été acquis par les collections cantonales. — Kuhn. Vente du château de Neuenbourg et du village de Mammern, 7 août 1522. — Amstein. Extraits (1809-1819) du journal du conseiller Joh.-Konrad Freienmuth. — H. Stæhelin. Mélanges d'histoire thurgovienne. — H. Stæhelin. Tapis brodé de Bischofszell, de 1480, conservé à Bâle. — H. Stæhelin et Meyer. La mitre de l'abbé de Kreuzlingen. — Chronique et bibliographie thurgoviennes pour l'année 1891. = Heft 33, 1893. J. Buechi. Rapport sur des monnaies romaines trouvées, le 7 avril 1893, dans le Schaarenwald, près Diessenhofen. — H. Stæhelin. Un vitrail à Unter-Bussnang, de 1591. — L'hommage dans le comté de Thurgovie depuis 1712. — Extraits (1819-1826) du journal du conseiller Joh.-Konrad Freienmuth (suite). — A. Buechi. L'obituaire du couvent de Fischingen. — Chronique et bibliographie thurgoviennes pour 1892. — Additions et corrections à la description des monnaies trouvées près Diessenhofen.

98. — Freiburger Geschichtsblætter herausgegeben vom deutschen geschichtsforschenden Verein des Kantons Freiburg. 1re année, 1894. — H. Wattelet. La bataille de Morat, étude critique. — W. Effmann. L'église de Saint-Pierre à Treyvaux. — A. B. Alexandre Daguet. — A. Buechi. Notes tirées des archives d'État de Fribourg. — Holder. Bibliographie fribourgeoise pour 1893.

99. — Argovia, Jahresschrift d. historischen Gesellschaft des Kantons Aargau. Bd. XXII, 1891. — R. Luginbuehl. Le canton d'Argovie durant les années 1814 et 1815, d'après des lettres de Ph.-Alb. Stapfer. — A. Schumann. Bibliographie argovienne pour l'année 1890. = Bd. XXIII, 1892. Arn. Keller. La première bataille de Villmergen, 22 janvier 1656. — A. Nuescheler. Les établissements religieux argoviens dans les anciens doyennés Frickgau et Sisgau. = Bd. XXIV, 1893. J. Hunziker. Les fouilles de Lunkhofen. — A. Muench. L'industrie minière et les forges dans le Frickthal et sur le Haut-Rhin. — R. Wernli. L'église paroissiale de Saint-Jean à Laufenbourg. — A. Schumann. Bibliographie argovienne du 1er janv. 1891 au 30 juin 1893.

100. — Der Geschichtsfreund. Bd. XLVI, 1891. — R. Reinhard. Histoire de l'école de Willisau jusqu'en 1800. — A. Nuescheler. Les établissements religieux de la Suisse : doyenné de Lucerne. — A. Odermatt. L'église paroissiale de Beggenried. — R. Brandstetter. Les transformations de la langue allemande parlée dans la ville et dans le canton de Lucerne, de 1600 à 1830. — Th. de Liebenau. Les premières alliances fédérales. — Variétés. J.-L. Brandstetter. Bibliographie des Cinq cantons pour 1890. = Bd. XLVII, 1892. O. Ringholz. Terrier et livres de comptes de l'abbaye d'Einsiedeln, du XIVe s. — A. Nuescheler. Les établissements religieux de la Suisse : doyenné de Lucerne. — R. Brandstetter. La langue de la chancellerie de Lucerne de 1250 à 1600. — B. Staub. Jean-Jacques Muos de Zoug et l'expédition de Morée (1688-1691). — F.-J. Schiffmann. H. de Bolsenheim, curé de Stanz, et sa mention, datée du 29 juillet 1386, de la bataille de Sempach. — J.-L. Brandstetter. Trouvailles faites dans la forêt de Stockacker près Knutwil. = Bd. XLVIII, 1893. A. Nuescheler. Les établissements religieux de la Suisse : doyenné de Lucerne (5e et dernière partie). — R. Duerrer. La famille de Rappenstein, dite Mœttchi, et ses relations avec la Suisse au XVe et au XVIe s. — R. Brandstetter. La représentation d'un mystère pascal à Lucerne au XVIe et au XVIIe s. — J.-L. Brandstetter. Bibliographie des cinq cantons pour 1891 et 1892. = Bd. XLIX, 1894. R. Durrer. La famille de Rappenstein, pièces justificatives. — M. Estermann. Hist. des paroisses de Grossdietwil et Grosswangen (cant. de Lucerne). — P.-A. Vogel. Chartes du couvent d'Engelberg (1122-1223). — J.-L. Brandstetter. Bibliographie des cinq cantons pour 1893.

101. — Bulletin de l'Association Pro Aventico. N° IV, 1891. — L. Martin. Catalogue-guide du musée. — Eug. Secretan. Les fouilles du théâtre. — F. Jomini. Fouilles particulières. — W. Cart. Les éducatrices de l'empereur Vespasien. — H. Kunz. Une nouvelle matière première dans les fouilles d'Avenches. = N° V, 1894. W. Cart. Introduction au catalogue du médaillier. — H. Erman. Le dodécaèdre d'Avenches. — Eug. Secretan. Travaux de consolidation au théâtre et au mur d'enceinte. — L. Martin. Fouilles de l'Association, 1891-1893. — F. Jomini. Fouilles particulières. = N° VI, 1894. L. Martin. Catalogue du médaillier d'Avenches, précédé d'une introduction par W. Cart.

102. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. 2e série, t. III, 1891. — A. de Montet. Madame de Warens et le pays de Vaud. — Eug. Ritter. Magny et le piétisme romand, 1699-1730. — Cinquantenaire de la Société, discours de G. Favey. — Bulletin nécrologique : F. Forel, A. Morel-Fatio, Ch. Le Fort, H. Carrard, G. de Charrière, J.-B.-G. Galiffe. — Procès-verbaux de 1876-1890, etc... = T. IV, 1re livr. V. van Berchem. Jean de la Tour-Châtillon, un grand seigneur vallaisan au XIVe siècle. — A. Piaget. Poésies françaises sur la bataille de Marignan. = 1re série, t. XXXVII, 1893. J. Gremaud. Documents relatifs à l'histoire du Vallais, t. VI, 1375-1402; suite au t. XXXVIII, 1894.

103. — Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Nouv. série, t. III, 2e livr., 1892. — P. Ladame. Les mandragores ou diables familiers, à Genève, au XVIe et au XVIIe siècle. — B. Reber. Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien diocèse de Genève. — Éd. Favre. Henri-Léonard Bordier, allocution suivie d'une bibliographie de ses travaux. = 3e livr., 1893. A. Cartier. Arrêts du conseil de Genève sur le fait de l'imprimerie et de la librairie de 1541 à 1550. = 4e livr., 1894. Th. Dufour. Ch. Le Fort, allocution suivie d'une bibliographie de ses travaux. = T. V. 1re livr., 1893. G. Vallette. Mallet-Du Pan et la Révolution française. — E[dm]. P[ictet]. Journal d'un Genevois à Paris sous le Consulat. — A. Sarasin. Inclusion de Genève dans la neutralité helvétique en 1792.

104. — Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. T. I, 1re livr., 1892. — J. Mayor. Fragments d'archéologie genevoise. = 2e livr., 1892. Th. Dufour. Lettre de Charles VIII, roi de France, 1483. — C.-M. Briquet. De la valeur des filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés. — A. Cartier. Notice historique et bibliographique sur la « Brièvе résolution » de Calvin, Genève, 1555. — Éd. Favre et Edm. Pictet. Lettres inédites de Voltaire à Louis Necker de Germany et à J.-A. de Luc. — P. Vaucher. Échos du centenaire fédéral. = 3e livr., 1894. — Th. Claparède. L'établissement de la Réforme dans les campagnes genevoises. — L. Dufour. Une tentative d'enseignement de la langue allemande aux jeunes Genevois, 1560-1564. — Eug. Ritter. Note sur le *Citadin de Genève*. — L. Dufour. Note sur la date de la mort d'Agrippa d'Aubigné. — Ch.-A. Vidart. Deux documents relatifs au rétablissement du catholicisme dans le pays de Gex au XVIIe siècle. — L. Dufour. L'inventaire après décès de Jean Rousseau. — Eug. Ritter. Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau. — L. Dufour. Le pasteur Juventin et sa correspondance. — Edm. Pictet. Lettres du secrétaire d'État M.-A. Puerari à Jean-André de Luc, 1790-1791. — J. Mayor. Fragments d'archéologie genevoise. = 4e livr., 1894. L. Dufour. Lettres de Paul-Henri Mallet à Jacob Vernes, 1750-1761.

105. — Bibliothèque universelle. Mars 1895. — Nigra. Souvenirs diplomatiques (s'attache à prouver que ni l'Autriche ni l'Italie n'étaient liées à la France par des traités, que la France s'est jetée dans la guerre malgré leurs conseils; que, si l'Italie a pris l'initiative de la ligue des neutres, c'était avec l'idée d'une médiation qui aurait protégé l'intégrité territoriale de la France; qu'enfin cette médiation a été rendue impossible par la volonté arrêtée de la Russie de laisser les mains libres à la Prusse. Alexandre II a été en fait l'allié de la Prusse). — Bonnard. L'évolution du socialisme allemand. De Bebel à Vollmar (analyse intéressante du mouvement qui a peu à peu donné la haute main au socialisme modéré). — Healy. Souvenirs d'un portraitiste (sur Pie IX, Guizot, Thiers, Gambetta, Bismarck; piquant). — La chronique allemande contient des détails curieux sur le comte de Holn-

stein, ami du roi Louis II, qui travaillait auprès de lui pour le compte de la Prusse.

106. — Bollettino storico della Svizzera italiana. 1894, janv.-févr. — La bataille d'Arbedo (1432) d'après un chroniqueur de Lucques. = Mai-juin. Les ingénieurs militaires Pietro Morettini et Agostino Ramelli. = Juillet-août. T. DE LIEBENAU. Description du bailliage de Locarno par le bailli Leucht, en 1767. — F. BALLI. Une page de l'histoire des capitulations dans le Tessin (publie des lettres écrites à Pietro Morettini, secrétaire de Locarno de 1814 à 1824, par plusieurs officiers ticinois au service de l'Espagne). = Sep.-oct. Fr. BALLI. Une page de l'histoire des capitulations au Tessin; suite et fin, 1816-1826 (correspondance d'officiers ticinois au service des Pays-Bas). = 1895, janv.-févr. Les Rusca, seigneurs de Locarno, Luino, Val Intoloi, etc. — Giov. Mol. de Bellinzona et sa famille (secrétaire du duc de Milan en 1453, chargé de plusieurs missions de confiance au dehors, notaire du magistrat après l'entrée des Français à Milan en 1499, mort en 1511). — Guelfes et Gibelins au pays de Lugano en 1492. — Personnages notables qui ont passé le Saint-Gothard.

---

107. — The english historical Review. 1895, avril. — RHODES. Edmond, comte de Lancastre; suite et fin (biographie très consciencieuse). — R. COPLEY CHRISTIE. Vanini en Angleterre (il vint en Angleterre d'après les conseils et avec la recommandation de Sir Dudley Carleton, alors ambassadeur d'Angleterre à Venise; il y abjura la foi catholique, puis il se fatigua de l'Angleterre et du protestantisme, mais, sur le point de partir, il fut arrêté par l'ordre de l'archevêque de Cantorbéry, et traduit devant une commission ecclésiastique qui, après l'avoir examiné, le condamna à la transportation aux Bermudes. Vanini réussit à s'évader au lendemain même de la sentence, mars 1614. Utilise d'intéressantes correspondances inédites). — FIRTH. Les mémoires de Sir Richard Bulstrode (ces mémoires ont été sans doute rédigés par Mist, le premier éditeur, à l'aide de fragments d'autobiographie et de parties de la correspondance diplomatique de Bulstrode, le tout additionné par des emprunts à d'autres écrits contemporains). — BADEN POWELL. L'établissement de l'impôt foncier au Bengale (important pour l'administration foncière au Bengale et dans le reste des Indes, depuis la fin du dernier siècle). = Notes et documents : POLLOCK. Le pape qui se déposa lui-même (note sur la déposition de Grégoire VI au synode de Sutri, 1046). — MAITLAND. Le meurtre de Henry Clément, 1235 (publie une enquête faite sur ce meurtre devant la cour du roi). — TOYNBEE. Une notice biographique sur Dante, dans l'édition du *Speculum historiale,* publiée en 1494 (où il est dit, ce qui ne se retrouve nulle part ailleurs, que Dante s'attacha à Frédéric d'Aragon, roi de Sicile). — H. BROWN. L'assassinat des Guise, d'après un ambassadeur vénitien (Giovanni Mocenigo, qui, au moment de la tragédie de Blois, était logé tout près de la ville. Publie plusieurs lettres expédiées par l'ambassadeur du 15 déc. 1588 au 27 février 1589). — A. CLARK. Les armoiries

de certains collèges d'Oxford. — Fréd. Dixon. Sir Eyre Coate et le Dictionnaire de biographie nationale (corrige l'article donné au Dictionnaire par M. Stephens). = Bibliographie : *Simcox*. Primitive civilisations (assez remarquable, malgré de l'inexpérience). — *Strachan-Davidson*. Cicero and the fall of the roman republic (très intéressant). — *Dr. R. Breyer*. Die Legation des Kardinalbischofs Niklaus von Albano in Scandinavien (bon). — *Kempf*. Geschichte des deutschen Reiches wæhrend des grossen Interregnums, 1245-1273 (bon, mais trop terre-à-terre et subjectif). — Calendar of patent rolls, Edward II; vol. I, 1307-1313. — *Laughton*. State papers relating to the defeat of the Spanish Armada, 1588 (excellent). — *Opel*. Der niedersæchsisth-dænische Krieg (3e et dernier vol. de cet ouvrage, important pour l'histoire de la guerre de Trente ans). — *Simpkinson*. Life and times of William Laud (intéressant, mais trop partial pour être pris au sérieux). — *Hutton*. William Laud (c'est la meilleure biographie du célèbre archevêque que l'on possède aujourd'hui). — *Roper*. Materials for the history of the church of Lancaster. — *Malden*. English records; a companion to the history of England (utile).

108. — The Academy. 1895, 6 avril. — *J. Rae*. Life of Adam Smith (biographie qu'on peut tenir pour définitive). — *W. V. Herbert*. The defense of Plevna (important). = 20 avril. *J. C. Ropes*. The story of the civil war (excellente histoire de la guerre de sécession, 1861-1865). — *Burke*. A history of Spain, to the death of Ferdinand the Catholic (travail méritoire fait directement d'après les sources, mais défiguré par de trop nombreuses erreurs de détail). = 27 avril. Sir Samuel Baker (excellent). — *Oman*. A history of England (excellent manuel). = 4 mai. *J. Kennedy*. A history of the parish of Leyton, Essex. = 11 mai. *General sir John Aydie*. Recollections of a military life (des faits intéressants sur la guerre de Crimée, sur la révolte des Cipayes et sur la victoire de lord Wolseley à Mers el Kébir). — Le lieu de naissance de saint Patrick (à Bannaventa, aujourd'hui Daventry; cette identification, proposée par M. Nicholson, est considérée par L. Mayhew comme impossible). = 18 mai. *Simpkinson*. Life and times of William Laud, archbishop of Canterbury (excellente biographie). = 25 mai. *R. B. Gardiner*. The registers of Wadham college; 2e partie, 1719-1871. — *Cesare de Cara*. Gli Hethei Pelasgi (ouvrage très complet sur l'ethnographie, l'histoire et l'art des Hittites, sur leurs rapports avec les peuples et la civilisation de la Grèce et de l'Italie anciennes). = 1er juin. *W. Stephens*. The life and writings of Turgot (bonne biographie).

109. — The Athenæum. 1895, 6 avril. — *H. B. Wheatley*. The diary of Samuel Pepys; vol. IV et V (partie fort curieuse de ce journal pour l'époque de la guerre hollandaise et du grand incendie de Londres). — *Leader*. Life of sir Robert Dudley, earl of Warwick, and duke of Northumberland (bonne biographie d'un petit-fils du célèbre favori d'Élisabeth, qui servit le grand-duc de Toscane et fut créé duc de Northumberland par l'empereur Ferdinand II; il publia un *Arcano del mare* à Florence en 1646). — *Perrot* et *Chipiez*. La Grèce primitive (rédaction

prolixe et monotone; des généralisations trop hâtives et contestables. L'imagination de l'auteur l'emportant souvent au delà des faits connus, on est fort désappointé de constater qu'un livre, qui aurait pu être un utile répertoire de faits constatés, est surchargé de détails d'un caractère tellement problématique ou douteux). = 13 avril. Letter books of John Harvey, first earl of Bristol, with sir Thomas Harvey's letters during courtship and poems during widowhood, 1651-1750. The diary of John Harvey, with extracts from his books of expenses 1688-1742 (publications d'un intérêt tempéré, mais réel néanmoins). — *Lee.* General Lee of the Confederate army (très bonne biographie). = 20 avril. *Allies.* History of the Church in England, 1509-1603 (œuvre d'une zélée catholique; l'auteur connaît bien les faits et les expose avec une louable probité scientifique; mais elle ne les domine pas assez. Sa haine pour Élisabeth l'aveugle parfois; mais c'est un livre à lire; il corrige ce que le point de vue protestant a de trop exclusif). — Les dernières lettres du général Washington (publie 3 lettres de nov. et déc. 1799). = 27 avril. *E. Sheppard.* Memorials of St James's palace (ce palais fut d'abord une léproserie, qui est mentionnée dès 1100, et qui, sécularisée au XVIe siècle, fut prise par Henri VIII; ce dernier y bâtit un palais et Charles Ier fit planter le parc. Bon et beau livre). — Les mss. du château de Kilkenny (catalogués par M. Gilbert pour la commission des mss. historiques). = 4 mai. *Sir G. Sitwell.* The first whig : an account of the parliamentary career of William Sacheverell (d'utiles documents et de bons chapitres, mais des assertions erronées, qui diminuent la portée de l'ouvrage). — *Col. Malleson.* Life of Warren Hastings (biographie très détaillée; elle paraît dire le dernier mot sur la carrière et le procès du fameux administrateur si injustement traité par Macaulay). — *Sir J. Aydie.* Recollections of a military life (quelques anecdotes intéressantes sur la guerre de Crimée et la révolte des Cipayes). — Qui fut Junius? (ce ne peut être Francis). = 11 mai. *J. A. Froude.* English seamen in the XVIth cent. (médiocre : beaucoup d'erreurs de faits; des idées fausses, comme celle qui consiste à prétendre que la suprématie maritime de l'Angleterre est fille de la Réforme et que les Drake, les Hawkins, qui exercèrent de si effroyables représailles sur les Espagnols, se conduisaient d'après les principes du christianisme le plus pur). = 18 mai. *Pollock* et *Maitland.* The history of english law before the time of Edward I (ouvrage des plus importants). = 25 mai. *Sir Daniel Lysons.* The Crimean war from first to last (précieux recueil de lettres envoyées de Crimée par le commandant des fusiliers de Galles). = 1er juin. *W. R. Stephens.* The life and letters of Edward A. Freeman. — *William V. Herbert.* The defense of Plevna, 1877 (l'auteur faisait partie de l'armée turque à Plevna et combattit aux trois batailles livrées sous la place; ses notes sont fort intéressantes). — *Church.* Chapters in the early history of the church of Wells, 1136-1333 (bon).

CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.

France. — M. l'abbé A. Ricard, prélat du saint-siège, est mort le 26 mars dernier, âgé de soixante et onze ans; il avait été professeur de dogme à la Faculté de théologie d'Aix et directeur de la *Semaine religieuse* de Marseille; on lui doit divers travaux historiques inspirés parfois par un esprit de parti qui nuit à leur valeur scientifique : *les Premiers Jansénistes et Port-Royal* (1883); *l'Abbé Maury* (1887) et sa *Correspondance diplomatique* (1891).

— M. Beauchet-Filleau, mort le 12 mars, laisse un utile *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou* (en collaboration avec M. Chergé, 1840-1854), un *Dictionnaire géographique du département des Deux-Sèvres* (en collaboration avec M. E. Ravan, 1874) et plusieurs mémoires sur des points de l'histoire ou de la géographie du Poitou.

— M. le marquis Terrier de Loray est mort à Besançon le 1er avril dernier, à l'âge de soixante-quinze ans. On lui doit un grand nombre d'articles et quelques livres d'histoire, parmi lesquels une biographie de *Jean de Vienne, amiral de France* (1877).

— M. Augustin Vayssière, mort le 3 févr. 1895, à l'âge de quarante-cinq ans, avait beaucoup écrit sur l'histoire de l'ancien comté de Bourgogne. La liste de ses œuvres a été donnée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1895, p. 220.

— M. Pierre Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales, est décédé le 3 mai, à l'âge de quarante-cinq ans. Sorti en 1873 de l'École des chartes avec une thèse sur l'histoire de la réunion de Lyon à la France, il avait été attaché deux ans après aux Archives nationales. Chargé, en 1878, par l'administration des Archives de publier l'inventaire analytique des procès-verbaux du conseil du commerce, il se consacra dès lors presque exclusivement à l'histoire économique de la France. Il se proposait de retracer dans l'introduction à l'inventaire qui lui était confié l'histoire des institutions commerciales aux deux derniers siècles. Une mort prématurée a interrompu ce travail pour lequel il avait réuni des matériaux considérables; quelques fragments seulement sur les grèves, les assemblées de commerce, les foires, les cahiers de 1789 en ont été publiés en divers recueils. Il a eu du moins le temps d'achever l'impression du texte même de l'Inventaire et aussi de faire paraître, quelques mois avant sa mort, un important travail sur l'histoire des *Grandes compagnies de commerce*, remaniement d'un mémoire récompensé en 1884 par l'Académie des sciences morales et politiques. Aux

Archives nationales, où M. Bonnassieux était spécialement chargé de la communication des séries modernes, sa compétence et son obligeance étaient particulièrement appréciées de tous ceux qui, depuis vingt ans, sont venus consulter dans ce grand dépôt les documents de l'histoire de la Révolution et de l'Empire.

— M. Jules Andrieu, auteur d'une *Histoire de l'Agenais* et d'une *Bibliographie de l'Agenais*, est mort le 15 avril.

— Sur la proposition de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Institut de France a décerné le prix décennal (10,000 fr.) à M. Émile Chatelain pour sa *Paléographie des classiques latins* et l'ensemble de ses œuvres.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le prix Loubat à M. Gabriel Marcel pour son ouvrage intitulé : *Reproductions de cartes et de globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècle*. Pour le concours des antiquités nationales, l'Académie a décerné les trois médailles à M. François Delaborde : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville*, suivi d'un catalogue de leurs actes; à M. Ernest Petit : *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, et à M. Édouard Favre : *Eudes, comte de Paris et roi de France*. Cinq mentions ont été attribuées à M. A. Claudin, pour une série de brochures sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France; à M. Louis Guibert, pour *Laron, son histoire*; à M. Jules Finot : *Étude historique sur les relations commerciales de la France et de la Flandre au moyen âge*; à M. Achille Bardou : *Histoire de la ville d'Alais* (1250-1340), et à M. le marquis de Rochambeau : *le Vendômois épigraphique et monographique*. L'Académie a attribué le prix Volney à M. Thomsen de Copenhague : *Déchiffrement des inscriptions d'Orkhow et de l'Iénisséi*, et partagé le prix Saintour entre M. V. Bérard : *Origine des cultes arcadiens*, et M. Clerc : *les Métèques athéniens*.

— L'Académie française a décerné le premier prix Gobert à M. G. Fagniez, pour son histoire du *Père Joseph*, et le second à M. H. de la Ferrière, pour ses ouvrages intitulés : *Deux drames d'amour* (Anne Boleyn, Élisabeth); *les Deux cours de France et d'Angleterre* (voy. plus haut, p. 350), et *Correspondance de Catherine de Médicis*, t. V. Le prix Thérouanne a été partagé entre le comte de Ludres : *Histoire d'une famille de la chevalerie lorraine*; l'abbé Degert : *le Cardinal d'Ossat*; M. Laffleur de Kermaingant : *l'Ambassade de France en Angleterre sous Henri IV*, 1602-1605. Le prix Thiers a été partagé entre M. Germain Bapst : *Essai sur l'histoire du théâtre*, et le prince Georges Bibesco : *le Règne de Bibesco*. Le prix Marcelin Guérin a été partagé entre MM. Ch. Gavard : *un Diplomate à Londres*; J. Bédier : *les Fabliaux*; A. Chevrillon : *Sydney Smith et la renaissance des idées libérales en Angleterre au XIXe s.*; Max Leclerc : *l'Éducation et la société en Angleterre*. Le prix Bordin a été attribué en partie à MM. J. Jusserand : *Histoire littéraire du peuple anglais*, et G. Lenotre : *Paris révolutionnaire*; le prix Née à

M. P. DE LAGORCE, pour son *Histoire du second empire*. Sur le fonds du prix Montyon (destiné aux ouvrages les plus utiles aux mœurs), l'Académie a décerné des prix aux ouvrages suivants : *Fénelon et Bossuet*, par M. L. CROUSLÉ; *Hérodote historien des guerres médiques*, par M. HAUVETTE; *Renan, Taine et Michelet*, par M. Gabriel MONOD; *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*, par M. Fernand MAURY; *Saint Vincent de Paul et ses œuvres à Marseille*, par M. H. SIMARD; *le Capitaine de la Tour d'Auvergne*, par M. Émile SIMOND; *Grands artilleurs : Drouot, Sénarmont, Éblé*, par M. GIROD, de l'Ain; *Cambronne, sa vie civile, politique et militaire*, par M. Léon BRUNSCHWICG; *le Collège et le lycée d'Orléans* (1762-1892), par M. L.-H. TRANCHAU. Une partie du prix Monbinne a été attribuée à M. Armand DAYOT, pour son livre intitulé : *Napoléon raconté par lui-même;* et une partie du prix Lambert à M. J. DE LA FAYE, pour son livre sur *le Général de Laveaucoupet*.

— L'Académie des sciences morales et politiques a décerné le prix Odilon Barrot à M. PLANIOL, pour son *Histoire du droit public et privé de la Bretagne, depuis l'époque romaine jusqu'à la rédaction définitive de la coutume au XVIe siècle*.

— Le Congrès des sociétés savantes des départements s'est tenu, comme à l'ordinaire, pendant la semaine de Pâques. Voici, d'après *le Temps*, l'analyse des principales lectures qu'on y a entendues :

Dans la section d'*Archéologie*, mentionnons les mémoires de M. DEMAISONS, sur l'église N.-D.-de-l'Épine, près de Châlons-sur-Marne; de M. EUDES, sur l'architecture romane en Portugal (étude sur la cathédrale de Coïmbre, construite de 1160 à 1180 par deux Français, Bernard et Robert); de M. PASQUIER, sur le château de Foix; de M. MASSILLON-ROUVET, sur les enceintes de Nevers depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XVe siècle (cite les comptes de la porte du Croux, qui donnent le prix des matériaux employés dans la construction de la porte, du 1er mai 1394 à nov. 1398, sous les ordres d'Odenet Gendret et de Jehan de la Forest).

Dans la section de *Géographie historique et descriptive*, M. Ludovic DRAPEYRON traite de la grande carte topographique de la France, par Cassini. Cassini de Thury, qui l'entreprit sur l'ordre du roi, immédiatement après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), forma, pour en assurer la continuation, une société (1756) où figuraient beaucoup de membres de l'Académie des sciences et du parlement de Paris. Elle était presque terminée au moment de sa mort (1784). C'est son fils, le comte Cassini, qui l'acheva (1793).

Dans la section d'*Histoire et de philologie*, M. Joseph SALUC lit un mémoire sur plusieurs livres de notes et journaux de famille qui datent du XVIIe siècle et qui nous introduisent dans diverses classes de la société de cette époque. Ainsi les notes d'Amblard, notaire à Saint-Pons (Hérault), inscrites par lui, chaque année, sur les premiers feuillets de ses volumes de minutes, nous mettent au courant des événements poli-

tiques et des divers incidents des guerres de religion du Languedoc, qui y sont notés avec le plus grand soin. Dans un ordre d'idées bien différent, B. Cabrol, vicaire de la paroisse de Riols, inscrit seulement dans son livre ce qui concerne sa religion. On y remarque surtout un questionnaire latin sur la manière de se confesser. Dans un véritable livre de raison, Guillaume Chabbert, receveur des tailles au XVIIe siècle, relate surtout, avec une grande minutie de détails, ses nombreux procès et ses comptes. Les notes de B. Canivenc nous renseignent sur l'administration de ses biens et surtout de son casuel. Enfin, le livre de Pagès expose les divers procès soutenus au XVIIe siècle par les chirurgiens de Saint-Pons contre leurs confrères de Carcassonne.

D'après M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, le latin a été constamment employé dans les actes administratifs de cette contrée dès les temps les plus reculés jusqu'au milieu du XVIe siècle. Le plus ancien spécimen des documents écrits en français rencontré dans les Hautes-Alpes a été trouvé par M. Guillaume au pied du Pelvoux, dans les archives de Vallouise; il date de 1481 et a pour titre : *les Doléances de l'archiviste de l'Argentière*. A ce propos, M. Guillaume donne divers renseignements sur cinq mystères en langue romane, découverts récemment dans les Hautes-Alpes; sur plus de 800 cadastres existant dans les archives communales, et sur une belle collection de 1,800 volumes de minutes de notaires, de 1348 à 1790, déposés depuis quelques années aux archives de Gap.

Un curieux document conservé aux archives du département du Nord et communiqué par M. Finot rend compte de l'état de l'artillerie emmenée par le comte de Charolais, plus tard le duc Charles le Téméraire, dans sa campagne en France et au pays de Liège, qui commença le 22 mai 1465 et se termina le 25 janvier 1466, jour où cette artillerie fut embarquée à Louvain pour être ramenée dans l'arsenal de Lille. Cet état, à l'aide duquel on peut connaître le nombre d'armes et de munitions de toute nature mises hors d'usage ou dépensées à la bataille de Montlhéry (16 juillet 1465), indique jour par jour les dépenses faites pour la fourniture de la poudre, des flèches, arcs et cordes y servant, bombardes, serpentines, coulevrines, mortiers, *courtaux* (canons courts), veuglaires, ribaudequins, fauconnets, boulets de pierre ou de plomb (*plommets*), maillets de plomb, lances, piques et vouges (sorte de hallebarde), hoyaux, pelles et pics.

D'après M. Lempereur, le mot *acapte* a trois significations. Dans la première, c'est le droit perçu par le seigneur lorsqu'il baille un bien quelconque à un tenancier à cens, à *acapte* ou en emphytéose à perpétuité. La somme payée par le tenancier représente, avec le cens annuel, le prix de la chose concédée, et le mot *acapte* a le sens d'entrée. Avec la seconde signification, qui est très rare, c'est un droit qui se lève au moment de la concession faite par le seigneur au tenancier et qui se différencie de l'entrée en ce qu'il est d'une valeur beaucoup moindre et qu'il semble l'équivalent, au moment de la concession, de ce qu'est l'ar-

rière-acapte en cas de mutation. On le trouve même sous la forme de *prime-acapte*, par opposition à *arrière-acapte*. Enfin, dans sa troisième signification, *acapte* désigne quelquefois le droit payable en cas de mutation du seigneur ou de l'emphytéote. L'arrière-acapte, ou droit de mutation, a deux synonymes : *acapte* avec le troisième sens et investitures (*investitiones, vestiæ*). Il est d'origine postérieure à ce dernier terme, et, selon l'auteur, on ne le rencontre pour la première fois qu'en 1271, époque à partir de laquelle *arrière-acapte* et *investitures* figurent dans les actes souvent en même temps; il ne faut pas y voir deux droits différents juxtaposés, mais un double emploi ou une simple redondance de formules.

M. Charles Joret fait une communication sur l'étymologie du nom de Caen. Le nom de Caen, dans la plupart des textes latins du moyen âge, est *Cadomum*, parfois *Catomum* ou *Cathomum*; si l'on rapproche ces mots des noms contemporains de Rouen, *Rodomum*, *Rotomum* ou *Rothomum*, on est frappé de la ressemblance qu'ils présentent. Or, l'ancien nom de Rouen est *Rotomagus*; on est par suite autorisé à admettre que le nom primitif de Caen était *Cato-Magus* ou *Catu-Magus*; le dernier élément de ce composé est le mot celtique *magus* (champ), si commun dans la toponomastique gauloise; quant à *catus*, ce mot veut dire « combat » ou « bataille; » le nom de Caen aurait donc signifié « champ du combat » ou mieux « champ de bataille, » le mot celtique *catus* étant parfois, comme le mot français *bataille*, un nom d'homme. M. Joret a encore parlé de l'entrevue qui eut lieu, en janvier 1378, entre l'empereur Charles IV et le roi de France Charles V et qui eut un grand retentissement; les fêtes qui remplirent les quelques jours qu'il passa près du roi frappèrent vivement l'imagination populaire. Le grand nombre de manuscrits qui ont conservé le récit de cet événement curieux en est une preuve indéniable.

M. l'abbé Sabarthès, dans un travail sur la commanderie de Narbonne, ordre de Malte, fait connaître en quelques mots l'organisation de cet ordre, fondé en 1113 dans le Narbonnais, et les modifications qu'il a subies à raison de l'accession des biens du Temple à l'ordre de Saint-Jean et de la création des langues. La maison de Narbonne, affectée aux frères servants de l'ordre et unie aux maisons de Saint-Vincent d'Olargues, de la Bessière et de la Vinzelle, avait peu de valeur et donnait peu de revenus; elle ne reprit quelque importance qu'au XVIIe siècle, après la création de la Robine et du canal du Midi, qui favorisèrent le commerce des grains pour les maisons de l'ordre dans le Levant.

Après avoir décrit le train de maison luxueux des frères Lassalle, négociants en drap à Carcassonne en 1702, M. Camille Block, archiviste de l'Aude, montre la situation obérée de ces négociants, les manœuvres frauduleuses auxquelles, de concert avec le sieur Boucard, banquier à Toulouse, et le sieur Lamarque, marchand à Carcassonne, ils se livrèrent pour gruger leurs créanciers, et leur fuite en Italie avant la déclaration

de faillite. A propos de la vérification par experts des livres de commerce des frères Lassalle, M. Bloch fait voir les premières applications de la grande ordonnance de mars 1673, d'où notre législation commerciale est sortie quelquefois fort identique, particulièrement pour le titre II de notre Code de commerce.

— Le 20e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (Hachette) contient les mots de *Fossa* à *Genius;* on y peut signaler les articles *Frumentariae leges* et *Fundus* (G. Humbert), *Furiae* (Hild), *Gaesum* et *Galea* (S. Reinach), *Gemmae* (E. Babelon), etc.

— La Société de l'histoire de Paris avait, on le sait, réédité en 1886 le texte du *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. M. Auguste Longnon vient d'y ajouter un volume d'Introduction où il a résumé ce que Guérard, dans ses *Prolégomènes*, avait écrit sur la topographie du Polyptyque d'Irminon, sur les mesures et les monnaies qui y sont mentionnées, sur l'état des personnes et la condition des terres relevant au IXe siècle de la fameuse abbaye parisienne, enfin sur les redevances et les services auxquels étaient alors soumis ses tenanciers. Aux 180 pages où M. Longnon a donné ainsi la substance des *Prolégomènes* sur les points qui viennent d'être indiqués, M. Longnon a ajouté quatre appendices : 1° « Liste des religieux de Saint-Germain au temps d'Irminon, » d'après les *Confraternitates* de l'abbaye de Reichenau. 2° « Les plus anciens domaines de l'abbaye, » d'après une vingtaine de documents étudiés au point de vue strictement topographique; il ressort de cette étude que la portion du Polyptyque parvenue jusqu'à nous ne renferme la description que de la moindre partie des nombreuses possessions du monastère et que, sous les rois capétiens, l'abbaye n'en conservait qu'un fort petit nombre; ensuite M. Longnon donne un état des fiefs relevant de l'abbaye de St-Germain aux environs de l'an 1170; ce document était inédit. 3° « Les études de statistique comparée et le Polyptyque. » Ici M. Longnon, après avoir reproduit le résumé général de Guérard, corrige certaines fautes qu'avait commises l'éminent érudit; la plus notable concerne le chiffre de la superficie des forêts et des bois, qui, de 197,927 hectares, tombe à 17,000 seulement en chiffres ronds; c'est à M. Hulin, de Gand, qu'est due cette importante rectification. 4° « Les noms propres de personne au temps de Charlemagne, » travail considérable (p. 254-382), dû tout entier à M. Longnon. Le volume se termine par une table alphabétique. — Ce bref résumé suffira pour indiquer que la Société vient d'apporter une contribution capitale aux études de topographie et d'onomastique carolingiennes. — Le très savant éditeur a en même temps rédigé la table du texte du Polyptyque; elle contient les quatre parties suivantes : des noms géographiques anciens, des noms géographiques modernes, des noms de personne et des matières.

— L'article sur *Sébastien Cabot, navigateur vénitien,* inséré dans la *Revue de géographie* et dont nous avons déjà rendu compte en analysant cette dernière publication, a été tiré à part (Delagrave, 43 p. in-8°).

C'est, on se le rappelle, une critique véhémente du livre de M. Tarducci sur le célèbre navigateur, par un savant américaniste qui se cache sous les initiales B. A. V.

— M. Charles Joret a fait tirer à part le très intéressant article sur *Basville et l'épiscopat de Languedoc*, qu'il avait donné aux *Annales du Midi* (vol. VI et VII). On sait que dans ce mémoire (96 p. in-8°; Toulouse, Privat; Paris, Picard) l'auteur a utilisé la correspondance inédite du fameux intendant, conservée à la bibliothèque Méjanes. Les textes se rapportent aux diocèses de Mirepoix, Viviers, Agde, Nîmes, Castres, Carcassonne, Saint-Papoul, d'Albi, Narbonne et Toulouse.

— On a fait un certain bruit l'an dernier autour du fils de Louis XVI, dont, pour la seconde fois, on crut utile d'exhumer les ossements et de les soumettre à une analyse médicale. M. Paul Cottin a profité de l'occasion pour rééditer l'ouvrage de Chantelauze sur *Louis XVII* (Firmin-Didot, in-12); mais il ne l'a pas reproduit en entier : il a retranché tout ce qui ne se rapporte pas directement à la personne même de Louis XVII et il y a inséré quelques documents sur le cœur du royal enfant qu'il avait déjà publiés dans la *Revue rétrospective*. L'ouvrage de Chantelauze se trouve ainsi remis au point.

— La librairie Plon a réédité, et elle a bien fait, d'intéressants extraits d'une *Histoire du Dix-huit Fructidor*, publiée en 1821 par le chevalier de Larue, un des députés déportés à Sinamari (*la Déportation des députés à la Guyane*, x-174 p. in-8°). L'auteur était le beau-frère du baron Hyde de Neuville, dont il partagea les aventures et les périls. Traité pendant l'Empire en suspect, la Restauration lui assura enfin la considération et le repos; il fut nommé garde des archives de France en remplacement de Daunou et conserva ces fonctions presque jusqu'à son dernier jour; il mourut en août 1830.

— La librairie Alcan a publié, sur *Napoléon et la société de son temps*, un important volume par M. P. Bondois, sur lequel nous reviendrons (*Bibliothèque d'histoire contemporaine*, 445 p. in-8°; prix : 7 fr.).

— M. l'abbé Albanès a fait paraître le tome I de sa *Gallia christiana novissima* (Montbéliard, Hoffmann); il comprend l'archevêché d'Aix, les évêchés d'Apt et de Fréjus.

— M. A. Brutails a fait tirer à part l'*Étude sur la Chambre de commerce de Bordeaux*, qui a été publiée dans les Actes de l'Académie de Bordeaux (1893).

— La librairie Welter a distribué le premier numéro de la *Revue internationale des archives, des bibliothèques et des musées*, que nous avons annoncée plus haut. Il contient, outre un Avertissement, où le but de la publication est indiqué avec une grande précision, un *leading article* de M. Ch.-V. Langlois sur la science des archives. Dans la Chronique, nous signalerons une longue note de M. Ernest G. Atkinson sur les changements et améliorations apportés au P. R. Office de Londres pendant ces neuf dernières années.

— La *Revue politique et parlementaire,* dirigée par M. Marcel Fournier, a été partout très favorablement accueillie. Si son succès s'accentue, elle pourra exercer une heureuse influence sur le monde parlementaire. Elle compte donner une place de plus en plus grande aux études historiques sur la période postérieure à 1789. — Le numéro de mai contenait une étude très solide sur *la Pairie sous la Restauration.*

— M. Gédéon Huet vient de publier (Bouillon) le *Catalogue des mss. allemands de la Bibliothèque nationale.*

— M. Franz Funck-Brentano vient de terminer la table des Archives de la Bastille. Grâce à ce travail, qui renvoie non seulement aux pages de l'inventaire imprimé, mais encore aux feuillets des dossiers manuscrits, on pourra désormais consulter cette volumineuse collection, si importante pour l'histoire administrative, politique et sociale des deux derniers siècles. L'auteur a lui-même mis plus d'une fois à profit ces précieux dossiers (cf. p. 412); nul doute que son exemple soit bientôt suivi par beaucoup de chercheurs; le XVIIIe siècle est à la mode, et il y a encore beaucoup de faits nouveaux à dire et quantité de vieilles erreurs à élaguer.

— On sait quel intérêt présentent pour l'histoire politique et administrative les comptes municipaux du moyen âge. Tout événement intéressant se traduisant par une dépense, ces documents mentionnent les moindres faits, soit politiques, soit militaires. M. l'abbé Breuils a donc été bien inspiré en publiant les *Comptes des consuls de Montréal-du-Gers* pour les années 1411-1413 (Bordeaux, Gounouilhou, 1895, in-4°; extrait des *Archives historiques de la Gironde*). Ces documents sont pleins de renseignements sur les affaires de ces années agitées et sur les agissements du connétable Bernard d'Armagnac. Le texte, en langue vulgaire, fourmille de termes techniques et d'expressions intéressantes, et sera aussi utile pour les philologues que pour les historiens. Souhaitons que la suite de cette précieuse publication ne se fasse pas trop attendre.

— M. l'abbé Douais, auquel on doit une édition du *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse,* a entrepris, sous le titre de *Mélanges* (Toulouse, Privat, 1894, in-8°), la publication de quelques textes relatifs à cette célèbre abbaye. Le premier fascicule renferme une vie de saint Raimond, lequel vivait à la fin du XIe et au début du XIIe siècle; cette vie très récente n'a que peu de valeur historique; elle date du XVe siècle. M. Douais y relève pourtant une phrase importante sur la construction de l'église de Saint-Sernin. A la suite de ce texte de faible valeur, on trouve une bulle d'Alexandre III demandant à l'abbé languedocien des secours contre Frédéric Barberousse et une pancarte d'Innocent III énumérant les possessions du monastère toulousain en 1216. Cette dernière pièce est certainement authentique, mais l'expédition originale n'est pas exempte de fautes; l'exemplaire conservé à Toulouse est peut-être une copie figurée exécutée à Saint-Sernin même; cette simple hypothèse expliquerait les fautes de transcription relevées par M. l'abbé Douais.

— Jeanne d'Arc était-elle champenoise? Était-elle lorraine? La question a été débattue jusqu'à ces temps avec ardeur, à grand renfort de textes et de raisonnements. M. l'abbé Misset paraît avoir dit le dernier mot sur le sujet, et tout esprit non prévenu, après avoir lu son mémoire (*Jeanne d'Arc champenoise*, Paris, Champion, 1895, in-8°), devra se rendre aux arguments décisifs que l'auteur a réunis et présentés en termes excellents et humoristiques. L'héroïne naquit, il est vrai, à Domremy, mais non pas dans le Domremy féodal, mouvant du Barrois et par conséquent terre lorraine; la maison de son père était dans le Domremy français, qu'un ruisseau sépare de l'autre partie du village. Ce ruisseau jouait un rôle important dans les travaux des savants lorrains; le cours en avait, disait-on, été modifié au XVIIIe siècle, et au XVe il avait englobé la maison natale de la Pucelle. M. Misset prouve que c'est là une simple légende. Jeanne d'Arc elle-même se disait de la partie de Domremy unie à la paroisse française de Greux, et, convenons-en, elle devait être mieux informée que tel ou tel de ses contemporains. Villon l'a, il est vrai, appelée la *bonne lorraine*, mais le témoignage du grand poète ne peut guère être opposé au dire de la principale intéressée.

— Sous le titre de *Questions de chronologie et d'histoire*, M. le chanoine Reusens a publié une critique extrêmement sévère de la table des diplômes relatifs à l'histoire de Belgique dressée par M. A. Wauters (Louvain, 1893, in-8°); il a pu prouver sans grand'peine que l'entreprise n'avait pas été exécutée avec tout le soin désirable et portait des marques indéniables de légèreté et de précipitation, pour ne pas dire plus. M. Wauters a voulu répliquer, il aurait peut-être été mieux inspiré en gardant le silence; sa protestation n'a eu pour résultat que de donner occasion à une nouvelle attaque plus sévère que la première et non moins justement motivée. — M. Reusens s'est ensuite attaqué au Cartulaire de Saint-Lambert de Liège, de MM. Bormans et Schoolmesters (*Une publication récente de la commission royale d'histoire*, Louvain, 1891, in-8°). Espérons que ces attaques virulentes, qui paraissent malheureusement justifiées, décideront les savants belges à modifier leurs anciennes méthodes de travail et à prendre plus souvent exemple sur leurs confrères de France et d'Allemagne.

— On trouvera un réel intérêt à lire l'ouvrage de M. J.-Charles Bonnet : *Le village de Croissy-sur-Seine* (Angers, imp. Burdin; tiré par souscription à 116 exemplaires). Le premier volume, seul paru, se rapporte aux seigneurs de ce village, qui était autrefois un fief mouvant d'abord du sire de Neauphle, puis du sire de Montmorency et enfin des princes de Condé; à la fin du dernier siècle, il appartenait à Jean Chanorier qui joua un certain rôle pendant la Révolution par ses entreprises agricoles et par ses relations avec Mme Campan, les Vergennes, Joséphine de Beauharnais et ses deux enfants, qui trouvèrent asile pendant quelque temps dans ce village relativement tranquille au moment de la Terreur. Tout le long chapitre sur Chanorier appartient

à l'histoire générale, comme le chapitre sur François Patrocle, un des prédécesseurs de Chanorier, intéresse l'histoire littéraire si, comme M. Bonnet en a émis l'ingénieuse supposition, c'est dans la famille de ce Patrocle que Molière a pris les principaux types de son *Tartufe*.

LIVRES NOUVEAUX. — HISTOIRE LOCALE. — *Boudet.* La Jacquerie des Tuchiens, 1363-1384. Champion. — *R. Kerviler.* Un centenaire : le procès de 132 Nantois. Ibid. — *Abbé Ricaud.* La Bigorre et les Hautes-Pyrénées pendant la Révolution. Ibid. — *A. Steyert.* Nouvelle histoire de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes. Tome I, depuis les temps préhistoriques jusqu'à la chute du royaume burgonde. Lyon, Bernoux et Cumin. — *Fleury-Bergier.* L'île de Corse, 1736-1800. Besançon, impr. Jacquin (Bull. acad. des sciences de Besançon. 1894).

Belgique. — L'Académie royale de Belgique vient de publier le mémoire couronné de M. P. ALEXANDRE sur *le Conseil privé aux anciens Pays-Bas* (Bruxelles, Hayez, 420 p. in-8°). Après avoir exposé les origines de cette institution, l'auteur l'étudie de 1531 à 1702, puis il examine les systèmes administratifs qui le remplacèrent sous l'occupation française et étrangère de 1702 à 1725, enfin il raconte son histoire sous le gouvernement autrichien de 1725 à 1794. La deuxième partie retrace l'histoire interne du Conseil privé, sa composition, ses attributions, sa compétence et ses prérogatives. Des listes de personnages et des notices biographiques complètent ce solide travail.

— Dans les *Mélanges Julien Havet,* M. H. PIRENNE a fait paraître une intéressante notice sur *la Chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIIIe siècle* (Paris, Leroux).

— Notre collaborateur M. Paul FREDERICQ a consacré deux études aux *Documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue,* dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique.* Il y rectifie les travaux de M. Ulysse Robert (*Bullaire du pape Calixte II*) et jette un jour nouveau sur la situation religieuse du pays de Liège à la fin du XIIe siècle.

— M. Alph. WAUTERS a publié le fruit de longues et de patientes recherches dans son travail *Les plus anciens échevins de la ville de Bruxelles,* essai d'une liste complète de ces magistrats pour les temps antérieurs à 1339 (54 p.). L'auteur a pu remonter jusqu'à l'année 1135.

— M. Ch. PIOT, archiviste général du royaume, dans le t. XI de la *Correspondance du cardinal de Granvelle* (Bruxelles, Hayez, LXXII-772 p.) publie environ 230 documents de l'année 1582. On y trouve surtout des détails sur les capitulations de Bruges, d'Ypres et de Gand, sur l'affaire de Cambrai, sur les affaires d'Écosse, d'Angleterre et de France.

— Les livraisons CXXIV-CXXVII de la *Bibliotheca Belgica* de MM. VANDER HAEGHEN, ARNOLD et VANDEN BERGHE contiennent la table des marques typographiques des imprimeurs des Pays-Bas, des annotations très précieuses sur les chambres de rhétorique des petites villes et des villages de la Belgique depuis leur origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ainsi qu'une foule de notices sur des plaquettes rarissimes,

tirées la plupart de la Bibliothèque de l'Université de Gand (Gand, Vyt et Vuylsteke).

— Les deux volumes de M. Ch. Wœste, ministre d'État et l'un des chefs de la droite cléricale à la Chambre belge, intitulés *A travers dix années*, contiennent des études politiques et sociales et des mélanges historiques et littéraires se rattachant tous à l'histoire contemporaine de la Belgique (Bruxelles, Société belge de librairie, 462 et 482 p.).

— M. J.-P. Waltzing, professeur à l'Université de Liège, vient de publier une magistrale *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, depuis les origines jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident. Ce mémoire, couronné par l'Académie royale de Belgique, fera sensation dans le monde savant (Bruxelles, Hayez, 528 p.). Un second volume, qui paraîtra sous peu, contiendra le recueil complet des inscriptions grecques et latines relatives aux collèges de tous genres, à l'exclusion des collèges sacerdotaux, et des tables détaillées.

— Le second volume des *Essais et études* d'Émile de Laveleye contient des articles parus de 1875 à 1882 dans la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Belgique*, les grandes revues anglaises, etc. Les sujets les plus variés y sont traités, tels que : l'Avenir religieux des peuples civilisés; l'Afrique centrale et la Conférence géographique de Bruxelles en 1877; l'Angleterre et la Russie en Orient (1880); le Président Garfield; la Question égyptienne (1882); les Français, les Anglais et le Comité international sur le Congo en 1882, etc. (Gand, Vuylsteke; Paris, Alcan; 420 p.).

Livres nouveaux. — *Jules Leclercq*. A travers l'Afrique australe (Cap, Orange, Transvaal, Natal). Paris, Plon, 312 p. — *Lieut. Ch. Lemaire*. Congo et Belgique. Bruxelles, Castaigne, 256 p., et nombreuses illustrations. — *A. Wins*. Les métiers de Mons. Mons, Dequesne, 148 p. — *P. Soullier*, S. J. Le plain-chant, histoire et théorie. Tournai, libr. Saint-Jean, 328 p. — *H. Francotte*. L'antidosis en droit athénien. Bruxelles, Hayez, 60 p. — *E. Poffé*. Antwerpen in de xviiie eeuw, voör den inval der Franschen. Gand, Siffer, 326 p. — *V. Brants*. Les théories économiques aux xiiie et xive siècles. Louvain, Peeters; Paris, Lecoffre, 280 p.

Pays-Bas. — Dans la séance de janvier de l'Académie royale, M. Holwerda a communiqué une intéressante étude sur les mystères d'Éleusis, dont il décrit la scène et l'esprit, d'après les sources ingénieusement mises en rapport entre elles.

— On annonce la première livraison de l'*Oorkondenboek van Groningen en Drente* (Wolters, Groningue), par les soins de la Société historique de Groningue. La livraison contient 176 chartes jusqu'en 1288, dont une vingtaine était inconnue, tandis que la grande majorité des autres était imprimée antérieurement, mais d'une manière défectueuse. On remarque la reproduction très bien faite des sceaux les plus importants de cette contrée.

— M. Knuttel publie le second volume de son livre sur l'histoire

des catholiques néerlandais dans le temps de la République des Provinces-Unies (*De toestand der nederlandsche Katolieken tydens de Republiek*, chez Nyhoff, la Haye). Le volume s'occupe de la condition des catholiques néerlandais pendant le XVIIIe siècle, lorsque, comme on sait, une partie du clergé catholique néerlandais fonda l'église dite des Vieux-Catholiques; les dissensions relatives à ce schisme forment la partie la plus intéressante de ce volume.

— M. Kræmer, d'Utrecht, nous a donné, avec une introduction française, la correspondance entre le diplomate Pierre de Groot et l'historien Wicquefort (1668-1674), qui donne des renseignements non sans quelque importance sur le rôle du premier dans les années 1670 et suivantes comme ambassadeur à Paris et dans les négociations de 1672 avec Louis XIV sur la paix (*Werken van het Utrechtsch Genootschap*, 3e série, n° 5).

— Dans ses *Bydragen*, M. Fruin a publié une étude très remarquable sur les projets de guerre du stathouder Guillaume II en 1650; il y donne l'histoire véritable de ces projets, dont d'Estrades a parlé dans ses prétendus Mémoires. De nouvelles découvertes permettent d'éclaircir le rôle de la France et du stathouder dans les négociations qui devaient avoir pour but une nouvelle guerre de la République comme alliée de la France contre l'Espagne. Le même numéro des *Bydragen* nous apporte une longue étude de M. de Geer van Gutfaas sur l'histoire de l'évêché d'Utrecht pendant les Xe et XIe siècles, qu'il expose dans un récit serré en combinant les rares indications fournies par les sources.

— M. Klerk de Reus a fait paraître en langue allemande, par les soins du *Bataviaasch Genootschap*, un aperçu très habile de l'histoire des institutions de la Compagnie des Indes orientales, sous le titre de *Geschichtlicher Ueberblick der administrativen, rechtlichen und finanziellen Entwicklung der Niederlændisch-Ostindischen Compagnie* (Batavia, 1894). Une grande quantité d'appendices importants enrichit cet ouvrage remarquable, qui est pour ainsi dire une nouvelle édition du livre bien connu de Saalfeld.

— M. de Bas a présenté, dans les *Verslagen* de la Société pour les sciences militaires, un mémoire très utile sur les archives qui peuvent servir à ceux qui s'occupent de l'étude de l'histoire militaire des Pays-Bas, soit dans les Pays-Bas eux-mêmes, soit dans les pays adjacents.

Allemagne. — Le 9 avril est mort le Dr E. Steindorff, professeur ordinaire des sciences auxiliaires de l'histoire, âgé de cinquante-cinq ans. On lui doit les *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich III* (2 vol. 1874-1881). — Le 15 avril est mort, âgé de quarante et un ans, à Meiningen, Carl Kiesenwetter, qui avait composé plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'occultisme et du spiritisme. — Le 20 avril est mort le Dr Gustav Hirschfeld, professeur ordinaire d'archéologie classique à l'Université de Kœnigsberg, âgé de quarante-sept ans. De 1875 à 1877 il dirigea les fouilles d'Olympie et prépara avec Curtius et Adler la

grande publication relative à ces fouilles (5 vol. 1876-1881). Dans les mémoires et les comptes-rendus des séances de l'Académie de Berlin il a publié d'importants travaux sur les inscriptions et les monuments de l'Asie-Mineure et sur les Hittites. — Le 30 avril est mort le Dr Gustav Freytag, âgé de soixante-dix-huit ans; il était à la fois historien et romancier; ses *Bilder aus der deutschen Vorzeit*, qui ont joui d'un grand succès, comptent parmi les livres qui ont contribué à former ce qu'on pourrait appeler le patriotisme littéraire de l'Allemagne.

— Le Dr Piloty a été nommé professeur ordinaire de droit public à l'Université de Wurzbourg; le Dr Thræmer, professeur extraordinaire d'archéologie à Strasbourg; le Dr Muther, professeur extraordinaire d'histoire de l'art à Rostock; le Dr G. Buchholz a été nommé privatdocent pour l'histoire à l'Université de Leipzig et chargé d'un cours au séminaire historique; le Dr Tangl a été nommé professeur extraordinaire des sciences auxiliaires de l'histoire et directeur de l'École des archives à l'Université de Marbourg.

— L'Académie des sciences de Prusse a entrepris, comme on sait, de publier un *Corpus scriptorum ecclesiasticorum graecorum;* le premier volume des œuvres d'Hippolyte est sous presse; aussitôt après on imprimera le traité d'Origène contre Celse. — Dans la collection des *Acta Borussica* elle a décidé de faire paraître la Correspondance entre le roi Frédéric-Guillaume Ier et le prince Léopold d'Anhalt, une histoire de la politique suivie par la Prusse en ce qui concerne le commerce des céréales jusqu'en 1713, une histoire des salines et de l'industrie de la laine en Silésie au XVIIIe s. — Elle a nommé membre correspondant pour la classe de philosophie et d'histoire le Dr Wilhelm Radloff, directeur du musée d'ethnographie à Saint-Pétersbourg. — Elle a voté 1,500 m. au Dr Buresch, à Athènes, pour un voyage topographique en Asie-Mineure; 900 m. au prof. Grube, de Berlin, pour la publication d'un ms. en langue Ju-tschen qui se trouve à la bibliothèque royale de Berlin; 900 m. au prof. Garbe, de Kœnigsberg, pour continuer son édition d'Apastamba-Sutra; 2,700 m. au Dr Puchstein pour des recherches sur les murs de la ville de Paestum.

— Mme veuve Wentzel-Heckmann a légué à l'Académie des sciences une somme d'un demi-million de marcs pour la création d'une « Fondation Wentzel-Heckmann » destinée à favoriser les grandes recherches scientifiques, dans n'importe quel domaine.

— Le prof. Th. Mommsen avait, à l'occasion du cinquantenaire de son doctorat, reçu de ses amis et de ses élèves un cadeau de 28,000 m.; il a mis cette somme à la disposition de l'Académie pour continuer l'édition des monnaies grecques et romaines; l'Académie a aussitôt chargé le prof. Kubitschek, de Vienne, de publier les monnaies d'Asie-Mineure. Dans la première section des monnaies du Nord de la Grèce, le premier demi-volume (Dacie et Mésie) sera bientôt mis sous presse; puis on commencera le second (Thrace). Ajoutons à ce propos que l'illustre

savant, dont le désintéressement égale l'érudition, et qui vient d'être nommé membre associé de l'Académie des inscriptions, a protesté très vivement dans *Die Nation* du 15 juin contre la légende calomnieuse qui l'accusait d'avoir attaqué l'empereur Napoléon III en 1870, après avoir été stipendié comme collaborateur de la *Vie de César*. M. Mommsen n'a jamais collaboré à la *Vie de César;* il a été membre de la Commission internationale chargée de publier les œuvres de Borghési et il a refusé de toucher aucune rétribution pour son travail.

— Pendant l'exercice de 1894-1895, la direction des « Monumenta Germaniae historica » a fait paraître les ouvrages suivants : 1° *Chronica minora saec. IV-VII,* vol. II, 2e part., et III, 1re part., éd. Th. Mommsen (Auctores antiquissimi); 2° *Leges Visigothorum antiquiores,* éd. Zeumer; *Hincmarus de Ordine palatii,* éd. Krause (Leges); 3° *Epistolae saec. XIII,* éd. Rodenberg; *Epistolarum tom. II, p. II, Gregorii papae registrum L. X-XIV,* éd. L. Hartmann; *Epistolarum tom. IV aevi Karolini,* t. II, éd. E. Duemmler (Epistolae).

— L'Université de Königsberg a reçu du Dr Simon une somme de 2,000 m. pour un concours sur le sujet suivant : « A quelle époque et à quel point de vue les chefs d'États qualifiés aujourd'hui de Grands ont-ils reçu ce surnom et pourquoi cette épithète a-t-elle été plus tard tantôt confirmée, tantôt abandonnée? »

— Une Société pour le folk-lore et les dialectes de Bavière s'est fondée à Wurzbourg sous la présidence du prof. Brenner. Des sociétés semblables se sont fondées encore en Silésie et en Poméranie.

— Le Bulletin des livres, mémoires et cartes parus dans le domaine de la géographie, qui paraissait chaque année dans la revue de la « Gesellschaft für Erdkunde » à Berlin, paraîtra désormais en une publication séparée, sous le titre de *Bibliotheca geographica;* le 1er vol. est déjà paru.

— Le prof. Arthur Boehtlingk, de Carlsruhe, à l'occasion de son procès avec l'archiviste Obser, a publié un mémoire intitulé : *Der Rastatter Gesandtenmord vor dem Karlsruher Schœffengericht* (Heilbronn, Hörning, 1895).

— Le lieutenant-colonel Dahm a trouvé près d'Ehrenbreitstein sur le Rhin, en face de Coblentz, les ruines d'un castellum romain.

— Le Dr Lindner, professeur à Halle, a été chargé par l'empereur Guillaume II de rédiger un résumé de la guerre franco-allemande, à l'occasion du 25e anniversaire des victoires remportées par l'Allemagne.

— Une polémique assez vive a éclaté il y a deux ans entre M. von Below et M. G. Schmoller au sujet de la police des poids et mesures dans les villes allemandes du moyen âge. Dans ses ouvrages sur l'origine des communes urbaines (*Die Entstehung der deutschen Stadtgemeinde,* 1889, et *der Ursprung der deutschen Stadtverfassung,* 1892), M. von Below ne voulait voir dans ces dernières que des continuations des communautés rurales (*Landesgemeinde*) primitives et soutenait

qu'elles avaient exercé cette police en vertu d'un droit ancien que le *Sachsenspiegel* reconnaissait encore au *Bauermeister*. Par contre, M. Schmoller soutenait que la police des poids et mesures avait toujours été un droit régalien et que les communes urbaines ne l'avaient exercé que par délégation ou concession du pouvoir souverain (*Jahrbuch für Gesetzgebung*, vol. XVII, p. 289). Sous le titre *Ueber die Verwaltung des Mass-und Gewichtswesens in Deutschland wæhrend des Mittelalters*, M. Georg Küntzel reprend la controverse en détail dans le recueil des *Staats-und Socialwissenschaftliche Forschungen* de M. Schmoller, et accumule les textes empruntés aux sources les plus diverses et échelonnés depuis l'époque précarolingienne jusqu'au XVIe siècle afin de démontrer que la police des poids et mesures a, dès le début, été une prérogative de la puissance publique et qu'elle n'a jamais complètement perdu ce caractère.

Livres nouveaux. — Documents. — *Grünhagen* et *Wachter*. Akten des Kriegsgerichts von 1758 wegen der Kapitulation von Breslau, 24 nov. 1757 (Scriptores rer. silesic., vol. XV), Breslau, Max. — *Stieve*. Briefe und Acten zur Geschichte des 30 jæhr. Krieges. Vol. VI, vom Reichstag 1608 bis zur Gründung der Liga. Munich, Rieger. — Monumenta Germaniae historica. Epistolarum tomi II pars 2 et tomus IV. Berlin, Weidmann. — Nuntiaturberichte aus Deutschland : Nuntiatur des Pallotto, 1628-1630. Berlin, Barth. — *E. Joachim*. Die Politik des letzten Hochmeisters in Preussen Albrecht von Brandenburg; 3e partie, 1521-1525. Leipzig, Hirzel (Publicationen aus den preuss. Staatsarchiven).

Histoire générale. — *J. Næher*. Die militærarchitektonische Anlage der mittelalterlichen Stædtebefestigung. Strasbourg, Trübner. — *M. Ritter*. Deutsche Geschichte im Zeitalter der Gegenreformation. Vol. II, 1586-1618. Stuttgart, Cotta. — *Gimbel*. Tafeln zur Entwickelungsgeschichte der Schutz- und Trutzwaffen in Europa, VIII-XVII Jahrh. Bade, Spiess. — *A. Beer*. Die Staatsschulden und die Ordnung des Staatshaushalts unter Maria Theresia. Leipzig, Freytag. — *Hopfen*. Kaiser Maximilian II und der Kompromisskatholizismus. Munich, Rieger. — *Fastenrath*. Christoph Colombus. Dresde, Reissner. — *M. Wagner*. Das Zeidelwesen und seine Ordnung im Mittelalter und in der neueren Zeit. Munich, Kellerer. — *Focke*. Charlotte Corday. Leipzig, Duncker et Humblot. — *Lœwenstein*. Geschichte der Juden in Kurpfalz. Francfort-sur-le-Mein, Kauffmann. — *Mucke*. Horde und Familie in ihrer urgeschichtlichen Entwickelung. Stuttgart, Enke.

Autriche-Hongrie. — La Société des sciences de Prague a élu comme membre étranger le Dr A. Weber, professeur de philologie hindoue à l'Université de Berlin.

— Le Dr Schrauf a été nommé archiviste de l'Université de Vienne.

— Une société pour le folk-lore en Autriche s'est fondée à Vienne; elle publiera une revue.

— Le Dr O. Benndorf, professeur à Vienne, à l'aide de fonds fournis par des particuliers et par le ministère autrichien, se propose d'entreprendre de vastes fouilles à Éphèse, en particulier sur l'emplacement du temple d'Artémis.

— Le Dr Heberdey doit publier prochainement les résultats des

voyages archéologiques en Cilicie pendant les années 1891-92 dans les *Denkschriften* de l'Académie de Vienne.

LIVRES NOUVEAUX. — Quellen zur Geschichte der Stadt Wien. 1re partie : Regesten aus in- und auslændischen Archiven, mit Ausnahme der Archiven der Stadt Wien. Vienne, Konegen. — *Ladewig* et *Müller*. Regesta episcoporum Constantiensium. Vol. I, 517-1293. Innsbruck, Wagner. — *Thalcic*. Monumenta historica liberae regiae civitatis Zagrabiae. Vol. II. Diplomata 1400-1499. Agram. — *J. von Waldstætten*. Strategische Grundsætze in ihrer Anwendung auf den Feldzug in Italien, 1866. Vienne, Saidel. — Wappenbuch der Stædte und Mærkte der gefürsteten Grafschaft Tirol. Innsbruck, Wagner. — *J. von Zahn*. Steiermark im Kartenbilde der Zeiten. Graz.

Angleterre. — Le Rév. Robert PAYNE-SMITH, mort le 31 mars dernier à l'âge de soixante-dix-sept ans, avait donné une traduction en anglais de l'Histoire ecclésiastique de Jean d'Éphèse; on lui doit en outre le catalogue des mss. syriaques de la Bodleienne (1864), et il laisse inachevé un *Thesaurus syriacus* qui a été l'œuvre de sa vie.

— Le centenaire de la mort de Gibbon a été célébré l'an dernier en Angleterre avec un certain éclat; la *R. historical Society*, qui avait eu l'initiative de cette solennité, en a consacré le souvenir par une brochure luxueusement imprimée contenant le rapport du secrétaire, M. Hubert HALL, le discours prononcé par le président de la Société, Sir E. GRANT DUFF, une adresse lue à l'occasion du centenaire par M. Frédéric HARRISON et le catalogue des mss., livres, portraits et reliques exposés au British Museum en nov. 1894 (*Gibbon Commemoration 1794-1894*; 52 p. gr. in-8°, avec un portrait d'Ed. Gibbon).

— Lord ACTON a été nommé professeur d'histoire moderne à l'Université de Cambridge en remplacement de sir John Seeley, décédé.

— M. Thomas HODGKIN vient d'ajouter deux nouveaux volumes à sa grande histoire : *Italy and her invaders* (Oxford, Clarendon press), le t. V est consacré à l'invasion lombarde, 553-600, et le tome VI au royaume lombard, 600-744.

— Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui l'admirable *History of english law before the time of Edward I*, que viennent de nous donner MM. POLLOCK et MAITLAND (Cambridge, University press, 2 vol. Prix : 40 sh.). Tous ceux qu'intéresse l'histoire de l'Angleterre au moyen âge devront consulter ces deux volumes, qui laissent loin derrière eux tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur ce beau et difficile sujet.

États-Unis. — Ont paru dans la série des *Études de l'Université John Hopkins en science historique et politique* : S. B. WEEKS. *L'État et l'Église dans la Caroline du Nord*. — A. F. BENTLEY. *La condition du fermier de l'Ouest, illustrée par l'histoire économique d'une cité du Nébraska*. — B. C. STEIHER. *Histoire de l'esclavage dans le Connecticut*. — E. W. BERNIER. *Le gouvernement local dans le Sud et le Sud-Ouest*. — J. HAYNES. *L'élection populaire des sénateurs des États-Unis*. — J. H. HOLLANDER. *Le chemin de fer du Sud de Cincinnati*. — J. SPENCER BAS-

SETT. *Les origines constitutionnelles de la Caroline du Nord, 1663-1729.* — H. R. Mac IWAINE. *La lutte des Dissidents protestants pour la tolérance religieuse en Virginie.* — S. C. HUGHSON. *Les pirates de Caroline et le commerce colonial, 1670-1740.* — G. H. HAYNES. *La représentation et le suffrage dans le Massachusets, 1620-1691.* — J. A. JAMES. *Les institutions anglaises et l'Indien américain.* — J. S. REEVES. *Les origines de l'État libre du Congo au point de vue international.* — E. L. WHITNEY. *Le gouvernement de la colonie de Caroline du Sud.*

Suisse. — MM. J. ESCHER et P. SCHWEIZER continuent activement la publication de l'*Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich.* Le tome III, comprenant les années 1255 à 1264, vient d'être terminé (Zurich, 1894-1895, in-4° de 412 p.) ; il est muni, comme les précédents volumes, d'une table de noms de lieux et de personnes, et il sera complété par une carte qui paraîtra dans le courant de l'année.

— La Société générale d'histoire suisse vient de publier la troisième et dernière livraison de l'Histoire de l'historiographie suisse par Georges DE WYSS (*Geschichte der Historiographie in der Schweiz.* Zurich, 1894-1895, in-8° de XII et 338 p.; voy. *Revue,* t. LVII, p. 233). Ce travail, fait par M. G. MEYER DE KNONAU, en collaboration avec des élèves du maître zuricois, sera utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire suisse et précieux à tous ceux qui ont connu, c'est-à-dire aimé, Georges de Wyss.

— Sous le titre de *Souvenirs du Danemark* (Genève, 1895, une élégante brochure in-8° de 70 p. avec 43 autotypies), M. le professeur H.-J. GOSSE a réuni une description de ce pays, des notes archéologiques et une curieuse dissertation sur les origines de l'ornementation irlandaise; d'après lui, deux styles se sont trouvés en présence en Irlande, l'un venant directement des hauts plateaux de l'Asie, l'autre venant aussi de l'Orient, se développant en Syrie et en Égypte, adopté par les Coptes et transporté à travers la Méditerranée et les Gaules par des moines chrétiens jusque dans la verte Érin.

— Le tome XX du *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* (Zurich, 1895, in-8°) contient (p. 1-36), sur la plus ancienne alliance des cantons primitifs de la Suisse (*Das ælteste Bündnis der Schweizer Urkantone*), un mémoire excellent. L'auteur, M. Harry BRESSLAU, professeur à Strasbourg, prouve d'abord que la plus ancienne alliance des Waldstætten, l'*antiqua confederatio,* à laquelle fait allusion la charte de 1291, n'a pas été conclue vers 1245, mais bien pendant le grand interrègne ou sous Rodolphe de Habsbourg; puis, dans quelques pages d'une étude diplomatique aussi serrée qu'ingénieuse, il reconstitue le texte de cette première alliance et montre qu'elle n'avait rien d'hostile aux Habsbourg. Ce premier pacte fut renouvelé en 1291 et prit alors un caractère révolutionnaire par l'adjonction d'un nouvel article. Celui-ci suffit à justifier l'opinion, générale maintenant, qui fait dater de 1291 l'émancipation des Waldstætten et la fondation de la Confédération dont les six siècles d'existence ont été fêtés par la Suisse entière il y a quatre ans.

Italie. — Les fêtes pour le troisième centenaire de la mort du Tasse ont donné lieu à beaucoup de publications importantes; signalons au premier rang deux biographies du poète, l'une par V. Prinzivalli, et l'autre par A. Solerti. La première est en forme synthétique, l'autre au contraire très détaillée. Celle-ci se divise en trois volumes; le tome II constitue une sorte de correspondance diplomatique du Tasse comprenant 117 lettres du poète qui ne figuraient pas dans l'*Epistolario* publié par C. Guasti; 337 lettres de diverses personnes servent à éclairer sa vie et son œuvre littéraire. Dans le tome III on a reproduit plusieurs médailles et bustes du Tasse, ainsi que vingt-trois autres portraits du poète. Suivent une importante collection de documents inédits, la bibliographie du Tasse, etc. A l'aide de ces documents et d'autres encore, Solerti a composé la biographie du poète qui remplit le premier volume. Nous y voyons se former et s'obscurcir une intelligence d'élite, qui travailla sans cesse, au milieu de douleurs physiques et morales et sous l'oppression d'une cruelle maladie mentale. Après avoir fini la *Gerusalemme liberata,* c'est-à-dire vers 1575, il devint fou et le mal ne fit que s'aggraver jusqu'à sa mort, le 25 avril 1595. Les contemporains et ses amis les plus fidèles le croyaient fou; à cet égard, le témoignage du P. Angelo Grillo est d'une importance exceptionnelle; le Tasse lui-même s'aperçut parfois de la gravité de son mal et l'avoua. Cette maladie explique son internement à l'hôpital Sainte-Anne; la légende qui l'attribue à la malveillance de ses ennemis est relativement récente et ne mérite aucune confiance. Solerti ne croit pas davantage aux amours du Tasse avec Lucrezia d'Este; la Lucrèce dont il est question dans ses poésies est Lucrezia Bendidio. Outre ce gros travail de biographie (*Vita di Torquato Tasso.* Turin, Lœscher, 1895, 3 vol. de XIV-883, XVIII-540 et 219 p.), Solerti a entrepris une édition critique des « rime » du Tasse; le 3e vol. vient de paraître (Bologne, Zanichelli); il contient le théâtre. Non moins importante est son édition de la *Gerusalemme liberata* (Florence, Barbera), dont les deux derniers volumes ont été imprimés; édition qui est autant que possible définitive, mais qui ne saurait l'être, puisque l'auteur même n'a pas donné une rédaction définitive du poème; l'édition du prof. Solerti est faite avec beaucoup de soin, d'après le ms. autographe même de l'auteur, qu'il vient de retrouver à Londres.

Parmi les autres publications relatives au centenaire, il faut noter encore celles qu'on doit au sénateur Pier Desiderio Pasolini qui, dans le volume intitulé : *I genitori di T. Tasso* (Rome, Lœscher, 1895, 289 p.), publie les portraits de Bernardo Tasso et de Porzia de' Rossi, sa femme, avec une longue biographie de Bernardo et l'indication des rares témoignages qui nous restent de Porzia. Le volume se termine par un recueil des poésies de Bernardo en l'honneur de sa femme et par ses lettres. Le comte Pasolini a publié en outre les annotations mises par le Tasse à un traité : *Dell' amore humano,* de Flaminio Nobili, que le poète étudia en 1570 à l'occasion du mariage de Lucrezia d'Este avec Francesco Maria Della Rovere, des seigneurs d'Urbino. C. Cipolla.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE[1].

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Avenel (vicomte *d'*). Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1800, 116.

Broglie (duc *de*). L'alliance autrichienne, 355.

Bœhlingk. Der Rastatter Gesandtenmord vor dem Karlsruher Schœffengericht, 461.

Fontane. Histoire universelle, vol. VIII : le Christianisme, 377.

La Ferrière (*H. de*). Les deux cours de France et d'Angleterre, 350.

Lafleur de Kermaingant. La mission de Christophe de Harlay, 351.

Laveleye (*Emile de*). Essais et études, tome II, 458.

Rambaud. Russes et Prussiens, 356.

Röhricht. Studien zur Geschichte des fünften Kreuzzuges, 177.

Rose. The revolutionary and napoleonic era, 237.

ANTIQUITÉ.

Abraham. Velleius und die Parteien in Rom unter Tiberius, 143.

Arnold. Die Neronische Christenverfolgung, 144.

Asbach. Das Volkstribunat des M. Livius Drusus, 137.

— Rœmisches Kaiserthum und Verfassung bis zur Erhebung Vespasians, 139.

— Die Ueberlieferung der germanischen Kriege des Augustus, 140.

Beloch. Die Bevölkerung der griechisch-römischen Welt, 154.

Bernoulli. Römische Iconographie, 140.

Bienkowski. De fontibus et auctoritate scriptorum belli Sertoriani, 137.

Bilfinger. Der bürgerliche Tag, 157.

Birt. De Romae urbis nomine, sive de robore romano, 132.

— Zwei politische Satiren des alten Roms, 148.

Blümner. Technologie und Terminologie der Gewerbe und Künstler bei den Griechen und Römern, 155.

Bormann. Bemerkungen zum schriftlichen Nachlass des Kaisers Augustus, 142.

Breska. Quellenuntersuchungen in 21/23 Buche des Livius, 135.

Brinz. Zum Begriff und Wesen der römischen Provinz, 153.

Büchsenschütz. Bemerkungen über die römische Volkswirtschaft der Königszeit, 133.

Büchner. De Neocoria, 156.

Buresch. Die Quellen zu den vorhandenen Berichten von der Catilinarischen Verschwörung, 137.

Cauer. De fabulis graecis ad Romam conditam pertinentibus, 132.

Cichorius. De fastis consularibus antiquissimis, 133.

— Rom und Mytilene, 139.

Cohausen. Der römische Grenzwall in Deutschand, 154.

Cuno. Vorgeschichte Roms, 133.

Dahm. Die Hermannschlacht, 141.

Deecke. Die Falisker, 133.

Deppe. Kriegszüge des Tiberius in Deutschland, 141.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 453.

Diels. Sibyllinische Blætter, 156.

Dirichlet. Der Philosoph Seneca als Quelle für die Beurtheilung der ersten Kaiser, 144.

— Ueber die Tendenz des Tacteischen Agricola, 145.

Domaszewski. Die Fahnen im römischen Heer, 158.

Elter. De forma urbis Romae, 151.

Fabricius. Theophanes von Mytilene und Q. Dellius als Quellen der Geographie des Strabon, 137.

Falkin. Ueber den Ursprung des 2 punischen Krieges, 135.

Flasch. Constantin der Grosse als erster christlicher Kaiser, 147.

Fougères. La vie publique et privée des Grecs et des Romains, 226.

Fourer. Ephemerides Caesarianae, 138.

Friederichs. Matronarum monumenta, 155.

Gardthausen. Augustus und seine Zeit, 140.

Gilbert. Geschichte der Stadt Rom, 151.

1. Nous indiquons ici, outre les ouvrages qui ont été l'objet d'un compte-rendu spécial, ceux qui sont appréciés dans les *Bulletins* et dans la *Chronique*.

Gorhs. Der Wert des Geschichtswerkes des Cassius Dio, 49-44, 138.
Gregorovius. Der Kaiser Hadrian, 145.
Güldenpenning. Geschichte des oströmischen Reichs unter den Kaisern Arcadius und Theodosius, II, 148.
Guiraud (*Paul*). La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine, 385.
Gundermann. Quaestiones de Frontini Stratagematon libris, 158.
Habel. De pontificum romanorum conditione publica, 156.
Hankel. Die Ernennung und sociale Stellung der Kriegstribunen, 158.
Hartmann. De exilio apud Romanos, 150.
Hasselbarth. Historisch-kritische Untersuchungen zur 3 Dekade des Livius, 135.
Haupt. Der römische Grenzwall in Deutschland, 153.
Hecker. Zur Geschichte des Kaisers Julianus, 147.
Heisterbergk. Name und Begriff des Jus italicum, 151.
Herzog. Geschichte und System der römischen Staatsverfassung, 149.
Hœfer. Der Feldzug des Germanicus im J. 16, 143.
Holzapfel. Römische Chronologie, 157.
Hübner. Römische Herrschaft in Westeuropea, 152.
Huelsen et *Lindner.* Die Alliaschlacht, 134.
Ihne. Rœmische Geschichte, 131.
Jœrs. Römische Rechtswissenschaft zur Zeit der Republik, 149.
Jordan. Die Könige im alten Italien, 133.
Judeich. Cæsar im Orient, 138.
Kallée. Das rætisch-obergermanische Kriegstheater der Römer, 142.
Karlova. Römische Rechtsgeschichte, 149.
Keller. Stilico oder die Geschichte des weströmischen Reichs, 148.
Klimke. Die ältesten Quellen zur Geschichte der Gracchen, 136.
Koch. De Juliano imperatore scriptorum qui res in Gallia ab eo gestas enarrarunt auctore disputatio, 147.
Körner. De epistulis a Cicerone post reditum usque ad finem anni 700 datis quaestiones chronologicae, 138.
Kreyher. L. Annæus Seneca und seine Beziehungen zum Urchristenthum, 144.
Kromayer. Die rechtliche Bedeutung des Principats, 150.
Kubitscheck. Imperium romanum tributim descriptum, 150.
Kuntz. De Augusto Plinii geographicorum auctore, 150.
Lackner. De incursionibus a Gallis in Italiam factis quaestio historica, 134.
Landgraf. Untersuchungen zu Cæsar und seinen Fortsetzern, 139.
Lange. Kleine Schriften aus dem Gebiete der klassischen Alterthumswissenschaft, 149.
Leonhard. Roms Vergangenheit und Deutschlands Recht, 132.
Liebenam. Zur Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens, 154.
Lindner. Voy. *Huelsen.*
Luschan (*F. von*). Voy. *Petersen.*
Marks. Die Ueberlieferung des Bundesgenossenkriegs, 71-89 v. Chr. 136.
— De alis quae in exercitu romano tempore liberae reipublicae fuerint, 158.
Meltzer. De belli punici secundi primordiis adversariorum capita quattuor, 135.
Meyer (*P.*). De Maecenatis oratione a Dione ficta, 143.
Middel. De justitio deque aliis quibusdam juris publici romani notionibus, 150.
Mitteis. Reichsrecht und Volksrecht, 153.
Mommsen (*Th.*). Rœmische Geschichte. Vol. V, 131.
— Römisches Staatsrecht, 148.
— Der Maximaltarif Diocletian's, 155.
Neubourg. ÖErtlichkeit der Varusschlacht, 141.
Neumann. Geschichte Roms während des Verfalls der Republik, 137.
— Der römische Staat und die christliche Kirche bis auf Diocletian, 140.
Niemann. Voy. *Petersen.*
Niese. Abriss der rœmischen Geschichte, 131.
— De Annalibus romanis observationes, 134, 136.
Nissen. Beitræge zum römischen Staatsrecht, 149.
Nitzch. Geschichte der römischen Republik, éd. Thouret, 130.
Ohnesorge. Die römische Provinzliste von 297, 146.
— Der Anonymus Valesii de Constantino, 147.
Paape. De C. Mario quaestiones selectae, 136.
Petersen, Niemann et *F. von Luschan.* Reisen in Lykien, Mylias und Kibyratis, 152.
Peyre. L'empire romain, 226.
Pfannschmidt. Zur Geschichte des pompeianischen Bürgerkriegs, 139.
Plew. Quellenuntersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrian, 145.
Pöhlmann. Die Uebervölkerung der antiken Gross-Städte, 154.
Reinach (*Th.*). Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme, 374.

Ribbeck. Geschichte der römischen Dichtung, 132.
Richter. Topographie der Stadt Rom, 151.
Riese. Forschungen zur Geschichte der Rheinlande in der Römerzeit, 142.
Ritterling. De legione Romanorum X gemina, 138.
Scala (*R. von*). Der Pyrrhische Krieg, 134.
— Die Studien des Polybius, 136.
Schierenberg. Die Kriege der Römer zwischen Rhein, Weser und Elbe, 141.
Schiller. Römische Kriegsalterthümer, 157.
— Die römischen Staats-und Rechtsalterthümer, 148.
— Geschichte der römischen Kaiserzeit, 146.
Schmidt (*W.-A*). Abhandlungen zur alten Geschichte, éd. Rühl, 140.
— M. Junius Brutus, 139.
Schneider. Ilerda. 138.
Schürer. Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi, 152.
Schulze. De legione Romanorum XIII gemina, 158.
Schwarz. De vita et scriptis Juliani imperatoris, 147.
Seuffert. Constantin's Gesetze und das Christenthum, 147.
Sommer. Die Ereignisse des Jahres 238 n. Chr. und ihre Chronologie, 146.
Sondermühlen. Spuren der Varusschlacht, 141.
Sternkopf. Quaestiones chronologicae de rebus a Cicerone inde a tradita Cilicia provincia usque ad relictam Italiam gestis, 138.
— Zur Chronologie und Erklærung der Briefe Cicero's in den Jahren 48-47, 138.
Strehl. M. Livius Drusus im J. 663, 136.
Streit. Zur Geschichte des 2 punischen Krieges, nach der Schlacht von Cannæ, 136.
Stürenburg. Zu den Schlachten am Trasimenischen See und in den Caudinischen Pässen, 135.
Thouret. Voy. *Nitzsch*.
Tieffenbach. Ueber die Œrtlichkeit der Varusschlacht, 142.
Unger. Zeitrechnung der Griechen und Römer, 157.
Veltmann. Die Œrtlichkeit der Varusschlacht, 141.
Voigt. Privatalterthümer und Culturgeschichte, 154.
Waltzing. Etude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains, 458.
Weber. Die römische Agrargeschichte, 155.
Wiegand. J. Cæsar und die tribunicische Gewalt, 138.
— Die Alamannenschlacht vor Strassburg, 357, 147.
Wilcken. Observationes ad historiam Aegypti prov. rom., 152.
Wirth. Quaestiones Severianae, 146.
Wœlfflin. Asinii Pollionis de bello Africano commentarius, 139.
Ziehen. Ephemerides Tullianae, 138.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Künzel. Ueber die Verwaltung des Mass- und Gewichtswesens in Deutschland während des Mittelalters, 462.
Schlitter. Die Stellung der œsterreichischen Regierung zum Testamente Napoleon Bonaparte's, 397.
Treitschke. Deutsche Geschichte im XIXten Jahrh., 398.

ANGLETERRE.

Gibbon commemoration, 463.
Ludlow. Memoirs ed. by C. H. Firth, 175.
Maitland et *Pollock*. History of english law before the time of Edward I, 463.

BELGIQUE ET PAYS-BAS.

Alexandre. Le conseil privé aux anciens Pays-Bas, 457.
Bibliotheca belgica, 457.
Fredericq (*Paul*). Documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue, 457.
Granvelle. Correspondance, publiée par Ch. Piot, 457.
Klerk de Reus. Geschichtlicher Ueberblick der administration, rechtlichen und finanziellen Entwicklung der Niederlændisch-Ostindischen Companie, 459.
Knuttel. De toestand des nederlandsche katolieken tydens de Republiek, 459.
Kraemer. Correspondance de Pierre de Groot avec Wicquefort, 459.
Lanzac de Laborie (*L. de*). La domination française en Belgique, 362.
Oorkoudenboek van Groningen en Drente, 458.
Piot. Voy. *Granvelle*.
Poullet. La Belgique sous Napoléon Ier, 234.
Reusens. Questions de chronologie et d'histoire, 456.
Wauters. Les plus anciens échevins de la ville de Bruxelles, 457.
Woeste. A travers dix années, 458.

DANEMARK.

Gosse. Souvenirs du Danemark, 464.

ESPAGNE.

Legrelle. La mission de M. de Rébenac à Madrid, 391.
Morel-Fatio. Études sur l'Espagne, 350.

FRANCE.

Albanès. Gallia christiana novissima. Vol. I, 454.
Allain (chanoine). Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant la Révolution, 358.
Antoine. Voy. *Godart.*
Aubert. Histoire du Parlement de Paris de l'origine à François Ier, 110.
Babeau. Le Louvre et son histoire, 365.
Beaucourt (marquis *de*). Voy. *Marie-Antoinette.*
Beaulaincourt-Marles (comtesse *de*). Voy. *Castellane.*
Berger (*Élie*). Blanche de Castille, 229.
Bondois. Napoléon et la Société de son temps, 454.
Bonnet (*E.*). Les recherches historiques sur l'île de Cette avant l'ouverture du canal des Deux-Mers, 121.
Bonnet (*J.-Ch.*). Le village de Croissy-sur-Seine, 456.
Boy. Voy. *Thoury.*
Breuils (abbé). Les comptes des consuls de Montréal du Gers, 455.
Broc (vicomte *de*). La vie en France sous le premier empire, 364.
Bruel. Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, 227.
Brutails. Étude sur la chambre de commerce de Bordeaux, 454.
Castellane (maréchal *de*). Journal, p. p. la comtesse de Beaulaincourt-Marles, 349.
Cère. Voy. *Ducot.*
Chantelauze. Louis XVII, nouv. édit., 454.
Charavay. Voy. *Paroy.*
Chatelain. Voy. *Denifle.*
Chevalier (abbé *Ul.*). Documents inédits sur le Dauphiné, 104.
Chronique scandaleuse. Voy. *Jean de Roye.*
Chuquet. La guerre 1870-71, 126.
Contades (comte *G. de*). Émigrés et chouans, 359.
Cruppi. Linguet, 367.
Delarc (abbé). L'Église de Paris pendant la Révolution française, 230.
Denifle et *Chatelain.* Chartularium Universitatis parisiensis, 106.
— Auctarium chartularii, 107.
Douais (abbé). Acta capitulorum provincialium ordinis Fratrum Praedicatorum, 106.
— L'albigéisme et les Frères prêcheurs à Narbonne au XIIIe siècle, 112.
— Mélanges, 455.
Douen. La Révocation de l'édit de Nantes à Paris, 351.
Ducor. Aventures d'un marin de la garde impériale, p. p. É. Cère, 345.
Fabrèges. Histoire de Maguelonne, 120.
Fantin des Odoards. Journal, 348.
Féret (abbé). La Faculté de théologie de Paris, 113.
Fournier (*Marcel*). Les statuts des Universités de France, 108.
Froissart. Mémoires, éd. G. Raynaud. Tome IX, 101.
Girod (*Maurice*), de l'Ain. Grands artilleurs, 361.
Glasson. Histoire du droit et des institutions de la France. Vol. VI, 128.
Godart (général baron *Roch*). Mémoires, p. p. Antoine, 346.
Gourville. Mémoires, éd. Lecestre, 103.
Grandmaison (*Geoffroy de*). Napoléon et les cardinaux noirs, 360.
Hariulf. Chronique de saint Riquier, éd. Lot, 229.
Havet (*J.*). Recueil de travaux d'érudition dédiés à sa mémoire, 109, 227.
Jacqueton (*Hubert*). Études sur la ville de Thiers, 229.
Jean de Roye. Journal, connu sous le nom de Chronique scandaleuse, éd. B. de Mandrot, 102.
Joret. Basville et l'épiscopat de Languedoc, 454.
Jullian (*Camille*). Histoire de Bordeaux, 230.
Kahn. Les Juifs de Paris au XVIIIe siècle, 377.
Lacroix (*C. de*). Voy. *Montgaillard.*
La Rocheterie (*M. de*). Voy. *Marie-Antoinette.*
La Rue (chevalier *de*). Histoire du 18 Fructidor, 454.
Lecestre. Voy. *Gourville.*
Longnon. Le Polyptyque de Saint-Germain-des-Près, 453.
Lot. Voy. *Hariulf.*
Mandrot (*B. de*). Voy. *Jean de Roye.*
Marie-Antoinette. Lettres, p. p. M. de Beaucourt et M. de la Rocheterie, 342.
Masson (*A.-L.*). Jean Gerson, sa vie, son temps et ses œuvres, 115.
Maulde (*R. de*). Louise de Savoie et François Ier, 366.
Mautort (chevalier *de*). Mémoires, p. p. Tillette de Clermont-Tonnerre, 344.
Misset (abbé). Jeanne d'Arc champenoise, 456.
Montgaillard (comte *de*). Souvenirs, éd. C. de Lacroix, 124, 381.
Ollivier (*Émile*). L'Empire libéral, 369.
Paroy (comte *de*). Mémoires, p. p. É. Charavay, 343.

Paulin (général baron). Souvenirs, p. p. Paulin-Ruelle, 345.
Petit-Dutaillis. Étude sur la vie et le règne de Louis VIII, 228.
Planat de la Faye. Vie, p. p. Vallery-Radot, 346.
— Correspondance, 346.
Pulitzer. Le roman du prince Eugène, 362.
Quesvers et *Stein*. Le pouillé de l'ancien diocèse de Sens, 119.
Raynaud. Voy. *Froissart*.
Reuss (*Rod.*). L'Alsace pendant la Révolution française. Vol. II, 123.
Simond. Le capitaine La Tour d'Auvergne, 361.
Stein (*Henri*). Voy. *Quesvers*.
Thirion. La vie privée des financiers au XVIIIe siècle, 357.
Thierria. Napoléon III avant l'Empire, 364.
Thoury. Mémoires, p. p. Ch. Roy, 344.
Tillette de Clermont-Tonnerre. Voy. *Mautort*.
Vallery-Radot. Voy. *Planat de la Faye*.
Vanel (abbé). Les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés et les savants lyonnais, 353.
Willert. Henry of Navarre and the Huguenots in France.

ITALIE ET PAPAUTÉ.

Boutry. Choiseul à Rome, 354.
Calvi. Storia del castello di Milano, 162.
Garassini. Gli statuti dell' arte degli aurefici in Savona nel 1577, 229.
Hodgkin. Italy and her invaders, 463.
Rocquain. La cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther. Vol. II, 114.
Schulz. Der Sacco di Roma, 239.
Solerti. Vita di T. Tasso, 465.

RUSSIE.

Larivière (*Ch. de*). La grande Catherine, d'après sa correspondance, 122.

SUISSE.

Bresslau. Das aelteste Bündnis der Schweizer Urkantone, 464.
Egli. Die christlichen Inscriften der Schweiz 4-9 Jahrh., 238.
Escher et *Schweizer*. Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich, 464.
Godet (*Philippe*). Histoire littéraire de la Suisse française, 129.
Merz. Die Rechtsquellen der Stadt Aarau, 238.
Wipper. L'Église et l'État de Genève au XVIe siècle, 238.
Wyss (*G. de*). Geschichte der Historiographie in der Schweiz, 464.

HISTOIRE RELIGIEUSE.

Chabot. Histoire de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens, 1281-1317, 229.
Réville (*Jean*). Les origines de l'épiscopat, 226.

BIBLIOGRAPHIE.

Chevalier (abbé *Ul.*). Répertoire des sources historiques du moyen âge. Topo-bibliographie. 2e fasc., 229.
Courant. Bibliographie coréenne, 229.
Griswold. A descriptive list of novels and tales dealing with ancient history, 240.
Huet. Catalogue des mss. allemands de la Bibliothèque nationale, 455.
Prou. Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France, 229.

DROIT, PHILOSOPHIE ET BEAUX-ARTS.

Allier. La philosophie de Renan, 380.
Arbois de Jubainville. Le droit celtique, 127.
Bocquet. Histoire juridique du célibat dans l'antiquité et du célibat ecclésiastique, 109.
Eichthal (*Eugène d'*). Souveraineté du peuple et gouvernement, 373.
Izoulet. La cité moderne et la métaphysique de la sociologie, 159.
Peyre. Histoire générale des beaux-arts, 230.
Rosières. L'évolution de l'architecture en France, 228.
Schwarcz. Die Democratie, 137.
Séailles. Ernest Renan, 379.

ENSEIGNEMENT.

Le centenaire de l'École normale, 336.
Lavisse. A propos de nos écoles, 230.

GÉOGRAPHIE ET VOYAGES.

B. A. V. Sébastien Cabot, navigateur vénitien, 453.
Monteil. De Saint-Louis à Tripoli par le lac Tchad, 374.
Schrader et *Gallouédec*. Cours de géographie, 231.
Vivien de Saint-Martin et *Rousselet*. Dictionnaire de géographie universelle, 231.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

R. Waddington. Le renversement des alliances en 1756. . . 1, 241

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

E. Daudet. Récits de la chouannerie 86
G. Depping. Nouvelles lettres de la princesse Palatine . . . 292
J. Guiraud. J.-B. de Rossi 44
P. Hunfalvy. Quelques réflexions sur l'origine des Daco-Roumains 69
R. de Kerallain. Les Français au Canada 308
A. Waddington. Visées de Richelieu sur la principauté d'Orange 276
A.-D. Xénopol. Observations sur l'origine des Daco-Roumains 84

BULLETIN HISTORIQUE.

Allemagne et Autriche (Histoire romaine), par Liebenam . 130
France, par C. Bémont, A. Molinier et G. Monod 101, 334
Italie. Cesare Cantù, par P. Orsi 382

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

F. Calvi. Storia del castello di Milano. (**Pélissier.**) 163
C.-H. Firth. The memoirs of E. Ludlow. (**Pasquet.**) . . . 175
P. Guiraud. La propriété foncière en Grèce. (**Lécrivain.**). . 385
J. Izoulet. La cité moderne et la métaphysique de la sociologie. (**P.-F. Thomas.**) 159
A. Legrelle. M. de Rébenac à Madrid, 1688-89. (**H. Léonardon.**) 391
R. Rœhricht. Studien zur Geschichte des fünften Kreuzzuges. 177
H. Schlitter. Die Stellung der œsterreichischen Regierung zum Testamente N. Bonaparte's. (**A. Stern.**) . . . 397
H. von Treitschke. Deutsche Geschichte im neunzehnten Jahrhundert. (**A. Guilland.**) 398
P. F. Willert. Henry of Navarre and the Huguenots in France. (**Hauser.**) 173

LISTE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS PÉRIODIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 186, 411

Pages

[illegible] morales et politiques . . . 411
[illegible] . . . 415
[illegible] . . . 413
[illegible] . . . 409
[illegible] . . . 413
[illegible] les chartes . . . 178, 405
[illegible] . . . 181, 406
[illegible] scientifique de l'Auvergne . . . 414
[illegible] historique et archéologique . . . 179
[illegible] . . . 184, 409
[illegible] Savants . . . 181, 407
[illegible] archéologie et d'histoire . . . 408
[illegible] historique de droit . . . 183
[illegible] du Maine . . . 414
[illegible] française . . . 178, 406
[illegible] . . . 416
[illegible] archéologique . . . 183
[illegible] . . . 408
[illegible] d'histoire et de littérature . . . 181, 407
[illegible] d'Agenais . . . 415
[illegible] de Champagne et de Brie . . . 188, 413
[illegible] de Gascogne . . . 415
[illegible] de géographie . . . 183
[illegible] de Paris . . . 185, 409
[illegible] de Provence . . . 415
[illegible] de Saintonge et d'Aunis . . . 414
[illegible] des Deux-Mondes . . . 185, 410
[illegible] des Études juives . . . 408
[illegible] des Questions historiques . . . 404
[illegible] des Universités du Midi . . . 188, 410
[illegible] historique et archéologique du Maine . . . 414
[illegible] rétrospective . . . 180
[illegible] archéologique de Tarn-et-Garonne . . . 416
[illegible] de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France . . . 413
[illegible] de l'Histoire du protestantisme français . . . 187, 412
[illegible] des Antiquaires de l'Ouest . . . 188, 414
[illegible] nationale des Antiquaires de France . . . 187, 412

BELGIQUE.

1. Analecta Bollandiana . . . 192
2. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique . . . 193
3. Annales de la Société archéologique de Namur . . . 196
4. Annales de la Société archéologique de Nivelles . . . 418
5. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles . . . 417
6. Annales de la Société d'émulation de la Flandre . . . 196, 418
7. Annales du cercle archéologique du pays de Termonde 418

Pages

8. Annales du cercle archéologique du pays de Waas . . 196
9. Annales du cercle historique de Gand 193
10. La Belgique judiciaire 416
11. Bulletin de l'Académie des sciences 190
12. Bulletin de la Commission d'histoire. 189
13. Bulletin de la Commission des églises wallonnes . . 194
14. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois 196
15. Bulletin de la Société belge de géographie. 195
16. Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Liège . . 418
17. Bulletin de la Société de géographie d'Anvers . . . 195
18. Bulletin de la Société des Mélophiles de Hasselt. . . 418
19. Bulletin de la Société historique de Tournai 419
20. Commission pour la publication des anciennes lois . . 416
21. Dietsche Stemmen. 417
22. Dietsche Warande. 417
23. Documents de la Société archéologique de Charleroi . 196
24. Messager des sciences historiques. 190
25. Le Muséon 191
26. Publications de la Société des sciences du Hainaut. . 417
27. Publications de la Société historique de Limbourg. . 417
28. Publications de la section historique de l'Institut du Luxembourg 417
29. Revue bénédictine de l'abbaye de Maredsous 193
30. Revue de l'Art chrétien 195
31. Revue de Belgique. 192
32. Revue de l'Instruction publique 191
33. Revue de numismatique 195
34. Revue générale de Belgique. 192

ALLEMAGNE.

1. K. Akademie der Wissenschaften (Berlin). 431
2. Anglia. 200
3. Archiv der Brandenburgia Gesellschaft. 212
4. Archiv des histor. Vereins von Unterfranken. . . . 434
5. Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen 425
6. Archiv f. Hessische Geschichte 437
7. Archiv für katholisches Kirchenrecht 198
8. Archivalische Zeitschrift. 426
9. Baltische Studien 439
10. Beitræge zur Geschichte d. d. Sprache und Litteratur. 203
11. Beitræge zur Geschichte von Stadt Essen 207
12. Bericht über Bestand d. hist. Vereins zu Bamberg. . 436
13. Brandenburgia 439
14. Byzantinische Zeitschrift 197
15. Deutsch-evangelische Blætter 198
16. Deutsche Rundschau 428

Pages

Aachener Geschichtsvereins 433
rgischen Geschichtsvereins 434
estina Vereins 203
eins f. Geschichte 208
ns f. Niedersachsen . . . 210
burgische Geschichte . 210
e Geschichte . . . 438
e Geschichte . . 438
. 427
. 424
. 425
am 426
taatswissenschaft . . . 205
e des Oberrheins. . . . 432
. 427
chichte 203
e und Kirche 200
end. Geschichte Westfalens . . 436
leichende Litteraturgeschichte . . 204
rgleichende Rechtswissenschaft . . 426
wissenschaftliche Theologie. 200

AUTRICHE-HONGRIE.

e des sciences de Cracovie 216, 441
. Vereins f. Siebenbürgische Landeskunde . 214
. vaterlænd. Geschichte 214
l. Vereins f. Landeskunde Niederœsterreichs . 440
. 214
native moravske 441
sopis historicky. 441
ik historyczny 216
ngen d. Gesellschaft f. Salzburg. Landeskunde 214
ngen des Musealvereins f. Krain. 441
ngen d. Nordböhmischen Excursions-Clubs . 215
ngen des Vereins f. Gesch. d. D. in Bœhmen 440
Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 215

ANGLETERRE.

demy 217, 446
enaeum 217, 446
lish historical Review. 445
ions of the R. histor. Society 218

ÉTATS-UNIS.

on 219
science Quarterly 221
ian Institution 222

Pages
17. Forschungen zur Brandenburgischen Geschichte. . . 212
18. Gœttingische gelehrte Anzeigen 197
19. Grenzboten 205
20. Hermes 424
21. Historische Zeitschrift 421
22. Jahrbuch d. d. archæologischen Instituts 430
23. Jahrbuch d. histor. Gesellschaft zu Bromberg. . . . 440
24. Jahrbuch f. Gesetzgebung 204
25. Jahrbücher d. Vereins f. Meklenburgische Geschichte. 208
26. Jahrbücher für deutsche Philologie 199
27. Jahrbücher für deutsche Theologie 199
28. Jarhbücher für Nationalœkonomie 204
29. Jahresbericht d. histor. Vereins f. Ravensberg . . . 207
30. Der Katholik. 199
31. Mittheilungen der Gesellschaft f. Kiel. Geschichte . . 438
32. Mittheilungen des Alterthumsvereins f. Zwickau . . 210
33. Mittheilungen des Copernicus Vereins 213
34. Mittheilungen des d. archæologischen Instituts . . . 202, 430
35. Mittheilungen des histor. Vereins der Pfalz 207
36. Mittheilungen des Oberhessischen Geschichtsvereins . 207
37. Mittheilungen des Vereins f. d. Geschichte Erfurt . . 435
38. Mittheilungen des Vereins f. d. Geschichte Osnabrück 435
39. Mittheilungen des Vereins f. Hessische Geschichte. . 438
40. Mittheilungen des Vereins f. Lübeck. Geschichte . . 209
41. Mittheilungen d. Vereins f. Geschichte d. Stadt Meissen. 211
42. Mittheilungen vom Freiberger Alterthumsverein . . 211
43. Monatschrift des histor. Vereins von Oberbayern . . 206
44. Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik. . . 200
45. Neues Lausitzisches Magazin 211
46. Niederlausitzer Mittheilungen 212
47. Nord und Süd 428
48. Oberbayerisches Archiv 207
49. Philologus 201
50. Preussische Jahrbücher 205, 429
51. Quartalblætter d. histor. Vereins für Hessen 437
52. Reutlinger Geschichtsblætter 435
53. Romanische Forschungen 426
54. Schriften d. Vereins f. d. Geschichte Berlins. . . . 213
55. Schriften d. Vereins f. d. Geschichte d. Bodensees. . 206
56. Studien aus dem Benedictiner-Orden 202
57. Westdeutsche Zeitschrift. 433
58. Württembergische Franken. 207
59. Zeitschrift d. d. morgenlændischen Gesellschaft. . . 428
60. Zeitschrift der Gesellschaft von Freiburg-i.-B. . . . 433
61. Zeitschrift der histor. Gesellschaft f. Provinz Posen . 213
62. Zeitschrift der Vereine im Kreise Recklinghausen . . 436

Pages

63. Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 433
64. Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins 434
65. Zeitschrift des d. Palæstina Vereins 203
66. Zeitschrift des Harz Vereins f. Geschichte. 208
67. Zeitschrift des histor. Vereins f. Niedersachsen . . . 210
68. Zeitschrift des Vereins f. Hamburgische Geschichte . 210
69. Zeitschrift des Vereins f. Hessische Geschichte . . . 438
70. Zeitschrift des Vereins f. Lübeckische Geschichte . . 438
71. Zeitschrift des Vereins f. Volkskunde 427
72. Zeitschrift für Assyriologie 424
73. Zeitschrift für deutsche Philologie 425
74. Zeitschrift für deutsches Alterthum 426
75. Zeitschrift für die gesammte Staatswissenschaft. . . 205
76. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. . . . 432
77. Zeitschrift für Ethnologie 427
78. Zeitschrift für Kulturgeschichte 203
79. Zeitschrift für Theologie und Kirche 200
80. Zeitschrift für vaterlænd. Geschichte Westfalens . . 436
81. Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte . . 204
82. Zeitschrift für vergleichende Rechtswissenschaft . . 426
83. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 200

AUTRICHE-HONGRIE.

1. Académie des sciences de Cracovie 216, 441
2. Archiv d. Vereins f. Siebenbürgische Landeskunde . 214
3. Archiv f. vaterlænd. Geschichte 214
4. Blætter d. Vereins f. Landeskunde Niederœsterreichs . 440
5. Carinthia 214
6. Casopis mative moravske 441
7. Cesky casopis historicky. 441
8. Kwartalnik historyczny 216
9. Mittheilungen d. Gesellschaft f. Salzburg. Landeskunde 214
10. Mittheilungen des Musealvereins f. Krain. 441
11. Mittheilungen d. Nordböhmischen Excursions-Clubs . 215
12. Mittheilungen des Vereins f. Gesch. d. D. in Bœhmen 440
13. Wiener Zeitschrift f. d. Kunde d. Morgenlandes. . . 215

ANGLETERRE.

1. The Academy 217, 446
2. The Athenaeum 217, 446
3. The English historical Review. 445
4. Transactions of the R. histor. Society 218

ÉTATS-UNIS.

1. The Nation 219
2. Political science Quarterly 221
3. Smithsonian Institution 222

ITALIE.

1. Accademia dei Lincei 21
2. Archivio della società romana di storia patria . . . 22
3. Archivio storico italiano 22
4. R. Deputazione di storia patria (Romagna) 22
5. Studi e documenti di storia e diritto 22

PAYS-BAS.

1. Fruyn's Bydragen 42
2. De Gids 42
3. Museum 42
4. Verslagen en Mededeelingen d. k. Akademie 42

SUISSE.

1. Argovia 44
2. Bibliothèque universelle 44
3. Bollettino storico della Svizzera italiana 44
4. Bulletin de l'Association pro Aventico 44
5. Freiburger Geschichtsblætter 44
6. Der Geschichtsfreund 44
7. Société d'histoire de Genève 44
8. Société d'histoire de la Suisse romande 44
9. Thurgauische Beitræge zur vaterlænd. Geschichte . . 44

Chronique et Bibliographie 225, 4
Index bibliographique 466

L'un des propriétaires-gérants, G. MONOD.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

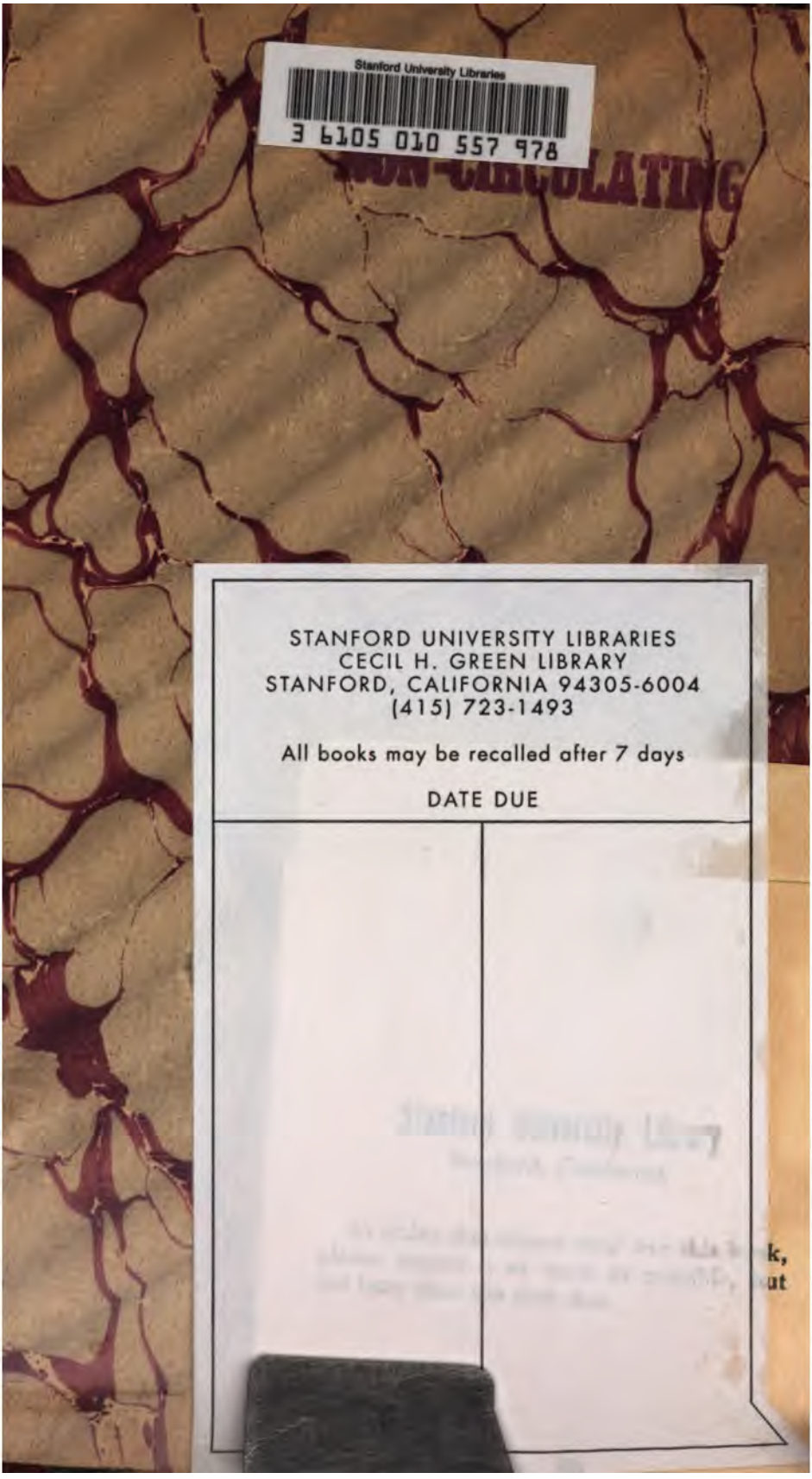
Stanford University Libraries
3 6105 010 557 978
NON-CIRCULATING
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(415) 723-1493
All books may be recalled after 7 days
DATE DUE